This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

GIFT OF
Prof. Beatrice Cornish

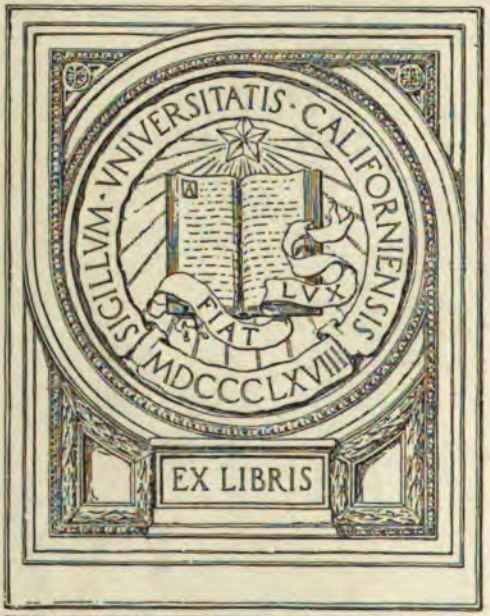

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

TOME DEUXIÈME

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

PAR

EUGÈNE VEUILLOT

TOME DEUXIÈME

(1845-1855)

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1901

Tous droits de reproduction et de traduction réservés

Digitized by Google

GIFT

Digitized by Google

PQ 2471
V7 Z95
v. 2

AVANT-PROPOS

Ce deuxième volume de la Vie de Louis Veuillot va de 1845 à 1855. Il comprend pour la vie privée tout le temps de son mariage et pour la vie publique toute la durée du parti catholique en tant que force politique organisée.

C'est l'époque la plus tourmentée de l'histoire du journal l'*Univers* et, par conséquent, celle aussi des luttes les plus difficiles et les plus graves de l'écrivain qui, selon le mot d'un grand évêque, fit de ce journal « une grande institution catholique ». Des nombreuses et ardentes polémiques qui la marquèrent, les unes frappèrent l'ennemi commun, les autres eurent lieu entre catholiques. Ces dernières n'étaient pas les moins nécessaires. Le Pape intervint, et chaque fois l'*Univers* fut béni. Toutes, d'ailleurs, quels que fussent nos adversaires, avaient pour but la défense religieuse et poussaient la France chrétienne vers Rome. On comptait encore parmi les catholiques, surtout dans le clergé, tant de gallicans et de semi-gallicans, que cette marche ne pouvait se faire du même pas et sans heurts.

A peine le parti catholique était-il constitué qu'il y eut division entre ceux qui devaient le conduire. Cette division

M612529
V
Digitized by Google

naquit du succès de l'*Univers*. Quand Louis Veuillot y était entré pour l'amour de Dieu, aucun des catholiques notables qui avaient antérieurement aidé cette feuille, toujours expirante, n'en voulait plus prendre la charge. Maintenant qu'elle était une force, on s'en disputait la possession, non pour le profit mais pour l'autorité. En 1845, Montalembert, poussé par l'abbé Dupanloup, décida que l'*Univers* ayant acquis de l'influence devait être enlevé à ceux qui l'avaient rendu influent et devenir l'organe d'un comité supérieur d'ordre composite dont les membres, bien que ne s'entendant guère, le gouverneraient et feraient l'union du parti. Cette décision n'obtint point l'adhésion de tous les intéressés; il en résulta des dissentiments qui mirent aux prises Montalembert et Louis Veuillot. Ce fut leur première brouille sérieuse. Le meneur de cette campagne était l'abbé Dupanloup. S'il avait réussi, l'*Univers*, au lieu de rester le ferme défenseur des principes ultramontains, l'organe résolu des catholiques avant tout, devenait un journal tapageur et mobile, absolu en ses phrases, flottant en ses doctrines, disant aux légitimistes : « Je suis des vôtres », et aux orléanistes : « Ne craignez rien, nous nous entendrons ». Les mêmes assurances eussent été données aux gallicans et aux ultramontains. Montalembert, loyalement romain et très hostile aux légitimistes, n'était certes pas l'homme d'un tel jeu, mais il n'aurait pu l'empêcher. L'*Univers* y perdait toute autorité et le parti catholique, formé de la veille, devenait aussitôt une annexe du parti légitimiste.

Ces premières luttes intestines étant restées inconnues du gros public, n'empêchèrent point le parti catholique de faire son œuvre. Montalembert et Louis Veuillot, l'*Univers* et le

Digitized by Google

Comité, unis devant l'ennemi, tinrent le même langage, donnèrent les mêmes conseils, appuyèrent aux mêmes conditions les mêmes candidats, et lors des élections générales de 1846, — les dernières de la monarchie de Juillet, — le parti catholique, grâce à son chef, grâce à son journal, joua un rôle des plus sérieux et obtint de brillants résultats. Cette union fit merveille aussi dans la grosse affaire de la dispersion des Jésuites, qui menaçait toutes les congrégations et sur laquelle sans l'*Univers* et Montalembert il y aurait eu division parmi les catholiques.

L'accord pour le combat se maintint jusqu'à la révolution de 1848 et alors se refit cordialement l'accord entre les personnes. De très graves questions religieuses furent soulevées à cette époque et jamais peut-être les intérêts de l'Église n'eurent plus à compter avec la politique. Il y eut l'expédition de Rome. On vit la République française rétablir le pouvoir temporel de la Papauté. Montalembert et Louis Veuillot comprirent de même la situation et il fut évident pour tous que, quand tous deux portaient le même jugement, tout le parti catholique avait parlé.

Au total, malgré quelques dissidences de détail et passagères, il y eut entente affectueuse et féconde jusqu'au jour où la loi dite de 1850, qui devait donner la liberté de l'enseignement, fut présentée. Et même alors on se divisa sans rompre. Tout en se combattant, on gardait le désir et l'espoir de reprendre ensemble la lutte pour l'Église. Mais la discussion devint trop vive et se prolongea trop longtemps pour que les blessures reçues fussent facilement guérissables. Cependant il y eut réconciliation, sauf avec Mgr Dupanloup; et lorsqu'il fallut opter entre les parlementaires et Louis-Napoléon, Montalembert et Louis Veuillot,

Digitized by Google

unis à nouveau de cœur, d'esprit et de vues, soutinrent tous les deux le Président. Ils étaient pour lui la veille du coup d'État, et ils furent encore pour lui le lendemain. Aussi les catholiques acceptèrent-ils en immense majorité l'acte du 2 décembre 1851.

Je dis « les catholiques » et non « le parti catholique ».

Il n'y avait plus, en effet, de parti catholique proprement dit. Ce parti, constitué pour conquérir la liberté de l'enseignement, n'avait pas survécu à la loi de 1850. C'était fatal. On le reconnaîtra en lisant les chapitres où je donne l'histoire vraie de cette loi. Du reste, ses auteurs, M. Thiers, M. Dupanloup et M. de Falloux, voulaient ce résultat.

Mais s'il n'y avait plus de parti catholique, la force et l'action catholiques restaient. Cette force et cette action, Montalembert et Louis Veuillot, lorsqu'ils se réconcilièrent, auraient pu les réorganiser sur le terrain politique et reconstituer le parti. Ils y songèrent. Seulement la situation générale était si tendue qu'il fallut s'en tenir aux choses du jour. L'idée était à reprendre dans des conditions nouvelles après le coup d'État. Oui, mais deux mois après le coup d'État, Montalembert regrettait de l'avoir ratifié et lorsque le Prince-Président fit place à l'empereur Napoléon III, l'ancien chef du parti catholique ne tarda pas à devenir, s'il ne l'était déjà, un irréconciliable. Or le parti catholique ne peut pas être un parti d'opposition absolue et sans appel. Il défend l'Église, il la suit, il lui obéit. Et ce n'est pas le rôle de l'Église de renverser les gouvernements. Elle les avertit, elle les éclaire et quand elle les combat, c'est pour les sauver et non pour les tuer. Ces règles, Louis Veuillot les suivit toujours. L'*Univers* fut supprimé par l'Empire sans avoir

Digitized by Google

jamais travaillé à renverser l'Empire. Sa résistance avait été uniquement catholique, et c'est uniquement comme défenseur de l'Église qu'il fut frappé.

Ce volume, on le voit, donne beaucoup aux questions du temps dans leurs rapports avec les intérêts religieux et aux luttes qui de 1845 à 1855 divisèrent les catholiques. Toute une phase très agitée de l'histoire de l'Église en France est touchée dans ces pages. Je me suis appliqué à les écrire avec justice; et si j'ai tenu à marquer mes préférences, j'ai tenu également à respecter la vérité.

La nécessité d'exposer avec les développements nécessaires tant de faits importants et d'en éclairer les dessous, m'a forcé de restreindre la place donnée aux travaux littéraires et aux relations personnelles de Louis Veuillot. Je ne les ai pas écartés cependant. De belles œuvres, de saines joies, de précieuses amitiés, de profondes douleurs ont marqué pour mon frère ces dix années. Je m'arrête aux plus graves. Ce que j'ai ajourné pouvait attendre. Le troisième volume, où j'ai tant de choses à dire, comblera ces lacunes qui ne sont pas des oublis.

Eugène Veuillot.

5 juin 1901.

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE. — LES DISPOSITIONS DE L'ÉPISCOPAT AU DÉBUT DE 1845. — INQUIÉTUDES DES MILITANTS. — LA POLÉMIQUE UNIVERSITAIRE. — CAMPAGNE CONTRE LES RELIGIEUSES. — ENTREPRISE DE MONTALEMBERT, DE L'ABBÉ DUPANLOUP, ETC., CONTRE LOUIS VEUILLOT ET L'*UNIVERS*. — « *LES FRANÇAIS EN ALGÉRIE*. »

Louis Veuillot, en recommençant, vers 1870, le classement général de ses papiers, qu'il reprit sans cesse et n'acheva jamais, donna une place d'honneur, quant au combat pour l'Église, à l'année 1844. Un parti, qui acceptait loyalement, en vue des intérêts religieux, le régime établi, s'était formé; l'épiscopat avait, au total, ratifié l'action laïque dont il s'était d'abord inquiété, et un suffisant accord régnait entre les défenseurs les plus agissants de la liberté religieuse. Si tous ne marchaient point du même pas, tous suivaient la même voie et visaient le même but. Aucune préoccupation personnelle ne s'accusait de manière à gêner l'action générale. Sans doute, à la cour d'assises, devant les Chambres et le Conseil d'État, des défaites avaient été subies. Mais de ces défaites, les vaincus étaient sortis plus considérés, plus aimés, plus forts. Le parti mieux armé, mieux organisé, avait pour

Digitized by Google

chefs : dans l'épiscopat, Mgr Parisis, évêque de Langres, dans le Parlement, Charles, comte de Montalembert, dans la presse, Louis Veuillot : trois hommes qui, de l'aveu des universitaires, le rendaient redoutable. Cependant dès la fin de 1844, à l'*Univers* et au Comité on ne pouvait se défendre de toute inquiétude : plusieurs de ceux dont le concours actif, ostensible, était nécessaire, n'espérant pas le succès, hésitaient à continuer le combat.

Mgr Parisis exprimait avec réserve à Louis Veuillot les craintes que les dispositions pacifiques de ses collègues lui inspiraient : « Je suis au courant, mon bien cher, lui écrivait-il, de ce qui se machine auprès de nos seigneurs les évêques et je sais que plusieurs d'entre eux pensent qu'il faudra désormais se taire quand même! Mais j'espère que le danger venu, ce silence sera impossible. Mon opinion est toujours que nous gagnons de plus en plus, précisément parce qu'on s'irrite contre nous (1). »

A la veille de la session de 1845, Montalembert citait à l'évêque de Langres ce mot de l'évêque de Chartres : « L'épiscopat paraît être tombé en catalepsie, » et lui donnait cette information :

« Il est probable qu'à l'ouverture des discussions parlementaires, une proposition sera faite par des députés réunis des diverses fractions de la Chambre pour redonner force de loi au décret impérial qui ordonne *la dissolution de toute communauté non autorisée*. Tout le monde s'y attend. En présence de ce danger affreux, deux évêques seulement, l'évêque de Langres et l'évêque de Chartres, se montrent sur la brèche et comment les récompense-t-on de leur dévouement?... Eh bien, on dit partout que vous allez trop loin, que vous compromettez tout et on affirme que vous vous êtes mis hors d'état, malgré le talent extrême qu'on s'accorde à vous reconnaître, d'exercer une influence quelconque sur vos collègues. En un mot, on parle de

(1) Lettre de novembre ou décembre 1844.

Digitized by Google

vous à peu près comme de moi : cela vous en dit assez. Dans quelque temps, on dira que c'est vous et moi qui avons été cause de tout le mal et qui sommes responsables du triomphe de l'Université et de l'expulsion des Jésuites.

« Cette funeste contagion de la peur a gagné jusqu'aux laïques les mieux disposés et jusqu'au sein de notre pauvre comité. M. Lenormant, sur qui je croyais pouvoir compter plus que sur personne, recule à son tour. Il a été découragé par les sarcasmes de MM. Beugnot, etc., qui lui ont reproché de compromettre son avenir en se mêlant aux *cosaques* de l'armée catholique... Il s'est opposé à la publication immédiate du programme du Comité qui devait avoir lieu aujourd'hui, et où son nom devait figurer comme vice-président (1). Après une discussion *douloureuse*, il a été convenu qu'on différerait cette publication jusqu'après la discussion de l'Adresse où l'on s'attend à d'effroyables provocations contre l'Église (2). »

Dans cette *douloureuse* discussion, Louis Veuillot avait appuyé Montalembert. Tous deux étaient *cosaques*. A la fin de cette lettre, le « jeune pair » se plaint de Lacordaire qui, lui aussi, reculait : « Tout le monde me détourne de parler, même le P. Lacordaire... » Il disait ailleurs : « Tout ce qui me revient chaque jour de tous les côtés me confirme dans la triste certitude de la défiance, pour ne pas dire de l'hostilité, qu'éprouvent un grand nombre d'évêques à mon endroit. Je ne puis m'en consoler que par la conscience de n'avoir mérité en aucune façon ce genre de proscription et je m'y résigne *ad majo-*

(1) Le premier vice-président était M. de Vatimesnil. Le Comité, quand il atteignit son plein, eut pour membres : MM. Ch. de Montalembert, président ; Lefèbvre de Vatimesnil et Ch. Lenormant, vice-présidents ; A. Thayer, trésorier ; H. de Riancey, secrétaire ; Ernest Pinard, avocat ; vicomte de Bonneuil, marquis de Barthélemy, pair de France ; Louis Veuillot, Taconet, Franz de Champagny, Laplante, le docteur Tessier, Wilson, de Mérode, Th. de Quatrebarbes, de Falloux, Béchard, Mandaroux-Vertamy. On y vit aussi MM. de Coux, de Montigny, Clapier, du Rozier, etc.

(2) Lettre du 23 décembre 1844.

Digitized by Google

rem Dei et S. Ecclesiæ gloriam. » Louis Veuillot, avec moins d'amertume, proférait les mêmes plaintes. Le soir, quand Montalembert était venu à l'*Univers,* et qu'ils rentraient ensemble, vers minuit, par le plus long pour mieux causer, c'était là le principal sujet de leur conversation... Ah! tout n'était pas joie alors... et ne l'a pas été depuis, dans le combat pour l'Église!

Tandis que les catholiques militants constituaient leur comité central, développaient le pétitionnement, et cherchaient parmi les évêques des appuis plus nombreux et bien résolus, les universitaires et le parti libéral, presque tout entier voltairien, ne restaient pas inactifs. Convaincus que les catholiques étaient entrés en campagne pour tout de bon, ils reconnurent que si l'Université et la libre pensée s'enfermaient dans la défense du monopole, l'opinion ne pourrait leur être longtemps favorable. Il fallait faire diversion. Maintes fois et sans plan arrêté, ils avaient attaqué les Jésuites, l'enseignement des séminaires et diverses œuvres religieuses que les questions ou incidents du moment mettaient plus particulièrement en vue; ils résolurent de régulariser ce combat, de le porter avec ensemble sur tous les points afin de persuader au gros public que « le parti prêtre » était partout, envahissait tout; que par sa propagande, couverte de l'esprit de charité, il s'imposerait aux générations nouvelles, si l'on ne se hâtait pas de l'écraser. Quinet et Michelet avaient eu du succès en dénonçant à la diable ce péril; on aurait le triomphe en poussant les choses à fond. Le *Constitutionnel,* le *Siècle,* le *National,* toutes les feuilles révolutionnaires et leurs patrons ou amis du parlement n'en doutaient point. « Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là, » disait M. Thiers. Ce plan, déjà appliqué comme d'instinct, fut systématiquement suivi en 1845. Les lois sur la presse, très sévères alors, n'y firent aucun obstacle. Les ministres, les Chambres, le roi étaient, au fond, unis contre l'Église. Tous assurément ne lui étaient pas hostiles au même

Digitized by Google

degré, mais tous redoutaient son action et voulaient, dans des mesures différentes, son asservissement. M. Guizot lui-même qui, d'un ton protecteur, l'appelait volontiers, « une école de respect », ne se croyait certes pas tenu de respecter pleinement sa liberté. Louis-Philippe trouvait bon qu'on le qualifiât, dans son entourage, de voltairien d'ancien régime, c'est-à-dire de libre penseur bien élevé, dédaignant la religion, mais sachant la saluer. Quant aux Chambres, on était sûr d'y être applaudi, en dénonçant à tort et à travers, sans rime ni raison, les « empiétements du clergé ». Cet esprit dominait l'administration comme la politique. Tout le monde ne le montrait pas avec l'emportement calculé des Thiers, des Dupin, des Isambert, mais presque tout le monde y cédait. Les rares fonctionnaires malheureux de ce mouvement, ne le disaient pas, ou le disaient si doucement qu'on ne les entendait point.

On a prétendu alors et l'on a répété depuis que les universitaires et leurs alliés, en portant la guerre sur les questions de moralité, n'avaient fait qu'user de représailles. C'est faux. Que dans tel ou tel écrit, — brochure ou article de journal, — on ait dit des collèges de l'Université qu'ils n'étaient pas des écoles de vertu, c'est certain. Mais, ni au début, ni plus tard, cette accusation, que tant de faits autorisaient, ne fut la base du débat. On s'en prenait à l'organisation même du régime universitaire, on signalait les doctrines des professeurs, on dénonçait leurs livres et leurs leçons, non pour frapper des individus quelconques, mais afin de montrer que les catholiques ne pouvaient accepter un tel enseignement. C'était une question de foi, de droit, de liberté. Et de plus, on s'appuyait sur la loi constitutionnelle. Jamais revendications ne furent plus autorisées, plus régulières, mieux justifiées. Si la plupart des journalistes et des « brochuriers » catholiques parlèrent avec passion et même avec violence, deux ou trois seulement purent être accusés assez légitimement de brutalité. Aucun ne fut vraiment de mauvaise foi. Le *Mono-*

Digitized by Google

pole universitaire destructeur de la religion et des lois, ouvrage qui fit crier plus que tout autre, était une œuvre habile, loyale et relativement calme. L'auteur, ou plutôt les auteurs, résumaient ainsi dès le premier chapitre tout leur travail :

« Nous montrerons : 1° que l'Université insulte à la religion et à tout ce qu'elle honore, et qu'elle loue et exalte tout ce que la religion condamne et regrette ;

« 2° Qu'elle renverse de fond en comble le symbole catholique ;

« 3° Qu'elle met en question et s'efforce de détruire les dogmes catholiques ;

« 4° Qu'elle attaque et renverse les dogmes qui tiennent à l'essence même de toute religion et servent de fondement à toute société. »

Ce programme était rempli à l'aide d'extraits pris dans les écrits et leçons de professeurs universitaires. Naturellement, les accusés prétendirent qu'on avait faussé leur pensée et falsifié leurs textes. Sans doute quelques textes — huit ou dix, peut-être — étaient résumés de telle sorte que la pensée donnait plus de prise, mais ils restaient vrais. Sur douze cents citations, une seule manquait de justice, et c'était par suite d'une faute d'impression (1).

Au total, dans ces polémiques, il n'y avait rien qui dépassât le droit de la guerre. En établissant que les universitaires enseignaient librement, au nom de l'État, de mauvaises doctrines, on justifiait les plaintes des pères de famille, sans accuser ni les individus, ni la corporation, de pratiquer et de propager par goût et par calcul ou principe toutes les corruptions. Or, c'était là ce que les défenseurs de l'Université et les divers ennemis de l'Église, leurs alliés, faisaient contre le clergé. Ils s'attaquèrent même aux religieuses. Des Carmélites, des Dames du Bon

(1) L'abbé des Garets, chanoine de Lyon et ancien official, prit la responsabilité du *Monopole universitaire*. Le principal auteur était le P. Deschamps, jésuite.

Digitized by Google

Pasteur, des Ursulines, des Sœurs hospitalières furent accusées, dans la presse et par des représentants du pouvoir, de pratiquer la fraude, la captation, la torture, le vol, l'incendie, la débauche, l'infanticide. Et l'on faisait entendre que ces dénonciations qui frappaient plus spécialement telle ou telle maison, révélaient ce qui se passait dans toutes. Les enquêtes confondirent les calomniateurs; mais ceux-ci, bien que convaincus d'abus de pouvoir, de mensonge, de calomnie, ne perdirent près des conservateurs, des libéraux et du monde officiel, rien de leur autorité, ni même de leur considération. Persécuter et vouloir déshonorer des religieuses, n'était pas chose dont la classe régnante et gouvernante pût se fâcher.

Plusieurs journaux protestèrent contre ces attentats à la justice, à la religion, à la pudeur. Nul ne le fit aussi fermement et avec autant de persévérance que l'*Univers*. Louis Veuillot tenait la plume. Grâce à lui, si les coupables n'eurent rien à craindre des lois, ni du gouvernement, ils n'échappèrent pas à toute flétrissure. Après avoir rapporté les perquisitions judiciaires et les inspections médicales faites chez les religieuses hospitalières d'Avignon, particulièrement sur l'une d'elles, malade et atteinte dans sa raison, il disait :

« Notre main tremble et nous ne savons comment exprimer les sentiments que soulèvent en nous tant d'infamies. Quoi! c'est là ce que l'on fait en France, aujourd'hui, contre des femmes, contre des sœurs de charité, contre des vierges, à qui l'on ne reproche au fond que l'éclat et l'influence de leurs vertus! C'est à de telles abjections que l'on descend! Quelle génération stupidement lâche et féroce est donc sortie des flancs maudits de l'athéisme légal? Que feraient donc de plus ces persécuteurs idiots, s'il leur était permis d'égorger? Et parmi eux, un ministre a profité de son pouvoir pour approuver l'arrêté administratif qui a légalisé d'avance ces excès sans nom! Il est moralement du nombre de ceux dont

Digitized by Google

la main brutalement impudique a déchiré devant une vierge les vêtements deux fois saints d'une insensée et d'une épouse de Jésus-Christ! Qu'il en boive la honte à la face de toute l'Église catholique, à la face de nos évêques, protecteurs des vierges sacrées, à la face du Souverain Pontife leur père, aux pieds duquel nous jetons le poids de notre douleur. »

Il fustigeait ensuite d'autres coupables, puis se tournant vers les catholiques, il leur demandait jusques à quand ils subiraient, presque inertes, de telles abominations.

« Nous livrons ces faits aux méditations de tous les catholiques de France; il faudrait désespérer de les voir jamais libres et douter même de la sincérité de leur foi, si de tels exemples ne leur prouvaient pas, mieux que nos constantes exhortations, l'obligation absolue, l'obligation de conscience où ils sont de prendre activement part à la vie politique, qui seule leur fournira le moyen de prévenir ou de réprimer les persécutions, les avanies, les opprobres et les dangers de tous genres dont sont menacées les communautés religieuses, et avec elles les bonnes œuvres, qui ne sont possibles que par elles. Non seulement, en restant dans leur apathie, les catholiques exposent leurs filles et leurs sœurs à tous les outrages dont on vient de lire le hideux récit, mais encore ils trahissent les pauvres, les malades, les abandonnés, tous ceux dont Dieu leur a commis le soin. C'est pour protéger ces orphelins de la grande famille, que nous en sommes les aînés; c'est pour étendre sur l'Église et sur la charité le bras puissant de la loi que nous sommes citoyens d'un pays libre. Que signifieront devant Dieu nos froides aumônes, quelle qu'en soit l'abondance, lorsque, sous nos yeux, le dernier agent de police peut, armé seulement du fetfa d'un vizir de préfecture, abattre dans la boue la sœur de charité? En quoi nous distinguons-nous alors de ce gouvernement insensé sur lequel nous pourrions agir? Nous ne sommes qu'une seconde et plus lâche

Digitized by Google

espèce de persécuteurs! Les autres ne font qu'obéir à leurs passions, nous trahissons notre sang et nos devoirs (1) ! »

L'administration que visait particulièrement ici Louis Veuillot, était celle d'Avignon agissant avec l'approbation du préfet et du ministre de l'intérieur, c'est-à-dire du gouvernement tout entier. Et sur quels faits, quels renseignements avait-elle ouvert cette abominable campagne? Tout simplement sur les révélations d'un sorcier à la mode de ce temps-là, un magnétiseur aidé de son « sujet », jeune personne libre qu'il endormait pour le public en faisant des passes et qui, dans le sommeil, était « voyante et même extra-lucide ». Le maire, très hostile aux religieuses qu'il voulait exproprier sous prétexte d'embellir sa ville, aimait à croire qu'un infanticide avait été commis dans le couvent. Comment s'en assurer? Un magnétiseur était de passage chez lui; il le consulta. Celui-ci endormit sa demoiselle, et ensuite la fit parler. On lui demandait un infanticide. Désireuse d'être agréable au client, elle en dénonça plusieurs et déclara que telles fouilles et telles recherches donneraient des preuves. On fit ce qu'elle avait prescrit. Et si Monsieur le maire eut le chagrin de ne rien trouver, il ne reçut, ni de son conseil municipal, ni de ses supérieurs, le moindre blâme. C'est à l'époque la plus tranquille et réputée la plus conservatrice du régime de Juillet, que ces choses se passaient.

Par la sorte de guerre faite aux religieuses, on peut juger des moyens dont on usait contre le clergé, qu'il fût séculier ou régulier. J'ai déjà indiqué qu'on l'attaquait et prétendait le flétrir dès sa source, c'est-à-dire dès le séminaire. Oui! par des traductions malhonnêtes et des commentaires odieux, on tenta d'établir que l'Église, dans les maisons où elle forme nos prêtres, donnait pour base à son enseignement, l'étude tranquille, complaisante, de tous les vices, et corrompait de parti pris, pour les bien

(1) *Univers*, 23 décembre 1844. *Mélanges*, première série, t. I, p. 375.

Digitized by Google

assouplir, l'esprit de ceux qui plus tard dirigeront nos consciences. Ces prétendues révélations n'étaient pas étalées seulement dans des feuilles de bas étage. Non, on les vit dans toute la presse universitaire. Des pamphlets obscènes, répandus avec abondance, furent faits sur ce même thème. Il s'agissait de prouver que tout prêtre fidèle aux leçons qu'il avait reçues était nécessairement un monstre (1).

Cela allait si loin que l'opinion n'en fut pas sérieusement émue. La dose de haine et de mensonge était trop forte pour produire de l'effet. Devant cette résistance passive de l'opinion, les tacticiens du parti jugèrent que, sans cesser d'attaquer tout le clergé, il fallait s'en prendre plus particulièrement, avec suite et dans des conditions spéciales, aux Jésuites. C'était le vieux jeu; il avait eu, au temps passé, du succès. Pourquoi ne réussirait-il pas de nouveau? Pourquoi le roi constitutionnel, l'élu de la bourgeoisie libérale, aidé des universitaires et des francs-maçons, ne ferait-il pas ce qu'avaient fait, au siècle précédent, en France et ailleurs, des rois légitimes et chrétiens, aidés des philosophes et des légistes! On ne pourrait confisquer cette fois les biens des Jésuites: ils n'en avaient plus, mais on serait sûr au moins qu'ils ne fonderaient pas de collèges. Dissoudre la Compagnie de Jésus, à peu près seule alors en position d'ouvrir tout de suite plusieurs écoles libres, quel coup de maître au

(1) Ce fut un certain Busch, protestant strasbourgeois, qui ouvrit cette campagne. Il eut tout de suite le concours passionné du *Journal des Débats*, et bientôt toute la presse universitaire et révolutionnaire fit de même. Libri, haut fonctionnaire du ministère de l'instruction publique, et Génin, professeur de Faculté, exploitèrent tout spécialement ces ordures. Une consultation donnée par MM. Aubry, Eschbach, Mayer et Thiriet, avocats et professeurs à la faculté de droit de Strasbourg, conclut sur de longues et solides considérations que le pamphlétaire était coupable de diffamation. Cela n'arrêta point les diffamateurs. Il y avait lieu de les poursuivre et l'on y songea. Mais comment compter sur la justice des juges? — Nous ne pouvons nous fier à nos tribunaux, écrivait à Louis Veuillot Mgr Parisis; et il avait raison.

Digitized by Google

moment où le monopole universitaire était en danger!

M. Thiers qui, au fond, en vrai sceptique, était sans haine contre les Jésuites, calcula qu'en les frappant sur le terrain parlementaire, il affaiblirait le parti catholique, renverserait M. Guizot, le remplacerait et serait maître de la situation. Il se mit donc à cette besogne. Dès le début, comme homme de la Révolution, il avait appuyé les défenseurs du monopole; il devint leur chef et leur guide. Aucune des indignités de leur polémique ne le rebuta. Il y voyait un fumier propre à féconder sa politique du moment! Que lui importait le reste? Plus tard, il passerait aux Jésuites, s'il y trouvait profit; et le jour vint où il y passa.

La lutte parlementaire de 1844 sur la liberté de l'enseignement, qui, d'après le rapport même de M. Thiers et les dispositions des deux partis, devait reprendre dès l'ouverture de la session de 1845, se trouvait ajournée. Ce fut une déception pour les catholiques militants, surtout pour Mgr Parisis, Montalembert et Louis Veuillot. Ils sentaient tous trois que plus cette sorte d'accalmie se prolongerait, plus il serait difficile de conserver le concours actif de l'épiscopat. En dehors du cardinal de Bonald, de Mgr Clausel de Montals et de Mgr de Prilly, bien peu d'évêques, il faut le répéter, aspiraient à combattre encore. Les principes avaient été posés avec éclat, l'union s'était affirmée. N'était-il pas sage de garder quelque temps au moins une attitude expectante? Dans cette disposition trop pacifique des chefs religieux, il y avait un danger; et ce n'était pas le seul dont on fût menacé.

L'union entre Montalembert et Louis Veuillot, durant toute la campagne de 1844, avait été si forte et si cordiale, que mon frère la croyait complète et solide. Il se trompait. Il avait froissé, plus qu'il ne le pensait, Montalembert, en refusant de suivre son avis sur le langage à tenir au sujet de la folie de Villemain. Ce fut pour le « jeune pair » un grief qui vint s'ajouter à d'autres dont

Digitized by Google

Louis Veuillot n'avait pas conscience. Étant chez lui, à l'*Univers,* et convaincu par les résultats d'y faire bonne besogne, il y agissait en maître sans songer à consulter toujours, sur les questions de détail, le chef du parti. J'ajoute que s'il y avait songé, il en eût été de même. Il estimait que le journal devait suivre « la ligne », et garder vis-à-vis de tous son indépendance. Montalembert l'entendait autrement. Très actif, impétueux, impérieux, peut-être un peu fantasque, et certainement mobile, il intervenait en tout et trouvait trop volontiers à reprendre sur tout. C'était une souffrance pour lui que chaque numéro de l'*Univers* ne fût pas, absolument, selon son idée... et, en dehors des principes, ses idées étaient changeantes. « Il change d'idée fixe », disait plaisamment de lui M. Guizot.

Louis, qui n'était pas l'homme des détails, ne s'inquiétait guère de ces exigences; il n'y voyait qu'un travers supportable. Aussi ne se douta-t-il point du projet que couvait Montalembert, quand celui-ci, en octobre ou novembre 1844, dans une lettre que je n'ai pas retrouvée, lui dit : — Vous devriez avoir près de vous quelqu'un d'autorisé, de bien posé, qui vous aiderait pour la direction d'ensemble et le travail intérieur. Le voudriez-vous? — Je veux, répondit mon frère, tout ce qui peut nous fortifier. Il avait oublié cette invite lorsqu'il apprit par Taconet, très ému, qu'un comité s'était constitué pour s'emparer du journal, sans tenir aucun compte de ses droits, à lui Taconet, comme principal propriétaire et directeur, ni de ceux du rédacteur en chef.

Pour préface au récit de cette crise, qui fut très pénible, voici un billet intime de Louis Veuillot à Eugène Taconet. Ce billet, écrit en 1843, montrera dans quels sentiments le journaliste et le capitaliste s'étaient liés pour faire l'œuvre qu'on prétendait leur enlever, en accusant le premier d' « orgueil » et le second de « spéculation ».

Digitized by Google

« Je vous embrasse, cher Eugène, comme un vrai frère de chair et d'os. Je vous aime parce que personne n'a servi autant que vous à m'enfoncer dans le service actif du bon Dieu. Je vous y pousserai, mon bonhomme; et vous me tirerez, et toujours ainsi, poussant, tirant, nous finirons par aller au fond et ne plus pouvoir nous dépêtrer. Offrez-moi avec vous à notre bonne mère des Victoires. Je veux qu'aussitôt mon retour, nous allions ensemble faire vœu de servitude à ses pieds. »

Ce comité, dont aucune rumeur n'avait fait prévoir la naissance et qui, tout de suite, sans crier gare, se déclarait maître de l'*Univers,* quel était son personnel, d'où tirait-il son droit?

Son droit? Il le tirait de sa volonté. Quant à son personnel, il était brillant, important et divers : Montalembert, l'abbé Dupanloup, alors supérieur du petit séminaire du diocèse de Paris; le R. P. Lacordaire, le R. P. de Ravignan et M. Lenormant, professeur en Sorbonne, membre de l'Institut, etc. (1). Évidemment, Montalembert répondait de l'entreprise. Seul, il la rendait possible, mais c'était le très remuant abbé Dupanloup qui l'avait décidé à la tenter. Les autres suivaient avec hésitation, sans bien savoir ce qu'ils faisaient. Lenormant cédait à Montalembert, et déjà l'illustre, l'excellent P. de Ravignan subissait, lui aussi, l'influence de M. Dupanloup.

Foisset, avisé vaguement de l'entreprise par l'un des « cinq », Montalembert ou Lacordaire, et pensant qu'on ne s'entendrait pas, s'empressa d'écrire à Taconet, puis à Louis Veuillot, pour leur demander des renseignements, et leur donner, surtout à Louis, des conseils. — Il faut

(1) M. Charles Lenormant était un converti de récente date. Tout de suite, il s'affirma et les étudiants universitaires firent du tapage à son cours, qui fut suspendu comme troublant l'ordre. Cet homme de mérite que sa foi et son tempérament poussaient dans la mêlée y était gêné par ses amitiés et sa situation. Le comte Beugnot le paralysait en lui disant : « Ne vous liez pas aux cosaques. »

Digitized by Google

arriver à s'entendre, lui disait-il, d'un ton éploré; ne vous fâchez pas, prenez bien mon fraternel avis, soyez chrétien. Mon frère le rassura vite sur ce point.

« Très cher ami, votre lettre ne m'a été remise que hier dans la soirée (1), sans cela, vous auriez déjà ma réponse, car je suis ému de la peine où je vous vois et je ne veux point vous y laisser; pour moi, je suis une vitre à ces gouttes d'eau; vous êtes dans l'angoisse, croyant m'avoir porté un coup sensible, et je n'ai rien senti, que votre chagrin. Rassurez-vous, ma tranquillité ne vient que de mon entière innocence. Après m'être examiné toute la soirée, toute la matinée, après m'être confessé et avoir eu le bonheur de recevoir Jésus-Christ, je ne me fais aucun reproche sur mes intentions, ni, grâce à Dieu, sur mes actes; je suis tranquille comme si je n'avais jamais touché une plume. Il est vrai que je ne sais pas encore de quoi l'on m'accuse. C'est par vous que j'ai appris que nos meilleurs amis n'étaient pas contents de moi. Il y a huit jours, M. de Montalembert me faisait des compliments que je n'acceptais pas sans réserve; au commencement de l'Avent, le P. Lacordaire me disait que nous étions plus sages qu'on n'avait pu l'être à l'*Avenir;* la semaine passée, l'archevêque (Mgr Affre) louait tout dans l'*Univers,* sauf la forme, restriction banale, dont il faut bien que je prenne mon parti, et qui, souvent injuste, n'a jamais été méprisée de moi, lorsqu'elle m'a paru fondée. Qu'est-il donc arrivé depuis huit jours? Un incident presque ridicule. M. de Montalembert, dont vous connaissez les promptitudes, a voulu nous faire dire en toutes lettres que Villemain est fou et donner tous les détails de sa folie; je m'y suis refusé. Mon sentiment m'y poussait et la famille de ce malheureux nous en faisait prier. Voilà le dissentiment, voilà ma tyrannie. Je n'ai jamais connu entre M. de Montalembert et moi

(1) Cette lettre est datée du 5 ou 7 janvier 1845.

Digitized by Google

que des difficultés de ce genre. Il a voulu nous entraîner dans des polémiques contre la *Gazette* qu'il nous félicite maintenant de n'avoir pas entamées; pareillement contre le marquis de Régnon vers lequel (aujourd'hui) il penche; il a voulu nous faire attaquer nominativement certains évêques qui sont trop bien avec le ministère; enfin je n'ai jamais fait que le retenir, et je ne m'en repens point. M. Dupanloup, d'accord avec lui contre nous, nous reproche d'avoir été trop loin et je ne sais en vérité comment ils s'entendent. M. Lacordaire pense que nous aurions dû abandonner les Jésuites, du moins M. de Montalembert me l'a écrit, en me félicitant beaucoup de n'avoir point faibli. Vous voyez que tous ces reproches sont de nature à me laisser en paix. S'il y en a d'autres, je les ignore, et je pourrais m'en plaindre, il me semble que c'est à moi qu'on aurait dû d'abord parler.

« Maintenant, croyez-vous que je tienne à ma position? Pas le moins du monde, et M. de Montalembert en a dans les mains une preuve convaincante. Il y a deux ou trois mois, en réponse à une lettre, où trouvant que je ne pouvais donner assez de soins et exercer assez d'autorité à l'*Univers,* à cause de ma santé et des autres occupations auxquelles je suis forcé de me livrer pour faire vivre mes sœurs, il me proposait de m'adjoindre quelqu'un ayant les mêmes pouvoirs que moi : je lui ai écrit que j'étais tout prêt à recevoir non pas un *alter ego,* mais un chef; que je le désirais, que j'étais malade et fatigué, que je ne restais au gouvernail que faute d'un autre et par scrupule de conscience, qu'il n'y avait donc qu'à trouver un rédacteur en chef et que je viendrais en second, en troisième, en quatrième, comme on voudrait, trop heureux de n'avoir plus une responsabilité si lourde.

« Ce que je pensais, ce que je disais alors, je le pense et je le dis aujourd'hui. Je suis prêt, je résignerai demain et dès ce soir, s'il le faut, de grand cœur cet emploi d'amère obéissance que vous appelez le bâton de com-

Digitized by Google

mandement. Seulement ma retraite sera publique; on ne peut exiger de moi que j'endosse la responsabilité quand je n'aurai plus l'autorité, — et c'est ce qui fait que je refuse absolument un comité de direction. Je n'entends pas du tout qu'on vienne me dire : le Comité a décidé cette chose, parlez dans tel sens. Simple rédacteur du journal, l'autorité accepte ou refuse les articles que je propose et tout est dit; rédacteur principal et connu, je ne concède que le droit de conseil, et je veux exercer celui de contrôle et de refus. Rien ne me semble plus juste, plus digne, plus nécessaire à l'unité de pensée et de conduite. Il n'y a aucune vanité dans mon fait, aucun désir de prépondérance; on ne me voit nulle part, je ne cherche point à paraître, je ne désire aucune gloire, je ne crains aucun mépris, mais je veux que ma conscience soit satisfaite; elle ne le serait pas si je servais de palissade à des tirailleurs qui viendraient, à l'abri de ma responsabilité, frapper là où je me croirais coupable de viser. M. de Montalembert voudrait dire dans ce journal des choses que l'autorité de son nom et de son talent protégerait à peine à la tribune; pourquoi donc y mettrais-je ma signature lorsqu'il serait désolé qu'on y vît la sienne et surtout lorsque ces choses seraient contraires à ma pensée?

« Mais, je le répète, rien n'est plus facile que de se débarrasser de moi; on peut me renvoyer tout de suite, je ne m'en fâcherai pas, je ne bouderai pas, je ne refuserai pas de m'employer en sous-ordre si l'on m'y croit utile, je veux bien être supprimé tout à fait; je ne puis davantage.

« J'ajoute que j'y mets si peu de mauvaise humeur que j'attendrai autant que l'on voudra. Seulement, jusqu'au dernier moment, je serai le maître...

« Taconet, avec qui je suis parfaitement d'accord, veut rester où nous en sommes. Il ne tient qu'à moi de tout mettre sous mes pieds et de marcher comme s'il n'y avait

Digitized by Google

point d'obstacles devant nous; mais je reconnais à M. de Montalembert, qui est notre chef, le droit moral de me renvoyer, si, ses amis consultés, ils sont du même avis; je ne lui désobéirai pas.

« Je tremblerais, il est vrai, pour le journal dans le cas où je le verrais en prendre la direction; il n'y a pas de besogne à quoi il soit moins propre. Cependant cette douloureuse expérience vaudrait mieux qu'un schisme et qu'un éclat; je ne serai jamais la cause ni le prétexte d'une pareille extrémité.

« Voilà, cher frère, ce que j'ai à vous dire pour tranquilliser votre amitié et mettre dans votre cœur le même calme que dans le mien. Ne vous affligez pas sur moi, je ne suis point en péril. »

Je ne crois pas utile de commenter ce langage. Je me borne à rappeler que Foisset était l'ami très intime et tout dévoué de Montalembert. Mon frère savait donc que celui-ci connaîtrait sa lettre, pourrait en contrôler les affirmations, les accusations et se montrer d'autant plus tenace dans ses exigences, qu'il saurait n'avoir à craindre ni représailles, ni rupture. Ce soldat, qui avait tant contribué, en l'absence du général, à former l'armée et que l'ennemi avouait redouter plus que tout autre, ne demandait pas qu'on reconnût ses services; il était prêt au contraire à tout sacrifier, sauf sa dignité.

Quelques jours plus tard, le 12 janvier, Louis Veuillot, croyant, à tort, les choses arrangées, racontait à Foisset tout ce qui s'était passé.

« Paris, ce 12 janvier 1845.

« Mon cher ami, voici nos discordes intérieures terminées non pas tout à fait comme je l'aurais désiré, mais du moins sans scandale, sans entrave pour la marche de l'*Univers*, sans péril, je l'espère, pour la cause. J'aurais voulu vous en écrire plus tôt, je ne suis pas fâché que le temps

Digitized by Google

m'ait manqué pour le faire; peut-être n'aurais-je pas suffisamment dompté un petit sentiment d'amertume dont les dernières traces ont maintenant disparu de mon cœur.

« Dimanche, après vous avoir écrit, j'adressai une lettre à M. de Montalembert dans laquelle, en peu de mots, me plaignant, non de ce que vous me disiez, mais de ce que l'on vous avait dit à mon insu, je lui déclarais que j'étais toujours prêt à me retirer, et qu'on m'offrait ce que je n'aurais pas osé demander. J'ajoutais que je serais bien aise de me justifier, que, cependant, je n'y tenais pas; que je demandais seulement à lui faire connaître les inconvénients qu'aurait, suivant moi, pour la religion, un journal exclusivement dirigé par lui, dont je redoute la fougue, ou dirigé par un comité dont je redouterais l'indécision et les lenteurs.

« Pendant ce temps, Taconet comparaissait devant un comité qui n'avait pas même jugé à propos de m'appeler, et il entendait MM. de Montalembert, Dupanloup, Lacordaire et de Ravignan, se portant fort pour M. Lenormant, absent, lui signifier : 1° que l'*Univers* serait à l'avenir dirigé par une commission formée de ces cinq messieurs qui en prendrait la responsabilité publiquement et qui voudrait bien s'adjoindre MM. Veuillot et Taconet.

« 2° Que l'*Univers* recevrait en outre un rédacteur en chef (non encore désigné) qui serait aussi membre du comité avec charge de le représenter dans la rédaction, lequel rédacteur n'écrirait pas, mais ferait le journal, admettrait, classerait, corrigerait tous les articles.

« 25 janvier.

« Je reprends ma lettre, interrompue depuis dix jours par une avalanche d'affaires.

« Taconet, après une séance de quatre heures, demanda au comité une nouvelle réunion pour le lendemain et aussi la permission de m'y amener. Je le vis le soir. On lui avait

Digitized by Google

mis le couteau sur la gorge, le menaçant d'un désaveu de l'archevêque et d'une manifestation publique de ces cinq messieurs. Il me dit tout cela et me demanda ce qu'il devait faire. J'étais indigné, je l'avoue; pourtant, je lui conseillai de céder.

« Le lundi matin, je reçus la visite de l'excellent abbé Desgenettes (1). On me l'envoyait comme on envoie le prêtre au condamné. Je trouvai cet excès de précaution puéril de la part de gens qui devraient savoir combien il est facile de se défaire d'un homme de cœur.

« Je dis à l'abbé Desgenettes que j'étais prêt à partir, prêt à rester, n'importe à quelles conditions, que je ne demandais à Dieu que d'agir en chrétien, que je ne me sentais que la tentation de tout abandonner et que j'y résistais parce que c'était une tentation de lâcheté. Il fut content de moi, et moi bien heureux de l'avoir contenté. J'allai tranquillement à la réunion. Tout le monde m'embrassa. Je me plaignis de n'avoir pas été prévenu; on me répondit qu'on avait voulu me ménager, et qu'on ne me reprochait que la forme. Je savais trop qu'on me reprochait autre chose, mais je me tus. Le Père Lacordaire exposa un plan fort beau qui me parut chimérique. Je le dis, on m'assura que je me trompais et on délibéra sur les moyens de réaliser ce beau plan. Mais Lenormant manquait encore. On ajourna la réunion au soir, chez Lenormant qu'on ne pouvait autrement saisir. Là, éclatèrent embarras sur embarras. Lenormant ne voulait point de la publicité, le P. de Ravignan n'y consentait qu'avec peine, M. Dupanloup n'avait plus d'avis. Le P. Lacordaire partit assez peu content. On remit à huit jours, faute de pouvoir trouver un moment dans la semaine pour se réunir. Nous pensâmes, nous autres, que le comité s'en remettrait souvent à son rédacteur en chef. Or quel serait ce rédacteur

(1) Curé de Notre-Dame-des-Victoires, homme d'œuvres et de piété. On savait que Louis l'aimait beaucoup et l'écoutait volontiers.

Digitized by Google

en chef? On n'y avait pas songé, on avait arrêté qu'il y en aurait un et on était décidé à prendre n'importe qui, pourvu qu'il ne fût pas de la rédaction de l'*Univers*, trop gâtée sans doute.

« Les réflexions nous vinrent en foule à Taconet et à moi. Taconet songea que le journal avait des propriétaires qu'il fallait consulter, et je me sentis, moi, moins généreux que dans le premier moment, moins disposé à obéir. La première condition de la libre obéissance, c'est que le supérieur sache bien ce qu'il veut et n'ait pas à la fois cinq volontés. Public, le comité devenait manifestement impossible; secret, c'était une dérision et je ne voulais point prendre la responsabilité de ses œuvres. Comment contenter à la fois M. Lacordaire, un peu démocrate; M. de Montalembert, dynastique, avec beaucoup d'absences; MM. Dupanloup et de Ravignan, légitimistes; M. Lenormant, doctrinaire et guizotin? Et le rédacteur en chef? Serais-je toujours de son avis? La rédaction, qui a droit d'être consultée, l'accepterait-elle? L'accepterais-je longtemps moi-même? Corrigerait-il bien, corrigerait-il mal? Je me résolus intérieurement à ne le prendre qu'à l'épreuve et à quitter tout de suite le travail actif pour ne faire que de grands articles sur les questions de politique et de littérature, où tout le monde est de mon avis.

« Nous en étions là, attendant la prochaine réunion, lorsque nous reçûmes de l'Archevêque de Paris la lettre la plus dure, la plus blessante pour nous, et en même temps la plus fâcheuse pour lui, une lettre qui aurait été funeste au journal et plus encore à Monseigneur lui-même. Il en annonçait la prochaine publication. Sur le premier moment, nous en fîmes honneur à ces messieurs qui pouvaient soupçonner nos irrésolutions. La lettre, adressée à Taconet, était tout entière dirigée contre moi, bien que je n'y fusse pas nommé. Pensant que l'Archevêque n'avait pas bien su ce qui le faisait agir, nous pensâmes qu'il retirerait cette déplorable manifestation et que nous pour-

Digitized by Google

rions même le mettre de notre parti. Nous allâmes le trouver. En effet, il était mal informé; nous le mîmes au courant, et le projet de M. Dupanloup ne l'étonna pas médiocrement. Il nous déclara que jamais il ne consentirait à voir un de ses vicaires généraux à la tête d'un journal quelconque, s'excusa de nous avoir fait de la peine, fut très bien enfin selon sa coutume. Nous lui proposâmes à notre tour de lui donner des sûretés contre le journal, de consulter un prêtre de sa confiance et de ne jamais parler des affaires de son diocèse. Il accepta. Nous nous quittâmes bons amis. Le lendemain, nous eûmes l'idée, pour tout concilier, de faire un comité de conseil qui nous donnerait son avis sur la marche du journal. Nous proposâmes M. de Carné, M. de Lavau (un des principaux actionnaires) (1), M. Bailly, au même titre et comme ancien directeur de l'*Univers*, l'abbé Hiron, familier de l'archevêché, Ozanam, Taconet et moi. L'archevêque fut enchanté. M. de Carné accepta, M. de Lavau, M. Bailly acceptèrent, Ozanam refusa tout en nous remerciant et en nous approuvant. Nous chargeâmes l'archevêque de tout arranger, et de proposer même à M. de Montalembert une place dans ce comité, grand sacrifice que nous faisions à la paix (2).

« M. de Montalembert ne voulut pas accepter et se mit à crier à la trahison. M. de Lavau, tourné probablement par M. Dupanloup, refusa après trois jours de réflexion; Carné refusa parce que l'*Univers* n'embrassait pas le parti Molé. L'abbé Hiron déclara, probablement sur une nouvelle idée de l'archevêque, qu'il fallait que Champagny fût rédacteur en chef, sans quoi il se retirait. Je vous jure que je commençais à en avoir par-dessus les yeux. Pourtant, je dis à Taconet, indigné, d'accepter Champagny. Il le fit, M. de Champagny averti, se mit à frissonner au coin de

(1) Et l'ancien directeur de *l'Union catholique*.

(2) Ce comité de *conseil* eût manqué d'homogénéité autant pour le moins que le comité des cinq. L'idée venait de l'abbé Hiron; Taconet l'avait acceptée en homme qui se noie et Louis, irrité, s'y résignait.

Digitized by Google

son feu de la dignité où l'on voulait l'élever, et tout fut fini. Je reste, faute de mieux.

« Je vous passe beaucoup d'incidents, beaucoup de mauvais procédés, beaucoup de dégoûts. Je ne vous dis rien de l'amertume de voir tant d'hommes graves et importants et dévoués, si incapables d'une volonté, d'une résolution, si changeants, si imprudents, si craintifs. Vous comprendrez tout cela et vous êtes en mesure de me juger. Adieu, cher ami ; j'ai besoin de vos prières. »

Lorsque le comte de Champagny, écrivain de mérite, mais esprit timoré, eut refusé positivement de diriger et corriger, sous la haute surveillance du comité, l'*Univers* et Louis Veuillot, deux autres rédacteurs en chef ou censeurs furent proposés ou indiqués par des membres du comité en expectative : M. Romain Cornut, l'avocat amateur qui avait si mal défendu le gérant du journal en cour d'assises, et M. Audley. Celui-ci, homme sérieux et fort honorable, Anglais ou Irlandais d'origine, tenait une sorte de pensionnat d'ordre supérieur où il logeait, nourrissait et préparait aux examens des jeunes gens de bonne famille. Grand, sec, instruit, raide en sa tenue, il écrivait proprement, avec froideur, sur des questions spéciales et ignorait le journalisme. Il fut plus tard, je crois, gérant, secrétaire ou directeur du *Correspondant*. Romain Cornut, protégé de M. Dupanloup, professait momentanément, dans des conditions quelconques, quelque chose au petit séminaire. Bruyant, rude en ses façons, large en ses doctrines, ce qui le fit aller plus tard jusqu'à Proudhon, toujours sûr de lui, il était d'humeur à tout entreprendre. Il appelait l'abbé Dupanloup « le patron », et d'un air gouailleur, avec un fort accent de l'Ariège ou de l'Ardèche, disait : « Je fais son grec et je corrige son latin. » Si « le patron » avait connu ce propos familier et vantard, je doute qu'il eût continué à Romain Cornut sa protection.

Le comité dictatorial des « cinq », qui n'aurait ja-

Digitized by Google

mais pu vivre, était, même pour ses inventeurs, devenu impossible; cependant deux de ses membres, Montalembert et Dupanloup, n'abandonnaient point la partie. Ils ne savaient que faire, mais ils voulaient faire quelque chose. L'abbé Dupanloup, qui se jugeait offensé parce qu'il n'avait pas réussi, cherchait une revanche. Montalembert boudait. Cela lui arrivait. Louis Veuillot fit une démarche près de lui. — Je ne puis rester seul à l'*Univers*, lui dit-il, je vous prie d'y revenir et d'y amener qui bon vous semblera, pourvu que ce soit un homme capable et non un rédacteur qui ne rédigerait pas. Un tel arrangement ne vaudrait rien, attendu que sous une direction et une autorité nouvelles, ma rédaction à moi, ne peut être ce qu'elle a été jusqu'ici. Pour éviter les froissements et prendre un repos qui m'est nécessaire, j'entends me borner désormais à quelques grands articles où, sans doute, il y aura peu à corriger.

Cette démarche ne réussit point. Louis terminait ainsi la lettre où il la racontait à Foisset : « L'attitude « de M. de Montalembert ne m'a pas satisfait, il m'a « semblé qu'il voulait jouer au plus fin. Il n'y a de ma « part aucune finesse. Je veux résolument me retirer. Je « suis las et l'on m'a blessé au cœur. Il me faut du re- « pos, du silence, de la solitude, l'âme et le corps « sont atteints. »

Foisset, toujours conseilleur et très désireux de tout arranger, écrivait à Montalembert : Ne demandez pas trop; et à Louis : Ne craignez pas de trop accorder. Voici un extrait de ses lettres à mon frère :

« ..... Je vois bien, mon cher ami, que MM. Dupanloup, Lacordaire, Lenormant, de Montalembert, de Ravignan n'ont point de rédacteur en chef pour vous remplacer, ni de censeur pour surveiller en leur nom la rédaction de l'*Univers*. Mais je ne vois pas qu'ils soient ralliés à cette rédaction, et cela est grave.

« Certes vous savez mieux que moi l'intime désaccord

Digitized by Google

qui a si longtemps régné entre MM. Dupanloup et Lacordaire; entre ce même M. Dupanloup, légitimiste et gallican, et M. de Montalembert, qui n'est ni l'un ni l'autre, entre les Jésuites et les Dominicains, etc., etc. Vous faites vous-même ressortir la divergence des points de départ de ces cinq messieurs. N'est-ce donc rien qu'ils se donnent en ce moment la main? Ne serait-ce point pour l'*Univers* une force immense que leur concours! N'est-ce pas un affaiblissement que leur absence?

« Non, dites-vous, l'unité vaut mieux que tout cela.

« D'accord : mais si l'on pouvait assimiler l'unité avec l'union? vous êtes *un* en ce moment, mais vous êtes *seul*. Je sais que l'isolement n'effraie pas votre courage, mais croyez-vous que votre solitude profite à l'Église? Tout est là.

« Pour moi, mon ami, depuis vingt ans et plus je poursuis l'accomplissement d'une pensée : la réunion de toutes les forces catholiques dans un même camp. Il y a si longtemps que nous ne sommes plus assez nombreux pour nous diviser!

« Pascal a dit : « Le moi est haïssable. »

« Le moi catholique est quelque chose de monstrueux. Si l'Église pouvait périr, elle périrait par là...

« Mon ami, mon cher bon ami, j'espère bien que ces paroles ne vous blessent pas. Vous avez fait en cette dernière épreuve, comme en beaucoup d'autres, de grands sacrifices... Je ne vous demande qu'une chose : c'est le salut de votre âme, et, par conséquent, la persévérance dans cette immolation de vous-même à la cause de Dieu...

« Continuez de faire de votre mieux et ces messieurs reviendront à vous. Il le faut et je veux l'espérer jusqu'à la fin. »

On le voit, le sage Foisset, très ému et très embarrassé, tournait à distance autour de la difficulté. Au fait qu'il fallait résoudre, il opposait des hypothèses, des exhortations, des lamentations. Mais la question restait celle-ci : Louis

Digitized by Google

Veuillot pouvait-il, au détriment de son œuvre, reconnue utile à l'Église, et de sa dignité, faire de sa plume l'instrument mobile et subalterne d'hommes qui, sur des questions capitales, pensaient autrement que lui et ne s'accordaient pas entre eux?

Ces coalisés parlaient d'union, le rédacteur en chef de l'*Univers* ne les empêchait ni de s'unir ni de s'emparer du journal; il passait même condamnation sur leur mauvais procédés, mais il entendait ne pas s'y exposer davantage, et, de plus, jugeant leur entreprise funeste, il refusait d'en prendre la responsabilité.

Louis remercia Foisset de cette dernière lettre dont il aimait le sentiment et lui dit où l'on en était :

« Il nous arrive tous les jours quelque nouvelle avanie. Voilà maintenant qu'on veut chasser Taconet. Depuis que j'ai notifié ma ferme résolution de me mettre au second plan, il cherche un rédacteur qui puisse plaire à ces messieurs et lui offrir à lui-même quelque garantie. Lamarche a refusé (1), Taconet a écrit à M. de Coux (2). Ce nom a été froidement accueilli, et aujourd'hui avant que M. de Coux ait répondu, on déclare qu'il n'y a plus rien à faire, que dès le premier moment Taconet et moi nous aurions dû nous retirer et tout abandonner aux mains qui s'offraient, que nous avons engagé notre salut (3). J'avais, moi, mis ma vie à l'œuvre et Taconet sa fortune; cela méritait d'autres procédés...

« J'ai l'âme navrée, car je vois en germe de grandes folies; mais que faire?... Hélas! que ne puis-je m'en aller à cent lieues et m'enfermer dans quelque chartreuse? Dans ce que vous écrivez, gardez-vous de faire

(1) M. Lamarche, catholique très sûr, était professeur de droit. Il collaborait un peu à l'*Univers*.

(2) Collaborateur de Montalembert et de Lacordaire à *l'Avenir* et fondateur avec eux de l'École libre.

(3) Ce mot dénonçait M. Dupanloup : quiconque lui résistait engageait son salut.

Digitized by Google

entendre que je pourrais donner la main à un arrangement qui me laisserait où je suis, même avec un conseil. Ma résolution est irrévocable. Je ne consentirai jamais qu'à être un rédacteur très subalterne, un rédacteur littéraire, par exemple, dans un journal où M. le comte de Montalembert aurait une influence prépondérante, et je ne veux pas être rédacteur en chef d'un journal catholique, en dehors duquel se tiendraient, dans les circonstances présentes, M. de Montalembert et ses amis. Rien ne va parmi nous que le journal et je ne veux pas que le journal qui engage tout n'aille que par moi... Il faut que M. de Montalembert soit général, et là où il est général, tel que j'apprends à le connaître, je ne peux être que volontaire. »

Foisset n'insista plus.

Dans cette affaire, aux questions de principe, de pratique et de dignité personnelle, se joignait, pour Taconet, une question de propriété. Melchior du Lac, toujours novice chez les Bénédictins, et toujours aussi l'homme du journal, se trouvait à Paris, où l'avaient appelé des intérêts de famille. Il alla chez Montalembert et, après lui avoir montré que son comité ne valait rien, toucha le point délicat des intérêts personnels. Comme son interlocuteur, dédaigneux et impatienté, au lieu de répondre, haussait les épaules, il lui dit rudement : — Enfin, de quel droit vous emparez-vous de l'*Univers?* — Du droit du plus fort, s'écria Montalembert, hors de lui. — C'est le droit qu'on exerce au coin des bois, répliqua du Lac, et il sortit, tandis que Montalembert, le bras tendu, lui montrait la porte. Taconet, instruit de cette conversation orageuse, résolut de ne pas se livrer au comité; il réitéra son appel à M. de Coux.

Ce fut là vraiment une étrange affaire. Des cinq « notables » qui voulaient s'emparer de l'*Univers,* un seul, Montalembert, pouvait s'y croire autorisé. Autrefois, il avait aidé le journal de son influence, de sa plume, de son

Digitized by Google

argent, et sans réussir à lui donner de l'éclat et de la force, il avait contribué, du moins, à le faire durer (1). De plus, son rôle prépondérant dans les dernières luttes, sa supériorité comme homme de combat, lui méritaient une autorité particulière. Nul ne le reconnaissait plus hautement que Louis Veuillot. Mais les quatre autres, à quels titres, dans le cas présent, parlaient-ils en maîtres? Lacordaire lui-même, si brillants et si féconds que fussent ses services, ne s'imposait pas à l'*Univers*. Il n'avait jamais rien mis dans cette caisse si souvent vide et s'était tenu à l'écart des luttes ardentes, indispensables, engagées depuis trois ans contre le monopole universitaire. L'abbé Dupanloup venait seulement de prendre rang dans l'armée catholique. Il y avait reçu bon accueil, mais gallican de doctrine et légitimiste d'attitude, devait-on lui céder le commandement? Et puis, avant de se dire allié, il avait été adversaire, presque ennemi; car il s'était employé de son mieux à tuer l'*Univers* au profit de l'*Union*. M. Lenormant, homme de grand mérite, entré dans le mouvement catholique par la belle voie du sacrifice, n'avait jamais rien fait pour le journal et, chose grave, n'en avait pas toutes les idées. Quant au R. P. de Ravignan, il eût certainement donné du lustre au comité, si celui-ci avait été public, et que, dans ce cas, il eût pu y rester; mais il n'en était pas ainsi. La publicité ne devait pas, seule, l'écarter. Louis Veuillot, dans l'*Univers*, avait trop bien servi les Jésuites, pour que l'un d'eux, le plus en vue alors, pût contribuer à l'en faire sortir. C'était le sentiment de la Compagnie; le P. de Ravignan le sut. Il regretta d'avoir suivi l'abbé Dupanloup et s'effaça. Le P. Lacordaire, lui aussi, n'était là que de sa personne. Foisset se trompait donc en écrivant à mon frère : Vous avez contre vous les Dominicains et les Jésuites. Non! Louis Veuillot avait sim-

(1) Ce concours cessa, d'après M. Lecanuet, en 1840. (*Montalembert*, t. II p. 131). A cette date, Louis Veuillot collaborait gratuitement au journal et ne prenait aucune part à sa direction.

Digitized by Google

plement contre lui, en cette circonstance, un Dominicain qui n'y tenait guère et un Jésuite qui se laissait mener. Tous deux illustres, mais n'engageant qu'eux-mêmes.

Assurément chacun des « cinq » et les « cinq » ensemble, s'ils avaient eu les mêmes idées, les mêmes vues, auraient fait très bonne figure dans un comité ayant pour objet de fonder un journal nouveau ou de relever un journal mourant. Que ne s'étaient-ils coalisés, quand l'*Univers* se demandait chaque jour s'il pourrait encore paraître le lendemain? Louis Veuillot alors s'y donna tout entier et Taconet en assuma la responsabilité financière. L'*Univers* en 1842, après neuf années d'existence, ne comptait encore que quinze ou seize cents abonnés; en janvier 1845, il en avait plus de six mille. Très beau chiffre pour cette époque où les journaux, soumis au cautionnement, au timbre, à de lourds frais de poste, étaient chers et les gros tirages inconnus. Le journal faisait largement ses frais. Les prêtres et les laïcs militants l'aimaient avec passion, les universitaires le redoutaient. L'œuvre était donc fondée, solide et servait bien. Aussi la trouvait-on bonne à prendre. Mais comment Montalembert que Louis Veuillot avait toujours appuyé, toujours glorifié, se faisait-il l'homme d'une telle usurpation? Comment ne comprenait-il pas que l'*Univers,* dirigé par un comité où manquerait l'unité de vues et de doctrines, ne serait plus un bon soldat de l'Église, et que, cherchant à contenter tout le monde, il ne contenterait personne? Un journal effacé est un journal impuissant, et la plume de Louis Veuillot émoussée n'eût plus été la plume de Louis Veuillot. Au reste, la plupart des catholiques au courant des hommes et des choses, dès qu'ils furent informés du conflit, déclarèrent que l'*Univers,* devenu une puissance par Veuillot, serait perdu s'il passait sous la direction de ce comité à cinq têtes. Tel fut l'avis de l'évêque de Chartres, de Dom Guéranger, de l'abbé de Serres, secrétaire et écho du cardinal de Bonald; puis des abbés de Cazalès, d'Alzon,

Digitized by Google

de Salinis, Combalot, de M. de Falloux, etc. Je cite M. de Falloux, il écrivit à mon frère : « Je vous félicite et me félicite de votre présence probablement consolidée à l'*Univers*. Si je ne savais combien vos instants sont accablés, j'aurais été heureux de quelques détails sur cet événement, mais j'y éprouverais trop de remords, et au lieu de questions, je me borne à vous adresser l'expression bien invariable de mon bien sincère et bien dévoué attachement... »

Et Mgr Parisis, que pensa-t-il? Que fit-il? Son attitude ne fut pas tranchée. S'il aimait fort Louis Veuillot, il tenait beaucoup aussi à l'amitié de Montalembert dont la grande situation lui imposait un peu. Durant la crise, au lieu de s'adresser directement à mon frère, il écrivit à Taconet en le poussant plutôt à céder, mais sans le lui demander précisément. Mon frère ne chercha pas à le mettre de son côté. Ce fut après le gros de l'orage, en mai 1845, qu'ayant à lui annoncer le mariage de notre sœur Annette, il lui dit : On m'assure, Monseigneur, que vous êtes mécontent de moi, est-ce vrai? « Qui donc, lui répondit le prélat, a pu « vous dire que j'étais mécontent de vous? inquiet, oui, « mais mécontent, jamais. Ce que j'ai pensé, je l'ai écrit « à M. Taconet avec prière de vous le montrer. Naturel- « lement franc avec tout le monde, je le suis surtout avec « ceux que j'aime, et surtout quand à leurs succès per- « sonnels se rattachent de grands intérêts publics. » Il se plaignit ensuite que l'*Univers* ne fît pas assez de doctrine — généralement on nous reprochait d'en faire trop — et rappelait à ce sujet un grief personnel : « Je vous avais « dans le temps envoyé un article (doctrinal) que je viens « de relire ; je m'afflige toujours de ce que vous l'avez « refusé. L'*Univers* est maintenant au-dessus de ses affaires « et plus que jamais il est obligé de se bien poser dans la « défense courageuse du vrai. » Les rapports restaient bons, mais pendant quelque temps l'abandon manqua.

C'est au plus vif de ce conflit intérieur, si pénible, que Louis Veuillot publia *Les Français en Algérie*. Ce livre,

Digitized by Google

commencé à Alger en 1841, était resté quatre ans sur le métier. L'auteur d'ordinaire allait plus vite en besogne, mais l'*Univers* s'était mis à la traverse. Là était le poste de combat et Louis Veuillot, au mépris de ses intérêts, avait tout négligé pour le défendre.

J'aimerais à parler au long des *Français en Algérie,* car c'est un des ouvrages où mon frère a mis le plus de travail. Le pays et le paysage, les mœurs et les idées, les vainqueurs et les vaincus, la religion et la littérature y sont étudiés et montrés avec un soin et un charme particuliers. Ce livre d'histoire et d'enseignement entraîne comme un livre de fantaisie, œuvre d'un observateur, homme d'esprit et maître écrivain. Voici les points que j'avais notés pour m'y arrêter et que je passe : *Le livre que je voulais faire, La fin des pouvoirs musulmans, La littérature arabe, Les complaisances des chrétiens pour l'Islam, La propagande, La pacification.* Cela prendrait bien des pages et je dois abréger. Je me borne à mentionner la conclusion. Après avoir indiqué divers systèmes proposés par des soldats, des administrateurs, des penseurs pour franciser les Arabes, Louis Veuillot disait : Vous n'en ferez des Français que si vous en faites des chrétiens.

Depuis longtemps l'Algérie est conquise et les Arabes, restés musulmans, sont soumis, qui oserait dire qu'ils sont assimilés ?

Digitized by Google

CHAPITRE II

INDÉCISION CHEZ LES CATHOLIQUES. — LOUIS VEUILLOT ET EUGÈNE SUE. — « *LES MYSTÈRES DE PARIS* » ET « *LE JUIF-ERRANT* ». — M. ROSSI A ROME. — LA DISPERSION DES JÉSUITES EN 1845. — LES DÉBATS PARLEMENTAIRES. — LES NÉGOCIATIONS ET LES ÉMOTIONS. — QUE FIT ROME? — L'ATTITUDE DE LOUIS VEUILLOT.

Les catholiques et les universitaires croyaient que, dès l'ouverture de la session de 1845, la question religieuse soulèverait dans les deux Chambres de violents débats. Il n'en fut pas tout à fait ainsi. Montalembert, que nos « sages », parmi lesquels se trouvaient, cette fois, Lacordaire et Lenormant, voulaient empêcher de parler, fit, à propos des Carmélites et des sœurs hospitalières récemment persécutées, un discours solide, chaleureux et cependant contenu, que la Chambre des pairs écouta paisiblement. Le ministre des cultes, mis en cause, s'indigna qu'on pût douter de son respect pour la religion. Louis Veuillot loua le beau discours de Montalembert comme il l'eût fait si l'*Univers* et l'illustre orateur avaient été en complet accord. C'était juste d'ailleurs, et il n'y avait pas à craindre que mon frère l'oubliât. Selon sa coutume, — et c'était aussi justice, — il railla un peu le ministre : « M. Martin (du « Nord), dit-il, porte tout le clergé dans son cœur et tous « les catholiques aussi, à l'exception, peut-être, de ceux

Digitized by Google

« qui rédigent et lisent l'*Univers*, détestable journal dont « il compare sans façon les articles aux chapitres du *Juif-* « *Errant;* et peut-être les trouve-t-il plus dangereux pour « la religion et pour la morale; car tout ce que la religion « et la morale ont à souffrir, c'est sans le moindre doute à « l'*Univers* qu'il le faut attribuer. Ainsi, fort de ses inten- « tions et de sa conscience (il pose la main sur son cœur), « M. le Ministre ne juge pas que le gouvernement ait rien « à se reprocher. Tout irait bien si seulement on voulait « se taire partout, se taire toujours sur les besoins de l'É- « glise... M. le Ministre ferait alors ce qu'il voudrait; qui « ose le soupçonner de ne pas bien faire? » Ce fut, au total, un débat tempéré.

A la Chambre des députés, on ne parla qu'incidemment de la question religieuse. Sur ce point, la consigne donnée par M. Thiers à l'opposition était d'attendre, et comme le gouvernement, de son côté, désirait tout ajourner, il n'y eut presque rien. Ce fut donc partie remise, quant aux Chambres.

Si trois ou quatre membres de l'épiscopat, Montalembert et Louis Veuillot regrettèrent cet ajournement indécis, la plupart des évêques et le groupe des catholiques modérés en furent satisfaits. En même temps que le parti de la guerre grandissait dans le clergé secondaire et le gros public chrétien, des tendances à l'arrangement se dessinaient chez ceux que Louis Veuillot appelait : *nos sages*, Parisis : les *hommes du moyen terme*, Montalembert : les *diplomates* et les *concessionneurs*. Les chefs ecclésiastiques de ce groupe, les archevêques de Besançon et de Paris, Mgr Mathieu et Mgr Affre, voulaient qu'on arrêtât en sourdine, avec le gouvernement, les bases d'une transaction qui, sans briser le monopole de l'Université, permettrait à des écoles religieuses, dites libres, de végéter à son ombre. C'était appeler une loi de tolérance au lieu d'une loi de liberté. Déjà ces prélats s'occupaient de fonder une maison d'études où l'on ferait des *gradués*, afin d'être en mesure

Digitized by Google

de profiter de la loi quand elle serait votée. Quelques laïcs assez en vue approuvaient ce plan, notamment M. Denis Benoist et M. de Carné, tous deux députés, suivis, écrivait dédaigneusement Montalembert, « d'autres esprits de cette trempe ».

Bien que la grande majorité de l'épiscopat eût le désir de s'arranger, les efforts des deux archevêques n'aboutirent point. Il y aurait des négociations à conduire. Quel serait le négociateur, c'est-à-dire le représentant des évêques? Mgr Mathieu, dans une réunion épiscopale de neuf ou dix membres, proposa Mgr Affre. L'archevêque d'Avignon fit des objections et on se sépara sans conclure. La petite minorité militante de l'épiscopat put donc continuer la guerre sans craindre un désaveu quelconque, et même avec l'espoir de susciter de nouveau un mouvement général. Louis-Philippe, que cette éventualité ou possibilité préoccupait, tint ce propos : « Les évêques veulent la liberté de l'enseignement ou la persécution : ils n'auront ni l'une ni l'autre. » Pour lui, tant qu'il n'y avait pas confiscation, emprisonnement, violation formelle des libertés *légales* de l'Église au profit de l'État, il n'y avait pas persécution.

Le ministre de la justice et des cultes, qui partageait onctueusement cette manière de voir, s'excusait de tout permettre aux pamphlétaires universitaires, athées et obscènes, notamment Eugène Sue, en se plaignant des violences de la presse religieuse. Ceci, à ses yeux, compensait cela. Louis Veuillot était mis en balance avec l'auteur du *Juif-Errant*. Il faut parler de ce romancier, de ses écrits et de leur succès, pour montrer quelles armes les universitaires notables, aidés de libéraux et de conservateurs amis de l'Université, employèrent contre les justes et constitutionnelles revendications des catholiques.

Eugène Sue, auteur assez connu de romans maritimes sans style, mais non sans intérêt, changeant tout d'un coup de manière, se fit peintre des mœurs parisiennes. Il entreprit d'unir dans une même intrigue la société mon-

Digitized by Google

daine la plus riche, la plus élégante, la plus raffinée, à ce que l'on peut imaginer de plus avili, de plus immonde, dans la fange du sous-sol parisien. Le tout, sous ce titre affriolant : *Les Mystères de Paris,* constituait, dans un enchevêtrement d'aventures impossibles, où s'étalait la luxure, une œuvre antisociale, enlevante... et bête, tant c'était chargé. Comme ensemble, la grande dame n'y valait pas la fille des trottoirs, et le forçat y donnait des leçons de délicatesse, de droiture aux gens du meilleur monde (1).

Le succès d'Eugène Sue dans ce nouveau genre fut immense, inouï. Le *Journal des Débats*, principal organe du ministère, de l'Académie française et de l'Université, qui publiait en feuilleton ce roman long de dix volumes, y gagna beaucoup d'abonnés. Sue, admiré dans les bouges et dans les salons, se prit au sérieux et parla en réformateur social.

Les journaux, les uns par principe, les autres par envie, s'occupèrent nécessairement de ce succès, de ce scandale; l'*Univers* ne fut ni des derniers ni des moins sévères. Louis Veuillot cita et commenta un article de Jules Janin où celui-ci, dans les *Débats* même, sous prétexte de glorifier son collaborateur, l'abîmait en homme d'esprit et surtout en jaloux. Après l'avoir loué de forcer le lecteur « à flairer toutes sortes de purulences ramassées dans tous les cloaques », d'associer « les cris obscènes aux chastes baisers, les dents moisies aux perles », il comparait l'ensemble de l'œuvre, aux « tonneaux nocturnes qui enlèvent les immondices de la ville ». Et il avait soin de noter que le tonneau de « ce diable d'homme..., héros du monde littéraire et du beau monde, était comble et même débor-

(1) Voici l'un des jugements que Sainte-Beuve porta sur ce livre : « C'est un fond de crapule : l'odeur en circule partout, même quand l'auteur la masque dans de prétendus parfums. Et, chose honteuse, ce qui fait le principal attrait si étrange de ce livre impur, est cette odeur même de crapule déguisée en parfum. » (*Chroniques parisiennes*, p. 169.)

Digitized by Google

dait (1) ». Louis Veuillot, après avoir reproduit cette conclusion, ajoutait :

« Arrêtons-nous; laissons les abonnés des *Débats* penchés sur ce tonneau que M. Sue vient de défoncer dans les colonnes de leur oracle bien-aimé... Un jour qu'il s'était oublié jusqu'à produire une petite apologie philosophique et littéraire de l'assassinat politique, le *Journal des Débats* nous a dit pour sa défense qu'il entendait que son feuilleton fût une région à part, où les esprits élevés pourraient respirer un air plus pur. Puisque c'est M. Sue que le *Journal des Débats* charge de purifier l'air de sa rédaction sérieuse, et que ce sont là les cassolettes que M. Sue emploie pour cet office, et que les abonnés, selon le témoignage indigné de M. J. Janin, le trouvent bon et le demandent... qu'ils respirent, qu'ils se pâment à cette atmosphère, qu'ils s'en lèchent l'esprit... et les doigts? Pour moi, je ne puis poursuivre, et je quitte la partie. La métaphore de M. Janin est si belle, mais si hardie; elle est une peinture si vive du goût régnant et de la littérature Sue en particulier; ce tonneau me fait tellement voir et toucher les choses, que, malgré la brillante société qu'il attire et les mains bien gantées qui le roulent, et les belles dames qui en oublient « leurs lettres d'amour », je n'y tiens plus, je me sauve! Je demande seulement aux Sainte-Beuve futurs de garder le croquis de M. J. Janin, de lui donner une bonne place parmi les meilleurs morceaux de l'illustre critique, et de l'intituler, — ce qui serait vrai de toutes les façons : — *Le Journal des Débats peint par lui-même...* De l'air!! »

Le *Constitutionnel,* rival en politique *des Débats* et son émule dans la défense passionnée du monopole universitaire, bien qu'il détestât l'*Univers,* trouva que, cette fois, la

(1) Le poète Amédée Pommier, plus hardi que Janin, donnant au « tonneau » que Sue roulait dans les *Débats* son vrai nom, le chantait ainsi :

La tinette empestée où flotte la vidange.

Digitized by Google

feuille cléricale parlait d'or, était « pleine de goût, de raison ». En conséquence, il se joignait à elle pour flétrir le roman d'Eugène Sue. De telles œuvres, disait-il, *avilissent la littérature en la traînant dans la fange du ruisseau;* elles excitent *le dégoût;* les pères de famille doivent cacher soigneusement à leurs enfants les *odieux tableaux* de ces *orgies*... Voilà où aboutit cette *littérature maudite,* « qui a été trop longtemps encouragée par le « gouvernement lui-même ». *Le Journal des Débats* fait en cette circonstance acte d'*immoralité.* « Heureusement le « bon sens national *se révolte contre ces turpitudes*... »

C'était parler ferme et net. On crut que l'*Univers* avait converti le *Constitutionnel.* Quelle erreur! Aux *Mystères de Paris* succéda le *Juif-Errant,* nouveau roman dans le même goût, également en dix volumes. En ce temps-là, le *Constitutionnel,* malgré le patronage de M. Thiers, languissait, et c'était un peu à ses dépens que le *Journal des Débats,* aidé du tonneau de M. Sue, florissait. Il y avait péril en la demeure. Que faire? Les *Mystères de Paris* avaient été payés cinquante mille francs. Le directeur du *Constitutionnel,* M. Véron, offrit cent mille francs du *Juif-Errant;* il l'eut. Il fut entendu que le romancier servirait la cause universitaire en salissant de son mieux, — et il savait salir! — les Jésuites et leurs amis. Eugène Sue devint donc l'un des principaux lieutenants de M. Thiers. Il devait, pour bien défendre l'Université et la morale, prouver que la Compagnie de Jésus, fidèle aux enseignements secrets des séminaires, était un foyer de corruption.

Mais ce n'était pas assez de faire agir les Jésuites en corrupteurs propageant tous les vices pour donner à leur Compagnie l'influence et des trésors qui lui permissent d'acheter toute conscience; il fallait aussi dénoncer en eux des conspirateurs politiques, « des ennemis du pauvre peuple », usant des moyens les plus vils, les plus criminels, pour servir les chefs de parti ou le gouvernement de leur choix. Eugène Sue mettait à leur service des grands sei-

Digitized by Google

gneurs et des valets, des magistrats et des repris de justice, des danseuses et des princesses, etc., etc. Il y avait même une reine. Bref, à tous les échelons de l'ordre social il leur donnait des agents armés du poison et du poignard. Naturellement, il faisait agir les Jésuites français contre la France... Et pour authentiquer ces choses près de la populace imbécile et brutale, M. Sue avait soin de se déclarer l'écho fidèle, le vertueux collaborateur des juristes, des penseurs, historiens, professeurs qui menaient la campagne universitaire. Il nommait, comme ayant aiguisé sa plume, MM. Libri, Génin, Dupin, Michelet, Quinet, de Saint-Priest. Ce sont, disait-il, les *hardis et consciencieux travaux* de ces Messieurs, « œuvres de haute et impartiale intelli-
« gence où se trouvent si *admirablement* dévoilées et châ-
« tiées les funestes théories de la Compagnie de Jésus qui
« ont déterminé (l'auteur du *Juif-Errant*) à apporter
« aussi sa pierre à la digue puissante, et, espérons-le, du-
« rable, que ces *généreux cœurs*, que ces nobles esprits,
« ont élevée contre un flot impur et toujours menaçant ».

Je ne veux pas affirmer que ce compliment causa un plaisir absolu à tous ceux qui le reçurent, mais je constate qu'aucun d'eux ne le repoussa. Cependant Louis Veuillot les mit tout de suite en demeure de parler.

« L'auteur du *Juif-Errant*, disait-il, leur renvoie la gloire de son œuvre et il a raison : elle leur est due; il s'est éclairé de leur lumière; leur généreuse audace a exalté son courage, que cette souillure rejaillisse donc sur eux; que le sang innocent y retombe, s'il est versé un jour! Que ce procureur général (Dupin), que cet ambassadeur (le comte de Saint-Priest) restent accolés à leurs complices dans la plus abominable page qu'on ait écrite en France depuis le règne de Marat!... »

Eugène Sue voulait se venger des articles de Louis Veuillot sur les *Mystères de Paris*, et ce fut dans le *Constitutionnel*, où ces critiques avaient été applaudies, qu'il s'en vengea. Il introduisit parmi ses personnages un journaliste catho-

Digitized by Google

lique, ivrogne, débauché, stipendié des Jésuites, qu'il appela Dumoulin. Voici comment il le faisait parler à la fin d'un souper en compagnie de drôles et de drôlesses de bas étage :

« ... Je médite, reprit gravement Dumoulin, sur le vin en général et en particulier... Le vin dont le divin Bossuet, qui était connaisseur, a dit : Dans le vin est le courage, la force, la joie, l'ivresse spirituelle.... (quand on a de l'esprit, bien entendu, ajouta Nini-Moulin, en manière de parenthèse).

« — Alors, j'admire ton Bossuet, dit Rose-Pompon.

« — Quant à ma méditation particulière, elle porte sur la question de savoir si le vin des noces de Cana était rouge ou blanc... Tantôt, j'interroge le vin blanc, tantôt le rouge... tantôt tous les deux à la fois.

« — C'est aller au fond de la question, dit Couche-tout-nu.

« — Et surtout au fond des bouteilles, dit la reine Bacchanal.

« — Comme vous dites, ô Majesté, et j'ai déjà fait, à force d'expériences et de recherches, une grande découverte, à savoir que si le vin des noces de Cana était rouge...

« — Il n'était pas blanc, dit judicieusement Rose-Pompon.

« — Et si j'arrivais à la conviction qu'il n'était ni blanc ni rouge? demanda Dumoulin d'un air magistral.

« — C'est que vous seriez gris, mon gros, répondit Couche-tout-nu.

« — L'époux de la reine dit vrai... Voilà ce qui arrive lorsqu'on est trop altéré de science. »

Après quelques mots encore sur la question du vin, ces amis des Jésuites causent, en sablant le champagne, de la « carotte de longueur » que Philémon, l'ami de Rose-Pompon, « espère tirer à son embêtante et pingre famille » afin de bien finir avec cette aimable personne le carnaval.

Digitized by Google

« — Rose Pompon, je veux vous rassurer, dit Dumoulin, saint Paul, entendez-vous, l'apôtre saint Paul..

« — Eh bien! après, bon apôtre?

« — Saint Paul a dit formellement que ceux qui sont mariés doivent vivre comme s'ils n'avaient point de femme. Le divin Bossuet, tout gobichoneur et fabricolant ce jour-là, ajoute en citant saint Paul : Et par conséquent, les femmes doivent vivre comme n'ayant pas de maris... »

Je m'arrête sans donner la conclusion de Dumoulin.

Cette figure d'écrivain religieux devait, dans l'intention d'Eugène Sue, le venger des critiques de l'*Univers*. Louis Veuillot ne le devina point, mais la *Revue de Paris*, qui avait aussi des rancunes à satisfaire, prit soin de rendre la chose plus claire. Feignant de s'indigner contre Eugène Sue, elle dénonça « cette langue sans nom de la populace « toute souillée de blasphèmes, ces pages trempées de boue « et de vin, ce spectacle de l'ivresse immonde », etc. Puis arrivant à son but, elle s'écria : « Une dernière réflexion à « l'adresse de l'auteur du *Juif-Errant :* de toutes les mau- « vaises actions que sa plume, en courant, commet, la « mise en scène d'un critique qui a pris dans l'*Univers* la « défense des Jésuites, attaqués par lui, n'est pas la moins « condamnable. C'est sérieusement, c'est en face, qu'il fal- « lait lui répondre. »

Louis Veuillot, tout en dédaignant de relever le calcul de la *Revue de Paris*, jugea qu'il avait une observation à faire :

« Nous sommes fort obligés, dit-il, de l'intention à la *Revue de Paris;* mais sa charité la trompe, nous n'avons à reconnaître aucun des rédacteurs de l'*Univers* dans le personnage de M. Sue, qu'il dépeint chauve, rouge et ventru. Nos collaborateurs ont tous, Dieu merci! la tête convenablement couverte et n'ont rien de remarquablement obèse dans la taille. Nous ne croyons pas nécessaire de démentir d'autres points de ressemblance...

« ... Que si pourtant le lieutenant de M. Thiers a bien

Digitized by Google

voulu s'en prendre à nous, particulièrement au buveur d'eau assez pâle, et suffisamment chevelu, qui s'est occupé de sa littérature et qui, malgré bien des répugnances, ne renonce pas à s'en occuper encore, nous lui remettons de grand cœur cette offense; qu'elle ne le charge ni dans le présent, ni dans l'avenir, qu'il n'y songe jamais! Notre collaborateur peut, comme tout autre, être sensible à la critique; il ne l'est pas à l'injure, et Dieu l'a pourvu, en outre, de cet avantage précieux pour un journaliste, qu'il n'y a que les gens d'esprit qui sachent le blesser un peu. M. Sue n'a point péché. »

Je n'entreprendrai pas d'analyser le *Juif-Errant*, ni même d'en indiquer sommairement toutes les monstruosités, toutes les infamies. Mais pour faire comprendre le caractère que l'ennemi donnait à ces luttes de presse, je dois en noter les points essentiels.

Les accusations que d'autres calomniateurs de l'Église, membres ou défenseurs de l'Université, avaient inventées comme conséquences de l'enseignement donné dans les séminaires, Eugène Sue les mettait en action. Ainsi, dans le *Juif-Errant*, un jeune prêtre dont les Jésuites ont forcé la vocation pour lui voler un héritage, leur reproche de lui avoir enseigné à justifier le vol, la calomnie, le meurtre, le suicide, le régicide, tous les crimes contre les mœurs, toutes les débauches, tous les attentats contre l'ordre social et politique, et au bas de la page sont citées, comme extraites du *Compendium*, les falsifications de cet ouvrage déjà reproduites par divers journaux et commentées par des notables du haut enseignement universitaire, particulièrement MM. Genin et Libri (1). De cette façon, faisait remarquer Louis Veuillot, tout devient réel et saisissant; ce n'est plus une théorie, c'est un individu, c'est un Jésuite.

(1) Ce dernier fut condamné plus tard comme voleur; et dès ce temps-là il volait. Sa spécialité était le vol des livres rares et des manuscrits; il avait d'autant plus de facilité à l'exercer qu'il était inspecteur des bibliothèques. Il vendait ses larcins à l'étranger.

Digitized by Google

c'est un prêtre ; et ce prêtre est la personnification du clergé. « Mêlé aux aventures d'un roman tiré à près de vingt mille « exemplaires et lu en France par plus de deux cent mille « ignorants qu'une telle lecture abrutit encore, ce prêtre, « traîné sur la claie, soulève contre sa robe de formidables « et renaissants blasphèmes. Pas une échoppe, pas un caba- « ret où quelque mauvais drôle, la tête dans ses mains, ne « se pénètre d'une haine bestiale, en savourant l'épopée « bâtarde dont il a le temps d'apprendre par cœur tous « les feuillets... »

Voilà comment le romancier Eugène Sue préparait la campagne parlementaire de M. Thiers contre les « cléricaux » coupables de réclamer des écoles libres.

Presque toute la presse dite libérale et gouvernementale, révolutionnaire ou conservatrice, se livrait sans relâche à cette guerre. Le *Journal des Débats*, aimé du roi ; le *Constitutionnel*, qui relevait de M. Thiers et de son groupe où figurait en belle place M. Cousin ; le *Siècle*, écho de M. Odilon Barrot, chef de la gauche dynastique ; le *National*, la feuille la plus importante du parti républicain, tenaient la tête ; les autres suivaient. Cet ensemble constituait une grande force de presse (2).

Il y avait la contre-partie, mais qu'elle était faible quant au nombre ! Les feuilles légitimistes, sans y mettre toutes une grande ardeur, protestaient contre l'iniquité de cette polémique. Malheureusement, leurs paroles ne portaient pas loin et l'ennemi ne s'en inquiétait guère. De même pour l'*Ami de la Religion* et le *Journal des villes et campagnes*. Ces deux journaux religieux, dont le public diminuait, disaient, certes, de bonnes choses. Seulement l'effet

(1) *Mélanges*, t. II, p. 356.

(2) Deux feuilles teintées d'esprit libéral doivent être nommées à part : la *Presse*, où Émile de Girardin avait des échappées en sens divers, et le *Commerce*, qui s'inspirait assez souvent de M. de Tocqueville, libéral, honnête et oscillant. Ces feuilles ne consentaient pas à manger toujours du jésuite, et admettaient qu'on protestât contre le monopole de l'Université.

Digitized by Google

en était fort restreint. L'*Univers* prit constamment et ardemment part à la lutte. Les deux premiers volumes des *Mélanges* de Louis Veuillot contiennent environ deux cents pages sur ce sujet, et il s'en faut de beaucoup que nous ayons là tout ce qu'il a dit. C'est un choix. Si mon frère avait tout donné, au lieu de deux cents pages, quel gros tome nous aurions! Toute la rédaction de l'*Univers* s'engagea dans ce combat. Après Louis Veuillot, les deux rédacteurs qui donnèrent le plus furent, — on me passera de le dire, — Henry de Riancey et moi. Ah! qu'on se battit de bon cœur et que d'amis connus et inconnus nous vinrent en aide!

Du côté adverse, on eut aussi beaucoup de zèle. Des journaux qui se faisaient âprement concurrence étaient amis quand il s'agissait de défendre le monopole de l'Université, et toute arme leur paraissait licite. M. Cuvillier-Fleury, académicien et familier des Tuileries, usait des mêmes procédés et souvent du même langage que M. Sue. On le vit recommander à la fois, dans le *Journal des Débats*, dix-sept publications de combat, différentes de valeur et de format, dirigées toutes contre les catholiques et, plus particulièrement, contre la Compagnie de Jésus. Cette kyrielle commençait par un rapport officiel de Villemain et finissait par le *Juif-Errant*. Entre ces deux extrêmes, prenaient place : La *Défense de l'Université*, par Cousin; un livre de Dupin; de vieux libelles, réimprimés et rafistolés pour la circonstance; des pamphlets récents; une brochure de Libri; une *Histoire de la chute des Jésuites* au XVIIIe siècle par le comte de Saint-Priest, pair de France; les récents volumes de Michelet et de Quinet, ceux-ci révolutionnaires et sectaires, ceux-là malpropres et fous, mais tous frappant le prêtre et la Compagnie de Jésus; les *Jésuites et l'Université*, par Génin; le *Mari à la campagne*, comédie de Bayard; le rapport de M. Thiers, mis en brochure, etc. Pas un de ces écrits n'échappa aux critiques. aux justices de l'*Univers*. Et lorsque M. Cuvillier-Fleury

Digitized by Google

les recommanda en bloc, ce fut en bloc que Louis Veuillot les exécuta de nouveau, ainsi que leur « fanatique » apologiste :

« M. Cuvillier-Fleury est sincère : nous ne pouvons lui faire l'honneur de croire qu'il ment. Quel autre qu'un homme convaincu pourrait se résoudre à écrire des choses unanimement reconnues ineptes, comme, par exemple, que les religieux, *déserteurs de la vie sociale, énervent le pays* (il veut dire la population, mais, en général, il parle français) *par le célibat et l'ascétisme?* La conviction seule a de ces audaces. Il faut être fanatique, il faut l'être immensément pour oublier le respect de soi-même et les convenances qu'impose le titre d'attaché à la maison d'un prince (1), jusqu'à venir insulter, calomnier, vilipender si grossièrement des prêtres, des citoyens contre aucun desquels il n'est possible d'alléguer un fait qui ne mérite l'estime. « Mais, que m'importe, dit Cuvillier-Fleury, que les « moines de la rue des Postes soient des saints, s'ils ca- « chent dans les plis de leur robe d'innocence le fléau qui « *doit* troubler l'État? *Qu'ai-je à faire de vos vertus, si* « *vous m'apportez la peste?* » Voilà son meilleur argument. On y sent le *Journal des Débats.* »

Les travaux d'approche étaient terminés et M. Thiers allait donner l'assaut. Deux affaires sérieuses précédèrent le combat décisif. M. Dupin, que Sainte-Beuve définissait le plus spirituel des esprits communs, voulant appuyer Quinet, Michelet, Sue, Génin, et toucher quelques droits d'auteur, réimprima, avec préface agressive, un volume de sa façon, contre la liberté de l'Église, intitulé : *Manuel du droit public ecclésiastique français.* Le cardinal de Bonald condamna ce méchant livre qui datait de la Restauration et frappa du même coup le gallicanisme. Le ministre des cultes déféra le mandement du Cardinal au Conseil d'État,

(1) M. Cuvillier-Fleury avait été précepteur du duc d'Aumale et restait son secrétaire.

Digitized by Google

qui toujours prêt à rendre des services, déclara l'éminent prince de l'Église coupable d'abus. M. de Bonald maintint de haut ce qu'il avait écrit. En matière doctrinale « je ne reconnais, répondit-il, d'autre autorité qui puisse reviser mon jugement que le Pontife romain et les Conciles... Quand le conseil d'État a parlé, « *la cause n'est pas finie* ». Soixante-deux évêques adhérèrent publiquement à son mandement. Ce fut une belle manifestation que vint accentuer un acte de Rome : Le *Manuel* de M. Dupin fut mis à l'Index. Il y eut tapage dans la presse. L'*Univers* parla de telle sorte qu'on le menaça d'un procès, ce qui ne l'arrêta point. Au contraire la guerre devint plus vive.

Une pétition de catholiques marseillais, demandant le rappel à l'ordre de MM. Michelet et Quinet, professeurs payés par l'État et insulteurs de l'Église, fut discutée à la Chambre des pairs le 14 avril 1845. Montalembert jugea que cette pétition compromettait le principe de la liberté de l'enseignement. A la veille du débat sur les Jésuites, il estimait nécessaire d'affirmer cette thèse, qui allait loin. Tout en louant les pétitionnaires de leur zèle, il demanda au nom de la liberté qu'il ne fût pas donné suite à leur appel. Louis Veuillot, dans son compte rendu de la séance, n'insista point sur le fond même de la question. « Le noble pair, disait-il, a noblement exposé des principes dignes de son talent, de sa franchise et de la grande cause qu'il défend. » Cet éloge, sans être exclusif, n'était pas très explicite. Louis terminait ainsi :

« L'orateur catholique a captivé toute l'attention de ses collègues et souvent recueilli les vifs témoignages du plaisir avec lequels ils l'écoutaient. Nous disons du plaisir, nous ne pouvons pas dire de la sympathie. A les voir sous le charme de cette parole, on pourrait un moment s'y méprendre; mais les souvenirs de la discussion sur l'enseignement sont là pour nous détromper. La Chambre aime le talent de M. de Montalembert, elle honore son caractère; pourquoi nier qu'elle ne va pas plus loin, et qu'elle ne sait

Digitized by Google

pas combien est profondément politique ce langage qu'elle écoute comme le chant d'une âme pleine de respectables chimères? Triste temps, où les plus sages, en estimant la foi en Dieu et en la liberté, croient ne saluer que d'heureuses et loyales illusions!... »

A ce langage et aux coups qui leur étaient portés, les adversaires du parti catholique pouvaient-ils se douter qu'il y avait brouille très grave entre Montalembert et Louis Veuillot; que l'état-major clérical faisait une guerre sourde à l'*Univers* et n'arrivait pas à s'entendre sur les questions du jour; que Lacordaire, par exemple, acceptait d'un cœur léger la proscription des Jésuites, et que le P. de Ravignan, porte-drapeau en France de la Compagnie de Jésus, s'unissait à ce même P. Lacordaire pour livrer à l'abbé Dupanloup, longtemps hostile à la restauration dominicaine, l'*Univers* découronné?

Le 2 mai 1845, s'ouvrit la discussion qui devait préparer le triomphe absolu de l'Université par la proscription des Jésuites. Dix mille billets d'entrée avaient été demandés aux questeurs, et, bien avant l'ouverture de la séance, un public impatient remplissait les galeries. La Chambre, elle-même, était très animée. M. Thiers parut, chacun se tut et l'orateur prit possession de la tribune au milieu d'un silence profond. Il parla longtemps. Son discours, chargé de redites et faible dans son ensemble, fut très applaudi. Naturellement, il protesta tout d'abord de son *profond respect pour l'auguste religion de son pays*. Une seule chose l'enflammait d'un égal amour : le respect des augustes lois qui commandaient de proscrire certains ministres, d'ailleurs irréprochables, de cette religion.

Je n'entends résumer ni ce discours ni la discussion. Je dois cependant noter que M. Thiers eut un langage relativement modéré; il dédaigna d'accuser les Jésuites de morale relâchée. Leur présence faisait injure aux lois et troublait l'État : il devait donc, lui, homme d'ordre et de gouvernement, réclamer leur *dissolution par voie*

Digitized by Google

administrative, mais il entendait s'en tenir là. Le bon apôtre! La discussion prit deux séances. Le ministre des cultes, naturellement timide, et, de plus, cette fois, fort embarrassé, fit un très pauvre discours; il affirma, comme M. Thiers, le respect dû aux lois, et dit avec fierté qu'un gouvernement qui avait expulsé des trappistes saurait faire son devoir contre les jésuites. Seulement, il demandait un peu de temps afin de se concerter avec l'autorité spirituelle et d'établir, par cette démarche, que si l'on frappait des religieux suspects, on ne faisait rien contre la religion. M. de Carné répondit courageusement au ministre et à M. Thiers, mais la Chambre ne l'écouta guère. Sa résolution était prise. Lamartine, qui parla, sinon en chrétien, du moins en homme loyal et vraiment ami de la liberté, n'obtint pas meilleur accueil. Berryer s'imposa. Le grand orateur royaliste avait pour règle de s'abstenir dans les questions religieuses. Le R. P. de Ravignan, son ami, lui ayant demandé de manquer, pour la circonstance, à cette règle, il le fit de grand cœur. Louis Veuillot jugea ainsi son discours :

« Grâce à M. Berryer, la cause de la religion, de la liberté, de la légalité véritable a été bien défendue. Son discours est un des plus beaux qui soient sortis de cette bouche éloquente. On ne saurait exprimer plus noblement le respect de la conscience, ni mieux avoir l'intelligence de la liberté. L'autorité de cette merveilleuse parole était nécessaire pour dominer l'impatience de l'assemblée. Elle s'irritait et s'emportait chaque fois que M. Berryer produisait une de ces éclatantes vérités auxquelles il sait donner tant d'énergie. Il a forcé ses contradicteurs à l'entendre jusqu'au bout. Que pouvait-il de plus? »

On attendait un discours de M. Guizot. Le premier ministre préféra se taire. Bien qu'il affectât quelque dédain pour la chaude éloquence de Berryer, qu'il trouvait déclamatoire et plus propre à surexciter les nerfs qu'à servir

Digitized by Google

la pensée, il estima sans doute difficile de détruire l'impression produite, et, sûr du vote, déclina la lutte (1). Peut-être aussi trouvait-il sage de ne pas s'engager à fond dans un débat dont l'objet lui déplaisait. Outre qu'il n'était pas persécuteur, il avait, sur les instances de la reine, promis au P. de Ravignan d'être très réservé. Et puis pouvait-il intervenir sans accentuer le triomphe de M. Thiers ? Quelle raison supérieure de garder le silence !

M. Thiers eut à la tribune pour seconds dans cette rencontre, MM. Dupin, Hébert, Odilon Barrot. Le vote lui donna gain de cause à une énorme majorité. Les Jésuites seraient dissous, dispersés ou proscrits. C'était la volonté de la Chambre, organe régulier, constitutionnel du « pays légal ». On appelait ainsi l'ensemble du corps électoral, c'est-à-dire les deux cent mille individus qui avaient le droit de contribuer, comme électeurs, à la confection des lois. Et, en effet, ce vote répondait bien aux sentiments de la grande et petite bourgeoisie, alors régnante. Sur mille bourgeois s'échelonnant de la haute banque et de la grande industrie au petit commerce, il y avait, pour le moins, à cette époque, neuf cents voltairiens. Ce n'est pas qu'ils eussent lu Voltaire, mais ils savaient de lui qu'il avait beaucoup écrit contre les prêtres. C'était assez.

Fallait-il s'inquiéter grandement de ce vote ? Écoutons Louis Veuillot :

« Tout vient à point dans les desseins de la Providence. Il y a quelques années des mesures de persécution auraient peut-être obtenu quelques défections, puis le découragement, puis le silence. Aujourd'hui, il est temps de nous persécuter ; pour nous décourager, il est trop tard : à

(1) Au temps où mon frère voyait journellement M. Guizot, il lui demanda, le lendemain d'un grand discours de Berryer, ce qu'il pensait de l'orateur légitimiste : « C'est Frédérick Lemaître, très beau », répondit-il avec un sourire hautain. Ce Frédérick Lemaître était un acteur de mélodrame fort en vogue sur le boulevard. Dans la réponse du ministre, Louis vit l'adversaire plus que le juge.

Digitized by Google

quelque extrémité qu'on se porte, on ne réussira pas. Suivant la belle et profonde parole de M. l'abbé Dupanloup : l'*Église peut perdre des soldats, jamais des batailles*. Heureux les soldats qu'elle perd ainsi! Bienheureux ceux qui succombent pour elle ! Lorsque les chrétiens savent combattre, l'Église vit et Dieu est glorifié? »

Selon la loi du régime parlementaire, la question que venait de traiter et de trancher la Chambre des députés, reparut, le mois suivant, devant la Chambre des pairs. Les catholiques en furent heureux : ils allaient entendre un vengeur. Montalembert dénonça l'odieux et le ridicule de la conduite du gouvernement, puis la gravité, le danger, sous le rapport religieux et politique, des engagements que le ministère avait pris. Ce beau discours, écouté avec une attention soutenue, mit fort en colère le ministre de la justice et des cultes. Le doux M. Martin, devenu furieux, s'écria que M. de Montalembert manquait de charité en déclarant que toute la conduite du gouvernement dans ce grave débat avait été inconvenante, hypocrite et lâche. — Ce ne sont pas les mots qui ont tort, fit remarquer Louis Veuillot, ce sont les actes qu'ils caractérisent. Après cette protestation, le ministre, prenant soin « de rapetisser le débat afin de le mieux remplir », au lieu de s'attacher aux principes, énuméra les actes illégaux ou irréguliers des Jésuites :

1° Oubliant qu'ils n'étaient que *tolérés*, ils avaient eu l'audace de dénoncer un individu qui les avait volés et de paraître comme plaignants devant la justice (1); 2° deux d'entre eux (le P. Cahours (2) et le P. de Ravignan) dans des écrits imprimés s'étaient déclarés Jésuites, en

(1) Cet escroc, nommé Affenaer, avait capté la confiance des Jésuites de Paris, et était chargé de l'emploi de leurs fonds. Les feuilles libérales lui firent fête, croyant qu'il révélerait quelque chose ; il révéla tout ce qu'il y avait à révéler : rien.

(2) Auteur du livre : *les Jésuites, par un Jésuite*, ouvrage d'histoire et de polémique, vigoureux et calme.

Digitized by Google

ajoutant, au mépris de la législation existante, qu'ils avaient le droit de l'être; 3° bien qu'on ne pût en donner la preuve, ils usaient probablement de leur influence pour exciter les évêques et « certains écrivains laïques » à combattre l'Université et à nier l'autorité des articles organiques ajoutés par le pouvoir civil au Concordat.

Ces faits, quoique chargés de phrases redondantes, parurent légers au ministre lui-même. Pour leur donner du poids, il termina par une sortie violente contre Montalembert et tout le *parti catholique*. « Il a reproché au « noble pair, disait le lendemain Louis Veuillot, ses dis- « cours, ses écrits, ses voyages, ses *tendances;* il a ca- « lomnié ses actes et ses intentions : c'est à peine s'il a « voulu croire à la sincérité de sa foi. »

La réplique de Montalembert, vive, dure et loyale, ne calma pas le ministre... au contraire! Entendons le rédacteur en chef de l'*Univers*.

« Hier, M. Martin accusait M. de Montalembert d'être la cause de tout ce qui se passe. Plus encore pour rendre hommage à la vérité que pour satisfaire une modestie qui semble l'abuser sur l'importance de son rôle, M. de Montalembert a dit, ce qui est vrai, que la lutte où il a si utilement servi, n'avait été ni entamée ni poussée par lui. Il était absent lorsqu'elle a éclaté en présence de l'injurieux et alarmant projet de loi contre la liberté de l'enseignement présenté par M. Villemain. Avec tous les laïques qui ont parlé ou écrit dans cette grande cause, M. de Montalembert ambitionne de servir l'Église, il repousse comme une injure adressée à l'Église et à lui d'avoir voulu et pu la conduire.

« Ces loyales explications ont eu l'effet d'exciter en M. le Ministre des cultes une colère, ou, pour dire le vrai mot, une fureur qui a étonné tout le monde : M. Martin a l'habitude de paraître ému et même un peu exaspéré. Aujourd'hui nous croyons que c'était pour tout de bon, du moins a-t-il su donner à son jeu une perfection rare. Il

Digitized by Google

criait, il gesticulait, il frappait du pied, il pressait sa poitrine du haut en bas, il montrait le poing à M. de Montalembert, il se proclamait honnête homme, il revenait sur les célèbres douleurs qu'il éprouve lorsqu'il traduit les évêques en Conseil d'État, il s'emportait contre les Jésuites assez hardis pour dire leur nom et lui susciter des complications! »

Les journaux irréligieux firent bruyamment écho aux emportements du ministre. Louis Veuillot leur répondit par ce conseil :

« ... Espèrent-ils affaiblir la cause catholique en lui donnant le nom d'un homme? Ils s'abusent. On a voulu donner à cette cause le nom d'un parti, elle a grandi sous ce mensonge. On a voulu lui donner le nom d'un journal, bien moins important que le nom de M. de Montalembert, elle a continué de grandir. On lui a donné le nom proscrit des Jésuites, elle est devenue immense, et elle reste ce qu'elle est devenue : la cause de la religion, la cause de la liberté, la cause de l'avenir. Y changer quelque chose n'est plus au pouvoir de ses ennemis... Si des politiques subalternes... veulent ruiner le crédit de M. de Montalembert et de tous les catholiques qui marchent à sa suite ou à ses côtés, qu'ils consultent les réclamations de l'épiscopat et qu'ils fassent ce qu'elles demandent. Nous déposerons alors nos armes ou elles seront brisées dans nos mains (1). »

Victor Cousin ne pouvait laisser passer ce débat sans y mettre son mot et sa mimique. Voici la page que, dans son compte rendu, lui consacre Louis Veuillot :

« M. Cousin a commencé d'un ton dolent : il se meurt; il n'est sorti que pour observer ce qui se passe; il supplie ses collègues d'avoir pitié de lui et de permettre qu'il parle de sa place, car il va rendre l'âme : tout cela d'un air à fendre les rochers et avec une télégraphie qui fait

(1) *Mélanges*, t. II, p. 113.

Digitized by Google

sourire les pairs, les huissiers, les spectateurs. Le garçon qui porte l'eau sucrée va le dire à ses camarades; les portes s'entre-bâillent, de tous côtés des têtes curieuses viennent contempler les évanouissements de M. Cousin. Ces petites grimaces achevées, notre moribond entre en matière, et, d'une voix de stentor, pendant près d'une heure, il se livre aux emportements du zèle universitaire le plus fougueux. Ce qu'il dit, les sténographes seuls le peuvent redire; ce qu'il pense, c'est... qu'il faut chasser les Jésuites. M. Cousin avait gardé cet argument pour la fin, et la Chambre, qui ne s'était pas médiocrement divertie à le voir battre les buissons, est soudain devenue sérieuse et attentive. M. Cousin est l'ennemi des Jésuites; il le dit hautement, *au risque de tout ce qui pourra lui en arriver !* Un éclat de rire, une sorte de huée unanime a salué cette parole. Ç'a été la dernière punition de ce genre infligée à tant de bizarreries. »

Au total, toute cette discussion fut bonne. Elle ne pouvait empêcher l'iniquité que réclamait le parti universitaire, mais elle raffermit chez les catholiques l'esprit de combat. Le groupe des « concessionneurs » dut momentanément s'effacer.

Le Ministère, armé, contre son gré, d'un vote persécuteur qu'il avait misérablement accepté, devait agir. Le ferait-il par voie administrative ou par voie judiciaire? La première, laissant à M. Guizot pleine liberté de négocier avec « l'autorité spirituelle », eut nécessairement ses préférences. Déjà son négociateur, M. Rossi, était à Rome. Le choix d'un tel ambassadeur touchait à l'inconvenance, car Rossi était un sujet romain, expulsé pour cause politique; mais il avait beaucoup d'habileté, de finesse, un esprit gracieux et souple; il était membre influent de la Chambre des pairs, confident et familier de M. Guizot; on comprendrait au Vatican la nécessité de compter avec lui et il saurait se bien conduire.

Il se conduisit, en effet, habilement. Reçu avec froi-

Digitized by Google

deur, il eut tout de suite l'ennui de voir mettre à l'Index le *Manuel* ultra-gallican du procureur général Dupin, son ami. Il affecta l'indifférence et, en attendant que la question des Jésuites fût tranchée à Paris, il noua doucement les relations qui pourraient le servir, lorsqu'il faudrait frapper. Quelques ecclésiastiques français établis à Rome furent prompts à le seconder, notamment Mgr de Bonnechose, alors supérieur de Saint-Louis, notre église nationale, Mgr d'Isoard, le même qui, en 1844, avait reçu ou s'était donné mission officieuse de préparer la paix entre l'Église et l'Université; l'abbé Lacroix, l'abbé de Falloux (1). Après le vote du 3 mai, Rossi, plus pressé et plus hardi, demanda nettement au Saint-Siège de forcer les Jésuites à fermer les maisons et les noviciats qu'ils avaient en France. Il faisait cette demande non seulement au nom des lois anciennes et du vote qui venait de les rajeunir, mais aussi dans l'intérêt de la religion. A l'entendre, si la Chambre n'était pas obéie, tout était à craindre : des émeutes, des mesures légales de proscription contre tous les ordres religieux, et même un schisme.

A Rome, où la prudence donne du calme et empêche qu'on ne s'effraie trop vite, on écouta Rossi, sans beaucoup s'émouvoir. Cependant l'on reconnut qu'il faudrait faire quelque chose et on lui permit de le deviner. Il entendait à demi-mot. Il s'inclina. Le R. P. Roothan, général des Jésuites, le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, et le Saint-Père lui-même voulant savoir à fond ce que pensait en France le monde religieux, temporisaient. Il y avait des avis différents, mais pour sûr chez les Jésuites et parmi les catholiques agissants on était très désireux

(1) L'abbé Hiron, très informé, nous écrivait : « Rossi fait le chien couchant, ne se lasse pas de flatter tout le monde, déploie beaucoup d'adresse et gagne les hommes un à un. Déjà il a autour de lui un groupe assez compact. Les Français qui le suivent sont : d'Isoard, Vaure, Bonnechose, Lacroix; Falloux a fait la navette du camp Rossi au Gesù. »

Digitized by Google

de résister. Le provincial, le Père Rubillon, poussait résolument dans ce sens. Le Père de Ravignan, invoquant son titre d'ancien magistrat, demandait et on lui réservait dans la lutte un rôle actif. Si la justice venait et posait les scellés, il les briserait afin d'être traduit personnellement devant les tribunaux. Les feuilles religieuses de province et les groupes locaux formés en divers endroits demandaient également la résistance. Un comité de jurisconsultes que présidait M. de Vatimesnil et dont Berryer était l'un des appuis, avait tracé la marche à suivre. Les agents de l'administration ou de la justice trouveraient partout porte close. On ne céderait qu'à la force, etc.

Guizot et Martin (du Nord), convaincus que Rome donnerait des conseils pacifiques, ne s'inquiétaient guère de ces projets. Louis-Philippe, moins confiant, ou plus pressé d'en finir, cherchait à peser sur le Saint-Siège, en répétant au nonce, Mgr Fornari, les mêmes propos que Rossi tenait au cardinal Lambruschini. « Savez-vous, « lui disait-il, ce qui arrivera si vous continuez de laisser « marcher et de marcher vous-même dans la voie où l'on « est? Vous vous rappelez Saint-Germain-l'Auxerrois (1), « l'archevêché saccagé, l'église fermée pendant plusieurs « années. Vous reverrez cela pour plus d'un archevêché « et d'une église. Il y a, me dit-on, un archevêque qui a « annoncé qu'il recevrait les Jésuites dans son palais si « l'on fermait leur maison. C'est par celui-là que recom- « mencera l'émeute. J'en serai désolé, ce sera un grand « mal et un grand malheur pour moi et pour mon gou- « vernement. Mais, ne vous y trompez pas, je ne risquerai « pas ma couronne pour les Jésuites, elle couvre de plus « grands intérêts que les leurs. Votre cour ne comprend « rien à ce pays-ci, ni au vrai moyen de servir la religion. »

(1) Une insignifiante manifestation légitimiste y avait eu lieu en 1831 et de très graves désordres l'avaient suivie.

Digitized by Google

Dans ces paroles inquiètes et chargées de menaces il y avait, selon l'habitude du roi, plus de ruse que de sincérité. Le nonce le voyait très bien et on le vit aussi à Rome. Grégoire XVI, quoique porté aux arrangements, quand la politique était en cause, repoussa l'appel qui lui était fait et répéta tranquillement à Rossi qu'il devait s'arranger avec le général des Jésuites et pouvait voir le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État. Ce n'était pas de quoi décourager l'envoyé du gouvernement français. Il réduisit ses demandes et pressa le cardinal Lambruschini de faire comprendre au Révérend Père Roothan que l'intérêt de son ordre lui commandait de les accepter (1).

Tandis que ces choses se passaient à Rome, les hommes du mouvement religieux en France étaient dans une anxiété profonde, irritée, enfiévrée; ils arrivaient à se persuader que tout serait perdu si la moindre concession était faite. On voulait une lutte qui eût du retentissement; on aspirait, comme moyen de salut, à la persécution. C'est le moment, je crois, où le parti catholique fut le plus surexcité. Des nouvelles contradictoires ne cessaient de courir. Un jour, d'après « les informations les plus sûres », les Jésuites faiblissaient et, tout de suite, ils étaient honnis; le lendemain, d'après d'autres informations venant « des meilleures sources », ils repoussaient toute idée d'accommodement et on les glorifiait. Il faut ajouter que ces nouvelles variées et les commentaires qu'elles soulevaient n'épargnaient pas toujours le Pape. On était prompt, très prompt à le soupçonner d'écouter avec trop de complaisance les gouvernements.

On crut un beau jour que Rome allait implicitement encourager, sinon commander la résistance. Grégoire XVI,

(1) L'abbé Chéruel, correspondant de l'*Univers*, qui se renseignait au Vatican et près du général des Jésuites, écrivait à Louis Veuillot : « Jamais M. Rossi n'a parlé avec le général, ce qui a été convenu l'a été entre Rossi et le cardinal Lambruschini parlant au nom du Père Roothan. »

Digitized by Google

tout en renvoyant Rossi au cardinal secrétaire d'État et au général des Jésuites, avait soumis à la congrégation cardinalice, dite des affaires ecclésiastiques extraordinaires, la demande du gouvernement français. Il y eut examen, discussion, et la Congrégation, qui comptait douze cardinaux, répondit à l'unanimité que le Saint-Siège ne devait concourir en aucune manière à la suppression des Jésuites en France. Cette réponse, ou mieux, cette décision fut acceptée du Saint-Père. L'*Univers*, informé de ce premier résultat, le crut définitif, l'annonça dans son numéro du 2 juillet et se pressa d'ajouter que « dès ce moment la mission de M. Rossi était terminée ». La nouvelle était vraie, mais la conclusion que lui donnait le journal était fausse, et la joie dont elle avait rempli les catholiques fut de courte durée. Trois jours plus tard, la *Presse* annonçait le succès de Rossi et le *Messager*, feuille officieuse du soir, publiait la note suivante :

« Le gouvernement du roi a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La congrégation des Jésuites cessera d'exister en France et va se disperser d'elle-même ; ses maisons seront fermées et ses noviciats dissous. »

Cette note, qui forçait les choses, fut prise à la lettre. Quel abattement chez les uns, quelle colère chez les autres, quelle déception chez tous !... Je prends dans les papiers de Louis Veuillot deux pages qu'il écrivit pour lui-même le soir de ce mauvais jour :

« 5 juillet 1845.

« La *Presse* annonça la première ce matin le succès de la mission de Rossi. Mon frère et Taconet coururent chez les Pères, qui leur dirent n'avoir rien reçu. A deux heures, du Lac, l'abbé Hiron, Taconet et mon frère étaient réunis dans ma chambre. L'abbé Hiron avait vu Mgr Fornari au sujet d'un article de l'*Ami de la Religion* (1). Désolé de

(1) Article favorable aux concessions.

Digitized by Google

l'inconvenance de l'abbé Veyssière et alarmé des bruits qui couraient, le nonce s'indignait de n'avoir rien reçu et d'être si peu écouté à Rome. Il tremblait que la cause ne fût abandonnée dans un intérêt politique; il admirait la ferveur et la foi des chrétiens qui venaient de toutes parts le consulter.

« Comme il n'y avait rien de positif et que d'ailleurs nous étions sûrs de l'avis de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, nous nous livrions à l'espérance, lorsque mon frère, qui était sorti sur un coup de sonnette pour avertir qu'on ne nous dérangeât point, rentra tout pâle, une lettre à la main, et nous dit : Tout est fini; la *Presse* a raison. Il tenait le billet que venait de m'écrire le P. de Ravignan pour me confirmer la note de la *Presse*. Du Lac le lut à haute voix, chacun le voulut voir, et nous fûmes consternés. L'abbé Hiron se promenait à grands pas dans ma chambre, du Lac et mon frère avaient des larmes dans les yeux; Taconet cherchait quelque prétexte d'espérance qu'il détruisait lui-même aussitôt; pour moi, il me semblait qu'on me révélait tous les malheurs de l'avenir. Après avoir mesuré les conséquences de cet acte, l'abbé Hiron courut chez le nonce; je me rendis avec Taconet chez les Jésuites. Du Lac resta avec mon frère pour répondre à l'*Ami de la Religion*.

« Je trouvai le P. Guidée et le P. Maillard, provincial de Lyon, qui causaient avec M. de Montalembert. La nouvelle leur avait été apportée par M. de Barthélemy, qui la tenait de M. Guizot et de M. Decazes. Montalembert venait de l'apprendre. — C'est, dit-il, la seconde édition de la destruction de l'Ordre; ces coups-là ébranlent la confiance. Le P. de Ravignan, qui entra bientôt, essaya de le calmer et dit qu'il faudrait obéir, mais cela ne faisait question pour personne, seulement on songeait aux conséquences en Suisse, en Belgique et dans le monde entier. Que ce soit Rossi qui ait obtenu cela! disait le P. de Ravignan. Du reste, ces trois Pères étaient calmes et pleins de courage.

Digitized by Google

« Tout à coup, nous voyons entrer l'abbé Hiron qui nous dit : Ce n'est pas vrai, et il nous montre une lettre qu'il vient de recevoir de Rome, dans laquelle l'abbé Chéruel, qui nous a toujours très bien renseignés, lui affirme que Rossi a échoué, qu'il n'a reçu ni réponse officieuse, ni avis officieux conforme à ses désirs. Cette lettre nous ramène encore à l'espérance, et, quoique persuadés qu'il y a quelque chose, nous partons contents, après avoir arrêté ce qu'il faudrait dire dans l'*Univers*.

« Notre illusion fut de courte durée; le soir, à neuf heures, arriva le *Messager*, contenant la déclaration officielle de la dissolution de la Compagnie. Il y avait là M. d'Alzon, vicaire général de Nîmes, du Lac, l'abbé Hiron, Taconet, Barrier, mon frère, H. de Riancey, Ourliac et moi. Le pauvre Ourliac ne comprenait pas grand'-chose à notre tristesse et faisait fort malheureusement de tristes plaisanteries. Riancey nous impatientait en soutenant que cela ne pouvait pas être. Je me retirai pour faire un bout d'article et nous nous désolâmes à loisir, bien déterminés cependant à ne pas abandonner le combat qui va désormais peser d'une manière si accablante sur nous. J'avais d'abord fait deux mots, n'exprimant que notre tristesse et notre soumission. Du Lac pensa qu'il fallait se montrer moins abattu et je me rangeai à son avis. L'abbé d'Alzon me fit ajouter le souvenir des ordonnances de 1828; du Lac écrivit lui-même, suivant mon conseil, un petit mot sur l'*Ami de la Religion*, et je satisfis un peu ma colère en répondant à une odieuse attaque de la *Gazette*. L'abbé Hiron était parti le cœur navré. Voilà comment nous passâmes de l'inquiétude à l'espoir et de l'espoir à la plus amère tristesse dans cette triste journée. »

Montalembert avait rédigé, pour l'*Univers*, une note que mon frère écarta, la trouvant trop sèche et de nature à provoquer des questions embarrassantes. Voici ce qu'il dit dans le numéro suivant :

Digitized by Google

« Des lettres de Rome, en date du 29 juin, sont arrivées hier à Paris. M. Rossi n'a obtenu de Sa Sainteté qu'un refus positif. Il s'est alors adressé au R. P. Général des Jésuites; et là, il paraît qu'un pur amour de la paix lui a fait obtenir, probablement sous toutes réserves, des concessions dont nous ne connaissons pas l'étendue.

« Telle est la vérité. La note publiée par le *Messager* a pu, grâce à l'ambiguïté de la rédaction, faire croire des choses qu'elle ne dit pas. Le but de la mission de M. Rossi a *été atteint* en ce sens que les Jésuites français peuvent, sur l'ordre de leur général, renoncer à l'usage d'une partie de leurs droits de citoyens, ne pas plaider, se disperser même, il n'importe. Mais le ministère semblait annoncer une intervention du Saint-Siège; tout le monde y a été trompé, et nous l'avons cru nous-mêmes. Or, le Saint-Siège a refusé d'intervenir en aucune manière; il n'a donné ni ordre ni conseil; il a complètement abandonné la cause au jugement du R. P. Général. »

Suivaient quelques lignes en l'honneur des Jésuites, toujours obéissants et confiants en l'avenir.

C'était la vérité telle que nous la connaissions alors; mais n'y avait-il pas des dessous?

Le mot de l'*Univers* sur le dénouement dont se félicitaient Louis-Philippe et ses ministres déplut au cardinal-ministre sans plaire au R. P. Roothan. Le correspondant de l'*Univers*, après avoir pris langue à la Secrétairerie d'État et au Gesù, en informa Louis Veuillot et lui dit: « Voici toute la pensée de Rome : céder à l'orage, gagner du temps et pour cela faire le moins de bruit possible... Dans cette situation, je vous recommande instamment de peser toutes vos paroles à l'endroit de Rome, en un mot d'observer votre langage plus que jamais... Soutenez que le Général a l'initiative de tout ce qui sera fait, vous ne serez pas démenti, mais sachez pour vous diriger que, cependant, il n'a pas été tout à fait libre... Le provincial,

Digitized by Google

qui retourne à Paris, vous dira tout ce que je ne vous dis pas. »

Le P. Rubillon, en remettant cette lettre à mon frère, lui apprit que Rossi demandait que les concessions faites fussent élargies. « Nous nous exécutons, ajouta-t-il, à « Saint-Acheul, Laval, Toulouse, Avignon, comme à « Lyon et à Paris, sans savoir si ces sacrifices nous pro- « fiteront devant les hommes. » Les craintes du P. Provincial ne furent pas justifiées et les sacrifices n'allèrent pas plus loin.

Plusieurs évêques avaient écrit au Pape en faveur des Jésuites, lui disant que ces religieux rendaient de grands services, et protestant contre les dénonciations ou plaintes dont ils pouvaient être l'objet. De ce nombre étaient Mgr Parisis et Mgr Clausel de Montals. Le Pape répondit par lettre confidentielle à chacun d'eux, mais seulement après que le succès de Rossi eut été annoncé. Mgr Parisis communiqua la réponse qu'il avait reçue à Louis Veuillot, avec la précaution, par crainte des indiscrétions de la poste, de n'en pas nommer l'auguste auteur :

« Je reçois à l'instant même (28 juillet) de Rome, une lettre d'un *très haut personnage* qui me dit, de science *très certaine*, que pour l'affaire des Jésuites aucune négociation officielle n'a eu lieu avec le Saint-Siège et que si le Saint-Siège eût eu à se prononcer il l'eût fait *avec la modération et la fermeté qui lui sont dictées par sa mission divine*. On ajoute que les Jésuites ont *décidé spontanément* qu'ils aviseraient aux *moyens d'apaiser l'orage sans cesser de faire le bien*. Je vous donne confidentiellement ces détails les plus authentiques qui soient venus de Rome depuis la fameuse alerte, non pour que vous leur donniez aucune publicité dans leur forme originelle, mais pour vous diriger vous-mêmes quand vous avez à écrire sur ce sujet... »

Mgr Clausel de Montals faisait à mon frère une semblable communication et lui disait :

Digitized by Google

« J'ai reçu avant-hier (31 juillet) une lettre du Pape, signée de sa main... Elle dit que le Saint-Père approuve notre zèle pour la défense des Jésuites, que, dans les occasions où cette Compagnie aura besoin de son secours, cet appui ne lui manquera pas. Ensuite on nous fait observer que la prudence doit être la modératrice de toutes nos actions et de toutes nos vertus. Et le Pape ajoute : « *Gratissimum mihi fuit cognoscere...* » Il m'a été très agréable de savoir que le général des Jésuites avait de lui-même *spontanément* réglé sa conduite sur cette maxime, afin de calmer l'irritation, etc... Quoi qu'il en soit, ayons confiance; la mienne est inébranlable. C'est un sentiment dont je suis pénétré jusqu'au fond de l'âme. »

On a beaucoup écrit sur cette affaire et j'ai là tout un gros dossier où je pourrais encore trouver de l'inédit. Je ne l'essaierai point. Ce serait m'écarter de mon sujet. Je veux me borner à l'indispensable. Rossi, repris sévèrement par le Saint-Siège sur la dépêche où il avait annoncé et grossi son succès, déclara, avec des protestations de vifs regrets, que le texte donné n'était pas le sien. Il avait simplement dit que la Compagnie de Jésus allait d'elle-même se disperser, fermer ses noviciats et prescrire à ses membres de vivre comme des prêtres ordinaires. Ces explications et d'autres encore n'étaient ni tout à fait fausses, ni tout à fait vraies. Au total, après des négociations laborieuses où le cardinal Lambruschini avait eu le double rôle d'intermédiaire et de conseiller, il avait été convenu qu'une concession réduite serait faite au gouvernement français. Ne fallait-il pas que celui-ci, ayant promis à la Chambre de persécuter les Jésuites, pût au moins les gêner! « Nous devons tâcher de nous effacer, écrivit le R. P. Roothan aux supérieurs français, et expier ainsi la trop grande confiance que nous avons eue à la belle promesse de liberté qui se trouve dans la Charte et qui ne se trouve que là ». Les Jésuites se dispersèrent momentané-

Digitized by Google

ment, logeant, ceux-ci chez des amis, ceux-là dans des appartements provisoires; les noviciats de Saint-Acheul et de Laval furent fermés; puis on attendit, sans plus se cacher mais sans bruit, les événements (1).

En fait, et si l'on juge les choses sur leurs suites, le mal ne fut pas très grand. Après réflexion, on put même y trouver, au point de vue étroit des choses du jour, un certain avantage en ce sens que, la question des Jésuites étant écartée, la question de la liberté de l'enseignement effrayait moins le bourgeois conservateur. Lacordaire fit valoir cette raison que beaucoup de « sages » acceptèrent. Mgr Parisis, lui-même, en tira un argument. « Maintenant, écrivit-il, que le gouvernement ne peut plus nous confondre avec les Jésuites, s'il continuait à forger des chaînes pour nos consciences... combien notre résistances en deviendrait plus manifestement légitime, notre position plus puissante et surtout nos réclamations mieux comprises! » C'était vrai et l'on pouvait dire : A quelque chose malheur est bon; mais au point de vue des principes que défendait le parti catholique et de l'attitude belliqueuse qu'il avait prise, c'était un déplorable affaiblissement... Comment! nous parlions sans cesse et très haut de résister, de faire valoir nos droits de citoyens,

(1) De tous les ecclésiastiques français alors établis à Rome celui qui servit avec le plus de zèle et d'habileté Rossi fut Mgr de Bonnechose, supérieur de notre église nationale, Saint-Louis des Français, et bientôt évêque de Carcassonne. Cela résulte de sa *Vie* écrite sur ses notes par Mgr Besson, évêque de Nîmes.

D'après ce récit, qui n'est pas en tout d'accord avec d'autres, non moins autorisés, il faudrait voir en Mgr de Bonnechose la cheville ouvrière des négociations. Ce serait sur ses instances que le Pape aurait enfin reçu Rossi et fait assez bon accueil à ses demandes; ce serait également lui qui aurait décidé le T. R. P. Roothan aux concessions dont le gouvernement français se contenta. L'*Univers* le traita alors en ennemi et il s'en souvint longtemps. Cependant un beau jour il écrivit à Louis Veuillot : Soyons amis, et ils le furent... à peu près. (Voir la *Vie du cardinal de Bonnechose*, par Mgr Besson, t. I, p. 253-260.)

Digitized by Google

de tout braver, et devant la première menace sérieuse nous disparaissions sans risquer même un appel aux lois! Quelle chute!

Louis Veuillot souffrit beaucoup de ce dénouement « doublement malheureux, disait-il : malheureux pour la « liberté, malheureux pour la religion ». Cependant il ne fut pas de ceux qui jugèrent avec amertume et colère la conduite du R. P. Roothan, du cardinal Lambruschini et de Grégoire XVI. Il aurait, certes, voulu qu'on ne cédât rien; mais le jour où les concessions furent faites, il se dit que si le général des Jésuites les avait consenties, dans la conviction de se conformer aux intentions du Pape, tous devaient s'y résigner sans arrière-pensée, et il s'y résigna. Homme d'obéissance, il ne se croyait plus le droit de blâmer quand Rome avait tout au moins laissé faire et gardait un silence qui valait ou, mieux, qui était une approbation.

Digitized by Google

CHAPITRE III

POLÉMIQUES RELIGIEUSES ET PRÉOCCUPATIONS LITTÉRAIRES. — CHANGEMENTS A L'*UNIVERS*. — LE COMTE CHARLES DE COUX ET LOUIS VEUILLOT. — PAMPHLETS CATHOLIQUES DE CORMENIN. — MÉMOIRE CONFIDENTIEL DE Mgr PARISIS AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — SITUATION DU PARTI CATHOLIQUE. — LETTRES DE LOUIS VEUILLOT. — VIE INTIME.

Après la question des Jésuites portée sur tant de terrains et que Louis Veuillot traita sous toutes ses faces, quantité d'affaires importantes soulevèrent des débats de presse auxquels il dut prendre grande part. J'indique en passant une campagne des plus graves sur les choses religieuses de Russie. C'est l'année où l'on connut les abominations commises, avec l'approbation du gouvernement russe, contre les Basiliennes polonaises de Minsk; l'année où le czar Nicolas Ier vint à Rome et reçut du Pape de solennels avis. Louis Veuillot fit sur ces événements divers articles, dont trois seulement : *Les religieuses de Minsk, — Du respect que méritent les princes persécuteurs*, — *Le czar Nicolas à Rome,* sont reproduits dans les *Mélanges.* Il eut à ce propos une polémique assez vive avec le directeur de la *Quotidienne*, M. Laurentie, très catholique, mais aussi très royaliste, et qui, voyant en Nicolas le représentant le plus puissant de la monarchie,

Digitized by Google

voulait douter de sa complicité dans les attentats commis à son ombre, et demandait que, même en les lui attribuant, on ne fît rien contre la Majesté royale.

Quels que fussent ses travaux, ses préoccupations, ses tristesses, Louis aimait trop la littérature pour ne pas lui donner un peu de son temps. Écarter une heure ou deux la rude besogne du journal afin d'écrire une fantaisie, vers ou prose, c'était pour lui une distraction, un repos, un besoin. Je dois reconnaître qu'il y cédait quelquefois inopportunément. S'il m'arrivait de le lui faire remarquer, il me rappelait avec une contrition narquoise qu'il avait toujours aimé et pratiqué plus ou moins l'école buissonnière. Que répondre à si bonne raison? Du reste, quand, aux heures de lutte, il s'arrêtait pour rimer, ses vers étaient généralement des vers de combat, écho des choses du jour. Par exemple la satire sur la *Henriade* publiée dans ses *Œuvres poétiques,* avec cette date : 1858, remonte, comme premier jet, au temps où M. Thiers, signalant à sa clientèle bourgeoise et universitaire les cléricaux, s'écriait : « Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là ». Après avoir noté dans ce poème ennuyeux des lieux communs étalés en « vers de bureau », Louis ajoutait :

Longtemps j'ai médité : qu'aiment-ils là dedans,
Eux-mêmes les bourgeois, eux-mêmes les pédants?
Ils en sont assommés. Toute humaine figure,
Sitôt le livre ouvert, baille à toute envergure,
Nature ainsi le veut, dame Césure aussi,
Mais nos hommes de goût n'en prennent pas souci.
Eh! qu'importe? Voltaire, en ces ingrates rimes,
Contre Rome et le Christ a fourré cent maximes;
Lorsqu'il semble prier, de son rictus malsain,
Avec dévotion sort un souffle assassin.
Le bourgeois le respire, et, charmé, se raisonne :
« Il peut bien m'ennuyer, pourvu qu'il m'empoisonne! »

De cette date aussi sont quelques-unes des « bluettes » très littéraires qui ont paru dans les *Historiettes et fan-*

Digitized by Google

taisies ou dans les *Œuvres poétiques*. Néanmoins c'est peut-être le temps où le polémiste domina le plus chez lui l'homme de lettres.

Le propre des arrangements boiteux est d'amener une situation qui, sans donner la paix, tempère les hostilités, et surtout amollit les courages. C'est l'effet que produisit le succès relatif obtenu obliquement par le gouvernement français dans l'affaire des Jésuites. Ceux-ci furent encore attaqués, mais avec moins de passion, et c'est aussi avec moins d'entrain qu'on les défendit. En soi, cela était acceptable. Malheureusement le zèle ou plutôt la confiance des troupes catholiques en souffrit; il y eut comme un engourdissement de l'action. Ce fut d'ailleurs momentané. Les élections générales de 1846 devaient bientôt réveiller ceux que la lassitude, née du découragement, semblait gagner.

Quant à la crise de l'*Univers* suscitée par la coalition Montalembert-Lacordaire-Dupanloup, etc., elle eut une conclusion équivoque. Sauf Lacordaire, les membres de ce comité incohérent avaient été à peu près d'accord avec Louis Veuillot sur toute l'affaire des Jésuites. On avait donc marché ensemble et, comme au moment de l'orage il n'y avait pas eu précisément rupture, on pouvait penser que les choses resteraient en l'état. Mais Montalembert, froissé, gardait de la mauvaise humeur et l'abbé Dupanloup, déçu, demeurait foncièrement hostile. D'autre part, Taconet, n'entendant pas se laisser exproprier et devenir simple bailleur de fonds d'une organisation qui, très probablement, tuerait son journal, avait poursuivi ses négociations avec M. de Coux, et de ce côté l'affaire s'était arrangée.

Louis Veuillot, s'en tenant à ce qu'il avait dit tout d'abord à Taconet, comme à Montalembert et à Foisset, refusa jusqu'au bout de rester rédacteur en chef avec pleins pouvoirs de fait comme de droit. Ce n'était point qu'il

Digitized by Google

craignît les responsabilités ; mais, outre qu'il voulait n'avoir plus de telles affaires, il espérait par son abdication ramener complètement Montalembert, contenter le P. de Ravignan, écarter l'abbé Dupauloup. Quant à Lenormant qui, malgré son mérite, comptait peu, et à Lacordaire, il les croyait presque indifférents au résultat quel qu'il fût. Le comte Charles de Coux, homme de savoir, de talent et d'expérience, ancien rédacteur important de *l'Avenir*, l'un des trois condamnés de l'École libre, ayant de l'âge et réputé pondéré, lui paraissait convenir très bien à la situation. Il joindrait à l'avantage de n'avoir été mêlé en rien aux polémiques du journal, celui de n'être pas le premier venu. Vieux soldat de la cause, il reprenait du service pour faire cesser de fâcheuses dissidences. Tous pouvaient l'accepter.

M. de Coux, à la fois galant homme et homme avisé, n'avait accepté qu'à la condition que Louis Veuillot resterait en pleine activité et prendrait le titre de rédacteur en chef *adjoint*. Louis trouvait ce titre baroque et prêtant quelque peu à rire. Néanmoins, voulant se montrer de bonne composition, il l'accepta. Je crois bien, du reste, qu'il ne s'en fit honneur qu'une fois. Ce fut pour signer l'article où il présenta M. de Coux aux lecteurs de l'*Univers*. Il leur donna cette nouvelle le 12 août 1845 :

« M. Charles de Coux, ancien professeur d'économie politique à l'université catholique de Louvain, devient rédacteur en chef de l'*Univers*.

« Parmi les catholiques de France qui s'occupent des affaires de la religion, il en est peu dont le nom de M. de Coux ne soit connu ; tous ceux qui le connaissent l'honorent. Il nous suffirait de l'inscrire en tête de notre œuvre pour inspirer une entière confiance à ces anciens amis qui nous sont restés si fidèles, à ces abonnés nouveaux, dont le nombre, depuis deux années, s'est accru bien au delà de nos espérances. Mais les relations cordiales qui ont toujours existé entre l'*Univers* et ses lecteurs nous permettent de

Digitized by Google

nous étendre avec quelque détail sur une adjonction qui nous est précieuse à tant de titres. Il se passe d'ailleurs de telles choses en ce moment dans la presse politique et marchande, de telles discussions y éclatent, que nous trouvons plaisir et profit à rappeler quel est l'homme que nous appelons à nous diriger. Profitons, pour parler de lui selon notre cœur, de l'occasion que nous offre son absence et des derniers moments d'une autorité que nous allons, avec une satisfaction profonde, remettre entre ses mains.

« En 1831, M. de Coux figurait de la manière la plus active et la plus sérieuse, parmi ces brillants rédacteurs de l'*Avenir,* si remarquables par leurs talents, si respectables par leur zèle, et plus tard si glorieux par leur soumission. Il fut l'un des trois maîtres de l'*École libre,* et, comme tel, il comparut à la barre de la cour des pairs, entre les deux complices illustres qu'une même foi lui avait donnés et qu'un même jugement frappa. Lorsqu'une condamnation bien autrement grave atteignit ensuite l'*Avenir*, M. de Coux se soumit tout d'abord; mais, à l'exemple de ses collaborateurs, les Gerbet, les Montalembert, les Lacordaire, les Eugène Boré, les Rohrbacher, chrétiens d'élite qui ont tant aimé l'Église et la liberté, et qui les ont si obstinément servies, en montrant son obéissance, il garda son courage et sa foi, comprenant, comme eux, qu'on ne l'avait pas éclairé pour le condamner à l'inutilité. En effet aucun d'eux n'est resté oisif. On sait ce qu'ils ont fait; on sait quelles œuvres utiles, resplendissantes, bénies, sont sorties de leurs fidèles mains. C'est depuis lors que M. l'abbé Rohrbacher a écrit les vingt premiers volumes de sa magnifique histoire universelle de l'Église; que M. l'abbé Gerbet a composé ce beau livre où revivent les saintes splendeurs de Rome; que M. Boré, missionnaire et voyageur, a relevé tout seul, dans le fond de la Perse, l'espérance des catholiques et l'honneur chrétien du nom français; que M. l'abbé Lacordaire a renouvelé l'ordre

Digitized by Google

des Frères Prêcheurs et est devenu, à côté du P. de Ravignan, l'orgueil de la parole apostolique ; que Dom Guéranger, leur ami, sinon leur collaborateur, a restauré de ses mains deux fois pieuses et les cloîtres studieux de Saint-Benoît et les antiques liturgies ; que M. de Montalembert a publié l'histoire de sainte Élisabeth, préparé l'histoire de saint Bernard et déconcerté les adversaires de l'Église par une éloquence toute nouvelle dans les parlements...

« Dans une sphère plus humble, M. de Coux a aussi cultivé son champ, formé sa moisson. En 1834, la haute confiance des évêques de la Belgique utilisa dignement son dévouement inaltérable et son vaste savoir. Chargé d'une chaire à l'université catholique de Louvain, il y a professé l'économie politique pendant onze années et, par la solidité universellement reconnue de ses leçons, il est devenu en quelque sorte, suivant l'expression du *Journal de Bruxelles,* un des fondateurs de cette université justement célèbre, où sa retraite excite aujourd'hui les plus honorables regrets. »

Louis rappelait ensuite que M. de Coux était un économiste chrétien et qu'il avait déjà donné quelque concours à l'*Univers,* puis il ajoutait :

« Sous tous les rapports, donc, M. de Coux nous était signalé comme un guide excellent. Esprit ferme et modéré, cœur fervent, âme vraiment catholique, toujours plein d'abnégation et jaloux seulement d'accomplir le bien, tout le désignait à notre choix. Nous n'avons pas craint de lui offrir un poste plus important à nos yeux, mais de toutes les manières infiniment moins avantageux que celui qu'il occupait. Il a répondu à notre appel, parce que nous avons incontestablement besoin de lui, et il rentre dans la rédaction de l'*Univers,* de la même façon, grâce à Dieu! qu'y restent tous ceux qui la composent, en sacrifiant son repos et ses intérêts. Une raison l'a décidé : nous succombions et notre œuvre avec nous, sous l'importance des événements; nous étions devenus trop fai-

Digitized by Google

bles et par le talent et par la position, et par l'expérience et par le nombre, pour suffire même aux exigences de notre succès. Nous avons dit, vers la fin de l'année dernière, que le chiffre de nos abonnés s'était rapidement élevé de dix-huit cents à six mille. La situation est encore meilleure aujourd'hui, mais cette situation, nous n'avons jamais eu la vanité de croire que nous l'eussions faite nous-mêmes et nous reconnaîtrions plus volontiers que nous en avons retardé les progrès. »

Louis Veuillot indiquait ici les obligations d'un journal catholique et les difficultés diverses qu'il peut trouver à les remplir, « tant celles qui éclataient au jour, et sont « visibles à tous les yeux, tant celles bien autrement vives « qui sont particulières à l'*Univers,* angoisses contre les- « quelles la foi seule peut nous défendre et dont le secret « reste dans nos consciences et dans le cœur troublé de « nos plus chers amis! » Il ajoutait :

« Nous ne nous sommes adressés à M. de Coux qu'après mille hésitations, tant il nous semblait improbable, même le connaissant, qu'ayant si bien gagné le droit de se tenir à l'écart, il pût consentir à rentrer dans la mêlée. Son dévouement n'a considéré que les besoins et le péril d'une œuvre qui lui était déjà chère. La seule difficulté a été de lui faire accepter le premier rang. Nous voulions qu'il fût notre chef, il voulait n'être que notre compagnon et notre ami.

« Grâce à cette adjonction, l'*Univers,* après des embarras de toute nature, après des épreuves de tout genre, après avoir manqué d'argent, de rédacteurs et même, jusqu'à un certain point, d'espérance, triomphant de tout par l'unique force des vérités qu'il aspire à défendre, est aujourd'hui constitué définitivement et solidement... Quant à la pensée du journal, elle restera ce qu'elle est...

« Louis Veuillot,

rédacteur en chef adjoint. »

Digitized by Google

Que de gens dans la presse et même parmi les abonnés de l'*Univers* durent croire en lisant ces lignes que Louis Veuillot faisait contre mauvaise fortune bon cœur! Cependant, on l'a vu par ses lettres à Foisset, sa sincérité était absolue. Cet arrangement répondait à ses désirs. Il y voyait plus de force pour le journal et en attendait l'union plus étroite des catholiques militants. Si, au début, il n'avait guère visé que ces deux résultats, un troisième, entrevu depuis, adoucissait considérablement la part du sacrifice : il serait presque libre. Ayant moins « d'articles de fond » à faire, étant délivré des soucis de la surveillance générale, il pourrait accorder plus de temps aux questions de littérature. Déjà des volumes de fantaisie et de propagande fleurissaient dans sa tête. Il songeait à écrire enfin le *Frère Christophe*, *l'ami du peuple,* ce livre dont il avait eu l'idée en Algérie et où il comptait parler de tout. C'eût été la contre-partie du *Juif-Errant*. Je rappelle qu'il en avait conçu le plan trois ans avant que M. Sue n'eût commencé son infect ouvrage. Que de fois il s'est reproché de n'avoir pas trouvé le temps d'écrire ce livre-là!

M. de Coux prit possession du journal vers la fin d'août. Louis, dont les événements avaient retardé le voyage de noces, partit avec Mathilde pour la Suisse et la Savoie. Ce fut la période particulièrement douce des « temps heureux ».

Bientôt il dut craindre que l'arrangement auquel il avait poussé en vue de rétablir et d'assurer l'union entre catholiques ne donnât point ce fruit. Il ne pouvait plus être question d'imposer à l'*Univers* un comité de direction et de confiscation, ayant Taconet pour caissier et Louis Veuillot pour scribe, chargé de mettre au net, en bon style, les idées d'autrui, fussent-elles contraires aux siennes. Mais les sentiments qui avaient dicté cette entreprise persistaient chez deux au moins de ceux qui l'avaient lancée. Montalembert gardait l'idée de ses droits supérieurs et Dupanloup le pressait toujours d'en user. Celui-

Digitized by Google

ci, qui déjà avait mis la main sur celui-là, pensait évidemment que le jour où son puissant et difficultueux ami serait le maître de la grande feuille catholique, il en aurait lui, Dupanloup, le gouvernement. Calcul juste. Montalembert, très volontaire et passionné d'indépendance, a toujours subi, avec des mouvements de révolte, le joug de quelqu'un. Quiconque étudiera de près les luttes où il a pris part et les hommes auxquels il fut mêlé, reconnaîtra ce trait de son esprit. Il y gagne qu'on doit le croire sincère même lorsque ses paroles et ses écrits manquent de justice et appellent des rectifications. Si d'autres ont pu tromper les gens par calcul, il se trompait, lui, et propageait son erreur par passion.

Ces difficultés de caractère n'étaient pas le seul obstacle que la présence de M. de Coux dût mettre à la pleine réconciliation. Louis Veuillot et Taconet s'étaient fait illusion en croyant que Montalembert et Lacordaire donneraient volontiers la main à ce vieux frère d'armes, resté fidèle au drapeau. Ni l'un ni l'autre ne l'aimaient. Il avait été plus sage qu'eux à l'*Avenir* et, maintes fois, en sa qualité de doyen d'âge, il s'était permis de les blâmer. Tous deux aussi savaient, par expérience, que, très courtois quant à la forme, il résistait ferme quant au fond. A ces raisons de lui faire froide mine s'en ajoutait une autre plus sérieuse : N'était-ce pas contre eux qu'il entrait à l'*Univers?* Pour une cause d'autre sorte, le R. P. de Ravignan ne souriait pas non plus à cet arrangement; il pouvait croire que, si le comte de Coux devenait tout à fait le maître à l'*Univers*, la Compagnie de Jésus n'aurait plus là un appui tout dévoué et très chaleureux. Les Jésuites n'avaient pas aimé l'*Avenir,* et les anciens de l'*Avenir,* sauf Montalembert, se le rappelaient généralement un peu trop. En somme, si le danger de guerre immédiate cessa, il n'y eut pas entente cordiale. On marchait dans la même voie, des relations personnelles étaient maintenues; la confiance manquait. Ainsi, vers ce

Digitized by Google

temps, M. Dupanloup donna, au petit séminaire, un grand dîner de « rapprochement » où nous étions, mon frère et moi, mais où M. de Coux n'avait pas été invité. Paix boiteuse et armée! Grâce à la réserve habile et généreuse de l'*Univers,* l'ennemi commun ne le vit point.

C'est au moment où le parti catholique subissait ses tiraillements et essuyait une défaite sur la question des Jésuites que M. de Cormenin (Timon) vint, par deux pamphlets charmants, l'aider, non comme un des siens, mais en ami de la liberté. Seul du vieux parti libéral, il prit crânement cette attitude. Il était dans le plein de son talent et de sa renommée. Louis l'avait malmené autrefois dans les feuilles philippistes à propos de ses écrits contre le roi et la liste civile. Ce souvenir ne pouvait les gêner ni l'un ni l'autre; et quand Timon, armé de son *Oui et Non,* se présenta chez mon frère en lui disant : « Je ne suis pas absolument des vôtres, néanmoins je viens combattre avec vous », il fut reçu en ami. C'était un auxiliaire précieux. Par lui, les revendications catholiques, enveloppées d'adhésions à la liberté, atteignaient un milieu où jusqu'alors on les avait condamnées sans vouloir les connaître.

Dans son *Oui et Non*, Cormenin opposait, avec verve, bon sens et logique, la conduite des libéraux à leurs principes. Il les montrait, se déclarant gallicans sans être chrétiens et sans savoir ce qu'ils disaient, invoquant en tout la liberté et ne cessant de la combattre sur le terrain religieux. Ses anciens amis l'attaquèrent; Louis Veuillot le défendit. La question lui plaisait et l'homme l'avait conquis. Un jour Cormenin, gardant l'anonyme, voulut répondre lui-même dans l'*Univers* à l'un de ses assaillants. Louis accepta son article, puis, le trouvant médiocre, le retoucha, le développa. C'était le même fond, la même pensée, mais avec de nouveaux ajustements. Le lendemain, à la première heure, Cormenin sonna chez Louis. Mon

Digitized by Google

frère craignait de l'avoir mécontenté ou embarrassé. Pas du tout. — « Mon cher ami, lui cria vite le terrible pamphlétaire, je vous remercie de vos corrections, elles sont excellentes : vous avez certainement autant d'esprit que moi. » Mon frère trouva le compliment spirituel et l'accepta sans s'excuser de la liberté qu'il avait prise.

Pour défendre *Oui et Non,* Cormenin fit un autre pamphlet : *Feu! Feu!* Afin sans doute de prouver à Louis qu'il avait vraiment goûté sa collaboration, il lui apporta les épreuves de l'œuvre nouvelle et lui dit : Retranchez, si vous voulez, et ne craignez pas d'ajouter. Ainsi fut fait; il y a trois ou quatre pages de Louis Veuillot dans *Feu! Feu!*

Ces deux pamphlets, vifs, pleins d'honnêteté, éloquents, eurent un retentissement considérable. Ils donnèrent lieu à une foule de réfutations, la plupart stupides. Ce fut l'épisode grotesque de cette guerre si sérieuse. Dans un seul article, Louis Veuillot signala quinze brochures ou libelles lancés contre Timon. Néanmoins, malgré ou à cause de l'infirmité de ses adversaires, Cormenin perdit dans cette lutte sa popularité. Les libéraux ne lui pardonnèrent jamais d'avoir servi, avec tant de succès contre eux, la justice et la religion. Il n'eut pas que les libéraux pour adversaires. Les conservateurs philippistes et un groupe de royalistes gallicans firent aussi campagne contre lui. Les premiers furent représentés par un maître : Granier de Cassagnac en personne; les seconds, par *la Gazette de France.* Il y avait là un abbé anonyme que *la Gazette* déclarait *foudroyant* et qui s'adressant à Timon lui disait : « Nous comprenons que tu te sois écrié : *Feu! Feu!* et notre cœur te répond : *Paix! Paix!* » Parmi les républicains socialistes, le plus marquant fut Cabet, ancien procureur général, ancien député, passé pontife de l'*Icarisme.* Sa brochure était intitulée : *Eau sur feu.* « En effet, c'est de l'eau, disait Louis Veuillot, mais de l'eau dans une éponge, pas jaillissante et nette. » Il y eut aussi

Digitized by Google

un poète, Brébion, « fabuliste et gallican », qui réfuta Timon par un millier de vers. S'adressant à Cormenin et le tutoyant comme l'abbé *foudroyant* de la *Gazette*, il lui disait :

> Tu t'es fait l'avocat de l'ultramontanisme;
> Sais-tu bien ce que c'est? l'antichristianisme.

Brébion partait de là pour dénoncer à Cormenin les évêques *trop riches* et le Pape coupable de se croire infaillible, puis, faisant un crochet, il tombait sur l'*Univers*.

> Au lieu de vérité, cette feuille publique
> Nourrit ses sots lecteurs de pain jésuitique;
> Elle finasse sur tout, elle altère les faits
> Pour juste et équitable, oh! point presque jamais.
> Cet *Univers* borné sème la zizanie
> Dans la France et l'Europe et même en Italie...

Cormenin, bien que craignant d'avoir compromis sa réélection, fut très heureux de soulever tant de colères. Il avait servi une bonne cause et, dans ce bruit, il voyait de la gloire. Or ce hardi pamphlétaire, redouté du roi, haï des conservateurs, honni maintenant des libéraux et des républicains, était, avec bonhomie, un glorieux. Il trouvait très naturel qu'on le louât de son mérite et s'en louait lui-même le plus simplement du monde, en homme convaincu. — Il est heureux pour l'Église, nous disait-il un jour, que je sois de ses défenseurs, car si j'avais été de ses ennemis, avec ma puissance de déduction, quels coups je lui aurais portés!... Il en frémissait.

Cette diversion de Cormenin anima la lutte sans lui rendre ni toute la force, ni le caractère général qu'elle avait eu en 1844. Les esprits, quant à la question de l'enseignement, étaient, sinon au calme, au moins à la patience. Le remplacement de M. Villemain par M. de Salvandy expliquait en partie ce ralentissement de l'action. Le nouveau ministre de l'instruction publique n'appar-

Digitized by Google

tenait pas à l'Université et affirmait des sentiments religieux. C'était un homme politique, aimant la phrase et le décor, mais de tendances modérées. Les évêques, surtout ceux qui désiraient se taire, avaient confiance en lui. Ils en attendaient d'assez larges concessions. De son côté, pour les mêmes raisons, l'Université le redoutait un peu. N'avait-il pas très vite frappé d'un blâme, d'ailleurs sans effet, les cours de MM. Michelet et Quinet? De quel côté se tournerait-il? Mgr Parisis fit un grand effort, une grave démarche pour l'attirer sur le terrain de la liberté et du droit. Il lui adressa sous cette date « août 1845 » un Mémoire de 24 pages in-4° dont voici l'entrée en matière :

« Monsieur le Ministre,

« Le résultat des dernières négociations du gouvernement avec le Saint-Siège ayant répandu dans l'esprit public un calme soudain, la session des Chambres législatives étant close, je profite de cet instant de trêve pour adresser à Votre Excellence quelques réflexions fondamentales sur la grande question qui, dans six mois peut-être, captivera de nouveau, par des débats solennels, les préoccupations de la France et l'attention de l'Europe : la liberté d'enseignement. »

Dans ce Mémoire, Mgr Parisis considérait surtout la question de la liberté de l'enseignement par le côté où elle tient le plus essentiellement aux intérêts de l'Église; mais à vrai dire, il signalait tous les points du débat. Convaincu que l'on ne pouvait faire sans retard une loi donnant à la religion, à la liberté et à l'État ce qui doit leur être donné, il recommandait au ministre des réformes immédiatement réalisables. Dans ce résumé de la lutte engagée avec tant de vigueur depuis trois ans, il ne ménageait au gouvernement, à l'Université, à la presse ministérielle, ni les avis, ni les reproches. L'œuvre est forte, calme, vraiment épiscopale. Entre autres mesures *faciles à prendre, par*

Digitized by Google

ordonnance royale, et *acheminant vers la liberté*, le militant prélat réclamait la suppression du certificat d'études et le droit pour les candidats au baccalauréat de se présenter devant le Jury académique de leur choix. On voit que si Mgr Parisis continuait de revendiquer un régime de complète liberté, il entendait procéder sans précipitation. — Ma lettre, disait-il au ministre, est confidentielle, mais Votre Excellence peut, si elle le juge bon, « la communiquer à ses collègues et la mettre sous les yeux du roi ». D'autre part, je me réserve, si la guerre continue, de lui donner pour justifier « mes résistances passées ou futures, toute la publicité possible ». La guerre continua, mais l'évêque n'usa pas du droit qu'il s'était réservé (1).

Le 16 août, le ministre annonce à l'évêque qu'il a « lu et médité » son Mémoire et va le mettre sous les yeux du roi, puis le communiquer à ses collègues « les plus engagés dans l'examen de ces graves questions ». Ensuite il répondra avec « étendue et abandon » à son vénérable interlocuteur. Provisoirement, il fait remarquer à celui-ci, non sans une intention d'ironie, que, dans son Mémoire, il a mis *tout :* « l'État, la religion, les fins du monde, la mission de l'Église, les droits qu'elle tient de sa mission et aussi l'esprit du temps, les dispositions du pays... » Devant tant de graves questions, le Grand-Maître de l'Université veut s'en tenir pour le moment à un accusé de réception... Et là-dessus, il couvre d'observations huit larges pages. J'en vais extraire quelques lignes.

Le ministre loue l'évêque d'admettre des ajournements et même des transactions, puis il lui reproche de vouloir trop étendre l'action du sacerdoce, de ne pas faire exactement « le départ des choses temporelles et de celles qui sont spirituelles directement », départ dont la *frontière*, d'ailleurs, se déplace « selon les pays et les temps ».

(1) Mgr Parisis remit plus tard à Louis Veuillot le brouillon, très chargé, de ce Mémoire. Je l'ai donné au prêtre distingué (M. l'abbé Follioley) qui s'est, à bon titre, constitué l'historien de l'éminent évêque.

Digitized by Google

« L'éducation, ajoute-t-il, est placée sur cette frontière mobile. Par la grande raison, que je me suis fait une loi de dire très haut pour expliquer d'un mot aux esprits prévenus l'action de l'épiscopat, l'éducation, comprenant le développement de l'esprit et la direction de l'âme, peut être revendiquée par les deux puissances. Monseigneur, je crois fermement que Napoléon a rendu à la religion un aussi grand service le jour où il fonda l'Université, que le jour où il releva les autels. Il fit tout ce qui était en sa puissance, car il constitua dans cette forme révolutionnaire et impie une organisation qui assurait au clergé l'action directe sur les âmes et une action indirecte, mais très générale et très réelle, sur les esprits. »

C'est textuel et ça peut sembler obscur. Le Ministre, devenant plus clair, affirmait ensuite qu'au point de vue des devoirs religieux, les collèges valaient mieux que « l'ensemble des familles » et il en concluait que les évêques devaient montrer de la sympathie aux établissements universitaires. « Si l'épiscopat, disait-il, faisait pour nos collèges, maîtres et élèves compris, ce que nous admirons les missionnaires de faire pour les contrées lointaines, la religion y établirait bien solidement son empire. » Le chef de l'enseignement officiel, conseillant à l'épiscopat de traiter les écoles de l'État, élèves et maîtres, en pays de mission, c'était au moins étrange.

Plus loin, M. de Salvandy reconnaissait que le régime légal sous lequel vivait la France pouvait, au point de vue de l'enseignement, gêner l'action religieuse, mais il s'en consolait et pensait pouvoir en consoler les évêques par ces deux affirmations :

« Il y a deux choses certaines : 1° Il ne se verra pas de gouvernements systématiquement impies, 2° il ne se verra pas dans un gouvernement de majorité, chez une nation catholique, de gouvernement destructeur de la foi catholique. » Donc on pouvait se rassurer.

Mgr Parisis, stupéfait de ces deux *il ne se verra pas,* écri-

Digitized by Google

vit hâtivement, en marge de la lettre du ministre, cette protestation : 1° « Il peut exister des gouvernements systématiquement dominateurs et oppresseurs de l'autorité religieuse, comme le Czar de Russie, et il est certain que c'est là la tendance de tous les gouvernements modernes qui affectent de se dire laïcs et qui ne sont que matériels, etc.; et cela ne suffit-il pas pour inspirer de légitimes craintes et faire faire de sérieuses réflexions. 2° Quoique la nation soit catholique dans sa grande majorité, est-ce que la majorité des Chambres peut être regardée comme catholique dans ses actes, ses discours et ses tendances? Que l'on mette en présence devant elles un intérêt matériel et une question de dogme, on verra si elles hésiteront un instant à passer outre sur la question dogmatique; les Chambres ne sont même pas capables d'apprécier de pareilles questions! »

Combien ces vérités très visibles dès lors sont devenues évidentes par la suite!

Au total, M. de Salvandy, égaré dans la brume, croyait que tout irait bien si les évêques s'occupaient avec sollicitude des maisons universitaires, montraient aux professeurs de la confiance, aux élèves de la tendresse, et, renonçant à demander la liberté de l'enseignement religieux, se mettaient au service de l'enseignement sans religion. Mgr Parisis ne crut pas à propos de discuter toutes les idées du ministre; il se contenta de lui dire : Regardez autour de vous, réfléchissez sur la situation, et vous reconnaîtrez que « ni dans les élections ni dans les Chambres les majorités ne représentent *une nation catholique* ». Quoi de plus vrai?

Le ministre avait promis à l'évêque de reprendre avec « étendue et abandon » cette correspondance, sur laquelle il demandait le secret; il n'en fit rien. Mgr Parisis, de son côté, ne revint pas à la charge : il avait compris que M. de Salvandy n'était qu'un Villemain de second ordre, mieux intentionné, plus pompeux et moins éclairé. Il

Digitized by Google

fallait renoncer aux négociations et n'espérer qu'en la guerre, une guerre dont on ne pouvait marquer le terme.

Personne dans l'état-major du parti catholique ne réclamait la paix, mais combien, même parmi les dirigeants, ainsi que le notait Mgr Parisis, laissaient voir de la fatigue ou de l'hésitation! Fallait-il s'arrêter pour attendre des temps meilleurs? Fallait-il, au contraire, redoubler d'efforts? Pendant qu'ils réfléchissaient là-dessus, ces indécis négligeaient la propagande, le pétitionnement, les souscriptions, et le comité ainsi que ses succursales entraient en sommeil. Plusieurs fois, depuis que la lutte était sérieusement engagée, on avait souffert de ces lassitudes. Elles atteignaient surtout l'élément laïc d'ordre supérieur, les catholiques, gens de salon ou tenant par quelque côté au monde officiel. Là se trouvaient les politiques, les sages que Montalembert inquiétait souvent et Louis Veuillot toujours. Ils voyaient dans l'*Univers* le *camp des cosaques*. La majorité des évêques était à peu près de cet avis. Jamais mon frère ne prit son parti de ces sortes d'abandon. J'ai déjà montré par sa correspondance ce qu'il en pensait, je vais le montrer encore, non sans noter que cette sortie trop sombre date de l'un de ces jours dont il disait : « Je suis dans mes noirs. »

« Mon frère Maurice (1), vous avez du cœur et je conçois ce que vous fait éprouver la courante dont nos catholiques sont malades, à Nancy, comme partout. Nous avons eu ce spectacle à Paris, nous l'aurons encore; nous sommes destinés peut-être à voir l'Église de France mourir de ce mal, autant que l'Église peut mourir, et cela va loin quelquefois. J'aimerais mieux une de ces époques où l'on croit qu'elle va disparaître dans des flots de sang. J'aurais meilleure espérance de la voir se relever. Bienheureux ceux qui ont entendu la messe dans les Catacombes, bienheureux ceux qui l'ont servie à quelque prêtre fugitif de la

(1) Maurice de Foblant, catholique militant de l'école dite de Nancy. Il fut plus tard député de la Meurthe.

Digitized by Google

Vendée, au milieu des blessés, des orphelins et des veuves; ceux-là ont pu prédire des triomphes. Dans nos cathédrales où l'on nous laisse en paix, nous n'avons à compter que sur des abaissements. Ce n'est pas la chair qui vous parle et qui se révolte, c'est l'esprit. Des abaissements, j'en veux pour moi, Dieu merci; mais je n'en veux pas pour Jésus et c'est lui que l'on abaisse. Considérez bien ceci, je ne crois pas que le monde ait vu rien de pareil. On outrage l'Église, et nous ne sommes ni fugitifs, ni réduits à nous cacher, ni sans moyen d'agir. Tout au contraire, nous jouissons de nos biens, de notre liberté, nous exerçons les pouvoirs du citoyen, nous sommes gaillards et l'arme au bras pendant qu'on l'outrage. Nous regardons faire et nous allons communier. L'abbé Rohrbacher n'en citerait pas d'autre exemple, et si l'on veut y réfléchir, cela est nouveau et cela est effrayant. Je crains moins, pour un temple, les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent guère qu'à leur potage en présence de ce danger. Ceux-là détruisent vraiment l'Église, qui ne lui font pas un rempart de leur corps, qui ne se font pas massacrer sur ses marches, pour la moindre de ses prérogatives. Jadis, les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, dévouaient leurs enfants à la misère et les voyaient, d'un œil ferme, massacrer sous leurs yeux. Aujourd'hui, on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à leur voir manquer le diplôme. On achète froidement un titre d'avocat ou de médecin au prix de cent péchés mortels qu'ils pourront commettre avant de l'obtenir. On appelle cela songer à leur *avenir*. Ce mot dit tout. Quand on était chrétien, l'avenir était au ciel, il n'y est plus, il est ici dans les boutiques, dans les négoces, dans les affaires, dans la boue; et pour y arriver, on marche d'abord sur le crucifix. Il n'y a plus de chrétiens, car il n'y a plus de foi. S'il y avait de la foi, on saurait qu'avec tant de lâchetés, on expose son âme, et on verrait ce que nous ne voyons pas : des hommes.

Digitized by Google

« Je vous déclare entre nous que les sociétés de Saint-Vincent de Paul et toute cette charité de bons de soupe et de bons de pommes de terre, réduite aux termes où je les vois, me font pitié. Je ne comprends rien à ce système de vouloir sauver des âmes, moyennant des pièces de dix sous, et de refuser une parole toutes les fois qu'il faut la dire. On a trouvé l'art d'assister les pauvres sans assister Jésus-Christ. Si le *Journal des Débats* n'avait inventé pour nous le nom de Néo-catholiques, nous devrions l'inventer, nous, pour cette race poltronne, car elle est, en effet, nouvelle. Partout où je la tâte, sous la mitre, sous la soutane et sous l'habit bourgeois, j'y sens des lacunes et des excroissances qui en font une espèce particulière. Ce sont des chrétiens avec beaucoup de vertus en plus et beaucoup de cœur en moins.

« Ce qu'il faut faire, cher Maurice? Prier le bon Dieu, d'abord, lui demander pour unique grâce de l'aimer follement, sans aucune espèce de prudence, ni de raison en ce qui nous concerne, accepter les crises, les affronts, les solliciter, nous préparer à ne rien craindre et ne point jurer qu'on ne s'appliquera pas un jour quelque peu de discipline. Pour ce qui concerne nos chers frères, aviser le plus tôt possible à les faire rouer de coups, car ce n'est qu'alors qu'ils se défendront et qu'ils se souviendront qu'ils sont ici l'Église militante et non pas l'Église croupissante.

« Quand je vois les évêques supporter l'Université, les laïques ne songer qu'à leur pot-bouille, les ordres religieux mourir d'inanition au milieu de cette jeunesse qui n'a rien à faire et qui se met à entretenir les pauvres parce que cela coûte moins que les danseuses et que c'est plus honnête, je dis qu'il n'y a plus qu'un péril, c'est de laisser les choses sur ce pied-là. Cherchez des affaires et poussez-les...

« Il n'y a que servir Dieu. Tout le reste est par trop misérable et par trop dangereux en un temps comme celui-ci, pour une âme qui a pu entrevoir une fois la croix où Jésus est mort. »

Digitized by Google

Voici un billet où les mêmes sentiments donnent une autre note. Il est adressé à un étudiant de famille chrétienne et riche, un peu entamé par la vie du quartier latin et que Louis avait raffermi :

« Vous pouvez voir, mon ami, par ce qui se passe, combien l'Église a besoin du zèle de ses enfants. Contemplez bien ce spectacle, écoutez bien ces infâmes clameurs : je ne connais rien de plus propre à donner des forces pour l'étude et pour la prière. Voilà de quoi alimenter le zèle admirable qui s'est allumé en vous, s'il pouvait faiblir. Bénissons Dieu; puisque l'enfer se déchaîne, nous verrons des saints sur la terre. Cette ligue du diable fera surgir quelque Ignace, quelque Bernard, quelque Vincent de Paul. Serons-nous prêts à seconder l'envoyé de Dieu? Notre rôle sera glorieux sur la terre, notre part sera magnifique dans le ciel... »

Après quelques incertitudes le destinataire de cette lettre entra au séminaire. Il est mort, chargé de bonnes œuvres, sous l'habit religieux.

Louis Veuillot, devenu moins responsable de l'*Univers*, prit plus de vacances. Outre qu'un peu de repos lui était nécessaire, il voulait laisser le champ bien libre à M. de Coux. Et puis il lui était fort agréable de donner plus de temps à la littérature et à sa jeune femme, sa chère Mathilde. La fin de l'année 1845 lui fut donc très douce. Et c'est avec joie qu'il vit s'ouvrir l'année 1846 : il allait être père. Il désirait ardemment un fils; déjà, il l'appelait Pierre. Il eut une fille, notre Marie. Pierre n'eût pas été reçu avec plus de joie!

Mon frère notait alors de temps à autre sur un registre ses correspondances. J'y vois que le 23 mai 1846, jour de la naissance de son premier enfant, il écrivit à dix de ses amis absents l'heureuse nouvelle. Il y a là Du Lac, Ourliac, Guerrier de Dumast, Foisset, l'abbé Morisseau, Rédier, Mme Lenormant, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, Mme la comtesse de Gontaut. Le lendemain, il continua ce travail,

Digitized by Google

le seul qu'il put faire tant il était joyeux et en l'air. Tous ces billets disaient certainement la même chose, et je suis sûr que cependant, ils ne se ressemblaient point. Chacun était approprié au destinataire. Louis excellait à exprimer différemment, sur le même sujet, des impressions semblables. Quelques jours plus tard vinrent les longues lettres. Voici celle qu'il écrivit à Théodore de Bussierre :

« 1er juin.

« Elle dort, boit, crie, se frotte les yeux et salit louablement ses langes. Je ne vous dirai rien de son caractère qui me paraît cependant fort heureux, ni de sa figure qui me semble charmante, quoique je n'aie pu découvrir en quoi elle diffère de tous les horribles petits minois du même âge que j'avais regardés avec épouvante jusque-là. Vous ririez de mes préventions paternelles, si je m'abandonnais à ces détails. Cependant votre impartialité ne refuse pas tout mérite à une personne qui a eu l'esprit de naître un samedi, dans le mois de la Sainte Vierge et qui pesait près de dix livres en naissant. Nous l'avons portée à l'église deux heures après, où elle a reçu de très bonne grâce le nom saint de Marie et accepté sans faire la moindre grimace le sel de la sagesse. Voilà tous les événements de sa vie.

« Quant à moi, cher ami, j'ai commencé par pleurer pendant trois jours, tantôt au souvenir des douleurs de ma chère femme et tantôt de l'ivresse intarissable de cette grande joie qui s'est élevée si forte et si pure du sein des douleurs. En ce moment encore, après neuf jours, je pleurerais bien si je me laissais faire, et toujours pour les mêmes raisons. Je me croirais volontiers converti pour tout de bon tant je suis heureux, reconnaissant, ravi et enivré de reconnaissance envers ce Dieu puissant et tendre qui donne au faible cœur de l'homme de tels devoirs et de telles joies. Oh! que je voudrais être saint afin d'obtenir que

Digitized by Google

cette enfant soit sainte, afin d'attirer sur elle l'abondance infinie des impérissables bénédictions, — et que tout d'abord, elle fasse ses dents sans souffrir. Je vous assure que je suis tout bouleversé ; je suis sublime et bête. J'aimerais mieux pour mon enfant la mort qu'un péché, et je serais prêt à murmurer, je le crains, s'il lui arrivait un rhume. Cinquante fois par jour, je vais me courber sur ce berceau et je regarde en silence, ému de tendresse et de respect, comme si je contemplais un ange, et c'est bien un ange, en effet; puis je la bénis, comme s'il m'appartenait de donner ma bénédiction aux anges. Je vous dis là des choses que vous savez bien; mais c'est une de mes sottises; il me semble que personne n'a éprouvé ces choses-là que moi.

« Priez bien pour ma petite fille, dites à Mme de Bussierre que je lui demande ses prières instamment, qu'elle recommande ma fille au petit ange Edmond. Pauvres amis! Que la justice de Dieu vous doit de consolation pour un coup si terrible!... »

Neuf ans plus tard, sur ce même registre, au bas de la page où était mentionnée la naissance de Marie, mon frère écrivait, d'une main tremblante, cette ligne : « Marie est morte chez Bussierre, au château de Reichshoffen! »

Que nous fûmes heureux tous quand vint cette enfant, qui fut ma filleule, et quelle douleur nous frappa quand Dieu la prit!

En mai 1846, Louis habitait encore ce petit appartement de la rue de Babylone, où, frères et sœurs, nous avions fait ménage à quatre, mais il l'habitait seul avec sa femme. Notre sœur Annette, en se mariant, était partie; j'avais fait comme elle lors du mariage de mon frère, afin que le jeune ménage eût assez de place. Puis quand Marie s'annonça, je pris Élise chez moi. Mon frère aimait cet appartement, d'abord parce qu'il était vraiment commode, ensuite parce qu'il n'était pas cher : huit cents francs par an, un quartier tranquille, de l'air, et au tournant de la rue, l'église de la paroisse. Faut-il ajouter qu'en restant là,

Digitized by Google

au lieu de s'installer ailleurs avec Élise et moi, Louis donnait à Mathilde un bonheur qu'elle n'avait pas encore goûté, qu'elle ne réclamait point, mais qu'elle avait le droit de rêver, et elle le rêvait : celui d'être seule chez elle avec son mari et son enfant? Oh! ce n'était pas que les choses allassent mal. Mathilde et Élise, outre qu'elles avaient, l'une et l'autre, les qualités de cœur et d'esprit nécessaires au bon accord, voulaient par-dessus tout que Louis fût satisfait. Ce commun désir eût suffi à écarter ou étouffer les froissements. Solides chrétiennes toutes deux, ayant les mêmes habitudes de vie modeste et retirée, les points de bon contact abondaient entre elles. Si les caractères différaient, ce n'était que l'occasion d'exercer leur vertu. Mathilde, très étonnée et quelque peu alarmée d'épouser un homme de lettres, un journaliste, souffrit-elle au début de la présence de cette jeune belle-sœur, très au courant des habitudes, des goûts, des travaux, des vues de ce mari, qu'elle, l'épouse, elle ignorait encore? C'est probable. En bonne justice, pouvait-il en être autrement? De son côté, Élise put-elle penser que sa belle-sœur, bien que prévenante pour elle et déclarant se plaire en sa compagnie, ne serait pas fâchée de la voir entrer en ménage ou en religion? Cela est également dans les probabilités. Mais de légers nuages empêchent-ils que le temps soit beau? Louis, très craintif, très susceptible à cet endroit, se montrait rassuré. Donc, les choses allaient bien. Néanmoins, lorsque voyant arriver le premier-né, j'offris, en homme, en frère, qui parle pour tout de bon, d'emmener Élise, quel chaleureux accueil je reçus de la sœur et de la belle-sœur! Toutes deux étaient franches, aucune d'elles n'exprima le moindre regret de la séparation. On se séparait, d'ailleurs, très peu. Déjà Mathilde m'aimait bien, et elle m'aima jusqu'à la fin; mais, j'en suis convaincu, c'est ce jour-là qu'elle m'aima le plus. Ce fut aussi un beau jour pour Élise. Que de fois elle me l'a dit! Et notre mère, combien fut grande sa joie! Il lui semblait que ses quatre enfants étaient éta-

Digitized by Google

blis. Quant à mon frère, sa satisfaction fut mêlée de regret. Il souffrait de ne pas remplir tout le mandat qu'il s'était donné au sujet de nos sœurs et s'inquiétait de me voir aliéner ma liberté. Il resta en cette occurrence le frère aîné, le grand frère tendre et prévoyant qu'il a toujours été. Quand tout fut réglé, qu'il y eut fait accompli, il me dit avec un sourire, nuancé d'émotion : — Mathilde et Élise étaient dignes de s'entendre et s'entendaient; je comptais qu'il en serait toujours ainsi. Cependant saint Paul m'avait donné quelque inquiétude. — Saint Paul? — Oui. Dans l'épître du 23e dimanche après la Pentecôte, s'adressant à ses « bien-aimés », il dit : « Je prie Évodie et je conjure Syntyche d'être unies dans le Seigneur. » Évidemment Évodie et Syntyche vivaient ensemble et étaient deux saintes femmes puisqu'elles comptaient au premier rang des amis de saint Paul, et se dévouaient à ses œuvres. Néanmoins, l'Apôtre nous l'indique, elles avaient parfois quelque peine à s'accorder. De leur vie commune et de cet avis du Maître, j'ai conclu qu'elles étaient... belles-sœurs.

Ce fut, sur cet arrangement de famille, qui tous nous contentait, le mot de la fin.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LE PARTI CATHOLIQUE EN 1846. — L'ÉGLISE ET LES TEMPS NOUVEAUX. — L'*UNIVERS* A ROME. — DÉMARCHES OFFICIELLES CONTRE LE JOURNAL. — UN MÉMOIRE DE MONTALEMBERT. — UNE NOTE DU SAINT-SIÈGE. — CORRESPONDANCE ENTRE MONTALEMBERT ET LOUIS VEUILLOT. — LE JOURNAL CATHOLIQUE L'*ALLIANCE*. — MORT DE GRÉGOIRE XVI. — AVÈNEMENT DE PIE IX. — ÉLECTIONS GÉNÉRALES (1846).

La solution donnée en France et à Rome à l'affaire des Jésuites était certainement pour le parti catholique, un échec, mais on trouva bientôt qu'on avait pris trop au tragique ce vilain coup. En somme, l'Université n'y gagnait rien, ses adversaires conservaient tous leurs moyens d'action, le mouvement qui avait porté les catholiques sur le terrain de la liberté pouvait continuer et grandir. Qu'on ne s'abandonnât point et les élections générales de 1846 devraient largement réparer la défaite de 1845. L'état des esprits autorisait l'espérance et commandait de persévérer. Bien que la classe politique dirigeante fût, en très grande majorité, hostile à la liberté de l'Église et fermée à toute idée de progrès social, le besoin de marcher en avant, de faire du nouveau, tourmentait une fraction assez notable du « pays légal » et pénétrait la classe ouvrière. La démocratie, encore inconsciente d'elle-même, commençait à menacer le régime bourgeois, qu'il s'intitulât conservateur ou libéral. Elle

Digitized by Google

allait surtout aux révolutionnaires de la vieille école, mais en même temps des tendances réformatrices embrouillées, plutôt humanitaires que politiques, y pénétraient.

Les catholiques, par cela seul que, voulant être libres, ils demandaient la liberté pour tous, et que, créant et défendant des œuvres de charité, ils allaient au peuple, se trouvaient les alliés du mouvement démocratique. Certes, tous ne prenaient pas cette route avec réflexion et par principe. Montalembert, dont l'idéal politique était un parlementarisme que dominerait une aristocratie libérale, pouvait s'approcher des démocrates, mais non se fondre avec eux. Louis Veuillot, lui-même, malgré son vif amour du peuple travailleur et tranquille, malgré ses colères contre une bourgeoisie incrédule et exploiteuse, n'entendait pas se livrer absolument à la démocratie. Il la voyait venir, il l'acceptait d'un cœur ferme, il en attendait de justes réformes; il ne s'en dissimulait ni les défauts, qui pouvaient devenir des vices, ni les dangers. Ces sentiments animaient beaucoup de catholiques. Au total, le mouvement religieux condamnait les révolutionnaires et poussait à la liberté. C'était le but que Lamennais, catholique et ultramontain, avait marqué. On y marchait de nouveau, mais avec plus d'expérience et dans un esprit d'ordre et de soumission qui avait manqué à l'initiateur. Si les mêmes écueils surgissaient sur la route, on serait mieux en état de les éviter.

Ces convictions et entraînements, mêlés d'inspirations libérales ou démocratiques mal définies, n'étaient pas particuliers à la France; ils se produisaient sous des formes variées en divers pays. Louis Veuillot le constatait au seuil de l'année nouvelle et en tirait bon augure pour l'avenir.

Dans l'Église, que les politiques, les lettrés, les philosophes croyaient avoir écartée des affaires du monde, il montrait la force, de nouveau conquérante, avec laquelle les gouvernements devaient compter. « Cette Église, disait-il, après avoir résisté à des changements politiques

Digitized by Google

qui semblaient devoir l'anéantir et qui en affichaient hautement le dessein, acceptant l'essentiel et le légitime des principes de liberté, devient leur sauvegarde contre la double trahison des furieux qui veulent les employer pour tout détruire et des habiles qui ne songent qu'à les exploiter. Sur le vaste théâtre où elle combat, elle ne fait pas un effort qui ne soit une protestation contre la frénésie des démagogues, ou contre le despotisme astucieux du Pouvoir, conciliant ainsi toujours l'amour de la paix, qu'elle sait lui être bonne, et le respect scrupuleux de l'ordre, qui est pour elle, et pour elle seule, un devoir, une habitude, une nécessité... » Il ajoutait :

« Dans cette situation, invoquée ici par les peuples, et là, sollicitée par les Gouvernements, qui voudraient l'attacher à leur cause comme un instrument de domination devenu nécessaire, l'Église est exposée sans doute à des chocs terribles, à des accusations iniques, à des persécutions de toute nature : elle ne court pas le risque d'être oubliée longtemps et de languir dans le mépris public, ce qui est le pire des dangers où elle puisse se voir, et celui où l'avait très habilement acculée la philosophie du dernier siècle. Debout sur le théâtre du monde, elle parle, elle agit. Il suffit de regarder pour savoir qui l'attaque et dans quels desseins, qui elle défend, quels principes l'accusent, à quel but elle veut atteindre. C'est ainsi qu'elle triomphe.

« Nous l'avons dit et nous le répétons : une ère nouvelle commence, fruit des longues révolutions qui nous ont agités. La démocratie s'élève, et l'Église est là, comme la mère auprès du berceau. Elle protège cet enfant qui a tant d'ennemis, elle essaie d'éclairer ce prince qui a tant de flatteurs. Rude et périlleuse éducation, sans doute! Mais l'Église en a fait d'autres; elle a discipliné des naturels plus sauvages, elle a tendrement servi et fidèlement aimé des pupilles plus ingrats. Réussira-t-elle cependant? Dieu le sait! Si elle ne réussit pas, on tremble à contempler l'avenir du monde. Que deviendront ces peuples altérés

Digitized by Google

d'indépendance et chaque jour plus rebelles à toute autorité? Qu'attendre de ces désirs effrénés, de ces ambitions folles, de ces passions cupides, sinon les misères infinies d'une anarchie sans terme, d'un despotisme sans frein. d'une guerre sans repos? »

Pour écarter ces éventualités terribles, que devaient faire les hommes d'ordre et de foi, les catholiques? Ils devaient accepter les institutions nouvelles et user fermement, loyalement, des droits conférés à tous. Que le catholique, « citoyen au même titre et avec les mêmes attributions que l'impie, soit en toute rencontre l'apôtre et le défenseur de sa croyance, comme celui-ci est l'avocat et le serviteur de son incrédulité... ». Ici Louis Veuillot énumérait avec flamme tout ce qu'il fallait défendre pour livrer en catholique, le bon combat, puis s'écriait : « Voilà la cause de l'Église et de la liberté; voilà notre cause! Elle triomphera de la méchanceté et de l'ignorance; mais, dût-elle être vaincue, le premier devoir d'un chrétien et d'un citoyen devrait toujours être de la défendre obstinément. Il serait doux et glorieux d'y périr (1) ! »

Ces pages, qui couronnent l'œuvre de mon frère pour 1845 et ouvrent l'année 1846, datent de la fin du pontificat de Grégoire XVI. Six mois plus tard, régnait Pie IX et le programme d'action de l'*Univers* était implicitement approuvé. Il ne faut pas conclure de cette observation ou, mieux, de cette constatation que Louis Veuillot, par ses appels à la liberté et sa franche acceptation de la démocratie, entendait faire une opposition plus ou moins voilée à la politique de Grégoire XVI. Jamais l'obliquité ne fut son fait en rien, et jamais, non plus, il n'admit qu'un écrivain catholique pût, sous une forme quelconque, s'opposer aux enseignements du Pape. Il a vu de ces tentatives : elles ont toujours excité sa colère ou son mépris. Cet article, où il saluait l'aurore d'une ère

(1) *Mélanges*, 1re série, t. II, p. 250-254.

Digitized by Google

nouvelle, traitait, comme plusieurs autres, avec chaleur et mesure, une question libre et d'avenir. Si Grégoire XVI craignait qu'on allât trop avant dans cette voie, il ne prétendait pas la fermer, et ne tenait point pour mauvaises toutes les aspirations que l'esprit révolutionnaire s'efforçait de tourner contre les trônes et contre l'Église. Poussait-il trop loin la prudence? Je n'ai pas à le rechercher ici. Je me borne à reconnaître qu'il se défiait fort de la presse, dont il avait eu beaucoup à souffrir, et que son très puissant ministre, le cardinal Lambruschini, s'en défiait plus encore.

L'*Univers* n'échappait pas au sort général. Le Pape, tout en lui reconnaissant du mérite, n'y tenait guère, et le cardinal-ministre n'y tenait pas du tout. L'ambassadeur du roi des Français, le comte Rossi, vit cela très vite, et cette « feuille ultra-cléricale » le gênant, il la dénonça comme empêchant la paix religieuse et demanda avec confiance au Cardinal de la frapper d'un blâme officiel ou de lui interdire les États-Romains. C'était demander trop. Il essuya un refus adouci par une mesure qui lui laissa l'espoir d'un succès complet : deux ou trois fois, sur l'ordre de la secrétairerie d'État, les numéros de l'*Univers* furent confisqués par la poste romaine. Le nonce, Mgr Fornari, qui aimait le journal et l'appuyait, informa Louis Veuillot de la situation et la fit connaître aussi à Montalembert. — Avisez, dit-il à chacun d'eux, et comptez sur moi. — Montalembert vit là un danger, non seulement pour le journal, mais pour tout le parti. D'accord avec le Nonce, il lui adressa un mémoire destiné au Saint-Siège. C'était une défense de l'*Univers*, du parti catholique et surtout de Montalembert en personne ; car il avait à se justifier de son « polonisme », de son libéralisme et surtout de sa tendance à blâmer la politique pontificale.

Au sujet du journal, la critique occupait plus de place que ne le voulait la justice. Cependant, l'ensemble était bon, car il en résultait que l'action catholique serait

Digitized by Google

gravement compromise en France si un acte de Rome affaiblissait la seule feuille qui dans la presse la servît avec autorité et succès. Voici cette partie du mémoire:

«... Une nouvelle plus alarmante encore nous est arrivée de Rome dans ces derniers temps et les inquiétudes qu'elle a soulevées sont si vives que je me trouve obligé en conscience d'en entretenir Votre Excellence, comme représentant du chef de l'Église parmi nous. On assure qu'il est fortement question d'interdire au journal l'*Univers* l'entrée des États-Romains. Qu'il me soit permis d'appeler très brièvement votre attention, Monseigneur, sur les conséquences inévitables d'une pareille mesure en France. Vous savez quelle est mon impartialité en prenant la défense de ce journal, vous savez combien j'ai personnellement à m'en plaindre. Vous connaissez enfin les efforts prolongés et infructueux que j'ai faits de concert avec l'abbé Dupanloup, les RR. PP. de Ravignan et Lacordaire et M. Lenormant, pour modérer le langage et fortifier la rédaction de cette feuille. Ce n'est donc pas mon œuvre, ce ne sont pas mes créatures que je viens défendre. Personne ne reconnaît plus volontiers que moi les défauts nombreux de l'*Univers;* mais il serait à jamais déplorable que ses défauts fissent perdre de vue ses services; or ces services sont immenses. Si l'*Univers* n'avait point existé, on peut hardiment affirmer que la résistance catholique aux empiétements de l'État et au monopole de l'Université eût été anéantie dès ses premières tentatives; si l'*Univers* n'avait point existé, les réclamations si généreuses et si unanimes de l'Épiscopat n'auraient eu aucune publicité, et si elles n'avaient point été publiques, le Gouvernement aurait continué à s'en moquer, comme il s'en est toujours moqué, jusqu'à l'explosion de 1843 et 1844. En un mot, si l'*Univers* n'avait point existé, au lieu de toucher au moment où nous pouvons prévoir avec quelque probabilité l'émancipation de l'Église et de l'enseignement religieux, nous serions livrés pieds et poings

Digitized by Google

liés à M. Cousin et à M. Thiers. Cela étant, toute marque d'improbation, même indirecte, qui atteindrait l'*Univers*, tomberait aussitôt sur l'ensemble du mouvement catholique et l'arrêterait net. On croira, sans doute, avoir beaucoup moins fait à Rome en interdisant l'entrée de l'*Univers*, qu'en condamnant, en mettant à l'index, tel écrit de Mgr de Langres, ou tel discours de M. le comte de Montalembert, s'il y avait lieu. Les diplomates s'efforceront d'atténuer la portée de cet acte pour le rendre plus acceptable; mais en réalité, on aura pris un parti bien autrement significatif que tout autre genre de condamnation ou d'improbation quelconque. En effet, si on condamnait à Rome n'importe quel auteur ou quel écrit parmi ceux qui figurent dans la défense de l'Église contre les usurpations temporelles, on ne condamnerait jamais que telle personne compromise, ou telle doctrine hasardée, ou telle imprudence blâmable, et, en dehors de cette condamnation particulière et précise, le champ resterait libre aux efforts de champions plus heureux ou plus prudents. Tandis que l'interdiction de l'*Univers* serait aussitôt présentée par le Gouvernement français et comprise par l'unanimité des catholiques de France comme l'improbation formelle du mouvement catholique dans notre pays. Le lendemain d'une pareille mesure, ce mouvement serait anéanti. L'*Univers*, qui n'est soutenu que par la sympathie des ultramontains, serait obligé de cesser de paraître dans sa forme actuelle et de vendre sa propriété au gouvernement. Celui-ci continuerait à le faire publier dans son intérêt et deviendrait ainsi maître absolu de la situation; car les treize journaux catholiques des provinces, qui ne sont, plus ou moins, que l'écho de l'*Univers*, se tairaient en même temps que lui. M. Rossi pourrait se vanter, non plus seulement d'avoir fait disperser les Jésuites, mais d'avoir rapproché, autant que possible, l'état des choses en France de ce qu'il était en Prusse, avant que le généreux dévouement de l'archevêque de

Digitized by Google

Cologne n'eût sonné l'heure du réveil pour ce pays. Si Votre Excellence, comme cela serait tout naturel, n'était pas disposée à ajouter une foi entière à mes prévisions sur ce point, je la conjurerais d'interroger à ce sujet des juges plus compétents, tels que Mgr le cardinal de Bonald, Mgr l'évêque de Langres, M. l'abbé Dupanloup, etc. Je suis convaincu que leur opinion serait, à très peu de chose près, conforme à la mienne (1). »

Bien que ses titres de comte et de pair de France ajoutassent beaucoup, pour la secrétairerie d'État, à l'autorité que Montalembert tenait de ses éclatants services, son intervention parut un empiétement et le Nonce fut presque blâmé de s'y être prêté. La réponse du cardinal-ministre le prouve clairement. Cette réponse a une importance particulière, car c'est le seul témoignage officiel que le parti catholique ait reçu sous Grégoire XVI des sentiments que ses doctrines et ses actes inspiraient au Saint-Siège. Ils n'étaient pas encourageants.

« Illustrissime et révérendissime Seigneur,

« La lettre que M. le comte de Montalembert a adressée, le 2 de ce mois à V. S. Illme et Rme et que vous avez cru devoir accepter pour la joindre à votre dépêche no 661, touche trois points différents. Elle expose, en premier lieu, le regret qu'éprouve M. le comte d'avoir fait une chose qui n'est pas conforme aux intentions du Saint-Père en publiant dans les journaux l'interrogatoire de l'abbesse

(1) Montalembert informa loyalement l'*Univers* de l'envoi de ce mémoire. M. de Coux l'en remercia au nom du journal et de la cause religieuse.

Les journaux catholiques et non légitimistes qui faisaient alors écho à l'*Univers* dans les départements étaient : l'*Espérance, Courrier de Nancy*, la *Revue de l'Armorique*, le *Journal de Reims*, le *Français de l'Ouest*, l'*Impartial de Bayonne*, la *Champagne catholique*, l'*Impartial du Rhin*, le *Spectateur de Dijon*, l'*Union de Rouen*, le *Vœu national*, etc. J'en oublie. D'autres, bien que liés au parti légitimiste, étaient cependant au mieux avec le comité catholique et l'*Univers*, notamment l'*Écho de l'Aveyron*, le *Réveil du Midi* (Toulouse), la *Gazette du Midi* (Marseille), la *Guienne* (Bordeaux), l'*Écho du Midi* (Montpellier), la *Gazette de Metz*, etc.

Digitized by Google

de Minsk (1). Elle cherche en second lieu à montrer combien il serait dangereux pour les intérêts catholiques en France, que le journal l'*Univers* fût exclu des États-Pontificaux. En troisième lieu, elle tend à justifier la conduite des membres catholiques des Chambres législatives dans les questions religieuses.

« En ce qui est du premier point, V. S. pourra faire remarquer au susdit M. le Comte qu'ici la publication de ce document n'est point imputée à faute à la personne qui l'a fait insérer dans les journaux, mais à celle qui peut l'avoir envoyé en France, avec la qualification de Procès autorisé par le Saint-Siège. Si l'on a pu regretter ici l'attribution supposée d'une semblable qualification, le motif très clair en est que la déposition d'un seul témoin ne constitue jamais cette certitude qu'en tout temps l'Église a recherchée avant de prononcer un jugement quelconque sur l'authenticité des restes des martyrs. Ceci étant considéré, chacun se persuadera facilement que les catholiques qui, de ce fait que le Saint-Siège a suspendu son jugement, argumenteraient que Rome a cru plutôt à un diplomate qu'à un martyr, feraient beaucoup plus de tort à leur propre jugement qu'à l'honneur du Saint-Siège, lequel a montré en plus d'une circonstance qu'il ne craignait ni n'ignorait le mode d'user de la publicité, quand le moment était venu de l'employer (2).

« Quant au second point, il peut suffire de répondre qu'ici, on n'a jamais pensé à défendre que le journal

(1) Cette vénérable religieuse polonaise, la R. Mère Makrena, après avoir subi de terribles persécutions, s'était échappée de Minsk. Refugiée à Rome dans un couvent, elle y avait été interrogée par l'autorité ecclésiastique. Son interrogatoire, qui n'était pas officiel et qui devait rester secret, fut envoyé à Montalembert par des prêtres polonais. Il l'avait publié dans le *Correspondant* et l'*Univers*.

(2) Montalembert dans son mémoire, faisant allusion à Rossi et à M. de Boutenieff, représentant de la Russie à Rome, accusait en termes peu couverts le Saint-Siège d'écouter plus volontiers les diplomates que les martyrs. Cette observation le frappait donc en plein.

Digitized by Google

l'*Univers* entrât dans les États Pontificaux, — vu que cette mesure ne se prend que contre les seuls journaux qui attentent à la morale, à la religion, à la sécurité publique. D'autre part, quand il serait vrai que tel ou tel ait exprimé ici l'opinion que dans les journaux catholiques se trouve plutôt un obstacle qu'une aide à la bonne marche des affaires, on n'a point certainement pu vouloir, par là, juger et, encore moins, condamner les intentions de qui écrit ou dirige ces journaux. On aura voulu dire seulement que les publications intempestives amènent quelquefois la nécessité d'en arriver à des explications que la prudence conseillerait d'éviter.

« Enfin pour ce qui est du troisième point, le Saint-Siège ne veut ni juger, ni régler les membres des Chambres législatives dans l'exercice de leur magistrature. Mais laissant cela à leur conscience, il peut demander justement qu'eux aussi ne prétendent pas juger ou diriger l'Église dans les choses où, Elle seule, suivant les divers degrés de la hiérarchie, a la mission d'examiner quelle est pour Elle la plus sage et la plus juste façon de se conduire.

« Ce que les magistrats catholiques cherchent à opérer dans l'ordre civil, pour la défense de la religion, peut être amplement justifié par leurs intentions et, peut-être aussi, par le succès obtenu; mais s'ils prétendaient faire marcher l'Église dans les voies qu'ils croient devoir préférer dans l'ordre civil, s'ils désapprouvaient publiquement ceux qui se refuseraient à les suivre, ce serait vouloir que l'Église subît une influence de la part de qui n'a point reçu mission de l'exercer. Et les effets probables de ceci seraient des divisions pernicieuses dans l'Église elle-même, entre Évêques et Évêques, ou entre les Évêques et le clergé inférieur, division où il ne serait rien moins qu'aisé de décider de quel côté se trouveraient exclusivement les vertus, la prudence et la doctrine. »

Il n'y a pas à dire : cette réponse était une mercuriale à laquelle personne, dans le parti catholique, n'échappait

Digitized by Google

complètement. Montalembert se trouvait le plus atteint : d'abord, c'était à lui que le discours s'adressait; ensuite, on le reprenait, à la fois, au sujet de la presse, de la tribune et de son polonisme. Sur ces trois points, du reste, l'*Univers* avait marché sans nulle réserve avec lui; donc, quant au fond, le journal et l'orateur subissaient un sort commun. Certes, ils ne furent satisfaits ni l'un ni l'autre; mais ils ne furent pas, non plus, très mécontents. Si le cardinal-ministre, loin de les encourager, parlait de leur action en termes désobligeants, il ne leur défendait pas d'agir, et l'*Univers* n'avait plus guère à craindre qu'on lui fermât les États pontificaux. Montalembert et Louis Veuillot étaient assez sûrs de leurs intentions et assez dévoués pour se contenter de cette étroite autorisation, signifiée sans bonne grâce.

Il y avait aussi dans cette lettre officielle et confidentielle un mot pour Mgr Parisis. Montalembert avait opposé le zèle de l'éminent prélat aux complaisances que montrait pour le gouvernement l'évêque d'Évreux, Mgr Olivier, le seul membre de l'épiscopat qui se posât en ami de l'Université. Voici, sur ce point important et délicat, la réponse du cardinal Lambruschini :

« Personne ne pourra dire que le Saint-Siège s'est prononcé entre l'évêque d'Évreux et celui de Langres. Vis-à-vis de ce dernier, il a usé de tous les égards possibles, sans sortir de la position où il croit devoir se tenir. Le premier ne lui a jamais donné l'occasion de s'expliquer avec lui. Mais entre ces deux points extrêmes, le Saint-Siège connaît, mieux qu'il n'est peut-être possible en France, diverses autres opinions intermédiaires qui ne permettent pas de ranger sur ces deux noms tout l'épiscopat français.

« Par de telles observations V. S. Illme pourra facilement dissiper les inquiétudes et rectifier les jugements de M. le comte de Montalembert, en lui montrant que le Saint-Siège sait être prudent sans faiblesse, et ne se laisse

Digitized by Google

point imposer de conseils, sans méconnaître toutefois la sincérité et le bon vouloir de qui les offre. »

Il y avait, en effet, des « groupes intermédiaires » entre Mgr Parisis et Mgr Olivier; mais il importe de noter que, si peu d'évêques s'associaient au premier, aucun ne se mettait à la suite du second. L'épiscopat était, en grande majorité, très pacifique, il n'était pas clergé d'État.

Nul doute que le cardinal Lambruschini ne fût autorisé par Grégoire XVI à montrer de la froideur et même de la défiance aux chef du parti catholique. Ces fils zélés, mais bien impétueux, faisaient trop de bruit, soulevaient trop souvent des difficultés, croyaient trop à la liberté, pour ne pas être gênants, et même quelque peu inquiétants. Néanmoins, si le ministre indiquait la pensée du Pape, il y mettait un accent qui la rendait plus absolue. Sous cette plume très autoritaire, l'avis paternel devenait aisément une réprimande hautaine. Ainsi, au moment même où le cardinal Lambruschini, dans sa lettre à Mgr Fornari, reprenait avec sévérité Montalembert, Grégoire XVI disait de celui-ci, au comte Werner de Mérode : « Votre « beau-frère, de Montalembert, est un grand orateur, plein « de feu; sa plume est excellente; il parle vraiment bien, « mais il parle trop (1). »

C'était aussi un blâme, mais enveloppé d'une parole aimable bien que narquoise. Au total il y avait lieu de s'inquiéter. Le Pape ne finirait-il pas par céder aux instances du gouvernement français? Déjà Rossi avait fait accepter l'idée de régler la question de la liberté d'enseignement par un projet que le ministère Guizot-Salvandy soumettrait secrètement au Saint-Siège et que celui-ci recommanderait aux évêques en leur conseillant d'y adhérer. Une telle combinaison ne pouvait réussir devant les Chambres; mais quel coup elle eût porté au parti catholique! D'autre part, Louis Veuillot recevait toujours de Rome

(1) *Montalembert*, t. II, p. 292.

Digitized by Google

des lettres où on lui disait : L'ambassadeur de France continue d'intriguer contre vous : prenez garde! Les mêmes avis étaient donnés à Montalembert. En effet, Rossi demanda de nouveau que les États de l'Église fussent fermés à l'*Univers* et, cette fois, il obtint pour sa demande le concours de l'ambassadeur d'Autriche, du représentant officieux de la Russie et du ministre d'un autre État, le Piémont, je crois. Il essuya un second refus; mais comme il y avait lieu pour l'*Univers* de retomber dans l'inquiétude!

Les choses en étaient là lorsqu'un grand événement vint suspendre toutes les combinaisons : le 1er juin 1846, Grégoire XVI mourut. La grave nouvelle fut connue à Paris six jours plus tard. Louis Veuillot, après l'avoir donnée en quelques mots très dignes, prit texte des hostilités de la presse, pour résumer, défendre et glorifier, dans son ensemble, le pontificat qui venait de finir. L'article est superbe. Il répond à la fois aux révolutionnaires de toutes les écoles, ennemis naturels de tout pape, mort ou vivant, et aux catholiques, hommes de parti, légitimistes ou libéraux, qui ne pouvant pardonner à Grégoire XVI, ceux-ci, la condamnation de l'*Avenir* et de ses doctrines, ceux-là, ses sympathies pour le gouvernement de Louis-Philippe, voulaient écraser la mémoire du vénérable Pontife, sous l'accusation d'extrême et coupable faiblesse. D'honnêtes catholiques, assez dégagés de l'esprit d'école, ratifiaient ces reproches, et déploraient qu'un Pape eût, à ce point, manqué de courage. — Si des concessions fâcheuses ont vraiment été faites, s'écriait Louis Veuillot, ce n'est pas la faute du père, mais celle de ses enfants :

« En effet, par quelle action hardie et unanime les catholiques ont-ils rassuré la prudence d'un vieillard et d'un père? A Dieu ne plaise que nous laissions fléchir cette mémoire sainte sous le poids de nos pusillanimités! Si Grégoire XVI ne nous a point encouragés autant que nous le désirions, nous ne condamnerons point pour cela ses alarmes. Il y a eu parmi nous assez de cœurs timides pour

Digitized by Google

qu'il ait cru sage de prier et d'attendre. Lorsqu'on parlait de combattre, que dut-il penser du grand nombre de ceux qui se taisaient, de ceux qui accusaient le zèle des autres, de ceux qui, à l'instant même où le pouvoir s'appesantissait sur les plus fidèles serviteurs de l'Église, lui tendaient la main et recevaient ses faveurs? M. Rossi est-il le seul ambassadeur que le Saint-Siège ait été condamné à recevoir? Ne lui a-t-on pas aussi dépêché Judas, encore couvert du vêtement des apôtres (1)? Heureux ceux qui, dans le fond de leur âme, n'ont rien à se reprocher! Mais quand il s'agit de l'influence que l'attitude générale des catholiques a pu exercer sur les résolutions du Père commun, nous sommes solidaires, et les lâches se distinguent à peine des traîtres. Nous l'avouons à nos ennemis, nous conseillons à nos amis de ne pas l'oublier. »

Il faisait ensuite une sortie contre ceux des catholiques qui, pour mieux condamner Grégoire XVI d'avoir compté avec Louis-Philippe, invoquaient le souvenir de l'ancienne monarchie et s'indignaient à la pensée que Rossi, un aventurier italien, devenu ambassadeur, représenterait la France près du prochain conclave. — « Cela sans doute « est humiliant, sous plus d'un rapport, disait-il, pour « des catholiques et des Français, mais nous n'y voyons « pas en vérité de quoi tant s'étonner. C'est un de ces événements qu'on peut, ce nous semble, contempler sans « surprise et sans alarmes, sinon sans déplaisir. Il suffit « d'ouvrir l'histoire des conclaves pour se convaincre que « le gouvernement français s'éloigne moins qu'on ne paraît le croire des traditions de la monarchie. » Il partait de là pour rappeler les fautes des monarchies légitimes envers la Papauté, puis il ajoutait :

« Pour nous, sans nous tenir satisfaits de ce que l'Église et avec elle la conscience humaine ont gagné de force et

(1) Je ne suis plus assez sûr de bien me rappeler le prélat que visait ce mot pour donner un nom.

Digitized by Google

de liberté depuis un demi-siècle, sans espérer qu'elles soient jamais totalement affranchies des desseins et même des triomphes des princes de ce monde, nous bénissons Dieu des changements que sa main puissante a daigné opérer, et nous n'estimons pas que la mince figure de M. le comte Rossi doive troubler le moins du monde notre espérance ni notre foi. Nous ne craignons pas davantage les funèbres augures ni les chants de mort de M. Chambolle (1). Nous osons même nous rassurer sur le plus grave de nos dangers, c'est-à-dire sur nos langueurs et sur nos faiblesses, à nous, froids enfants de l'Église, qui ne savons pas encore lui offrir les fermes cœurs où elle doit bâtir l'édifice de son triomphe éternel. Contre les entreprises impies et contre nos propres fautes, nous avons une arme dans la prière et un refuge dans l'amour de Dieu. Prions donc! Au lieu de récriminer avec la foule des incrédules, des journalistes et des sots contre l'auguste mémoire d'un pontife que notre foi doit respecter et que notre raison n'a pas le droit de juger encore, unissons-nous à la prière universelle... (2) »

Cet article plut beaucoup à Montalembert, non en ce qu'il défendait Grégoire XVI, mais par les avis donnés aux catholiques trop amis du passé. Il en félicita Louis Veuillot et eut le tort de mêler à ses compliments des critiques contre Rome et M. de Coux, dont il ne supportait pas la présence à l'*Univers*. Voici cette partie de sa lettre :

« J'ai fort admiré votre bel article sur la mort du Pape et les exploits de Rossi. — Si vous en aviez fait plus souvent de semblables dans le cours de l'hiver dernier, l'*Univers* n'en serait pas réduit à traiter avec l'*Alliance* et à redouter la concurrence de la *Voix de la Vérité*, nées toutes les deux de l'insuffisance de l'*Univers* sous le sceptre de

(1) Rédacteur en chef du *Siècle* et député. Il avait une certaine importance à cause du grand tirage de son journal. Louis Veuillot aimait à le turupiner.

(2) *Mélanges*, t. II, p. 280.

Digitized by Google

M. de Coux (1). — Ce n'est pas, du reste, que je puisse être d'accord avec vous sur le fond même de votre article. — Jamais la faiblesse, la lâcheté du troupeau n'a servi d'excuse à la faiblesse du pasteur. Les plus généreux champions de la liberté catholique, saint Grégoire VII, saint Anselme, saint Thomas de Cantorbery, etc., ont toujours été lâchés ou trahis par ceux sur lesquels ils avaient le droit de compter le plus : ils se sont plaints amèrement de la défection des évêques, jamais de la faiblesse des fidèles. — Vous savez bien que je pense et que je parle comme vous sur lesdits fidèles, mais je soutiens que ce n'est pas à eux à donner l'exemple. C'est au Pape et aux évêques qu'il a été dit : *Vos estis sal terræ : quod si sal evanuerit*, etc. Mais je le répète, la verve et la foi profonde qui guidaient votre plume m'ont charmé : vous y avez d'ailleurs inséré une foule de traits on ne peut plus curieux, et dont je vous demanderai la permission de me servir dans une prochaine occasion. — Croyez à mon sincère et fraternel dévouement. »

Si le ton de cette lettre montre que la communauté des craintes et des intérêts avait maintenu des rapports convenables entre le journaliste et le pair de France, le fond prouve que ce dernier ne pouvait se consoler de ne pas voir à la tête du journal un comité dont il eût été le président et l'abbé Dupanloup le maître. On s'écrivait, on se rencontrait, on s'entr'aidait, mais ce n'était plus l'accord et la confiance d'autrefois. Louis n'aurait pu laisser passer les critiques de Montalembert contre Rome et son attaque contre M. de Coux, sans paraître les approuver, — qui ne dit mot, consent, — il les releva.

« Je vous remercie de ce que vous daignez me dire de bienveillant sur un de mes articles. Trouvez bon cependant que je n'accepte pas sans réserve vos critiques contre le journal et surtout contre le plus utile de ses rédacteurs.

(1) Il sera parlé plus loin de l'*Alliance*. *La Voix de la Vérité* était une feuille religieuse et boutiquière de petite doctrine et sans littérature, fondée par l'abbé Migne. Elle vécut assez longtemps et ne compta jamais.

Digitized by Google

En ce qui concerne Rome, je ne crois pas qu'il nous appartienne de dire tout ce que nous pourrions penser dans un moment de défaite ou d'humeur. Eussions-nous vraiment à critiquer, le plus profond respect serait encore une règle de politique autant qu'une règle de religion. Quelque disposé à trembler qu'on soit à Rome, je ne m'attends pas qu'on y tremble jamais devant nous, et nous y serons toujours plus forts par le respect que par la menace. Une autre considération me touche. Nous, qui de notre propre vêtement, de notre propre honneur, devrions couvrir à reculons et les yeux baissés, notre père ivre et nu, pouvons-nous déchirer le voile sous lequel notre facile impatience le soupçonne de cacher un peu de faiblesse? Ce sont, d'ailleurs, les grands dangers qui font les grands courages. Il faut un Henri pour qu'on voie un Grégoire. Contre des adversaires comme les nôtres, il suffit peut-être de temporisateurs qui n'abandonnent aucun principe et qui jouent au plus fin. Que dirait-on d'un pape qui déploierait l'oriflamme contre M. Rossi? Ce serait la massue d'Hercule pour tuer une puce. Mais ici, le ridicule aurait quelque chose de bien grave : il pourrait remplacer l'incommodité par le péril. Pardonnons au Pape de ne pas tenter Dieu. Nos héros ont tous commencé par une rare patience. Les Thomas Becket, les Anselme, avant de se dresser en face des oppresseurs, ont enduré des excès que Rome n'a certainement pas à redouter aujourd'hui, et près desquels les ruses de Louis-Philippe et ses insolences (s'il est insolent) ne paraissent guère. Voilà sur quelles raisons se fonde notre retenue. Maintenant, permettez-moi de vous dire que je souffre de vous voir injuste pour M. de Coux et que j'aurais désiré qu'il ne fût pas question de lui dans la lettre dont vous m'avez honoré. En arrivant au journal, M. de Coux l'a préservé d'une chute imminente. Je me retirais, personne ne voulait prendre ma place, que ceux, peut-être, à qui le propriétaire ne voulait pas la donner. M. de Coux est entré à cause de moi; je suis

Digitized by Google

resté à cause de lui. Il espérait, par une conduite différente de celle que j'avais tenue, apaiser des hostilités très puissantes et réunir enfin tout le monde. On ne peut blâmer de telles intentions. Je l'ai laissé faire, quoique j'attendisse peu de fruits de cette épreuve; je ne voulais pas que ma conscience pût regretter un jour de l'avoir empêchée. L'épreuve n'a point réussi, mais elle n'a rien compromis; si l'*Univers* n'a point désarmé ses adversaires, il n'a point perdu ses abonnés. On lui reproche de n'être plus ce qu'on lui reprochait d'être : c'est le malheur des choses qu'on veut détruire. Plus impartial peut-être, je m'honore de l'*Univers* de M. de Coux, plus que du mien. Il l'a rendu plus solide au fond et plus digne dans la forme comme on le demandait. Nous lui devons, en outre, des articles excellents, sur des matières que nous n'avions jamais su traiter. Il n'a point atteint le but qu'il se proposait, parce que le mal était fait avant qu'il vînt. On avait pris, contre l'ancienne rédaction, l'habitude de tout condamner. Ce n'est pas à moi de lui en faire un tort. Du reste, je le répète, nous n'avons rien perdu. L'*Univers* n'est pas *réduit* à traiter avec l'*Alliance*. M. Taconet vend sa propriété parce qu'il en est las. Autrement ce serait l'*Alliance* qui, dans six mois ou un an, viendrait traiter, car elle fait fausse route et ne peut aller plus loin que l'*Union*. L'*Union* est morte à droite, l'*Alliance* mourra à gauche; c'est toute la différence. J'espère que les abonnés de l'*Univers* la sauveront et qu'un public plus nombreux lui fera comprendre son erreur.

« Je ne me serais point opposé à la volonté de Taconet, lors même que je l'aurais pu, parce qu'étant entré au journal par esprit de sacrifice, y étant resté par esprit de dévouement, je ne désire qu'une occasion honorable et chrétienne d'en sortir. Je crois pouvoir dire que je n'aurais jamais, à aucun prix, déserté mon poste; mais je rends grâce à Dieu d'être relevé, et puissé-je recevoir un congé définitif! Je suis las aussi de ces combats où il est si difficile de

Digitized by Google

mériter l'approbation de Dieu et si facile de s'attirer l'animadversion des hommes. En cinq ans, j'y ai perdu mes yeux, ma santé, mon repos, la plupart de mes amis et probablement aussi mon chétif avenir. Je crois qu'il m'est permis de me retourner sur mon lit et de désirer le silence.

« Vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le comte, d'avoir une fois défendu contre ce qui me semble excessif dans votre ressentiment, au moment où leur rôle va finir, des hommes qui, du moins, n'ont pas à se reprocher d'avoir méconnu vos services, ni froidement aimé votre gloire. Pour ma part, je vois dans cette gloire une des richesses de l'Église; c'est vous dire assez que je lui reste dévoué. »

La fin de cette lettre annonçait que du nouveau se préparait à l'*Univers*. Taconet, mécontent, froissé, inquiet de n'avoir pu rétablir l'ancienne union en appelant M. de Coux au journal, désirait par moments rentrer dans ses fonds et partir. Il caressait alors d'autant plus cette idée, qu'une nouvelle feuille catholique, intitulée l'*Alliance*, venait d'être fondée avec des chances de succès. Ses fondateurs étaient personnellement inconnus, mais on leur attribuait de grandes ressources d'argent, des protecteurs haut placés dans le monde religieux, des amis chez les légitimistes, les libéraux et les parlementaires; bref, tout ce qu'il fallait pour bien entrer en scène.

Ces nouveaux venus, gentilshommes provençaux et royalistes-progressistes, étaient d'honnêtes gens, naïfs, confiants en eux-mêmes, bien intentionnés, un peu fanfarons. Leurs amis rapportaient qu'une personne en réputation de sainteté et favorisée de visions leur avait annoncé que, par un journal catholique, aux vues larges, aux sentiments généreux et d'esprit plus conciliant que l'*Univers*, ils rendraient d'éclatants services à la cause religieuse. Dans quelle mesure acceptaient-ils ces promesses? Je ne sais, mais visiblement, ils se croyaient une mission. Hommes de tradition et de progrès, ayant le respect du passé et l'amour des temps nouveaux, ils allaient tout fusionner, tout

Digitized by Google

arranger. Louis Veuillot dut leur donner, avec une pointe de raillerie, quelques leçons de bon sens.

Les adversaires naturels de l'*Univers* firent nécessairement bon accueil à la feuille nouvelle. Il en fut de même de plusieurs anciens amis, notamment de trois au moins des membres expectants du comité mort-né de 1845 : Montalembert, Lacordaire, Dupanloup. Sans se livrer à l'*Alliance*, ils lui permirent d'espérer en eux. Cette note mal assurée de catholicisme libéral, qui, depuis la chute de Lamennais, résonnait pour la première fois, avec quelque force, dans la presse quotidienne, leur plaisait assez. L'avenir n'était-il pas là? Taconet, disposé à trembler, craignit de nouveaux orages, et lorsqu'on lui demanda d'entrer en pourparlers avec les fondateurs de l'*Alliance*, il accepta. Louis Veuillot, informé de ces négociations, ne chercha pas à les empêcher, mais il déclara que si elles aboutissaient, il se retirerait immédiatement. Il venait de faire cette déclaration lorsqu'il répondit à Montalembert. Celui-ci, bien qu'il flirtât avec les naïfs et présomptueux semi-illuminés de l'*Alliance*, n'entendait pas qu'ils devinssent maîtres de la presse catholique. Il sentait que, dans de telles mains, l'*Univers* cesserait d'être une force, et que, personnellement, il perdrait beaucoup à n'avoir plus le persévérant, chaleureux et puissant appui de Louis Veuillot. Sa réplique montre son émoi, sa véhémence, son amour de l'Église, et aussi, les erreurs, les fautes de termes et d'appréciation, où sa passion pouvait le jeter.

« Mon cher monsieur Veuillot,... je laisse de côté les mérites respectifs de la Papauté et de M. de Coux pour vous dire de suite combien j'ai été consterné de trouver dans votre lettre la confirmation de ce que je ne regardais que comme un bruit assez absurde. Il est donc vrai que vous allez abandonner l'*Univers*, et à qui?

« Quoi! cette direction de l'*Univers* qui était l'an dernier si peu *lasse*, si sûre d'elle-même, qu'elle a refusé, pour une misérable question d'amour-propre, le concours des

Digitized by Google

hommes les plus considérables du clergé et du parti catholique, cette même direction va se livrer maintenant, pour de *l'argent*, à des hommes qu'elle connaît à peine et qu'elle apprécie si peu, qu'hier encore, vous attaquiez leurs tendances et leur esprit?

« Mais avez-vous bien réfléchi aux conséquences d'un pareil acte? Au compte qu'il vous en faudra rendre, je ne dis pas à la postérité catholique (quoiqu'il y en ait une assurément pour tout ce que font les catholiques aujourd'hui), mais à vos contemporains et spécialement à vos actionnaires? Je vais plus loin; et je vous demande si vous avez réfléchi à la responsabilité que vous allez prendre devant Dieu.

« Vous persuadez-vous bonnement qu'on croira à cette prétendue *lassitude* qui se manifeste tout à coup au moment où les affaires du catholicisme en général et celles de l'*Univers* en particulier, vont mieux que jamais (1)?

« Savez-vous ce qu'on pensera et ce qu'on dira? c'est que l'an dernier, un pitoyable orgueil a empêché les directeurs de l'*Univers* de constituer un organe inattaquable et inébranlable de la cause catholique, et que maintenant un pitoyable esprit de cupidité les détermine à tout sacrifier, pour retirer leur épingle du jeu! — Excusez ma trop rude franchise. Si j'étais moins votre ami, j'emploierais plus de détours. »

Certes, Montalembert aurait eu tort de tenir un pareil discours, même à Taconet, maître absolu du journal, quant aux questions d'argent, mais pourquoi le tenait-il à Louis Veuillot? Il savait bien que le rédacteur en chef *adjoint* n'avait rien à voir avec les actionnaires et que, par suite des entreprises de Montalembert lui-même, il ne possédait plus, sur la rédaction et la direction, toute l'autorité qu'il

(1) Dans sa lettre précédente Montalembert montrait l'*Univers* diminué réduit à traiter avec l'*Alliance* et à craindre la *Voix de la Vérité*. Dans celle-ci il notait que les affaires de l'*Univers* allaient mieux que jamais. Cette version était la bonne.

Digitized by Google

avait eue autrefois. Le seul obstacle que mon frère pouvait mettre à l'accord de Taconet avec l'*Alliance,* était sa retraite, et il se retirait.

Je rends la parole à Montalembert :

« Quant à l'*Alliance,* je crois comme vous qu'elle va trop à gauche. J'ai fait *tout mon possible* pour en empêcher la fondation dans les conditions où elle est : une fois qu'elle a été fondée, malgré moi et tous mes amis, je m'en suis consolé en pensant qu'elle offrirait au moins un abri à la foule nombreuse de gens qui, comme moi, étaient révoltés de l'outrecuidance et des dédains de l'*Univers*. Mais de là à vouloir en faire l'unique organe des intérêts catholiques, il y a un abîme.

« Je vous en conjure, réfléchissez de nouveau et devant Dieu à ce que tout cela va devenir... »

Il terminait ainsi :

« Je vous enverrai le 10 juillet prochain l'écrit que je barbouille en ce moment pour les élections et dont je vous ai entretenu dans notre dernière conversation. Vous choisirez ce qu'il vous conviendra de reproduire, si vous en reproduisez quelque chose.

« Encore une fois, ne soyez pas irrité contre moi de ma brusque franchise. Vous savez, je l'espère, que malgré mes critiques, personne n'a, au fond, plus de sympathie que moi pour votre talent, et plus de zèle pour votre *gloire*, qui est bien sûrement *une des richesses de l'Église* (1). Vous viendrez, j'espère, signer l'adresse au Pape (2) samedi soir et vous ne douterez pas de ma bonne amitié. »

Si l'on doutait que ces derniers mots fussent sincères, on aurait tort. L'inconséquence n'est pas exclusive de la sincérité; chez Montalembert, elles marchaient de compagnie.

Louis aimait et connaissait trop son contradicteur pour

(1) Les mots soulignés dans mes citations de Montalembert le sont dans son texte.

(2) Une adresse du comité catholique à Pie IX.

Digitized by Google

prendre facilement ombrage de ses mauvais propos. A cette lettre si dure, il répondit le 4 juillet :

«... Après ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et de me dire, je pense qu'il ne vous sera pas désagréable d'apprendre que la négociation avec l'*Alliance* est entièrement rompue, et que nous restons ce que nous étions avant les pourparlers. La rédaction a reçu, de plus, l'engagement d'honneur qu'on n'entreprendrait plus de traiter sans son consentement formel et que certaines améliorations seraient accomplies d'ici à deux ou trois mois.

« Je dois ajouter que je n'ai pas cessé d'être étranger à cette affaire. Je n'avais pas même songé qu'on pût traiter, je n'ai pas désapprouvé, ni empêché qu'on traitât. J'ai mon droit sur la rédaction et je l'exerce, je n'en ai aucun sur la propriété, et j'ai laissé faire. Je vous en ai dit les raisons. Un soin de dignité m'a fait exiger les engagements nouveaux qu'on vient de prendre. Je ne veux pas qu'on puisse toujours se débarrasser de moi sans me consulter. Mais il est bien sûr que si les concurrences et encore plus les inimitiés dont le journal a été l'objet, parviennent enfin à l'ébranler, je ne forcerai pas M. Taconet à se ruiner pour y faire tête jusqu'à la fin.

« Mon intérêt personnel est que le journal dure longtemps; j'y ai mis en quelque sorte mon avenir et celui de mon frère qui me touche davantage. Cependant je serais parti sans regret. Je reste, non parce que les événements me permettent de rester, mais parce qu'ils ne me permettent pas de partir. Mon cœur n'est plus là; j'y ai trop souffert. Je me suis vu en butte à trop de jugements injustes et cruels. Ne me dites-vous pas, vous-même, monsieur le Comte, que j'y demeure entre les fautes de l'orgueil et les bassesses de la cupidité? Je n'ai pas eu de l'orgueil, mais du bon sens lorsque j'ai refusé ou, plutôt, lorsque j'ai fait des objections à une combinaison fort brillante, mais inexécutable et dangereuse à tenter. Je n'ai point de cupidité (et nul sentiment n'est, grâce à Dieu, plus naturelle-

Digitized by Google

ment loin de moi), lorsque je suis résolu de n'opposer aucun intérêt matériel ou d'amour-propre aux craintes légitimes d'un homme qui a généreusement compromis sa fortune et qui se dévoue, avec plus de désintéressement que personne, à nos combats, puisqu'il n'y a que du péril et point de gloire pour les écus... »

Louis terminait en disant à Montalembert que l'*Univers* serait toujours à son service sous la seule réserve qu'imposent à des hommes d'honneur les conseils de leur propre raison et le sentiment de leurs responsabilités. « Je sais trop, ajoutait-il, qu'il est possible de vous mécontenter; je sais mieux encore qu'il est impossible de ne pas vous aimer et de ne pas s'enorgueillir de vous. »

Montalembert crut juste de dire à Louis Veuillot qu'en parlant de cupidité, ce n'était pas à lui qu'il songeait, mais sur le reste, il ne se rendit point. Il lui fallait le journal. Jamais il ne l'eut. C'était pour l'œuvre une question de vie et, pour ceux qui la faisaient, une question d'indépendance nécessaire et de dignité.

L'affaire de l'*Alliance* manqua pour deux raisons : Taconet y apportait, à la fois, du désir et de la répugnance: il avait négocié volontiers, mais il lui en coûtait de conclure, puis le quart d'heure de Rabelais ayant sonné, les acquéreurs s'aperçurent que trouver les fonds nécessaires à date fixe était plus difficile que de les promettre. Il y eut ajournement; il y eut rupture. L'*Alliance* disparut bientôt. Elle avait été faite par d'honnêtes rêveurs, munis de bonnes intentions.

Quelle fut l'attitude du comte de Coux et de Mgr Parisis en cette circonstance? Pour M. de Coux, mes souvenirs manquent de netteté. Il me semble qu'il ne pesa dans aucun sens sur Taconet, mais qu'il ne refusa pas tout concours éventuel à l'*Alliance*.

En 1845, Mgr Parisis s'était appliqué à rester presque neutre entre Montalembert et Louis Veuillot. En 1846, il eut, pendant quelques semaines, du penchant pour l'*Al-*

Digitized by Google

liance et, sans donner absolument raison au « jeune pair », il aurait voulu qu'on arrivât à le contenter. Il sentait bien que c'était impossible, mais il le désirait tout de même. Au fond, il avait quelque chose contre l'*Univers*. Quoi? C'est assez difficile à préciser. Par son mérite, ses services, sa situation, l'éminent évêque de Langres possédait au plus haut degré le droit de conseil. On le priait, à l'*Univers*, d'en user; il le faisait et on l'en remerciait de tout cœur. Mais si ses avis étaient toujours reçus avec respect, ils n'étaient pas toujours suivis. Esprit très sérieux et ne s'intéressant guère qu'aux doctrines, il aurait voulu que le journal traitât constamment de graves questions. Les articles de fantaisie sur les petites choses du moment lui paraissaient prendre trop de place. Il trouvait facilement qu'on abusait de la polémique, surtout quand celle-ci s'appliquait à la simple politique ou aux choses de la littérature courante. Bref, l'*Univers*, à ses yeux, manquait souvent de gravité. Peut-être aussi avait-il trouvé un peu vif que deux ou trois articles de sa main, mais anonymes, n'eussent pas été insérés. Il fallait qu'ils fussent, par quelque côté, bien compromettants pour que M. de Coux les eût refusés, car il ne goûtait guère moins que Louis Veuillot Mgr Parisis! Toujours est-il que le très respecté prélat, faisant écho aux plaintes de Montalembert, lui écrivait le 18 mai 1846 :

« ... Je leur ai envoyé un jour (aux rédacteurs de « l'*Univers*) tout un mémoire, de ma propre main, sur la « marche de leur affaire; ils n'ont pas cru devoir en « tenir compte. Peut-être ne le peuvent-ils pas; car une « fois dans une ornière semblable, on en sort rarement; « mais pourquoi ne pas créer un journal avec votre co- « mité? J'intitulerais cette feuille du nom même de votre « œuvre : *Le Comité Catholique, journal de la religion et « de la liberté*... L'archevêque de Reims (1) désirerait

(1) Mgr Gousset.

Digitized by Google

« beaucoup aussi un *Journal du Clergé*... Il est clair que « l'*Univers* ne peut plus être notre tribune avouée et qu'à « son défaut nous en manquons... »

M. Lecanuet, à qui j'emprunte cette citation telle quelle avec ses points de suspension en tête, en queue et au milieu, ajoute : « Un peu plus tard, Mgr Parisis poussa très « vivement Montalembert à adopter pour son organe le « journal l'*Alliance*, fondé par plusieurs catholiques gé- « néreux et qui vécut très peu de temps... (1) ».

Ces « catholiques généreux » n'eurent pas une générosité prolongée. On a vu comment Montalembert jugeait leur œuvre. Loin de se donner à eux, il craignait leur extension. Du reste, l'*Alliance* n'eût pas consenti à le servir. Elle était de « l'école de la charité et de l'amour » ; et lui n'en était pas..., du moins de même façon.

Quant à ce mémoire de Mgr Parisis dont l'*Univers* n'aurait pas tenu compte, je n'en ai qu'un souvenir très vague et je n'en trouve nulle trace dans les papiers de mon frère. Il sera resté chez M. de Coux. Je dois ajouter que l'évêque de Langres ne nous laissa pas ignorer qu'il s'écartait de l'*Univers*. Un jour, Louis reçut du prélat un billet dont voici la substance : — Je suis à Paris, veuillez me donner un rendez-vous, ou chez vous, ou chez moi. J'ai besoin de causer avec vous. — Louis, qui avait des soupçons, me dit : Accompagne-moi, je veux un témoin.

Nous fûmes reçus avec bonne grâce et embarras. Après l'échange de quelques paroles banales, Mgr Parisis critiqua le journal. Au lieu de se défendre, mon frère lui dit, de sa voix douce et ferme, avec un sourire un peu contraint : Monseigneur, ce n'est pas pour cela que vous m'avez appelé, je vous prie de me faire connaître tout de suite l'objet de notre entretien. — Le prélat, que cette sorte de sommation ne mit pas à l'aise, s'exécuta. Il félicita Louis d'avoir donné de l'éclat et de la force à la presse catholique

(1) *Montalembert*, t. II, p. 281.

Digitized by Google

et conclut en lui demandant s'il ne comprenait pas qu'il fallait maintenant mettre cette presse dans une voie nouvelle... — Et par des hommes nouveaux, interrompit brusquement mon frère? — Oui, du moins en bonne partie, lui fut-il répondu, avec quelque hésitation. — Ce n'est pas précisément mon idée, Monseigneur; mais je vais y réfléchir, dit-il en se levant... Il y eut beaucoup de gêne. Nous nous retirâmes. — Louis, s'arrêtant dans l'escalier, me dit : Eh bien, frère, il paraît que nous sommes arrivés à l'âge de la retraite. Est-ce ton avis? — Pas du tout! — Ce n est pas le mien non plus... Il allait avoir trente-trois ans et moi vingt-huit.

Je ne me rappelle pas la date précise de cet entretien, mais il faut le reporter à l'été de 1846 (1). Mon frère en souffrit beaucoup. Ce fut à la fois une souffrance de cœur et une souffrance d'esprit. Il voyait s'éloigner un ami, et il ne supportait pas qu'un homme de ce mérite prît au sérieux les honnêtes fantoches de l'*Alliance*. — Au début, me disait-il, Mgr Parisis s'en fiait surtout à mon jugement, me consultait sur les sujets qu'il voulait traiter et me soumettait son *Député, père de famille,* en me demandant de le revoir au point de vue littéraire et d'y introduire les *ficelles obligatoires*, besogne dont je chargeais Édouard Ourliac... Et maintenant!.. (2) Il fallut du temps pour que cette plaie se fermât. L'évêque y mit du sien, et elle fut bien fermée.

Voilà où les choses en étaient entre catholiques dirigeants au moment où, du Conclave, sortit Pie IX. L'acclamation fut unanime. Louis Veuillot, qui redevenait premier rédacteur en chef dès qu'il y avait une grande question à traiter, signalant l'état des esprits, montra combien la Papauté restait vivante et puissante même pour ceux qui la prétendaient agonisante sinon morte. Et

(1) J'ai une liste des lettres de Mgr Parisis à Louis Veuillot. Du 30 avril au 23 octobre 1846, il n'y en a aucune.

Digitized by Google

se tournant vers les catholiques qui semblaient craindre que le successeur de Grégoire XVI ne fût pas assez de son temps, il leur disait : Rassurez-vous : le chef que Dieu vient de donner à son Église « appliquera aux temps nouveaux les vérités anciennes, et le monde fera un pas dans le salut ».

Nous touchions aux élections générales de 1846 qui furent en France les dernières élections du suffrage censitaire. Le parti catholique allait appliquer en grand son programme. Il imposait aux candidats l'obligation de réclamer et de défendre la liberté d'enseignement et la liberté d'association. C'était le seul engagement qu'il exigeât d'eux. Pour le reste, il les acceptait tels qu'ils se présentaient, quelle que fût leur couleur politique, ou même leur croyance religieuse. Cette conduite, proposée par le comité électoral catholique et recommandée éloquemment par Montalembert, avait le concours absolu, chaleureux de l'*Univers*. Elle fut vivement attaquée par les divers organes des partis politiques, principalement par ceux qui avaient ou affichaient des sentiments religieux. Ils soutenaient que les voix catholiques devaient aller sans condition à leurs candidats. La ligne arrêtée dut être maintenue contre les catholiques légitimistes de la *Quotidienne*, contre les légitimistes gallicans de la *Gazette*, contre les catholiques ministériels de la *Revue nouvelle* (1). Le *Correspondant* appuyait le mouvement et l'*Ami de la Religion* s'y résignait. Au point de vue des principes, un tel programme donnait prise. Cependant on était suffisamment en règle puisque Rome laissait faire.

L'*Univers* attendait beaucoup de cette campagne. Il croyait à la Charte, il acceptait avec confiance le régime parlementaire, il espérait que les libéraux finiraient par aimer la liberté ; il devait donc marcher de tout cœur. Na-

(1) Cette revue paraissait sous le patronage officieux du duc Victor de Broglie, du comte Molé, etc. Le prince Albert de Broglie et M. Eugène Forcade en étaient les rédacteurs dirigeants.

Digitized by Google

turellement, ce fut Louis Veuillot qui porta les grands coups. M. de Coux n'était pas l'homme de ces combats. Docteur et économiste, chargé d'armes de poids, il aimait mieux enseigner et philosopher que polémiquer. Le deuxième volume de la première série des *Mélanges* contient huit ou dix des articles de *fond* que donna mon frère sur cette campagne : ils vont du 13 mars au 16 septembre 1846. Le premier est intitulé : *Programme des élections ;* le dernier : *La religion et la liberté.* L'ensemble forme, au point de vue des affaires politiques, des divers intérêts en lutte et des idées, un tableau complet et vivant de la situation. On y voit les catholiques en face des socialistes, des légitimistes, des groupes libéraux, des protestants, des philosophes, des doctrinaires. Je n'entreprendrai pas d'analyser tous ces articles. J'y veux prendre seulement quelques traits propres à bien éclairer la situation (1).

Les catholiques, acceptant des candidats de tous les partis, étaient, par suite, accusés d'indifférence politique. Les légitimistes faisaient particulièrement tapage de cette accusation. Louis Veuillot leur répondait :

« Avant de rechercher si l'*indifférence* dont on nous accuse est coupable, il faudrait d'abord savoir si cette indifférence existe. Il nous semble que c'est tout le contraire. En soulevant la question des libertés de l'Église, les catholiques ont soulevé la seule question vraiment politique de ce temps-ci, la seule qui ait ému les intelligences, tiré les vieux partis de leurs vieilles routines, produit un grand mouvement d'opinion et sérieusement préoccupé le Pou-

(1) Je note que le mode électoral alors en vigueur favorisait la tactique des catholiques. Un très grand nombre de collèges électoraux ne comptaient que de 150 à 400 électeurs. Ceux où l'on en voyait un millier ne formaient qu'une infime minorité. Il suffisait donc qu'une cinquantaine d'électeurs dans les grands collèges, une douzaine dans les petits, 30 ou 40 dans les moyens, adoptassent le programme catholique pour inquiéter les candidats. Souvent cette poignée de catholiques pouvait, au scrutin de ballottage, décider du résultat. Ils se donnaient au candidat le plus large en promesses de libertés.

Digitized by Google

voir... En moins de quatre années, la question religieuse a créé dans le pays une force nouvelle avec laquelle il faut déjà compter; elle a renversé le projet de loi de M. Villemain, bouleversé le Conseil royal de l'Université, enterré le rapport de M. Thiers (1). Elle est au premier rang de nos questions intérieures; elle y est seule, c'est quelque chose pour un début.

« Une question qui fait tant de bruit et qui, grâce à Dieu, fait plus que du bruit; une question qui fortifie l'action de l'Église, qui rattache tout le clergé français à la Charte et tous les catholiques aux doctrines de la liberté; une question qui pénètre dans tous les partis, qui les divise au profit des droits de la famille et de la conscience humaine, une pareille question ne serait pas une question politique? Qu'on nous dise donc alors quels misérables débats on appelle la politique!... »

Les journaux universitaires s'avouaient en frémissant que bon nombre de candidats, libéraux ou conservateurs favorables au monopole, le lâcheraient s'ils avaient besoin des voix catholiques pour être élus. Dans l'espoir de raffermir ces chancelants, ils criaient que les « nouveaux chrétiens » dépravaient les mœurs politiques en proposant des marchés « qu'un homme d'honneur n'accepterait jamais ». Louis Veuillot montrait que l'honneur n'avait rien à perdre dans cette affaire et ajoutait : « Les universitaires in-
« cultes du *Constitutionnel* et les universitaires voltairiens
« du *Journal des Débats* auront beau faire : la manœuvre
« des catholiques réussira, parce que le monopole a plus
« d'adversaires encore, en France, que la religion, et

(1) Par ordonnance du 7 décembre 1845, le ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy avait substitué à l'ancien Conseil qui comptait huit membres et était à peu près omnipotent, à raison de son petit nombre et de sa permanence, un Conseil de trente membres dont les deux tiers n'avaient qu'un mandat d'un an. Ce n'était pas la conquête d'une liberté pour les catholiques, mais c'était un affaiblissement pour l'Université. Jules Simon raconte dans son livre sur Victor Cousin (p. 113) que celui-ci y vit un déshonneur pour l'état-major universitaire.

Digitized by Google

« parce que la probité catholique n'est pas exposée aux « séductions qui font tourner les *honnêtes gens* et les « *amis,* dont le triste monopole invoque en mourant la « paresseuse vertu. »

A la *Quotidienne*, entêtée à prétendre qu'il fallait, au nom de la bonne politique, travailler d'abord à renverser le ministère, Louis Veuillot répondait :

« Il nous importe à nous, catholiques, non pas de renverser M. Guizot, non pas de faire arriver M. Thiers... mais d'imposer à M. Guizot, à M. Thiers, au gouvernement, à la dynastie, l'obligation de remplir promptement les promesses de la Charte en ce qui concerne la liberté de conscience et la liberté d'enseignement. Pour atteindre ce but, qui peut rallier tous les honnêtes gens de tous les partis, nous ne faisons alliance avec personne spécialement, et nous faisons alliance avec tout le monde indifféremment. »

Le premier effet de ce programme fut de modifier notablement l'attitude du gouvernement et de M. Thiers. M. Guizot, dans un discours sur le Conseil royal de l'Université, proclama *le droit inviolable des familles* et même celui de l'Église, en matière d'enseignement. M. Thiers trouva l'occasion de dire que cette grave question de la liberté de l'enseignement était, en somme, une question libre. Ces bonnes paroles n'avaient assurément qu'une valeur électorale. Elles ne garantissaient rien, mais elles avouaient la nécessité de compter avec le parti catholique. Je ne veux faire la part de personne dans ce résultat, je me borne à poser cette question : qui oserait nier que Louis Veuillot et l'*Univers* n'y fussent pour beaucoup?

Les circulaires du comité de défense religieuse transformé en comité électoral, faisaient écho à l'*Univers*. Le 10 juillet parut l'appel que Montalembert avait le 30 juin annoncé ainsi à Louis Veuillot : « Je barbouille en ce moment un écrit pour les élections. » Ce *barbouillage* était une éloquente et entraînante brochure. Mon frère,

Digitized by Google

après en avoir cité de nombreuses pages, félicita et remercia chaleureusement l'auteur (1).

La bataille avait été vive et hardie; elle fut heureuse. La nouvelle Chambre compta de cent quarante à cent cinquante députés hostiles au monopole. Il n'y en avait qu'une vingtaine dans la précédente. Tous ces nouveaux venus ne s'étaient pas prononcés de plein cœur contre l'Université, tous n'étaient pas sûrs, mais tous, les uns par principe, les autres afin d'être élus, avaient promis de servir la liberté. Ces engagements, même s'ils ne devaient pas être tenus, constituaient un succès considérable. Ils prouvaient la force des catholiques et, du même coup, la développaient. On le vit tout de suite par les recrues que firent les comités de défense religieuse et de pétitionnement. L'*Univers*, dont les lecteurs, prêtres et laïques, brûlaient du feu que leur communiquait Louis Veuillot, avait fourni aux candidats de l'enseignement libre, des centaines d'agents électoraux passionnés et ne coûtant rien. Le dévouement et la confiance avaient grandi: il fallait profiter de cet élan, car il restait beaucoup à faire. Cette fois, le parti de la guerre sans trêve pouvait parler haut. Mon frère n'y manqua point :

« Quelques âmes timides, qui criaient au feu, il y a trois ou quatre ans, lorsqu'elles voyaient poindre l'aurore, peuvent s'inquiéter encore de l'issue des combats qui nous attendent et que nous recherchons : elles n'osent plus nier que les chances ne soient magnifiques.

« Deux sentiments impérieux, qui veulent être satisfaits, qu'il faut satisfaire, après s'être livré, par l'iniquité des hommes, une lutte acharnée, s'aperçoivent que loin d'être inconciliables, ils sont nécessaires l'un à l'autre : la religion a besoin de la liberté, la liberté a besoin de la religion, et elles jettent entre elles les bases d'une loyale alliance.

(1) Cette brochure était intitulée : *Devoir des catholiques dans les élections*. Elle avait pour épigraphe ces mots de saint Jérôme : *Quod bellum servavit pax ficta non auferat.*

Digitized by Google

Voilà le grand fait de ce siècle. Nous disons que ce fait est heureux, et il n'est pas un cœur droit où il ne produise des tressaillements d'espérance et d'amour. Il sera le salut de la religion dans les pays libres, parce qu'il lui garantira ou lui restituera tous les droits qui la font prospérer; il sera le gage de la liberté dans les pays religieux, parce qu'il modifiera, parce qu'il assainira, si nous pouvons parler ainsi, ce levain d'idées libérales qui sans cesse y fermente et qui rencontre pour obstacle capital l'horreur des impiétés par lesquelles, jusqu'à présent, il a signalé ses explosions. »

Louis Veuillot montrait ensuite qu'après tant de luttes qui avaient fait tant de ruines, et poussé la religion et la liberté à s'épouvanter l'une de l'autre, il fallait les unir au nom de la loi constitutionnelle.

Comprenons-le, ajoutait-il : « en entrant dans la Charte, « nous entrons chez nous. Nous y sommes à l'aise : aucune « prescription religieuse ne vient briser l'arme que nous « empruntons à la loi politique, et c'est pourquoi cette « arme sincère est si forte en nos mains (1). »

On dira que Louis Veuillot avait des illusions : — oui et non. — Sans doute son âme ardente et généreuse voyait le but plus près qu'il n'était; mais il ne se trompait ni sur ce but lui-même ni sur la voie à suivre pour l'atteindre.

Je m'aperçois qu'en racontant la vie de l'*Univers* durant les derniers mois de 1845 et en 1846, j'ai très peu parlé de M. de Coux, qui cependant était le rédacteur en chef et n'entendait pas abdiquer. C'est que le caractère des luttes engagées, les positions acquises et ce qu'on peut appeler la force des choses, maintenaient Louis Veuillot en vue. Qui donc pouvait aussi bien que lui parler du pontificat de Grégoire XVI et saluer l'avènement de Pie IX? Qui donc eût pu mener comme lui cette campagne électorale où il fallait faire face, sur des modes variés, à tant d'adversaires,

(1) *Mélanges*, t. II, p. 345.

Digitized by Google

et mettre le feu au cœur des amis? Les polémiques avec l'école catholique libérale, qui commençait à se montrer, n'étaient-elles pas essentiellement de son ressort? Du moment où il était là et que de telles questions surgissaient, l'intérêt du journal voulait qu'on l'entendît. M. de Coux le comprenait mieux que personne, et nul ne disait plus sincèrement à mon frère : C'est du Louis Veuillot qu'il nous faut aujourd'hui.

D'autre part, l'entrée de M. de Coux à l'*Univers*, si sensible aux adversaires intimes, dont elle avait déjoué les plans, n'avait eu, au dehors, qu'un effet restreint et momentané. Pour la presse, pour le monde des lettres et de la politique, et même pour l'état-major ecclésiastique, l'*Univers* continuait de se personnifier en Louis Veuillot. Qu'on eût à louer ou à blâmer, c'était presque toujours lui que l'on visait. Il avait beau s'en défendre, sa marque était déjà si fortement empreinte sur l'œuvre que celle-ci, aux yeux du public, demeurait sienne. C'était juste, car si le journal n'avait pas toujours en tout sa prestesse d'autrefois, si Lacordaire et Montalembert pouvaient dire, par dépit et hostilité, que de Coux l'avait non pas assagi mais alourdi, l'esprit de Louis Veuillot restait là et c'était la vie.

Digitized by Google

CHAPITRE V

EFFET DES ÉLECTIONS DE 1846. — CAMPAGNE A ROME DE M. L'ABBÉ DUPANLOUP CONTRE *L'UNIVERS*. — NOUVELLE POLÉMIQUE ÉPISTOLAIRE AVEC MONTALEMBERT. — M. DE COUX À *L'UNIVERS*. — INSTRUCTION DE Mgr PARISIS. — LA QUESTION LITURGIQUE. — DOM GUÉRANGER ET *L'UNIVERS*. — VOYAGE DE LOUIS VEUILLOT EN SAVOIE. — LETTRES DE LOUIS VEUILLOT A MATHILDE. — VIE INTIME.

Les élections de 1846 donnaient une situation politique au parti catholique et ajoutaient à la force de l'*Univers*, qui, au point de vue de la presse, avait eu la première place dans le combat. Montalembert et Louis Veuillot furent parfaitement d'accord sur la conduite à tenir au lendemain de ce succès : il fallait ne pas le grossir, et cependant le faire valoir assez pour enlever les indécis et exciter les amis déjà dans l'action à redoubler d'efforts. Ardeur, confiance et pas de jactance, voilà ce que recommandaient à la fois, le Comité, l'orateur et le journaliste.

Ces conseils furent entendus du public catholique militant, de plus en plus porté, d'ailleurs, à suivre les conseils que donnait l'*Univers*. Le pétitionnement se développa, les Comités de province se fortifièrent, le Comité central vit le nombre de ses adhérents-souscripteurs s'élever à cinq ou six cents. Chiffre modeste en soi, mais

Digitized by Google

qui semblait beau ; d'abord parce qu'il constituait un sensible progrès, ensuite parce que faire souscrire les catholiques à une œuvre de propagande politique et de presse a toujours été chose difficile. Ils donnent largement, — et ils ont bien raison, — aux œuvres de piété et de charité ; ils encouragent très volontiers, trop volontiers, un tas de petites publications bétates, dites dévotieuses, plus propres à ridiculiser la foi et à fausser le zèle qu'à les fortifier ; ils ouvrent leurs bourses aux écoles étroites nées de l'esprit de parti, mais les écrits vigoureux, de doctrine sûre, de bon combat, tel, qu'en publiaient le Comité et l'*Univers*, c'est différent.

Ce même succès électoral, auquel bon nombre de légitimistes profondément et intelligemment religieux avaient contribué plus que ne l'auraient voulu certains de leurs journaux, fit faire au parti catholique de nouvelles conquêtes de ce côté. En même temps que l'on gagnait des alliés à droite, le ministère donnait de bonnes paroles et les groupes libéraux soumis à M. Thiers admettaient qu'on pût critiquer l'Université.

Tout allait donc bien? Non, tout n'allait pas bien. Les catholiques dirigeants ou influents, au lieu d'être solidement unis, se faisaient grise mine et l'appui régulier, assuré, de l'épiscopat leur manquait. Les évêques, sauf trois ou quatre, voulaient garder une attitude expectante. Cette disposition, une fois connue, gênerait la marche en avant.

Montalembert, poussé par sa passion, qui trop souvent trompait son zèle, choisit ce moment-là pour desservir l'*Univers* près du nouveau Pape. L'abbé Dupanloup, auquel Mgr Affre, faute d'entente cordiale, avait donné un canonicat et retiré la direction du Petit Séminaire, étant de loisir, fit un voyage à Rome. D'après M. Lecanuet, il y allait « comme ambassadeur de Montalembert » et « de catholiques » ; il avait « demandé à son ami « de rédiger, sur la position du gouvernement français

Digitized by Google

« vis-à-vis de l'Église et du Saint-Siège, un mémoire qu'il « présenterait lui-même au Pape (1) ». M. Lecanuet analyse « ce document inédit ». Manifestement, Montalembert y développait les idées qu'il avait exposées dans sa lettre du 2 mars précédent au nonce Fornari. L'analyse de son historien ne signale rien qui s'applique directement à l'*Univers*, mais je pourrais indiquer l'endroit où sans être nommé, il était visé. Du reste si le Mémoire avait des voiles, la correspondance les levait. M. Dupanloup montrait une lettre où « son ami » disait du journal de Louis Veuillot : « C'est la croix, l'humiliation, la honte du catholicisme! » Il y avait des développements, non moins oratoires. « L'ambassadeur » y ajoutait des commentaires de son cru; on peut assurer qu'ils étaient dans le même goût. Un journal qui compte de nombreux lecteurs et de très chauds partisans a aussi beaucoup d'oreilles prêtes à entendre et de langues promptes à parler. C'était le cas de l'*Univers*, même à Rome. Louis Veuillot et M. de Coux connurent donc bientôt la lettre de Montalembert et l'usage qu'en faisait M. Dupanloup qui se donnait, en même temps, comme l'homme de la pacification, de la charité et l'envoyé des meilleurs catholiques. Louis déclara net à M. de Coux que, si la phrase colportée à Rome paraissait dans quelque journal, il la relèverait d'importance. M. de Coux combattit... faiblement cette résolution, et Taconet, inquiet, car tout bruit de guerre le troublait, s'y soumit. Lui aussi, il en avait assez.

L'abbé Hiron, intime de M. de Coux, qu'il influençait, conseiller de Taconet et presque l'ami de Louis Veuillot, était assez bien avec Montalembert; il lui écrivit au sujet de cette affaire, pour lui marquer des doutes — qu'il n'avait pas — sur l'exactitude des bruits répandus

(1) *Montalembert*, t. II, p. 312. M. l'abbé Lagrange, dans sa *Vie de Mgr Dupanloup*, parle au long de ce voyage, mais ne dit rien de *l'ambassade* ni du Mémoire.

Digitized by Google

et lui exprimer des craintes sur leur suite. Montalembert n'était pas homme à désavouer son « ambassadeur ». Il répondit à l'abbé Hiron :

« Rien de plus simple au fond que l'affaire qui vous préoccupe. M. Dupanloup a depuis longtemps toute ma confiance (1) : je pense absolument comme lui sur la plupart des questions et des personnes actuellement sur le tapis. J'ai l'habitude de lui dire franchement mon opinion sur toutes sortes de sujets; je suis resté fidèle à cette habitude pendant son séjour récent à Rome; je ne lui ai pas imposé la condition du secret : il a donc été parfaitement libre de faire de mes lettres l'usage qui lui a convenu. Je doute fort cependant qu'il en ait donné copie à M. Lacroix. Tout ce que je sais par lui-même. c'est qu'il a montré un passage de moi sur l'*Univers* au cardinal Altieri, lequel lui avait dit : « Comment se fait-il donc que le comte de Montalembert dirige si mal l'*Univers* (2)? »

Cet abbé Lacroix, qui recevait les confidences de l'abbé Dupanloup et répandait le propos de Montalembert, était attaché, comme clerc national, à l'ambassade de France, et avait servi de son mieux M. Rossi dans sa campagne contre la Compagnie de Jésus. Il le servait encore : 1° au sujet des Jésuites toujours menacés; 2° au sujet de l'*Univers* que l'ambassadeur voulait au moins discréditer à Rome s'il ne pouvait l'en faire chasser. Du reste, il ne fut pas seul à seconder M. Dupanloup. Celui-ci eut de très bons rapports avec les autres ecclésiastiques français, auxiliaires de Rossi, notamment MM. de Bonnechose, de Falloux et d'Isoard. Ces trois prélats facilitant son travail contre l'*Univers*, il les absolvait

(1) *Longtemps*, non. Il y avait deux ans seulement que Montalembert et l'abbé Dupanloup, autrefois adversaires, étaient devenus amis.

(2) Je suis convaincu que cette question était une réponse, provoquée par M. Dupanloup. Le cardinal Altieri montrait, en effet, de la sympathie à l'*Univers*.

Digitized by Google

ans peine de leur conduite dans l'affaire des Jésuites.

Après avoir ratifié les procédés de son « ambassaleur », Montalembert déclarait à l'abbé Hiron, comme ı tout le monde, que Louis Veuillot et Taconet, ayant ·efusé de livrer leur journal à lui, le chef du parti et ıux hommes de son choix, étaient de grands criminels :

« J'estime, criait-il, que *le plus grand crime* qui ait été :ommis depuis longtemps contre la cause catholique a été celui des hommes qui, pour échapper à un contrôle honorable et public comme celui qui maintient et contient le *Correspondant,* ont été chercher en Belgique, un écrivain très respectable (1), mais étranger depuis douze ans à la France et à nos luttes, et qui ont ainsi rendu impossible la réalisation d'un plan conçu par les serviteurs les plus anciens et les plus dévoués de la liberté religieuse pour fortifier et discipliner l'action catholique en France. Dans tout le cours de ma vie, je n'ai rencontré chez personne un orgueil plus intraitable et plus effréné que celui qu'ont déployé alors devant nous MM. Taconet et Veuillot... »

Cinq pages sur ce ton...! J'y prends seulement quelques passages propres à compléter et éclairer ce qui a été dit ailleurs sur cet incident.

Montalembert ne tenant compte, ni des rectifications qui lui avaient été opposées, ni des explications qui lui avaient été données, reprenait toutes ces accusations. Voici comment il prétendait se justifier d'avoir dit : l'*Univers* est la *honte du catholicisme...*

« J'ajoute enfin qu'il est *honteux* pour la cause catholique qu'on ne puisse pas empêcher, d'une part, une polémique *dégoûtante* comme celle que l'*Univers* a entretenue contre la *Démocratie pacifique* (2), et que, de l'autre, ce même journal, dont on avait refusé la direc-

(1) M. de Coux.

(2) Je dois ici noter humblement que j'avais eu plus de part que tout

Digitized by Google

tion à MM. de Ravignan, Dupanloup, Lacordaire, Lenormant et moi, ait été, il y a peu de mois à la veille d'être livré *pour de l'argent*, à qui?... à quatre honnêtes gens de Draguignan, dont l'*Univers* n'avait encore parlé que pour se moquer. De sorte que l'existence morale et matérielle du principal organe des intérêts religieux en France, se trouve livré tantôt aux grossièretés du mauvais goût, tantôt aux caprices de la spéculation. Eh bien, je n'hésite pas à dire qu'un pareil état de choses est la *honte* du catholicisme en France... »

Ainsi, parce que l'*Univers* avait maltraité la *Démocratie pacifique*, organe d'une école socialiste foncièrement lubrique, et parce que Taconet ne s'était pas refusé à toute négociation avec « quatre honnêtes gens de Draguignan » désireux d'avoir l'*Univers*, l'œuvre de Louis Veuillot était pour Montalembert et devait être pour tout le monde, la *honte du catholicisme*... Du reste, il y avait tout au moins de l'embarras dans cette explication, raide quant à la forme, mais au fond, anodine et fuyante, de la phrase oratoire tant exploitée à Rome par M. Dupanloup et qui eut de l'écho en France jusque dans la presse.

Naturellement, l'abbé Hiron remit cette lettre à ceux pour qui Montalembert l'avait écrite. M. de Coux et Louis Veuillot décidèrent que chacun d'eux y répondrait. Ce fut une correspondance développée et où, de part et d'autre, l'aménité manqua. Le 16 novembre, Louis écrivait à du Lac, alors à Solesmes et déjà au courant de l'affaire :

« La lettre de M. de Coux et la mienne ont, l'une et l'autre, dix pages et la question est traitée à fond. On déclare, en somme, à Montalembert qu'il s'abuse d'une

autre des rédacteurs de l'*Univers* dans la polémique ainsi qualifiée. J'ajoute que mes articles contre la *Démocratie pacifique*, organe des phalanstériens et des amours ultra-libres, avaient été revus et approuvés par mes deux rédacteurs en chef. Je viens de les parcourir dans mes *Questions d'histoire contemporaine*. J'affirme que les doctrines vraiment *dégoûtantes* du fouriérisme y sont indiquées et flétries décemment. Ce n'était pas facile.

Digitized by Google

étrange sorte, s'il croit qu'on redoute ses colères et ses calomnies; qu'on les lui a pardonnées par égard pour son talent et ses services, par pitié pour son caractère malheureux, qu'on les lui pardonnera tant que ses attaques ne deviendront pas publiques et qu'il peut commencer la guerre quand il voudra, qu'étant tel qu'il est, il ne peut s'attendre à avoir jamais la moindre autorité sur nous; qu'on ne veut ni subir ses hauteurs, ni accepter sa direction, etc. »

Montalembert répondit très au long. J'ai la lettre de Louis Veuillot et la sienne; j'ai aussi celle qu'il reçut de M. de Coux et j'ai connu la réponse qu'il lui fit. De celles-ci, je me borne à dire, que M. de Coux, ayant pris le ton d'autorité que justifiaient son âge, ses travaux, et des rapports remontant aux luttes de l'*Avenir,* blessa profondément le jeune pair dont la réponse fut particulièrement hautaine. Mon frère la signalait ainsi à du Lac : « Montalembert a répondu à M. de Coux. Je vous assure qu'aucun homme de bon sens ne lui aurait rien laissé écrire de semblable. Je n'en suis pas moins surpris qu'indigné (1). »

Sur cette correspondance, qui se prolongea, je serai relativement bref, car au total, il n'y eut là que des redites.

Voici la première page de la lettre de Louis Veuillot :

« Je n'ai pu m'étonner de l'hostilité que M. Dupanloup a montrée à Rome contre l'*Univers,* et malheureusement, je ne m'étonne pas davantage que vous l'approuviez. J'ai lu la lettre que vous avez écrite à un de nos amis pour nous être communiquée. Je n'y ai rien vu dans le fond, ni dans la forme à quoi je ne sois trop accoutumé. Je sais combien facilement vous publiez au premier venu, de bouche ou par écrit, votre opinion sur le journal, sur mes collaborateurs et sur moi; je sais en quels termes

(1) *Correspondance*. t. IV, p. 68.

Digitized by Google

vous le faites. Mon cœur en a souffert, mais sans vos nombreux confidents qui m'ont souvent obligé de me défendre, je ne me serais jamais plaint qu'à vous, car votre bienveillance m'est infiniment moins chère que votre réputation. Votre exemple, d'ailleurs, ne m'a pas encore persuadé que ce fût une chose entièrement légitime de décrier les gens à tous propos et de tout côté, sous prétexte qu'on leur a une fois dit en face à peu près le mal que l'on pense d'eux. En face, on fait des reproches fondés ou non, en arrière, on accuse des personnes qui ne peuvent pas répondre, qui ne se savent même pas attaquées; et ces accusations, selon les esprits où elles tombent, deviennent des soupçons et des calomnies de la plus venimeuse espèce. J'espère ne jamais tomber dans des emportements dont vous m'avez fait si longuement éprouver l'injustice. Après s'y être abandonné, on court risque de ne plus vouloir revenir à l'impartialité pour n'avoir pas trop à rougir. »

A la suite de cet exorde, dont le calme accentuait la rigueur, il disait à Montalembert :

« Quand vous serez de sang-froid, demandez-vous s'il « est juste que nous soyons décriés à Rome et que nous y « passions pour les gens que dépeignent vos lettres com- « mentées par M. Dupanloup ou par M. Lacroix. » Il ajoutait quelques lignes sur lui-même, et gardant ce ton ferme et attristé, déclarait qu'au journal on désirait la paix, sans être d'humeur, cependant, à faire trop de sacrifices pour éviter la guerre. C'était à montalembert d'y réfléchir. « Il dépend de vous, absolument, monsieur le « Comte, que le public entende tous vos reproches et tout « ce que nous avons à répondre. Une telle manifestation « serait sans doute plus digne de vous que cette secrète et « furieuse guerre de lettres et de propos irréfléchis dont « le moindre inconvénient est de vous ravir un temps pré- « cieux. Puissiez-vous cependant n'en venir jamais là. Du « caractère dont vous êtes, toute la charité du monde ne « vous empêcherait pas de vous faire à vous-même des

Digitized by Google

« blessures irréparables et je pleurerais d'acheter si cher « ma vengeance lors même que je pourrais désirer d'être « vengé! »

Après ces bons avis, qui devaient être inutiles, — il le savait bien, — Louis Veuillot arrivait aux deux points que reprenait toujours Montalembert : le Comité proposé en janvier 1845 et les négociations de Taconet avec « les quatre honnêtes gens de Draguignan », fondateurs de l'*Alliance*. Sur cette affaire, déjà traitée à fond, mon frère éclairait de nouveau son interlocuteur afin qu'il ne *pût continuer à se tromper de bonne foi :* « C'est encore vous respecter, lui « disait-il, que de vous démontrer à vous-même les torts « qu'on vous remet. » Il terminait ainsi sa démonstra- « tion :

« Je n'ignore pas que nous ne pouvons nous comparer; cependant, efforcez-vous de descendre en esprit jusqu'à ma place, ne gardez de tous vos admirables dons que le plus simple sentiment d'une fierté légitime à tout noble cœur et voyez ce que vous penseriez des propositions que j'ai reçues et du rôle qu'on me destinait. Me contestiez-vous alors, me contestez-vous encore aujourd'hui le droit d'apprécier les choses autrement que vous? J'ai peur quelquefois que ce soit votre penchant. Dans ce cas, je vous dirais que vous ne saurez jamais conduire personne, et que ceux qui font de telles erreurs dans le commandement perdent le droit de blâmer l'indiscipline. »

Louis défendait ensuite Taconet au sujet des pourparlers avec l'*Alliance* et déplorait la tendance de Montalembert à porter contre quiconque l'irritait des jugements qu'un « chrétien doit toujours regretter ». Vous savez bien, lui disait-il, qu'en laissant passer l'*Univers* à l'*Alliance* je perdais beaucoup, « et c'est lorsque vous possédez de tels renseigements qu'il vous plaît de me signaler et de me flé- « trir comme un spéculateur, de sorte qu'auprès de ceux « qui vous en croient, je suis un homme à la fois orgueil-

Digitized by Google

« leux et vil, *la honte du catholicisme*. En vérité, Mon-
« sieur le Comte, que vous ai-je donc fait et de quoi vous vengez-vous? » Il concluait ainsi :

« En terminant ces explications que j'aurais voulu faire moins longues, mais qui auront l'excuse d'être les dernières, je proteste, monsieur le Comte, que je n'ai point désiré vous blesser, mais vous dire une fois tout ce que j'ai sur le cœur. Vous m'y avez autorisé et, en quelque sorte forcé, par la violence et l'insupportable injustice de vos accusations. J'en éprouve beaucoup de tristesse et pas le moindre ressentiment. Désolé de voir se rompre sans remède des rapports qui m'eussent tant honoré, mais toujours pénétré d'admiration pour vos talents et pour votre zèle, je ne forme que le vœu de pouvoir garder ma place dans les rangs de ces catholiques plus heureux que moi, qui n'ont qu'à vous applaudir et à se louer de vous; je n'y éprouverai, grâce à Dieu, nulle contrainte, je n'aurai pas besoin de m'étudier à jouer un rôle que je n'ai cessé de remplir avec conviction, et je continuerai d'oublier, en vous écoutant, que ce noble talent et ce noble cœur sont souvent le jouet du caprice. »

Montalembert répondit promptement. Sans retirer les accusations et les termes qu'on lui reprochait, il voulut les expliquer pour les atténuer, surtout vis-à-vis de Louis Veuillot. Il ne tenait guère à ménager Taconet et se serait reproché de ménager M. de Coux (1).

« Mon cher Monsieur Veuillot, je suis heureux de pouvoir commencer ma réponse à votre lettre du 11, en répétant vos propres paroles. *Tout ce que vous me dites m'inspire beaucoup de tristesse, mais pas le moindre ressentiment*. Je vous pardonne volontiers la dureté et l'amertume de votre langage, ainsi que la violence de vos reproches. Je regrette seulement qu'ils soient tout *personnels*, tandis que ceux que j'adresse à l'*Univers* se rappor-

(1) Toute cette correspondance est de novembre 1846.

Digitized by Google

tent uniquement à l'intérêt général de la cause catholique. Malheureusement, je n'ai pas trouvé dans votre lettre un seul argument qui pût me convaincre que j'ai tort et que l'*Univers* ne mérite pas ces reproches. »

S'il n'avait rien trouvé, c'est qu'il n'avait pas bien cherché.

Après cet exorde, Montalembert se plaignait des procédés dont on usait envers lui à l'*Univers*, il accusait du Lac de lui avoir dit, *parlant à sa personne : Vous agissez comme un voleur* et prétendait que d'autres *subordonnés* le traitaient de telle sorte qu'il devait s'abstenir de reparaître au journal (1). Arrivant à la question du Comité, il faisait à Louis cette révélation. « Ce n'est pas moi qui ai conçu « l'idée et la combinaison du Comité que vous me repro- « chez avec une amertume si étrange. Cette idée est née « dans la tête du P. Lacordaire, votre ami, sans aucun « doute, et alors incomparablement plus irrité que moi ou « que tout autre, contre les torts de l'*Univers*. »

Que Lacordaire, au cours des machinations ourdies contre l'*Univers*, ait parlé d'un comité composé de notables, il faut le croire puisque Montalembert l'a dit. Mais ce devait être là une parole en l'air, faisant écho à d'autres moins nettes et plus réfléchies. Lacordaire avait de ces élans ou de ces écarts. La chose très sûre, c'est que jamais il n'avait indiqué cette idée à Louis Veuillot et que Mon-

(1) Cette plainte n'était pas juste. Montalembert put recevoir parfois à l'*Univers* un accueil embarrassé et froid, mais jamais il n'eut à se plaindre d'impolitesse. Mon frère ne l'aurait pas supporté et personne, d'ailleurs, n'y songeait. Malgré tout, plus ou moins, tous nous l'aimions. Ceux qui l'aimaient le plus étaient les « deux Veuillot » et les « deux Riancey ». Cependant certain incident, que je dois prendre à ma charge, put le gêner. La salle de rédaction avait pour tout décor un crucifix et un portrait lithographié de Montalembert. Un jour, à propos de je ne sais quelle algarade du « jeune pair » je tournai cette lithographie contre le mur. Elle y était encore quand il revint. Par malheur, il regarda du côté de son cadre et l'œil que ne couvrait pas son monocle s'assombrit. Il pensa que cette plaisanterie, en somme, inoffensive, était de mon fait et pour quelque temps me prit en grippe.

Digitized by Google

talembert au contraire y avait fait plusieurs fois allusion. Il est sûr aussi que l'illustre Dominicain se désintéressa très vite, sans effort et sans mauvaise humeur, en homme pratique, — il savait l'être, — de cette combinaison étourdie, restée la passion de Montalembert et du conseiller qui le poussait. Pourquoi ne pas ajouter que Lacordaire, goûtant peu l'abbé Dupanloup, ne pouvait tenir beaucoup à contrôler l'*Univers* avec lui, et qu'au moment où il acceptait si volontiers l'expulsion des Jésuites, il ne se serait pas trouvé à l'aise près du P. de Ravignan, évidemment d'un autre avis? Voit-on l'*Univers* flottant à propos de cette affaire entre le oui et le non! Montalembert ne s'arrêtait pas à ces détails : il désirait avoir l'*Univers*, donc l'intérêt de la cause exigeait qu'il l'eût. Il savait bien que les membres de son comité s'étaient combattus dans le passé et étaient loin de s'entendre sur toutes les questions dans le présent; mais il voulait croire que, groupés sous sa présidence, ils se seraient unis tout de suite sur toutes choses et pour toujours. A Louis Veuillot, qui n'en croyait rien, il répondait avec double soulignement : « IL FALLAIT AU MOINS LES METTRE A L'ÉPREUVE. » Oui, mais pour les mettre à l'épreuve, il fallait premièrement leur livrer le journal et leur laisser le temps de le ramener à l'état morbide où il se trouvait quand Louis Veuillot l'avait pris.

La question de propriété chiffonnait Montalembert, propriétaire sérieux. Il se rassurait en déclarant et en croyant qu'une propriété utile à la cause catholique devait appartenir à l'homme ou aux hommes qui représentaient le mieux cette cause :

« En agissant comme vous le faites, écrivait-il à mon frère, ne seriez-vous pas victime d'une illusion fatale sur la véritable nature du droit de propriété chez les chrétiens? Croiriez-vous par hasard qu'il soit permis de disposer d'un journal catholique, dont on a la propriété légale, au gré de ses intérêts ou de ses impressions per-

Digitized by Google

sonnelles, absolument comme M. Taconet peut disposer de sa maison de commerce ou moi de mes champs? N'est-ce pas là, au contraire, une sorte d'œuvre commune à tous les catholiques, à ceux surtout qui ont dévoué leur existence et leur renommée à cette cause? Peut-on légitimement se servir d'une arme aussi puissante (par la raison qu'on a acheté la propriété), sans tenir aucun compte des vœux et des jugements de ceux qu'on est censé défendre et représenter? Que telle soit la prétention des propriétaires d'un journal littéraire, industriel, politique, cela se conçoit à peine : mais en agir ainsi dans une position aussi critique et à une époque aussi décisive que la nôtre, quand on se charge de défendre la cause, à la fois la plus sacrée et la plus délicate; quand un seul mot échappé à une plume non autorisée peut risquer de compromettre la liberté et l'honneur de l'Église, l'avenir de nos enfants et de notre pays; c'est compromettre criminellement les intérêts les plus précieux, c'est commettre contre la cause catholique le plus grand crime qu'il soit possible à de simples fidèles d'accomplir... »

Conclusion non oratoire : Taconet était *criminel* en caressant l'idée de vendre à « d'honnêtes catholiques de Draguignan » une propriété qui lui avait coûté gros, et déjà il avait commis *le plus grand des crimes*, au point de vue chrétien, en ne permettant pas à Montalembert, assisté de l'abbé Dupanloup, de confisquer pour le plus grand bien de la cause cette même propriété. Et comme Louis Veuillot, dans ces deux cas, avait laissé le champ libre à Taconet, lui aussi il s'était conduit *criminellement*.

Montalembert, que j'aimerais à citer plus au long, mais il faut s'en tenir à l'indispensable, concluait en renouvelant à Louis Veuillot l'assurance de son *amitié et de son admiration*.

« ...Cela ne m'empêche pas, lui disait-il, de vous aimer comme homme, de vous admirer comme écrivain, jusque dans vos emportements, et de rendre pleine justice à

Digitized by Google

votre courage, à votre dévouement, à votre zèle. J'affirme que M. Dupanloup est à votre égard dans les mêmes sentiments. Pour moi, je crois avoir rarement manqué l'occasion de vous les témoigner. J'ai toujours proclamé que vous aviez un grand et rare talent, qui vous donnait le droit de compter au premier rang de l'armée catholique. C'est pourquoi je qualifie d'orgueil chez vous ce qui chez d'autres me paraît une pitoyable suffisance. Mais voici où, selon moi, votre orgueil vous trompe. Vous redoutez vos supérieurs ou vos égaux, et vous ne vous voyez à l'aise qu'avec vos inférieurs. C'est ainsi seulement que je puis m'expliquer votre étrange répulsion pour tout ce qui ressemble à un contrôle même sympathique et amical. Si ceci vous semble une injure, l'expression trompe bien ma pensée, et je souhaite que tout ce qui nous divise depuis trop longtemps soit un malentendu de même nature. »

Comment Montalembert, que Louis ne cessait de glorifier à outrance, pouvait-il le soupçonner de redouter ses supérieurs ou ses égaux? Jamais homme, au contraire, ne poussa de meilleur cœur au premier rang ceux de son parti qui en étaient dignes!

J'ai déjà dit que cette lettre se terminait par une vive protestation d'amitié. N'était-ce pas là une simple formule ou même un déguisement? Non, c'était une parole réfléchie et sincère. Je tiens à l'établir. Il y avait de grandes affinités entre Montalembert et Louis Veuillot. La différence des caractères les entraînait à se heurter, mais l'amour de l'Église et l'esprit militant étaient si vifs chez chacun d'eux qu'au moment de l'action, ils s'entendaient toujours. Puis, ils avaient au fond la même manière de combattre : Affirmer carrément les principes, ne pas s'effrayer des questions difficiles, impopulaires et foncer sur l'ennemi. Tout ce qu'ils ont dit et écrit porte ce cachet. Enfin, il y avait chez l'un et l'autre de l'artiste et beaucoup d'expansion..... Quant aux différences, ce

Digitized by Google

livre, qui est de l'histoire, les marquera assez pour que je n'y insiste point (1).

Cette entente des esprits et des cœurs qui alla jusqu'aux confidences intimes, ne fut jamais, — par le fait de Louis Veuillot, — de la familiarité. Tandis que Montalembert, dans la conversation ou dans ses lettres, prodiguait à mon frère les appellations affectueuses, abandonnées, tendres, Louis restait en ce point sur la réserve, sans être, d'ailleurs, ni froid, ni guindé. On lui disait : « Cher monsieur Veuillot », « mon très cher monsieur Veuillot », « mon cher ami », « mon pauvre ami », « mon très cher ami, » etc. ; il répondait : « Monsieur le Comte ». Montalembert en était agacé. Bien des fois, dans les jours de plein accord, il a dit à Louis : — Appelez-moi donc « mon ami » ; vous me gênez en ne me rendant pas un titre que je tiens à vous donner : Ne croiriez-vous pas à mon amitié ? — J'y crois, répondait mon frère, en lui serrant la main, et il lui parlait d'autre chose.

Pourquoi Louis était-il si réservé avec Montalembert? L'abbé de Cazalès lui avait, dès 1844, tenu à peu près ce langage : « Mon cher Veuillot, j'ai un conseil à vous donner, vous allez travailler avec Montalembert; il a de l'élan, il vous traitera vite en ami et familièrement; ce sera sincère mais non durable et sûr. Il est mobile, hautain, très entiché de sa noblesse et peut tout à coup passer de la familiarité à une froideur dédaigneuse. Ça ne vous irait pas, vous le lui feriez sentir, et il y aurait rupture, ce qu'il faut éviter. Dans l'intérêt de la cause, et pour

(1) Lacordaire, qui prenait souvent un ton de mentor avec Montalembert, lui donna, au cours de ce conflit, de sages conseils. Il lui accordait que l'*Univers* avait de grands torts, de graves défauts, puis il ajoutait : C'est la seule feuille véritablement dévouée à nos idées. « Cette certitude absolue de ne trouver jamais des gens vendus pour argent ou vendus par ambition est un inestimable bienfait. Que l'*Univers* n'ait pas voulu déposer dans tes mains la pleine autorité, hélas ! mon Dieu, cela se conçoit assez. Nul n'abdique volontairement. » Il terminait en lui recommandant d'être moins autoritaire. « La flexibilité, lui disait-il, est aussi nécessaire que l'énergie au gouvernement d'un parti... » (*Montalembert*, par le P. Lecanuet, t. II, p. 282.)

Digitized by Google

vous-même, laissez-le se livrer à vous et ne vous livrez pas à lui. » Mon frère trouva le conseil bon et continua d'appeler Montalembert « Monsieur le Comte ».

La correspondance que je viens d'analyser ne modifia pas sensiblement la situation. Il n'y eut pas guerre ouverte: Montalembert sut dire qu'il voulait l'éviter. Mais ce ne fut ni le retour à l'entente cordiale, ni même toute cessation des hostilités. On se voyait au Comité, on s'adressait des notes sur les affaires courantes, on échangeait, au besoin, des billets courtois. Bref, les apparences couvraient le fond, et les intérêts de la cause étaient sauvegardés. L'abbé Dupanloup lui-même s'était rapproché. Instruit par Montalembert de tout le débat, il avait jugé nécessaire de s'expliquer. On s'était écrit, on s'était vu. M. de Coux avait été raide, M. l'abbé Dupanloup empressé et embarrassé, Louis Veuillot très accommodant. Bref, il y avait accalmie et l'on pouvait travailler ensemble. Le difficile était de bien s'entendre sur le travail à faire...

Hélas! la lutte menaça de reprendre dès février 1847. Un certain abbé Veyssières, directeur de l'*Ami de la religion* par la force du capital, et très jaloux de l'*Univers*, tenta de mettre publiquement aux prises Louis Veuillot et Montalembert en rappelant, par de grosses allusions, la mission que M. Dupanloup avait remplie à Rome. L'évêque de Langres, resté en bons rapports avec les deux groupes, conjura mon frère de se taire. La réponse qu'il reçut ne le rassura pas complètement.

« Je crois, Monseigneur, que nous ne pouvons ni nous taire, ni parler, ni accepter l'accusation, ni en demander publiquement raison à M. de Montalembert. L'*Ami* nous a donc servis selon nos désirs en évitant de prononcer le nom que nous l'avions sommé de produire. Je crois qu'il ne le prononcera pas. Il n'osera. J'en rendrai grâce à Dieu, non à M. Veyssières qui n'a, j'en ai peur, que de mauvais desseins et qui, en outre, est passionné comme un homme d'intrigue lorsqu'il sent qu'il échoue. Si cepen-

Digitized by Google

dant il franchit la limite devant laquelle il a jusqu'à présent reculé, mon intention bien ferme est encore de ménager M. de Montalembert, ne le voudrait-il pas. En toute occasion et lors même que l'intérêt de la cause ne nous commanderait pas de maintenir notre héros sur son piédestal, la justice veut qu'on ne lui attribue jamais que la moitié tout au plus des torts qu'il peut se donner. Ses plus gros péchés sont mêlés d'argile vénielle en proportion incomparablement plus grande que ses belles actions qui presque toutes sont d'un métal pur. Je sais que la *croix*, l'*humiliation*, la *honte* sont des hyperboles. Mettez le même souffle dans une autre poitrine, et au lieu de ce bruit de trompette vous n'aurez plus qu'un air de chalumeau... »

Ces paroles, à la fois sévères, pacifiques, et quelque peu dédaigneuses ne donnèrent pas satisfaction à Mgr Parisis; il désirait que l'on concédât quelque chose à Montalembert auquel il avait écrit comme à Louis Veuillot et qui, tout en déclarant vouloir la paix, demeurait de très méchante humeur. Après avoir insisté par lettres, l'éminent prélat vint parler aux belligérants. Voici, sur cette démarche, quelques lignes de Louis à du Lac. Elles sont datées du 4 juin 1847 :

« L'évêque de Langres est parti, après avoir échoué dans sa mission de conciliateur. On nous demandait pourtant peu de chose; d'aller prendre quelquefois seulement, non tous les jours, le mot d'ordre chez M. de Montalembert et chez M. Dupanloup. Nous avons dit que si M. de Montalembert voulait apporter ses conseils, ils seraient reçus avec joie et honneur et que l'on consentirait même à écouter ceux de M. Dupanloup, comme on écoute ceux de tout le monde. Les choses en sont restées là. Le bon évêque a été charmant dans toutes ces affaires, quoiqu'il incline un peu pour M. de Montalembert, qui est, à la vérité, plus aimable et plus illustre que nous. Quant à M. Dupanloup, l'évêque trouve, je crois, que ce chanoine le porte un peu haut. »

Digitized by Google

Cette fois encore il n'y eut point d'éclat, mais les relations demeurèrent froides et défiantes. Si Montalembert accepta l'indépendance de l'*Univers*, il continua d'y voir une révolte. M. Dupanloup chercha des capitaux pour fonder un nouveau journal; et ses recherches furent longtemps infructueuses. Lacordaire, déjà neutre, ne cessa de conseiller la résignation; Lenormant était résigné depuis longtemps et le R. P. de Ravignan, resté bien avec tout le monde, ne voulut donner tout haut tort à personne. Quant à Mgr Parisis, il ne tarda guère à trouver juste et bon que l'*Univers* eût très peu promis à Montalembert et tout refusé à l'abbé Dupanloup, que, d'ailleurs, il n'aima jamais. Il le jugeait personnage « encombrant, médiocre théologien » et disait de lui : « Quand tous les prêtres écriraient de la sorte, on ne bâtirait toujours que sur le sable » (1). Il trouvait sage de le ménager et dangereux de l'écouter.

Non, ce n'était pas l'union, mais il y avait assez d'accord pour faire ensemble face à l'ennemi. Combien une entente plus cordiale était désirable! La lutte contre le monopole universitaire, qui s'était alanguie, allait recommencer. les choses de Rome prenaient une tournure très grave. et jusque dans les groupes des plus sincères ultramontains, on tendait à en juger différemment. Il y avait particulièrement lutte très sérieuse au sujet de la question liturgique.

Comme cette cause fut gagnée, au fond, dès 1847, je lui donne le pas sur les autres. L'*Univers* y était entré à la suite de Dom Guéranger et, par sa chaleureuse adhésion aux travaux du docte Abbé de Solesmes, il se donna de nouveaux adversaires. C'était une grosse réforme que demandait, avec documents variés à l'appui, le savant très aimable et très tenace Bénédictin. Nous avions en France, pour 81 diocèses, 21 liturgies, et Dom Guéranger déclarait, soutenait, prouvait qu'il fallait n'en avoir qu'une:

(1) *Montalembert*, t. II, p. 230.

Digitized by Google

celle de Rome. La réforme qu'il préconisait avait contre elle, d'abord d'exiger de grosses dépenses, ensuite de déplaire, pour cette raison et pour d'autres, à presque tous les évêques. Ceux des membres de l'épiscopat qui soutenaient le plus volontiers l'*Univers*, étaient eux-mêmes alors, sauf Mgr Parisis et peut-être Mgr Gousset, archevêque de Reims, peu favorables à cette réforme. Sans la condamner en principe, sans la repousser absolument, ils voulaient confier à l'avenir le soin et la peine de la résoudre. De plus, ils reprochaient volontiers à Dom Guéranger de donner une forme trop vive à ses critiques. Le cardinal de Bonald, lui-même, était de cet avis. Quant aux adversaires, aux gallicans complets, ils aimaient d'autant plus la liturgie en vigueur chez eux, qu'elle n'était pas romaine. Ils lui trouvaient des beautés de premier ordre et s'élevaient avec colère contre « le réformateur ». Et si quelques-uns accordaient que le grand nombre des liturgies gallicanes offrait de l'inconvénient, aucun d'eux ne voulait abandonner la sienne.

Voici où l'on en était en cette matière lorsque Dom Guéranger ouvrit sa campagne : vingt-quatre diocèses suivaient la liturgie romaine, trente-quatre la parisienne; les liturgies dites de Toul, Besançon, Clermont, Le Mans, Poitiers, avaient chacune deux diocèses; puis venaient pour douze autres diocèses, douze liturgies particulières. Soissons et Langres avaient un rang à part : trois liturgies y florissaient. — J'ai pris le premier la liturgie romaine, nous disait avec contentement Mgr Parisis, mais je n'y ai pas eu grand mérite, car comptant chez moi trois liturgies, je fis comprendre assez facilement à mon clergé et à mes fidèles que mieux valait n'en avoir qu'une. — Dans bien des diocèses, la grande difficulté pour l'évêque ne fut pas d'imposer le romain, ce fut d'en retarder l'avènement. Les lecteurs et amis de l'*Univers*, prêtres et laïcs, se passionnèrent presque tous très vite pour le retour à la liturgie romaine et ne le cachèrent

Digitized by Google

point. Ce fut, dans les milieux gallicans, un grief des plus graves contre le journal. Montalembert, lui aussi, appuyait chaleureusement Dom Guéranger. Dupanloup, au contraire, le blâmait. Il se déclarait romain et servait toujours les gallicans!

C'était à du Lac que l'*Univers* avait confié la question liturgique. Louis Veuillot n'y intervint que pour exprimer des idées générales et marquer nettement que nous suivions de tout cœur l'éminent abbé de Solesmes. Du Lac fit sa besogne avec zèle et passion. Il était à la fois l'homme de la question et l'ami personnel, le disciple fervent de Dom Guéranger sous les yeux duquel il écrivait. Que cette situation fût une garantie de complète impartialité, quant à la polémique, je ne le prétends pas; mais quelle solidité elle assurait quant aux doctrines et à l'histoire! Du reste, l'important n'était pas d'être impartial jusqu'à la neutralité. Il s'agissait d'une œuvre de combat. Il fallait prouver qu'au point de vue liturgique, cinquante églises de France étaient hors de la régularité et du droit. Pour faire cette preuve, il y avait obligation de dire d'où venaient nos liturgies gallicanes, de quelles mains elles étaient sorties, comment elles avaient été établies, pourquoi on devait y renoncer. Les savants et gros volumes où Dom Guéranger (1) avait traité au large ces questions, ne pouvaient obtenir qu'un nombre restreint de lecteurs. C'était par le journal que l'on devait conquérir la quantité et gagner vite la bataille. Tous les intéressés le comprenaient, et de même que Dom Guéranger était fort heureux du concours de l'*Univers*, ses adversaires en étaient fort irrités et le montraient. M. de Coux aurait volontiers reculé et Taconet désira bientôt que tout au moins on s'arrêtât. Louis Veuillot voulait qu'on allât jusqu'au bout. De là, au sein même du journal, des tiraillements dont nous avons la preuve dans

(1) Les *Institutions liturgiques*.

Digitized by Google

diverses lettres de Louis à du Lac. Il lui écrivait :

1er octobre 1846. « Faites-nous les articles liturgiques et hâtez-vous; cependant n'effarouchez pas. Quand je tiendrai le paquet, il faudra bien qu'il passe. Nous ferons comprendre à M. de Coux que la liturgie nous est nécessaire, et où pourrions-nous la prendre meilleure qu'à Solesmes? »

Novembre 1846. « Vos articles ont un succès fou. L'opinion générale est que vous devez faire un volume de tout cela et que rien ne sera plus capable de faire marcher la question. »

Une lettre de Reims disait que l'archevêque (Mgr Gousset) paraissait approuver l'appui que l'*Univers* donnait à Dom Guéranger, mais de Toulouse on écrivait que Mgr d'Astros, qui déjà avait écrit contre l'abbé de Solesmes, frapperait aussi l'*Univers*. Une information semblable arrivait d'Orléans, qui avait pour évêque Mgr Fayet, homme de vif esprit et de faible doctrine. Enfin l'archevêque de Paris, par lettre confidentielle, exprimait le désir qu'on s'arrêtât. M. de Coux, sous la pression de Louis Veuillot, répondit en revendiquant avec respect le droit de continuer. Mon frère, qui avait donné tout de suite ces graves nouvelles à du Lac, les complétait ainsi dans une lettre du 28 novembre 1846 :

« En réponse à la lettre que M. de Coux avait écrite dans le sens que je vous ai dit, il en est arrivé une autre, où notre archevêque se montrait beaucoup plus doux pour nous, beaucoup plus dur pour le Père Abbé. Il nous priait de concevoir la douleur qu'il devait éprouver, ainsi que l'archevêque de Toulouse, en voyant le seul journal religieux qui fût recommandable par le caractère et le talent de ses rédacteurs, se mettre à soutenir les doctrines d'un religieux qui..... et tout le résumé des brochures de Toulouse, d'Orléans, de Paris et d'ailleurs, s'il y en a... (1).

(1) Brochures contre les écrits de Dom Guéranger et un peu contre sa

Digitized by Google

— Ah! mon très cher et très vénéré Père Abbé, si l'on ne vous aimait déjà, que toutes ces violences vous rendraient cher à tous les bons Romains!... Mais voici le plus beau. Taconet et M. de Coux... se sont laissé attendrir. Il a fallu batailler longtemps pour faire passer l'article et il n'est pas sorti de la mêlée sans quelques égratignures. C'est ainsi que nous ne dirons pas que les auteurs de la parisienne étaient des *libertins;* nous nous contenterons de dire qu'ils étaient suspects sous le rapport des mœurs. C'est moi qui ai eu l'honneur de faire accepter ce changement qui va tout à fait charmer Paris et Toulouse. Nous ne dirons pas aussi qu'ils étaient jansénistes. Pourquoi ne le dirons-nous pas? C'est ce que je n'ai pu découvrir... Il faut, mon cher frère, continuer, mais avec beaucoup de précautions et de mesure, quand ce ne serait que pour m'éviter ces discussions que je n'aime point... Ménagez-donc vos termes; et quand vous aurez un coup de poignard à donner, faites qu'il y ait le nom d'un pape bien lisiblement sur la lame. »

Deux jours après, nouveaux renseignements. « Les choses deviennent de plus en plus amusantes. Paris (Mgr Affre) nous dit que Reims (Mgr Gousset) désapprouve les articles; Reims nous fait dire que Paris et Toulouse se plaignent, mais que c'est à peu près tout le mal qu'il y voit; que cependant, on fera bien de ménager les anciens autant qu'on le pourra. » Louis ajoutait que, d'autre part, l'évêque de Fréjus (1) donnait une approbation complète aux articles si contestés et annonçait la résolution de rentrer dans l'ordre par le retour à la liturgie romaine. — Je veux que vous sachiez, disait-il, « qu'il y a un évêque de plus en France qui « appelle de ses vœux et de ses efforts, le rétablissement « d'un ordre de choses qui n'aurait pas dû cesser d'exis- « ter ».

personne. Le diocèse de Toulouse suivait la liturgie parisienne. Orléans avait sa liturgie particulière. C'était la plus ancienne des liturgies gallicanes; elle datait de 1693. Celle de Paris remontait seulement à 1736.

(1) Mgr Wicart.

Digitized by Google

Mgr Parisis encouragea l'*Univers* durant toute cette campagne, qui se prolongea sans arrêt jusqu'en mars 1847. Alors Louis écrivit à du Lac : « Une chose qui a fini et même un peu trop court, ce sont vos articles. J'ai dû céder aux instantes prières de M. de Coux et même à celles de l'évêque de Langres qui voient partout des conjurations contre l'*Univers* et qui redoutent tout ce qui peut les fortifier. Je vais vous envoyer tous les articles, avec ce qui me reste en manuscrit. Revoyez et imprimez (pour en faire un volume) promptement la chose. »

On pouvait s'arrêter ; la partie était gagnée. A la fin de 1847, déjà plusieurs diocèses avaient repris la liturgie romaine. Lorsque les articles de du Lac, revus et augmentés, parurent en volume, il put terminer ainsi son dernier chapitre :

« Le retour des esprits aux doctrines romaines, les discussions dont la question liturgique a été l'objet, les savants écrits qu'elle a suscités et, par-dessus tout, le dévouement des évêques français au Saint-Siège, les avertissements paternels des souverains pontifes Grégoire XVI et Pie IX, les exemples donnés par douze Églises de France qui, dans l'espace de neuf années, sont successivement revenues à la liturgie romaine, toutes ces causes ont imprimé un mouvement que rien n'arrêtera désormais ; et on peut le prédire à coup sûr, dans un temps donné, toutes les Églises de France seront comme elles l'étaient avant le XVIIIe siècle, en communion parfaite de rites et de prières avec l'Église romaine et, par elle, avec l'immense majorité des Églises catholiques de tout l'univers (1). »

La prédiction de du Lac s'est réalisée. Toutes les Églises de France ont repris la liturgie romaine. Des nombreux services rendus par dom Guéranger celui-là a été le plus grand. L'*Univers* l'y aida. L'illustre Bénédictin l'a dit

(1) *La Liturgie romaine et les liturgies françaises. Détails historiques et statistiques*, par Melchior du Lac, p. 422, publié en 1849.

Digitized by Google

souvent et il aimait à reconnaître que, sans Louis Veuillot, ce secours dévoué, ardent, puissant lui aurait manqué.

Tout ne fut pas satisfaisant pour le journal en cette affaire. M. de Coux dût céder beaucoup à Louis Veuillot et Louis Veuillot dut céder quelque chose à M. de Coux. Il n'y eut pas brouille, pas même froissement sérieux; mais l'union qui ne se maintient que par de fréquentes concessions est une union menacée : elle n'ira pas loin. D'autres affaires pointaient à l'horizon sur lesquelles il serait indispensable et difficile de s'entendre, particulièrement les affaires de Rome. Il y avait aussi la question Montalembert : Veuillot aspirait à la pleine réconciliation, de Coux la redoutait.

Néanmoins le bon l'emportait sur le mauvais et Louis put faire entrer l'année 1846 et les premiers mois de 1847 dans le chapitre des temps prospères. Les crises par lesquelles on venait de passer s'étaient dénouées dans de très acceptables conditions. Le journal avait assuré sa pleine indépendance et marchait bien, le parti catholique gagnait en autorité comme en nombre, et s'il ne recevait pas de l'épiscopat tout l'appui qu'il aurait voulu, il n'avait, du moins, plus rien à craindre de ce côté. De même pour Rome. A ces satisfactions du catholique militant se joignaient pour Louis Veuillot, la douceur et la force des joies intimes. Époux et père, il se déclarait heureux. On va l'entendre.

Dès que le résultat des élections du 1er août 1846 avait été connu, Louis s'était donné trois semaines de vacances. Il ne put emmener Mathilde avec lui; elle était nourrice. C'est en Savoie où l'appelait l'évêque d'Annecy qu'il alla. Heureux de revoir le pays de son voyage de noces, il se reposait, se promenait, prenait des notes, songeant sans cesse au travail, à sa femme et à son enfant.

« ... Ma bonne Mathilde, je vois toutes sortes de choses qui m'intéressent et qui seront belles à raconter. Le clergé de Savoie me fait partout l'accueil le plus cordial et M. Salla-

Digitized by Google

vuard (1) est d'une obligeance et d'une bonté parfaite. Il n'a pas moins d'instruction que de bonté... Ajoute qu'il te connaît, en sorte que je puis lui parler de toi. Mais à qui est-ce que je ne parle pas de cette ingrate qui m'oublie? Il ne se passe point de journée que je ne visite plusieurs églises; partout j'y demande quelque chose pour ma femme et mon enfant. Je réclame pour elles deux les prières de tous ces bons prêtres qui me font amitié; enfin je puis te dire qu'il n'y a point d'heure et point de moment où je ne te donne devant Dieu quelque preuve de mon amour. Je pense à toi en m'endormant, je rêve de toi, je m'éveille en pensant à toi.

« Oh! ma bonne petite femme, que tu as raison de me recommander d'être bon chrétien, rapprochons-nous de Dieu toujours plus, ne faisons qu'un en lui. Nous serons heureux nous-mêmes, nous le serons dans nos enfants, nous le serons au ciel... Adieu, bien-aimée Mathilde...»

Ailleurs, il lui parle des amis qu'il rencontre, des paysages qu'il voit, des projets qu'il forme, il lui dit qu'il dépense peu, qu'il rentrera riche de notes; et toujours, il revient à leur amour, à son enfant et à Dieu.

« Embrasse bien ma chère enfant, parle-lui bien de son père, et toi, songe bien à celui à qui tu appartiens par la volonté du bon Dieu. Je m'arrête, si je te disais tout ce que j'ai dans l'âme, il me semble que ton cœur battrait comme le mien jusqu'à te suffoquer : cela n'est pas bon pour les nourrices. Adieu, mon amour. Ma vie est à toi tout entière. Il ne se passe pas un moment que mon cœur ne ratifie l'engagement du 31 juillet (2). Et dans ce pays où je retrouve la trace des premiers jours de l'année de miel, je crois t'aimer avec plus d'ardeur encore. Mille baisers sur ton front si pur, sur tes doux yeux, sur tes mains enchaînées aux miennes. »

(1) Le secrétaire de l'évêque d'Annecy.

(2) Le jour de leur mariage. Cette correspondance est d'août 1846.

Digitized by Google

Trois mois après, le 25 novembre, Louis, après avoir parlé à du Lac des affaires du journal, lui disait :

« Mathilde vous remercie beaucoup de votre bon souvenir et prie pour vous de tout son cœur, qui ne doit pas être sans crédit auprès du bon Dieu... Marie grossit, grandit, embellit : elle a deux dents; elle dit papa depuis trois semaines; elle m'amuse et m'attendrit cinq ou six fois par jour. Mon bonheur serait complet, si je ne me trouvais pas trop heureux, et si je n'avais pas une horrible peur de payer plus tard toutes ces joies que je n'ai pas méritées. »

— 25 décembre. « Marie est une merveille de santé, de force et de gaité; elle commence à bégayer, elle veut marcher : bref, je n'ai rien à désirer de ce côté-là; pour ma femme, vous savez que je la regarde avec les yeux dont un évêque regarde sa liturgie; mais du moins, elle est romaine. Elle a toujours de vous le plus fraternel souvenir comme nous tous. Je vous assure qu'il ne paraît rien d'un peu bon ou d'un peu poivré sur la table, quand nous sommes réunis, qu'on ne dise aussitôt de tous côtés : ah! si le frère du Lac était là! »

Ces propos sur Mathilde et Marie reviennent dans un grand nombre de lettres et montrent combien le terrible polémiste était homme d'intérieur et aimant. Son chez-soi faisait sa joie et il ne le quittait guère. A l'abbé Delor qui lui recommandait un de ses amis en quête d'un emploi, il répondait :

« J'ai l'air de donner une défaite en disant que je n'ai point de relations dans Paris : telle est pourtant la pure vérité. Il n'y a pas d'homme qui voie moins le monde. Ma femme, ma fille, mon frère, deux ou trois amis et mes collaborateurs, voilà toute ma société. Je passe toutes mes journées chez moi, mes soirées au journal et je ne me promène guère que pour aller et revenir de ma maison à la rue du Vieux-Colombier (1). Cette rude vie m'est

(1) Au journal.

Digitized by Google

imposée par l'œuvre que je fais : plus répandu, je serais plus inutile, et, pour tout dire, je ne parviendrais pas à porter toutes les charges qui pèsent sur ma pauvreté. Figurez-vous bien que je suis à la lettre un ouvrier qui n'a que son outil pour fortune, que ses compagnons pour amis, que son dimanche pour plaisir. »

Outre ces raisons de ne pas voir le monde, Louis en avait une autre également bonne qu'il a maintes fois donnée. Il établissait qu'un journal de principe et de combat a surtout besoin d'indépendance, et que le journaliste ne peut rester indépendant envers tous qu'en se garant des salons, des réunions et des coteries. Comment, disait-il, attaquer à fond l'adversaire que l'on a vu la veille presque dans l'intimité et que l'on recevra le lendemain? Comment refuser à celle-ci, en buvant son thé, ou à celui-là, au sortir de sa table, surtout si le dîner a été bon, l'éloge immérité qu'ils vous ont demandé pour tel de leurs amis ou connaissances auxquels ils accordent du mérite et dont ils garantissent à tout hasard les intentions? Bref, comment parler haut et ferme quand tant d'aimables gens qui vous reçoivent le mieux du monde, vous prient avec bonne grâce de parler bas? Non, si vous voulez être sincère toujours et toujours servir les principes, restez chez vous. La fréquentation des salons amollit (1).

Ce n'était pas là une boutade, c'était un conseil sévère et pratique dicté par l'expérience.

Au début, alors qu'il répondait moins du journal et que l'accord régnait entre les catholiques notables, Louis avait été moins absolu sur ce point. Il fréquentait chez Mme la comtesse de Gontaut, ancienne gouvernante des Enfants de France, femme éminente, de haute piété et de

(1) Montalembert n'exprimait-il pas la même pensée quand il disait à l'abbé Dupanloup : « Vous connaissez trop de gens du grand monde, c'est-à-dire des gens de petit cœur. Cela vous énerve et vous distrait à l'excès... » (Lecanuet, t. II, p. 309.)

Digitized by Google

grande charité, dont les déjeuners réunissaient les catholiques agissants et les hommes d'œuvre les plus en vue. Le couvert de Louis Veuillot y était mis. Il se laissa présenter alors chez Mme de Swetchine, mais ce salon, où régnèrent et durent s'ennuyer Lacordaire et Falloux, lui parut une école étroite d'admiration mutuelle, de pédantisme religieux et littéraire. Il craignit d'y étouffer et s'en éloigna. Les rendez-vous de beaux esprits, portés à la critique et lents à l'action, ne lui allaient point. Il était, d'ailleurs, très sociable et goûtait fort le monde où l'on sait, à la fois, causer, penser et rire. On le verra lorsque je ferai l'histoire de « ses châteaux ».

Digitized by Google

CHAPITRE VI

DISSENTIMENTS A L'*UNIVERS* SUR LES AFFAIRES DE ROME ET DE SUISSE. — LES JÉSUITES, M. DE COUX ET LOUIS VEUILLOT. — L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME. — LA QUESTION D'UN CLERGÉ D'ÉTAT. — LOUIS-PHILIPPE ET Mgr AFFRE. — L'ABBÉ DUPANLOUP, LOUIS VEUILLOT ET LA QUESTION UNIVERSITAIRE. — LE PROJET DE LOI DE M. DE SALVANDY. — ACCORD DES MILITANTS POUR LE COMBATTRE. — L'ATTITUDE DE L'ÉPISCOPAT. — ÉTAT D'ESPRIT DES CATHOLIQUES. — LES VACANCES DE 1847.

Les légers dissentiments que les articles sur la question liturgique avaient fait naître entre M. de Coux et Louis Veuillot, tenant à la forme de la polémique, à sa durée et non aux doctrines, ne pouvaient amener une crise dans l'intérieur du journal. Ce n'était là qu'un incident. Mais des difficultés d'un ordre plus grave s'annonçaient : la question des Jésuites, résolue ou plutôt écartée vaille que vaille en France, allait reparaître dans des conditions différentes à Rome même et en Suisse. Or M. de Coux, comme je l'ai déjà indiqué, n'aimait pas la Compagnie de Jésus. Il reconnaissait ses mérites, il faisait profession de l'honorer, il accordait qu'on devait la défendre; seulement il craignait toujours qu'on la défendît trop. Aussi acceptait-il facilement les rumeurs qui déclaraient les Jésuites hostiles aux tendances généreuses de Pie IX, et travaillant en dessous à les faire avorter. Il désirait qu'on

Digitized by Google

laissât percer dans l'*Univers* cette idée et « le rédacteur en chef adjoint » s'y opposant, l'entente cordiale était en péril. Même situation au sujet des affaires de Suisse. M. de Coux approuvait en principe les cantons catholiques formant le Sonderbund, de maintenir chez eux comme États souverains les Jésuites, mais, en fait, il eût aisément accepté qu'on les sacrifiât (1).

Lorsque ces divergences, sans s'affirmer encore, se dessinèrent, l'*Univers* avait à Rome pour correspondant l'abbé Chéruel, prêtre zélé, distingué, joignant au savoir, de l'esprit, de la bonne grâce et, de plus, hélas! une disposition marquée à l'emballement. Certes l'*Univers* était plein de feu pour Pie IX. Cependant l'abbé Chéruel nous accusait de froideur. Admirateur du Père Ventura, il redoutait, à son exemple, que le nouveau Pape n'allât pas assez loin dans la voie des réformes et voyait trop volontiers dans les Jésuites, sinon l'ennemi, au moins l'obstacle. Sa correspondance publique laissait percer ce sentiment et sa correspondance privée l'affirmait. Il écrivait au comte de Coux et à Louis Veuillot :

« Je suis incertain sur les Jésuites! Je crains que, malgré leurs démonstrations, ils ne soient du parti opposé... On ne croit pas à leur sincérité. Le Pape et Gizzi (le cardinal-ministre) ne leur sont pas hostiles, mais ils ne feront rien pour eux... Les Jésuites méritent bien cela. Je vous avoue que, chaque jour, je me dégoûte de ces braves gens-là. Au fait, ils ne nous ont guère servi... On trouve si étrange à Rome votre froideur pour Pie IX et son ministre

(1) Le *Sonderbund* (alliance séparée) était une ligue défensive formée par sept cantons catholiques et conservateurs : Lucerne, Fribourg, Schwytz, Unterwald, Uri, Zug, Valais, pour résister au parti radical, maître de la Diète. Chaque canton suisse, étant alors vraiment souverain pour ses affaires intérieures, les cantons catholiques entendaient garder chez eux toute congrégation religieuse qu'il leur plaisait d'y avoir, nommément les Jésuites. La Diète, contrairement aux prescriptions du pacte fédéral, déniait ce droit. Elle avait voté à la majorité l'expulsion des Jésuites et menaçait de les expulser au besoin, par les armes. Elle le fit.

Digitized by Google

qu'on dit que vous êtes le journal des Jésuites, qu'ils ont la moitié de vos fonds et qu'ils sont maîtres de votre rédaction. Cela vous fait le plus grand tort. Vous ne sauriez croire combien on les aime peu à Rome et quel mal ils ont fait à notre cause. Rossi a été heureux d'avoir de tels adversaires et eux d'avoir à lutter contre un tel homme. Mais aujourd'hui, la question est bien éclaircie. Tout est changé à Rome; j'aime à vous le répéter à satiété. Deux hommes pleins de lumière et d'expérience, deux hommes bénis de Dieu sont au pouvoir. Ils ne favoriseront ni les Jésuites, ni Rossi, soyez-en bien sûrs, ils seront avec les évêques. Mais, *per grazia,* que les évêques écrivent, qu'ils soient clairs, concis et bien d'accord. Le Père Ventura a vu le Pape et Gizzi; il est ravi de leurs plans; il m'a assuré que nous serions énergiquement soutenus. Il a dit à Gizzi qu'il fallait quitter le régime funeste qui se résume ainsi : *Au dehors la condescendance jusqu'à la lâcheté, au dedans l'orgueil jusqu'à la cruauté.* Vous avez bien raison, lui a répondu Gizzi, *mais ce temps-là est passé* (1). »

A la fin de cette même lettre, qui est tout un rapport sur l'état des esprits à Rome depuis l'avènement de Pie IX, l'abbé Chéruel rendait compte d'une audience que lui avait donnée, comme correspondant de l'*Univers*, le cardinal-secrétaire d'État :

« ... Je sors de chez lui, il m'a accordé avec la plus grande bonté un entretien qui a duré près d'une heure. J'ai donc eu le temps de lui exposer votre situation et, pour mieux la lui faire comprendre, je lui ai laissé copie de tous les passages de vos trois lettres qui pouvaient l'intéresser. Je me suis d'abord convaincu dans cet entretien du parfait accord qui existe entre le Pape et son ministre. Je me suis convaincu ensuite que leurs plans sont arrêtés et que rien ne les fera changer. Je me suis convaincu enfin que le Cardinal désire l'appui de la presse religieuse et

(1) Lettre du 10 septembre 1846.

Digitized by Google

qu'il en fait grand cas. Il m'a chargé de vous rassurer sur la crainte *d'une reculade.* — Écrivez, m'a-t-il dit, que *nos plans sont mûris, que nous avons tout prévu et que rien ne nous fera dévier de la ligne dans laquelle nous naviguons entre deux écueils, mais nous espérons, nous voulons passer avec la grâce de Dieu.* Ce sont ses propres expressions. Je voudrais pouvoir vous rendre la force avec laquelle il parlait, c'est un caractère plein de calme et d'énergie. Il désire donc que vous le défendiez, mais il nous engage à ne pas attaquer ses adversaires et surtout à ne jamais montrer de violence. Il faut faire ressortir les actes du pontificat de Grégoire XVI. L'éloge qu'on fait des uns est une critique suffisante des autres.....

« Je ne saurais vous dire, mon cher ami, combien je suis heureux d'avoir eu ce tête-à-tête. A présent le Pape et le Cardinal me connaissent; ils savent nos affaires. Je vous réponds que nul ne sera mieux informé que vous à l'avenir. On avait tellement séquestré le pauvre vieux Grégoire XVI, il était si mal entouré qu'on ne pouvait pas approcher de son palais. Il y avait là de tels préjugés, de telles passions contre nous, qu'il était impossible de s'entendre, mais tout est changé, et si vous le voulez, vous deviendrez le journal de l'Église universelle, j'en réponds...

« Plût à Dieu, mon cher ami, que tous les évêques fussent aussi bien disposés que le cardinal-secrétaire d'État. Je ne puis rien vous dire de plus fort. Hâtez-vous donc de prendre les couleurs de Pie IX! C'est la première fois que la Papauté se trouve d'accord avec vous et vous vous taisez! Vous vous laissez dépasser par une *Quotidienne* (1), par un *Journal des Débats!* Mais au nom de Dieu, mes chers amis, rêvez-vous? N'écoutez-pas votre *prelato;* il va de travers, et s'il ne s'amende, il s'en repentira. »

Ce *prelato* était le nonce, Mgr Fornari. Louis Veuillot et

(1) La *Quotidienne*, que rédigeait M. Laurentie, était le journal le plus autorisé du parti légitimiste.

Digitized by Google

M. de Coux l'avaient consulté et il leur avait conseillé de ne pas aller trop vite. Il était de ceux qui craignaient que Pie IX ne fût débordé. L'abbé Chéruel renouvela plusieurs fois ses appels. Dans une lettre du 18 septembre, il disait : « Le cardinal Gizzi m'a parlé sans détours de votre *prelato;* « il l'appelle *una solenne birberia.* Laissez-le, croyez-moi, « et suivez la route que je vous montre; ne vous occupez « pas de ceux qui vous blâmeront, ils s'en repentiront et « vous aurez pris un poste que personne ne pourra plus « vous disputer. » Il terminait en maudissant le cardinal Lambruschini, réputé le chef de l'opposition, et s'écriait : « Le peuple l'a sifflé le 8 septembre. On ne peut imaginer un *avvidimento* plus complet. Encore quelques mois et vous verrez que tout le monde se mettra au pas. »

Ces propos et conseils charmaient M. de Coux, en qui l'ancien lamennaisien se réveillait, mais ils inquiétaient Louis Veuillot, très convaincu qu'il en fallait rabattre et bien décidé à n'y pas conformer la ligne du journal. Cette situation devait aboutir à une rupture. Cependant, comme les relations personnelles restaient cordiales, elle n'arriva point tout de suite.

Naturellement, le désaccord des deux rédacteurs en chef sur les affaires de Rome préoccupait beaucoup le personnel de la rédaction. Si tout le monde y était enthousiaste de Pie IX, il y avait des nuances sur la question de conduite. Du Lac, compté toujours comme rédacteur en titre, moi, Barrier et J.-B. Coquille nous pensions absolument comme Louis; Albéric de Blanche, M. Bailly, Henri et Charles de Riancey penchaient de ce côté, mais avec discrétion, car ils désiraient n'avoir pas à prendre parti. Jules Gondon était neutre par calcul et Auguste Avond, par indifférence (1). En somme, dans la rédac-

(1) Les rédacteurs de l'*Univers* que je viens de nommer étaient ceux de la besogne quotidienne. Henri et Charles Riancey, Alberic de Blanche abordaient comme M. de Coux, mon frère et moi toutes les questions du jour. Auguste Avond s'occupait spécialement du compte rendu de la

Digitized by Google

tion proprement dite, M. de Coux ne pouvait compter sur personne; mais il avait l'appui très ferme de l'abbé Hiron, lequel tenait Taconet. Celui-ci, livré à ses sentiments personnels, aurait craint d'aller trop loin dans la voie du mouvement. Bourgeois conservateur dans les moelles, les acclamations tapageuses dont les libéraux et même les révolutionnaires saluaient Pie IX lui faisaient peur. — Il faudra s'arrêter, disait-il. — Ne craignez rien, lui répondait l'abbé Hiron et marchez : M. de Coux et l'abbé Chéruel y voient plus clair que Veuillot. Et Taconet, roulant ses gros yeux chargés d'inquiétude, marchait. Au fond, il savait gré à Louis de serrer le frein et de ralentir ainsi la marche.

Les divergences que je viens de noter dans la rédaction de l'*Univers* au sujet des affaires de Rome s'étendaient à tous les groupes actifs du parti catholique. Montalembert, quoique très ardent, très confiant, n'entendait pas lâcher les Jésuites; Lacordaire pensait comme M. de Coux; Lenormant et Dupanloup, s'ils avaient eu voix au chapitre, eussent approuvé la réserve de Louis Veuillot. Dom Guéranger et Mgr Parisis étaient aussi de ceux qui, tout en espérant beaucoup, s'inquiétaient un peu. Dans certains admirateurs très bruyants du Pape, presque hostiles jusqu'alors à la Papauté, ils pressentaient des hypocrites qui bientôt seraient des traîtres.

Rossi, décoré du titre de comte et devenu, « d'envoyé extraordinaire », ambassadeur permanent de France à Rome, continuait d'y manœuvrer contre les Jésuites et contre l'*Univers*. Il se montrait enthousiaste de Pie IX. Ses amis des régions officielles et de l'Université prétendaient qu'il obtiendrait du nouveau Pape plus qu'il n'avait obtenu de Grégoire XVI. La censure romaine fit saisir deux fois l'*Univers* à la poste. Le coup était-il l'œuvre de Rossi? Étions-nous suspects d'excès ou d'insuffisance de libé-

Chambre. Jules Gondon était l'homme des affaires anglaises, très importantes alors au point de vue religieux.

Digitized by Google

ralisme? Après enquête près du cardinal-secrétaire d'État, l'abbé Chéruel put écrire à Louis Veuillot que la saisie de l'*Univers* était le fait d'un censeur dévoué à l'Autriche et qu'il ne recommencerait point. Il ajoutait : « Ne « croyez pas que Rossi soit si bien en cour. On ne peut « pas le chasser, cela est clair, mais il me semble qu'on « le connaît, et il a bien moins de chances aujourd'hui « que sous Lambruschini. Qui donc ignore qu'il a com- « promis le Saint-Siège! Ceux qui niaient avoir été ses « dupes, devaient le justifier dans leur intérêt même. « Mais le Pape et Gizzi, qui ne sont pour rien là de- « dans, sauront profiter des fautes de leurs prédéces- « seurs. »

Rossi n'obtint plus rien, en effet, ni contre les Jésuites, ni contre l'*Univers*. Cependant il gardait de l'influence et l'utilisait. Louis-Philippe et M. Guizot, qui désiraient en finir avec la question de la liberté d'enseignement, rêvaient toujours d'y arriver par la présentation d'un nouveau projet de loi que Rome aurait à l'avance secrètement approuvé et recommanderait à l'heure décisive aux évêques. Ceux-ci devraient l'accepter et le Comité, l'*Univers*, les militants devraient en passer par là. Ce plan avait été ébauché lors de la mission de M. d'Isoard de Vauvenargues. Venait-il de lui ou de l'un des membres de l'épiscopat français? Je ne sais ; mais il répondait aux idées de l'archevêque de Paris, Mgr Affre, et de l'archevêque de Besançon, Mgr Mathieu. Le cardinal Lambruschini l'avait assez bien accueilli, et Rossi, que Pie IX et son ministre ménageaient, put le reprendre avec quelque espoir de succès. Au fond, c'était de la chimère. Le jour où cette savante combinaison eût été dévoilée, elle fût devenue impossible. M. Guizot, pour complaire au roi et surtout à la reine, très désireuse de la paix religieuse, a pu s'y associer, mais je doute qu'il y ait jamais eu confiance.

Ce n'était pas le seul projet touchant aux choses de l'Église, que M. Rossi eût mandat de pousser à Rome.

Digitized by Google

Louis-Philippe désirait, comme tout gouvernement, un clergé servile envers l'État. Si les catholiques agissants trouvaient les évêques trop sages et les accusaient de complaisance, le roi ne les trouvait pas assez souples. Pour en former de plus accommodants, il voulait avoir régulièrement, dans le diocèse de Paris, un chapitre de dignitaires ecclésiastiques, une sorte de séminaire épiscopal, ne relevant en rien de l'autorité diocésaine; là se formeraient des prêtres d'état-major, qui sans occuper tous les grands postes, chose impossible, donneraient le ton au clergé. Il vit le moyen d'y arriver par une réorganisation du chapitre de Saint-Denis. Le Saint-Siège, quoique mis en défiance, s'y prêtait en vue de l'immunité ecclésiastique. L'archevêque de Paris, par esprit gallican et amour de son autorité, qu'il trouvait atteinte, y était très opposé. La plupart des évêques partageaient son sentiment. L'*Univers* fut aussi de l'opposition. Tout ce qui pouvait favoriser l'intervention du gouvernement dans les choses de l'Église lui déplaisait. Du Lac, alors à Solesmes, où naturellement l'on aimait l'exemption, regrettait que l'*Univers* s'inquiétât des privilèges demandés pour le chapitre royal de Saint-Denis. Louis Veuillot lui répondait : « Je trouve que vous raisonnez un peu mieux que moi sur Saint-Denis, quoique je n'accepte pas toutes vos raisons. Ainsi, il sera bien plus facile de trouver de mauvais évêques dans un séminaire *ad hoc*, que de les choisir dans la masse, isolés, ignorants, susceptibles de se tourner contre l'État par le seul effet de leur foi sacerdotale, entière, malgré leur faiblesse (1) ». Revenant sur cette question quelques jours plus tard, il ajoutait : « Je suis bien étonné de n'être pas de votre avis sur Saint-Denis; mais je me persuade que cette entreprise tournera mal. C'est du gallicanisme sous couleur de romain : il n'y a rien de pire. Les exemptions n'entreront pas en France

(1) Mars 1847.

Digitized by Google

par cette porte, soyez-en sûr, et les Organiques ne s'en porteront que mieux. »

Cette affaire de Saint-Denis n'était qu'un détail, qu'une sorte de pierre d'attente du plan de Louis-Philippe et de ses conseillers en matière ecclésiastique. M. l'abbé de la Bouillerie, vicaire général de Mgr Affre, fut, à cette époque, envoyé à Rome par un groupe d'évêques pour y dénoncer au Pape les projets du gouvernement. Il était armé par ses mandants d'un mémoire que l'abbé de Serres, secrétaire intime du cardinal de Bonald, son oncle, fit connaître à l'abbé Chéruel, en l'accompagnant de commentaires qui sur certains points l'accentuaient. Des extraits de cette lettre montreront quelles craintes les actes et tendances du gouvernement inspiraient alors aux hommes les plus dévoués aux droits de l'Église. On l'a, par la suite, un peu trop oublié. C'est qu'en France, pour mieux abîmer le pouvoir existant, on pardonne tout à ceux qui l'ont précédé. Après avoir expliqué que M. de la Bouillerie allait à Rome « pour des choses très importantes », M. de Serres déplorait que le Saint-Siège se fût prêté à « l'affaire de Saint-Denis » et ajoutait :

« Le roi rattache à cela les vues et les projets les plus sinistres. Il prétend élever autel contre autel, église contre église, clergé contre clergé; c'est comme une première pierre posée à un édifice de schisme; il a répété plusieurs fois qu'il espérait bien y adjoindre les aumôniers de régiment et les aumôniers de collège. Il faut que le Pape sache que si la chose arrivait, les évêques n'auraient plus qu'à plier bagage et à donner leur démission. A Rome, on ne comprend pas qu'une chose qui paraît, au premier coup d'œil, si peu de chose ait une si grande importance et qu'à cette chose se rattachent les intérêts les plus graves, je dirai même toute l'existence de l'Église de France. Cela est pourtant vrai et tous les évêques qui ont pris part à la lutte contre l'Université en sont pleinement convaincus. »

Digitized by Google

Après cet exorde poussé au noir, M. de Serres signalait le péril universitaire; et là, il ne se livrait pas à des prévisions, il donnait des faits :

« On ne se fera jamais à Rome une idée de tous les dangers que présente de tout côté l'Université.

« Le conseil royal de l'instruction publique vient dernièrement de prendre un arrêté pour interdire aux Frères de tenir un pensionnat. Au moyen de cet acte, on fera, dans un temps donné, fermer les pensionnats actuellement existants.

« Ils inventent tous les jours de nouveaux programmes absurdes, ridicules, impossibles à remplir; le tout bien rédigé en ordonnances, afin d'avoir par là un prétexte de détruire en un jour tout ce qu'ils voudront détruire. La suppression de toutes les écoles des Frères est parfaitement résolue dans leur pensée.

« Actuellement, on songe sérieusement à s'emparer de l'éducation des filles. Le projet d'une école normale à Saint-Denis, qui serait annexée à l'établissement déjà existant, sera bientôt mis à exécution et nous aurons des *collèges royaux de filles* (1). Que vous en semble?

« Les mêmes journaux qui ont annoncé l'affaire n'ont pas manqué d'annoncer la destruction prochaine des pensionnats, des écoles de religieuses, etc. Ce projet est certain. On imposera encore dans cette pensée des programmes toujours impossibles à remplir, mais au moyen desquels on fera vivre qui on voudra et mourir qui on voudra. Tout cela s'exécutera à l'abri des lois, des ordonnances dont ils se font un effroyable arsenal. C'est la persécution légale dans tout son beau et toute sa perfidie. Encore une fois, que restera-t-il aux évêques pour arrêter un si effroyable mal? *La menace d'interdire des aumôniers et des chapelles*. Ils n'ont que cela, absolument que

(1) Cela s'est fait une vingtaine d'années plus tard, sous le deuxième Empire, et s'est affermi sous la troisième République.

Digitized by Google

cela. Que Rome le sache pour l'amour de Jésus-Christ, qu'elle le comprenne afin qu'on n'en vienne pas à des concessions dont elle porterait elle-même tôt ou tard la peine (1). »

M. de Serres montrait ensuite le gouvernement soutenant partout les protestants contre les catholiques. « Le gouvernement, ajoutait-il, est hostile et ne vise qu'à une Église nationale; il faut que Rome le sache bien... » Et pourquoi Louis-Philippe avait-il de tels projets? « Le principe de tout ce que je viens de vous dire est que le Roi est persuadé que les catholiques ne seront jamais pour sa *race* et qu'il n'établira définitivement sa dynastie en France que par le changement de religion. Tout part donc du Roi : ceci est certain. Il fait de toutes les affaires religieuses comme une affaire *personnelle*. Il n'a pas pu ébranler l'épiscopat, et c'est pour cela qu'il a imaginé de faire intervenir le Pape, afin d'imposer le silence et une soumission désastreuse. Voilà le fond de tout. Toute cette résistance lui a causé plus de colère et d'irritation que toutes les affaires politiques ensemble. C'est une preuve que *hic opus, hic labor*. C'est qu'en effet tout le fond de la difficulté et du combat *est là*. Il s'agit de savoir qui triomphera ou de l'Église qui ne veut que sa liberté, ou de la légalité, qui veut l'absorber et détruire son indépendance. »

Cette dernière parole définit exactement la situation. Louis-Philippe, incrédule tranquille et politique retors, connaissait trop bien la France pour se proposer formellement de la protestantiser. Se piquant de sagesse, il entendait s'en tenir à l'asservissement de l'Église par le

(1) Déjà plusieurs évêques, notamment le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et Mgr de Prilly, évêque de Châlons, avaient parlé de retirer leurs aumôniers des collèges où l'enseignement était notoirement irréligieux. L'Université, qui, pour rassurer les familles chrétiennes, voulait qu'on vit un prêtre dans ses maisons, s'était inquiétée et irritée de cette menace et M. Rossi en avait porté plainte à Rome.

Digitized by Google

développement légal du gallicanisme aboutissant à la constitution civile du clergé. Cela devait lui suffire à faire du *service religieux* un instrument docile du pouvoir politique. Il y travailla durant tout son règne. Du reste, depuis trois siècles, quel régime en France n'a pas fait ce calcul?

C'était à Saint-Germain, où l'archevêque de Paris prenait ses vacances, qu'avait eu lieu la réunion épiscopale dont était sorti le mémoire confidentiel que portait à Rome M. l'abbé de la Bouillerie. Le roi connut quelque chose de cette affaire. Déjà mécontent de Mgr Affre qui, sans aimer le parti catholique, n'était pas l'homme du gouvernement, il le fit appeler aux Tuileries par la reine, et là, il le somma de lui dire ce qui avait été décidé au *Concile* secret de Saint-Germain. — Ce n'était pas un concile, répondit l'archevêque, mais une réunion intime de quelques évêques, mes suffragants ou mes amis. — Qu'importe! répliqua le roi; vous avez envoyé un ecclésiastique à Rome. Qu'avez-vous demandé au Pape; je veux le savoir. Mgr Affre déclara que n'étant pas seul en cause, il ne dirait rien. Alors Louis-Philippe, furieux ou feignant la fureur, se leva brusquement et prenant l'archevêque par le bras, lui cria : « Archevêque, souvenez-vous qu'on a brisé plus d'une mitre!... » Mgr Affre, ému, mais résolu, lui répondit : « C'est vrai, Sire; mais que Dieu conserve la couronne du roi, car on a vu briser aussi bien des couronnes. »

Ce n'était pas la première fois que le roi et l'archevêque se trouvaient aux prises, mais les altercations précédentes n'avaient pas eu ce redoutable caractère. Louis-Philippe, homme d'esprit, causeur abondant et souple, écartait plus volontiers les observations de *son* archevêque par la plaisanterie, ou de vagues paroles d'ajournement indéterminé, que par la menace. C'est ainsi que certain jour, pour en finir, sans rien promettre, ni rien refuser, avec les plaintes et les avis de Mgr Affre sur la

Digitized by Google

question universitaire, il lui dit tout à coup : — « Monsieur l'archevêque, vous allez prononcer entre ma femme et moi. Combien faut-il de cierges à un mariage? Je soutiens que six cierges suffisent, ma femme soutient qu'il en faut douze. Je me rapelle qu'à mon mariage, c'était dans la chambre de mon beau-père, il n'y avait que six cierges. » L'archevêque, étonné et non décontenancé, répondit nettement : — « Sire, il importe peu que l'on allume six cierges ou douze cierges à un mariage; veuillez m'entendre sur une question plus grave. » Puis il parla; mais le roi l'interrompant revint à ses cierges et l'archevêque, au lieu de relever ces étranges interruptions, continua son exposé. Alors le royal interlocuteur, impatienté, s'écria d'un ton moitié sérieux, moitié gouailleur : « Tenez, je ne veux pas de votre liberté d'enseignement, je n'aime pas les collèges ecclésiastiques, on y enseigne trop aux enfants le verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede.*

Une autre fois, il interrompit l'archevêque en lui disant : « Apprenez-moi donc la différence qu'il y a entre *Dominus vobiscum* et *Pax tecum*. Ces plaisanteries peu royales ajournaient la question et Louis-Philippe s'en croyait délivré. En fin de compte, ce fut l'archevêque qui eut le dernier mot. Il garda sa mitre et Louis-Philippe perdit sa couronne.

L'abbé Dupanloup en 1846 n'avait pas seulement fait à Rome campagne contre l'*Univers;* il y avait pris l'idée, non près du Pape, mais près des amis de Rossi, d'une transaction sur la question de l'enseignement. Rentré à Paris, il se mit à la besogne et publia bientôt sous ce titre : *État de la question,* une brochure où il prétendait prouver qu'au fond, sur les points essentiels, les catholiques et les universitaires notables, ainsi que les hommes politiques hors rang, étaient presque du même avis. Que chaque groupe fît un pas vers l'autre et l'accord régnerait. « Tous les hommes les plus éminents, disait-il, conviennent qu'il faut enfin, en conservant à l'Université son existence et ses

Digitized by Google

privilèges, et à l'État son intervention tutélaire, donner aux pères de famille, pour l'éducation de leurs enfants, une liberté véritable. » Il expliquait ensuite que la liberté véritable, permettant une franche et loyale concurrence, pouvait exister même si l'Université gardait ses privilèges et l'État ses droits. Cette brochure mécontenta Montalembert, déplut très fort à Mgr Parisis et tout autant à Louis Veuillot qui l'attaqua. L'abbé Dupanloup appuyait sa thèse sur de nombreuses citations empruntées, les unes aux adversaires du monopole, les autres à ses défenseurs et exprimant à peu près les mêmes sentiments. Cette ressemblance est de surface et non de fond, faisait remarquer le rédacteur de l'*Univers;* elle a pu tromper la candeur de M. Dupanloup, mais elle ne donne ni ne promet rien. Qu'on veuille y regarder de près et l'on verra que nos adversaires, quand il leur arrive de poser les mêmes principes que nous, en tirent des conséquences très opposées. Il partait de là pour établir que toute la brochure de « l'honorable écrivain » *portait à faux.*

« Venant d'une autre source, ajoutait-il, l'erreur que nous signalons n'aurait rien de grave; mais la réputation de M. Dupanloup, le mérite, d'ailleurs remarquable de sa brochure ingénieuse et polie, comme tout ce qui sort de sa main, l'approbation du Comité, enfin, donnent à cet écrit une importance qui commande nos critiques. L'auteur s'est laissé aveugler par sa propre droiture; il a trop cédé à ce penchant si noble qui le porte à penser et à dire du bien de tout le monde et plus particulièrement de ses adversaires au milieu desquels l'aménité de son caractère lui a fait tant d'amis. Heureux les hommes qui ont l'âme assez bonne pour que la rectitude de leur jugement en soit quelquefois un peu altérée! »

Dans ce portrait flatteur, l'important et irascible abbé reconnut de l'ironie et eut la faiblesse de s'en plaindre. Louis Veuillot en fut charmé. Trois ou quatre jours après la publication de cet article, il écrivait à du Lac :

Digitized by Google

« Que dites-vous de la façon dont nous avons pris sa brochure? Me suis-je trompé en pensant que je vous ferais plaisir? J'ai fait, en tous cas, plaisir à plus de gens que je ne croyais. Pour lui, il est consterné. Il avait voulu nous faire annoncer la brochure en réclame, d'avance : point; lorsqu'elle a paru : point. Il a fallu payer l'annonce. Le lendemain de l'article, il nous a député Lecoffre pour obtenir que nous revinssions un peu sur le jugement. J'ai dit à Lecoffre : Non seulement j'ai voulu réparer le tort que la maladresse de M. Dupanloup a pu faire à la cause; mais j'ai voulu surtout lui donner personnellement une leçon, et lui apprendre qu'il est mortel, et que l'*Univers* n'entend rien lui passer, et qu'il faut qu'on nous respecte. S'il a quelque chose à dire en faveur de sa brochure, qu'il nous écrive. — Mais il craint que vous ne continuiez. — Certainement, nous continuerons. — Mais vous compromettez le Comité. — Tant pis pour le Comité. (Il faut savoir que Montalembert a publié la brochure sans consulter le Comité et sans la lire.) — Mais il vous siérait de vous montrer généreux. — Nous l'avons été, et on a multiplié les insolences. Il faut qu'on nous craigne...

« Le plus plaisant, c'est le déchirement du pauvre Montalembert. Il est de notre avis sur la brochure, je n'en doute pas, mais, d'un autre côté, son amitié pour Dupanloup se désole, et il est aussi un peu embarrassé de la responsabilité qu'il a prise. « Certainement, » a-t-il dit à Riancey et à Lecoffre, « je pense comme Veuillot; mais l'article est fâcheux, *parce qu'il donne à supposer qu'il y a des divisions parmi nous* ». Comment trouvez-vous cela?

« Savez-vous une chose? Je me persuade maintenant que nous aurons plus fait pour la réconciliation en montrant les dents pendant huit jours, qu'en supportant avec patience tous les mauvais procédés pendant deux ou trois années. O hommes! »

Cette prévision fut justifiée.

Les efforts de Rossi pour arriver à une entente avec

Digitized by Google

Rome sur la question de la liberté d'enseignement restèrent vains. M. de Salvandy, devenu, sans bien s'en rendre compte, plus universitaire que Villemain, présenta un projet de loi qui donna pleinement raison à Louis Veuillot contre M. Dupanloup. Les catholiques le repoussèrent unanimement.

Ce ne fut pas seulement dans la question de l'enseignement secondaire que M. de Salvandy, homme bien intentionné, mais nuageux, se montra le serviteur de l'Université et l'ennemi, peut-être inconscient, de la liberté; un projet de loi sur l'enseignement de la médecine et un autre sur les professeurs de Facultés furent marqués du même esprit. L'abbé Dupanloup, qui avait besoin de reprendre une position de combat, fut, cette fois, des premiers à l'attaque. Il fit en hâte une nouvelle brochure, où il lança, sous le voile très léger de l'allusion, divers traits contre l'*Univers*. Le fond étant bon, Louis Veuillot accusa doucement réception des critiques, puis loua l'auteur d'être rentré dans la voie où longtemps encore les catholiques devaient marcher.

Le projet de M. de Salvandy n'ayant rien changé à la situation, j'en parlerai peu. Après avoir dit que ce projet faisait tomber les espérances bien faibles que l'on avait conçues, Louis Veuillot ajoutait :

« Par beaucoup de petits moyens rehaussés de certaines actions pompeuses, M. de Salvandy s'était fait un renom que fortifiait, loin de l'affaiblir, le côté comique de sa situation et de son caractère. On disait : C'est un glorieux, mais il a de la bonne foi et du courage; il n'est pas universitaire; il aime le bien; on ne le voit si constamment sur des échasses que parce qu'il veut être grand : la religion et la liberté peuvent attendre de lui quelque chose. Son projet de loi nous le montre sous un nouveau jour. M. de Salvandy possède assurément toutes les qualités qui rendent les particuliers estimables. Politiquement, il est à la plus commune mesure des hommes de ce temps : honnête, mais pour mieux tromper; courageux, mais contre la justice;

Digitized by Google

droit, mais souple au bras qui le manie. Un de ces hommes que la postérité excuse quelquefois, parce qu'elle est dans le doute de savoir s'ils ont bien connu la profondeur du mal qu'ils se sont prêtés à faire, et parce qu'il leur arrive d'aller le pleurer à l'écart, après qu'il est accompli et irréparable. »

L'œuvre du ministre de l'instruction publique étant mauvaise, le monde parlementaire lui fit bon accueil. La Chambre des députés nomma une commission favorable à ce nouvel escamotage, en style pompeux, des promesses de la Charte et ce fut M. Liadières, sorte de maître Jacques, tenant à l'armée, au Conseil d'État, aux lettres, et, de plus, un des familiers de roi, que l'on chargea du rapport. Voici, de la plume de Louis Veuillot, le portrait de ce personnage, en qui, pour la prestance, il y avait du Salvandy :

« M. Liadières est un type... Présentement, nous n'avons en vue qu'une chose, c'est d'exhorter nos amis à lire consciencieusement le travail de ce législateur si remarquable comme officier de cour, de ce guerrier si brillant comme conseiller d'État, de ce magistrat administratif qui a versifié tant de sentences tragiques, de ce poète qui, pour arriver à l'Académie française, compte sur les scrutins du parlement. Dévorons l'amertune de voir une si haute question si indignement traitée. M. Liadières tient amplement ce que l'on pouvait attendre d'un homme assez hardi pour manipuler un pareil sujet, après M. de Broglie et après M. Thiers, lui qui, certainement, n'avait jamais touché à rien de semblable. Il entre dans cet ordre de pensées difficiles et d'intérêts étrangers à ses méditations, bravement, militairement, le panache en tête, l'éperon au pied, comme on entre dans les antichambres du roi, quand on est de la maison... Mais, il n'importe; les amis de la liberté, ceux que ne découragent ni le calme plat, ni la tempête, doivent lire tout cela. Ils s'y résigneront s'ils veulent bien considérer que M. Liadières est l'organe d'une commission de la Chambre et que par sa vulgarité même, il représente

Digitized by Google

la principale masse de nos adversaires. Il a l'importance du *Siècle* où l'on ne trouve guère une chose absurde qui ne soit l'opinion de cent mille hommes. »

Venait ensuite l'examen des doctrines qu'exposait M. Liadières. Quant aux faits, aux précédents, aux exemples qu'invoquait à tout risque cet étrange rapporteur, ce fut du Lac qui les étudia, et il en fit justice rudement.

Les universitaires menèrent cette nouvelle campagne comme les précédentes : même passion, mêmes armes. Ils prétendirent de nouveau faire la guerre, non à la religion, mais aux Jésuites et à leurs complices, les néo-catholiques, les théocrates, etc., devenus, disaient-ils, maîtres de l'Église. Naturellement, tout évêque, tout prêtre, tout laïque, entré dans le combat contre l'Université, était classé dans « l'armée jésuite et théocratique ». Le professeur Génin fit là-dessus un volume que la presse du parti fut unanime à louer. Il prétendait y prouver que tout le clergé était jésuite et que les Jésuites étaient tous ignorants, tous méchants, tous avares, tous fanatiques, tous féroces, tous corrompus, tous bêtes et néanmoins tous très adroits. Conclusion : la religion, défigurée par ses ministres, n'était plus qu'un ensemble de supercheries grossières, permettant au clergé d'exploiter des abrutis. Donc la France entière tomberait dans l'abrutissement si l'Église, fortifiée par la liberté de l'enseignement, l'emportait sur l'Université.

Arrivé là, le représentant de l'Université, faisant un mouvement rétrograde, déclarait que le XIXe siècle ne pouvait aboutir à l'imbécillité, puis s'écriait : « Je proteste de « mon profond respect pour la religion. J'espère bien ne « jamais écrire une ligne dont elle ait à se plaindre. Je n'at- « taque que les Jésuites, qui sont l'opposé de la religion. « La religion n'est point en cause. »

Si les universitaires montraient toujours la même passion et la même union, il en était autrement des catholiques. Certes, l'*Univers* et le Comité ne faiblissaient point; mais

Digitized by Google

les évêques et beaucoup de laïques notables paraissaient se désintéresser du combat. Montalembert, toujours prêt à payer de sa personne, tenta, par une vigoureuse brochure, de raviver les vieilles ardeurs. Il n'y réussit qu'à moitié. Son écrit lui valut beaucoup de compliments et pas mal de remerciements, mais l'épiscopat resta sur la réserve. De là, moins d'action chez le clergé secondaire et chez quantité de laïques en vue, qui, sans être tout à fait du parti catholique, lui avaient, du temps de Villemain, donné un puissant concours. Ils désiraient toujours la liberté, mais doutaient de plus en plus qu'on pût la conquérir. Et puis, inquiets de l'état des esprits en Italie et en Suisse, ils trouvaient sage de garder une attitude expectante. Cet alanguissement de l'action catholique charmait Louis-Philippe et ses ministres. Ils en concluaient que la question de la liberté d'enseignement touchait à sa fin. Elle serait résolue ou plutôt *enterrée,* selon le terme parlementaire, par l'adoption de la loi Salvandy. On verrait cela, au printemps de 1848... Il y eut, en effet, un enterrement à cette date : ce fut celui de la monarchie philippienne.

Le temps des vacances était venu. Louis avait l'intention d'en passer une partie à Solesmes où l'appelaient du Lac et Dom Guéranger; mais Théodore de Bussierre nous ayant pressés de venir tous deux chez lui en Alsace, à Reichshoffen, beau pays où il avait un superbe château, l'Alsace l'emporta. Ce fut un charme pour Louis et moi de faire ensemble ce voyage coupé par un arrêt à Nancy, chez M. Guerrier de Dumast. Mathilde, qui devait bientôt donner un deuxième enfant à mon frère, passa ce temps de vacance à Versailles et à Sceaux chez sa mère et sa grand'-mère.

Louis ne s'éloignait pas sans quelque inquiétude. Il craignait que, lui absent, le journal ne fît de fâcheux écarts. Il y a de ce sentiment dans cette lettre à du Lac :

« Comme M. de Coux va se trouver seul au journal pen-

Digitized by Google

dant un mois, il faut l'aider, et il faut aussi ne rien lui proposer de scabreux. Notre écriture lui fait peur; il est vrai qu'imprimée, elle le ravit : mais comment faire, si c'est lui qui doit imprimer et s'il a peur? Il frémit déjà de l'article sur Gioberti. On nous a écrit de Rome que ces articles seraient très périlleux : attaquer Gioberti, qui est très populaire, ce serait froisser le public; le louer, ce serait lui donner trop d'importance, etc., etc. Je conclus qu'il faut *tout* simplement ne tenir compte de rien que de la vérité et de la justice. Mais envoyez Balmès d'abord; et Gioberti ensuite, quand je tiendrai le gouvernail...

« Adieu mon cher ami. Tout va bien chez moi, hors moi-même, qui me sens fatigué de corps et d'esprit... J'aurais besoin d'un long repos et je n'ai pour perspective que la prolongation indéfinie de ce travail qui m'accable. Oh! que j'aurais besoin de m'endormir un an dans une solitude et dans une idée! Dieu ne le veut pas : il faut donc croire que je me trompe. J'obéis sans y voir clair (1)! »

Ces vacances furent très douces. Louis et moi, bien qu'attelés à la même besogne et nous voyant tous les jours, nous avions rarement la joie d'être ensemble. C'était le travail qui nous réunissait, et il fallait se hâter. Le journaliste est toujours pressé, toujours en retard. On échangeait rapidement des informations et des vues sur les choses courantes afin de les traiter en parfait accord. Cela c'est parler, c'est s'occuper d'affaires, ce n'est pas causer. Or, chacun de nous aimait beaucoup la conversation de l'autre, et d'ailleurs nous avions toujours des confidences à nous faire ou à nous répéter. Nul moyen, en un tel milieu, de se livrer tranquillement à la rêverie, à la flânerie, et de sentir, même en se taisant, que l'on s'entend le mieux du monde. A Reischoffen, où rien ne nous pressait, nous jouissions délicieusement du plaisir de dépenser notre temps sans y prendre garde. Et puis, la compagnie était charmante, joyeuse et

(1) Lettre du 13 août 1847.

Digitized by Google

affectueuse; tout le monde faisait sincèrement profession d'aimer, d'admirer mon frère. Quelle plénitude pour moi de contentement!

Louis a parlé dans *Çà et là* de ces jours aimables. Il y a mis de la vérité, sans oublier la littérature et la fantaisie. Voici une vue de l'habitation, du paysage et du châtelain :

« On arrive au château par une avenue de vieux platanes. L'édifice est vaste, noble, orné à l'intérieur de tableaux et de curiosités rapportés de longs et intelligents voyages. Dans le village, il y a des familles d'artisans dont cette construction, vieille d'un siècle, a fondé l'honnête fortune. Un grand parc entoure le château; une jolie rivière coule dans ce grand parc; de plantureuses prairies, des collines boisées forment l'horizon. Là, notre ami, entouré de sa femme et de ses enfants, vit heureux, aimé de ses domestiques et de ses voisins du village. Les pauvres y trouvent du pain, les malades des secours, ceux qui ont besoin de conseils, des conseils; ceux qui ont besoin d'appui, un appui. Abattez la noble maison, semez le parc en pommes de terre : il n'y a plus rien pour les arts, rien pour les malheureux, rien pour l'hospitalité.

« Notre ami, — nommons-le Sylvain, — est un de ces obstinés qui ont eu le génie de ne vouloir pas s'avancer dans le monde. Il n'a jamais souffert qu'on lui parlât d'industrie ni de banque. Un jour, ses parents profitant d'un moment de faiblesse, le coulèrent dans les emplois. Il se tira de carrière à la première révolution qui passa, et se fit des opinions exaltées pour éviter les honneurs publics. Il est pieux, instruit, il aime sa femme, ses filles, ses pauvres, sa terre; il trouve que c'est bien employer sa vie de la donner à tout cela. Il sait étudier, apprendre, causer; il sait conter une histoire, il sait l'écrire; mais surtout, il sait avoir des amis.

« Majestueuse et sereine comme une matrone des premiers temps, Suzanne est respectueuse pour son mari, tendre pour ses enfants, compatissante aux pauvres du bon

Digitized by Google

Dieu. Rien n'est plus simple et plus humble que cette grande dame. Nul accident n'altère sa paisible humeur, douce à toutes les traverses et à toutes les contradictions, voilée pourtant d'une tristesse qui se lit jusque dans son sourire : elle a perdu un fils. »

Nous n'étions pas seuls à Reischoffen; outre les amis et parents que nous y vîmes passer, nous y trouvâmes, à demeure comme nous, pour quelques semaines, le baron de Faviers et sa femme. Dans le chapitre de *Çà et là*, intitulé *La vie de château*, Louis a mis en scène tout cet aimable monde. Chacun y donne son avis sur les choses du temps : mœurs, littérature, politique, aspirations sociales, questions d'art, questions religieuses, tout est abordé dans ces pages vivantes. Certes, on causait bien à Reischoffen, mais quand Louis Veuillot rapporta ce qu'il y avait entendu, il sut y mettre beaucoup du sien. Je retrouverai *Çà et là* à la date de sa publication. Hélas! je retrouverai aussi Reischoffen. C'est là — je l'ai déjà indiqué — que, huit ans plus tard, le premier enfant de mon frère, sa bien-aimée, notre bien-aimée Marie, ma chère filleule, est morte (1).

Rentré à Paris, Louis Veuillot retrouva au journal les mêmes ennuis et se remit à la besogne avec le même agacement. En partant pour l'Alsace, il avait prié M. de Coux de ne pas trop abonder dans le sens des libéraux italiens. M. de Coux, prenant à son tour des vacances, le pria de ne pas trop ménager les rétrogrades et les Jésuites qui, tout en acceptant la politique de Pie IX, doutaient qu'elle réussît. Or, comme il est difficile de ne pas tomber du côté où l'on penche, de même que M. de Coux n'avait pas contenté Louis, Louis ne devait pas contenter M. de Coux. Il se l'avouait avec mauvaise humeur et écrivait à du Lac :

« ... Voilà que nous n'osons pas parler de Gioberti! Ce

(1) Ce Reischoffen est celui où Mac-Mahon, le 6 août 1870, livra bataille aux Prussiens.

Digitized by Google

qui nous occupe surtout présentement, c'est la crainte de nous compromettre. Auprès de qui, s'il vous plaît? Auprès des libéraux italiens. Ils ont Gioberti en singulière estime : donc ne blâmons pas Gioberti, et laissons-lui faire des livres infâmes. Je vous dirai, bien entre nous, que ces terreurs, mêlées d'anciennes rancunes rapportées de Louvain, m'impatientent affreusement, et que je fais tous les jours des sacrifices à la paix dont je crains de me lasser. Si le Pape venait à dissoudre la Compagnie de Jésus, il y a des rédacteurs de l'*Univers* qui n'en seraient pas moins charmés que les rédacteurs du *Siècle*. Comprenez-vous une pareille aberration? On dit : « Mais ils ne marchent pas avec Pie IX », et on ne s'aperçoit pas qu'on s'accroche à ce misérable prétexte pour colorer un immense fond de lâcheté. »

Si les affaires publiques et les affaires particulières du journal tourmentaient Louis Veuillot, tout en revanche allait bien chez lui.

Il y goûtait une joie sereine, telle qu'il la fallait à ce polémiste que ses adversaires et même certains de ceux qu'il défendait représentaient toujours comme l'homme de la colère. Quelques lignes d'une lettre à sa femme en villégiature chez ses parents vont montrer qu'il restait essentiellement l'homme de la famille :

« Ma très bonne petite... Ne manque pas de revenir mardi pour recevoir ma mère et pour célébrer l'anniversaire de mon baptême. J'aurai demain trente-quatre ans accomplis et j'ai été baptisé le 12 octobre 1813. J'ai invité Eugène et Élise pour cette fête et aussi Nanon (1). Si c'était le jour de la naissance, ce serait mal le cas de se réjouir, mais le jour du baptême c'est tout différent.

« Tu m'en veux peut-être de ne t'avoir pas écrit; ce n'est point faute d'y penser, mais j'y ai surtout pensé dans la rue. Chez moi et devant mon bureau j'ai tant de papiers, tant d'affaires que je mets mon cœur de côté.

(1) Notre sœur Annette.

Digitized by Google

Je passe mon temps comme toujours quand tu n'es pas là, un peu tristement. Je trouve la maison bien grande et bien démeublée ; mais je pense que tu te réjouis, que tu es en bon air, qu'on te fait compliment de ta fille, que tu es caressée et aimée, cela me suffit.

« J'ai formé de très beaux projets : premièrement celui de t'aimer toujours davantage ; 2° celui de renoncer au café ; 3° celui de devenir meilleur chrétien et de servir le bon Dieu avec plus de dévouement et d'ardeur que je n'ai fait jusqu'ici, afin que ma trente-cinquième année, si Dieu m'accorde de la remplir, ne soit pas aussi vide que toutes les autres. Je voudrais y joindre quelques œuvres pour la rendre aussi parfaite que le permet ma très imparfaite nature. Aide-moi dans ce dessein de tes bonnes prières et dis à nos chers parents Murcier que je leur demande très instamment de se joindre à nous. Communie, si tu le peux, mardi matin, pour rendre grâce à Dieu de m'avoir fait chrétien et catholique. Il a fallu que ce baptême que j'ai reçu il y a trente-quatre ans fût bien bon teint pour que toute trace n'en fût pas effacée. Maintenant il s'agit de le raviver et de lui rendre en quelque sorte son premier éclat.

« Je te félicite de la sagesse que tu as montrée dans l'achat de ton voile. De mon côté, j'espère te rendre intacts les dix francs que tu m'as laissés. Je n'ai pas été tenté de les dépenser en ton absence. J'espère que nous allons presque devenir ladres. Quels grands progrès je croirai avoir faits dans la piété et dans la sagesse, ce qui est la même chose, le jour où nous nous trouverons avoir passé un mois sans nous reprocher des dépenses inutiles !

« Tout le monde va très bien ; le petit Eugène me nourrit fort convenablement ; nous parlons à table de Marie et de toi. On me dit que je ne tiendrai pas contre le café, mais tu verras... »

Il confessait un péché : « Je viens de faire un péché. Tu sais ce pauvre relieur avec une béquille et un habit en

Digitized by Google

queue de morue! Il est venu me demander de l'ouvrage. Je lui ai dit que je ne voulais plus lui en donner parce qu'il était trop cher. Alors il m'a regardé d'un air si triste et si déconfit que je n'ai pu y tenir. J'ai cherché partout des livres et il en a remporté... dix!! »

Certes, c'était une vie modeste, sinon étroite, mais elle était heureuse et Louis Veuillot n'en demandait point d'autre. A cette même date, il écrivait à Du Lac :

« J'ai retrouvé ma femme en bonne santé, mais grossie et ma fille également. Cette petite fille devient charmante, sans vanité. Elle ne voit pas une croix, sans s'écrier : Ah! Jésus! Lorsqu'on la mène dans une église, elle se met à genoux et joint les mains pour la prière : à dix-sept mois, c'est gentil. Ma femme et moi, nous pleurons de joie quand nous la voyons donner ces signes de piété. Sa santé est parfaite, et elle a les plus beaux yeux qu'on puisse voir. Nous attendons pour la fin de novembre le deuxième, qui sera Pierre ou Agnès. »

Ce fut Agnès.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LE COMITÉ CATHOLIQUE, L'*UNIVERS* ET LE SONDERBUND. — LOUIS VEUILLOT ET MARRAST A PROPOS DE MONTALEMBERT. — LE CORRESPONDANT DE L'*UNIVERS* A ROME ET LES JÉSUITES. — AGGRAVATION DU DÉSACCORD ENTRE M. DE COUX ET LOUIS VEUILLOT. — LE DENIER DE SAINT-PIERRE. — POLÉMIQUE SUR LA POLITIQUE DU PAPE. — LETTRES INTIMES DE LOUIS VEUILLOT A DU LAC. — LA DISCUSSION DE L'ADRESSE EN 1848. — CRISE A L'*UNIVERS*. — LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848. — RÉCONCILIATION AVEC MONTALEMBERT.

Les deux rédacteurs en chef de l'*Univers*, plus que jamais en désaccord, quant aux choses de Rome, restaient, par surcroît, d'avis différents quant aux choses de Suisse. Seulement sur cette dernière question qui le passionnait moins, M. de Coux laissait, non sans quelque humeur, le champ libre à Louis Veuillot. Aussi le journal était-il très chaud pour le Sonderbund, ce qui charmait Montalembert et irritait Lacordaire. Du reste, cet élément de discorde allait disparaître. Les cantons radicaux et protestants, après avoir brisé par un vote le contrat fédéral, envahirent à main armée, au nom de la Confédération, les cantons catholiques, dont les grandes puissances, particulièrement l'Autriche, la France et la Prusse reconnaissaient le droit sans avoir assez de cœur ou seulement d'esprit politique pour le protéger dans la mesure où l'autorisaient, où le voulaient les traités. La guerre fut très courte et aucun

Digitized by Google

combat ne rappela la vieille Suisse. Les forces étaient d'ailleurs très inégales (1). Ce fut pour le parti catholique un désastre. Bientôt les gouvernements conservateurs en ressentirent le contre-coup. C'était justice, car tous ils avaient manqué au devoir. La défaite du Sonderbund fut le prélude des révolutions de 1848. L'Europe conservatrice, ayant encore le sentiment du droit politique international et social, a fini ce jour-là.

Le Comité catholique et l'*Univers*, c'est-à-dire Montalembert et Louis Veuillot, marchèrent ensemble durant toute cette crise; ils eurent les mêmes vues, tinrent au fond le même langage et, au dénouement, ouvrirent en commun une souscription pour venir en aide aux blessés, aux veuves et aux orphelins de la cause vaincue (2). Elle fit du bruit, cette souscription et provoqua une bataille de presse que couronna bientôt, sur toute l'affaire, une très noble bataille de tribune dont Montalembert fut le héros.

Le 14 janvier 1848, le chef du parti catholique, intervenant dans la question de l'Adresse, où l'on parlait de tout, parla des affaires de Suisse et fut superbe. Je cite Louis Veuillot :

« ... Pourquoi entreprendre de rappeler ici quelques traits décolorés de ce discours, partout étincelant de traits sublimes? Nos lecteurs le liront, comme nous l'avons entendu, avec un sentiment d'orgueil fraternel; car il y a de certaines grandes et sévères pensées qui n'ont toute leur valeur que dans la bouche de certains hommes, et M. de Montalembert lui-même paraîtrait moins éloquent, et le serait moins en effet, sans l'éclat de probité et d'honneur qui l'entoure et qui est un don magnifique de la foi qu'il a si magnifiquement servie. Il n'est si puissant, que parce

(1) Les cantons catholiques ne comptaient que 394.000 habitants: les cantons radicaux ou protestants en comptaient 1.867.000.

(2) Je fus chargé par le Comité et le bureau de la souscription de me rendre secrètement dans les cantons catholiques pour déterminer l'emploi des fonds reçus.

Digitized by Google

qu'il est chrétien. Que ne pouvons-nous, en même temps que nous reproduisons ses paroles, reproduire cet accent profond que leur donnait son âme, et ces suffrages, ces acclamations, ces applaudissements enthousiastes dont les saluait à tout moment l'Assemblée! Nous n'avons jamais entendu de plus beau discours, nous n'avons jamais été témoins d'un pareil succès. L'admiration, nous avons presque dit la reconnaissance de l'Assemblée, était telle, que l'impression du discours aurait été votée par acclamation, sans l'opposition formelle du règlement. Cette séance fait à M. de Montalembert une grande position dans la Chambre et dans le Pays. Il s'est placé, et la cause catholique se place avec lui, comme c'est son devoir et son instinct, au premier rang parmi les grandes forces qui sauveront la liberté et la société attaquées par le despotisme radical. »

Voilà comment Louis Veuillot parla dans l'*Univers;* voici ce qu'il écrivit à du Lac : « Vous ne pouvez vous faire une idée du succès de Montalembert. Cela dépasse même l'immense mérite de son discours. On ne s'occupe pas d'autre chose. Le voilà, sans avoir rien perdu de son caractère catholique, à la tête des idées conservatrices. Il est puissant et la Chambre des Pairs devient puissante avec lui et par lui. » Et comme du Lac soupçonnait Louis d'avoir célébré « notre homme » à l'excès, mon frère lui répondait : « Le succès de Montalembert a été tel que je l'ai dit, je n'ai rien exagéré ».

Malgré la phase de brouille où l'on se trouvait alors, l'orateur sut reconnaître que le journaliste l'avait bien loué et vint le remercier. Ne l'ayant pas rencontré, il lui laissa, dûment cornée, sa carte. Louis en informait du Lac et ajoutait : « Je prends le parti de considérer sa « carte comme un accusé de réception de celle que je « lui ai portée au jour de l'an. Nous nous sommes ren- « contrés au Comité, nous n'avons échangé qu'un sou- « rire. » Voilà où l'on en était à la veille de la révolu-

Digitized by Google

tion de Février!... Bientôt on échangerait des poignées de mains et, à l'accord des idées et du dévouement qui n'avait pas cessé, se joindrait de nouveau l'union cordiale des personnes. Oui, cordiale!

Le jour de cette grande bataille oratoire, Louis Veuillot et Armand Marrast, rédacteur en chef du *National,* se trouvaient côte à côte dans la tribune des journalistes. Ils se connaissaient depuis longtemps, mais ne se parlaient jamais. Cette fois, le rédacteur de la feuille révolutionnaire, subjugué un instant par le discours de l'orateur catholique, félicita le rédacteur de l'*Univers,* ajoutant qu'il manquait aux idées républicaines « un enragé comme celui-là ». — Mais, poursuivit-il, nous pouvons nous en passer. Nous n'avons qu'à nous croiser les bras. Il y a en Europe un personnel de rois qui font admirablement les affaires de la démocratie. — « C'est vrai, répondit Louis Veuillot, mais avouez qu'après votre triomphe, il y aura en Europe un personnel de démocrates qui feront admirablement les affaires de la royauté. » Marrast haussa les épaules et baissa la tête en manière d'assentiment comique, et la conversation finit là.

C'est la seule fois que l'*Univers* et le *National* se trouvèrent d'accord, chacun d'eux estimant que l'autre avait dit vrai.

Maîtres de la Suisse par l'écrasement du Sonderbund, les révolutionnaires gagnèrent vite du terrain dans toute l'Europe, particulièrement en France et en Italie. Ils devinrent plus hardis à Rome et l'on put voir que Pie IX, qu'ils affectaient encore de respecter, serait bientôt traité tout à fait en ennemi. Cependant beaucoup de sincères catholiques, sans être précisément ni leurs alliés ni leurs dupes, continuaient de les seconder. Ils voulaient croire que les hommes de désordre, éclairés, subjugués par les actes du Pape, deviendraient sages le jour où ils n'auraient plus rien à craindre des « rétrogrades », des « Jésuites ». Donc, pour que tout marchât bien, il fallait

Digitized by Google

surveiller ceux-ci de près et les réduire à l'impuissance. M. de Coux, l'abbé Hiron, et même par moments l'indécis Taconet, accordaient du crédit à ces propos et à ces vues. Les libéraux doivent exagérer, disaient-ils, mais ils ont raison de se défier, car les rétrogrades restent bien agissants, bien forts, et il y en a jusque dans l'entourage de Pie IX.

Malheureusement, le correspondant de l'*Univers* à Rome était en plein dans ces idées et les communications qu'il envoyait au journal s'en ressentaient. Elles contentaient toujours M. de Coux et irritaient plus que jamais Louis Veuillot. Ce correspondant n'était plus l'abbé Chéruel. Rentré en France pour des affaires de famille, il avait été remplacé par le comte de Messey, lequel, sur l'avis de l'abbé Hiron, s'était mis tout de suite, lui aussi, au service du Père Ventura, général des Théatins, orateur puissant, très populaire à cette date, et chef ecclésiastique des catholiques démocrates les plus avancés. Ancien Jésuite, il était devenu l'ennemi de la Compagnie de Jésus, et, tout en honorant les vertus de ses membres, la déclarait dangereuse pour l'Église. C'était la thèse de Lacordaire. Voulant détacher Montalembert des Jésuites, il lui écrivait : « Je ne suis pas leur ennemi, mais je juge leur cause, par suite de trente années de fautes, distincte de la cause universelle. Il ne faut pas les sacrifier, les fouler aux pieds; mais est-ce les sacrifier que de ne pas s'identifier avec eux? Je ne vais pas plus loin... — « *Je donnerais mon sang pour vous sauver* », disait dernièrement le P. Ventura à leur général, et, en me consultant bien, j'éprouve que si, à ce prix de ma vie, je pouvais leur ôter la pierre d'achoppement qui est en eux, je le ferais avec joie. C'est une bien grande erreur de croire que la jalousie est le principe d'où sort tant de répulsion contre eux. Je ne crois pas, depuis que je suis au monde, avoir été jaloux de personne, et il n'y a rien que j'envie moins que l'histoire et l'état de ces

Digitized by Google

pauvres Pères, non parce qu'ils sont persécutés, mais parce que leur génie et leur cœur n'égalent point leur martyre... » Dans cette même lettre, Lacordaire déclarait à Montalembert qu'il jugeait le *point de vue particulier* des Jésuites, *faux, étroit, malchanceux* et concluait ainsi : En t'identifiant à eux tu embarrasseras « pour une foule d'esprits le chemin du retour à nous, à Dieu, à Jésus-Christ, à la liberté chrétienne... » (1).

Montalembert dut penser que du moment où Ventura et Lacordaire jugeaient ainsi la Compagnie de Jésus, ils manquaient de logique, l'un et l'autre, en parlant de donner leur vie pour la sauver. Et ne pensa-t-il pas aussi que lui-même, il n'avait pas montré un jugement très sûr, le jour où il avait voulu faire, à la fois, directeurs de l'*Univers*, Lacordaire et le Jésuite Ravignan?...

Dans la lutte intestine que les deux rédacteurs en chef de l'*Univers* se livraient au sujet de Rome, Louis Veuillot avait pour lui le nonce, Mgr Fornari. Mais l'avis et les renseignements de celui-ci n'empêchaient point M. de Coux de prendre de plus en plus au sérieux les informations et prévisions du comte de Messey. Louis, au risque d'une rupture, jugea nécessaire de rappeler à l'ordre ce correspondant qui du libéralisme glissait au *giobertisme*.

« Je ne serai pas plus tôt ministre des affaires étrangères, mon cher ami, que je changerai votre position actuelle en celle d'ambassadeur, d'autant que d'ici là, vous aurez eu le loisir de vous refroidir un peu. La seule chose que je vous reproche et je vous le reproche modérément, c'est trop de chaleur, non pour le Pape, il n'y a pas d'excès possible, mais contre ceux que vous croyez trop vite ses ennemis.

« Avec votre permission je reste partisan des Jésuites. Je ne m'explique pas votre passion contre eux et cet em-

(1) *Montalembert*, par le R. P. Lecanuet, prêtre de l'Oratoire, t. II, p. 278.

Digitized by Google

portement à crier qu'on est sous leur influence et qu'on leur appartient dès qu'on n'est pas disposé à les planter là. Je ne vois aucun autre Jésuite que mon confesseur qui aura tout à l'heure quatre-vingts ans, à qui je ne parle que de mes péchés, et qui songe aux affaires du ciel beaucoup plus qu'aux affaires de ce monde. Ceux que je rencontre en passant sont dans les meilleures idées et aussi *piononistes* que vous et moi. Personnellement, je n'ai point à me louer ou à me plaindre d'eux. J'en ai vu qui aimaient l'*Univers*, d'autres qui ne l'aimaient pas. Les uns l'ont soutenu, les autres, le P. de Ravignan en tête, l'ont quelquefois persécuté (1); mais ce n'est pas cela que je considère. Je vois de bons prêtres dont nous avons grand besoin pour toutes les œuvres de Dieu... Prenez-y garde, vous finirez par avoir un Jésuite sur le nez comme les lecteurs du *Constitutionnel*. *Le Juif Errant* vous a mordu. Il en a mordu bien d'autres!... Qu'ont-ils donc fait, les Jésuites, pour devenir si coupables depuis trois ans? Ils ont été calomniés par des bandits que nous ne voudrions pas saluer dans la rue...

« Vous trouvez parfois que mes sentiments paraissent trop dans le journal, je trouve, moi, qu'ils n'y paraissent pas assez et je parlerais des Jésuites comme le font Lenormant et Montalembert, si je ne concédais quelque chose à la politique de M. de Coux qui est entre vous et moi. Mais pour les abandonner entièrement, à moins que le Pape ne l'ordonne ou qu'ils abandonnent eux-mêmes le Pape, deux choses que je crois simplement impossibles, jamais je ne le ferai, et l'*Univers* ne le fera que quand je n'y serai plus. »

Le même jour, il écrivait à du Lac : « Le P. Ventura a décidément écrit à Gioberti une longue lettre d'éloges sur son dernier livre *le Jésuite moderne*. Si cette lettre

(1) Allusion au concours donné, en 1845, par le P. de Ravignan à Montalembert et Dupanloup. *Persécuté* était trop fort.

Digitized by Google

devient publique, elle précipitera le dénouement d'une situation où je commence à me déplaire *intolérablement*. Ou l'*Univers* attaquera tout à la fois Gioberti et Ventura, ou je me retirerai. Ma résolution est prise. Je ne veux pas jouer le rôle de ces braves gens qui ferment leur fenêtre quand ils croient qu'on égorge quelqu'un dans la rue. »

Messey, se sachant soutenu par M. de Coux et par l'abbé Hiron, très écouté de Taconet, restait giobertiste. *Louis* jeta au feu une de ses correspondances, revue par l'abbé Hiron, et écrivit le 8 novembre à M. de Coux alors absent :

« ... Je suis convaincu que vous ne doutez pas du soin, du zèle, de la frayeur avec lesquels je veux écarter tout dissentiment entre nous. L'intérêt de la cause me le commande et bien des sacrifices que je ne ferais pas pour d'autres me deviendront faciles quand ce sera vous qui me le demanderez... » Cela dit, il arrivait au fait :

« Vous voulez les Jésuites autres qu'ils ne sont, et je m'en accommode tels qu'ils sont ; vous faites des conditions pour les défendre, je n'en fais point ; vous voulez qu'ils parlent, il me suffit qu'ils se taisent ; vous les appelez sur la place publique, je trouve bon, je désire même qu'ils ne sortent pas de leur maison... Je ne vois dans l'histoire de la Révolution aucun de ces hableurs de liberté qu'on ait trouvé prêtre fidèle au jour du martyre. Si par un malheur dont on oublie trop la possibilité, Pie IX était débordé, je m'assure qu'il resterait du côté du Pape plus de Jésuites que de ces *frati* proclamateurs ; et que nous aurions aussi peu à craindre la défection du P. Roothan que celle du P. Ventura. Quel catholique un peu raisonnable voudrait prendre le même engagement pour Gioberti ? Le P. Ventura lui-même n'oserait.

« Donc pour mon compte, je n'exige rien des Jésuites ; je ne leur demande pas même de l'amitié pour nous. Je tiens que nous devons les défendre par la seule raison qu'ils sont de bons prêtres injustement attaqués et une Congrégation religieuse dont l'Église a grand besoin en

Digitized by Google

France, et partout; car les bons prêtres et les Congrégations vivantes ne sont de trop ni en trop grand nombre nulle part... Je croirai les Jésuites ennemis du Pape quand eux-mêmes et le Pape me le diront; jusqu'à présent les Jésuites et le Pape me disent le contraire. Que tous ne soient point au pas de quelques-uns de nos amis, mon Dieu, je le conçois; je n'y suis pas moi-même. Mais les détruire est un mauvais moyen de les faire avancer. Or, nous les détruisons autant qu'il est en nous quand nous cessons de les défendre. »

M. de Coux toujours et Taconet quelquefois souffraient d'entendre appeler l'*Univers* « le journal des Jésuites ». Voilà qui m'importe peu, répondait Louis Veuillot. « Rien ne dépend moins de nous que la façon dont on parle de nous. L'*Univers* sera toujours le journal des Jésuites pour les ennemis qui par *jésuitisme* entendent catholicisme et aussi pour certains catholiques auxquels par quelque côté la Compagnie de Jésus déplaît... Il n'y a que les Jésuites qui ne nous considèrent pas comme leur appartenant. C'est tout ce qu'il nous faut. » Il terminait ainsi : « En ce qui regarde les Jésuites comme en tout le reste, mieux vaut suivre le Pape en nous tenant à sa soutane que nous efforcer de le tirer en avant. Le Pape est assez sage pour n'être ni retenu, ni poussé; la sécurité est à son ombre. »

Je n'ai pas la réponse de M. de Coux et je n'en ai gardé qu'un souvenir confus. Une lettre de mon frère à du Lac montre qu'elle était conciliante. « J'ai posé nettement, y dit-il, à M. de Coux, qui est absent, la question de cabinet sur l'affaire de la lettre déplorable du P. Ventura. Il a fini par se ranger à mon avis. » Dans cette même lettre, Louis triomphait doucement d'un acte du Pape. Importuné d'entendre dire qu'il se défiait des Jésuites et trouvait bon qu'on les attaquât, Pie IX avait adressé à l'un des plus marquants d'entre eux, le P. Perrone, un bref louangeur qui honorait l'ordre entier. Louis le faisait remarquer à son ami : « Avez-vous vu comme le Pape nous a donné

Digitized by Google

raison sur les Jésuites? Le bref au P. Perrone a un peu modifié nos giobertistes de Rome et de Paris. » La modification ne fut ni profonde ni durable. M. de Coux n'était pas homme à changer d'avis, mais désirant éviter la rupture, il gagnait du temps. Louis Veuillot, qui ne pouvait s'y tromper, ne s'en inquiéta guère. L'essentiel pour lui était d'empêcher le journal d'aller plus loin que le Pape. Sûr désormais de répondre aux instructions de Pie IX en dénonçant aux catholiques ce qu'il y avait de faux dans les acclamations des libéraux et de dangereux dans les idées que des emballés ou des fourbes poussaient à l'abri de ces acclamations, il mit vigoureusement en cause Gioberti et le *giobertisme*. Entendons-le sur cet abbé réformateur. Après avoir rappelé que l'auteur du *Jésuite moderne* avait donné, à ses débuts, des livres recommandables, il disait pourquoi il était maintenant populaire dans le monde des Libres penseurs :

« Ce triste ouvrage (*le Jésuite moderne*) indigne d'un prêtre, indigne d'un homme de talent, indigne d'un homme sincère, qui ne s'explique que par une rage d'auteur piqué et par une soif de popularité également peu honorables; ce triste ouvrage dont les ennemis même des Jésuites ne sauraient soutenir la lecture, a sur-le-champ fait pardonner à M. l'abbé Gioberti tout ce qu'il avait fait de bon et de catholique. Il n'était point question de lui, ou il n'en était question que comme d'un Jésuite déguisé : on l'a sur-le-champ porté aux nues. Il n'a point voulu rester en arrière, comme on voit, et ses affections sont en raison de ses haines. Le voilà en relations directes avec le *Siècle* et le *Constitutionnel;* il est aussi très bien avec la *Gazette de France*. C'est trop naturel; aucun de ces avantages ne pouvait manquer à un prêtre, auteur d'un si gros livre contre les Jésuites. Il fera dans cette société tout le bien qu'y ont fait ceux de sa robe qui l'ont fréquentée; il verra comme eux ce que deviennent en pareille compagnie le talent et la foi... »

M. de Coux fut ému, mécontent, mais se tut; on put

Digitized by Google

voir sous les lunettes de l'abbé Hiron un œil irrité, mais, lui aussi, ne dit rien; Taconet, troublé, pria le rédacteur en chef numéro 2 de ménager les sentiments du rédacteur en chef numéro 1; Messey parla de démissionner, et Louis envoya l'ouvrage de Gioberti à du Lac pour qu'il en fît, par une étude approfondie, sévère justice. La situation restait donc très difficile. Ce fut la révolution du 24 février 1848 qui la dénoua.

Cette révolution, Louis Veuillot, sans la croire si proche, sans la désirer ni la craindre, la prévoyait et même l'annonçait. Plusieurs de ses articles des derniers mois de 1847 et des premières semaines de 1848 en font foi. Ils portent, d'ailleurs, la marque du temps. J'entends par là que la note libérale y est très accentuée. Il y en a deux raisons : le parti catholique était un parti de libéraux sincères, et, seul de tous les partis, peut-être, il méritait complètement un tel nom. Il avait salué avec une joie, un amour et une confiance incomparables les réformes de Pie IX, qui manifestement croyait, lui aussi, qu'une grande partie, au moins, des tenants du libéralisme voulaient vraiment la liberté et sauraient se séparer des révolutionnaires. D'autre part, les craquements qui annonçaient une crise européenne avaient produit jusque dans la rédaction de l'*Univers* des impressions différentes. Croyant trop à la bonne foi des libéraux italiens, quelques-uns des nôtres voulaient « pousser le Pape », et avec quelque ardeur que l'on parlât de ses réformes, ils ne trouvaient jamais que ce fût assez; en sorte que Louis Veuillot, par crainte de dénoncer des dissentiments, forçait quelquefois son expression. Et puis, sans accepter tout ce que le correspondant du journal écrivait de Rome contre « les rétrogrades », il en subissait un peu l'influence. De là quelques paroles, quelques phrases qui, prises isolément, dépassaient l'idée. Pour le fond il n'en est pas ainsi. Quoi de plus vrai, par exemple, que ce jugement sur l'œuvre que commençait Pie IX et qui, déjà, soulevait tant de contradictions :

Digitized by Google

«... Il sera grand et il dominera le monde, parce que rien ne domptera sa volonté de faire aimer en lui le Dieu bon qui l'inspire et qui l'a envoyé. On peut douter que le siècle s'achève sans ajouter quelques débris à ces restes d'insignes royaux qui traînent çà et là sur la terre, brisés pour n'avoir pas voulu se renouveler, fragiles à force de s'endurcir dans l'orgueil : mais cette époque, redoutable aux sceptres qui sont des haches et des glaives, verra s'affermir et s'orner d'une splendeur nouvelle, le sceptre qui n'est que la houlette du pasteur. S'il y a combat, — si Dieu fait au prince des ténèbres la part que nos prévarications ont trop méritée; si le jour des Rameaux et l'allégresse reconnaissante des malades guéris ne sont encore une fois que le présage de l'ingratitude et l'avant-scène du Calvaire; si le nouveau Grégoire rencontre un nouvel Henri, ne tremblons pas et ne disons pas que c'en est fait. Les hommes comme Pie IX ne viennent pas pour présider à l'esclavage et à la ruine, mais à la délivrance et à la reconstruction. »

Pie IX rencontra « un nouvel Henri », ce fut la Révolution; son pontificat n'en eut pas moins le caractère de délivrance et de reconstruction qu'annonçait Louis Veuillot.

L'article dont ces lignes sont extraites suscita une polémique entre l'*Univers* et le *National*, dont le rédacteur en chef Armand Marrast devait être bientôt membre du gouvernement provisoire, maire de Paris, représentant du peuple, président de l'Assemblée nationale souveraine. Le *National* voulait bien reconnaître à Pie IX un certain mérite comme roi; mais, en même temps, il attaquait le Pape, soutenant que le chef de l'Église empêcherait le chef d'État d'être un homme de liberté. Louis Veuillot établissait, au contraire, que le Pape, étant la force religieuse, était aussi par cela même le prince qui pouvait le mieux établir la liberté vraie, fondée sur le respect des droits de tous, garantissant à la fois les peuples contre les abus du pouvoir et contre la démoralisation révolutionnaire.

« Si les princes d'Europe, disait-il, cédant aux conseils

Digitized by Google

et aux leçons de Rome, savent rendre à l'autorité le caractère auguste et paternel qu'elle doit avoir dans la société chrétienne, ils ruineront le radicalisme presque sans combat, et sauveront leurs couronnes, menacées de catastrophes prochaines et formidables. Si, à défaut des princes aveugles, la partie encore saine des peuples, voyant ce que ces princes ne voudront pas voir, reconnaît dans le pontife romain, le dernier était de l'ordre social et se rattache à lui avec courage, elle pourra triompher tout à la fois du redoutable parti du désordre et de l'orgueilleuse impéritie des gouvernants; quoi qu'il arrive, Pie IX est le chef désigné des idées d'ordre, de justice, de vrai progrès, de vraie liberté, en un mot, le principal défenseur de la civilisation chrétienne dans la dangereuse lutte qu'elle devra bientôt soutenir. »

Ces prévisions faisaient sourire les conservateurs, maîtres du pouvoir. Les catholiques politiques eux-mêmes les trouvaient trop sombres. Louis de Carné, récemment pourvu d'un bel et bon emploi, dont, certes, il était digne, rapporta non sans complaisance à mon frère, qu'elles avaient, à la fois irrité et amusé M. Guizot... Il ne devait pas s'en amuser longtemps. L'échéance était proche.

En parlant ainsi, Louis Veuillot ne cédait pas à un entraînement d'écrivain; il exprimait les mêmes craintes avec plus d'assurance dans l'intimité. Quatre mois avant la chute du Sonderbund, après avoir dit à du Lac que l'état des esprits à Rome l'inquiétait, il signalait la sérénité que montrait Pie IX, puis ajoutait :

« Prions Dieu pour ce grand et saint Pontife, si mal compris, si mal secondé. Vous rappelez-vous ce que nous disions quand nous apprîmes son élection : « Si c'est un saint, il verra de terribles jours. » Et c'est un saint.

« Ici la machine craque de toutes parts et tombe véritablement en pourriture. Nul ne sait ce qu'il fait, ce qu'il veut, où il va, hors les fripons. Si Louis-Philippe mourait, je crois que nous serions de plein saut en pleine révolution.

Digitized by Google

Voilà notre situation : une vie de soixante-quinze années qui ne prolonge le *statu quo* que pour rendre la débâcle plus formidable. Oh! qu'il fait bon être chrétien » (1)!

Louis Veuillot, cependant, n'était ni découragé, ni même très inquiet. Il attendait de mauvais jours, il les tenait pour prochains, mais sûr d'être dans la bonne voie, il espérait ferme en l'avenir. Cet état d'esprit est marqué dans sa correspondance comme dans ses articles. Loin de redouter la lutte, il l'appelle, et, tout en s'indignant, garde son fonds naturel de sérénité et de bonne humeur. Ses lettres à du Lac, d'octobre 1846 à février 1848, sont, pour cette époque, celles qui le peignent le mieux. Il y parle en pleine confiance, avec complet abandon de lui et des autres, de ses affaires privées comme des affaires publiques. Les traits, ou plaisants ou sévères, y abondent, et tous sont des enseignements. Ils jettent de la lumière sur la situation du parti catholique ou font pénétrer dans l'intime de Louis Veuillot.

En ce temps-là, des membres importants de l'épiscopat, voulant suppléer à l'insuffisance de l'*Ami de la religion* et diminuer l'influence de l'*Univers,* résolurent de fonder un journal qu'ils patronneraient hautement. On avait eu vent de ce projet à Solesmes et dom Guéranger demandait des nouvelles.

« Nous ne connaissons que vaguement, écrivait Louis à du Lac, le projet de ce journal épiscopal. Je sais que l'archevêque de Besançon s'en est fort occupé ici et je ne crois guère que la chose se fasse. Si elle a lieu, le côté plaisant n'y manquera pas. Comme on voudra certainement nous faire la leçon, nous aurons de jolies occasions de bataille. Je me promets une joie non pareille à vous voir épiloguer sur les hérésies que ce *Moniteur* servira par douzaines à ses abonnés » (2).

(1) 24 juillet 1847.

(2) Ce projet formé dès 1846, avec l'appui de Mgr Affre, n'arriva à terme qu'en 1849, sous l'épiscopat de Mgr Sibour.

Digitized by Google

Dans une autre lettre, Louis félicitait du Lac de nouveaux articles sur la liturgie et ajoutait : « Taconet rayonne et se sent plus laïque, plus prolétaire et plus romain que jamais. L'abonnement est le plus beau du monde : nous avons gagné quatre cents abonnés depuis deux mois... Je n'ai pas négligé de dire à Taconet que cela (le travail de du Lac) vaut un peu plus qu'on ne le paye, mais il s'en félicite, et voilà tout. »

Il lui signale une petite avance de l'abbé Dupanloup et ajoute : « Il cherche visiblement à faire sa paix, mais il trouvera des défiances invincibles. » Puis il passe aux choses intimes : « Mathilde vous remercie beaucoup de votre bon souvenir et prie pour vous de tout son cœur, qui ne doit pas être sans crédit auprès du bon Dieu. C'est vraiment une excellente créature... Marie est une merveille de santé, de force et de gaieté ; elle commence à bégayer, elle veut marcher, elle se sèvre d'elle-même : bref, je n'ai rien à désirer de ce côté-là... »

Voici maintenant sur Lacordaire un mot qui montre combien l'illustre Dominicain se trompait s'il soupçonnait des calculs dans les éloges que lui donnait le journal. Non ! qu'il parlât au public ou dans la plus sûre intimité, Louis, heureux, comme chrétien, des succès et des services du puissant Dominicain, lui rendait de tout cœur les mêmes hommages. Entendons-le parler à du Lac :

« Je ne doutais pas de l'admiration que vous inspirait cette conférence du P. Lacordaire. Il en est de même pour tout le monde : la foule, le succès, l'estime, tout croît autour de lui. Et de fait, il y a longtemps, cher frère, que nous n'avons rien vu de pareil. Quels beaux cadeaux Dieu sait faire à son Église » (1) !

Je puise dans cette même correspondance des extraits d'autre sorte :

« Vous avez lu la condamnation (par l'archevêque de

(1) Saint jour de Noël 1846.

Digitized by Google

Paris) d'un livre intitulé : le *Miroir du Collège*. C'est un fort bon livre, sauf quelques plaisanteries ratées. L'ouvrage a déplu à Champagny, qui l'a toute suite dénoncé dans le *Correspondant* et sur une visite comminatoire d'Hébert (le procureur général) l'archevêque a écrit la circulaire qui condamne l'ouvrage. Il n'en a rien lu que le premier chapitre. Le pauvre diable d'auteur, un abbé Masson, craignant d'être traduit en cour d'assises et surtout *interdit*, a retiré son ouvrage. Ainsi l'Université s'est trouvée quitte d'un pétard des mieux faits... Pourquoi nous sommes-nous tus? Demandez à M. de Coux. J'ai failli me retirer du journal sur cette affaire (1) ».

— « Il n'y a pas entente cordiale entre Paris et Langres; si cela éclate un jour, nous aurons un vilain moment à passer. L'archevêque n'est pas non plus très content de Montalembert. Il ne sait pas, dit-il, s'il ne devra pas lui donner quelque jour sur les doigts. Cependant je doute qu'il s'y décide et que Montalembert lui-même s'y expose trop. En cas de rupture, nous prendrons, je crois, la liberté d'en appeler à la modération qui fait (ils le croient) le fond de tous ces caractères perpétuellement irrités de la difficulté et de l'absolutisme du nôtre...

— « Les fureurs de Montalembert continuent et ne sont rien auprès de celles des gens qui l'entourent. On se répète dans ce petit cercle de petits propos qu'on assure que j'ai tenus et qui sont charmants, entre autres celui-ci : *Je démolirai Dupanloup et je materai Montalembert*... Voilà ce qui court dans le parti catholique, et ce qui me fait passer pour un Tamerlan. Vous verrez que je serai bientôt, comme Fénelon, une bête féroce et le plus grand ennemi de l'Église. J'ai eu envie d'écrire à M. de Montalembert, pour le prier de ne croire que ce que je lui ferais dire positivement et par des gens d'esprit, mais ces cancans me dégoûtent et je les laisse circuler. Il n'est pas jus-

(1) 17 janvier 1847.

Digitized by Google

qu'au pauvre Taconet à qui l'on ne prête des paroles pittoresques; il aurait dit : *l'Univers doit faire la polémique dans la rue et en sabots*. Et M. de Montalembert, qui connaît Taconet, gobe cela (1)! »

— « Mon logement est trouvé : rue du Bac, 44, au troisième étage d'un magnifique hôtel, entre cour et jardin; vues sur les terrasses de Montalembert; nous pourrons nous tirer la langue sans sortir de chez nous. Cet appartement est le plus bizare du monde, godiche et sauvage, mais à tout prendre, commode, aéré, spacieux. C'est le grenier d'un palais. Aucun bourgeois n'en voudrait; et Mathilde, qui est un peu bourgeoise, a fait un peu la grimace devant ces mansardes magnifiques. Eugène prétend que la chose me va, parce que je suis paysan et grand seigneur. Excusez! »

La collaboration de du Lac, si aimée de Louis Veuillot et si utile au journal, agaçait, — on le sait déjà, — M. de Coux et inquiétait Taconet. Tous deux la trouvaient trop absolue en matière doctrinale et de ton trop rude. Louis la défendait et d'autre part prêchait la prudence à notre ami :

« Où est le bon temps, où nous tirions la langue aux contradicteurs; où c'était une raison pour nous qu'un point fût scabreux et déplaisant pour appuyer de toutes nos forces; où Taconet « prolétaire et laïc » ne marchait que revêtu d'une peau de lion? Maintenant nous sommes en plein sous le régime de la prudence. Si Vital (l'employé chargé des bandes d'adresse) dit qu'un article est trop long, Taconet tremble et M. de Coux réfléchit; si Toupenay (l'employé chargé d'inscrire les abonnements) déclare qu'un autre article est inopportun, nous mourrons de peur jusqu'à la prochaine échéance, et Taconet nous glisse que le renouvellement sera lourd. Or il a été dit par Vital et par Toupenay qu'on avait épuisé la liturgie, et Foisset écrit qu'il fut un temps où le Concile de Lyon ébranlait la foi catho-

(1) Avril 1847.

Digitized by Google

lique. Pesez ceci; finissez votre Liadières et saint Bernard et ne revenez sur Bossuet qu'en *Variétés,* dans un mois. Je rougis de ce que je vous écris, mais si vous saviez quelles couleuvres on nous fait avaler à moi et à mon pauvre frère » (1) !

A ces confidences, les unes railleuses et inquiètes, les autres irritées, se mêlaient des paroles tendres et pieuses où l'on entendait l'ami tout dévoué et profondément chrétien. Du Lac avait de pénibles et coûteuses affaires, qui bientôt lui commandèrent de quitter le cloître. Louis, auquel il confiait ses inquiétudes, ses chagrins, lui répondait :

« Combien je vous plains d'être aussi ballotté par une mer qui ne vous laisse point apercevoir le port! Le laboureur se console de ses peines, parce qu'il sème dans le sillon; vous semez, vous, dans l'Océan : mais quoi! c'est le champ que Dieu vous donne. Il faut plier la tête, et reconnaître que sa sagesse n'est point la nôtre, il ne voit pas notre bien où nous le voyons. C'est lui qui voit bien. J'apprends cela de ma petite fille. Que de choses elle me demande, parce qu'elle les trouve bonnes, tandis que moi, malgré ses pleurs et ma tendresse plus forte encore que ses désirs, je les lui refuse, parce que ces choses lui seraient mauvaises. Nous sommes plus enfants et plus insensés devant Dieu que nos enfants ne le sont devant nous. Il nous aime infiniment plus que nous ne pouvons aimer ces petites créatures. Nous ne leur avons donné que le corps; il il nous a donné le corps et l'âme (2) ».

J'ai trop montré Louis parlant à du Lac pour ne pas montrer un peu du Lac parlant à Louis.

A ses nouvelles et ses appréciations sur les affaires de l'Église et du journal, mon frère ajoutait volontiers des confidences sur lui-même. Il s'affligeait de n'être pas

(1) 29 octobre 1847.
(2) 18 décembre 1847.

Digitized by Google

assez homme de prière et se reprochait d'être trop accessible à la tristesse. Du Lac lui répondait :

« ... Je prends vos paroles au pied de la lettre, mon cher ami, et je ne suis pas tenté d'y voir l'expression d'une fausse humilité ; j'y trouve, au contraire, l'expression d'une humilité véritable, de cette humilité qui consiste à se rendre justice à soi-même, à reconnaître le mal qu'on a dans l'âme. Or, je vous aime mieux ainsi que dans un état comparativement meilleur ou, si vous voulez, moins mauvais, où vous seriez tranquille et content de vous. Que de chrétiens se font illusion, dont le bandeau tombera le dernier jour et qui ignoreront jusque-là le mal qui les rongeait ! Les saints prient chaque jour pour demander à Dieu de les convertir, parce que, chaque jour, malgré les transformations déjà opérées, ils découvrent en eux les restes de ce fond mauvais que tout homme porte en soi par cela seul qu'il est homme ; à plus forte raison, nous pécheurs, qui n'avons encore rien fait pour diviniser notre misérable nature, devons-nous demander à chaque instant la grâce de la conversion, et pourtant que d'hommes ne songent pas même qu'ils en ont besoin ! Parfois, Dieu qui tire le bien du mal nous ouvre les yeux par nos fautes mêmes : c'est alors une grande grâce. Quel que soit votre état, quelles que soient les causes des douleurs intimes que vous ressentez, bénissez-en le Seigneur, car ces douleurs sont le commencement et la condition de la conversion que vous demandez. Il ne reste plus qu'à agir conformément à l'impulsion reçue d'en haut et à déployer dans le service intérieur de Dieu, si je puis parler ainsi, toute l'énergie qu'il vous a donnée et que vous montrez dans le service que vous lui rendez au dehors... (1). »

J'extrais d'une autre lettre ces lignes : « Dieu veut que cette vie soit rude : on s'y attacherait trop. Le fardeau

(1) 2 janvier 1848.

Digitized by Google

qu'il m'a donné à porter est lourd : je comprends aussi ce que doit peser le vôtre. Je ne suis ni père, ni époux, mais j'ai vu de bonne heure ce que c'était qu'être époux et père. Cependant que redouterai-je pour vous? Le Seigneur vous a donné plus de force qu'il n'en donne à la plupart des hommes et vos amis ont la certitude que vous porterez la vie courageusement. C'est pour moi une douce joie de penser que, quelles que soient vos épreuves, vous êtes à l'abri de bien des coups. J'en remercie Dieu toutes les fois que je le prie pour vous. »

Voilà quels sentiments animaient du Lac et quelles pensées échangeaient mon frère et lui.

Les luttes que Louis devait soutenir au journal et les inquiétudes dont il ne pouvait se défendre ne l'empêchaient point de faire, avec amour et brillamment, toute sa besogne. Ses articles, plus nombreux que jamais, étaient aussi, plus que jamais, remarquables et remarqués. Déjà, dans la presse, on disait de lui : C'est un maître, et même : c'est le maître. Il donna, des débats de l'Adresse dans les deux Chambres, un compte rendu qu'amis et ennemis et même adversaires déclarèrent un chef-d'œuvre. C'est le travail d'un écrivain, d'un politique, d'un penseur chrétien et d'un voyant. Par une fantaisie d'homme d'esprit et avec une habileté de fin et puissant lettré, il prit pour collaborateur dans ses études sur les orateurs de la Chambre des députés... Jean de la Bruyère. Oui, à ces bourgeois politiciens de l'ère philippienne, il appliqua, et très bien, et ce fut très ressemblant comme très piquant, les procédés dont le moraliste du dix-septième siècle avait usé pour peindre *les caractères ou les mœurs* de quelques-uns des importants et des sots de son temps.

Le travail du journal, si chargé qu'il fût et si pénible que le rendissent les luttes intérieures au milieu desquelles il se faisait, n'était pas le seul qui prît alors le temps de Louis Veuillot. Il achevait un de ses plus beaux ouvrages : *les*

Digitized by Google

Libres Penseurs, et préparait la publication, avec préface et notes, d'œuvres inédites du comte Joseph de Maistre. Faut-il ajouter qu'il n'avait pas cessé complètement de bouquiner, de visiter les galeries du Louvre, même de rimer? Et que de lettres à lire, que de réponses à faire, que de personnes et de personnages à recevoir! Car, bien qu'il ne fût plus que rédacteur en chef... en second, c'était surtout à lui que l'on s'adressait, c'était lui que l'on voulait voir et entendre. M. de Coux disait toujours qu'il en éprouvait de la satisfaction. Je n'en veux pas douter; seulement je crois bien qu'on le satisfaisait trop. Peu de gens doivent trouver agréable d'avoir un second en qui tout le monde salue le premier. Non, ce n'était point là un élément de durable harmonie.

Si M. de Coux et Louis Veuillot avaient cessé de s'entendre sur la marche à suivre pour bien servir le Pape, ils étaient toujours unis dans l'amour qu'ils lui portaient. Ils savaient que les ressources manquaient au trésor pontifical et redoutaient de ce côté de graves embarras. Que faire? A cette question ils ne trouvaient pas de réponse. Cependant c'est alors que la grande œuvre du *Denier de Saint-Pierre* prit, par leurs soins, naissance dans l'*Univers*. Oui, cette œuvre à laquelle on a donné diverses origines, a eu l'*Univers* pour berceau; c'est là qu'en septembre 1847 elle a été proposée, c'est là qu'un premier appel persévéramment répété et, après quelques hésitations, généreusement entendu a été fait; c'est là que les premiers milliers de francs envoyés à Pie IX ont été recueillis. D'autres versions ont prévalu et nous avons laissé dire. Je vais donner, avec preuves à l'appui, la bonne. Cette page ne doit pas manquer à notre histoire.

Le 15 septembre 1847, l'*Univers* annonça « avec bonheur », en première page, qu'un anonyme, signant « le docteur Z... » lui avait adressé cent francs destinés au Pape. — Pour une cure heureuse, disait le docteur, des honoraires dépassant ceux que j'attendais m'ayant été envoyés, je veux

Digitized by Google

consacrer ce surplus à des œuvres pieuses et je vous prie de faire parvenir les cent francs ci-joints à Notre Saint-Père, « car je ne crois pas que nous catholiques, nous puissions en ce moment faire un meilleur emploi d'une fraction de notre superflu qu'en aidant celui qui est manifestement appelé à préserver le monde de la corruption politique et à sauver la liberté ».

Le journal, par la plume de M. de Coux, je crois (on ne signait pas alors), applaudit à cet acte et demanda qu'il fût imité. La voie des souscriptions nous est ouverte, s'écriait-il, entrons-y, montrons par nos offrandes notre dévouement au chef de l'Église. Il appelait ensuite la formation d'un comité, réclamait doucement l'intervention des évêques, puis ajoutait qu'en attendant, l'*Univers* remettrait au Nonce les offrandes qu'il recevrait.

Le représentant du Saint-Siège approuva très fort cet appel. Les deux premières souscriptions qu'enregistra le journal furent celles de « Mme et Mlle de la P..... 20 francs ». Bientôt il y en eut d'autres. L'*Univers* renouvela ses instances et pour exciter le zèle publia les lettres particulièrement chaleureuses des souscripteurs. Les listes grossirent; il y eut des noms de prêtres et de laïcs, de larges et de modestes offrandes. La première souscription collective fut celle du « clergé de Chalon-sur-Saône ». L'œuvre se fondait et l'*Univers,* par ses observations et félicitations, y poussait ferme. Le 12 octobre, la liste est longue, variée, entraînante. La souscription est lancée, l'œuvre sera certainement fondée. Il lui manque encore une sanction officielle bien nette, éclatante; elle l'aura. Déjà plusieurs évêques, notamment Mgr Parisis, ont fait savoir à l'*Univers* qu'ils l'approuvaient. Le cardinal de Bonald va déclarer dans un mandement en l'honneur de Pie IX et de ses réformes, qu'aux prières pour le chef de l'Église il faut joindre des offrandes :

« La France catholique, dit l'éminent archevêque, ne saura-t-elle prêter à son pasteur que le secours de ses

Digitized by Google

prières. Au moyen âge l'Europe armée se serait ébranlée pour aller offrir au chef de l'Église son sang et son épée, pour défendre ses droits menacés et le soutenir dans la lutte qu'il a engagée contre les abus. Aujourd'hui une croisade plus pacifique pourrait être entreprise par les fidèles en faveur de leur chef spirituel. L'obole des chrétiens, qui va jusqu'aux extrémités du monde dissiper les ténèbres de l'ignorance et planter la croix... ne pourra-t-elle pas plus efficacement que les bataillons de valeureux soldats prêter à l'immortel Pie IX un appui qui ne ferait pas couler de larmes (1)?... »

Le cardinal terminait en réclamant la formation d'un comité. Cette fois, le but que l'*Univers* avait indiqué dans son article du 15 septembre 1847 et marqué ensuite très nettement, était atteint. Nous le constations le 27 octobre en annonçant que le mouvement devenait général. Un comité s'était formé à Lyon. Déjà divers journaux de province, notamment l'*Espérance,* de Nancy, avaient fait écho à l'*Univers.* Maintenant toute la presse catholique partait. L'*Ami de la Religion,* la *Voix de la Vérité,* le *Journal des villes et campagnes,* l'*Union monarchique* ouvraient, eux aussi, la souscription. Bientôt le comité de défense religieuse joignit son appel à celui de la presse.

Et quel était ce « docteur Z..., » dont le grain de senevé envoyé à l'*Univers,* accueilli par M. de Coux et cultivé avec soin par Louis Veuillot devenait le *Denier de Saint-Pierre?* C'était, je ne dirai pas un aventurier, ce mot étant pris en mauvaise part, mais un homme aventureux. Il s'appelait Grégoire et portait divers titres professionnels : colonel, médecin, publiciste, etc. Colonel, il l'avait été approximativement chez les Belges durant la guerre d'indépendance, en 1830, comme chef d'un corps franc; docteur-médecin, il l'était à Paris en 1847 et paraissait

(1) Ce mandement, daté du 12 octobre 1847, a paru dans l'*Univers,* le 20 du même mois.

Digitized by Google

s'y entendre; publiciste, il le fut en 1848. Il fit alors pendant quelque temps un journal de combat pour l'ordre, hardi et même audacieux. Ses allures, son langage, ses actes dénonçaient comme sa physionomie, un homme résolu; il parlait en catholique pratiquant. Un certain mystère où il semblait mettre de la coquetterie, l'entourait. Très discret sur lui-même, il n'interrogeait pas sur les autres. Il rendit à l'*Univers* divers services d'informations sans jamais rien demander. Nous ne savions pas d'où il venait, et quand il disparut nous ne sûmes pas ce qu'il était devenu. J'ajoute que nous ne l'entendîmes jamais se prévaloir de son rôle dans la fondation de cette œuvre du *Denier de Saint-Pierre*, qui a procuré tant de millions et de millions au Saint-Siège. Il la vit réussir et sembla ignorer qu'il y fût pour quelque chose. Louis Veuillot l'appelait « l'énigmatique Grégoire ».

Le succès de la souscription pontificale fut le couronnement des campagnes faites en commun par les deux rédacteurs en chef de l'*Univers*. Dans cette lettre du 8 novembre 1847 où Louis Veuillot signifiait doucement, avec réserve, mais aussi avec netteté, à M. de Coux qu'il était à bout de *sacrifices*, il lui montrait le désir de ne pas rompre. « Je pense, lui disait-il, que nous pourrons longtemps nous chamailler sur le bon côté de la route, sans cesser pour cela de traîner notre charrette du meilleur de nos jarrets. » Il y avait dans ces paroles plus de désir que d'espoir. Un attelage qui se chamaille ne marche pas bien, et quelque ruade, toujours à redouter, met un jour ou l'autre la charrette en péril. C'était la situation de l'*Univers*. Les choses ne s'y arrangeaient pas. On pouvait d'un commun accord écarter certaines questions d'école et baisser de ton sur tel ou tel point d'histoire religieuse ou de doctrine, mais la grande question du jour, et de toujours, la question de Rome, il fallait sans cesse y revenir, par conséquent la lutte était continuelle, et cette continuité même l'aggravait. Ça n'allait plus. M. de

Digitized by Google

Coux déclarait sa santé atteinte et parlait de se réduire au rôle de simple collaborateur; Louis Veuillot songeait à se retirer complètement et tout de suite. Bientôt tous deux, d'un commun accord et avec une parfaite courtoisie, signifièrent à Taconet qu'il devait choisir entre eux et se presser. Louis en informait ainsi du Lac :

« ... Je puis vous dire que la semaine ne finira point sans que M. de Coux se retire ou que je me retire moi-même. Ce pauvre M. de Coux est tout à fait giobertiste. Il n'y a plus rien à faire. S'il ne croit pas encore que les Jésuites ont empoisonné Clément XIV, il n'en est pas loin, et il croit du moins que ce sont les plus grands, les plus astucieux, les plus mortels ennemis de Pie IX. Il ne veut pas qu'on attaque les giobertistes; il veut qu'on dise dans le journal qu'on peut être très bon chrétien, et détester les Jésuites. Je le crois, puisqu'il en est là; mais je ne veux pas qu'on en fasse un axiome dans l'*Univers,* au moins tant que j'y serai. Il faut que Taconet prononce. Jugez s'il est embarrassé! Pour moi, j'ai trop attendu. Ma résolution est signifiée. Je veux rester seul ou me retirer publiquement, et que cela soit réglé sous deux ou trois jours...

« Taconet a eu pendant un moment, et j'ai eu aussi l'espoir d'une solution meilleure pour lui. La coalition Montalembert s'est reformée, forte de « cinquante évêques »! — parole d'honneur d'Aurélien de Courson; — elle va publier son journal, il sera merveilleux. Dieu a facilité toutes les voies, comme jadis pour l'*Union catholique* et pour l'*Alliance*. L'*Univers* en mourra en trois mois. Néanmoins, on voulait bien encore faire à Taconet la grâce de lui marchander « son affaire »; et il s'est vu au moment de conclure. Mais soit nouvel avis, soit qu'il manque quelque chose aux énormes sommes rassemblées pour cette grande entreprise, et qu'on espère avoir meilleur marché de tuer l'ours que de lui acheter sa toison, le marché s'est à peu près rompu. Alors, dites-vous, Taconet, pour soutenir la concurrence, renverra M. de Coux. N'en jurez point. Il

Digitized by Google

calcule mieux. Renvoyant M. de Coux, il le renvoie seul; me renvoyant, il se délivre au même instant d'Eugène Veuillot et de du Lac. »

Cette lettre est du 14 février 1848. Le lendemain, Taconet, effaré, obtenait de Louis une prolongation de ce très court délai. Il aurait jusqu'au 1er mars pour se décider. Sur ces entrefaites, Du Lac, forcé de quitter Solesmes pour soutenir sa famille, vint à Paris. Une position, largement rétribuée, de précepteur lui était offerte et il se résignait à l'accepter. Taconet le consulta. Il lui demanda s'il rentrerait volontiers à l'*Univers* avec M. de Coux, qui, probablement, aurait l'appui de Lacordaire. Du Lac lui répondit : « Si Veuillot reste, je rentre; sinon, non. » Il ajouta : « Votre intérêt, celui de la cause, le devoir envers l'Église veulent que l'*Univers* soit donné à Veuillot. » Selon sa coutume, Taconet demanda le temps de réfléchir. N'avait-il pas encore une ou deux semaines devant lui? Il ne les eut pas. Trois ou quatre jours à peine s'étaient écoulés qu'une solution immédiate devint nécessaire.

Le journal paraissant le matin, on réglait l'ordre des matières le soir, et c'était l'heure aussi où l'on corrigeait les épreuves des articles tardivement envoyés. J'étais chargé de l'*ordre*. M. de Coux me demanda d'y inscrire en première page une correspondance de Rome qu'il avait revue. Il me la remit. Mon frère n'étant pas là, je la lus. Les Jésuites y étaient accusés de conspirer contre le Pape. Très ému et un peu en colère, je déclarai que cette lettre ne me paraissait pas insérable. — Je l'ai corrigée, et elle peut passer, me dit M. de Coux d'une voix calme et résolue. — Alors, répliquai-je, en me levant, qu'un autre fasse l'ordre, je ne veux pas m'associer à une telle insertion! Les rédacteurs présents regardèrent le rédacteur en chef pour mieux entendre sa réponse. — Soit, dit-il, après quelques secondes de silence, ajournons cette correspondance, et veuillez terminer l'ordre à votre idée.

Mon frère m'approuva pleinement et presque joyeuse-

Digitized by Google

ment. Cette fois, il n'y avait plus à craindre que quelque arrangement bâtard ne vînt prolonger la situation. Taconet lui-même le comprit et promit de se décider très promptement.

Le lendemain, l'interdiction du banquet où les chefs de l'opposition parlementaire voulaient parler et trinquer contre M. Guizot, agitait Paris. Le surlendemain il y avait émeute et le ministère, sur la demande du roi, se retirait. Cette reculade faisait tourner l'émeute en insurrection et le 24 février on voyait s'effondrer, presque sans combat, misérablement, la monarchie.

Le soir, avant l'heure accoutumée, Louis et moi nous étions au journal. Nous y vîmes arriver Coquille et Barrier. Peut-être aussi Jules Gondon. M. de Coux et Taconet ne parurent point; les Riancey non plus. On causait avec émotion, à bâtons rompus, des événements de la journée. L'*Univers* devait parler tout de suite et ce qu'il dirait engagerait certainement devant l'opinion les catholiques. Que dire? Montalembert entra. Louis se leva précipitamment et tous deux se prirent les mains avec effusion. La réconciliation était faite, l'entente cordiale était rétablie. — « Il n'y a plus de pairs de France, je ne suis plus rien, dit Montalembert, je viens travailler avec vous. — Je vous attendais, répondit mon frère. » Montalembert prit place à la table de rédaction et Louis écrivit sous ses yeux cet article :

« 24 février, 10 heures du soir.

« La dynastie de Juillet a succombé. Le combat était terminé avant la fin du troisième jour. La Révolution est consommée, et c'est l'une des plus étonnantes de l'histoire.

« Tout est emporté par la tempête, des hommes nouveaux vont paraître sur la scène. Dieu fait son œuvre par toutes les mains. Il marche à ses desseins par des voies que le monde ignore.

« Aujourd'hui comme hier, rien n'est possible que par

Digitized by Google

la liberté, aujourd'hui comme hier, la religion est la seule base possible des sociétés : la religion est l'arome qui empêche la liberté de se corrompre.

« C'est en Jésus-Christ que les hommes sont frères, c'est en Jésus-Christ qu'ils sont libres.

« Une liberté sincère peut tout sauver.

« Le nouveau Gouvernement a de grands devoirs envers la France, envers la société humaine tout entière. Nous lui souhaitons de pouvoir les remplir. Tous les gouvernements ont en eux la faculté de s'affermir : il leur suffit d'aimer la justice et de servir franchement la liberté. »

Louis Veuillot passa ces quelques lignes à Montalembert qui les lut deux fois, puis dit d'une voix triste et résolue : « C'est bien, — très bien ! Je suis avec vous. » L'article fut envoyé à l'imprimerie.

Ces fermes soldats de l'Église, adversaires encore le matin, quittèrent fraternellement ensemble le journal. Ils avaient hâte de causer en tête à tête. La conversation fut loyale, intime, abandonnée. Convaincus l'un et l'autre que les catholiques devraient livrer aux révolutionnaires de rudes combats, et animés du même amour du devoir, ils se séparèrent pleinement unis de cœur, comme d'esprit, en se disant : à demain.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LES CATHOLIQUES. — ADHÉSION A LA RÉPUBLIQUE. — LA RÉDACTION DE L'*UNIVERS*. — MONTALEMBERT, LACORDAIRE ET LOUIS VEUILLOT. — LES CATHOLIQUES DÉMOCRATES. — LOUIS VEUILLOT, LA VEILLE ET LE LENDEMAIN DU 24 FÉVRIER. — LA QUESTION ÉLECTORALE DE 1848. — L'*ÈRE NOUVELLE*.

Dans les *Mélanges*, Louis Veuillot a intitulé *Adhésion*, ses articles des 24, 26 et 29 février 1848. Ils adhéraient en effet à la république, comme forme de gouvernement. Plus tard, on a trouvé, ou plutôt on a prétendu que cette adhésion avait été trop prompte et trop confiante. Alors il n'en fut pas ainsi. Dès le 25, l'article du 24, celui que j'ai donné tout entier au chapitre précédent, attirait à l'*Univers* des réclamations et des menaces, venant non des républicains de la veille, mais de prêtres corrects qui durant la nuit s'étaient convertis à la république.

Vers midi, j'étais seul au journal, lorsque trois ecclésiastiques, dont un curé de Paris, entrèrent et me dirent avec une gravité où il y avait du trouble et de la menace : — Au nom d'un groupe important du clergé, nous vous apportons une protestation contre l'article que l'*Univers* a publié ce matin. — Ils me remirent leur papier. Ils y disaient que le langage de l'*Univers*, où ils apercevaient des inquiétudes et de la défiance, ne répondait pas au sentiment des catholiques et de leurs prêtres; que ceux-ci,

Digitized by Google

heureux de la victoire du peuple, saluaient avec joie l'avènement de la république et de la démocratie, etc. — Remportez votre déclaration, leur dis-je; nous ne l'insérerons pas. — Nous la ferons insérer ailleurs, en ajoutant que vous l'avez refusée. — Si vous faites cela, nous répondrons que vous agissez et parlez ainsi par peur. Ils partirent et leur protestation ne parut point.

J'avais raison contre ceux-là, en les accusant de trembler: mais d'autres, dans le clergé et parmi les catholiques notables, applaudissaient de bon cœur à la nouvelle révolution; ils en attendaient sincèrement des merveilles, et, par conséquent, trouvaient l'*Univers* trop froid. Le plus important de ces derniers était Lacordaire. Tout en croyant rester dans le camp libéral, il parlait, agissait et espérait en républicain déterminé. Montalembert ne s'attendait pas à cela. Tout au contraire, dès le 25 février, il crut pouvoir amener l'impétueux Dominicain à l'*Univers* où, du consentement de Louis Veuillot, il serait le premier. Mon frère s'y montrait en effet très disposé. L'ancien pair de France proposa à son illustre ami cette combinaison. Je le vois et l'entends à son retour: — Ce P. Lacordaire que j'ai tant aimé, que j'aime toujours, comme il m'a repoussé! — Tu es fini, m'a-t-il dit, ta campagne du Sonderbund, ta passion pour les Jésuites, ton entente avec les rétrogrades te condamnent à disparaître, tu ne peux plus être une force et tu serais un embarras. Je ne veux rien essayer avec toi!...

Il rapportait ces dures paroles avec accablement, mais sans colère. — Le P. Lacordaire se trompe, lui dit Louis Veuillot, vous restez le chef du parti catholique, nous aurons beaucoup à combattre, et votre force, qui n'est pas entamée, va grandir.

Non seulement Lacordaire refusait de s'entendre avec Montalembert, l'*Univers* et Louis Veuillot, mais déjà il se préparait à faire campagne contre leurs idées. Décidé à se jeter dans le mouvement démocratique, il désirait se donner

Digitized by Google

un journal. Or, au courant des choses et des hommes comme il l'était, il savait bien que ce journal, destiné à pousser les catholiques dans une voie que voulait fermer Montalembert, heurterait celui-ci et que, tôt ou tard, il y aurait combat. Cette éventualité ne l'arrêtait point. L'amour de la vie politique l'avait empoigné. Il était redevenu le militant de l'*Avenir*. Sa physionomie, ses allures s'en ressentaient. Ses amis des temps déjà lointains retrouvaient en lui quelque chose du jeune avocat qui se préparait avec feu aux luttes oratoires et littéraires, faisant à la fois de la jurisprudence, de la philosophie et de petits vers, tels que ceux-ci où il montrait l'aimable nautonière du lac de Brienz appelant les voyageurs :

Le ciel est pur, ô voyageur!
Élancez-vous dans ma nacelle,
Ainsi que moi, ma barque est belle
Et penche au vent comme une fleur (1).

Aujourd'hui, c'était de la nacelle démocratique qu'on l'appelait; il s'y élança confiant, joyeux, dévoué.

Dans son refus de marcher avec l'*Univers*, Lacordaire ne cédait à aucun sentiment ou ressentiment personnel. Bien qu'il eût blâmé la conduite du journal au sujet du Sonderbund, on était resté en bons rapports. Louis Veuillot venait justement de le louer en termes qui l'avaient satisfait, comme orateur et comme libéral. Le 9 février, l'illustre Dominicain avait prononcé dans la cathédrale de Paris l'éloge funèbre d'O'Connell.

« Le P. Lacordaire, disait Louis Veuillot, a considéré O'Connell sous deux aspects: comme libérateur de l'Église et comme libérateur de l'humanité; car tout ce que l'on fait pour l'Église, on le fait pour l'humanité... Aussi libre que la pensée, aussi généreux que la charité, aussi prudent que la justice, il a successivement abordé dans son

(1) Vicomte L. de Carné, *Souvenirs de jeunesse.*

Digitized by Google

improvisation, tour à tour paisible et impétueuse, les immenses problèmes de l'accord, de l'ordre et de la liberté, ceux même qu'on agite en ce moment à d'autres tribunes... Et puissent ceux qui les agitent écouter et méditer demain les conseils que leur a donnés ce cœur vraiment libre, cette voix vraiment indépendante et qui n'a jamais paru plus sacrée.

« Nous n'ajoutons rien; nous ne voulons rien dire de tant de traits sublimes qui reviennent, à chaque instant, caresser notre mémoire, éclairer notre intelligence, échauffer notre cœur. Contentons-nous d'avoir annoncé à tous ceux qui aiment l'Église et la liberté cette bonne nouvelle qui ne les surprendra point : l'éloge funèbre d'O'Connell par le P. Lacordaire est digne du P. Lacordaire et d'O'Connell. c'est encore un de ces monuments, une de ces forteresses comme il en a dressé plusieurs, où s'abritent, à l'épreuve des sophismes et du temps, les grandes, les saintes idées qui feront le triomphe de l'Église et le salut des sociétés modernes » (1).

Deux jours après, l'*Univers* publiait en tête de son numéro l'œuvre superbe de Lacordaire. On marchait donc ensemble lorsque la révolution éclata.

Mais où en était-on le 25 février entre rédacteurs de l'*Univers ?* M. de Coux que l'on n'avait pas vu la veille au soir ne parut pas non plus le matin. Taconet alla aux nouvelles. Le rédacteur en chef était parti pour Versailles. Il avait des valeurs qu'il ne jugeait pas prudent de garder à Paris. Quelques jours après, il envoya sa démission (2).

Le départ de M. de Coux ne fut pas le seul mouvement qui modifia le personnel de la rédaction. Henry et Charles

(1) *Univers*, 11 février 1848. Mélanges, t. III, p. 196.

(2) L'*Univers* enregistra cette démission dans son numéro du 3 mars en disant qu'elle remontait au 14 février. C'était vrai en ce sens qu'à cette date M. de Coux avait, comme Louis Veuillot, dit à Taconet que les deux rédacteurs en chef ne pouvant plus marcher ensemble se retiraient et lui donnaient définitivement un délai pour opter. Mais c'est seulement le 25 février que M. de Coux quitta effectivement le journal.

Digitized by Google

le Riancey, collaborateurs aimables et utiles, n'étaient pas indispensables. Taconet, que leur légitimisme agaçait, et qui, de plus, aimait l'économie, désirait depuis longtemps se priver de leur concours. Craignant ou feignant de craindre que la révolution ne fît tort aux recettes, il déclara indispensable de diminuer les dépenses et les en prévint doucement... Ils partirent à l'amiable. Une rentrée comblait, à l'avantage du journal, ces vides. Du Lac refusait le préceptorat qui lui était offert et reprenait sa place à l'*Univers*. Louis Veuillot voulait partager avec lui la rédaction en chef, mais il s'y refusa. Ni l'offre de mon frère ni le refus de du Lac n'étaient chose nouvelle. Dès que Louis avait vu que l'accord entre lui et M. de Coux ne tiendrait pas longtemps, il avait écrit à l'ami qu'il appelait « mon frère et mon maître » : Je ne resterai à la tête du journal que si vous ne voulez pas vous y mettre. Du Lac, corroborant son avis de celui de dom Guéranger, avait répondu :

« De deux choses l'une : ou la Providence ne me contraindra pas de sortir de Solesmes et alors j'y resterai, soyez-en sûr; ou je serai forcé d'en sortir, et alors très certainement une position *près* de vous à l'*Univers* serait pour moi la position la plus agréable. Mais dans cette hypothèse, il me répugnerait extrêmement, lors même que vous n'y seriez pas, de prendre la tête. Je n'aime point ces sortes de fardeaux et ne me crois pas assez fort pour les porter. A plus forte raison vous y étant, à qui Dieu a donné toute la force nécessaire, n'aurai-je garde de les accepter... »

La démission de M. de Coux avait fait, dans la rédaction de l'*Univers*, l'unité de commandement; la sortie des Riancey en écartait toute dissonance politique, le retour de du Lac la fortifierait sur les questions particulièrement religieuses. Tout allait donc bien. Le journal suivrait d'un pas de plus en plus ferme la voie que dès le début, il s'était marquée : soumission joyeuse, passionnée de cœur et d'esprit, au Pape; indépendance absolue des partis politiques.

Digitized by Google

Louis Veuillot qui, depuis plusieurs années, en faisait la force y exercerait désormais une autorité incontestée. Il consulterait avec soin et confiance « le frère Du Lac », il aurait des égards pour les idées, les intérêts et les craintes de Taconet, mais l'*Univers*, ce serait lui. Je revendique pour sa mémoire cette responsabilité.

Homme de sentiment comme homme de combat, Louis Veuillot a toujours été très impressionnable, et toujours aussi, il a rendu vivement ses impressions. De là, dans les articles qu'il a écrits en des circonstances particulièrement graves et émouvantes, des expressions qui, lues au repos, après de longues années, semblent excessives et parfois contradictoires. Des sots et des méchants, deux espèces qui souvent se confondent, ont beaucoup exploité ces traits de son caractère. Il ne s'en est jamais troublé; et si je m'arrête un instant à ces reproches, c'est sans leur accorder quelque importance, mais par devoir d'historien. On a prétendu par exemple que, royaliste jusqu'au 24 février 1848, il s'était violemment tourné le lendemain contre la royauté et qu'après avoir adhéré trop vite à la république, il en avait trop vite désespéré. Cela est faux. La politique de Louis Veuillot, alors comme toujours, a été dictée par le souci des intérêts religieux, base de l'ordre social et sauvegarde des libertés publiques.

J'ai déjà montré qu'il n'attendit pas les orages et les triomphes révolutionnaires de 1848 pour annoncer les catastrophes et dire que les souverains, la plupart infidèles à leurs obligations, méritaient, comme les peuples, d'être châtiés. Pourquoi n'aurait-il pas répété le lendemain ce qu'il avait dit la veille? Les avertissements donnés inutilement aux vaincus pouvaient maintenant éclairer les vainqueurs. Quelques extraits achèveront de prouver l'unité de sa conduite. Et si l'on en conclut que les modérés de l'*Univers* étaient eux-mêmes fort échauffés, on ne se trompera point. Voici comment Louis Veuillot, en décembre 1847, plus de deux mois avant la chute de Louis-Philippe.

Digitized by Google

répondant aux « révolutionnaires », établissait que Pie IX ne sacrifiait pas les peuples aux rois :

« Trois siècles de ténèbres pèsent sur nous; l'hérésie nous a plongés dans une nuit épaisse, où nous n'avons connu l'ordre que sous la verge du despotisme et la liberté que dans les débauches de l'anarchie. Nous gémissons, affamés de paix, de justice et d'honneur, entre les embûches de ces deux monstres qui nous livrent perpétuellement l'un à l'autre, et dont le joug ne connaît ni l'honneur, ni la justice, ni la paix. Pie IX sera le libérateur du genre humain. Sa lumière éclairera nos pas; ses paroles briseront les fers qu'a reçus notre faiblesse et que s'est forgés lui-même notre aveuglement. Trois siècles durant, nous avons été gouvernés dans la terre de la servitude royale, où l'Église a dû chercher un refuge : Pie IX nous gouvernera dans la terre de la liberté. Plus de chaînes pour les croyances! plus de verrous sur les doctrines! plus de bourreaux contre ceux qui s'offrent aux luttes de la raison! Ne contraignons pas le doute à se précipiter dans la révolte, et la foi à s'abriter dans l'esclavage. Que le philosophe garde son système et le Jésuite sa règle, jusqu'à ce que l'un ou l'autre, se sentant ébranlé au fond de l'âme, abjure ce qu'il crut vrai par un acte de sa liberté et dont il ne rendra compte qu'à Dieu. »

Certes, voilà qui allait loin. Louis Veuillot ajoutait :

« La Providence, assurément, n'a pas négligé de nous éclairer sur les routes entre lesquelles nous avons à choisir! Les actes des empereurs de Russie et d'Autriche, les abjectes folies du roi de Bavière (1), font amplement voir ce qu'il faut attendre du pouvoir royal sans contre-poids dans le sanctuaire et dans les lois. Le Trône a reçu inutilement de sanglantes leçons, il est toujours le même, il n'a pas changé. La religion végète à son ombre, asservie et avilie comme les

(1) Ce souverain avait installé dans un palais de sa capitale et fait comtesse une écuyère des plus affichées, nommée Lola Montès.

Digitized by Google

peuples, en partie inutile, privée de toute action sociale, impuissante à prévenir d'inévitables révolutions, presque réduite à les désirer : c'est l'ordre sans vie, c'est la religion sans liberté. D'un autre côté, la Diète suisse renouvelle ce qu'a toujours osé contre les faibles le despotisme collectif de la démagogie, plus impitoyable et plus humiliant que celui des maîtres couronnés. La liberté suisse n'inspire qu'une terreur profonde; elle brise, elle insulte, elle tue, elle fait soupirer après la servitude, et ses œuvres y conduisent : c'est la liberté sans religion » (1).

Et Louis Veuillot était alors tenu, par certains de ses collaborateurs, pour l'homme des « rétrogrades ». Cela dit combien, même chez les catholiques, la royauté régnante avait affaibli le royalisme.

L'article du 24 février accusait de la défiance et non de la peur. Il faisait clairement entendre que les catholiques seraient pour ou contre le régime nouveau, selon que ce régime serait ennemi ou respectueux de leurs droits. Dès le 26, le ministre provisoire de l'instruction publique et des cultes, M. Carnot (2), ayant jugé bon de rassurer l'Université sur son existence, l'*Univers* protestait contre le langage du ministre et déclarait que, si la République maintenait le monopole de l'enseignement, les catholiques continueraient de le combattre. Ce fut la première parole d'opposition que fit entendre la presse. Le même jour, dans un article qui tenait du manifeste, Louis Veuillot expliquait l'avènement de la république et son facile triomphe : « Dieu parle, disait-il, par la voix des événements. La révolution de 1848 est une notification de la Providence. A la facilité avec laquelle ces grandes choses s'accomplissent, et lorsque l'on considère combien, au fond, la volonté des hommes y a peu contribué, il faut reconnaître que les temps étaient venus.» Il ajoutait :

(1) *Univers* du 7 déc. 1847. *Mélanges*, t. III, p. 33.

(2) Fils du conventionnel et père de celui qui devint en 1887 président de la troisième république.

Digitized by Google

« La France croyait encore être monarchique, et elle était déjà républicaine. Elle s'en étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui. Revenue d'un premier moment de trouble, elle s'appliquera sagement, courageusement, invinciblement, à se donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle a depuis longtemps définitivement acceptées.

« La Monarchie succombe sous le poids de ses fautes. Personne n'a, autant qu'elle-même, travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis XIV, scandaleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintelligente jusqu'en 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus, jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire. Elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Charles X avait encore des amis personnels et des serviteurs dévoués; de nobles cœurs ont porté son deuil, son héritier a pu, pendant un temps, trouver des soldats. Louis-Philippe n'a été reconduit que jusqu'à la porte de sa demeure. On a protégé sa vie, mais point sa couronne, et on l'a laissé se sauver sans lui faire l'honneur de le croire dangereux. Jamais trône n'a croulé d'une façon plus humiliante : c'est que ce trône n'était plus un trône.

« Nous n'avons pas travaillé à ce résultat, nous ne l'avons point désiré, et tout en le jugeant immanquable, nous étions loin de prévoir qu'il dût arriver sitôt. Les catholiques ont des devoirs à remplir envers tous les gouvernements. Ces devoirs, nous les avons remplis envers la dynastie de Juillet. Respectant en elle le principe salutaire de l'autorité, nous n'avons rien fait pour la renverser, nous avons tout fait pour l'éclairer.

« Ces mêmes devoirs, nous devons, nous voulons les observer envers le gouvernement nouveau. Notre conscience et notre intérêt nous le commandent également. »

Que l'esprit du jour pesât trop sur ce langage, c'est certain; mais il était fondé dans les reproches, et personne ne pouvait douter qu'il ne fut sincère dans les promesses.

Digitized by Google

Le rédacteur en chef de *l'Univers* exposait brièvement ensuite les principes du parti catholique, puis terminait ainsi : « L'Église ne demande aux gouvernements humains qu'une seule chose, la liberté.

« Or presque toutes les monarchies attentent plus ou moins à la liberté de l'Église, même lorsqu'elles paraissent accorder au culte leur protection et leurs faveurs...

« Que la république française mette enfin l'Église en possession de cette liberté que partout les Couronnes lui refusent ou cherchent à lui ravir; il n'y aura pas de meilleurs et de plus sincères républicains que les catholiques français. »

Un exposé très chaud et très beau des doctrines catholiques, quant aux principes sociaux que proclamait la démocratie, couronnait ces déclarations. — Vous promettez la liberté, l'égalité, la fraternité, c'est chez nous, catholiques, que vous les trouverez et nous leur donnons pour appui le respect de l'autorité.

Le surlendemain, 29 février, achevant d'établir que les catholiques pouvaient accepter la république et que celle-ci avait besoin de leur concours, il félicitait les hommes chargés depuis quatre jours du fardeau des affaires publiques d'avoir agi sagement :

« Nous les avons souvent combattus, sous l'ancien ordre de choses, nous les louons pour la première fois. Leurs actes ont été courageux et habiles. Ils ont mérité cette confiance générale, si courageuse aussi et si intelligente, qui les rend forts..... Il faut que ce concours leur reste pour la sécurité du présent, pour le salut de l'avenir. Il faut qu'à tout prix, ils continuent de le mériter; il faut qu'à tout prix on le leur conserve, jusqu'au jour où la France aura promulgué sa constitution. Point d'équivoque sur la portée de ce principe! La meilleure des républiques, c'est la République. Il n'y a nulle autre république possible que celle qui a pour devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Le seul moyen d'éviter que ces mots sacrés ne soient encore déshonorés

Digitized by Google

par de sanglantes folies, c'est de les prendre franchement dans leur sens vraiment français, vraiment chrétien. Appuyé sur tous les partis, le gouvernement sera républicain; appuyé sur un seul parti, il serait révolutionnaire. »

Il terminait ce programme d'adhésion loyale et conditionnelle par quelques lignes extraites de l'oraison funèbre d'O'Connell prononcée à Rome par le P. Ventura sous les auspices de Pie IX. Le puissant orateur, après avoir rappelé que l'Église, à la fin du Bas-Empire, avait constitué avec les barbares la société et la monarchie chrétiennes, s'était écrié : « Elle saura faire maintenant un ordre nouveau avec la démocratie : elle baptisera cette héroïne sauvage; elle imprimera sur son front le sceau de la consécration divine : et lui dira : Règne! et elle régnera. »

Tel fut le langage de Louis Veuillot du 24 au 29 février. On a dit qu'il eut alors de trop vastes espoirs et les exprima trop vivement. Je réserve cette question. Mais dans ces marques d'une confiance relative, dans ce bon vouloir, chargé de conseils qu'il était nécessaire et difficile de donner, où trouver un manque de fermeté vis-à-vis des vainqueurs, une iniquité vis-à-vis des vaincus? Si quelques mots de critique ou de confiance paraissent dépasser la mesure, qu'on songe à leur date. C'est une observation que déjà j'ai dû faire, que je devrai faire encore. J'accorde par surcroît que, si dans les circonstances les plus graves, dans les conditions les plus émouvantes, il faut, pour être mesuré, se montrer circonspect jusqu'à la platitude, Louis Veuillot ne convenait pas à ce rôle.

L'attitude qu'il prit résolument, dès le 24 février, était celle que commandaient les sentiments et les intérêts des catholiques. Il conseillait ce que l'on devait et voulait faire, et ce que l'on fit. Seulement, tous parmi nous ne l'auraient pas reconnu et déclaré tout de suite si le journal qui, dans la presse, menait depuis plusieurs années le bon combat ne l'avait pas demandé. Or plus le mouvement était prompt et étendu, mieux il servait la cause. Monta-

Digitized by Google

lembert, auquel il en coûtait plus qu'à Louis Veuillot d'adhérer au régime nouveau, le comprit et le fit sans retard. L'*Univers* du 28 février publia en tête de ses colonnes, en premier-Paris, sous la même forme qu'un article de la rédaction, une centaine de lignes signées CH. DE MONTALEMBERT, où l'ancien pair de France, devenu depuis trois jours simple citoyen, disait :

« Sous la république comme sous la monarchie, il nous faut défendre, aimer et servir la liberté religieuse. Nous le devons, nous le voulons et nous le pouvons. Nous en avons pour gages, d'une part, le respect unanime dont le peuple victorieux entoure la religion, de l'autre, la ferme résolution exprimée par le gouvernement provisoire de maintenir le libre exercice de tous les cultes. »

Il invoquait comme rassurant l'exemple de la république des États-Unis, puis ajoutait :

« Dans ce changement si grand, si imprévu, nous catholiques avant tout, nous n'avons rien à changer. Nos droits, nos devoirs, nos intérêts restent les mêmes. Le drapeau que nous avons planté en dehors, au-dessus de toutes les opinions politiques, est intact... Nous aimons à croire que la persévérance avec laquelle nous prêchons depuis dix-huit ans cette souveraine indépendance des intérêts religieux, aidera les catholiques français à comprendre et à accepter la nouvelle phase sociale où nous entrons. Nul d'entre eux n'a le droit d'abdiquer. »

Il terminait en exhortant, au nom de la France et de l'Église, les catholiques à l'action.

Le jour même où Montalembert donnait ces lignes à l'*Univers*, le P. Lacordaire faisait à Notre-Dame sa première conférence du Carême (1). Il y avait foule. Louis Veuillot le constatait avec joie dans un article qui suivait celui de Montalembert. « Jamais, disait-il, le grand prédicateur n'a parlé avec plus de puissance... Une allusion

(1) Il l'avait avancée de huit jours pour prendre sans retard position.

Digitized by Google

aux dernières luttes a excité un tel transport que des applaudissements ont éclaté... » Lacordaire, d'un beau geste, accompagné d'un regard superbe et de quelques mots vibrants, arrêta ces applaudissements. Mais manifestement, il les avait provoqués, et était heureux de les avoir reçus. Il ne le cacha pas à ceux d'entre nous qui, après le sermon, purent l'approcher et le féliciter. C'était, d'ailleurs, vu les circonstances, une manifestation heureuse et fortifiante.

J'ai donné la parole publique de Louis Veuillot sur l'événement du 24 février ; je veux donner maintenant sa parole intime. Je la prends dans ses lettres à sa femme que dès le 24 il avait envoyée, avec leurs deux enfants, Marie et Agnès, à Versailles. Il lui écrivit le 25 :

« Ma chère Mathilde, tout va bien, l'ordre est rétabli, je ne suis pas encore de la garde nationale, mais j'en serai ce soir, et Eugène aussi. Tout le monde s'en met et tout le monde a bien raison. Il faut soutenir ce gouvernement. S'il ne s'appuie pas sur les bons, il s'appuiera sur les méchants et tout sera perdu.

« J'ai dormi fort tranquille cette nuit, après avoir fait une petite promenade assez triste dans la chambre des enfants et regardé dans le cabinet de toilette pour voir si je ne t'y trouverais pas. Hélas ! ma pauvre femme, que ce serait une triste chose d'être séparés. Mais nous ne le serons pas, j'ai beaucoup d'espoir pour la paix, j'en ai même beaucoup pour la religion. Elle n'a point été insultée, elle ne le sera pas. Si elle devient libre, il faudra rendre grâce à Dieu. La Providence nous aura fait un grand cadeau par ce coup de tonnerre et il n'y aura pas de meilleur républicain que moi. »

Voilà les premières impressions. Trois jours après, il entrait dans plus de développements.

« Hier, je suis allé à Notre-Dame des Victoires, de là je suis venu chez moi faire un article, j'ai dîné chez Eugène, j'ai acheté un uniforme, j'ai trouvé un fourniment, j'ai

Digitized by Google

assisté à une séance du Comité (catholique), je suis revenu au journal, j'ai corrigé mon article, et à onze heures et demie je me suis rendu au corps de garde, où j'ai passé la nuit. Je rentre à l'instant. Tu peux juger si je suis fatigué, mais j'éprouve un vif contentement d'avoir rempli ce que je regarde en ce moment-ci comme le plus grand devoir d'un honnête homme. L'ennui de ces veilles, qui se renouvelleront souvent, est bien compensé quand on se dit qu'on veille au salut d'une si nombreuse population, et qu'en se protégeant soi-même, on protège aussi ce qu'on a de plus cher. J'ai assisté à la sainte messe avant de rentrer. Il y avait plus de monde qu'à l'ordinaire : double sujet de consolation. L'attitude de la garde nationale est très rassurante. On peut espérer qu'elle ne se laissera pas faire la loi par les émeutiers...

« Les prêtres ne sont pas insultés, au contraire. Ils circulent librement dans les rues avec leur soutane, et ils font bien de se montrer. La confiance est un puissant moyen de salut. Si les prêtres se cachaient et qu'on perdît l'habitude de les voir, ils auraient ensuite beaucoup plus de difficultés à se montrer. Ils doivent montrer qu'ils se sentent le droit d'être ce qu'ils sont. Dis-le bien à ceux que tu verras... »

Taconet, très troublé, parlait de céder à d'autres le journal et Louis prévoyait que ces autres seraient M. de Coux et ses amis, il le disait à Mathilde et ajoutait :

« Naturellement, nous nous en irons... Que la volonté de Dieu soit faite ! Il ne nous abandonnera pas dans le fort de l'épreuve, et nous ne nous abandonnerons pas nous-mêmes. Je me sens plein de courage et au-dessus de tous les coups de la fortune, pourvu seulement que ma chère Mathilde et nos chers enfants me soient laissés. Si nous gagnons par nos privations, nos angoisses et notre soumission, d'effacer quelques-uns de nos péchés, et d'avancer en nous et dans le cœur de quelques autres le règne de Dieu, nous gagnerons plus que tous les trésors de ce monde. Ainsi donc, ma

Digitized by Google

bonne amie, courage, confiance, soumission, amour...

« Depuis quelques jours, il y a une prière que je ne me lasse pas de redire, tant je la trouve belle et consolante; c'est le *De profundis*. Je me regarde comme perdu dans l'abîme du péché, et de là, j'élève vers Dieu ma voix suppliante. Ce verset surtout me donne une confiance infinie : *Si iniquitates observaveris*, etc. Peut-être n'y as-tu jamais songé? Prends l'habitude de le redire avec moi. Oh! que ces catastrophes qui font tant de mal aux intérêts périssables, font de bien par compensation aux intérêts éternels! »

L'adhésion immédiate de l'*Univers*, les déclarations si promptes de Lacordaire et de Montalembert mirent tout de suite le parti catholique en bonne posture vis-à-vis des vainqueurs. Il leur fut bientôt prouvé que l'épiscopat tout entier acceptait d'un cœur calme et d'un esprit plutôt bienveillant le fait accompli. Dès le 24 février, au soir, l'archevêque de Paris avait ordonné des prières pour les morts des deux partis, visité les blessés dans les hôpitaux et promis aux nouveaux gouvernants de concourir à leur œuvre en travaillant à calmer les esprits. Les autres évêques, n'étant pas obligés de se prononcer aussi vite, y mirent un peu plus de temps, mais tous en somme donnèrent, avec promptitude, sans effort et sans regrets, leur adhésion. Celui d'entre eux qui avait pris le plus de part aux luttes contre l'Université, et en qui l'on voyait le chef ecclésiastique des militants, Mgr Parisis, sans trop se presser, ne fut pas des derniers à dire : Il faut se rallier. Il ne se borna pas à ce conseil. Homme de principe et esprit politique, il fit un mandement doctrinal. Après quelques mots d'un caractère général sur les devoirs des catholiques et des citoyens, il abordait nettement la question du jour : « Le premier de ces devoirs, celui qui, pour le moment, renferme tous les autres, c'est de nous rallier tous, promptement et franchement, au gouvernement provisoire, c'est de le reconnaître et de le soutenir par tous les actes de la vie publique et privée... S'il y a des républiques désordonnées et sanglan-

Digitized by Google

tes, il y en a aussi de très pacifiques, de très bien établies... Une république peut être très inoffensive, une république peut même être très sainte... La proclamation de la république ne peut donc être, en aucune manière, même pour les consciences les plus délicates, un obstacle à ce que l'on se rattache immédiatement et fortement au gouvernement provisoire... » Il félicitait de l'ensemble de leur conduite les hommes « investis du pouvoir » et s'écriait : N'oublions point que « les mots sublimes : Liberté, Égalité, Fraternité, inscrits sur le drapeau national, sont des mots chrétiens ».

Les notables de l'orléanisme, quand ils osèrent reprendre la parole, reprochèrent aux catholiques, surtout aux évêques, d'avoir sans retard et même allègrement, accepté le régime nouveau. Il est certain qu'on se pressa, mais il y avait des raisons de se presser. Certes, on ne devait rien au gouvernement qui tombait, et il importait beaucoup de se concilier celui qui arrivait. On l'entreprit, non par des calculs nés de la peur, mais par l'intelligence prompte, pratique et chrétienne de la situation. L'essai de la république s'imposait. Les catholiques le reconnurent des premiers et leur adhésion fut sincère. Seulement, elle n'eut pas chez tous le même caractère : Lacordaire y mit de l'allégresse, de l'enthousiasme; Louis Veuillot, de la fermeté nuancée d'inquiétudes, que tempérait la résolution d'agir; Montalembert, de la tristesse, qui eût été jusqu'à l'abattement, sans son vif amour de l'Église; Mgr Parisis, de la résignation et de la sérénité.

Non seulement les catholiques n'avaient pas à regretter le gouvernement tombé, mais l'attitude générale des vainqueurs permettait d'espérer en l'avenir. Le 24 février, au moment même du triomphe, les insurgés s'étaient montrés respectueux de la religion. Un grand crucifix trouvé dans la chapelle des Tuileries avait été transporté presque processionnellement à l'église Saint-Roch, escorté de gardes nationaux, ayant à leur tête deux élèves de l'École polytechnique. La grande majorité des insurgés et des curieux

Digitized by Google

vraient passage en s'écartant respectueusement. Cependant, un moment, des cris hostiles se firent entendre. Alors celui qui portait le crucifix, l'éleva en criant : « — Vous voulez être régénérés, eh bien, n'oubliez pas que vous ne pouvez l'être que par le Christ. » — Oui! répondirent un grand nombre de voix : « Vive le Christ! » cria la foule. On arriva sans encombre à l'église. Le curé reçut le précieux dépôt et bénit le peuple.

Ce fait dans lequel on pouvait ne voir qu'un incident heureux, une surprise de sentiment, ne fut pas le seul de ce genre. L'archevêque de Paris avait été très bien accueilli dans les divers quartiers qu'il avait parcourus pour se rendre aux hôpitaux. Des « citoyens » très mêlés, organisés en volontaires pour combattre des ennemis qu'on ne voyait nulle part, s'étaient donné un drapeau et l'avaient fait bénir, non sans quelque tapage, à la paroisse voisine. Chose plus grave, plus significative, le gouvernement provisoire avait, le jour même ou le lendemain de son intronisation, rendu au nom du peuple cet arrêté :

« Le gouvernement provisoire, fermement décidé à maintenir le libre exercice de tous les cultes, et voulant associer la consécration des sentiments religieux au grand acte de la liberté reconquise, invite les ministres de tous les cultes à appeler les bénédictions divines sur l'œuvre du peuple, à invoquer à la fois sur lui l'esprit de fermeté et de règle qui fonde les institutions.

« En conséquence, le gouvernement provisoire engage M. l'archevêque de Paris et tous les évêques à substituer à l'ancienne formule de prière pour le gouvernement les mots : *Domine, salvum fac populum...* » (1).

Cette pièce fut tout de suite communiquée à l'*Univers* par un des hommes du jour, Buchez, adjoint au maire de Paris et chef d'une école catholique démocratique, sociale,

(1) Déjà l'archevêque avait ordonné qu'on chantât *Domine, salvam fac Francorum gentem.*

Digitized by Google

qui voulait unir étroitement l'Église à la Révolution. Louis Veuillot et Buchez, sans être liés, se connaissaient et chacun d'eux avait dit à l'autre qu'il espérait le conquérir.

Le 8 mars, à une promesse de concours de Mgr Affre, le président du gouvernement provisoire, le vieux républicain et voltairien Dupont de l'Eure répondait : « Le gouvernement provisoire reçoit avec la plus vive satisfaction votre adhésion... La liberté et la religion sont deux sœurs également intéressées à bien vivre ensemble. Nous comptons sur votre concours et sur celui du clergé comme vous pouvez compter sur les sentiments de bienveillance du gouvernement. »

Qu'il y eût grand fond à faire sur ces actes et ces paroles que d'autres actes et d'autres paroles affaiblissaient, assurément non. Néanmoins, il y avait là de bons indices et c'était assez pour que des catholiques, avant tout, croyant à la liberté et se bornant à revendiquer le droit commun, fissent cordial accueil au pouvoir nouveau. Il était à la fois juste et sage de serrer la main qu'il tendait. Ce fut l'avis du nonce, Mgr Fornari. Ayant reçu, comme ambassadeur du Pape, notification de l'avènement de la république, il répondit au président du gouvernement provisoire :

« ... Je ne résiste pas au besoin de vous exprimer la vive et profonde satisfaction que m'inspire le respect que le peuple de Paris a témoigné à la religion au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. Je suis convaincu que le cœur paternel de Pie IX en sera profondément touché et que le Père commun des fidèles appellera de tous ses vœux la bénédiction de Dieu sur la France. »

Contrairement aux usages diplomatiques, cette réponse fut publiée aussitôt dans l'*Univers;* elle fit très bon effet. Du reste, il y eut à cette date échange continuel de vues entre Mgr Fornari et Louis Veuillot. L'éminent prélat

Digitized by Google

onseillait le journaliste et en même temps le consultait.

Plus tard, on a diversement interprété cette attitude u gouvernement provisoire. Les uns y ont signalé une ypocrisie très calculée dont les catholiques furent généalement dupes; les autres un amour sincère et réfléchi le la liberté des cultes qui eût porté des fruits si les eprésentants des intérêts religieux avaient marché persévéramment dans la voie démocratique. On peut écarter es deux versions.

Si les républicains de la veille promirent avec élan, au endemain de leur succès une république fraternelle, gardienne de tous les droits, protectrice de toutes les ibertés, respectueuse de la religion, etc., ce ne fut ni par sagesse, ni par conviction, ni par un sentiment raisonné du devoir, mais tout simplement parce qu'ils étaient au comble de la surprise et de la joie. Ce qu'ils n'osaient pas espérer était arrivé : ils tenaient la France! Stupéfaits, éblouis, enivrés de ce coup de fortune, ils voyaient tout en rose, et voulaient, après leur propre bien, celui de tout le monde; mais n'ayant rien préparé, manquant de plan politique et de doctrine, ils ne savaient que faire. Ils s'en tiraient en criant : liberté! égalité! fraternité! en promettant à tous la paix, le progrès, le bonheur. Et puis, par suite de l'enthousiasme qu'inspirait Pie IX, dont la popularité chez nous était alors dans son plein, invoquer vaguement la religion, promettre en termes généraux de la respecter, plaisait à la foule. On n'ignorait pas, d'ailleurs, que le clergé était depuis quelques années en brouille, sinon en guerre, avec Louis-Philippe; et cela aussi pour le moment, faisait bien.

Si, du côté où la nouvelle république devait trouver des ennemis, n'apparaissaient que des adhérents ou des résignés, il en fut vite autrement du côté où l'on criait victoire! Des esprits absolus, des utopistes, des docteurs en réformes sociales, des sectaires, virent dans cette adhésion générale un danger pour la révolution; ils pré-

Digitized by Google

tendirent qu'au lieu de faire « la république du peuple », on allait introniser une république bourgeoise. A leur appel, naquit bientôt une opposition radicale, révolutionnaire, invoquant les traditions de 1793. Louis Veuillot fut des premiers à dénoncer dans la presse ces ébullitions, ces aspirations rétrospectives. Il demanda en même temps qu'on ne s'en effrayât point, « même si elles triomphaient un moment de la raison des membres du gouvernement provisoire ». Tout cela, ajoutait-il, est inévitable, « c'est la poussière qui s'élève autour d'une armée en marche ».

Malheureusement, les utopistes et les démagogues étaient représentés dans le gouvernement. Ils pouvaient compter tout particulièrement sur le socialiste Louis Blanc et sur le montagnard en baudruche Ledru-Rollin. C'est par un article, daté du 9 mars, contre une circulaire de ce dernier, pourvu du ministère de l'intérieur, que Louis Veuillot qui, déjà, avait dû faire diverses réserves et donner divers avis, entra dans l'opposition. Certes, il ne prenait pas congé de la république elle-même, mais il criait fermement à l'un de ses chefs: Casse-cou! Deux jours après, il adressait un « avertissement » à Lamennais et « à ses enfants de cœur »... Hélas! Lamennais avait pris rang dans la fraction révolutionnaire et même démagogique du parti républicain. Son journal, le *Peuple constituant,* attaquait de préférence les catholiques; il dénonçait l'*Univers* comme travaillant sous le manteau religieux à « faire proclamer Henri V ».

Le but de ces dénonciations était de persuader à la foule devenue souveraine que l'accord entre l'Église et la République était impossible. Qui pouvait le savoir mieux que Lamennais? Louis Veuillot, pour combattre ces efforts, répéta sous une forme plus calme, ses déclarations des premiers jours :

« Nous ne récriminerons point contre le pouvoir déchu. Chacun sait assez que les catholiques n'ont pas voulu le

Digitized by Google

détruire, chacun sait aussi qu'ils n'ont pas lieu de le regretter. Ils plaignent des hommes tombés de si haut et d'une façon si humiliante, ils les plaignent de leurs fautes plus encore que de leur infortune, mais ils ne regrettent rien.

« Dans la lutte générale engagée sous différentes formes depuis près de deux siècles par la Royauté, pour amoindrir ou pour confisquer les droits publics, personne n'avait un enjeu de liberté plus cher et plus menacé que les catholiques. La monarchie constitutionnelle leur était devenue aussi redoutable que l'avait été la monarchie absolue. Elle se servait à la fois, contre la liberté religieuse, de sa force et de son impuissance, de ses serviteurs et de ses ennemis. Dynastiques, opposants, démagogues de toutes nuances, gens d'université, gens de club, gens de cour étaient ses auxiliaires également dévoués. Nous nous taisons, sur le bord de l'abîme où cette politique sacrilège vient de s'engloutir vivante. Que Dieu donne la paix à ceux qui ont osé s'armer contre la liberté de son Église! Ils nous ont frappés, nous leur devons l'oubli! »

Il rappelait les termes même de l'adhésion donnée par l'*Univers* dès le soir du 24 février, et montrait que ce langage tenu au milieu de la tempête par de simples écrivains laïques, avait été tout de suite ratifié par les évêques. Il ajoutait :

« Au milieu des factions nouvelles, nous resterons ce que nous fûmes entre les anciennes factions : les soldats désintéressés de la croix. Sous cet étendard sacré, le triomphe de la liberté de tous et de toutes les libertés sera plus que jamais l'unique objet de nos efforts.

« La Révolution ne nous a pas surpris dans les antichambres des Tuileries ; elle ne nous précipitera pas dans les antichambres de l'Hôtel de Ville (1). Il n'y a plus de

(1) Le gouvernement siégeait à l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

trône, nous n'en forgerons pas un autre : Dieu dans le ciel, la liberté sur la terre, voilà toute notre charte en deux mots... Aujourd'hui comme hier, par-dessus tous les drapeaux particuliers, nous tendons la main à quiconque ne se déclare ennemi ni de Dieu ni de la liberté; à quiconque comprend que, dans un pays libre, une loi doit être plus sacrée que celle de l'*habeas corpus*, c'est celle de l'*habeas animam*. »

Le parti du désordre gagnait du terrain dans le peuple des villes. Les « commissaires » que Ledru-Rollin avait envoyés avec des pouvoirs indéfinis et « illimités » en province étaient pour la plupart des ratés de la presse et du barreau, disposés à voir dans le clergé, l'ennemi. Ils le tracassèrent presque partout, et allèrent, en divers endroits jusqu'à l'expulsion, la proscription. A Lyon, le « citoyen » Emmanuel Arago, rappelant et appliquant « au nom du peuple français » les lois sectaires et persécutrices des régimes précédents : république, empire, royauté, déclara dissoutes, dans tout le département du Rhône « les congrégations et corporations religieuses non autorisées et spécialement la congrégation des Jésuites ». Dès la veille, un arrêté du maire de Lyon, suisse d'origine et protestant de religion, avait expulsé de sa ville, les Capucins. Un arrêté semblable fut pris contre les Jésuites d'Avignon. Louis Veuillot protesta vivement dans l'*Univers* contre ces attentats. Le ministre de l'instruction publique et des cultes, ayant ratifié les arrêtés des citoyens commissaires du Rhône et de Vaucluse, il le mit en cause et avec lui tout le gouvernement. Dans le même article où il louait le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, d'avoir courageusement défendu les associations proscrites, il s'élevait ferme contre ces pachas républicains, ces libéraux persécuteurs, changeant de principe aussi vite qu'ils avaient changé de fortune. Du ministre qui tentait de se justifier par des sophismes, il disait :

« Il opprime sans danger, sans responsabilité; qu'il

Digitized by Google

consente donc à opprimer sans phrases! Sa gloire n'y perdra rien. Jamais l'absolutisme n'a parlé plus mauvais français, et n'a plus pauvrement raisonné qu'avec sa plume. La niaiserie de la bureaucratie dynastique était célèbre; mais si l'on continue sur le ton où nous sommes, celle de la bureaucratie républicaine sera monstrueuse, et ne surpassera pas moins sa devancière par le ridicule de la forme que par le cynisme de l'apostasie (1). »

Quelques jours plus tard, mettant en cause tous les gouvernants, il s'écriait :

« Le vieux libéralisme mentait à la liberté, nos prétendus républicains la profanent : ils expieront leur parjure. Pour opprimer, le Gouvernement tombé attendait d'y être forcé par quelque mauvaise passion qu'il ne savait pas combattre, par quelque nécessité vulgaire qu'il ne savait pas éluder. Eux, ils oppriment d'instinct et par plaisir, sans qu'aucune pression extérieure les contraigne, sans qu'aucune nécessité les excuse. Le pouvoir est dans leur main comme une arme dans la main d'un fou : ils s'en servent pour frapper, non pour conduire; ils frappent à tort et à travers, moins pressés de gouverner que de se prouver qu'ils sont les maîtres. Ils aiment trop le despotisme pour ne pas se ruer dans l'anarchie! Ils y tomberont : qu'ils n'en accusent qu'eux-mêmes. La France croit à la liberté; ils ne veulent croire qu'à la force. Elle s'offrait sincèrement, elle s'offre encore à la grande et profonde transformation qu'elle n'a pas cessé de sentir nécessaire, mais qui ne peut s'opérer que par la justice et dans la paix : à cette œuvre du lendemain, ils opposent orgueilleusement leurs chimères de la veille. On leur pardonnerait d'être médiocres : l'ivresse du triomphe les rend insensés.

« Qu'ils proscrivent donc, qu'ils accomplissent leur destinée! Elle est telle que déjà nous songeons moins à

(1) *Univers* du 25 mars 1848.

Digitized by Google

les accuser qu'à les plaindre. Ils perdent l'honneur de fonder en France la liberté. Leurs noms, qu'ils pouvaient inscrire glorieusement à l'entrée d'une nouvelle ère du monde, iront s'enfouir dans la foule de ces subalternes dont la Providence punit parfois l'orgueil en leur adressant un appel qu'ils ne peuvent entendre parce que leur cœur ne l'a point mérité. »

Voilà quelle était à la fin du mois de mars l'attitude de Louis Veuillot vis-à-vis des hommes et du gouvernement que la révolution du 24 février avait rendus maîtres de la France. Voilà comment, tout en acceptant la république, il jugeait ces gouvernants républicains répondant par l'injure, l'ostracisme et la proscription à qui leur demandait justice et liberté. Certes, quoi qu'en aient dit plus tard, quand le péril eut cessé, des sages, des tempérés, alors inertes, ce langage élevé, résolu, faisait honneur au journaliste qui le tenait et à la cause qu'il servait. Il était, d'ailleurs, politique autant que courageux. Le suffrage universel, ce terrible nouveau venu, appelé de tous et de tous redouté, allait, à tâtons, engager le pays dans une vie nouvelle. Beaucoup de catholiques étaient troublés, intimidés; il fallait les relever, les pousser, leur faire accepter la république et braver les braillards républicains, les affolés, les sectaires qui déjà s'y établissaient en conquérants et prétendaient la fermer aux hommes d'ordre, surtout aux catholiques. C'était la besogne urgente.

Durant cette phase si grave, Louis Veuillot marcha toujours avec Montalembert. Il devait y avoir et il y eut des différences d'accentuation; mais l'accord, quant aux vues, aux moyens d'action et au but, fut complet. De même du côté des évêques.

Le Comité catholique parlait nécessairement comme Montalembert; s'il n'insistait guère sur la note républicaine, il demandait avec feu toutes les libertés. Après en avoir énuméré seize, il concluait ainsi : « La liberté en

Digitized by Google

tout et pour tous (1)! » Personne, grâce à cette phrase, ne pouvait lui reprocher d'oublier quelque chose.

La campagne électorale se fit de tous les côtés avec passion et confusion. Louis Veuillot s'y donna de tout cœur et sans nulle préoccupation personnelle, car après quelques incertitudes, il avait résolu de n'être pas candidat. Sa grande préoccupation fut de faire entrer à l'Assemblée nationale, Montalembert et Lacordaire. Aux amis connus et inconnus qui lui demandaient de poser sa candidature, il répondait : « Avez-vous place (dans votre département) pour M. de Montalembert, pour le P. Lacordaire? Il me semble que ces noms doivent passer avant tout et que les plus dignes doivent s'effacer devant eux. Il n'est pas permis à un catholique de leur préférer même son frère. Le clergé, s'il le veut bien, parviendra sans peine à les faire nommer (2). »

Voici ce qu'il écrivait le lendemain à un prêtre influent du Pas-de-Calais, l'abbé Liénart :

« ... Quant aux élections, il est de la dernière importance que le clergé s'en mêle très activement. Tout est perdu s'il se tient à l'écart. Je compte qu'il peut disposer dans chaque diocèse l'un dans l'autre, de dix mille voix; une coalition avec les hommes que les événements vont rapprocher de lui peut porter ce nombre de voix à vingt ou trente mille. En les réunissant en masse sur certains noms arrêtés d'accord, on peut avoir partout un ou deux députés parfaitement catholiques et un ou deux autres qui ne seront pas hostiles... Nos évêques voudront-ils y concourir? C'est la question. Rien ne se peut sans eux et nous ferons tout pour les décider. Pressez-les de votre côté. Nous ne savons pas encore où nous porterons M. de Montalembert. Ce serait une honte pour nous qu'il ne fût pas nommé. Est-ce que vous verriez des chances de le faire

(1) Circulaire du 5 mars 1848.
(2) Lettre au comte Gustave de la Tour, 9 mars 1848.

Digitized by Google

passer chez vous? Pour moi, je ne vois pas où je pourrais me présenter. J'aurais quelques voix partout, je n'en aurais assez nulle part. Mais les services que je puis rendre, je les rendrai aussi bien dans le journal et je n'ai nul désir de sortir de mon obscurité puisque l'intérêt de l'Église ne l'exige pas. »

Outre les propositions qui lui vinrent de Bretagne et du Pas-de-Calais, Louis en reçut du Loiret, son département d'origine, qui le séduisirent davantage. A un ecclésiastique d'Orléans, l'abbé Boucheny, qui insistait au nom d'un groupe pour qu'il fût candidat, il répondit :

« Je vous remercie infiniment du soin avec lequel vous vous occupez de moi; vous vous y prenez d'une façon et vous me parlez avec une franchise qui me charment également. Qu'on me prenne parce qu'on me trouve moins mauvais qu'un autre, ou qu'on me repousse parce qu'on en trouvera un meilleur, je n'y tiens pas. Ce que je demande, ce n'est pas qu'on me choisisse, c'est qu'on ne prenne pas le pire parti qui serait de ne rien faire ou de faire servilement et sottement de mauvais choix. Nous n'avons qu'une classe de gens à redouter : ce sont ceux qui haïssent Dieu et la liberté. De ceux-là, il y en a beaucoup même dans les rangs républicains. Au nom de la France, au nom de l'humanité, il faut les combattre, quel que soit leur parti. S'il y a des gens sans religion qui aiment sincèrement la liberté, je n'en désespère point. La religion libre fera de si belles et si grandes choses qu'ils lui rendront les armes. Ne les repoussez point. Préférez-les même à des dévots étroits et craintifs qui croient que l'Église ne vit que de la faveur des gouvernements. Je dirai plus : préférez-les à des catholiques trop hardis et trop avérés comme moi, si leurs préjugés s'en épouvantent. Mais alors qu'ils aiment la liberté franchement, sérieusement; qu'ils l'aiment tout entière, qu'ils prennent l'engagement solennel de la défendre et qu'ils soient gens à tenir leur promesse. »

Il indiquait ensuite d'un ton semi-railleur, ce que l'on

Digitized by Google

pouvait dire pour ou contre sa candidature, puis il ajoutait : « Mon poste au journal me donne assez de part dans l'action et m'impose assez de responsabilité pour que je m'en tienne à ce fardeau. »

D'Avignon aussi une candidature lui fut proposée. — Un serviteur du Pape tel que vous, lui écrivait-on, doit être député du Comtat-Venaissin, ancien État du Pape. Cette raison de sentiment fit sourire Louis Veuillot, mais ne lui parut pas une garantie de succès. Il résolut de se donner uniquement au journal. Montalembert l'encouragea dans cette résolution.

Je n'entreprendrai pas de noter ici tout le travail que fit Louis Veuillot, — articles et lettres, — pour exciter les catholiques à la lutte électorale et obtenir que la cause religieuse fût convenablement représentée dans la Chambre. De tant de belles et courageuses pages où resplendissent l'amour de la patrie et l'amour de l'Église, je citerai quelques lignes seulement.

On votait, non à la commune, mais au canton. Par suite, la majorité des électeurs ruraux ne pouvaient se rendre facilement au scrutin. Afin d'accroître ces difficultés pour les catholiques pratiquants et pour les prêtres, dont les révolutionnaires redoutaient l'influence et la surveillance, Ledru-Rollin, conseillé par Georges Sand, avait fixé les élections au dimanche de Pâques. Louis Veuillot disait de ce révoltant calcul :

« Il échouera. L'amour de la religion et l'amour de la patrie sauront déjouer ces misérables adresses ; les devoirs envers Dieu ne nuiront pas aux devoirs envers la France ; les catholiques iront aux autels et au scrutin ; d'autant plus forts au scrutin, qu'ils auront, avant de s'y rendre, abaissé leur front devant les autels. Ils ne peuvent à eux seuls assurer le triomphe des libertés qu'on menace ; mais ce qu'ils ne pourront pas faire ce jour-là, leur persévérance infatigable le fera plus tard. Les majorités prétoriennes, quelle qu'en soit la nature, durent

Digitized by Google

moins que le droit qu'elles oppriment un instant (1). »

La candidature avait été offerte à Montalembert de divers côtés. Il répondit à ces offres par une circulaire-programme qu'il publia dans l'*Univers* du 6 avril. Après avoir déclaré qu'il ne sollicitait ni ne désirait « l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale », il exposait ses principes et ses vues :

« J'ai toujours placé au premier rang de mes dogmes politiques, la souveraineté nationale. J'ai reconnu son droit dans la Charte de 1830. Je ne puis ni ne veux contester son œuvre dans la république de 1848. » Il rappelait avoir cru d'une foi sincère à la royauté constitutionnelle et ajoutait : « Dieu l'a abandonnée et la France ne l'a pas défendue. Je me soumets au jugement de la France et de Dieu pour ne plus me souvenir que de mes devoirs envers la patrie et la vérité. J'ai donné mon cœur à la pensée de l'union de la religion et de la liberté... Aujourd'hui, cette union si bien comprise par le peuple victorieux de Paris, est irrévocablement scellée au moins dans le cœur des catholiques. Il reste à la faire prévaloir dans nos mœurs publiques, dans nos lois, dans notre constitution future. J'y ai travaillé toute ma vie et je veux y travailler toujours...

« A l'extérieur, j'ai toujours proclamé la légitimité des peuples, et placé en première ligne le droit divin des nationalités. » Il promettait d'étudier de près la question sociale. Quant au gouvernement déchu, il avait voulu l'avertir, non le détruire. Il ferait de même à l'égard du gouvernement républicain. « Si cette république, ajoutait-il, garantit comme celle des États-Unis, à la religion, à la propriété et à la famille, le bienfait suprême, elle n'aura pas de partisan plus sincère, pas de fils plus dévoué que moi ». Si elle suit une voie contraire « elle pourra bien m'avoir pour adversaire ou pour victime,

(1) *Mélanges*, t. III, p. 264.

Digitized by Google

mais elle ne m'aura jamais pour instrument ou pour complice ».

C'était le langage ferme et franc d'un acceptant, d'un catholique avant tout, qui se ralliait, non seulement sans rien abandonner de son ancien programme, mais en se montrant fier de son passé!

Lacordaire donna une note plus chaude. Il était parti! Cependant n'étant pas homme à prendre un masque quelconque, il tint à dire qu'on aurait tort de voir en lui un républicain de la veille. Malgré quelques paroles de circonstance, prêtant à la critique, il se montra dans les deux réunions publiques où on l'entendit, le catholique ardent, le moine intrépide qu'il était depuis longtemps.

Montalembert et Lacordaire furent tous deux envoyés à l'Assemblée nationale, celui-ci par les Bouches-du-Rhône, celui-là par le Doubs. On a dit qu'ils ne désiraient ni l'un ni l'autre être élus. Il eût suffi de dire qu'ils se seraient consolés de ne l'être point; mais le premier moment eût été pénible. J'en parle en témoin. Certes, ils ne recherchèrent pas ce mandat en vulgaires ambitieux, heureux d'être députés et se promettant de leur succès honneurs et profits. Ils allaient au devoir, très résolus à le bien remplir, quoi qu'il pût leur en coûter et contents aussi d'être mis à cette épreuve. Voilà le vrai.

Les différences d'impressions, de vues, de ton, qui se produisirent aussitôt après la chute de Louis-Philippe, dans l'état-major des catholiques militants, s'étaient affermies durant les premières semaines de l'état nouveau. Cependant, comme l'accord régnait ou semblait régner sur le fond des choses, elles n'avaient pas frappé le gros du parti. L'entrée en scène de l'*Ère Nouvelle* éclaira la situation. C'est le 14 avril 1848 que parut ce journal. Il avait pour directeur réel l'abbé Maret, professeur de dogme à la faculté de théologie, pour principal rédacteur un homme de grande vertu et de grand talent, Frédéric Ozanam, professeur en Sorbonne, pour protecteur ecclésias-

Digitized by Google

tique Mgr Affre, archevêque de Paris, pour drapeau, le P. Lacordaire. L'action sur l'opinion, les garanties de succès étaient dans le drapeau. D'autres collaborateurs avaient du mérite, notamment M. de Coux, rentré de Versailles avec des réminiscences de l'*Avenir* qui le portaient à l'*Ère Nouvelle*. Mais, amis et ennemis, simples adversaires et neutres, ne virent en la nouvelle feuille que le journal de Lacordaire. C'était juste et néanmoins ce n'était pas vrai. L'illustre prédicateur apportait là sa brillante plume et sa plus brillante imagination, sa grande renommée et ses belles envolées : il attirait le lecteur; l'abbé Maret et Ozanam y apportaient des idées plus arrêtées, des systèmes, qui sans être sur tous les points identiques, pouvaient, en ces jours de crise, de passion et d'illusion, marcher ensemble. Ils tendaient, sans l'affirmer, à faire de la république une doctrine politique et religieuse s'imposant à tout vrai chrétien. Il fallait voir en elle l'instrument le plus sûr du progrès social et le salut, puis le triomphe de la religion. Bref, après deux mois d'expériences, où le mauvais avait balancé le bon, ils en étaient encore aux espérances et même aux emballements des premiers jours. Cette ardeur ne déplut point au public catholique. Les débuts de l'*Ère Nouvelle* firent sensation. Mgr Affre, qui avait présidé à sa naissance, lui donna de grands encouragements. Après avoir loué les fondateurs et les rédacteurs de leur *droiture*, de leur *franchise*, de leur *dévouement*, de leur *fermeté*, de leur *intelligence du devoir présent*, de leur *foi*, il disait : « Nous vous tiendrons tous compte de ce dévouement que la foi soutient et éclaire parce qu'il voit dans les grandes révolutions qui changent la face du monde, l'intervention toute-puissante de Dieu. — Jamais, ainsi que vous le remarquez, elle ne fut plus éclatante que dans le nouvel état politique de la France. Ayons donc confiance en Dieu plus qu'en nous-mêmes; nous puiserons dans ce sentiment le véritable courage, comme je puise dans mon cœur le sincère

Digitized by Google

et affectueux dévouement avec lequel je suis tout à vous (1). »

Si d'autres évêques approuvèrent pleinement l'*Ère Nouvelle*, ils ne jugèrent pas opportun de le dire d'un tel ton. Tous assurément acceptaient la république; trois ou quatre espéraient beaucoup en elle; aucun, je crois, sauf peut-être Mgr Affre, n'en attendaient les conquêtes que rêvaient Lacordaire, l'abbé Maret, Frédéric Ozanam et le groupe de leurs amis. Cette réserve très sage n'excluait ni l'adhésion, ni, dans une assez large mesure, la confiance. On le vit bien au moment des élections. La plupart des évêques, répondant aux vœux et aux appels de l'*Univers*, poussèrent le clergé au scrutin en termes sincèrement favorables au régime nouveau. — « Montrez, par votre exemple, disait à ses prêtres Mgr Parisis, que vous voulez vraiment la liberté pour tous. » C'est le conseil que donna tout l'épiscopat.

En somme, malgré des prévisions et des visées différentes, les catholiques militants et les représentants autorisés des intérêts religieux agirent, non en commun, mais de même au fond, jusqu'au jour des élections. C'est le lendemain que le désaccord s'affirma; c'est plus tard qu'on échangea des reproches, que Louis Veuillot fut accusé d'avoir excédé en confiance et en défiance, d'avoir été trop républicain et trop rétrograde, d'avoir vu trop rose et trop noir... Je maintiens que durant toute cette phase si grave et si troublante, il a simplement été catholique avant tout; longtemps après, en 1857, il a traité cette question :

« Le gouvernement provisoire, a-t-il dit, avait la possibilité de faire beaucoup de bien à la religion. Il se contenta de ne pas trop user de la facilité de lui faire beaucoup de mal. Nous lui sûmes gré même de cela. C'eût été une grande faute de l'engager par notre attitude,

(1) Lettre du 16 avril 1848.

Digitized by Google

dans une voie où ses préjugés le poussaient et où le parti conservateur, quoique instruit par la foudre, n'aurait pas été de taille et d'humeur à l'arrêter.

« Cette prudence, alors si approuvée, nous a été depuis reprochée amèrement. On a relu ces pages improvisées au milieu de tant d'émotions. On y a trouvé des prévisions fausses, des contradictions. Il est certain, pour ce qui me concerne, que je n'ai pas toujours lu dans l'avenir et que les faits ne sont pas arrivés infailliblement comme je les avais annoncés et comme je les avais désirés. Plus d'une fois, ils se sont contredits et m'ont forcé à me contredire moi-même.

« Je n'aspire pas à l'honneur d'avoir prophétisé, je revendique seulement l'honneur d'avoir été sincère. Mon opinion, au moment où j'écrivais, ne m'était pas exclusivement personnelle; elle était celle aussi d'une grande et honorable portion du public. J'ai espéré, j'ai attendu, j'ai pris patience, je me suis indigné, j'ai changé comme à peu près tous les honnêtes gens. Les honnêtes gens, sans regretter le Pouvoir tombé, redoutaient le Pouvoir nouveau; mais en le redoutant, ils l'appuyaient, crainte de pire. Ils applaudissaient à la partie modérée de ce Pouvoir; ils lui offraient main-forte contre les démagogues qui cherchaient à le dominer. Rien de tout cela n'était possible si l'on repoussait la République. D'ailleurs, comment la repousser? et pour quoi? et pour qui? »

Il rappelait ensuite diverses choses du temps et ajoutait : « Nous dîmes donc : Confions-nous à Dieu. Devenons républicains, et n'en soyons que plus catholiques. »

Devenir plus catholique, c'est ce qu'il a toujours demandé, toujours conseillé à tous, et, pour son compte, toujours fait.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LA BOURGEOISIE ET LA MONARCHIE DE LOUIS-PHILIPPE. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — LES CATHOLIQUES. — AVIS DE LOUIS VEUILLOT AUX RÉVOLUTIONNAIRES ET AUX CONSERVATEURS. — PREMIÈRE SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — MONTALEMBERT ET LACORDAIRE. — ARTICLES ET LETTRES DE LOUIS VEUILLOT. — LE CHRISTIANISME ET LA DÉMOCRATIE. — LE PARTI CATHOLIQUE ET LE PARTI DE L'ORDRE. — LES CATHOLIQUES ET LES ÉCOLES SOCIALISTES. — LES JOURNÉES DE JUIN. — LA POLITIQUE DE L'*UNIVERS*.

La révolution de 1830 avait été absolument bourgeoise. L'élément napoléonien qui la prépara dès les premières années de la Restauration flottait encore à l'état de souvenir dans le peuple, lorsqu'elle éclata et triompha, mais il n'était plus une force politique raisonnée et ne put fournir qu'un appoint. La bourgeoisie, dite « classe moyenne », maîtresse du grand commerce, de la grande industrie, des finances, tenant le barreau, l'université, la presse, toutes les professions libérales, avait conduit le combat; elle s'attribua tous les profits de la victoire. Déjà prépondérante, elle sut, sous prétexte de réformes, dites libérales et populaires, compléter et affermir sa domination. L'abaissement du cens électoral pour les électeurs et les éligibles, achevait de ruiner l'influence de l'aristocratie et de la grande propriété, sans rien accorder au peuple. Le régime économique donnait

Digitized by Google

tout au patron. L'ouvrier, selon le mot très juste de Louis Veuillot, était « le serf du travail ». L'argent, qui, sous tous les régimes, a toujours été beaucoup, devint tout, non seulement par sa puissance propre, mais aussi par l'ensemble des lois et toute l'organisation gouvernementale. Dupin, en un jour de mauvaise humeur et de franchise, put dire à bon droit que la France passait sous le joug d'une féodalité financière. Propos juste, mais assez étrange chez ce robin hargneux, qui avait été, comme homme politique, l'un des fondateurs et restait, comme magistrat et député influent, l'un des plus zélés défenseurs de l'ordre économique qu'il qualifiait ainsi. M. Guizot, le doctrinaire de la monarchie de 1830, était plus logique quand, dans une pensée d'ordre matériel, il disait aux bourgeois, petits et grands, ses électeurs : Il est bon de s'enrichir, « enrichissez-vous ».

La révolution de 1848, que Lamartine appela « la révolution du mépris », fut aussi, en dépit de certaines apparences, une révolution bourgeoise. Les banquets politiques qui l'amenèrent sans le vouloir, se bornaient à réclamer une vague réforme parlementaire et une petite réforme électorale, consistant à donner le droit de vote « aux capacités », c'est-à-dire aux avocats, professeurs, médecins et autres diplômés de l'Université qui, ne payant pas deux cents francs d'impôts, ne pouvaient contribuer à faire des législateurs. M. Thiers, ancien et aspirant ministre, voulait cette réforme ; M. Guizot, ministre en exercice, ne la voulait pas. De là, conflit entre les deux groupes orléanistes et à peu près royalistes de la classe moyenne. Si l'affaire était restée dans leurs mains, aucune suite grave ne se serait produite, mais le petit groupe des révolutionnaires agissants la fit glisser du terrain légal et oratoire dans la rue ; il y eut émeute, insurrection, révolution.

La royauté constitutionnelle et parlementaire était vaincue, mais la bourgeoisie restait souveraine, elle gar-

Digitized by Google

dait la richesse, les lois, toutes les forces organisées. Sauf « le citoyen Albert, ouvrier », mis là pour la montre et qui fut toujours nul, les membres du gouvernement provisoire tenaient au milieu bourgeois, même Lamartine, dont les élans en sens divers aboutissaient pratiquement aux solutions moyennes. Le radical Ledru-Rollin, avocat à la Cour de cassation, bien qu'il invoquât volontiers ses « pères de 93 », ne s'approchait, lui aussi, qu'en tremblant des démagogues. Flocon, son premier lieutenant, l'imitait; qu'il fût bien casé et il voudrait l'ordre. Le seul du groupe qui eût vraiment des doctrines révolutionnaires et sociales ou socialistes était Louis Blanc. Quant au pays, que cette révolution avait surpris sans le charmer ni lui déplaire, ni beaucoup l'inquiéter, il accepta avec un mélange d'ahurissement et de bonne grâce le fait accompli.

En dépit des appels menaçants que Ledru-Rollin, comme ministre de l'intérieur, ne cessa d'adresser au « peuple », par ses journaux, ses commissaires, ses circulaires, les élections se firent avec curiosité plutôt qu'avec crainte et passion. On attendait du nouveau sans chercher à déterminer quel nouveau il faudrait : le résultat fut une assemblée indécise , mobile, tumultueuse, inflammable, aspirant au bien, mais pouvant être aisément poussée au mal. Les élections complémentaires du 4 juin achevèrent de lui donner ce caractère. Tous les systèmes, toutes les idées, toutes les aspirations, toutes les rêveries et les folies alors en cours y comptaient des représentants. La vérité était dans le même cas. Trois évêques dont Mgr Parisis, plusieurs vicaires généraux, dont l'abbé de Cazalès, des prêtres de paroisse, un moine, Lacordaire, y représentaient les intérêts religieux. Deux cents laïques au moins se proposaient de les suivre et beaucoup d'autres moins sûrs pourraient se rallier à ce groupe. Les monarchies tombées : l'empire, la royauté légitime, la royauté philippienne avaient également là des avocats et des amis de cœur. Tout ce monde s'unissait en la république. Mais quelle répu-

Digitized by Google

blique? Les trois quarts de ces neuf cents représentants du peuple étaient inconnus de tout le monde et d'eux-mêmes. De quel côté iraient-ils? La majorité aspirait certainement à l'ordre. Lamartine, par l'éclat de son nom, le courage, la générosité et la sagesse dont il avait fait preuve depuis deux mois, était l'homme du jour. Saurait-il user de sa force, et combien de temps cette force pourrait-elle durer? Le parti du désordre grandissait à vue d'œil. Déjà dans ses clubs et par ses journaux, il menaçait l'Assemblée. Celle-ci se défendrait-elle contre l'anarchie, sans outrer la résistance? Louis Veuillot, inquiet de ces deux éventualités, s'élevait contre les meneurs révolutionnaires qui, sous prétexte d'empêcher la « réaction », poussaient à la guerre civile; il montrait, d'autre part, aux conservateurs que s'ils comptaient uniquement sur la force pour sauver l'ordre, ils ne sauveraient rien.

— Il n'est encore, disait-il, question de réaction d'aucune espèce, ni contre les idées, ni contre les personnes; mais il ne faut pas se le dissimuler, elle viendrait, si ceux qui ont menacé d'en appeler du scrutin à la rue, tentaient de réaliser cette menace. « Alors, oui, il y aurait une réaction : la France, dans sa passion pour l'ordre, lui sacrifierait la liberté. » Il ajoutait : « Si ce malheur arrive, la révolution de Février, qui pourrait être un pas décisif dans la voie de la liberté, ne sera qu'un pas irrémédiable dans la voie du despotisme et de l'anarchie. Au nom de l'humanité, que les socialistes ne nous fassent point faire cette chute! Plusieurs d'entre eux partent d'un principe vrai, dont ils ne tirent, suivant nous, que de fausses conséquences; c'est sur quoi ils doivent, comme tout le monde, désirer de se fixer. Ils n'ont pas le pouvoir, mais ils ont la liberté qui vaut mieux que le pouvoir... Il faut que nous apprenions, sous peine de mort ou d'esclavage, à pratiquer la liberté, c'est-à-dire à la respecter dans les autres autant que nous voulons qu'on la respecte en nous. Saurons-nous y parvenir?... La vraie, la sincère liberté, la liberté chré-

Digitized by Google

tienne, celle qui se fonde sur le respect scrupuleux et fraternel de la liberté d'autrui, est notre unique moyen de salut. Ouvrirons-nous les yeux? Dieu le sait! et lui seul aussi sait ce qui adviendra si nous ne les ouvrons point (1). »

Voilà comment parlait Louis Veuillot au moment où s'ouvrait l'Assemblée. Ces appels d'un chrétien, voulant l'ordre et la liberté, exprimaient les sentiments de tout le parti catholique. Montalembert les approuvait sans réserve, Mgr Parisis également, et Lacordaire, bien que plus ardent, s'en contentait volontiers. Mais ils étaient trop calmes et trop sages pour être écoutés de la majorité. Qu'advint-il? Il advint de violentes luttes de tribune, la guerre civile, des répressions rigoureuses; puis la France, dans sa passion pour l'ordre, sacrifia la liberté.

La première séance de l'Assemblée nationale eut lieu le 4 mai. Ce ne fut qu'un long cri de *Vive la République!* L'enthousiasme des représentants, répondant à l'émotion du dehors, écarta le programme de la cérémonie pour affirmer avant tout la foi du pays en l'ordre nouveau. L'entrée des membres du gouvernement provisoire fut saluée d'une acclamation unanime, immense, qui se renouvela à cinq ou six reprises durant la séance, cependant courte. Qu'il y eût là de l'emballement, c'est certain, et qu'on pût y signaler aussi du jeu, je suis d'humeur à le croire. Néanmoins, c'était sincère, même chez ceux qui pouvaient y mettre du calcul. L'enthousiasme est contagieux. On l'accuse d'agir sur les nerfs; il agit aussi sur l'esprit et sur le cœur. Ce jour-là, il y eut à certains moments dans l'Assemblée un courant républicain très vif et très loyal qui entraîna tout. Mais si tout le monde fut républicain, tout le monde n'adhérait pas à la même république.

Deux propositions indiquèrent que les modérés et les

(1) 30 avril 1848. *Mélanges*, t. III, p. 310.

Digitized by Google

avancés songeaient déjà à se disputer la confiance populaire. Un ancien dynastique ayant demandé que l'Assemblée proclamât la république dans une adresse au « peuple », un républicain plus authentique, M. de Courtais, ancien officier, promu commandant supérieur de la garde nationale parisienne, déclara que le « peuple » attendait de l'Assemblée qu'elle vînt affirmer la république à la face du soleil. Cette invitation qui déplaisait à beaucoup fut néanmoins acceptée de tous. L'Assemblée entière se rangea sur la galerie extérieure et les degrés du palais législatif aux acclamations de « l'héroïque population de Paris ». Canons, tambours, fanfares et *vivats* retentirent à l'unisson. Ce fut émouvant. L'*Univers*, après l'avoir constaté, ajoutait : « Néanmoins, ne l'oublions pas, de tels spectacles, s'ils se renouvelaient souvent et s'ils étaient amenés de la même façon, auraient promptement pour effet d'amoindrir l'Assemblée. Elle ne fera rien de bien que ce qu'elle fera volontairement. »

Louis Veuillot a écrit deux comptes rendus de cette journée : l'un public, qui parut le lendemain dans l'*Univers* et dont je viens de donner quelques lignes; l'autre privé, adressé à un ami. Tous deux rendent les mêmes idées, mais le second le fait avec plus d'abondance et d'abandon. Je le cite :

« L'Assemblée est sortie pour être saluée du peuple, craignant qu'il ne vînt la saluer chez elle, et pour proclamer la république. Du péristyle du palais, le spectacle était superbe. Devant la grille, les têtes se pressaient comme les flots d'une mer qui moutonne. Terribles moutons! Le pont de la Concorde en était couvert et les dernières vagues battaient les colonnes lampadaires de la place. Dans cette foule luisaient des casques, des fusils, des épées; sur les parapets et jusque sur les statues gesticulaient et criaient des groupes d'hommes et d'enfants; sur les piédestaux se dressaient des sentinelles présentant les armes. Les beaux drapeaux neufs de la

Digitized by Google

garde nationale et de l'armée flottaient au vent, brillaient au soleil. Fendant la masse populaire, un régiment de ligne avec ses baïonnettes étincelantes et ses pompons rouges, s'avançait lentement, comme un courant de feu dans la lave. La scène avait pour cadre les imposantes colonnades du garde-meuble et de la Madeleine, les palais du quai d'Orsay et les arbres verts chargés de fleurs du jardin des Tuileries. Le ciel était magnifique; les fontaines de la place de la Concorde lançaient leurs gerbes d'argent. Les voix humaines, mêlées au son des tambours et des fanfares, remplissaient l'air d'une seule clameur. Dans combien de jours ce même peuple viendra-t-il ici demander du pain, en poussant des cris de révolte et de mort? »

Cette question finale reçut bientôt une réponse très nette : onze jours plus tard, le 15 mai, « le peuple souverain » envahit l'Assemblée et la déclara dissoute, non sans meurtrir pas mal de représentants.

Lacordaire fut le principal bénéficiaire de l'étrange et brillante manifestation du 4 mai. Au sortir de la séance, Montalembert et lui vinrent à l'*Univers* (1), tous deux très émus et très heureux. Le contentement de Montalembert dépassait celui de son ami. On le voit par le récit qu'il en écrivit tout de suite. « La journée a été belle, disait-il, pour le P. Lacordaire, pour l'Église, dont il est le ministre et pour les ordres religieux dont il est parmi nous le représentant le plus populaire...

« Lorsque l'Assemblée nationale tout entière s'est transportée sur le péristyle du Palais-Bourbon pour y proclamer la république devant le peuple et la garde nationale, le P. Lacordaire est descendu, accompagné de M. l'abbé de Cazalès, grand vicaire de Montauban, jusqu'à la grille qu'assiégeaient des flots pressés de la population parisienne. A la vue de l'éloquent religieux et de sa robe

(1) Le R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 397.

Digitized by Google

monastique, ce peuple généreux l'a salué de ses acclamations. Le P. Lacordaire a échangé des poignées de main et des embrassements avec une foule de citoyens et de gardes nationaux et il a été ramené comme en triomphe jusqu'aux portes de l'enceinte législative...

« A dater de ce jour, les lois oppressives que nous avons si longtemps combattues et que tous les despotismes ont tour à tour évoqués contre la conscience, contre la sainte liberté de la patience et du dévouement, ces lois sont abrogées par le fait. Elles sont tombées frappées à mort par le courage du moine et par les acclamations du peuple. La seconde république a réparé aujourd'hui l'une des plus odieuses iniquités de son aînée (1). »

Cette fois, ébloui du triomphe de son ami, Montalembert dépassait en confiance Louis Veuillot. Celui-ci, bien que très ému aussi, avait vu des ombres au tableau. Il le montrait dans sa lettre intime. J'extrais de cette lettre la silhouette de deux chefs révolutionnaires qui, quelques jours plus tard, devaient envahir l'Assemblée.

Voici Sobrier qui fut durant deux ou trois semaines semi-préfet de police et dont Paris eut peur, croyant retrouver en lui Marat :

« Le farouche Sobrier, ancien compère de Caussidière; le Sobrier qui fait des affiches mystiques, et qui dit : *Veillons!* le vrai Sobrier enfin, est un garçon de trente ans environ, d'une assez jolie figure, si l'estaminet y avait laissé moins de traces. Des torrents de petits verres ont passé sur ce visage et l'ont creusé. Sobrier peut être méchant, peut-être n'est-il que fou. L'orgueil mélangé d'alcool est une boisson dangereuse. »

Voici le citoyen Cahaigne, lieutenant de Proudhon :

« J'avais devant moi un homme de cinquante ans, chauve avec un reste de longs cheveux gris et gras, la

(1) *Univers* du 5 mai 1848. Cet article de Montalembert (non signé) sur Lacordaire et son insertion dans l'*Univers* prouvent que sans être tout à fait d'accord, on voulait néanmoins marcher ensemble.

Digitized by Google

lèvre hérissée d'une moustache comme une brosse à dents hors de service. Le teint d'un vieux peigne; peu ou point de chemise, une cravate terrible, un paletot de vingt francs, râpé de l'avant-dernier hiver; un pantalon noisette aux jambes inégales, des bottes fourbues; la vraie figure de la faim. Nous avons cru que c'était Proudhon; ce n'est qu'un de ses rédacteurs nommé Cahaigne. Celui-ci peut dire : *la propriété c'est le vol;* on ne l'accusera pas d'avoir volé. »

Ces citoyens voyaient avec indignation entrer les élus notables du parti de l'ordre. « La plus forte goutte d'absinthe a été la présence du P. Lacordaire. Un mouvement très vif s'est fait de toutes parts. Que d'yeux a offusqués et meurtris sa robe blanche! Sobrier a dit : Ah! *l'animal!* Sobrier est très convaincu que le P. Lacordaire n'a ni tant de talent, ni tant de vertu que lui, Sobrier. »

Le règlement n'admettait dans le lieu même des séances que les élus du peuple; mais il en allait autrement ce jour-là : « Tout sentait la révolution. La garde nationale errait partout et envahissait l'enceinte sacrée. Aux deux principales portes et presque dans l'intérieur se tenaient des factionnaires en casquette. Au pied de la tribune, cinquante officiers presque tous armés. L'un d'eux qui avait déposé son sabre ne l'a plus retrouvé. Quelques mouchoirs aussi ont dû s'égarer. Au milieu des officiers, on voyait des matelots, des hommes en blouse; j'ai aperçu une cantinière. Les curieux, les représentants, les ministres, les *Provisoires* (1) eux-mêmes fumaient comme des locomotives. Le débraillé est général et indescriptible. On voit, dans la foule officielle, des chemises ouvertes, considérablement de mains sales... »

Ce désordre, bien que troublant, ne chassait pas l'espérance. A côté et au-dessus de ces laideurs flottaient la force, l'enthousiasme, de généreuses inspirations. Ma-

(1) Les membres du Gouvernement.

Digitized by Google

nifestement la majorité voulait fonder la république sur l'alliance de la liberté et de l'ordre. Elle comptait y arriver par Lamartine. N'est-ce pas rêver? disait Louis Veuillot. Et en effet, c'était un rêve.

Les espérances du 4 mai s'affaiblirent très vite; beaucoup de ceux qu'elles avaient entraînés en ce jour étrange et mémorable, les tinrent bientôt pour des illusions. Les clubs rouges, constitués en nombre dans tous les quartiers de Paris, devenaient de plus en plus menaçants : Louis Blanc, qui avait enrégimenté beaucoup d'ouvriers, sous prétexte d'organiser le travail, était leur homme, et Ledru-Rollin, éclipsé dans l'Assemblée par Lamartine, allait à eux. Une démonstration contre l'Assemblée fut résolue. Elle eut lieu le 15 mai. Au moment où s'ouvrait la séance, on apprit que des rassemblements se formaient dans les faubourgs. Bientôt on entendit les clameurs du dehors. L'émeute, que conduisaient les « citoyens » Sobrier, Blanqui, Raspail, Thoré, Cahaigne, etc., avait envahi la place de la Concorde, passait le pont, couvrait les quais. Tout à coup, on vit les tribunes hautes se remplir de gens à l'aspect menaçant qui déployaient des drapeaux. Louis Veuillot était là; je le cite :

« Les yeux des représentants se portèrent avec une angoisse silencieuse sur ces enseignes sinistres. Ils n'eurent pas le loisir de les regarder longtemps. Presque immédiatement, les clubs envahirent la salle par la porte même, et les intrus des tribunes y dégringolèrent par une gymnastique hardie. L'Assemblée était violée. On espéra que les envahisseurs se contenteraient de défiler et que ce serait partie remise. Mais lorsque Raspail prit la parole pour lire l'humble pétition du peuple, l'effroi fut immense. Il parut évident qu'on allait forcer les représentants à délibérer sous la pression de l'émeute et qu'il en résulterait une lâcheté ou un massacre. »

Des centaines d'hommes avaient envahi la Chambre; des milliers entouraient la Palais-Bourbon. La tribune des

Digitized by Google

journalistes eut comme les autres des envahisseurs. Louis Veuillot nous montre l'un d'eux :

« Un chef ayant la prestance d'un ouvrier tailleur était presque fou. Il parlait en maître, disant toutes les sottises imaginables. En le prenant d'un peu haut, on le modérait; mais aucun moyen de lui faire entendre raison. Il criait que le peuple de Paris allait devenir maître du monde comme l'ancien peuple romain; que nous devions affranchir nos frères et jeter les bourgeois à l'eau, etc. Ils sont sur le pavé trente milliers de cette espèce, ivres d'orgueil et de haine, que le bon sens n'éclairera jamais, j'en ai peur. Les mêmes discours étaient répétés par des gamins de quinze à vingt ans, aux figures flétries et scélérates. Tout ce monde éclata d'enthousiasme lorsque Barbès déclara qu'on frappait un milliard sur les riches. »

« ... Lorsque Huber eut déclaré l'Assemblée dissoute, les émeutiers se précipitèrent sur les membres du bureau et les chassèrent en un clin d'œil. Buchez, le premier personnage de la République, pris au collet, quitta le fauteuil présidentiel plus piteusement encore qu'il n'avait vu, trois mois auparavant, Louis-Philippe quitter les Tuileries, devant lui, Buchez. Les autres furent crossés à coups de pied. Les représentants, comme s'ils n'attendaient que ce décret, quittèrent leurs sièges. Jusque-là, leur contenance fut digne, mais non pas héroïque.

« Je descendis dans la salle. Un groupe d'envahisseurs y étaient restés sous la présidence d'un vieux reître en cheveux blancs, vêtu d'une polonaise délabrée où pendillaient trois ou quatre décorations fantastiques. Sa physionomie tenait du clubiste, du tireur de cartes et de l'arracheur de dents. Ses acolytes et lui faisaient un gouvernement provisoire au scrutin secret. J'allai dans la bibliothèque, dans la salle des conférences, etc. Partout où ils avaient trouvé une table, ces Messieurs s'étaient établis et fabriquaient un gouvernement provisoire. Un honnête icarien, désespérant de se faire entendre, se promenait gravement çà et

Digitized by Google

là, tenant des deux mains sur sa poitrine une vaste pancarte sur laquelle il avait ingénieusement écrit :

« *Sitoyens,*
noubelié pas Cabet. »

Enfin la garde mobile et la garde nationale, battant la charge, arrivent au secours de l'Assemblée. Les émeutiers prennent leur volée... « Mais les bottes des gardes nationaux avaient des ailes. J'ai été étonné de la quantité de coups de pied qu'un seul citoyen peut recevoir au derrière en une minute. »

Dans cette heure terrible, on accusa le commandant en chef de la garde nationale d'avoir livré l'Assemblée aux émeutiers. Pour sûr, il ne fit point son devoir, mais ce fut chez ce républicain avancé impéritie, indécision, ahurissement, peur de « ses frères », et non trahison. Il parut au dénouement, alors que les envahisseurs fuyaient. Louis Veuillot raconte qu'un journaliste l'interpella et lui montrant le poing, lui dit : « Vous avez trahi l'Assemblée, la patrie, tout ce qu'un homme peut trahir. C'est vous qui avez ouvert les portes à l'émeute. » — Je jure que vous vous méprenez, citoyen », répondit le général. Le journaliste l'interrompit par d'autres paroles plus dures encore. Les gardes nationaux eux-mêmes, furieux contre leur chef, ne lui permirent pas de s'expliquer. Le journaliste était Louis Veuillot. Il regretta de s'être tant échauffé.

Lacordaire et Montalembert furent très impressionnés de cette journée. Tous deux, bien que plus menacés que d'autres, surtout le moine que sa robe désignait, restèrent fermes à leur banc.

Pendant ces longues heures, a dit plus tard Lacordaire, je n'eus qu'une seule pensée qui se reproduisait à toute minute sous cette forme monotone et implacable : « La république est perdue (1) ! » Trois jours après, il donna sa

(1) Foisset, *Vie du R. P. Lacordaire*, t. II, p. 142.

Digitized by Google

démission de représentant du peuple. Montalembert, qui peut-être n'était pas bien certain d'être rallié à la République, fut sûr le soir du 15 mai de n'y plus croire; il souffrit jusqu'à se sentir ébranlé dans sa foi à la liberté. « Toutes mes croyances politiques sont ébranlées pour ne pas dire détruites » (1), écrivait-il au comte de Mérode, son beau-frère. Louis Veuillot subit des impressions analogues, mais elles n'allèrent pas chez lui jusqu'au découragement. Après avoir constaté la victoire des représentants de l'ordre matériel, il leur disait : Donnez à votre dignité outragée « la satisfaction qu'elle réclame et que l'intérêt même de la patrie exige, sans faire expier à la vérité le crime des factions... Cette journée est encore un répit que Dieu nous accorde sur la pente de l'abîme. A cinq heures, tout était perdu; à l'heure où nous sommes, tout peut être sauvé. » Dans une lettre à un ami, il ajoutait : « Je suis sorti de la séance du soir avec Roux-Lavergne et Corcelles... Malgré ce triomphe, Corcelles était fort triste. Il dit que rien n'est sauvé et qu'on ne peut avoir aucune confiance en Lamartine. Roux est plus rassuré, mais c'est, je crois, Corcelles qui voit juste. »

La crainte d'une république révolutionnaire n'empêchait point les chefs du parti catholique d'aller à la démocratie. Ils voyaient que pour combattre efficacement les démagogues, il fallait s'appuyer sur les démocrates et se donner aux réformes sociales. Montalembert, moins enclin que Lacordaire et Louis Veuillot à reconnaître cette vérité, n'hésita pas longtemps néanmoins à le faire. Il publia, dans l'*Univers,* une lettre à ses électeurs qu'il appelait « citoyens », où il disait : « Nous avons deux grands problèmes à résoudre : la constitution de la république et le soulagement des classes ouvrières... La république doit être démocratique et elle le sera. On n'en saurait même concevoir d'autre. La démocratie est la

(1) R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 401.

Digitized by Google

seule force vitale de la politique moderne. Elle gouverne partout où elle ne règne pas encore. Comment ne serait-elle pas souveraine de fait et de droit au sein de la république française... (1)? »

Au total, malgré les menaces de la journée du 15 mai, les hommes les plus écoutés du parti catholique, bien que divisés sur les alliances à faire et n'ayant pas tous le même degré de confiance en l'avenir, restaient unis dans l'acceptation du régime républicain et reconnaissaient d'un cœur plus ou moins léger qu'il fallait aller au peuple, à la démocratie, pour bien servir l'Église et la France. Ce fut le résultat des trois premiers mois de la deuxième république.

L'Assemblée nationale, restée maîtresse de la situation, n'était pas devenue maîtresse d'elle-même; elle pouvait y arriver car elle avait de bonnes intentions, mais le trouble général des esprits et l'imprévu la dominèrent. A peine était-elle remise des émotions du 15 mai que l'on vit poindre Louis-Napoléon Bonaparte. Élu dans trois départements aux élections complémentaires du 14 juin 1848, il fut validé après un débat orageux qu'il couronna par une lettre très habile, où il se posa, sans le dire, en prétendant. « Si le peuple m'impose des devoirs, écrivit-il au président de l'Assemblée, je saurai les remplir. » C'était irréprochable et menaçant. On cria, on protesta, on parla de proscrire. Vain bruit! La position était prise. Deux jours après, le prince, toujours bon manœuvrier, donna sa démission afin de montrer son désintéressement. Par cette fausse sortie, il affermit sa situation. Louis Veuillot marqua cette entrée en scène par divers articles si justes, si prévoyants qu'ils semblent avoir été écrits après coup.

«... Il ne faut pas s'y tromper, si l'on veut sauver la République, il est temps, il est grandement temps de

(1) *Univers* du 23 mai 1848. La lettre est datée du 20.

Digitized by Google

faire autre chose que crier : Vive la République! On a beaucoup parlé de la réaction : la voilà! Elle ne vient pas des bourgeois: ce ne sont pas eux qui ont élu Louis Bonaparte; elle vient du peuple. Si Louis Bonaparte peut aujourd'hui devenir, comme on semble le croire, un danger pour la République, à qui la faute? Que le gouvernement provisoire, que la Commission exécutive, que les héros du 15 mai et leurs complices avérés ou secrets s'interrogent et répondent! Louis Bonaparte, aux premières élections où la France a voté, n'a eu que des voix perdues. Deux mois après, sur le simple bruit de sa candidature, il obtient la majorité dans trois départements, des minorités considérables dans plusieurs autres. Que d'espérances déçues et, tranchons le mot, que de dégoûts ce seul fait révèle! Par qui ces espérances ont-elles été trahies, par qui ces dégoûts sont-ils excités? Il ne s'agit pas de récriminer! Les récriminations ne changeront rien à la triste vérité, ne diminueront pas le mal.

« La Commission exécutive se propose, dit-on, de faire annuler la triple élection de Louis Bonaparte. Y a-t-elle songé? L'exclure, c'est le grandir. Il y a chance pour que les électeurs qui l'ont nommé, le nomment encore, et alors que fera-t-on? Laissez-le entrer; gouvernez avec fermeté, avec sagesse, faites que les libertés de la République soient véritablement des libertés; que personne, en France, ne craigne pour sa propriété, pour son repos, pour sa vie et pour l'avenir de ses enfants : Louis Bonaparte cessera d'être autre chose que le faible héritier d'un nom trop grand pour lui, et lui-même vous délivrera des craintes humiliantes qu'il vous inspire. »

On n'écouta point ces avis et Louis-Napoléon Bonaparte devint redoutable.

En parlant ainsi Louis Veuillot répondait aux sentiments et aux aspirations des catholiques militants. Personne de ce côté ne songeait à chercher secours contre l'esprit révolutionnaire dans le césarisme. Le parti catho-

Digitized by Google

lique était un parti de liberté réglée. Si quelques-uns des siens tendaient inconsidérément la main aux radicaux et aux gens d'aventure, le gros de l'armée voulait simplement et très sincèrement une république modérée, ordonnée et ouverte. Le programme de l'*Univers* était aussi celui de l'épiscopat, de tout le clergé et du Comité. Les « avancés » de l'*Ère Nouvelle,* eux-mêmes, ne s'en éloignaient guère. Leur langage très ardent allait plus loin que leurs conclusions, généralement tempérées.

En même temps que ce petit groupe de gauche, on vit se former sous les couleurs de M. de Falloux, un groupe de droite qui, tout en se prétendant catholique avant tout, voulait qu'il n'y eût plus de parti catholique et aspirait plus ou moins consciencieusement à la royauté par la fusion de Bourbon et Orléans. En attendant, il demandait qu'on se liât absolument au « grand parti de l'ordre ». Cet appel, sans gagner tout à fait Montalembert, eut quelque action sur lui ; il n'en eut point sur Louis Veuillot. Nous pouvons, disait-il, être les alliés de l'ancien parti philippiste, déguisé en parti de l'ordre, mais nous ne devons pas nous confondre avec lui. Restons le parti catholique. — Oui, répondait Montalembert. Néanmoins, par son fond orléaniste et parlementaire, il aimait à se rapprocher de ces semi-conservateurs et semi-libéraux qu'il avait autrefois combattus, non pour les renverser, mais pour les éclairer. Leur chef, M. Thiers, qu'il ne pouvait estimer, le séduisait. Cette séduction, qui datait de ses débuts dans la vie publique, a toujours pesé sur lui. Certes, elle ne l'a pas empêché de frapper souvent ce dangereux adversaire, mais c'est toujours avec quelque souffrance d'esprit et peut-être de cœur qu'il l'a fait.

Ces tendances, non à un complet accord, mais à un rapprochement sérieux entre les catholiques et les groupes indécis qui s'intitulaient « le grand parti de l'ordre » trouvaient leur raison d'être dans le développement tumultueux des aspirations socialistes. Il y eut là un mou-

Digitized by Google

vement que je dois marquer, car dans la presse conservatrice et religieuse l'*Univers* seul en signala les dangers et le combattit sérieusement.

Avant la révolution de 1848, les écoles dites sociales n'avaient pas le caractère économique et d'apparence politique qu'on leur a vu depuis. Elles ne se bornaient point alors à promettre de mieux régler, par de justes lois, les rapports du travail et du capital; elles voulaient, sans recourir à la force, faire une humanité nouvelle, et transformer la nature elle-même.

Assurer à l'ouvrier plus de salaire et moins de travail, le préserver du chômage, lui garantir des secours suffisants et obligatoires en cas d'accidents, puis un asile et du pain pour ses vieux jours... La belle affaire! On promettait, on garantissait bien autre chose! Il fallait donner à tous une vie nécessairement heureuse, où le travail ne serait qu'une forme du plaisir. « L'humanité veut jouir », disait Considérant, le chef des fouriéristes, c'est son droit; il faut donc une organisation sociale qui lui garantisse la jouissance. Et jouir était pour lui et son école, comme pour l'école saint-simonienne, la satisfaction complète et constante de toutes les « attractions » de l'esprit et du corps. Ça allait très loin. Les diverses sectes communistes dont la plus populaire était « l'icarienne », sans faire d'aussi larges promesses, prenaient l'engagement d'assurer à l'homme, par des réformes économiques, religieuses et sociales, un bonheur matériel complet. Pierre Leroux, le révélateur de la *Triade* et du *Circulus* en disait autant. Louis Blanc et Proudhon lui-même, tout en raillant les fouriéristes, les triadaires et les cabétistes, affirmaient que par l'application des bonnes doctrines socialistes (les leurs), on verrait des merveilles.

Quelques-unes des publications de ces utopistes furent poursuivies pour outrage aux mœurs, à la propriété, ou à la religion, mais on le faisait par obéissance à la loi, bien plus que par crainte d'un danger social ou politique.

Digitized by Google

Naturellement ces écoles, dont les plus agissantes prétendaient se rattacher au christianisme, étaient antichrétiennes et voulaient en finir avec l'Église, mais toutes n'y mettaient point la même passion. Assurées de vaincre par la supériorité de leurs doctrines, elles dédaignaient généralement de faire une guerre directe et constante à ce qui allait mourir. Parmi leurs chefs et leurs adeptes, quelques-uns donnaient généreusement et de haut un bon point à l'Église pour son passé, et forts de cette condescendance, se déclaraient plus vraiment chrétiens que les prêtres et les catholiques assez étroits pour s'astreindre à des pratiques religieuses. J'ai entendu plusieurs fois Considérant dire à Louis Veuillot : « En prouvant que toutes les passions sont légitimes et doivent être pleinement satisfaites, j'observe mieux que vous les enseignements de Jésus-Christ ». Ai-je besoin d'ajouter que mon frère ne restait point court (1)?

Le socialisme utopique à grandes visées était entré en scène vers 1832 par le saint-simonisme, ayant en main pour évangile le *Nouveau Christianisme* du comte de Saint-Simon. Malgré de brillantes adhésions et beaucoup de bruit, ce fut un faux départ. C'est durant la seconde partie du règne de Louis-Philippe que ce socialisme du rêve donna des avertissements que la classe régnante n'entendit point. Les deux systèmes qui prirent alors de sérieux développements furent le fouriérisme et le communisme icarien, tous deux recrutèrent un grand nombre de disciples, dévoués, agissants, et réunirent assez de ressources pour que les convaincus pussent croire qu'on allait passer avec succès de la théorie à la pratique.

La formule maîtresse de Fourier ou plutôt la *découverte*

(1) Un jour, on s'était rencontré sur le quai Voltaire, et l'on discutait ferme. Le maréchal Bugeaud vint à passer. Connaissant assez Considérant et beaucoup Louis Veuillot, il s'arrêta, écouta, puis d'un ton goguenard dit son mot : « Mon cher Considérant, je considère que mieux vaut étudier la religion chrétienne dans le catéchisme que dans Fourier. »

Digitized by Google

dont découlait tout son système était celle-ci : « L'attraction est proportionnelle aux destinées ». Il la complétait par quantité d'axiomes, d'aphorismes, tels que ceux-ci :

« Le vrai bonheur ne consiste qu'à satisfaire toutes les passions. »

« La passion est le mobile unique des actions humaines. »

« L'appât du gain et des voluptés doit régler l'humanité. »

« Dieu commande le plaisir et l'homme doit obéir au plaisir. »

« La volupté est la seule arme dont Dieu puisse faire usage pour nous maîtriser. »

« Le bonheur consiste avant tout dans la possession des richesses, possession qui permet de satisfaire les appétits sensuels. »

« Il faut capituler avec l'attraction qui est la loi suprême. »

Sur ces bases doctrinales, « le révélateur du véritable ordre social » organisait l'humanité en séries très variées qui, en s'aidant ou se combattant, produisaient l'harmonie universelle et transformaient l'homme et la nature de telle sorte que toutes les jouissances matérielles connues ou rêvées seraient le lot de tous.

Le phalanstère aboutissait au communisme, mais il le niait. L'icarisme, au contraire, se déclarait carrément « communautaire ». Son chef, Cabet, ancien procureur général et député, était un idéologue convaincu, résolu et bonasse. Les autres chefs d'école le tenaient pour un niais ; cette opinion paraissait fondée. Ses disciples, qui appartenaient presque tous à la classe ouvrière, le vénéraient et lui portaient un dévouement absolu. C'étaient d'honnêtes gens, de bonnes mœurs, acceptant de bon cœur le travail, aspirant au bien, mais très ignorants en matière religieuse et prévenus contre le prêtre. Ils se tenaient, d'ailleurs, comme Cabet lui-même, pour de vrais chrétiens. Dans leur « cher

Digitized by Google

père », ils reconnaissaient le « nouveau continuateur de Jésus-Christ », « le glorieux successeur de Jésus et de Rousseau » et le félicitaient d'être appelé « à fonder le règne de Dieu sur la terre ».

Pierre Leroux, dont le caricaturiste Cham plaçait le cabinet de travail dans la lune, après avoir tâté du saint-simonisme, se reconnut capable de faire mieux et proclama la *doctrine de l'humanité* ou *Triade*, en lui donnant deux formules fondamentales : *Sensation, Sentiment, Connaissance* pour expliquer la nature de l'homme qui est *triple et un; Liberté, Égalité, Fraternité,* pour marquer ses besoins et son but. Je veux, enseignait-il, que tout homme soit *citoyen et fonctionnaire rétribué par l'État*, que l'on substitue la *cité-fonction*, à la *cité-caste;* que la famille et la propriété, passant de l'état anarchique à l'état régulier, deviennent *fonctions,* que les religions diverses soient remplacées par une religion unique sans théocratie. Cette religion, supérieure au christianisme auquel Pierre Leroux accordait quelque mérite dans le passé, fera l'*unité* et réalisera *l'ordre terniaire :* il en résultera « le développement de chacun par tous et de tous par chacun ». Alors l'humanité sera heureuse. Sous ces mots et ces formules baroques, que trouvait-on? le communisme. Tout le monde travaillerait pour l'État et l'État donnerait à tout le monde la pâture. Et pour que cette pâture fût abondante, on appliquerait avec conscience, sous la surveillance de l'État, la loi du *Circulus* que Pierre Leroux avait trouvée en méditant un texte d'Ézéchiel. Dieu, disait-il, parlant de punir Jérusalem, prescrivit au prophète de faire *du pain avec des excréments humains :* « Je résolus de suivre le conseil de Dieu ». En conséquence, Pierre Leroux raconte avec quoi et comment il fit de la terre où il sema des haricots qui vinrent très bien et que ses amis, qu'il n'avait pas avertis, trouvèrent très bons. C'était le fruit du *Circulus*. Puis il s'écrie : « J'avais expliqué la leçon de sagesse que Dieu donne à l'homme dans la vision d'Ézéchiel. J'avais démontré que

Digitized by Google

l'homme est reproducteur de sa subsistance (1). » Pierre Leroux eut des disciples dont le plus en vue fut George Sand. Paris, en 1848, le fit législateur-constituant par 90.000 suffrages.

Louis Blanc, bien qu'il fût surtout de l'école politique révolutionnaire, tenait aussi de l'utopiste et allait aussi au communisme. Il voulait substituer à l'*État-maître*, l'*État-serviteur*. Cette formule qu'il n'a jamais clairement expliquée, était pure logomachie. Au fond, il attribuait tout à l'État, mais comme celui-ci, par les élections, relevait du peuple, il disait : Le maître, c'est le peuple. Il fit du bruit avec son écrit sur l'*Organisation du travail*. Et quelle était cette organisation ? Ériger aux frais de l'État des ateliers sociaux avec des salaires égaux ; donner aux ouvriers les plus laborieux des récompenses honorifiques et rendre les paresseux actifs en plaçant sur un poteau planté au centre de l'atelier cette inscription : *Celui qui ne travaille pas est un voleur*. L'*État-serviteur* se chargerait de trouver des débouchés. Voilà les conceptions qui, en 1848, valurent à Louis Blanc la présidence de la *Commission de gouvernement pour les travailleurs*. Cette commission déclarée *permanente* devait organiser fraternellement le travail ; elle dura peu et eut néanmoins le temps de prendre sa part dans l'organisation de la guerre civile.

L'école buchézienne, qui se déclarait catholique, doit être jointe aux écoles socialistes. Elle voulait, elle aussi, organiser le travail, et promettait comme les *triadaires* d'arriver par ce moyen à de grandes réformes sociales. Elle comptait quelques notables dans son état-major et de nombreux adhérents parmi les ouvriers dont les professions exigent le plus de culture intellectuelle. Ses principaux organes, la *Revue Européenne* et l'*Atelier*, faisaient volontiers la guerre aux socialistes matérialistes, mais en temps, ils pressaient l'Église d'entrer à fond dans

(1) *Quelques pages de vérité*, p. 80.

Digitized by Google

la voie du progrès et reprochaient à l'*Univers* d'être rétrograde.

On ne peut dire où en était le socialisme en 1848, sans parler de Proudhon. Ce socialiste mit vigoureusement et grossièrement en lumière l'impuissance, le danger, le ridicule de tout le socialisme humanitaire. Il y gagna la sympathie des purs révolutionnaires et l'attention complaisante, presque charmée des conservateurs-bornes. Les uns et les autres disaient de lui : Il est très fort! Cela dura jusqu'au jour où, aux systèmes qu'il bafouait, il opposa le sien: la *Banque d'échange*, qu'il annonça ainsi : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'égale, qu'aucune n'égalera jamais. Je veux changer la base de la société, déplacer l'axe de la civilisation, faire que le monde qui, sous l'impulsion de la volonté divine, a tourné jusqu'à ce jour d'Occident en Orient, mû désormais par la volonté de l'homme, tourne d'Orient en Occident. » Son secret était l'annulation du capital. La *Banque d'échange* en aurait raison. Elle mettrait fin du même coup à la période chrétienne dans laquelle il dénonçait « la période des grandes souffrances de l'humanité ». Trois mois plus tard, la *Banque d'échange* disparaissait. Proudhon garda toute son assurance, toute son insolence, presque tout son crédit et continua d'étaler un mépris sans pareil pour les socialistes humanitaires, où il ne voyait que des « blagueurs », et pour les « idiots » qui les écoutaient. Il n'épargna pas davantage les catholiques, coupables de chercher un remède aux souffrances matérielles et à l'abaissement moral du peuple, autre part que dans la guerre au capital. Il n'hésitait pas cependant à reconnaître que l'école de l'*Univers* était la seule que dût redouter le socialisme, et il évita toujours d'entrer en polémique ouverte et directe avec Louis Veuillot.

Voilà en résumé quel fut le mouvement socialiste-humanitaire que les catholiques militants eurent à com-

Digitized by Google

battre de 1845 à 1850. Je ne songe pas aujourd'hui à le défendre, mais je tiens à dire que ces utopistes, excepté Proudhon, avaient quelque droit aux circonstances atténuantes. Il faut reconnaître chez eux des préoccupations et des aspirations supérieures à celles de la bourgeoisie voltairienne dont la révolution de 1830 avait établi le pouvoir. Celle-ci, maîtresse de tout, voulait tout garder. Son règne était l'exploitation réglée de la nation entière par la classe gouvernante qui se qualifiait de « pays légal ». De là, — outre de grandes iniquités, — un abaissement continu de l'esprit public. Assurément les socialistes ne proposaient pas de bons remèdes. Leurs idées économiques, sauf le principe d'association, étaient fausses et dangereuses, leurs réformes sociales et morales menaient droit à tous les désordres; cependant beaucoup de leurs critiques portaient juste et il était naturel que l'ouvrier leur prêtât l'oreille. De plus, un grand nombre d'entre eux avaient vraiment l'amour de la justice; ils se trompaient de route; mais ils cherchaient le bien général. Leur « solidarité humaine » était une forme affaiblie de la charité chrétienne. On peut croire, et je le crois, qu'il y avait de la sincérité dans leurs appels au sentiment religieux.

Ce sentiment est dans l'homme. Pour le frapper de stérilité incurable, il faut s'y prendre de bonne heure, et encore les plus habiles maîtres sont-ils parfois étonnés de leur peu de succès. Louis Veuillot avait vu en Algérie, — il aimait à le rappeler, — des officiers fort intelligents, mais dépourvus de toute croyance, s'émouvoir au spectacle que leur offrait la piété extérieure des Arabes; et ne sachant à quel Dieu porter l'hommage de cet instinct d'adoration qui les gagnait, songer à se faire musulmans. Le sentiment religieux des socialistes humanitaires était quelque chose d'analogue. Ces incrédules, émus des souffrances de la multitude, et aspirant à les soulager, allaient à l'idée religieuse, parce que, frappés d'une illumination confuse, ils sentaient que

Digitized by Google

pour faire le bien avec suite et succès, il faut croire en Dieu et avoir un culte. C'était là une première récompense de leurs efforts. Peu d'entre eux le comprirent. Tout en saluant le christianisme, ils ne surent pas reconnaître qu'il est la meilleure des lois sociales, la seule loi sociale possible. Et s'obstinant dans l'erreur, après avoir cherché la « rénovation » dans le pays des chimères, ils la demandèrent à la révolution.

Les doctrinaires du socialisme et les adhérents plus ou moins résolus des diverses écoles réformatrices, quoique nombreux dans l'Assemblée nationale, n'espéraient point lui arracher une constitution démocratique et sociale, mais ils comptaient bien obtenir quelque vote favorable à leurs vues. Ils y réussirent en partie, Victor Considérant, l'homme du phalanstère, Corbon, un ouvrier assez lettré, catholique social de l'école buchézienne, et Lamennais, arrivé au socialisme révolutionnaire, furent élus membres de la commission de constitution. Plusieurs autres commissaires, sans être aussi « avancés », acceptaient au moins « le droit au travail », dont on faisait à cette date l'expérience par les ateliers nationaux. Ces ateliers, établis dans une pensée d'ordre matériel, devinrent vite un foyer de démagogie. A la fin de mars, on y comptait 40.000 ouvriers, mêlés des pires vagabonds, 60.000 en avril, 100.000 en mai, près de 120.000 en juin. Le salaire était faible, mais le travail était nul. Il y avait là, outre de braves et pauvres gens cherchant du pain, toute la lie de Paris, de la banlieue et des départements voisins. On y voyait même des étrangers. Il fallait en finir. L'Assemblée nomma une commission chargée de trouver un remède. M. de Falloux, élu rapporteur, fit avec courage des propositions fermes, charitables, généreuses, n'ayant qu'un défaut, celui de n'être pas applicables. Le parti révolutionnaire mit à profit la situation et l'on eut la terrible insurrection de juin.

C'est le 22 qu'elle fut décidée, c'est le 23 qu'elle com-

Digitized by Google

mença. Dès le soir de ce premier jour, Louis Veuillot en signala le caractère. L'un des ministres, « le citoyen » Flocon, ayant attribué les troubles aux anciens partis, aux prétendants, à « l'or de l'étranger », il lui répondit :

« Si les factions déploient tant d'audace, si les prétendants nourrissent tant d'espérances, si l'or de l'étranger peut si facilement soudoyer parmi nous des bras parricides, si la misère crée des multitudes de factieux, si le découragement et le dégoût s'emparent des cœurs les plus dévoués et alanguissent les plus fermes courages, à qui donc la faute? Gouverner au lendemain d'une révolution est difficile, sans doute; mais jamais personne n'a reçu de la sagesse et de la complaisance d'une grande nation plus de moyens de gouverner que les hommes qui sont depuis quatre mois au pouvoir. Ils ont été maîtres, maîtres absolus de toutes les forces du pays; on leur a totalement abandonné la fortune publique, la loi, la force; ils n'ont pas demandé un sacrifice, même déraisonnable, auquel tous les intérêts n'aient généreusement consenti. Qu'ont-ils fait? Des prodiges d'incapacité et peut-être de mauvaise foi. »

Et comme le gouvernement avait promis de rétablir l'ordre, il ajoutait :

« Oui, sans doute, il faut rétablir l'ordre; oui, sans doute, il faut enlever les barricades! Mais quand on y sera parvenu, si l'on y parvient, qu'aura-t-on fait? Quel profit tirera-t-on de ce triomphe acheté si cher, et combien durera-t-il? C'est l'ordre moral qu'il faut rétablir; et les hommes d'expédients ne savent pas même en quoi l'ordre moral consiste. »

Le 24, Louis vint déjeuner chez moi; les nouvelles étaient mauvaises. Pendant la nuit, l'insurrection avait gagné du terrain et tout annonçait une terrible journée. On battait le rappel. Mon frère se levant me dit : « Il faut aller à la bataille; je rentre à la maison pour prendre mon fusil et rejoindre mon bataillon. » Tu as raison, lui

Digitized by Google

répondis-je; je vais faire comme toi. Nous nous serrâmes la main et il partit. J'écrivis à du Lac de ne pas compter sur nous pour le journal. Louis et moi, demeurant tous deux rue du Bac, nous étions de la même légion, mais non du même bataillon. Nous restâmes deux jours sans nous voir. Le 26, l'insurrection était écrasée. Voici quelques passages de l'article où Louis enregistra la victoire du parti de l'ordre:

« Le dernier coup de fusil est tiré. La trêve, nous ne pouvons pas dire la paix, est sûre. Sauf un accident survenu aux Tuileries cette nuit, et qui a coûté la vie à plusieurs personnes, aucune action de guerre, aucune alerte même n'a troublé la ville (1). Les patrouilles ont parcouru paisiblement les rues illuminées et mornes. C'était le calme et l'éclat d'une chambre ardente. Ni les pleurs, ni les morts ne manquaient! Il y a des cadavres dans les maisons, il y en a dans les hôpitaux, il y en a dans les prisons, il y en a sous les décombres, il y en a dans les égouts et dans la rivière. Qui en sait le nombre? Les grandes funérailles du choléra n'étaient rien auprès de celles-ci. Dieu nous a envoyé le plus formidable ministre que puisse employer sa colère; il a livré l'homme à l'homme; il nous a flagellés de nos propres conceptions.

« Dans les quartiers les plus paisibles, là où l'émeute n'a pas osé lever la tête, on ne peut pas faire cent pas qu'on ne rencontre quelque poste ou de la garde nationale ou de la ligne. Les hommes, accablés de fatigue, dorment sur la paille étalée dans la rue, à côté de leurs fusils en faisceaux. C'est là qu'il faut aller chercher ceux à qui l'on veut parler. On y voit d'anciens membres des deux Chambres, d'anciens généraux, d'anciens ambassadeurs, de grands propriétaires, des écrivains, des artistes confondus avec de petits négociants, avec de pauvres

(1) Louis Veuillot était de garde aux Tuileries cette nuit-là. Posté près de la statue de *Vindex*, il y conçut le plan de son pamphlet, l'*Esclave Vindex*.

Digitized by Google

ouvriers et des gens de peine; et ce mélange est le seul spectacle consolant de ces tristes jours. Là, du moins, règnent pleinement et saintement cette fraternité et cette égalité dont on a si effroyablement, ailleurs, profané les augustes noms. »

Il terminait ainsi :

« Toutes ces douleurs ne sont rien encore : ce qui consterne la pensée, c'est lorsque l'on se demande ce que l'ordre, qui semble avoir vaincu, va faire de sa victoire. Grand Dieu! Nous entendons les plus habiles et les plus honnêtes parler de lois de police! On songe à fermer quelques clubs, à supprimer quelques écrits, à désarmer quelques milliers d'hommes, et l'on croit que tout sera fait. Parce que l'on enlèvera les fusils, on croira qu'on enlève la haine; parce qu'on empêchera quelques fous et quelques misérables d'écrire, on croit que les cœurs égarés ne s'irriteront plus et ne s'emporteront plus; parce qu'on laissera le mot de *fraternité* sur les drapeaux, on croira qu'on a mis la charité dans les cœurs! On consulte toutes les histoires, on écoute tous les charlatans qui proposent une panacée, et l'Évangile est le seul livre qu'on n'ouvre pas, et il n'y a que Dieu à qui ces sages ne disent point : *Sauve-nous, nous périssons!* »

Quelques jours plus tard, il étudiait toute la situation. L'article est superbe. Louis Veuillot y juge de haut, avec impartialité, en chrétien et en voyant, les vainqueurs et les vaincus. Je voudrais le donner tout entier, mais il remplit douze pages des *Mélanges;* je dois me borner à des extraits :

« Nous sommes dévoués à la cause de l'ordre, nous étions dans les rangs de ses défenseurs, on nous y reverra au premier appel; mais à part les crimes commis, nous ne pouvons haïr les vaincus. En les combattant, nous croyons qu'il y a autre chose à faire qu'à les vaincre. Ils en veulent à la société, non sans quelques motifs plus sérieux qu'on ne pense, du moins pour eux. La

Digitized by Google

société ne les désarmera pas, tant qu'ils ne lui auront pas pardonné.

« Il nous est permis de parler ainsi. En présence des grands désastres qui consternent la France, aucune responsabilité ne retombe sur nous : nous n'avons pas été des hommes de parti; nous ne nous reprochons pas un acte, pas un mot, qui de près ou de loin, ait pu attiser la guerre civile. Nos rapports avec les classes pauvres et laborieuses n'ont eu pour but que l'accomplissement de nos devoirs de chrétiens. Dans ce journal nous n'avons jamais flatté leur orgueil, jamais abusé leur esprit, jamais méprisé leurs intérêts, jamais blessé leur dignité. Nous n'avons point songé à la force de leurs bras, pour nous en faire des instruments, mais aux besoins de leurs cœurs et de leurs âmes. Les *travailleurs,* en un mot, n'ont été à nos yeux, ni des esclaves ni des maîtres, mais des hommes nos égaux, à qui nous devons ce qu'ils nous doivent eux-mêmes : le respect, la charité et la vérité. Malgré le crime insensé que beaucoup d'entre eux viennent de commettre, nous resterons dans cette ligne et nous conserverons ces sentiments. Hors de là, nous n'attendons de salut ni pour les riches, ni pour les pauvres qu'il faut aussi sauver. »

Il signalait ensuite, sans s'y associer, les colères et les espérances que la répression de l'insurrection avait fait naître. « Ce n'est pas d'hier, disait-il, ce n'est pas depuis le 24 février, c'est depuis plusieurs années que tout faisait prévoir et que nous annoncions une guerre sociale. Qui l'a préparée cette guerre, qui en a formé les éléments redoutables? Est-ce tel ou tel homme, tel ou tel événement particulier? Est-ce même telle ou telle classe de la société? Non, c'est la société tout entière. » Il affirmait que les sophismes révolutionnaires les plus habiles seraient impuissants, si rien dans la conduite des gouvernants ne les appuyait. « Qu'eussent pu, s'écriait-il, Rousseau et Voltaire et les encyclopédistes, sans les monstrueux dé-

Digitized by Google

sordres des classes régnantes? Louis XV, son gouvernement, sa magistrature, sa cour, ont été les pionniers de la première Révolution. Il faut que la bourgeoisie actuelle s'accoutume à l'entendre dire : elle n'est pas innocente des revers qui la menacent à son tour. Qu'elle ait le courage de l'avouer, et elle se sauvera. Une société ne se détruit que par ses propres mains. Quand vous la voyez se débattre dans les convulsions de l'agonie, ne cherchez ni l'arme du meurtrier, ni le nom du crime : c'est un suicide. »

Voilà pourquoi la victoire de l'ordre et toutes les mesures de répression déjà prises et toutes celles que l'on projetait ne rassuraient point Louis Veuillot. Ce n'était que l'emploi de la force. On tenait à punir, on ne songeait nullement à guérir. Et comment y aurait-on songé? Les vainqueurs ne savaient pas et ne voulaient pas savoir d'où provenait le mal. Quinze ou dix-huit cents socialistes avaient été tués, des milliers allaient être déportés. Les affaires se relèveraient, la prospérité renaîtrait. On reverrait les jours heureux, les jours gras de la monarchie bourgeoise, parlementaire, libérale et conservatrice. Si vous revoyez cela, dans les conditions où déjà vous l'avez vu, disait Louis Veuillot, vous reverrez aussi de nouvelles insurrections, de nouvelles ruines. Le parti révolutionnaire n'est ni définitivement vaincu, ni assagi, et parmi les revendications qu'il fait au nom du peuple, il en est de fondées. Conservateurs, vous croyez trop au gendarme ; il a déjà échoué, il échouera encore.

« La plaie est à l'âme, c'est là qu'il faut porter le remède. Ce remède, quel est-il? Quelle opinion politique, quelle école philosophique, quel système social le possède?

« Depuis soixante ans, la société a consulté beaucoup de sages, elle a fait beaucoup d'expériences payées avec des pleurs et avec du sang : la plaie s'est envenimée.

Digitized by Google

« Que reste-t-il à essayer? Nous le demandons à la conscience publique. Il y a eu deux monarchies constitutionnelles; veut-on l'une ou l'autre? Veut-on l'Empire? Veut-on la dictature d'un homme ou d'un comité? Espère-t-on quelque chose des prophètes nouveaux, et ces évangélistes du bonheur universel n'en sont-ils pas réduits comme les autres, plus encore que les autres, à l'argument du fusil? Tous les systèmes ont la même chance : celle de s'imposer un matin à main armée et de régner quelques instants par la terreur. »

Il justifiait ces paroles sévères par un exposé virulent de l'état de guerre que l'oubli, le mépris des principes religieux avait établi et entretenait entre le peuple et la classe dirigeante. C'est à celle-ci surtout qu'il s'en prenait.

« Si la société a droit au travail de ses membres, lui rappelait-il, c'est à condition de faire arriver jusqu'au travailleur les lumières, les consolations, la réciprocité de services dont Dieu a voulu que son travail fût entouré et honoré. Le courber sur sa tâche du matin au soir et du berceau à la tombe, le condamner à n'attendre l'amélioration de son sort que d'un hasard dont il désespère, ne laisser arriver ni un rayon de soleil sur son front, ni un rayon de foi dans son cœur, et ne pas craindre enfin de froisser par des mépris cet homme, cet égal, cet ouvrage de Dieu, c'est trop! Dieu n'a point voulu cela. Dieu l'a défendu; c'est une iniquité, c'est un crime, c'est le véritable crime antisocial! La société qui le commet oublie le plus pressant de ses devoirs; d'inévitables désastres en seront la conséquence et la punition...

« A quoi servirait de le taire? Il y en a parmi ces révoltés, et beaucoup, qui n'exigent ce qu'ils ne peuvent obtenir que pour n'avoir point reçu ce qu'il fallait leur donner. »

Comme le prévoyait Louis Veuillot, l'enseignement que comportaient les sanglantes journées de juin ne fut pas compris. Les vaincus aspirèrent à la revanche,

Digitized by Google

les vainqueurs, heureux de cette nouvelle preuve de leur force, auraient cru se trahir eux-mêmes en comptant plus qu'ils ne l'avaient fait avec les masses ouvrières. Ils songeaient à resserrer le frein et non à le détendre. Quant à chercher dans le sentiment religieux, guidé par l'Évangile et élevé jusqu'à la pratique, une règle et un appui, cela ne pouvait leur entrer dans l'esprit. La victoire de l'ordre, au lieu de donner vraiment la paix, accrut les haines. Ce fut en vain que Mgr Affre avait marqué les dernières heures de cette lutte fratricide par un acte sublime de dévouement, d'amour et de charité.

L'archevêque de Paris s'était présenté la croix sur la poitrine devant les barricades dans l'espoir de désarmer les combattants. Il se dévouait; et lorsque frappé d'une balle il tomba, ce fut par une prière que le saint prélat, l'homme du pardon et de la paix, couronna son sacrifice. — « Puisse mon sang être le dernier versé. » Cet acte courageux et généreux, ces nobles paroles « du véritable apôtre et martyr de la fraternité », a écrit Louis Veuillot, causèrent de l'émotion, mais ni elles ne pénétrèrent les esprits, ni elles ne touchèrent profondément les cœurs. On honora verbalement la grande victime, on ne songea pas à suivre son enseignement.

Les journées de juin affaiblirent momentanément le parti révolutionnaire et atteignirent profondément la république. A partir de ce jour, les républicains du lendemain, — presque toute la France, — doutèrent qu'elle pût devenir un gouvernement régulier, protégeant la liberté et l'ordre. Les conservateurs, à la fois triomphants et inquiets, sans réclamer tout de suite un maître, se montrèrent disposés à le bien recevoir, s'il se présentait. Les monarchistes reprirent espoir et la masse flottante qui avait accepté sans passion le régime républicain, laissa voir que si elle n'aspirait pas à le renverser, elle ne tenait guère à le garder. On allait à du nouveau.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE X.

LA POLITIQUE CATHOLIQUE APRÈS LES JOURNÉES DE JUIN. — LE PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION ET LES PETITES SŒURS DES PAUVRES. — DÉBATS SUR LA QUESTION SOCIALE. — LE COMTE DE MONTALEMBERT ET LE COMTE DE FALLOUX. — M. DUPANLOUP ET LOUIS VEUILLOT. — LA PRESSE CATHOLIQUE : *AMI DE LA RELIGION, UNIVERS, ÈRE NOUVELLE.* — LE CATHOLICISME ET LA DÉMOCRATIE. — RÉVOLUTION A ROME. — L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — LE VOTE DES CATHOLIQUES. — M. LE COMTE DE FALLOUX MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Plusieurs généraux siégeaient dans l'Assemblée nationale; un seul était foncièrement républicain, le général Cavaignac. La commission exécutive lui avait confié le ministère de la guerre; il fut appelé à réprimer l'insurrection, et le fit en bon soldat. Le lendemain de la victoire, l'Assemblée le nomma chef du pouvoir exécutif. C'était juste, politique et de plus, nécessaire. Paris et toute la France ratifièrent ce choix. Cavaignac, républicain convaincu et relativement modéré, libre penseur et non sectaire, pouvait mieux que tout autre homme en vue, répondre aux exigences du moment. Les catholiques, sans lui montrer de l'abandon, lui firent bon accueil. — Attendons ses actes, disait Louis Veuillot. S'il sert assez bien l'ordre et sait respecter suffisamment la liberté, nous devrons être contents. Quant à la couleur politique, n'y regardons pas de trop près. Il ajoutait :

Digitized by Google

« Si quelqu'un en France a conservé ce qu'on appelle une foi politique, ce n'est pas nous. Nous avons vu la dernière insurrection sans devenir *socialistes;* nous avons pris part à la répression sans nous sentir conservateurs; nous contemplerons et même, à certains égards, nous seconderons les efforts que l'on fera pour tirer parti de la victoire, sans nous trouver plus monarchistes ou plus républicains qu'avant la lutte. »

Pourquoi le rédacteur en chef de l'*Univers* marquait-il cette indifférence? Parce que d'aucun côté on ne voulait demander secours à la force religieuse. Les républicains de la veille, c'est-à-dire les seuls républicains solides, se partageaient en deux groupes : les uns, attendant le salut de la vraie république d'une marche en avant, passaient à la révolution démocratique et sociale ; les autres, par horreur du socialisme et crainte de nouveaux troubles, ne rêvaient plus que répression. Quant aux conservateurs à peu près ralliés ou redevenus monarchistes, ils ne voyaient de repos pour le pays et de chances pour leur parti que dans la réaction. Ce besoin d'armer fortement un pouvoir qui n'avait rien de chrétien, inquiétait Louis Veuillot; il y dénonçait un danger pour la liberté de l'Église.

La commission de constitution avait terminé son œuvre et le jour de discuter était venu. C'est le 5 septembre que cette discussion commença. Les commissaires, désireux de faire grand et de prendre rang parmi les penseurs comme parmi les constituants, avaient placé en tête de leur œuvre un long préambule où les principes que devait appliquer la république étaient posés. Dans ce verbiage, on ne trouvait rien pour le christianisme, rien pour Dieu. Après le préambule venait l'énumération des droits que garantirait la Constitution. La liberté religieuse et la liberté d'enseignement y avaient place ainsi que la liberté du travail, le droit à l'instruction et l'obligation d'*assister les citoyens nécessiteux.* Ces derniers

Digitized by Google

articles pouvaient mener loin. Louis Veuillot donna sur les graves débats qu'ils soulevèrent la note catholique.

Après avoir voté, sous le nom de dogme ou de principes, divers ponts-neufs moraux et patriotiques, indiquant les vertus imposées par la foi républicaine, l'assemblée était arrivée aux articles décrétant le droit à l'assistance et impliquant le droit au travail. — Vous pouvez parler, vous disputer et vous fusiller un siècle ou deux avant de résoudre ces problèmes, disait le rédacteur de l'*Univers* aux orateurs. Au lieu de vous écouter, je vais conter une histoire plus intéressante que vos discours et d'un meilleur enseignement social. Et partant pour la Bretagne, « ce pays absurde, ce pays incivilisable où l'on croit en Dieu », il contait l'histoire de deux jeunes ouvrières, d'une vieille domestique et d'un petit vicaire de Saint-Servan, qui, sans revendiquer le droit au travail, mais en usant du droit de travailler, avaient fondé une œuvre d'assistance pour les nécessiteux. Il nommait *Les Petites Sœurs des Pauvres,* visitait l'une de leurs maisons, faisait le tableau de leur vie et s'écriait : « Niera-t-on qu'elles aient une science! N'ont-elles pas résolu le problème d'assister le pauvre sans dégoût pour elles, sans humiliation pour lui, sans dépense pour l'État, sans rien imposer au public que le plaisir de donner? Quelle est donc cette science qui fait de tels prodiges? Eh! mon Dieu, c'est tout simplement la science de Jésus-Christ. Organisez cette œuvre sur les bases de la science moderne préconisée par les socialistes..., supprimez le crucifix et mettez à sa place le sentimentalisme, la philanthropie, l'attraction, l'État..... au lieu de la *maison des bonnes femmes,* nom charmant donné par le peuple à la fondation des Petites Sœurs, vous avez Bicêtre, une maison de force. »

Du droit à l'assistance, il passait au droit à l'instruction et au droit au travail, rappelant ce qu'avait construit sur ces divers terrains l'action religieuse et montrant

Digitized by Google

que ni l'État, ni la philanthropie, ni les sauveurs socialistes ne pourraient remplacer toutes les œuvres de foi. toutes les œuvres de salut que la bourgeoisie incrédule et la révolution sectaire avaient détruites. Ce compte rendu des séances où l'on discuta le préambule de la Constitution est une démonstration saisissante de l'impossibilité de fonder des œuvres sociales sans s'appuyer sur la religion.

De vivants croquis d'orateurs égaient ces fortes pages.

Ledru-Rollin, grand, gros, gras; teint fleuri, œil épanoui, satisfait de lui-même., vêtu avec toute la recherche que peut se permettre un homme politique riche, mondain, aimant et pratiquant la vie large, demande la parole. Louis Veuillot le croque : « M. Ledru-Rollin a fait une vive peinture de l'extrême douleur que lui inspire l'inégalité des conditions. On a vu le moment qu'il allait pleurer. L'Assemblée l'a écouté avec toute la sympathie que mérite ce grand secoureur des misères humaines. Quelque éloquence qu'il déploie, son visage hâve et mortifié, et ce que sa modestie n'a pu dérober au public des saintes œuvres auxquelles il s'emploie, sont plus éloquents encore. Chacun sait qu'il ne lui reste plus rien d'une belle fortune et d'une belle santé épuisées l'une et l'autre au service des pauvres. M. Ledru-Rollin a vu que tous ses sacrifices auxquels s'associe l'opinion publique ne suffiraient jamais. Il demande en conséquence que la Constitution consacre le *droit à l'assistance*, quitte à l'exercer quand on pourra. »

— « M. Considérant a modestement avoué qu'il se sentait en état de faire le bonheur du monde et de reconstruire la société du sommet à la base « sans la déranger « en rien ». Encouragé par les sourires qu'il voyait éclore de toutes parts, il s'est longuement étendu sur cette promesse. On l'a prié de développer son système. — Je le ferais bien, a-t-il dit, mais j'ai mal à la gorge, et puis ce serait un peu long. — C'est égal, parlez, parlez! —

Digitized by Google

Non pas aujourd'hui; mais si vous voulez m'accorder seulement quatre petites séances dû soir de deux heures chaque... C'est là-dessus qu'on a pouffé. M. Considérant n'y comprenait rien, et reprenait naïvement : — Dans l'ancienne salle, pour ceux qui se trouveront un peu de bonne volonté, quatre séances de deux heures, le soir... »

— « M. Crémieux parle sur la question après avoir confessé qu'il ne l'étudia de sa vie... Aucune description ne pourrait donner une idée du gâchis dans lequel il s'est débattu, s'est enfoncé, s'est noyé pendant une heure. Il a constamment parlé pour savoir ce qu'il allait dire; il ne l'a pas su, et personne ne l'a su. »

M. Thiers fut dans cette discussion le représentant très habile et très écouté du parti conservateur. Montalembert, charmé de son discours, pressa Louis Veuillot de le louer beaucoup. « La justice vous le commande, lui disait-il. » Le discours était, en effet, brillant de gros bon sens et de vif esprit. Mon frère s'exécuta volontiers :

« On sait quelle est la clarté habituelle de la parole de M. Thiers. Ce don précieux ne l'a pas abandonné aujourd'hui; tout au contraire, les interruptions violentes auxquelles il a été en butte de la part des socialistes semblaient aviver le feu d'esprit dont il éclaire tout ce qu'il regarde. Sans se laisser troubler un moment, il a parcouru d'un pas ferme le dédale des sophismes au milieu desquels la pensée socialiste cache son dernier mot; il a promené partout le flambeau d'une logique railleuse et impitoyable... Nous avons cru un moment que dans sa colère contre ces inventions absurdes et contre ces déclamations funestes, il ne ferait pas grâce même au pathos ignorant de M. Crémieux. »

A ces éloges très justes, Louis Veuillot ajouta une conclusion très juste également, et nécessaire :

« Il y a une chose que l'habile orateur a oublié de nous apprendre, et c'est l'unique chose que la société

Digitized by Google

ait besoin de savoir. L'application des doctrines socialistes serait la ruine de la civilisation, personne ne l'ignore; elles appauvriront le riche et accroîtront la misère du pauvre, on le sait... Comment faire pour empêcher ceux que ces doctrines ont séduit de poursuivre à tout prix la réalisation d'un système qui est moins encore le rêve de leurs besoins que le vœu implacable de leur haine et de leur orgueil... Où est le remède qui guérira les âmes? M. Thiers ne l'a pas indiqué. Sa critique des systèmes socialistes est irréfutable. Quand les socialistes, à leur tour, critiquent la société actuelle, quand ils parlent de l'égoïsme qui la ronge, ils sont irréfutables aussi. »

Le remède? Montalembert crut l'offrir. Voici comment il fut reçu :

« M. de Montalembert a parlé aujourd'hui. Il a parlé du péril de la société, du mal profond qui la travaille, de l'origine et de la nature de ce mal lentement infiltré dans les esprits et dans les cœurs par une éducation corruptrice. Il a parlé aussi, ou plutôt, il a voulu parler du seul remède qui puisse sauver cette société en perdition, de la seule doctrine qui soit une ancre de salut dans l'océan de doctrines dangereuses où elle est prête à sombrer. Il a eu le sort auquel il pouvait s'attendre : touchant la plaie, il a fait crier le malade. Presque constamment interrompu, enveloppé de clameurs souvent impolies, assailli de ces interruptions qui découragent d'y répondre tant elles dénotent d'ignorance ou de parti pris, il a dû remettre à demain la fin de son discours. Comment aurait-on continué de l'entendre? Il parlait de la Religion chrétienne, et c'était l'heure de dîner. L'Aréopage où il annonçait aussi le Dieu inconnu, lui a dit, comme à saint Paul : Nous vous entendrons une autre fois sur ce sujet : *Audiemus te de hoc iterum.* »

Il faut noter que l'illustre orateur catholique, sans mettre une sourdine à sa pensée, avait cependant sur-

Digitized by Google

veillé sa parole. Il voulait éviter tout ce qui pourrait fournir prétexte aux colères et aux interruptions de la partie philosophique, philanthropique et trop démocratique de l'Assemblée. Ce fut là précaution inutile. Aux doctrines et rêveries qui se résumaient par ces deux mots : *Jouir et mépriser,* il opposait l'enseignement religieux que résument ces autres mots : *s'abstenir et respecter*. Pouvait-on l'écouter? Même dans le « grand parti de l'ordre » on le blâma; même chez les catholiques libéraux ou opportunistes, il fit des mécontents. Il en souffrit. L'orateur a besoin du succès. Et qui donc était plus orateur que Montalembert?

Ce discours qu'il avait dû interrompre, il ne l'acheva point. Il y eut pire que son silence. Le lendemain, avec beaucoup de dextérité, le souple M. de Falloux prit la parole pour rejeter dans l'ombre les vérités que le chef du parti catholique avait mises en vue. Louis Veuillot a dit plus tard pourquoi il ne réclama pas tout de suite contre ce mouvement tournant : « L'abnégation de M. de Montalembert nous empêcha de protester; mais dès lors un doute profond se forma dans notre esprit sur cette sagesse qui doutait de la force de la vérité. Nous vîmes en M. de Falloux un politique qui ne serait jamais notre homme, quand même M. de Montalembert aurait la volonté de se le substituer, et tel était, en effet (à ce moment) le dessein ou la tendance de l'illustre orateur. »

En parlant ainsi, Louis Veuillot ne donnait pas seulement une impression personnelle. Montalembert et lui étaient alors en relations constantes et très confiantes, selon le caractère de tous deux. Leurs conversations portaient toujours sur l'état des affaires catholiques. Que fallait-il faire? Que pouvait-on espérer? Montalembert, plus impressionnable que Louis Veuillot, qui cependant l'était beaucoup, allait vite à l'extrême. Il avait sondé l'Assemblée; il la voyait froide ou inintelligente dans les questions mères et capitales. Ne se sentant pas assez de

Digitized by Google

vocation ou de patience pour les longues tactiques, éprouvant peut-être de la répugnance aux concessions que l'on disait nécessaires, il subissait à certains jours l'atteinte du découragement : « Ceux qui l'ont approché en ces heures de trouble, a dit Louis Veuillot, pourront avoir à se plaindre de lui, mais quoi qu'il fasse, ils ne lui retireront jamais leur cœur. Ils ont vu dans le sien de trop nobles combats; ils y ont trop admiré la volonté de prendre le parti le plus généreux et de s'effacer lui-même au profit de sa cause. »

Ni Montalembert ni Louis Veuillot ne prévoyaient alors que bientôt M. de Falloux serait ministre; mais ils voyaient très bien l'un et l'autre qu'il voulait s'emparer du parti catholique. — C'est pour le mieux diriger, disait Montalembert; c'est pour l'annuler au profit du parti royaliste, disait Louis Veuillot. Et voulant empêcher la chef de s'effacer, il ajoutait : « Votre retraite nous laisserait sans parole publique, sans défense contre l'esprit d'accommodement. M. de Falloux ne sera jamais le chef du parti catholique pour deux raisons : la première, parce qu'il ne saurait marcher dans notre voie; la seconde, parce que nous ne saurions le suivre dans la sienne. Le chef du parti catholique ne peut pas appartenir premièrement à un autre parti et poursuivre un autre dessein que la pleine et entière liberté de l'Église. Il lui faut moins de dextérité que de fermeté, et, au besoin, de généreuse imprudence. Enfin, les catholiques ayant à combattre dans tous les partis, des préjugés, des erreurs, des pentes dangereuses, mais trouvant partout aussi des esprits disposés à s'élever plus haut, doivent éviter tout engagement définitif afin que nul parti politique ne puisse les voir pour soi ou contre soi que suivant ses propres dispositions pour l'Église. »

Ces avis, M. de Montalembert ne pouvait les condamner, car ils résumaient le programme du parti catholique et disaient ce qu'il avait lui-même toujours dit. Il ne se

Digitized by Google

retira pas; mais craignant à la fois de repousser les idées de transaction et de les introduire, il se mit, par le fait, à la suite de M. de Falloux. Le parti catholique devait en être affaibli; et ce fut pour la cause religieuse le résultat le plus sensible des débats sur la Constitution.

Ces débats, je n'ai pas à les suivre. Je me borne à donner sur eux et sur l'œuvre qui en sortit la conclusion de Louis Veuillot :

« Ce qu'elle durera, cette constitution, nul ne le sait; ce qu'elle produira n'est pas difficile à prévoir : la discorde civile est dans ses flancs...

« *Solutio omnium difficultatum Christus.* Cette profonde parole d'un Père de l'Église est vraie aujourd'hui comme au siècle où elle fut prononcée; le Christ seul résoudra nos problèmes. »

« Nos constituants veulent maintenir un état social qui écarte le Christ, résignons-nous donc à périr. C'est un mauvais et lâche calcul de fermer les yeux pour ne point voir s'approcher l'orage, et il convient que nous autres, enfants de l'Église catholique, nous attendions le coup d'une âme ferme et les yeux ouverts. Par notre attitude, rendons témoignage jusqu'au dernier moment, de notre inébranlable espérance, car nous tomberons avec eux, mais nous ne mourrons pas comme eux. La main qui moissonne est celle aussi qui sème; elle fauche l'ivraie pour la jeter aux flammes, et l'épi pour enrichir le sillon. »

Bien que les constituants ne se fussent pas arrêtés à l'idée chrétienne, un reste du sentiment ou du sentimentalisme religieux qui avait brillé à l'aurore du nouveau régime, jeta une dernière lueur lorsqu'on voulut promulguer la Constitution. Le dimanche 12 novembre, le nouvel archevêque de Paris, Mgr Sibour, entouré de quatre évêques dont trois étaient représentants du peuple, célébra la messe sur la place de la Révolution, dite place de la Concorde. L'autel, bien en vue, était enveloppé de

Digitized by Google

magnifiques tentures de velours. Après la messe, le président de l'Assemblée, le libre penseur Armand Marrast, debout sur une estrade, lut la Constitution, puis on chanta le *Te Deum*. Tout le monde officiel était là et la foule ne manquait pas. Néanmoins la cérémonie fut froide. C'était une cérémonie politique, non un acte de foi envers Dieu ou même envers cette constitution pour laquelle ses auteurs priaient sans croire à la prière. N'importe. Cela valait encore quelque chose. La France faisait officiellement acte de nation catholique, et, sans y réfléchir, revendiquait implicitement son titre de fille aînée de l'Église.

Le soin avec lequel Louis Veuillot suivait les travaux de l'Assemblée ne l'empêchait pas de traiter d'autres questions se rapportant, les unes aux incidents ou événements du jour, les autres aux intérêts de tous les temps. Je ne puis m'arrêter à toutes ces études; j'en signale seulement quelques-unes au passage. Voici une série d'articles sur les fêtes républicaines du passé et sur celles qui conviendraient aux temps nouveaux; voici tout un travail d'ami, d'écrivain, et de chrétien sur Édouard Ourliac, mort pieusement dans la douleur, la résignation et la sérénité, le 31 juillet 1848; voici de nouvelles polémiques sur les affaires d'Italie. Certes, il y aurait beaucoup à signaler dans ces divers travaux. Mais l'abondance des matières, je devrais dire des richesses, me commande de m'en tenir à l'indispensable. C'est à ce dernier titre qu'il faut parler de la presse catholique, des alliances qui se formèrent et des dissidences qui éclatèrent entre soldats de l'Église.

La rentrée complète et cordiale de Montalembert à l'*Univers* avait été précédée d'une semi-réconciliation avec l'abbé Dupanloup. Celui-ci, convaincu que la guerre ne pouvait lui profiter, voulut la paix. S'étant présenté à l'*Univers* au moment où la besogne pressait, il ne put causer avec Louis Veuillot et lui écrivit. Je n'ai pas

Digitized by Google

retrouvé sa lettre, mais la réponse très large de mon frère en indique bien le but et le ton. Cette réponse est du 14 février 1848.

« Monsieur l'abbé, vous m'avez vu en fonctions et vous pouvez comprendre comment je n'ai pas encore répondu à la bonne lettre que vous avez daigné m'écrire. J'en ai été touché et confus, point surpris, car j'ai pu me trouver en dissentiment avec vous, mais non me tromper sur vous.

« Ce dissentiment, du reste, je l'avais si parfaitement oublié que je ne me le suis rappelé qu'au plaisir tout particulier que j'ai trouvé à vous serrer la main. Si nous avions été seuls, j'aurais profité de l'occasion pour vous dire une chose que j'ai sur le cœur depuis bien longtemps; c'est qu'il ne faut pas croire certains propos que j'ai su qu'on vous a rapportés. Je ne les ai pas tenus tels qu'on vous les a redits et je vous prie de me les pardonner tels que je les ai tenus dans le premier feu d'une mauvaise humeur qui n'a jamais pris garde aux indiscrets... »

Je le répète, c'était trop large. Mais les avances de l'abbé Dupanloup avaient extrêmement touché Louis et il ne savait pas se donner à demi.

Réconciliés la veille de la Révolution, il était naturel qu'on s'entendît tout à fait le lendemain, d'autant plus que Montalembert poussait ferme à l'accord complet. L'abbé Dupanloup marcha donc avec l'*Univers*, mais il se tint à l'arrière-garde jusqu'au jour où, le terrain étant à peu près dégagé, on pourrait y voir clair. J'ai lieu de croire qu'alors il caressa l'idée de prendre part à la direction du journal. Il fit des allusions qui allaient là. Louis Veuillot n'y voulut rien comprendre. Trop fin pour insister et s'exposer à un refus catégorique, M. Dupanloup se tourna d'un autre côté. L'*Ami de la Religion* végétait, il l'acheta, — je veux dire qu'il le fit acheter par des amis, — et travailla de toutes ses forces à le relever. Il avait dans

Digitized by Google

l'épiscopat et dans les salons où abondait la richesse beaucoup de relations; il trouva beaucoup d'argent, de très utiles appuis et de bons collaborateurs. Montalembert fut du nombre ainsi que deux anciens rédacteurs de l'*Univers*, Henry et Charles de Riancey.

Tout ce travail se fit sans troubler en rien les bons rapports établis avec Louis Veuillot et l'*Univers*. Loin de là, le jour où l'*Ami de la Religion*, renouvelé, parut, M. Dupanloup donna un dîner d'inauguration où nous fûmes invités, mon frère et moi. Montalembert porta sans apprêt un toast à l'amphytrion et aux deux journaux que ce repas intime unissait. L'abbé Dupanloup, dans sa réponse, fit à Louis Veuillot un compliment dont mon frère le remercia en le complimentant à son tour. Ce fut très aimable et suffisamment sincère. Sans se faire l'illusion d'un accord parfait et permanent, on voulait vraiment marcher ensemble. Et puis n'avait-on pas, outre les mêmes ennemis, les mêmes adversaires? Or la communauté d'adversaires est un grand élément d'union.

L'adversaire commun était alors l'école catholique et démocratique particulièrement représentée dans la presse par l'*Ère Nouvelle*. Cette feuille, fondée en avril 1848, avait vite perdu le concours de Lacordaire. Il y était encore de nom que déjà il ne s'en occupait plus. M. de Coux aussi l'avait quittée. Mais des hommes distingués lui restaient, notamment Frédéric Ozanam et l'abbé Maret. Ce dernier, sans être un maître écrivain comme Ozanam, avait beaucoup de talent. Sa polémique était très habile, peut-être trop habile. Les journées de Juin, leurs suites et les débats sur la Constitution n'avaient pas entamé la foi de ces catholiques en la république. Ils l'aimaient pour elle-même. Quoi qu'elle dît, quoi qu'elle fît, ils comptaient sur elle pour justifier l'axiome de leur groupe: *Le christianisme, c'est la démocratie*. Partant de là, ils s'élevaient contre les catholiques qui tout en déclarant que la liberté, l'égalité, la fraternité, par conséquent la

Digitized by Google

démocratie bien comprise découlaient de l'Évangile, n'entendaient pas les suivre dans toutes leurs déductions. Ils déploraient ces réserves; ils y dénonçaient, en visant Montalembert et l'*Univers*, des tendances rétrogrades, un amour coupable du passé, un danger pour le présent et l'avenir. Bref, ils voulaient manifestement une discussion approfondie sur ces graves questions. Louis Veuillot retarda tant qu'il put cette polémique, « pour ne pas donner lieu aux gémissements de quelques bons chrétiens qui, sans prendre garde aux principes, lèvent les yeux au ciel et croient tout perdu dès que deux journaux religieux se montrent en désaccord ». Montalembert, partisan d'abord du silence, jugea qu'il fallait enfin parler. Dans deux lettres adressées à l'*Ami de la Religion*, et que reproduisit l'*Univers*, il combattit avec vigueur, aux applaudissements du parti catholique, les thèses de l'*Ère Nouvelle*. Celle-ci répondit et Louis Veuillot répliqua. Ce travail remplit 36 pages du troisième volume des *Mélanges*. J'en veux indiquer brièvement la cause, le fond et la conclusion.

Dès le 24 février, l'*Univers* avait nettement et même avec entrain accepté la république. Il n'eut pas d'effort à faire pour accepter également la démocratie. Maintes fois déjà, il avait signalé sa marche en avant, annoncé son règne légal et dit qu'il fallait s'y préparer. Mais son adhésion à la démocratie ne comportait pas la confiance en tous les démocrates et la sympathie pour toutes les écoles dites démocratiques. S'il voyait là du bon, du nécessaire, de l'inévitable; il y voyait aussi du mauvais, du dangereux, de l'irréalisable; il l'avait toujours dit, il le répétait, et plus l'esprit révolutionnaire dominait le gouvernement et pénétrait le pays, plus il y insistait. Cela déplaisait fort à l'*Ère Nouvelle*. Passionnément républicaine, parce que la république était pour elle la forme obligatoire de la démocratie, toute critique qui pouvait faire douter de l'excellence du régime l'irritait. S'élever

Digitized by Google

vivement contre les déclarations et les actes de l'État contraires aux droits de l'Église, c'était vouloir empêcher l'accord entre l'Église et l'État. L'*Univers*, foi d'abbé Maret, commettait ce crime constamment et de parti pris. L'horreur de la république et de la démocratie le menait là. Louis Veuillot répondit :

« Nous croyons qu'il n'y a de vrais démocrates que les vrais chrétiens, et cette thèse *nouvelle* est la formule de notre adhésion à la République. Si nos amis (l'abbé Maret et Frédéric Ozanam) avaient le temps de parcourir la collection de l'*Univers*, ils y trouveraient leur nouveauté souvent exposée par nous avant qu'ils ne vinssent à la découvrir, et elle nous semblait alors aussi vieille que l'Évangile. Nous ne sûmes pas, il est vrai, lui donner le lustre un peu farouche qu'elle a reçu d'eux, mais enfin, sauf le talent, nous avons dit alors tout ce qu'ils disent d'acceptable aujourd'hui. Nous avons proclamé les premiers de nous-même, et, bientôt après, nous avons répété avec tout l'Épiscopat français que les catholiques ne sentaient en eux rien qui les éloignât des idées républicaines; qu'ils avaient depuis longtemps le sentiment de la fraternité, la pratique de l'égalité, le goût de la liberté. .

« Alors comme aujourd'hui, nous étions des chrétiens, c'est-à-dire des hommes éminemment gouvernables, qui ne se soulèvent point contre les pouvoirs et qui ne s'étonnent pas de les voir tomber; qui savent que l'Église accepte toutes les formes de gouvernement, bénit toutes celles qui la protègent et ne s'attache absolument à aucune; qui, par conséquent, ne repoussent aucun essai régulier, ne s'insurgent contre aucune loi supportable, ne se refusent à aucun sacrifice ou de sentiment, ou de repos, ou de fortune; mais qui, en même temps, ne soumettent leur conscience qu'à Dieu et ne placent qu'en lui leur espoir. »

Il demandait à l'*Ère Nouvelle*, non de s'associer à nos réserves, mais de les tolérer comme nous tolérions, sans les partager, ses illusions et sa confiance. Il établissait

Digitized by Google

ensuite que nos réserves étaient fondées et que la confiance de nos amis ne l'était point.

Une parole très bien reçue alors des catholiques libéraux et des catholicisants, était celle-ci : « Il faut réconcilier l'Église et la démocratie. » — Ne parlez pas ainsi, disait Louis Veuillot : pressez les démocrates d'aller à l'Église, enseignez-leur qu'elle est ouverte à tous et particulièrement à ceux qui souffrent, que la démocratie ne peut vivre avec force et dignité que par elle ; mais ne leur dites pas qu'elle doit se réconcilier avec eux. L'expression est fausse, dangereuse, coupable. Elle fait croire, tout au moins, à des torts réciproques. « Eh ! quels sont donc les torts du catholicisme envers la démocratie ? Quel mal lui a-t-il fait ? Quelles concessions lui doit-il faire ? Quels dogmes ou quels conseils contraires à tous ceux que la démocratie peut honorablement aimer doit-il abjurer ? Quel enseignement effacera-t-il de ses livres ? Quel article fera-t-il disparaître de la pierre ou le doigt de Dieu a gravé ses codes impérissables, et quelle portion de nos cœurs arrachera-t-il de nos poitrines, pour que ce cœur, toujours le même depuis Adam, puisse désormais se passer de telle ou telle partie de la loi que Dieu a formulée tout entière sur ses immuables instincts ? »

L'*Ère Nouvelle* n'abandonna point sa thèse sur la réconciliation du catholicisme avec la démocratie par le moyen de la république, mais elle lui donna moins de développement (1).

Une question d'un autre ordre, très importante aussi, commandait alors toute l'attention des catholiques. La Constitution était votée et promulguée ; il fallait, par le suffrage universel et direct, donner à la république un pré-

(1) Une seconde polémique de l'*Univers* contre l'*Ère Nouvelle* porta sur les droits réciproques des peuples et des gouvernements. Cette grave question fut traitée dans l'*Univers* avec beaucoup de science et une grande netteté par Melchior du Lac, qui, plus tard, fit sur ce sujet un livre intitulé *l'Église et l'État*.

Digitized by Google

sident. Le choix pour les catholiques était d'autant plus embarrassant qu'ils ne pouvaient avoir un candidat bien à eux. Au début, plusieurs noms furent mis avec plus ou moins de sérieux en avant. Chaque groupe politique indiqua, à tout hasard et sans y tenir, son homme. Parmi les candidats qui prirent de la sorte rang dans la presse, ou seulement dans les conciliabules politiques, il y eut, du côté conservateur, MM. Molé, Thiers, le maréchal Bugeaud, le général Changarnier, Lamartine. Les radicaux portèrent Ledru-Rollin et les démagogues Raspail (1).

La candidature du comte Molé ne fut qu'un bruit de salon et celle de Thiers qu'un bruit de presse. Le maréchal Bugeaud, avec son éclat militaire, ses grands services, sa juste réputation d'homme à poigne, pouvait être le candidat des conservateurs et obtenir beaucoup de suffrages dans la classe populaire, surtout chez les paysans. Aussi, parmi les orléanistes et dans le parti modéré rallié à la république, mais n'aimant pas les républicains, songea-t-on vraiment à lui. De son côté, il était disposé à courir cette chance. Il fit demander à Louis Veuillot si sa candidature pourrait obtenir l'appui du clergé et des chefs du parti catholique. « Les catholiques, lui répondit mon frère, ne soutiendront aucune candidature qu'à ces trois conditions, favoriser la liberté de l'Église, la liberté de l'enseignement, la liberté de la commune. » Comme il fallait craindre les indiscrétions de la poste, un ami commun du maréchal et de mon frère, le docteur Henri Parrot, de Périgueux, fut l'intermédiaire de ces pourparlers. Si la bataille électorale s'était engagée dans des conditions normales, il y aurait eu certainement là quelque chose à faire; mais l'entrée en scène du « neveu et héritier de l'empereur », changeait tout. Bugeaud le comprit, s'effaça et déclara comme MM. Molé et Thiers qu'il voterait pour Louis-Napo-

(1) Un groupe révolutionnaire, dans l'espoir d'égarer des voix napoléoniennes, porta un certain Napoléon Lebon. Cette grossière manœuvre n'eut pas de succès.

Digitized by Google

léon. Le prince et Cavaignac restèrent donc les seuls candidats du « parti de l'ordre ».

De ces candidats, tels qu'ils étaient alors, lequel choisir? Aucun des deux n'offrait de garanties aux catholiques et ceux-ci n'étaient pas assez forts pour imposer des conditions. Que faire? Le groupe de *l'Ère Nouvelle*, toujours pressé d'affirmer son républicanisme absolu, se déclara immédiatement et passionnément pour Cavaignac. Montalembert marqua très vite qu'il penchait vers Louis-Napoléon. Louis Veuillot, se défiant à peu près également de l'un et de l'autre, ne pouvait se décider à prendre parti. En attendant que le choix lui parût possible, il rappelait les règles que les catholiques s'étaient données en matière électorale : mettre l'intérêt religieux au-dessus de l'opinion politique. « Tous les candidats, disait-il, nous promettront de maintenir l'ordre, de respecter la liberté, de défendre le propriété et la famille ; mais s'engageassent-ils à faire remonter le 5 % au-dessus du pair, nous exigerions quelque chose de plus, l'unique chose que nous ayons demandée à la monarchie et que nous demandions à la République, à savoir : la liberté de la conscience chrétienne, l'affranchissement complet de l'Église, l'affranchissement complet de la famille, aujourd'hui encore asservie au joug des sophistes universitaires... » Et comme aucun des deux candidats, par son passé, ne promettait d'entrer dans une telle voie, il conseillait aux catholiques de ne prendre encore aucun engagement.

C'est dans l'*Univers* du 29 octobre que Louis Veuillot parlait ainsi. Dès le lendemain, il recevait la visite de Mme Cornu. Cette dame, femme d'un peintre distingué, tenait d'assez près au prince. Fille de la femme de chambre favorite de la reine Hortense, elle avait eu pour parrain Louis-Napoléon, d'un an seulement plus âgé qu'elle. Les deux enfants avaient été élevés ensemble et étaient restés bons amis. Mme Cornu, républicaine déterminée et liée par ses relations au groupe qui entourait Cavaignac, don-

Digitized by Google

nait cependant un appui passionné à la candidature du prince; et bien que libre penseuse, elle venait recommander son candidat au rédacteur en chef de l'*Univers* en le déclarant bon catholique. A l'appui de sa parole, elle produisit des lettres, qui manifestement n'avaient pas été écrites pour la circonstance. Quand Louis-Napoléon était au château de Ham, prisonnier de Louis-Philippe, Mme Cornu faisait à Paris ses commissions; elle lui achetait du linge, de la parfumerie, des confitures, des livres, etc. En même temps qu'il lui demandait ces achats, le prince, qui la traitait en amie, presque en sœur, l'entretenait avec simplicité de ses sentiments intimes, de sa croyance en Dieu, de ses prières. Dans une de ses lettres, il disait à sa correspondante de faire brûler à ses intentions un cierge à Notre-Dame des Victoires. Cette communication intéressa Louis Veuillot mais ne l'influença guère. Mme Cornu ne se contenta point de dire que Louis Bonaparte avait eu de la religion en prison, elle assura qu'il en avait toujours et ajouta qu'il voulait la liberté de l'enseignement. Enfin elle dit à mon frère que le prince aimerait à le voir. — Hum! cela le compromettrait et moi aussi, répondit en souriant le rédacteur de l'*Univers*. Mme Cornu demanda l'autorisation de revenir, qui lui fut galamment accordée.

Quelques jours plus tard, un des familiers de Louis-Napoléon, M. Frédéric Briffaut, je crois, vint dire à Louis Veuillot que « Monseigneur » serait heureux de se rencontrer avec lui, afin d'être bien fixé sur les revendications des catholiques. Mon frère répondit très courtoisement que le prince étant déjà en relations avec le comte de Montalembert, mieux valait, s'il désirait de nouveaux renseignements, qu'il continuât de s'adresser au chef du parti.

Montalembert, assez content du langage que lui tenait Louis-Napoléon, passa définitivement de son côté. Louis Veuillot voulut attendre encore. C'était aussi le sentiment de l'abbé Dupanloup. L'*Ère Nouvelle* au contraire s'indi-

Digitized by Google

gnait qu'on pût songer au prince. Dans cette tendance elle voyait l'oubli complet du devoir, le *scepticisme* politique, la *désertion* des principes, etc. Louis Veuillot relevait avec une pointe de raillerie ces gros mots, puis rappelait le programme catholique :

« Quand l'un ou l'autre des candidats à la présidence personnifiera pour nous les idées auxquelles appartient l'avenir, c'est-à-dire les idées catholiques, alors nous nous prononcerons. Jusque-là, nous continuerons de nous réserver... Notre concours est à l'homme qui s'approchera le plus ou qui s'éloignera le moins de ces idées d'hier, d'aujourd'hui, de demain et de toujours, car nous croirons cet homme plus propre qu'un autre à fonder un gouvernement qui facilite le retour de la France à la civilisation chrétienne, et ce gouvernement sera pour nous le meilleur gouvernement, le seul républicain, le seul démocratique. »

En dehors des discussions ardentes de la presse, des démarches directes, autorisées et pressantes étaient faites au nom des intérêts religieux près des candidats. Cavaignac affirma de haut, avec raideur, ses bonnes intentions, mais refusa toute promesse. Il était blessé qu'on lui demandât de s'engager. Louis-Napoléon, plus courtois, plus modeste, et surtout plus habile, convenait qu'il y avait quelque chose à faire en matière d'enseignement, de liberté religieuse, d'organisation administrative, etc.; il ajoutait même volontiers qu'il serait l'homme des justes réformes, comme l'homme de l'ordre; mais il se gardait de préciser. A Montalembert qui lui avait posé une question sur la liberté de l'enseignement et la liberté d'association, il avait répondu : J'y réfléchirai sérieusement, non sans ajouter qu'il ne promettrait rien de contraire à sa pensée, *même pour obtenir trois millions de suffrages*. Voici la phrase qu'il accorda aux catholiques dans son appel électoral : « La protection de la religion entraîne comme conséquence la liberté d'enseignement. » Cela

Digitized by Google

valait mieux que rien, mais c'était bien peu. Louis Veuillot trouva que ce n'était pas assez. Tel fut aussi l'avis du Comité catholique; il résolut, comme l'*Univers*, de n'avoir pas de candidat officiel.

Sur ces entrefaites, une révolution, commencée par un assassinat, éclatait à Rome. Le comte Rossi, devenu le premier ministre du Pape, tombait sous un coup de poignard et Pie IX était prisonnier du parti des assassins. Ces graves nouvelles arrivèrent à Paris le 23 novembre. Dès qu'elles furent confirmées, un député républicain, M. Bixio, interpella le gouvernement. Il lui demanda ce qu'il comptait faire, pour protéger dans la personne du Pape, le droit même des croyances religieuses. Le général Cavaignac répondit qu'à la nouvelle des événements il avait donné l'ordre d'embarquer une brigade de trois mille hommes qui serait transportée sur le territoire pontifical, pour assurer *la liberté personnelle* du souverain Pontife et lui offrir, au besoin, l'hospitalité de la France. Il annonça que M. de Corcelles, représentant du peuple, était déjà parti pour Rome, comme envoyé extraordinaire du gouvernement français. Il avait ordre, d'ailleurs, ainsi que notre ambassadeur, de n'intervenir en rien dans les différends politiques qui s'étaient produits entre le peuple et son souverain. La France voulait protéger la *personne* de Pie IX, rien de plus. « Ce n'est point le Pape, s'écria Louis Veuillot, c'est la Papauté qu'il faut préserver des injures d'une horde de scélérats dont le pouvoir est la ruine et l'opprobre du monde. »

Le débat fut repris. Montalembert parla généreusement et courageusement, en véritable catholique. Il remercia le gouvernement du peu qu'il avait fait et le pressa, dans le plus noble, le plus pathétique langage, d'achever son œuvre. Ni le chef du pouvoir exécutif, ni son premier ministre, — un catholique, M. Dufaure, — n'entendaient aller plus loin. Ils le déclarèrent nettement et platement. L'Assemblée, se mettant au niveau des représentants du

Digitized by Google

pouvoir, vota un ordre du jour plat. Il y était dit qu'elle se réservait de prendre plus tard, s'il y avait lieu, une décision quelconque.

Puisque l'Assemblée offrait un asile au Pape afin de le soustraire aux colères de ses *concitoyens,* le Nonce devait remercier; il n'y manqua point. Sa lettre, lue en séance par le président, reçut d'unanimes témoignages d'approbation. La réponse du président obtint aussi des applaudissements, mais tout le monde ne s'y associa point. Elle était presque impertinente. Le Nonce avait rappelé le *dévouement traditionnel* de la France à l'Église; M. Marrast répondit : « La république, qui a le *droit de choisir* dans les traditions du passé, restera toujours fidèle à celles qui ont montré la France *hospitalière à toutes les grandes infortunes.* »

En offrant l'*hospitalité* au Pape, nos gouvernants tenaient beaucoup moins à secourir un *infortuné* qu'à faire une réclame électorale à leur chef, le candidat Cavaignac. Ils manquèrent leur coup. Louis-Napoléon s'était abstenu dans le vote sur l'envoi des trois mille hommes. Il comprit vite — Montalembert et le nonce l'y aidèrent — que cette abstention lui nuirait près des catholiques, s'il ne l'expliquait pas. Voici l'explication qu'il donna par une lettre adressée au rédacteur en chef de l'*Univers :*

« Paris, 2 décembre 1848.

« Monsieur le rédacteur de l'*Univers.*

« Apprenant qu'on a remarqué mon abstention dans le vote relatif à l'expédition de Civita-Vecchia, je crois devoir déclarer que, tout en étant décidé à appuyer toutes les mesures propres à garantir efficacement la liberté et l'*autorité* du Souverain Pontife, je n'ai pas pu appuyer par mon vote une démonstration militaire qui me semblait dangereuse pour les *intérêts sacrés* que l'on voulait protéger et de nature à compromettre la paix de l'Europe.

Digitized by Google

« Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Louis Napoléon Bonaparte. »

L'explication était habile et même bonne. Elle plut beaucoup aux catholiques.

Le prince fit bientôt un pas de plus. Un sien cousin, prince de Canino-Bonaparte, comptait parmi les chefs des révolutionnaires romains. Il le désavoua par la lettre suivante qu'il communiqua à l'*Univers* en même temps qu'il l'adressait au Nonce :

« 7 décembre 1848.

« Monseigneur,

« Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite que tient à Rome le prince de Canino.

« Depuis longtemps, je n'ai aucune espèce de relations avec le fils aîné de Lucien Bonaparte et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la *souveraineté temporelle* du chef vénérable de l'Église était intimement lié avec l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.

« Recevez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

« Louis Napoléon Bonaparte. »

Ces déclarations méritaient au candidat les voix des catholiques. Il les eut presque toutes. Celles de Louis Veuillot et la mienne ne lui manquèrent point. Il fut élu par 5.434.226 suffrages. Quatre millions de majorité sur le général Cavaignac ! Montalembert célébra ce triomphe dans l'*Univers*, avec une joie enfiévrée.

La phase républicaine de la deuxième république était close. A tout prendre, les catholiques n'avaient pas eu beaucoup à s'en plaindre. Après avoir trop espéré de ses

Digitized by Google

débuts, ils s'alarmèrent trop de ses écarts et de ses menaces. Ce fut un gouvernement ahuri, plutôt qu'un gouvernement révolutionnaire et méchant. Pris dans son ensemble, il ne voulait pas le mal, mais il le laissa grandir, sans bien s'en rendre compte. C'est que, sauf le lendemain des journées de juin, il fut presque sans force et manqua toujours de volonté et de principes. Cavaignac, vainqueur de l'insurrection, pouvait tout; mais dès qu'il fût le maître, il ne sut plus que faire. Le soldat devenu homme politique manqua de décision; le décousu marqua ses actes comme il avait marqué ceux de tout le Gouvernement provisoire et de la Commission exécutive.

Il en fut tout particulièrement ainsi sur le terrain catholique. La déférence pour l'Église et des actes contraires à ses droits; les démonstrations d'aspect religieux, qui furent parfois du jeu notamment au sujet des arbres de la liberté et les menaces à la religion allèrent sans cesse de compagnie. Cependant aucune mesure décisive devant durer ne fut prise. Les évêques, tout le clergé, les œuvres charitables ou pieuses, malgré des secousses inquiétantes, eurent en somme plus de liberté que sous Louis-Philippe; et s'il y eut bien des motifs de craindre, il y eut aussi des motifs d'espérer.

Chose étrange, les chefs du parti de l'ordre, qui tous se tenaient pour d'habiles politiques, des hommes prévoyants très fins et très forts, ne comprirent pas que les cinq à six millions de voix données à Louis-Napoléon criaient très résolument : Vive l'empereur! Deux ans plus tard, M. Thiers, battu par un vote de l'Assemblée nationale, s'écriait : L'empire est fait! Il était fait depuis le 10 décembre 1848.

Avant que le scrutin fût dépouillé, avant même qu'il fût ouvert, le succès du Prince paraissant assuré, MM. Molé, Thiers, de Broglie, Berryer, Montalembert, etc., s'étaient, d'accord avec lui, mis à l'œuvre pour constituer un ministère conservateur où figureraient tout au plus un ou deux républicains de la veille pris parmi les plus modérés.

Digitized by Google

Quelle part serait faite aux catholiques et aux légitimistes dans cette combinaison? Les vrais chefs de parti devaient rester dans la coulisse. Ces personnages craignaient de déroger en devenant les ministres de l'ancien prisonnier de Ham, en qui, sauf Montalembert, ils aimaient à voir un homme d'aventure sans mérite sérieux, ne pouvant longtemps durer. Et puis, il fallait ménager les républicains de l'Assemblée et ne pas heurter trop fort l'esprit public. De son côté Louis-Napoléon, qui se réservait de jouer et jouait déjà ces politiciens de haute volée, ne se souciait point de leur confier les portefeuilles. Il eût paru en tutelle. Dans tous les actes importants du pouvoir, l'opinion aurait vu les ministres et non le Président. On chercha donc des sous-ordres. M. de Falloux, qui venait, dans le parti catholique après Montalembert, et dans le parti légitimiste après Berryer, fut désigné pour le ministère de l'instruction publique et des cultes. Il avait de la valeur, de l'ambition et du savoir-faire; il était suffisamment en vue; nul ne pouvait contester qu'il fût l'un des premiers parmi les seconds; enfin, son ami M. de Persigny le cautionnait près du prince. C'était vraiment l'homme de la situation. Il le comprenait très bien, et lorsque M. Odilon Barrot, futur président du Conseil, vint lui dire : « Je compte sur vous », j'imagine qu'il n'arriva pas sans peine à paraître surpris.

Cependant, s'il fallait en croire les *Mémoires* de M. de Falloux et la *Vie de Mgr Dupanloup* par l'abbé Lagrange, le suppléant de Berryer et de Montalembert n'aurait accepté le portefeuille ministériel que contraint, contrit et forcé. Dans ces récits, M. de Falloux oppose le refus le plus formel à M. Odilon Barrot et au prince lui-même, il résiste aux assauts de Montalembert, aux instances émues du Père de Ravignan, aux mécontentements de M. Molé, aux raisons de M. Thiers; il se claquemure chez lui, puis craignant qu'on force sa porte, il va se cacher dans une maison discrète. Il est sauvé! Non. Il avait compté sans M. l'abbé Dupanloup. Celui-ci, après six heures de re-

Digitized by Google

cherches tourmentées, et inutiles songe tout à coup que le fugitif pourrait bien être chez Mme de Swetchine, leur amie à tous deux, où il allait à peu près tous les jours... Il y était. Il résiste encore. Enfin, devant les instances et remontrances cordiales, véhémentes, patriotiques, catholiques, de l'éloquent abbé, qui lui montre le président prêt à se jeter dans les bras de Jules Favre et de Victor Hugo, il se rend, il se dévoue.

Quel conte !

Que M. de Falloux tout en désirant le ministère ne l'ait pas accepté sans quelque hésitation, c'est probable. Il ne pouvait se dissimuler qu'il aurait une besogne difficile et allait jouer une grosse partie. Mais de ces inquiétudes aux angoisses qu'on nous décrit, il y a loin. Quelques-uns de ceux qui le virent alors eurent d'autres impressions. Odilon Barrot, dans ses *Mémoires* parle de manière à faire voir que son futur collègue contint ses hésitations dans la mesure d'une aimable coquetterie politique. On voulait, dit-il, faire entrer dans le premier cabinet de Louis-Napoléon, un député qui eût *la pleine confiance du parti légitimiste* et fût, en même temps, *relié aux idées de progrès et de liberté* nécessaires chez un *ministre de la république,* puis il ajoute : « M. de Falloux joignait à des *convictions catholiques très prononcées*, des *sentiments libéraux* incontestés. Je le vis à cette occasion et fus assez heureux pour le décider à accepter. » Ce tranquille langage ne donne aucunement l'idée d'une lutte désespérée. Il ne semble pas non plus que le futur ministre ait fait au prince en personne une de ces résistances qui découragent, puisque celui-ci, après deux minutes de conversation où il avait entendu un refus hésitant, lui dit : « J'espère que ce ne sera pas votre dernier mot. » Son espoir ne fut point déçu (1).

(1) Louis-Napoléon avait indiqué le jour même où il se déclara candidat, l'intention de ne pas se livrer aux chefs du parti de l'ordre. M. Thiers, qui se préparait à le gouverner, lui apporta un projet d'appel aux élec-

Digitized by Google

M. de Falloux, voulant s'assurer comme ministre l'appui des catholiques notables, réunit divers d'entre eux; il leur dit qu'il était essentiellement leur homme, et leur demanda s'il devait accepter un portefeuille, ajoutant que leur avis était le dernier qu'il voulût prendre et serait décisif (1).

Louis Veuillot opina pour le refus. Son opinion combattue avec des emportements d'éloquence par l'abbé Dupanloup, écartée par le P. de Ravignan et par Montalembert, presque acceptée par Lenormant, eut pour unique résultat de gêner un peu le consultant. Je vis M. de Falloux deux ou trois jours après cette réunion; j'affirme qu'il me montra la figure d'un homme heureux. Il avait le droit d'être content. Si le poste qu'il prenait offrait des périls, il y pouvait rendre de grands services. Lutter contre un ennemi redoutable, et faire avancer sa cause sont choses séduisantes pour l'homme qui se sent du mérite et de l'énergie. Il était cet homme. Malheureusement, il pouvait être aussi le libéral porté aux compromis... Il le fut. Mais à cette date, il y avait encore lieu d'être en doute sur ce point. Les catholiques militants, — Louis Veuillot tout le premier, — pensaient ou espéraient que s'il avait été un peu trop souple pour arriver, il saurait désormais être ferme. On attendait beaucoup de lui. On le voyait, faisant comprendre à ses collègues. les devoirs de la France envers la Papauté, rappelant avec succès au Président ses engagements de candidat au sujet du pouvoir temporel, cherchant pour l'épiscopat des prêtres de choix, et présentant, pour couron-

teurs. Le prince le lut lentement, puis le plia avec soin et le remit à l'auteur en lui disant : C'est très bien, c'est même trop bien pour moi. On verrait que ce n'est pas mon œuvre. J'ai préparé quelque chose de moins brillant et de plus court; je m'y tiendrai. Ce trait nous fut rapporté par Montalembert qui s'en amusait fort.

(1) Il tint le même jour le même langage à une réunion composée de légitimistes.

Digitized by Google

ner son œuvre un projet de loi qui donnerait la liberté de l'enseignement. C'est à la revendication de cette liberté, disait-on, qu'il doit son portefeuille. Il paiera sa dette.

N'était-ce pas espérer trop?

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XI

LOUIS VEUILLOT ET LE MOUVEMENT RÉPUBLICAIN. — SON SENTIMENT SUR LES REVENDICATIONS DU PEUPLE. — *LES LIBRES PENSEURS.* — *L'ESCLAVE VINDEX.* — *LE LENDEMAIN DE LA VICTOIRE.* — LOUIS VEUILLOT ET *LA LIBERTÉ DE PENSER.* — PAMPHLETS POUR LE PARTI DE L'ORDRE. — LA *PETITE PHILOSOPHIE.* — *M. DE LAMARTINE ROMANCIER.* — *A LAMARTINE RUINÉ.* — LA CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT. — VIE INTIME.

Louis Veuillot n'espérait plus en la république et s'il maintenait que la démocratie découlait de l'Évangile, il constatait que les adjonctions qu'elle avait reçues, la rendaient infidèle à sa source. Démocrate était, d'ailleurs, devenu un terme générique, ou un mot de passe à l'usage de toutes les écoles révolutionnaires; et aucune des démocraties qui se disputaient le pouvoir n'était celle de l'*Univers*, pas plus la modérée ou gouvernementale que la radicale ou la sociale. C'est qu'aucune d'elles ne voulait compter avec Dieu et n'aimait vraiment la classe populaire.

Mais si Louis Veuillot n'attendait rien de la république, telle que l'état des esprits et la marche des événements la promettaient, il ne songeait pas à se tourner vers les royalistes. De ce côté non plus, il n'espérait rien. Le parti conservateur, dénommé alors « le grand parti de

Digitized by Google

l'ordre », qu'il restât républicain ou redevînt monarchiste, lui inspirait du dédain, presque du mépris et non de la confiance. Que faire donc? Accepter le gouvernement établi, dans la mesure même où l'acceptait l'Église ; le défendre au besoin contre les entreprises de la rue ; lui dire la vérité, comme on la disait à ses ennemis et rappeler à tous en toute chose les enseignements chrétiens. Au total, après un premier essai de république républicaine, il disait comme en 1842 sous Louis-Philippe : « Nous réservons notre hommage et notre amour à l'autorité vraiment digne de nous qui, sortant de la monarchie actuelle, fera connaître qu'elle est de Dieu, en marchant vers les nouvelles destinées de la France une croix à la main. »

Cette politique et cet état d'esprit qui caractérisent toute l'œuvre de Louis Veuillot, il ne les a marqués nulle part plus vigoureusement, peut-être même aussi vigoureusement que dans la préface de la première édition des *Libres Penseurs*, écrite en septembre 1848 et ainsi datée : « 1848. *Fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.* » Le livre parut en octobre. Déjà des nuages obscurcissaient l'étoile du général Cavaignac et l'on voyait monter au zénith celle de Louis-Napoléon. Mais qu'importait à Louis Veuillot? Les soutiens du prince lui paraissaient ne valoir ni plus ni moins que les amis du général. Dans les deux camps, disait-il, nous voyons des hommes de bien et « une égale multitude de gens d'aventure. Il semble que tous les maraudeurs du monde soient du côté de M. Bonaparte, et quand on se retourne, on en voit autant de l'autre côté. »

« L'épouvante, ajoutait-il, monte au cœur des puissants de la terre ; ils se disent : Que ferons-nous et qu'allons-nous devenir? La sueur au visage, on rebâcle un gouvernement. Mille efforts sont tentés pour écarter de la scène ce peuple, cet effrayant acteur qu'on n'attendait pas sitôt. Il reste ; — il veut jouer le rôle auquel la Bour-

Digitized by Google

geoisie l'a longuement dressé. Vainement on le refoule; implacable, il assiège un rempart qu'il sent trop faible pour le contenir. »

Certes, il n'encourageait pas les rêves absurdes que caressait la foule; certes, il ne ratifiait pas ses projets contre l'ordre social; mais il les comprenait, et tout en les repoussant, il accordait à l'ouvrier séduit les circonstances atténuantes. Se reportant à la vie de notre père, il écrivait :

« Mon père est mort à cinquante ans. C'était un simple ouvrier, sans lettres, sans orgueil. Mille infortunes avaient traversé ses jours remplis de durs labeurs; la seule joie de ses vertus, inébranlables, mais ignorantes, l'avait un peu consolé. Personne, durant cinquante ans, ne s'était occupé de son âme; jamais, sauf à la dernière heure, son cœur labouré d'angoisses ne s'était reposé en Dieu. Il avait toujours eu des maîtres pour lui vendre l'eau, le sel et l'air, pour lever la dîme de ses sueurs; pour lui demander le sang de ses fils; jamais un protecteur, jamais un guide. Au fond, que lui avait dit la société? Comment s'étaient traduits pour lui, ces droits, si pompeusement inscrits dans les chartes : « Sois soumis et sois probe, car si tu te révoltes, on te tuera; si tu dérobes, on t'emprisonnera. Mais si tu souffres, nous n'y pouvons rien; et, si tu n'as pas de pain, va à l'hôpital ou meurs, cela ne nous regarde plus »! Voilà ce que la société lui avait dit, et rien autre chose; et quelque promesse qu'elle inscrive dans les constitutions, elle ne peut dire ni faire davantage. Elle n'a de pain pour le pauvre qu'au dépôt de mendicité; des consolations et des respects, elle n'en a nulle part. Que sert de s'abuser et de se payer de chimères! J'entends tous les jours les orateurs de l'Assemblée nationale, et je viens d'écouter avec le plus grand soin toute la discussion du droit à l'assistance et au travail : pas un législateur qui ne regarde le dernier des citoyens indigents comme son frère,

Digitized by Google

j'en suis tout persuadé. Mais au bout de ces homélies?... Bicêtre (1)!

« Mon père avait donc travaillé, il avait souffert, et il était mort. Sur le bord de sa fosse, je songeai aux tourments de sa vie, je les évoquai, je les vis tous; et je comptais aussi les joies qu'aurait pû goûter, malgré sa condition servile, ce cœur vraiment fait pour Dieu. Joies pures, joies profondes! Le crime d'une société que rien ne peut absoudre l'en avait privé! Une lueur de vérité funèbre me fit maudire, non le travail, non la pauvreté, non la peine, mais la grande iniquité sociale, l'impiété, par laquelle est ravie aux petits de ce monde la compensation que Dieu voulut attacher à l'infériorité de leur sort. Et je sentis l'anathème éclater dans la véhémence de ma douleur.

« Oui, ce fut là! Je commençai de connaître, de juger cette société, cette civilisation, ces prétendus sages. Reniant Dieu, ils ont renié le pauvre, ils ont fatalement abandonné son âme. Je me dis : « Cet édifice social est inique; « il sera détruit. »

« J'étais chrétien déjà : si je ne l'avais pas été, dès ce jour j'aurais appartenu aux sociétés secrètes. Je me serais dit, comme tant d'autres : Pourquoi des gens bien logés, bien vêtus, bien nourris, tandis que nous sommes couverts de haillons, entassés dans des mansardes, obligés de travailler au soleil et à la pluie pour gagner à peine de quoi ne pas mourir? Et ce problème m'eût donné le vertige; car, si Dieu n'y répond pas, rien n'y répond assez. Dans mon enfance, quand certain patron de mon père venait lui intimer durement ses ordres, mon cœur bondissait, j'éprouvais un frénétique désir d'écraser cet insolent. Je me disais : Qui l'a fait maître, et mon père esclave? Mon père qui est bon, brave et fort, et qui n'a fait de tort à personne; tandis que celui-ci est chétif, méchant, larron et de mauvaises mœurs! Mon père et cet homme, c'était

(1) Hospice des pauvres et un peu prison.

Digitized by Google

tout ce que je voyais de la société. Si j'étais resté dans cette ignorance où demeure presque tout le peuple ouvrier, croit-on que les *Petits traités de l'Académie des sciences morales et politiques* m'auraient persuadé la nécessité de ce partage inégal où j'avais le mauvais lot? J'aurais tout fait pour me saisir de la grosse part, ou je me serais écrié avec la foule : Brisons cette grosse part, et que, dans la misère, règne au moins l'égalité! »

La citation est longue, je le vois bien. Cependant je crois qu'elle ne paraîtra trop longue à aucun chrétien, à aucun homme de cœur, ni à aucun lettré. D'ailleurs elle contribue à bien faire connaître Louis Veuillot et j'écris son histoire.

Le volume des *Libres Penseurs* est divisé en huit livres : I. *Écrivains*. — II. *Journaux et journalistes*. — III. *Femmes auteurs*. — IV. *Les honorables préopinants*. — V. *Tartufes*. — VI. *Persécuteurs*. — VII. *Le public*. — VIII. LIVRE SUPPLÉMENTAIRE. — *Les gens qui ne pensent point*.

Le premier paragraphe de la préface explique le titre :

« J'appelle « libres penseurs », comme ils se nomment eux-mêmes, les lettrés ou se croyant tels qui, par livres, discours et pratiques ordinaires, travaillent sciemment à détruire en France la religion révélée et sa morale divine. Professeurs, écrivains, législateurs, gens de banque, gens de palais, gens d'industrie et de négoce, ils sont tout, ils font tout, ils règnent. Ils nous ont mis dans la situation où nous sommes, ils l'exploitent et l'empirent : J'ai voulu les peindre... »

Il promettait, non des photographies, — on n'en faisait pas encore, — mais de la ressemblance; et sa dernière page résumait ainsi son travail :

« C'est pour mettre la société en garde, que, du sein de mon obscurité, je lui signale quelques-uns de ses empoisonneurs. Ils sont aujourd'hui, ce qu'ils étaient, il y a sept mois : révolutionnaires sous le bonnet républicain, comme sous la livrée monarchique. »

Digitized by Google

Ce livre loyal et terrible, empreint partout d'un grand amour et d'une sainte colère, valut à Louis Veuillot beaucoup d'injures et beaucoup d'éloges. Il le constata avec quelque plaisir dans la préface de sa deuxième édition. Voici trois ou quatre des accusés de réception dont il gratifia ses critiques les plus en vue.

« Quelques libres penseurs m'ont traité durement à l'occasion de ce livre. Je ne me vengerai pas.

« Dans le recueil intitulé la *Liberté de penser*, les deux Navet disent que je suis un malhonnête homme. Je m'étais contenté d'écrire qu'ils sont des sots, j'observerai toujours cette modération. » — « M. Pelletan accorde que j'ai de l'esprit à mes heures. Il ne me vaincra pas en générosité. Si je le prends jamais dans ces heures-là, je veux le crier sur les toits. »

On lui avait reproché deux mots un peu gros sur le décolletage des dames : — « Mais, Monsieur, songez donc que nos femmes peuvent vous lire ! Eh bien, Messieurs, ce serait donc grand malheur, si vos femmes après m'avoir lu, craignaient enfin de s'enrhumer ! »

— « La *Liberté de penser*, de M. Émile Deschanel, me reproche d'insulter les filles de l'écritoire. Un ami appuie la critique et veut que j'amnistie au moins les dames qui embaument aujourd'hui notre Parnasse. Ma foi, non ! moins encore les vivantes que les défuntes. La libre penseuse est un monstre même lorsqu'elle se tait. Je vous prie, détestons ces hybrides ; et de la sainte quenouille que leur main délaisse, frottons-leur les épaules, à la casser. Comment, une femme, une femme ! nous contera des histoires d'alcôve et philosophera là-dessus et nous ôterons notre chapeau ! »

En terminant, il se tournait vers tous les libres penseurs qui lui reprochaient le manque de mesure : « Meurtrier de la sainte charité, bourreaux de la sainte pudeur, race de Caïn ! Quand j'aspire à vous arracher mes frères qu'importent vos clameurs ! »

Digitized by Google

L'ami qui avait demandé à Louis Veuillot de faire grâce aux « dames » et, par surcroît, à quelques hommes, était M. Guerrier de Dumast. Mon frère l'aimait et l'estimait trop pour ne pas lui donner quelques explications et lui accorder quelques grâces. Je transcris une partie de sa réponse : «... Je vous obéirai presque en tout. Je vous sacrifierai les noms propres, du moins pour la plupart... Pour Mme de Staël, non, je ne vous en ferai point cadeau. J'ai horreur de cette hermaphrodite et de son *sentiment*. Voilà une belle affaire qu'elle ait été moins impie que tous les polissons..... (qu'elle a connus). La femme que j'effacerai de mon livre, c'est la reine d'Espagne (1) à cause de sa belle conduite envers le Pape et je regrette de l'y avoir mise... »

Après lui avoir exprimé quelque regret d'être trop dur, il se reprenait :

« Une main viendra, je l'espère bien, plus robuste que la mienne, une main emmanchée à un cœur qui les détestera moins et qui les méprisera davantage. Elle les saisira par la nuque et leur écrasera le nez dans leurs ordures. C'est à ce prix qu'ils cesseront de faire tant de mal aux autres et à eux-mêmes. Ne vous souvient-il pas de ce propos du bon Joinville qui, voyant les musulmans insulter le camp chrétien, disait à un sien compagnon, quoique ce fût dimanche : *Mon ami, fonçons un peu sur cette chiennaille*. Mais qu'étaient ces musulmans en comparaison de l'infâme bande pour laquelle vous criez merci? Point de merci, jour de Dieu! Je sens les éperons qui me poussent d'eux-mêmes aux talons. Mon cheval hennit, mon sabre frémit dans le fourreau. Fonçons sur la chiennaille! Mieux vaut périr que de voir sans la souffleter la face insolente de l'impudique et du menteur. Bonjour. Je suis furieux et je m'arrête, car je finirais par me tourner contre vous, l'homme aux miséricordes. Je

(1) La reine Isabelle II, détrônée en 1868.

Digitized by Google

vais vous envoyer ces jours-ci je ne sais quoi de doux et de tendre. Vous verrez comme c'est bête. Ce sera votre punition (1). »

Parmi les catholiques en vue qui applaudirent à ce livre, nul ne le fit plus chaleureusement que Montalembert. Il écrivait à Louis Veuillot :

Trélon (Nord), le 24 novembre 1848.

« Mon cher ami,

« Je vous assure que je suis bien fier de pouvoir vous donner ce titre et cela pour plus d'une raison. Mais je ne l'ai jamais tant été que depuis que j'ai lu votre livre, achevé ce matin au milieu d'une émotion qui comptera parmi les meilleures de ma vie. Oui, rarement, bien rarement, j'ai été plus remonté, plus réchauffé, plus excité au bien, à la lutte pour la bonne et sainte cause qu'en vous lisant. Vous pouvez vous vanter d'avoir procuré à mon âme la plus vive et la plus salutaire impression qu'elle ait ressentie depuis la catastrophe de Février. — Puisse-t-elle être durable! Puissé-je n'être pas trop indigne de combattre à vos côtés dans cette guerre qui deviendra chaque jour plus difficile et plus ingrate, en présence des adversaires nouveaux qui nous attendent. Combien cette étude si sévère et si sincère des plaies du régime déchu, ne rend-elle pas plus noble et plus équitable l'attitude que vous avez su prendre et garder depuis l'avènement de la République! Avec quel talent, quel rare bonheur vous avez su mêler à la satire sanglante mais si légitime de nos docteurs et de nos *penseurs* modernes, la suave et charmante image de la piété, de la vertu chrétienne! Ma nature essentiellement agressive, à ce qu'on prétend, bondit de joie

(1) Lettre du 13 janvier 1849. Le « je ne sais quoi de doux et de tendre » qu'il annonçait ainsi était la *Petite Philosophie* qui parut en février 1849. Plus tard ce petit livre et les *Nattes* réunis en un seul volume devinrent les *Historiettes et Fantaisies*.

Digitized by Google

et de sympathie à la lecture du portrait si fidèle de tous ces cuistres, de tous ces persécuteurs, de tous ces lâches. Mais je vous aime et je vous bénis surtout de votre apologie des *dévotes*. — Comme je ne veux point passer, même à vos yeux, pour un adulateur, je vous dirai qu'il y a bien par-ci, par-là, quelques expressions qui me semblent choquer les lois de ce bon goût littéraire que vous savez si bien apprécier et qui, je le crains, serviront de prétexte à la critique. — Quant à moi, je vous les pardonne facilement, en considération de tant de traits étincelants dont vous avez semé chacun de vos portraits. — Je n'essaierai pas de vous redire la moindre partie de ceux qui m'ont charmé, mais je ne résiste pas à l'envie de vous féliciter spécialement d'avoir trouvé pour Mme Sand cette apostrophe de *Vieux Georges* qui lui va si bien. — Je ne veux pas non plus en rester là sans féliciter M. votre frère de vous avoir inspiré les pages délicieuses que vous lui avez consacrées. — Mais ce qu'il me faut absolument, c'est la *clef*, comme on disait du temps de La Bruyère, la clef de toute cette galerie dont je ne reconnais pas assez les originaux, tout en étant instinctivement convaincu de leur parfaite ressemblance. J'ai bien retrouvé Rémusat, Saint-Marc Girardin, Mme d'Agoult, et dans l'autre bord Mme de Gontaut et le P. Varin. — Mais j'ai impérieusement besoin de mettre un nom sur la ravissante figure d'Angèle, — et en outre de pouvoir désigner nominativement Gaster, Babouin, Filipot, Foussard, Bouche en cœur, Tourtoirac et Greluche. Je suis sûr qu'il y en a qui sont de mes amis, ou au moins de mes collègues, et je me réserve le plaisir de livrer la *clef* que je vous demande au contrefacteur belge qui réimprimera votre livre (1).

(1) Il n'y avait pas alors de convention littéraire avec la Belgique. Dès qu'un livre de quelque valeur paraissait en France, les libraires belges s'en emparaient, l'imprimaient à la diable en quelques jours, sur papier de pacotille, et n'ayant aucun droit d'auteur à payer, le vendaient à bas prix dans le monde entier. La convention qui arrêta cette piraterie date de Napoléon III.

Digitized by Google

Mgr Parisis, sans y mettre autant de chaleur, approuva aussi très vivement ce livre! Du reste, l'approbation dans le monde catholique fut générale. Il y eut nécessairement, même de ce côté, des critiques. L'auteur le reconnut et voici comment il s'en consola : « Des amis m'ont critiqué. Malheureusement je n'ai pas eu la joie de les trouver d'accord. Les uns me disaient : Effacez; les autres : Conservez; et c'était le même passage. Tel mot choquait les uns comme trop libre, qui ne rendait à l'oreille des autres que le son juste d'une pensée honnête. J'entendais à droite : C'est bien dur! à gauche : C'est bien mérité! » Il effaça peu.

On a souvent demandé à Louis Veuillot la *clef* des *Libres Penseurs*. — Qui est Tourtoirac? Qui est Alcibiade? Qui est Vipérin? Quelle est Sosthénie? Quels sont les deux Navet? Que de fois ces questions lui ont été posées! Toujours il a répondu : « Il n'y a pas de clef. » Et c'était vrai en ce sens que les traits placés sous le même nom ne sont pas toujours du même individu. Tel autre modèle, au contraire, porte dans cette riche galerie deux ou trois noms différents. Voici, du reste, l'explication donnée par l'auteur dans l'avant-propos de l'édition de 1860 :

« J'ai prononcé des noms propres, j'ai employé des noms de fantaisie. Touchant les noms propres, je n'ai rien de plus à dire; touchant les noms de fantaisie, je proteste contre les prétendues *clefs* qui me font nommer un individu, lorsque j'ai seulement indiqué un caractère. Je serais fort embarrassé moi-même de fournir une clef. Je ne sais plus quels noms portaient la plupart de ces visages, dessinés dans le moment qu'ils traversaient la scène ou la rue. »

Ce que mon frère ne voulait pas se rappeler en mai 1860 je ne tenterai certes pas de me le rappeler aujourd'hui. D'ailleurs le grand mérite du livre n'est pas là. Il est dans la vivante peinture des mœurs politiques, des goûts littéraires, des doctrines et pratiques affichées ou

Digitized by Google

voilées de la classe dirigeante durant l'ère philippienne... Les individus qu'il a peints ont disparu; il n'en a pas été de même de leurs us et coutumes. D'autres, sous les régimes suivants, continuateurs en bien des points du régime précédent, les ont remplacés et les « caractères », les types des *Libres Penseurs*, vivent encore.

Ils vivent aussi ceux que l'auteur a mis en scène dans le VIIIe livre : *Les gens qui ne pensent point*. Là nous voyons des chrétiens et des chrétiennes faisant dans le cloître ou dans le monde l'œuvre de Dieu.

Ce livre très rude et très vrai souleva nécessairement de grandes colères. L'auteur fut violemment attaqué dans sa personne comme dans son œuvre. *La Liberté de penser*, organe des libres penseurs universitaires, dont plusieurs se reconnurent sous la désignation des « deux Navet », l'appela « ex-pensionnaire des fonds secrets ». Il lui répondit :

« *Pensionnaire des fonds secrets*, cela signifie quelqu'un qui reçoit un salaire honteux, pour des services inavouables, et certainement vous l'entendez ainsi. Vous me forcez de vous adresser une explication...

« En 1840, j'étais sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur. Après la formation du ministère du 29 octobre, je fus tiré de mon bureau et attaché au cabinet du ministre pour dépouiller la correspondance des préfets et rédiger une partie des lettres qu'il fallait répondre à la foule des solliciteurs. Comme il n'y avait pas de fonds affectés à mon nouvel emploi, j'étais payé, ainsi que beaucoup d'autres employés très honorables, sur les fonds secrets. Je m'inquiétais peu, je l'avoue, que mon salaire fût occulte, mes services ne l'étant point...

« Au commencement de 1843, la querelle devint plus vive entre les catholiques et l'Université. Je m'interrogeai sur mon devoir. Je ne me sentis point la vertu de ces philosophes qui se partagent à tous les drapeaux, ayant ici leurs sympathies et là-bas leur cuisine. Il me parut

Digitized by Google

que ma place était au milieu de mes amis et de mes frères. En conséquence, sans réprimande ni avis de personne, sans demander ni recevoir aucune indemnité, je me démis de mes fonctions et me consacrai exclusivement à la rédaction de l'*Univers* où les ouvriers manquaient un peu. J'y entrai, non pour attaquer le Gouvernement et les ministres que j'avais servis, mais pour défendre contre eux et surtout contre vos amis la liberté religieuse...(1). »

Les universitaires ne revinrent pas sur cette insinuation calomnieuse et bête; mais plus tard, des gallicans et des catholiques libéraux essayèrent d'en tirer parti. L'adversaire est souvent plus obstinément déloyal que l'ennemi.

C'est à cette même époque que Louis Veuillot écrivit l'*Esclave Vindex,* dialogue social, ayant son point de départ dans les journées de juin, mais inspiré surtout par les disputes qui s'élevaient sans cesse entre les journaux de la république gouvernementale et les organes du socialisme révolutionnaire. Ce pamphlet où Spartacus, le républicain politique, bien nanti, est battu par Vindex, l'homme déraciné qui n'attend rien du pouvoir ni de l'organisation sociale établis, plut alors aux chefs de l'ancien parti conservateur, surtout au maréchal Bugeaud. Il fouaillait leurs ennemis de la veille. Plus tard, ils trouvèrent que Vindex, l'éternel révolté, écrasait trop Spartacus, le bourgeois encore teinté de radicalisme, mais en voie de retour.

L'ouvrage est dédié au citoyen Gribouille, membre, sous Louis-Philippe, de la société secrète des Droits de l'homme et libre penseur impudique; maintenant gardien, comme magistrat, de la morale publique et de la liberté réglée. L'auteur cite à Gribouille ce passage de

(1) Lettre du 15 février 1849. Je dois dire que les principaux rédacteurs de la *Liberté de penser*, Émile Saisset, Émile Deschanel et Jules Simon avaient particulièrement le droit de se reconnaître dans « Les deux Navet ».

Digitized by Google

Proudhon que Vindex, bon logicien, va développer : « Notre principe à nous, c'est la *négation* de tout dogme, notre donnée, le *néant*. Nier, toujours nier, c'est là notre méthode : elle nous conduit à poser comme principes, en religion l'*athéisme*, en politique l'*anarchie*, en économie politique la *non-propriété!* »

Le dialogue remplit une soixantaine de pages; l'auteur prouve que les formules proudhonniennes découlent des thèses de la libre pensée; puis il montre ce qu'elles doivent donner.

Vindex, vaincu de la veille, prépare déjà sa revanche; il dit avec véhémence que les bourgeois sans amour et sans Dieu, sans foi ni loi, ses vainqueurs, lui fourniront le moyen de détruire tout leur ordre social :

« SPARTACUS. — Scélérat! tes désirs infâmes seront trompés. La société ne périra point, mais tu lui feras perdre les précieuses conquêtes de l'esprit moderne. La réaction seule profitera de tes crimes. Tu nous ramèneras au règne des castes et du privilège.

« VINDEX. — Que m'importe? Maître pour maître, j'aime autant un Montmorency que toi.

« SPARTACUS. — Je t'adjure d'y penser au nom de la patrie...

« VINDEX. — Je n'ai point de patrie.

« SPARTACUS. — Au nom de Dieu et de tes frères...

« VINDEX. — Il n'y a plus de Dieu et nous ne sommes pas frères.

« SPARTACUS. — Tu te laisses emporter par une aveugle fureur. Descends en toi-même. Citoyen, ne hais-tu pas les tyrans?

« VINDEX. — Esclave, je hais les hommes.

« VOIX AU LOIN. — *Sentinelles, prenez garde à vous!*

« VINDEX. — Oui, PRENEZ GARDE A VOUS! Mais vous veillez en vain. L'ange du ciel ne garde plus la ville. Il ne pose plus sa main sur le cœur du peuple, pour en comprimer les battements formidables; il n'y verse plus les paroles

Digitized by Google

qui éteignent la haine et l'envie. L'ange s'est enfui du milieu de vos cités et m'en a laissé maître. Veillez, prêtez l'oreille : tout est calme, je suis vaincu, je travaille... Je répare la brèche que j'ai faite sur les barricades à ce fer, mon gagne-pain et mon vengeur!... »

Tout de suite après Vindex, qui parut en février 1849, et fit du bruit, Louis Veuillot écrivit, pour la *Revue des Deux-Mondes, Le Lendemain de la victoire, Vision*, qui porte cette dédicace : *A mon frère*. C'est à l'instigation de M. Charles de Rémusat, déjà premier lieutenant de M. Thiers, que Buloz vint demander au rédacteur en chef de l'*Univers* « quelque chose pour la *Revue* ». Louis Veuillot avait, en 1845, repoussé une semblable proposition, mais les temps n'étaient plus les mêmes et, cette fois, l'accueil fut différent. — J'accepte, dit-il, seulement j'entends parler dans la *Revue* comme chez moi. — Puisque je viens à vous, répondit Buloz, c'est que je trouve bon d'avoir chez moi du vrai Veuillot. Je désire cependant que vous ne soyez pas trop dur pour nos amis. Vous le pouvez bien puisque maintenant nous sommes tous du parti de l'ordre... Louis indiqua en gros ce qu'il comptait faire et se mit à la besogne.

Le Lendemain de la victoire est, au fond, la suite de *Vindex*. Louis Veuillot l'a écrit, sans se proposer nettement de lui donner ce caractère, mais par la nature du sujet, il en a été ainsi. La forme littéraire est la même : le dialogue. Dans *Vindex* nous entendons un socialiste révolutionnaire développer logiquement contre un libre penseur repu, les doctrines de ses maîtres et indiquer leur aboutissement. Dans *Le Lendemain de la victoire*, nous assistons au triomphe du socialisme et nous voyons ses œuvres. C'est, sur toute la ligne, l'action substituée à la théorie. *Vindex* met en scène deux personnages seulement; *Le Lendemain de la victoire* en met cinquante-cinq, et chacun d'eux, même entre gens de même classe, ou de la même école, a son cachet par-

Digitized by Google

ticulier. L'ouvrage est divisé en deux parties comptant, la première, quinze scènes, la seconde, vingt-deux. Malgré cette multitude d'acteurs et la multiplicité des incidents, nulle confusion, ni dans le récit, ni dans les événements. Tout se déroule avec un ordre parfait; tout y est logique. On y voit les démagogues devenir les internationalistes, les sans-patrie, et quand ils sont vaincus, demander grâce en criant : Vive l'empereur! Et cette *vision* fut publiée près de trois ans avant le coup d'État qui fit l'empire.

A la dernière scène, le chef de la révolution sociale, *le Vengeur,* le seul qui ne veuille pas se rendre, est assassiné par « ses frères », qui attendent de ce nouveau crime leur grâce. Un prêtre paraît, c'est un Jésuite :

« Le père Alexis. — Grand Dieu, grand Dieu, juge terrible! C'est assez de colère! Miséricorde, ô mon Dieu! (*Il aperçoit le Vengeur*). Voici l'homme qu'on vient de massacrer. Voyons s'il respire encore. (*Il s'approche du Vengeur, le relève et l'assied contre un mur.*) Mon frère! mon frère!

« Le Vengeur, *avec effort.* — Qui es-tu?

« Le père Alexis. — Je suis prêtre et je viens vous ouvrir le ciel.

« Le Vengeur. — Il n'y a pas de ciel pour moi.

« Le père Alexis. — Qui que vous soyez, le ciel ne se fermera pas à votre repentir.

« Le Vengeur. — Je suis le Vengeur et je ne me repens pas.

« Le père Alexis. — Malheureux! le seul vengeur est là-haut. Tu n'étais que la vengeance. (*Il ferme les yeux du cadavre, prie un moment et s'éloigne.*) »

Quand ce livre parut, on le trouva excessif. Non seulement les révolutionnaires, mais beaucoup de conservateurs et bon nombre de catholiques modérés dirent avec ironie que le visionnaire paraissait trop dans cette *vision* de Louis Veuillot. Vingt-deux ans plus tard, en 1871, nous

Digitized by Google

avions la Commune et plusieurs des scènes, à la fois grotesques et abominables, décrites dans *Le Lendemain de la victoire* épouvantaient et salissaient Paris.

A ce livre de guerre, je dois joindre deux brochures du même caractère, du même ton et du même temps.

La réunion du parti conservateur que l'on appelait le Comité de la rue de Poitiers, avait organisé une vaste propagande de petits écrits pour lutter contre la multitude des pamphlets révolutionnaires et socialistes. La plupart des pamphlets conservateurs ne valaient pas grand'chose, et eussent-ils été meilleurs, ils n'auraient pu combattre avec avantage des adversaires dont le talent était pour le moins aussi mince, mais dont les doctrines plaisaient infiniment plus. Le Comité voulant relever ses publications demanda à Louis Veuillot de réfuter un discours de Félix Pyat aux paysans, diatribe complètement inepte, mais qui n'en valait que mieux et s'enlevait par millions. Louis refusa d'abord, puis, sur les instances de Montalembert, il répondit à Félix Pyat par une lettre « des gens de Beaumont en Gâtinais ». Il envoya sa « copie » à Montalembert avec ces mots : « Voici la preuve de mon obéissance. Jamais je n'ai tant travaillé pour faire une si mauvaise besogne. Coupez, rognez, conservez quelque chose ou rejetez tout; l'œuvre est vôtre. J'aurai toujours le mérite d'un acte de vertu et d'humilité. J'ai pu mieux employer ma plume mais non pas mon temps. »

Montalembert trouva parfait cet écrit intitulé *Noir et rouge,* le Comité fut du même avis; on imprima *Noir et rouge* et on le répandit abondamment. « Si j'apprenais, a dit plus tard Louis Veuillot, qu'il a décidé un paysan à voter pour les conservateurs ou même qu'un paysan l'a lu tout entier, j'en serais bien étonné...! » Pyat s'était adressé aux passions les plus basses, à l'envie, à la haine; Louis Veuillot s'adressait au bon sens, il supposait des vertus, il demandait des sacrifices... Toutes les chances étaient pour son adversaire. Cependant, il eut relati-

Digitized by Google

vement du succès. Un second pamphlet lui fut demandé et il écrivit *Le fond des cœurs* où il sondait les sentiments qui dictaient les votes.

Je dois signaler ici, parce qu'il est du même temps, et répond aux mêmes préoccupations, un autre travail de guerre et de littérature : *Monsieur de Lamartine, romancier.*

Lamartine, le héros de la révolution de Février, l'homme d'action et de génie, qui avait eu en 1848 tant de puissance, n'était plus, au printemps de 1849, qu'un député sans autorité, sans clientèle, qu'un littérateur frappant monnaie avec ses souvenirs de jeunesse et d'amour. Il mettait en feuilleton ses bonnes fortunes d'antan. A défaut d'un succès d'estime, il avait un grand succès de vente et y trouvait, hélas! une consolation. Maintenant qu'il ne reste de lui et depuis longtemps, que l'écrivain, on souffre de cette diminution morale et l'on voudrait l'oublier, mais quand elle se produisit ce fut tout autre chose. Les royalistes, surtout les orléanistes, la signalèrent très durement. Louis Veuillot fut avec eux. Il absolvait sans effort Lamartine d'avoir miné le trône de Louis-Philippe et écarté la régence de la duchesse d'Orléans, mais il ne pouvait lui pardonner les faiblesses, les fantaisies, les calculs qui l'avaient empêché, aux jours où il était populaire et fort, de remplir, coûte que coûte, tout son devoir. La lecture des *Confidences* et de *Raphaël,* les deux volumes où le poète, en qui la France avait cru trouver un chef d'État et un sauveur, se posait en héros de roman sentimental, irrésistible et volage, rappelèrent au rédacteur de l'*Univers* les fautes de l'homme politique et il exécuta du même coup les livres et l'auteur. Ce fut, selon le terme usité dans la presse, un éreintement de première classe; non que les mots fussent violents. — Ce n'était pas, quoi qu'on en ait dit, le genre de Louis Veuillot, — mais l'ironie, l'indignation et la justice y sont d'une extrême sévérité. Lisez cet exorde :

Digitized by Google

«... Depuis un an, M. de Lamartine a joué un grand rôle; et, de poème en poème, de discours en discours, de printemps en printemps, il est arrivé tout près de la soixantaine. Bientôt les journalistes, grands consommateurs de périphrases, l'appelleront un « illustre vieillard ». Sur ce faix d'années remplies de tant d'œuvres et chargées d'actes si graves, lorsqu'on a jeté dans les aventures révolutionnaires une société de trente-cinq millions d'âmes. lorsqu'on a vu cette société étaler tous ses maux, crier toutes ses misères, hurler tous ses délires; lorsqu'on a été son espérance et presque son idole, si on lui parle, c'est pour la consoler probablement, ou tout au moins pour l'instruire. Voyons quels conseils M. de Lamartine nous donne, quels aveux il nous fait, quel pardon il nous demande.

« M. de Lamartine ne nous fait d'autres aveux que celui de ses amoureux martyres, ne nous conseille que de bien aimer les dames, ne nous demande que d'acheter ses livres... Il songe à la belle Mâconnaise, à la belle Procitane, à la belle Savoyarde, à la belle Parisienne, à toutes les belles qu'il a charmées. Il décrit leurs cheveux. leurs lèvres, leurs dents, leurs yeux tendres, l'herbe qu'elles ont foulée aux pieds, le vent qui dessinait ces jolies tailles; il dit surtout comme il fut noble amant... »

Cette étude, brillante et forte, autant que sévère, remplit 42 pages des *Mélanges* (1).

Son succès fut très retentissant. Lamartine, peu sensible d'ordinaire aux critiques, laissa voir que cette fois, il se sentait atteint. Nous le sûmes par le comte d'Esgrigny, son ami très intime et aussi le nôtre. Louis Veuillot se demanda s'il n'avait pas été trop juste; mais il reçut tant de félicitations que cette crainte se dissipa très vite. M. Guizot, encore réfugié en Angleterre, fut des plus satisfaits. Le 11 janvier 1849, dans une lettre à Mme Lenormant, que

(1) Tome IV, p. 71-112.

Digitized by Google

celle-ci communiqua vite à mon frère, il disait : « Je remercie M. Veuillot, comme d'une bonne et charmante œuvre, de ses quatre articles sur M. de Lamartine. J'aime que justice soit faite et il l'a faite d'une façon excellente. » Le 18 du même mois, il écrivait à M. Mahul, l'un des notables de l'ancien parti doctrinaire : « Vous avez bien raison de me parler de l'article de M. Veuillot. Peu de choses m'ont fait plus de plaisir. Si vous avez occasion de le voir, dites-le-lui, je vous prie. Je suis bien aise que cela lui revienne de toutes parts.

Lamartine connut de plus mauvais jours encore. Alors Louis Veuillot, sans oublier les fautes du politique et du romancier, se rappela le poète qu'il avait aimé et lui adressa ces vers :

GRACE D'EN HAUT

A Lamartine ruiné.

Ta fortune a baissé, mais ton âme s'élève;
Dans ton cœur labouré, je vois poindre la foi.
C'est bien, tu sors enfin du sommeil et du rêve.
Ah! j'ai tremblé pour toi!

En ce temps-là, brillant de l'orgueil de la vie,
Mesurant l'avenir d'un œil audacieux,
Tu ne paraissais pas sans exciter l'envie :
Je t'ai souhaité mieux!

Le succès s'attachait à tes moindres ouvrages,
L'or courait en tes mains ouvertes à moitié
Ton front étincelant défiait les orages;
Dieu t'a pris en pitié.

Lorsque la renommée épuisait son haleine
A vanter ton génie et ses jeux triomphants,
Lorsque la joie hantait ta maison, toute pleine
D'or, de fleurs, et d'enfants;

Pour t'amener à lui, pour te rendre à toi même,
Pour élever ton âme à toute sa valeur,
Pour te donner enfin l'avenir, Dieu, qui t'aime,
T'envoya le malheur.

Digitized by Google

Un autre livre tout différent, *La Petite Philosophie,* est du même temps que *Vindex, Le Lendemain de la victoire,* les petits pamphlets populaires, etc. En voici la préface :

« Fatigué d'entendre parler de liberté, d'égalité, de fraternité, de droit au travail, de droit à l'instruction, de droit à l'assistance, et de tous les droits de l'homme et de la femme, j'avais projeté d'écrire un petit livre pour me rendre compte à moi-même de ces belles découvertes du siècle présent. J'ai composé ce recueil où il n'est question ni de liberté, ni d'égalité, ni de fraternité, ni d'aucun droit quelconque, mais où l'on verra des exemples de charité chrétienne envers les hommes et des conseils de soumission envers Dieu. Je ne saurais mieux indiquer à ceux qui me liront le moyen de s'assurer le *droit au bonheur.* »

A tout le travail que le journal, les livres, les brochures imposaient à Louis Veuillot, s'ajoutait une correspondance de plus en plus chargée. Il s'était promis, en un jour d'entraînement, de répondre à toute lettre de quelque importance et se tint assez longtemps presque parole. Bon nombre de ces réponses me sont revenues. Les unes montrent plus particulièrement l'homme de la prière, heureux d'avoir affermi un chrétien dans la piété; les autres, l'homme de combat, de principe et de sens pratique veillant sans cesse et toujours avec passion sur les intérêts religieux. Ici, c'est le polémiste des *Libres Penseurs,* là c'est l'auteur de *Rome et Lorette.* Rien de plus varié ni de plus semblable. Trois ou quatre extraits de cette correspondance feront pénétrer dans son intime.

Au milieu des luttes violentes et absorbantes de 1848. touché des remerciements émus et admiratifs d'un séminariste qui vient de lire *Rome et Lorette*, il lui répond :

« Mon frère inconnu, l'auteur de *Rome et Lorette* a lu avec beaucoup d'humiliation et de plaisir, la lettre que vous lui avez adressée : avec beaucoup d'humiliation, parce qu'il n'est point sûr d'être innocent du jugement trop favorable que portent sur lui ceux qui le lisent. Il s'est flatté,

Digitized by Google

il s'est étrangement flatté, il s'en aperçoit tous les jours en se regardant au miroir de l'examen de conscience, et s'il ne s'est pas flatté alors, il a beaucoup enlaidi depuis l'époque déjà éloignée où il a cru se peindre. Hélas! il aurait besoin de faire maintenant un portrait tout différent et qui n'édifierait personne.

« Cependant votre lettre en même temps lui a fait grand plaisir, parce qu'il a vu que de bonnes âmes priaient pour lui, c'est le secours qui lui est le plus nécessaire. Si donc vous croyez qu'il vous a été utile, continuez de le secourir ainsi, priez, priez, demandez des prières à tous ceux de vos amis qui se sentent un peu de charité pour les pécheurs. Tous ensemble suppliez Dieu de l'assister dans tous ses combats, mais surtout en ceux qu'il lui faut sans cesse livrer contre lui-même. C'est là que sont le labeur et le péril, le reste n'est rien. Quand nous nous serons vaincus, nous chrétiens, ce ne sera rien de vaincre le monde. Mais comment nous vaincrons-nous? Par la force que nous donnera la prière de nos frères. Priez donc, vous qui gardez le sanctuaire; vous êtes les soldats de l'esprit : en vous est la force des soldats de la chair qui sont sur le champ de bataille, et moi, tout indigne que je suis, par reconnaissance, je prierai aussi pour vous, afin que Dieu conserve et féconde en vous la vocation sublime de l'apostolat. Que cette vocation toujours si belle paraît vraiment divine en un temps comme celui-ci! Voilà la grande charrue qui passe sur le monde, elle y creuse en tous sens d'immenses sillons pour le grain éternel. Préparez vos bras et vos cœurs pour la moisson qui s'approche. Vous ploierez sous le poids des gerbes, ou vous mourrez martyrs de l'ennemi qui viendra pour essayer de ravager ces richesses du Ciel.

« Je vous embrasse fraternellement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Dès que la révolution de Février fut chose acquise, le clergé et les catholiques agissants se préoccupèrent des changements qu'elle pourrait apporter dans les rapports de

Digitized by Google

l'Église et de l'État. L'*Avenir*, après 1830, avait bruyamment agité ces sortes de questions et était arrivé, par la plume de Lacordaire, à réclamer la suppression du budget des cultes. Cette campagne n'était pas oubliée de tout le monde et l'on parla de la reprendre. Un ecclésiastique distingué et influent du diocèse d'Arras en ayant écrit à Louis Veuillot, reçut la réponse suivante :

« Monsieur l'Abbé,

« J'ai lu avec beaucoup d'attention la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Les réflexions qu'elle contient sur l'éventualité de la suppression du traitement du clergé sont sérieuses et de nature à faire une profonde impression sur les personnes qui s'occupent de cette question si grave. Je les garde pour les consulter en temps opportun. Du reste l'*Univers* ne mettra jamais le premier cette question sur le tapis. Écrit par des laïcs, il se reconnaît incompétent en pareille matière, et vous avez pu remarquer qu'il demande justement que les évêques se réunissent en conciles provinciaux pour aviser d'avance aux graves complications qui vont surgir de tous côtés. Nous ne voulons point parler, nous demandons qu'on interroge le Saint-Esprit, lorsqu'on est sûr qu'il ne dédaignera pas de répondre. Puissent nos évêques comprendre assez la situation pour ne point refuser d'invoquer la lumière. Ils ont aujourd'hui la liberté de se réunir ; l'auront-ils demain? Le vieil esprit parlementaire et gallican reparaîtra dans l'Assemblée Nationale avec les Dupin, les Thiers, etc..: ce sera le moyen que ces hommes emploieront pour reconquérir leur popularité perdue. Il importe que les faits les devancent et qu'ils n'aient pas seulement à combattre l'espérance, mais la pratique de la liberté.

« Pour en revenir au traitement du clergé, je doute qu'il puisse survivre dans sa forme actuelle à la révolution qui vient de s'opérer. Si on ne le supprime pas en masse et d'un seul coup, on procédera probablement par

Digitized by Google

extinction graduelle, de manière à respecter toutes les positions faites et à laisser chacun tranquille jusqu'à sa mort. C'est une idée de M. de Lamartine, dit-on. Cette éventualité même est sans doute bien alarmante, et à Dieu ne plaise que je contribue pour ma part en quoi que ce soit à un si grand changement; mais je ne me dissimule pas que tant que les prêtres recevront un traitement de l'État, l'indépendance de l'Église sera bien contestée et bien précaire. N'y a-t-il pas lieu d'espérer que la liberté fera regagner à l'Église tout ce qu'elle perdra du côté des avantages matériels? Partout où le peuple est bon, les prêtres seront nourris par lui. Là où il est mauvais, le passage momentané d'un missionnaire ferait plus de bien que n'en produit aujourd'hui la présence d'un curé. Les ordres religieux deviendront nécessaires plus que jamais, ils se recruteront de tant de bons prêtres qui languissent aujourd'hui presque inutilement dans ces paroisses mortes où beaucoup d'entre eux n'ont pas une confession à entendre par an. Peut-être la suppression du traitement est-elle le seul moyen qu'ait l'Église de se refaire une fortune personnelle et indépendante. Nous sommes les pionniers d'une civilisation nouvelle et d'un monde nouveau. Nous défricherons le sol à la sueur de notre front, mais nos enfants y circuleront à l'aise. La révolution de 89 et celle de 1830 ont été plus favorables que nuisibles à la cause de l'Église. J'espère qu'il en sera de même de celle de 1848, et c'est pourquoi j'ai salué sans alarme et même avec joie l'avènement de la république.

« Ne perdez pas de vue que la suppression du traitement s'étendra aussi au protestantisme et tuera irrévocablement sa propagande. Il ne sera plus en force lorsqu'il faudra lutter de zèle, de vertu, de science et de désintéressement. Tout cela ne me fait pas désirer que le traitement soit supprimé. Je veux dire seulement qu'une telle situation ne laisserait l'Église ni sans ressource, ni sans

Digitized by Google

espérance. Au lieu de donner un sou par semaine à la Propagation de la foi, nous donnerons un franc et les autres charités n'en souffriront pas. »

Un pieux et modeste instituteur de la Vendée, M. Rivalland, lui avait parlé avec découragement des épreuves qu'il subissait et demandé une direction; il la lui donnait :

« Votre lettre me fait craindre que vous ne songiez à abandonner vos fonctions d'instituteur. Si la nécessité vous y oblige, il n'y a rien à dire : la volonté de Dieu se fait ainsi connaître. Mais si vous pouvez lutter, luttez encore. Ne vous laissez pas vaincre par le découragement. Croyez-en un ami qui a passé par beaucoup de fortunes diverses : ce que nous regardons comme le repos et le bonheur n'est ni le bonheur, ni le repos, lorsque pour y arriver nous sacrifions quelque chose du devoir. Où Dieu nous veut, où nous le servons, c'est là que nous sommes bien, en dépit de toutes les difficultés que nous y trouvons et de tous les désirs qui nous en éloignent... Puisque vous avez quelque confiance en moi, et que vous faites quelque cas de mes conseils, je vous engage à lutter avec un surcroît de vigueur contre tous les obstacles, et à vous livrer de plus en plus aux devoirs de votre modeste et si utile profession. Après la vocation du prêtre, il n'en est point de plus grande que celle d'un instituteur qui sait ce qu'il fait. Vous avez élevé déjà douze cents enfants. Que de prêtres n'en ont pas tant fait, malgré tous leurs désirs! Que de saints missionnaires ont traversé les mers et abandonné tout dans l'espoir seulement de mettre sur la voie du ciel un troupeau bien moins considérable que celui-là! Il ne faut point considérer vos fatigues, dussiez-vous en mourir. Souvenez-vous de cette belle parole de Tertullien aux chrétiens persécutés : *Il n'est pas nécessaire que vous viviez, mais il est nécessaire que vous serviez Dieu.* Adieu, cher Monsieur. Je vous laisse sur ce mot que j'ai besoin de me répéter à moi-même. »

Digitized by Google

Un de ses amis de Périgueux, Albert de Calvimont, s'étant marié sur le tard le lui écrivait, et quoique heureux de la résolution qu'il avait prise, s'inquiétait de l'avenir. Il lui répondait :

« ... Cher ami, en invoquant Dieu pour les dangers publics, ne négligeons pas de l'invoquer aussi pour nos petites affaires à nous. Il en prend soin tout comme des grandes; et puisque tu veux savoir pourquoi tu t'es marié, c'est lui qui l'a voulu, afin de mettre à côté de ton cœur qui avait trop lieu de douter de la vertu, un cœur bon, chaste et pur, dont l'étude t'a fait comprendre bien des choses que ni toi ni moi ne savions à l'époque où nous causions de tout en riant à peu près de tout. Tu vois Dieu, il est auprès de toi, dans son œuvre la plus parfaite, une bonne âme. Je ne sais où tu es; mais cela seul suffira pour te mener loin, et où je demande à Dieu de te conduire...

« Quelque chose me dit que si nous avons arraché l'herbe qui poussait sur le vieux chemin de notre amitié, c'est pour y passer en habits du dimanche... »

A un abbé, qui demandait des romans honnêtes pour les personnes du monde, il donnait cet avis, où l'on est libre de trouver un peu d'agacement :

« ... Quant aux personnes du monde, je crois, je vous l'avoue, que le véritable antidote des mauvais romans, ce ne sont pas les bons romans. Il n'y a point de bons romans. Ceux qu'on appelle ainsi ne valent rien. Je le sais puisque j'en ai fait. Et ils servent à donner le goût d'en lire de pires. Dites aux personnes du monde de fuir ces détestables délassements et d'ouvrir des livres véritablement sérieux et chrétiens. Après la prière, les bonnes œuvres, les devoirs remplis, je ne connais point d'autres remèdes, et les malades à qui ces remèdes ne suffisent point sont bien près de périr... »

J'achèverai d'indiquer quels étaient alors l'étendue, la diversité et l'intérêt de la correspondance de Louis

Digitized by Google

Veuillot en copiant quelques lignes du cahier où il prenait note de ses lettres.

— 4 mars 1848. « A l'évêque de Langres. Les évêques doivent parler le plus tôt et le plus haut possible. »

Même jour — « Au maréchal Bugeaud — Amitiés, conseils chrétiens. »

Le 5, au comte de Messey à Rome. Sur la situation.

Le 7, à Avond (qui posait sa candidature en Auvergne et fut élu).

Même jour à l'évêque d'Annecy « Nouvelles. Je le prie d'engager l'abbé Martinet à venir à Paris pour y faire imprimer sa brochure. »

Le 8, à Henry de Riancey. Amitiés. On lui fera faire le salon.

Même jour, à Guerrier de Dumast « Amitiés. Je n'ai pu mettre que la moitié de son article. »

Le 9, à G. de la Tour (Tréguier) : « Remerciements et félicitations pour son article. Ce qu'il faut faire pour les élections. Qu'a-t-il fait? »

A l'abbé Boucheny (Orléans) « sur les élections prochaines ».

Le 10, à Saglio, de Strasbourg. « Les élections. Accusé de réception de l'offrande pour le trésor pontifical. »

A Mahul (Carcassonne). « Élections. »

A Lallier (Sens). « Élections. »

Au curé d'Hennin-Liétard (Pas-de-Calais). Élections. — Les rapports entre l'Église et l'État.

Le 12, à Messey, à Rome.

Le 13, à Lallier. Élections.

A Montalembert.

Le 14, à l'abbé Boucheny. Élections.

A Poujoulat.

Le 22, à l'abbé Choupy pour les élections dans le Cantal; à l'abbé Clout, — qu'il songe à une candidature pour Montalembert; à l'abbé Guine « consolations ». A l'abbé

Digitized by Google

Revillod, au sujet de Cormenin. A l'évêque de Langres « nouvelles ». A Léon Vidal : « Je ferai ce que je pourrai pour lui. »

Le 23, neuf lettres. Sept pour les élections. Une « à l'abbé T... (Doubs) en lui renvoyant « son mauvais article »; — une « à la supérieure de l'Immaculée Conception de Castres : « Il est bien inutile qu'elle écrive à Dupont « de l'Eure. »

Le 24, à l'abbé Coupé, vicaire général, supérieur du petit séminaire du Puy. « Je lui recommande la candidature d'Auguste Avond sur lequel il désire des renseignements. »

26. A l'abbé Coupy (Orléans) et à M. Fascon. Élections.

28. A l'abbé de Serres, secrétaire du cardinal de Bonald. Les élections. La situation.

Même jour, à Montalembert.

Le 31, à l'abbé de Cazalès. — Conseil d'accepter la candidature.

J'ajoute qu'en ce même mois Louis Veuillot écrivit chaque jour dans l'*Univers* et eut aussi chaque jour plusieurs audiences à donner. Toutes roulaient sur cette question : Que doivent faire les catholiques?

Quelques notes encore :

3 avril, au commandant de Maisonneuve « Nouvelles. Qu'il mette à ma place sur sa liste Buchez ou l'abbé Ledreuille. » (Cet abbé s'occupait beaucoup des questions sociales et des classes ouvrières.)

A l'abbé Chassay «... Lorsque nous nous sommes rencontrés, il y a peu de temps, nous disions bien que l'humanité était mûre pour des catastrophes immenses; nous ne pensions pas dire encore si vrai. Dieu soit béni de tout. Voilà la grande charrue qui passe, renversant nos petits édifices; mais elle creuse d'immenses sillons pour la vie éternelle. »

Même jour, à l'évêque d'Annecy. Nouvelles et remerciements. Il prévoyait de grands désordres et ajoutait :

Digitized by Google

« Après quoi nous essaierons de réorganiser la société probablement au moyen d'une dictature militaire. Tout est terrible, injuste par ceux qui le font, mais juste dans la volonté suprême qui les pousse. Cette bourgeoisie avait comblé la mesure... Elle a voulu obstinément arracher Dieu du cœur des peuples... »

A l'évêque de Langres. « Le pour et le contre sur les candidatures épiscopales à l'Assemblée constituante. » Il aboutissait au pour.

A un séminariste qui manquant de vocation lui demandait une place de bureau : « Je n'ai point de place à lui donner, il n'y en a nulle part. Qu'il se fasse ouvrier ou soldat. »

Ce conseil un peu rude fit réfléchir le correspondant de Louis Veuillot. La fièvre que le mouvement révolutionnaire lui avait donnée se calma; il resta au séminaire et devint un bon prêtre.

De mars 1848 je passe à mars 1849, et le cahier n'est guère moins chargé : quatorze billets pour annoncer aux intimes la naissance de Gertrude, sa troisième fille, et vingt-deux lettres dont voici les principaux destinataires : l'abbé Migne, le comte de Falloux, Eugène Loudun « en lui renvoyant des vers »; l'abbé Caillaud, vicaire général de Bourges « sur l'*Ère Nouvelle* et les polémiques »; MM. Rochet et Carnet « sur la vocation littéraire »; Léon Aubineau, Mlle Affre, nièce de l'Archevêque, « pour un recueil de lettres de femmes chrétiennes »; Mme la duchesse de Laval, MM. Adrien de Thuret, de Dumast, Foisset, Mme Lenormant, le comte d'Horrer, « avec son manuscrit sur la prophétie du frère Hermann »; M. Albert du Boys, refus de son article sur le livre philanthropique de l'abbé Tailhand. « Il faut plus de réserve en présence de ces tendances à la charité bureaucratique, etc., etc. »

Par quels plaisirs Louis Veuillot se reposait-il de tant de travaux? Uniquement par la vie intime. Il n'était d'aucun cercle, il ne fréquentait aucun salon, il n'allait pas au

Digitized by Google

théâtre, bien qu'il l'aimât, ni au concert, malgré son goût pour la musique. Recevoir assez souvent à sa table, plutôt maigre, sa famille et deux ou trois collaborateurs, ou amis, c'était alors tout son luxe. Mathilde, sa femme, très aimante, très aimée et très modeste, s'arrangeait parfaitement de cette existence presque fermée. Quelques promenades au bras de son mari, et de loin en loin un déjeuner au café de Foy suffisaient à la contenter. Cette facilité de sa femme à se montrer vraiment heureuse des rares et si simples distractions qu'il lui donnait le touchait extrêmement. Ce fut une des douceurs de son mariage.

Et pendant qu'il vivait ainsi, Eugène Sue le dénonçait comme écrivant ses articles « aux flammes de l'orgie » en compagnie de Rose Pompon !

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

LOUIS-NAPOLÉON ET LES AFFAIRES DE ROME. — LES RAPPORTS DE LOUIS VEUILLOT ET DE L'*UNIVERS* AVEC LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES. — LES RÉFORMES DEMANDÉES AU PAPE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS. — M. DE FALLOUX. — DISCOURS DE MONTALEMBERT ET DE VICTOR HUGO. — LE PARTI CATHOLIQUE ET LES ÉLECTIONS DE 1849. — CANDIDATURE DE M. GUIZOT. — LE MARÉCHAL BUGEAUD. — LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE. — LOUIS VEUILLOT ET LE PARLEMENTARISME. — AVIS AUX CONSERVATEURS ET AUX RÉVOLUTIONNAIRES.

Louis-Napoléon, candidat, sans prendre envers les catholiques les engagements bien définis que réclamaient l'*Univers* et le Comité de Défense religieuse, s'était prononcé pour le pouvoir temporel de la Papauté, et contre le monopole universitaire. L'élu ne démentit point le candidat. En choisissant ou acceptant très volontiers M. de Falloux pour ministre de l'instruction publique et des cultes, il montra tout suite en effet, que sur ces deux questions capitales, il entendait tenir parole.

La première, la question romaine, était à l'ordre du jour. Les révolutionnaires, maîtres de Rome, avaient proclamé la république. Dès le 4 décembre 1848, Pie IX, réfugié à Gaëte, dans les États Napolitains, adressait aux puissances catholiques un appel qui ne restait point sans ré-

Digitized by Google

ponse. L'Espagne, l'Autriche, Naples, se préparaient à intervenir « pour remettre le chef de l'Église dans un état d'indépendance et de dignité qui lui permît de reprendre ses fonctions sacrées ». La France devait ou laisser faire, ou s'associer à cette intervention, ou s'y opposer par les armes. Louis-Napoléon n'eut ni l'idée de s'y opposer, ni celle de rester neutre. Il voulait agir. Mais dans quelles conditions? Marcher avec l'Autriche et Naples, la république française ne le pouvait pas. Le Président et son ministère auraient aimé à s'entendre avec le Piémont; c'était aussi, vu l'état général des affaires, une impossibilité. On se prononça pour l'action séparée. La France irait à Rome et les autres puissances catholiques, surtout l'Autriche, occuperaient les diverses provinces des États pontificaux. Le Pape accepta qu'il en fût ainsi. N'ayant pas à faire l'histoire de ces négociations, je me borne à noter que Louis-Napoléon et tous ses ministres étaient d'accord sur le fond de la question. Tous voulaient renverser la république romaine et rétablir la royauté pontificale. M. Odilon Barrot, président du conseil et M. Drouyn de Lhuis, ministre des affaires étrangères, acceptèrent d'assez bon cœur cette besogne. On a dit qu'ils en désiraient moins ardemment que M. de Falloux le succès. C'est probable, mais il est sûr qu'à cette date, ils y contribuèrent plus que lui.

Louis Veuillot était alors en bons termes avec M. de Falloux. Le ministre semblait avoir oublié que le journaliste avait vu sans plaisir son entrée aux affaires et celui-ci comprenait que son conseil n'eût pas été suivi. Au total, on s'entendait. M. de Falloux affectait même pour l'*Univers* plus de sympathie qu'autrefois. Voulant montrer qu'il se tenait, comme ministre, pour le délégué des catholiques, il donna, dès son installation, un grand dîner, où nous étions entre « cléricaux » militants. Louis Veuillot y occupait une place en vue. Vers la fin du repas, le ministre, aimable, à l'aise, radieux, inter-

Digitized by Google

pellant le rédacteur en chef de l'*Univers,* lui dit : — N'êtes-vous pas étonné, Monsieur Veuillot, d'être entré ici ? — Pas trop, puisque nous avons travaillé ensemble à faire la brèche.

Les bons dîners, surtout quand les convives sont nombreux, ouvrent l'esprit à la confiance. Au café, tout le monde était convaincu que le monopole universitaire allait mourir. Il devait seulement être blessé.

En attendant que l'Université fût abattue, il fallait abattre la république romaine. Le 30 avril, nos troupes, commandées par le général Oudinot, se présentaient devant Rome, où elles comptaient entrer sans combat, et essuyaient un échec. Grand tumulte dans le monde politique. Un vote de blâme frappe le gouvernement. L'armée, humiliée à Rome, est désavouée par l'Assemblée nationale. On put craindre l'abandon de l'expédition, ou tout au moins la chute du ministère. Mais, Louis-Napoléon, calme et ferme, répondit au vote de l'Assemblée par une lettre au général Oudinot. « Notre honneur militaire est engagé, lui disait-il; je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. Les renforts ne vous manqueront pas. Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et ma reconnaissance. » Nouveaux débats très violents à la Chambre, mais cette fois, le gouvernement eut le dessus. On ajourna toute décision. Et comme l'Assemblée constituante n'avait plus que huit jours à vivre, l'ajournement donnait la victoire au ministère. L'expédition était sauvée.

Le 3 juillet, l'armée française entra dans Rome. Le général en chef, répondant aux adresses des Romains fidèles au Pape, déclara que la France avait voulu rétablir le pouvoir temporel du chef de l'Église et était heureuse d'avoir accompli « cette œuvre à la fois sociale et religieuse ».

Digitized by Google

C'était bien parler, après avoir bien agi. Mais il restait quelque chose à faire. Louis-Napoléon et ses ministres, en même temps qu'ils avaient unanimement résolu de relever le trône pontifical, s'étaient promis, également à l'unanimité, d'imposer à Pie IX des réformes libérales. Ils voulaient se glorifier d'avoir, du même coup, rendu au Saint-Père ses États et donné aux Romains la liberté. M. de Falloux y tenait autant que ses collègues. Déjà, comme le P. Lacordaire, il voyait dans le gouvernement pontifical « un gouvernement d'ancien régime » qu'il fallait réformer. A son avis, les principes de 89 devaient passer par là.

Voici, d'après les documents officiels, quels étaient, en substance, les principaux articles du programme que le Président et tous les membres du ministère entendaient imposer à Pie IX :

Organisation universelle des tribunaux, donnant de véritables garanties judiciaires aux citoyens.

Lois civiles tirées du Code civil français. Assemblées provinciales et communales élues.

Sécularisation de l'Administration publique. Assemblée élue par des corps locaux ayant le vote délibératif en matière d'impôt.

Amnistie générale, sauf des exceptions nominatives.

Et l'on exigeait que le Pape prît sur tous ces points un engagement formel et public.

Pie IX répondit qu'il y avait des réformes à faire et qu'il les ferait, mais qu'il n'entendait pas se laisser imposer un programme. De là des négociations diplomatiques confuses, compliquées, prolongées. Les négociateurs français, MM. de Corcelle et de Rayneval, catholiques sincères et non moins sincères libéraux, cherchaient à faire accepter le fond en adoucissant les termes. On n'avançait point. Louis-Napoléon intervint publiquement de nouveau par une lettre hautaine, déplacée, menaçante, où il sommait la commission cardinalice, chargée des intérêts du Saint-

Digitized by Google

Siège, de se soumettre au programme français qu'il résumait ainsi : « *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral.* »

Que l'on rapproche ces dix mots des cinq articles que voulaient faire accepter nos diplomates, et l'on verra que le Président se bornait à souligner impérieusement les exigences de son cabinet. C'est bien le même fond.

La lettre présidentielle fit grand tapage et indigna profondément les catholiques. Était-ce un acte personnel de Louis-Napoléon ou l'expression emportée des intentions du gouvernement? C'était ces deux choses à la fois. Les ministres avaient tous pris connaissance de la lettre du président et aucun ne s'était opposé à son envoi. Cela fut établi par les débats qu'elle suscita. Seulement tous n'avaient pas compris, — du moins ils l'assurèrent, — qu'elle serait publiée. M. de Falloux, — qui l'aurait cru d'un homme si fin? — était l'un de ces naïfs. C'est l'explication qu'il donna. Ses adversaires en rirent et ses amis s'y résignèrent. L'*Univers* fut, sans conviction bien ferme, l'un des acceptants. M. de Tocqueville, qui avait remplacé M. Drouyn de Lhuis aux affaires étrangères, reconnut, d'ailleurs, que la question de publicité était secondaire. — Cette lettre, s'écria-t-il un jour à la tribune, a traduit *notre politique* en langage familier « dans un élan généreux et fier. Nous ne l'avons jamais désavouée, et nous ne la désavouerons jamais ». Odilon Barrot a tenu le même langage. « La lettre du président, dit-il dans ses Mémoires, ne contenait rien qui ne fût dans les instructions données à nos agents. » Il exprimait *les sentiments de ses Ministres comme les siens.*

Certes, si Louis Veuillot avait été de parti pris l'adversaire de M. de Falloux, il eût profité de la circonstance pour le combattre et l'accabler; il n'en fit rien. Tout au contraire, il écarta du débat ce point qui donnait tant de prise. On sait que le dénouement fut bon. Le Pape, grâce à sa fermeté, rentra dans Rome en souverain.

C'est en octobre 1849 qu'eut lieu le débat final sur cette

Digitized by Google

grande question. On entendit beaucoup d'orateurs et l'on compta de belles séances. La plus brillante fut celle où Montalembert écrasa Victor Hugo, qui, élu par les conservateurs, venait de passer aux révolutionnaires. L'orateur catholique fit un discours magnifique et Louis Veuillot en parla magnifiquement.

« Les orateurs montagnards, disait-il, jouent de malheur... Aujourd'hui, c'est le pauvre M. Hugo qui brille une minute pour disparaître dans le rayonnement incomparable de la parole et du succès de M. de Montalembert. On demande de quel Hugo nous voulons parler; toujours du même; mais maintenant il est montagnard. Il a quitté la plaine; il a gravi la montagne. Hélas! Pégase est arrivé fourbu et le poète a dégringolé des hauteurs. Il s'était bien appliqué, il avait bien ajusté ses antithèses; tout était reluisant, chevillé, graissé d'adjectifs et jouait à merveille. Le voilà en scène avec une mémoire sûre et des poumons pleins de vent. La Droite l'écoute, la Montagne l'applaudit. Il est presque aussi fort que M. Mathieu (de la Drôme); il a des intonations presque aussi glorieuses que celle du citoyen Frédéric Lemaître (1); que dit-il? Nous venons de le dire : la Montagne applaudit. »

Puis vient un tableau — un instantané — qui montre l'orateur à la tribune et reproduit les attitudes, les agitations de l'auditoire. « Point de faits, mais M. Nadaud (un député maçon) se pâme et les lettrés de la Montagne se renvoient d'un banc à l'autre ces regards et ces airs de tête qui révèlent que leur goût est satisfait. Nous saisissons une exclamation : *C'est tapé ça!* et le voisin caressant sa moustache : *Oh! oui, que c'est tapé!* Bref la Montagne applaudit. elle est contente, elle est heureuse... Voilà donc M. Hugo parvenu au comble de la gloire; on crie, on se précipite pour le féliciter. On suspend la séance... Mais avant de quitter la salle, s'il a jeté un regard sur la tribune ébranlée de

(1) Un célèbre acteur de mélodrame.

Digitized by Google

ses coups de poing, il y a vu la figure émue et grave de M. de Montalembert. Olympio! Olympio (1)! Je vous le dis, dépêchez-vous, saisissez vite ces mains qui cherchent les vôtres, ouvrez bien vos oreilles aux félicitations, savourez, avalez votre triomphe, et mettez les morceaux doubles! Tout ce grand succès, votre premier succès de tribune, ne sera tout à l'heure qu'un échec de plus. »

De Victor Hugo qui venait d'insulter le Pape, Louis Veuillot passait à Montalembert, le défenseur de l'Église. Il le montrait mettant en pièces dès sa première phrase, par un mot accablant plein de mépris et de justice, toute la harangue du pauvre M. Hugo et tous les applaudissements qu'elle avait reçus.

«... Ce discours, ajoutait-il, est un des chefs-d'œuvre de la parole humaine, une des impérissables gloires de la tribune française et nos annales parlementaires ne gardent pas le souvenir de beaucoup de succès comparables à celui qu'il a obtenu. M. de Montalembert a parlé comme toujours en catholique, mais avec un courage, avec une audace, avec un enthousiasme d'amour pour l'Église qu'il n'a jamais fait lui-même retentir si haut... Sa voix, étouffée un moment dans un tourbillon d'injures, éclatait toute chargée d'un nouveau tonnerre. On les relira, on les répétera, elles seront entendues de la France et du monde, ces nobles paroles; elles exciteront dans tous les esprits élevés et dans tous les cœurs bien faits cet amour de la justice et cette sainte passion de la vraie liberté qui remplit l'âme de l'orateur. Puissent-elles armer tous ceux qu'elles enflammeront du persévérant courage dont ils ont besoin pour arracher des mains de la démagogie le drapeau de la liberté, ce drapeau sacré, hier l'espérance, aujourd'hui l'effroi du monde; ce drapeau que la démagogie a usurpé, qu'elle a souillé dans le sang, qu'elle n'a fait flotter que sur des ruines, qu'elle déshonore en y attachant son poignard! »

(1) Victor Hugo s'était adressé à lui-même des vers sous le nom d'*Olympio*, et on ne le désignait plus guère autrement dans la polémique.

Digitized by Google

Toute l'Assemblée était frémissante. A gauche, on hurlait; à droite et au centre, on applaudissait passionnément. Les cris d'admiration et les cris de fureur se heurtaient. La majorité, une forte majorité, était pour l'orateur. Louis Veuillot le constatait et s'écriait :

« Que M. de Montalembert soit fier de ce triomphe, aussi fier que nous! Qu'il en lègue à ses enfants le pur et glorieux souvenir!... Il n'a pas triomphé pour un parti, pour une cause humaine : avec lui triomphent la justice et la vérité; il apporte une victoire à la cause pour laquelle il est doux et glorieux de mourir.

« Nous ne pouvons nous défendre d'espérer quelque chose d'heureux pour la France, quand nous songeons aux sentiments que M. de Montalembert a fait éclater et qu'il a comme arrachés au cœur de l'Assemblée. Il parlait de la force de l'Église, cette force invincible, éternelle, qu'elle puise dans sa faiblesse même, et qui n'a permis à aucune puissance, dans le cours des siècles, de l'attaquer impunément. Il comparait ceux qui frappent l'Église à ceux qui frappent une femme. Mais, s'écria-t-il, l'Église n'est pas une femme, c'est bien plus, *c'est une mère!* A ce mot, des bravos, des adhésions, de nobles larmes, des applaudissements que rien ne peut rendre ont éclaté partout, comme une profession de la France catholique, reconnaissant et honorant le sein qui l'a nourrie. » Il appartenait à Louis Veuillot plus qu'à tout autre de glorifier cette belle parole, lui, qui dans un précédent débat avait dit de Montalembert : Il est comme tout chrétien, un fils de l'Église, mais « c'est le fils sur lequel la mère s'appuie »!

Dans sa joie enthousiaste de catholique et de Français, Louis Veuillot terminait par des paroles où l'espoir en l'avenir dénonçait et diminuait les inquiétudes de l'heure présente : « Il nous est impossible de croire qu'une nation qui cède à de tels et si nobles mouvements et qui les manifeste avec tant de force par la bouche de son Assemblée souveraine, puisse de sitôt devenir une nation d'apostats. »

Digitized by Google

Je rappelle qu'à cette date le grand orateur et le rédacteur en chef de l'*Univers* étaient brouillés. Quel lecteur pouvait s'en douter?

C'est ainsi que Louis Veuillot loua durant bien des années Montalembert. Jamais le puissant orateur ne prit la défense de l'Église sans que le puissant écrivain ne vînt l'appuyer de toute sa force. Il devait le faire, mais s'il ne l'avait fait que par devoir, il n'y eût pas mis tant de délicatesse et tant de cœur; il n'eût pas trouvé de tels accents pour signaler « notre homme » à la reconnaissance et à l'amour des catholiques. Évidemment, il aimait celui qu'il voulait qu'on aimât. On s'étonne, on s'afflige que Montalembert ait plus tard assez complètement oublié les articles de Louis Veuillot sur ses discours pour s'associer âprement aux pires adversaires de l'écrivain qui l'avait si bien servi. Il pouvait blâmer, combattre, détester la politique du journaliste; il ne devait pas venir en aide à ceux qui rêvaient d'abaisser l'homme. Je sais, et je tiens à le dire, qu'il n'alla pas jusqu'aux basses calomnies où d'autres se complurent; mais ce fut trop que le noble comte de Montalembert ne se séparât point des calomniateurs.

La discussion sur les affaires de Rome, discussion où M. Thiers eut le premier rôle et servit puissamment la cause catholique, se termina par le triomphe du gouvernement et des catholiques. Une majorité de 470 voix contre 165, ratifia la restauration du pouvoir temporel de la Papauté par la France. Ainsi, sous la deuxième république, après des débats passionnés et prolongés, où tout fut dit, une Assemblée élue au suffrage universel reconnaissait le droit du Pape; et du même coup, proclamait, affirmait que la France était toujours et voulait rester la grande nation catholique, la fille aînée de l'Église. Que tous les votants eussent la notion bien nette de la portée de leur vote, on peut en douter, mais le sentiment chrétien et le sentiment national les avaient, peut-être à leur insu, éclairés et dominés.

Digitized by Google

Ce résultat, qui fit sensation en Europe, prouve que les élections de 1849 avaient donné la majorité aux groupes conservateurs pris en bloc. Malheureusement sur ce bloc déjà se dessinaient des fissures, qui bientôt s'élargiraient. Puis si le parti de l'ordre avait gagné des voix, les montagnards et les socialistes en avaient gagné aussi. Le vaincu était le parti des républicains modérés, devenu maître du pouvoir en 1848. La lutte allait s'engager entre la réaction vaguement monarchique et la démagogie. Déjà la cause de la république régulière était perdue.

Le parti catholique, naturellement lié au parti de l'ordre, même quand celui-ci ne comprend guère que l'ordre matériel, avait maintenu pour la campagne électorale l'essentiel de son vieux programme. « Nous sommes passagers, écrivait Louis Veuillot, sur un vaisseau dont les chefs nous ont longtemps exclus du conseil et de la manœuvre. Cependant ils allaient aux abîmes. Nous l'avons vu, nous l'avons dit. On nous a repoussés, dédaignés, frappés même, et enfin le péril que nous annoncions a éclaté de tous les côtés à la fois. Péril de la mer et du vent, péril des rivages, péril au dehors, péril au dedans. La tempête souffle dans les voiles, la sédition mugit à bord. Que devons-nous faire? Nous joindre aux séditieux, ou prêter main-forte à ceux qui entreprennent courageusement d'empêcher le naufrage? Il n'y a pas de moyen terme, et nous avons pris notre parti sans hésiter. Nous n'abjurons rien, nous n'abandonnons aucune de nos convictions; ce qui se passe les rend plus profondes. Plus que jamais, nous croyons que l'ordre matériel tout seul est impuissant et que son triomphe ne sera qu'à peine un triomphe. Et néanmoins, nous nous engageons, nous nous dévouons au service de l'ordre matériel. Pourquoi? Par la raison, hélas! trop simple, que si nous ne sauvons pas l'ordre matériel aujourd'hui, tout est perdu demain. »

Cette adhésion très large était suivie d'une restriction nécessaire. « Nous maintenons, ajoutait Louis Veuillot,

Digitized by Google

l'exclusion donnée à cette classe de prétendus conservateurs qui restent stupidement fidèles à leurs préventions religieuses d'avant 1848 et aux plans de tyrannie contre l'Église qu'ils affichaient alors... Nous ne voulons pas que l'on puisse dire : La société était en péril et les catholiques lui ont refusé leur concours. Nous ne voulons pas davantage que l'on puisse soupçonner les catholiques d'avoir un moment compté sur l'efficacité des œuvres purement humaines, pour assurer la conservation d'une société dont l'unique péril est d'avoir cru qu'elle se gouvernerait bien elle-même et qu'elle était à jamais émancipée des lois de Dieu. »

En 1849, comme en 1848, des candidatures furent proposées à Louis Veuillot. Gustave de la Tour et M. de Cuverville voulaient le porter dans les Côtes-du-Nord, où tous deux étaient influents; le comte de Valori, moins sérieux, je crois, lui garantissait, au nom d'un comité avignonnais, le succès dans le Comtat-Venaissin. En 1848 il avait été quelque peu tenté; en 1849, il répondit tout de suite : non (1).

L'un des candidats du parti catholique et plus particulièrement de l'*Univers* fut M. Guizot. Par Éloi Mallac et Charles Lenormant, Louis Veuillot avait renoué, dans des conditions nouvelles, avec l'ancien premier ministre de Louis-Philippe. Ils échangeaient des livres et des lettres. M. Guizot, ayant oublié ses fautes, et voyant très bien celles de ses successeurs, ne pouvait admettre que sa vie politique fût close. Des amis lui persuadèrent aisément que s'il se présentait dans le Calvados, son ancien département, il serait élu. Une fois député,

(1) G. de la Tour avait songé aussi à une candidature en Bretagne pour M. Dupanloup, récemment nommé évêque d'Orléans. Mon frère lui répondit : « Quant à M. Dupanloup, il a du mérite : il a fait merveille dans les commissions d'enseignement; mais plus son mérite est grand, plus je désire qu'il l'applique au gouvernement de son diocèse, un de ceux qui peuvent le moins se passer de la présence et du zèle d'un évêque... » M. Dupanloup connut cette réponse et n'en fut pas satisfait.

Digitized by Google

pourquoi la majorité conservatrice ne verrait-elle pas en lui son chef? Louis Veuillot, consulté, sans croire beaucoup au succès, promit son concours. Il le motiva par un article où il rappelait que depuis 1848, M. Guizot s'était déclaré pour la *liberté de l'Église*. « Ce mot, disait-il, nous ne l'oublierons pas. Nous engageons formellement nos amis du Calvados à maintenir sur leur liste l'homme éminent qui a résumé en deux paroles les conditions de la paix sociale : *Union des partis! liberté de l'Église!* Le salut de la France est dans cette pensée. »

Quinze jours avant l'ouverture du scrutin, Louis Veuillot qui ne doutait plus de l'échec de son illustre candidat lui écrivait : « Votre exil va véritablement commencer le mois prochain. Vous serez éloigné résolument, non par un peuple qui ne sait ce qu'il fait, mais par des gens qui sont fâchés d'avoir trop besoin de vous. Voilà ce que c'est que le suffrage universel. »

La plupart des conservateurs, ceux qui voient tout l'ordre dans le gendarme, se croyaient maîtres de la situation, parce que dans la Chambre les modérés et les réactionnaires l'emportaient de beaucoup en nombre sur les démagogues. Louis Veuillot, plus clairvoyant, établissait que cette majorité, ignorante des principes, n'était point sûre et disparaîtrait très probablement dans le despotisme ou l'anarchie. Ces sombres prévisions ne l'empêchaient point d'enterrer avec humour l'Assemblée qui finissait :

« Une reine venait de mourir et son roi disait : C'est le premier chagrin qu'elle m'ait causé. Voici une autre reine qui meurt, dame Assemblée Nationale constituante, reine de France. Combien de Français, rois mécontents de cette défunte, s'écrient : Elle se meurt, elle est morte! C'est le premier plaisir qu'elle nous fait! »

Il reconnaissait, d'ailleurs, qu'au début cette reine n'avait pas eu trop mauvais caractère. Mais combien elle

Digitized by Google

s'était gâtée en vieillissant! De fantasque et mal apprise, elle était devenue ennemie du mérite et de la paix; selon un mot heureux de M. de Falloux, elle avait aux approches de la mort pris en goût « les gens qui sont capables de tout et les gens qui ne sont capables de rien. » Cette justice rendue au bloc, Louis Veuillot se vengeait des orateurs qui l'avaient le plus ennuyé et faisait ainsi ses adieux à leur président, le confrère Marrast, un maître railleur :

« M. Marrast s'est levé, et, d'une voix émue, il a lu un discours qu'il tenait d'une main tremblante. Ce n'était plus M. Marrast, c'était une rosière pâlissante, rougissante, attendrissante. Pauvre M. Marrast! avoir fait dans sa vie tant d'épigrammes contre les présidents qui s'en allaient et contre les députés qui n'étaient pas sûrs de revenir! Il a expié aujourd'hui bien des moqueries et vengé beaucoup de ses victimes. Ce que nous avons pu entendre de ce dernier chant, murmuré à voix basse et applaudi tout bas, ne nous a point semblé trop mal. Mais le triomphe de M. Marrast est dans l'invective. Dans le genre sérieux, il ne parviendra jamais qu'à rajuster assez proprement un petit nombre de lieux communs.

« On s'est levé, on a crié : Vive la République! en agitant les bras en l'air... et bonsoir! »

Le lendemain, il présentait aux lecteurs de l'*Univers* l'Assemblée nouvelle et s'excusait d'avoir traité bien cavalièrement la morte de l'avant-veille.

«... La plaque, disait-il, était prête pour un grave tableau; ce n'est pas notre faute, mais celle du personnage, si nous n'avons retiré du daguerréotype qu'une caricature. Hélas! hélas! par beaucoup de raisons, les assemblées délibérantes courent grand risque de n'obtenir jamais dans notre pays le respect auquel elles ont droit sans doute, et dont il faudrait patriotiquement les entourer. Respecter l'autorité nous est déjà naturel-

Digitized by Google

lement fort difficile. Comment faire quand l'autorité ne se respecte pas? Comment vénérer dans l'Assemblée ce qui souvent, pris en détail, n'est point vénérable et ne se soucie nullement d'être vénéré? Rien de plus auguste, si l'on veut, que le caractère de représentant : quoi de moins auguste que le commun des hommes qui en sont investis? Voici d'abord une quantité de sots et d'ignorants qui se devraient condamner à un éternel silence et qui ont la manie de parler toujours. Ils enfourchent les questions les plus ardues, comme s'il s'agissait de monter un cheval de bois à la foire; ils attaquent par les arguties les plus absurdes, par les imputations les plus calomnieuses, des opinions qu'ils n'entendent point; aucun mérite ne les intimide : ils opposent à l'éloquence et à la raison de sordides âneries, grabelées dans tout ce qu'il y a de mauvais journaux et de mauvais livres. Comment se retenir de leur dire leur fait? »

Après et au-dessous des sots et des ignorants, venaient les intrigants, les gens mal famés, les apostats, les hypocrites, horrible espèce, intolérablement effrontée qu'il traitait selon la justice. Puis des hommes, il passait aux partis, signalait leurs pratiques, les déclarait menteurs, hypocrites, ambitieux, cyniques, corrupteurs. L'honnête homme n'y pouvait entrer sans se prêter par discipline ou faiblesse à des actes malhonnêtes. Ces partis, ajoutait-il, se haïssent et se décrient mutuellement et sans relâche. « Qui manque plus de respect à une fraction de l'Assemblée que toutes les autres fractions de cette même Assemblée! Qui insulte plus à la dignité, aux actes, aux intentions de l'Assemblée entière, que ne le fait chaque fraction prise isolément? Et l'on voudrait que le public, spectateur de tant de débats tumultueux et envenimés, spectateur tout rempli des passions qui les animent, fût docile et respectueux à ces rois d'un jour qu'il a faits lui-même, qu'il s'apprête à défaire? »

Digitized by Google

Conclusion : Le journaliste loyal, celui qui sait entendre, penser, juger, ne peut s'occuper des débats parlementaires et des orateurs, sans percer le masque, sans déchirer le voile. Et comment déchirer le voile sans attirer sur l'homme un mépris dont le poids s'étend vite au parti qui l'emploie, à l'Assemblée qui l'écoute et qui souvent le suit? Donc l'*Univers* n'avait pas été trop dur pour l'Assemblée qui venait de mourir et serait difficilement plus tendre pour celle qui venait de naître, car issue du même système électoral, obéissant aux mêmes passions et ayant les mêmes droits, elle suivrait les mêmes errements. Ces critiques aboutissaient à la condamnation du régime parlementaire. Au fond Louis Veuillot a toujours été l'ennemi de ce régime. Cela se voit même dans les articles où il en faisait ressortir les avantages et pressait les catholiques d'en profiter.

Un tel état d'esprit le rendait sévère pour la République. Il dénonçait en elle la forme gouvernementale la plus favorable au parlementarisme. Ces majorités inévitablement ondoyantes et diverses dont tout dépendait, allaient contre son amour de l'autorité, contre son besoin de voir la force régularisée, disciplinée, servant avec constance le droit. Sans être l'ennemi ou seulement l'adversaire de Louis-Napoléon, il n'attendait pas de lui une restauration politique et religieuse. C'était un passant. La foule grisée de grands souvenirs qui l'avait porté au pouvoir, croirait-elle longtemps en lui? Et que valait-il? De là chez Louis Veuillot une tendance à se rapprocher, non du parti royaliste, qui était sans doctrine, mais des idées monarchiques.

Parmi les élus de 1849, on comptait le maréchal Bugeaud. Le président de la République n'avait pas attendu l'élection du glorieux soldat pour le rappeler à la vie active. Dès le mois de décembre 1848, il lui avait donné, aux applaudissements de tous, le commandement de l'armée des Alpes, avec quartier général à Lyon, où des trou-

Digitized by Google

bles étaient à craindre. Le maréchal, par amour de l'ordre et par le fond de bonapartisme qui avait toujours vécu en lui, était tout dévoué au chef de l'État. Dès cette époque, il estimait qu'il faudrait sortir de la légalité pour arrêter le mouvement révolutionnaire et il ne cachait pas à Louis Veuillot qu'il serait volontiers l'homme de ce coup-là. A son avis, un appel au peuple appuyé d'une simple démonstration militaire suffirait. Il avait conservé toute sa vigueur de corps et d'esprit. Venu à Paris pour siéger à l'Assemblée, il fut atteint du choléra et mourut. Voici en quels termes le jour même (10 juin 1849), Louis Veuillot annonça cette mort qui fut un événement :

« M. le maréchal Bugeaud a rendu le dernier soupir ce matin. A minuit, l'espérance de le sauver n'était pas perdue ; à six heures et demie, il a succombé. La nouvelle s'en est répandue promptement dans Paris. Elle a été accueillie avec un sentiment de douleur et de consternation que toute la France éprouvera. Le pays fait une perte immense. Chacun le sait; mais Dieu seul qui a frappé ce coup soudain en connaît la portée...

« Le voilà tombé, cet homme calme et fort, vers qui tous les yeux se tournaient dans l'attente pleine d'angoisse où nous vivons; le voilà tombé sans effort, sans combat, sans bruit! Son épée était une frontière, son nom un drapeau. Un souffle a traversé l'air, et il n'est plus. Le rempart s'est écroulé, la puissante épée est rentrée au fourreau pour jamais. »

Après avoir parlé sobrement de ses rapports personnels avec le maréchal, il ajoutait :

« Sa mort a été chrétienne. Dieu n'a pas oublié que le vaillant soldat avait travaillé à agrandir l'empire de la Croix; il n'a pas oublié surtout les œuvres de charité dont il s'était toujours montré prodigue, et il l'a prévenu de toutes les grâces qu'il accorde à ceux qu'il veut récompenser et bénir. Calme comme en un jour de bataille, le vieux guerrier a vu s'avancer d'un œil ferme le dernier en-

Digitized by Google

nemi dont il dût triompher. Il a reçu avec la foi et la simplicité d'un enfant les secours de la religion, et c'est après avoir suivi, avec toute la liberté de son esprit, les prières des mourants, qu'il a rendu à Dieu son âme purifiée par le sacrement de pénitence. Spectacle auguste, dont ceux qui l'ont vu ne parlent pas sans pleurer; consolation suprême et la seule que puissent goûter les cœurs dévoués que ce malheur public atteint plus particulièrement.

« Le maréchal adorait sa famille. La plus grande de ses douleurs a été de n'avoir auprès de lui ni sa femme ni ses enfants. On a pu le deviner, il n'en a point parlé. Aucun de ces noms chéris n'a passé de son cœur jusqu'à ses lèvres. Il craignait de faiblir en les prononçant. Seulement on le voyait parfois lever les yeux et les mains au ciel, un soupir aussitôt étouffé s'échappait de sa poitrine, et une ombre de tristesse voilait ce mâle visage, sur lequel ni la vie ni la mort n'ont pu faire passer un moment l'expression de l'effroi. »

Le lendemain, il écrivait à Gustave de la Tour : « C'est un grand événement que cette mort du maréchal Bugeaud. Elle me brise le cœur et je serais inconsolable si je n'avais toutes les raisons possibles d'espérer que l'excellent maréchal trouvera grâce devant Dieu. Il n'avait jamais été incrédule, au contraire; et la foi qui sommeillait dans son âme s'est réveillée au dernier moment, pleine de force et d'espérance. Mais quel coup pour cette société qui voyait en lui son dernier rempart! »

Deux jours après, le parti révolutionnaire, répondant à un appel de Ledru-Rollin, et fêtant à sa manière la mort du maréchal, tentait une insurrection. Louis Veuillot avait, dès la veille, annoncé cette tentative et donné ce conseil :

« Que les honnêtes gens donc prennent leur fusil au premier coup de rappel, et quittent leur maison avec la résolution de ne rentrer que vainqueurs. Lorsque la guerre, et une telle guerre est déclarée, rien de mieux à faire, rien

Digitized by Google

de plus sûr que de la soutenir bravement. Le dernier bouclier qui reste aux honnêtes gens, c'est leur courage. S'ils manquent de courage, ils subiront le sort qu'ils auront mérité. Quel que soit leur amour pour la vie, leur sort sera tel, qu'ils auront regret de vivre.

« Mais, tout l'annonce, ce n'est pas à la société que le courage manquera, et peut-être même n'aura-t-elle qu'à vouloir résolument se défendre pour avoir vaincu. Elle a toujours le droit, elle a encore la force : comparée à ses adversaires, elle a même l'intelligence et la vertu. Qu'elle comprenne et honore plus qu'elle n'a fait depuis un siècle les vérités dont elle garde le dépôt et qu'elle ne peut perdre sans périr : non seulement elle sortira victorieuse des périls d'aujourd'hui, mais encore elle les atteindra et les vaincra jusque dans l'avenir. »

La société prit les armes pour se défendre, mais elle ne comprit pas que, pour couronner et consolider la victoire, elle devait honorer et appliquer les vérités dont Louis Veuillot rappelait qu'elle avait le dépôt. Cette inintelligence prépara le coup d'État du 2 Décembre 1851.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* ne fut nullement étonné de n'être pas écouté. Presque tous les articles qu'il écrivit alors (1849) sur la situation morale de la France et particulièrement sur l'état d'esprit des dirigeants, qu'ils fussent au pouvoir ou dans l'opposition, prouvent qu'il tenait de nouvelles et terribles crises pour inévitables..... et nécessaires. Oui, il croyait, et il le disait, que cette société matérialisée avait besoin d'être frappée de nouveau et plus sévèrement que jamais pour comprendre l'ordre et en suivre les lois. Cette conviction est particulièrement exprimée, motivée et accentuée dans ses polémiques avec les journaux modérés ou conservateurs, celles-ci, par exemple : *Hors de l'Église point de salut; — Les arts en 1849; — Décadence et petitesse; — Adresse de main, misère d'esprit; — Dévotion philosophique, en temps de choléra; — « L'Ordre, » journal conservateur.*

Digitized by Google

— *Dogmes, pensées et littérature de M. Chambolle, défenseur de la civilisation.*

En même temps que ces polémiques contre les conservateurs et les libéraux, Louis Veuillot en soutenait d'autres non moins vives contre les révolutionnaires et les socialistes. Je signale parmi celles-ci la série d'articles intitulée : *M. Pelletan et l'usure; — Le communisme de l'Église.* C'est tout un travail sur les doctrines et les pratiques de l'Église, quant au communisme, à la propriété et au prêt à intérêt. M. Eugène Pelletan, écrivain « plein de prétention et de simagrées », qui fut plus tard l'un des fondateurs de la troisième république, faisait alors de la fantaisie lourde et du socialisme dans la *Presse.* Il imagina de soutenir que l'Église chrétienne avait commencé par le communisme. Il se flattait d'embarrasser beaucoup Montalembert, l'*Univers* et tout le parti religieux en établissant que les catholiques ne pouvaient défendre la propriété sans une sorte d'apostasie. Louis Veuillot jugea bon de relever et d'expliquer les textes fort mal compris et très violentés, dont M. Pelletan, prétendait s'appuyer. Naturellement, il aviva cette discussion, bien grave pour un journal, par des traits qui amusèrent la galerie aux dépens de son contradicteur, montrant ainsi une fois de plus, et ce ne fut pas la dernière, qu'il excellait à mêler le plaisant au sévère.

Malgré l'importance de la question débattue et le travail qu'elle lui imposa, Louis Veuillot ne vit là qu'un devoir facile à remplir et presque un amusement. La grande polémique de 1849, celle qui lui coûta le plus, qu'il fit avec passion et néanmoins à regret, en pesant toutes ses paroles, en craignant toujours de blesser des amis ou de sacrifier le droit, ce fut la polémique sur la loi dont on attendait la liberté de l'enseignement. Le parti catholique s'était formé en vue de cette conquête. Touchait-il au but?

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

LA QUESTION DE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. — LA COMMISSION CHARGÉE DE PRÉPARER LA LOI. — LES DÉBATS ET L'ŒUVRE DE LA COMMISSION. — M. DE FALLOUX ET LOUIS VEUILLOT — DIVISION DES CATHOLIQUES. — LA DISCUSSION DEVANT L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. — MONTALEMBERT ET LOUIS VEUILLOT. — Mgr PARISIS. — LE VOTE DE LA LOI.

Comme la charte royale de 1830, la constitution républicaine de 1848 promettait la liberté de l'enseignement. La promesse de la Charte avait été ajournée, éludée, et lorsque le trône s'écroula, ni le roi, ni les Chambres ne songeaient encore à la tenir. Il en devait être autrement pour l'engagement de 1848. Le parti catholique s'était formé, il était devenu une force et un embarras, il fallait compter avec lui aux dépens de l'Université, et on le faisait. Non seulement Louis-Napoléon et ses ministres le voulaient, les uns franchement, d'autres par nécessité, mais les chefs politiques du vieux parti conservateur et universitaire, unis aux libéraux modérés et surtout effrayés, le voulaient aussi. M. Thiers en personne avait pris la tête de ce mouvement. Lorsque M. de Falloux, qu'il pressait d'accepter le ministère de l'instruction publique, lui avait dit : « Si j'accepte, ce sera pour obtenir la liberté de l'enseignement, me soutiendrez-vous ? — Je vous soutiendrai, avait-il répondu avec élan. Et il le fit, en déclarant haut et ferme que la révolution de Février

Digitized by Google

l'avait éclairé. Du *Juif-Errant* il allait au « parti clérical » et même aux Jésuites. Ce n'est pas qu'il eût conquis la foi, il avait été conquis par la peur. D'autres illustres de son parti en étaient également là. Maxime du Camp rapporte dans ses *Souvenirs de 1848* qu'au lendemain de la révolution, M. Cousin, rencontrant M. de Rémusat sur le quai Voltaire, lui dit d'un ton épouvanté en levant les bras au ciel : « Courons nous jeter dans les bras des évêques; eux seuls peuvent nous sauver aujourd'hui. »

Par suite de cet état des esprits pouvait-on obtenir, en 1849, quant à la liberté de l'enseignement, tout ce que l'on avait en vain réclamé de 1830 à 1848?

Je ne l'affirme point, je dis seulement que l'on pouvait l'espérer et qu'il y avait lieu de le tenter. La chute de Louis-Philippe et le développement si rapide de l'esprit révolutionnaire, aboutissant au socialisme, avaient agi sur les conservateurs et les libéraux de l'ère philippienne comme sur la plupart de leurs chefs, notamment M. Thiers et M. Cousin. Ces deux guides de la bourgeoisie longtemps régnante et encore dominante exprimaient les dispositions de leurs anciens clients en demandant secours à l'Église. Si tous ne disaient pas carrément : Allons aux cléricaux, jetons-nous dans les bras des évêques, presque tous au moins voulaient que le parti de l'ordre fît alliance avec « la religion ». Au lendemain du 24 Février, c'était le peuple ou, comme avait dit Thiers, « la vile multitude » qui avait demandé aux prêtres de bénir les arbres de la liberté. Maintenant c'était le bourgeois effaré qui se rapprochait du clergé et voulait, sans trop marchander sur le prix, obtenir son concours. La peur est parfois bonne conseillère. Or ceux qui pensaient ainsi, unis aux monarchistes de principe et aux napoléoniens, avaient la majorité dans l'Assemblée. On pouvait les mener loin!..... Jusqu'à la complète liberté peut-être (1).

(1) En mars 1848, le ministre de l'instruction publique du moment,

Digitized by Google

M. de Falloux comprit très bien qu'il fallait se presser. Dès le 4 janvier 1849, il constitua deux commissions extra-parlementaires, l'une pour l'enseignement primaire, l'autre pour l'enseignement secondaire. Le premier acte de ces deux commissions fut de se fondre en une seule.

On put voir tout de suite que le ministre voulait une transaction et non une loi de liberté. En effet, la commission qu'il appelait à son aide et dont il promettait implicitement de suivre les avis pouvait, vu son personnel, se prononcer contre le monopole universitaire, mais non contre les privilèges de l'Université. Celle-ci y comptait plus d'amis ou de partisans que le parti catholique proprement dit. Entre les deux se trouvaient des neutres, amis de l'ordre et de la religion, mais disposés à se contenter de peu en fait de liberté (1).

M. de Falloux, usant de son droit, avait fait une commission selon ses vues. Sans être absolument sûr de tous les commissaires, il s'était garanti une belle majorité. Il y aurait discussion, mais le vote lui serait acquis. C'était pour le mieux. Dans les polémiques contre Louis Veuillot et dans ses Mémoires il a dit avec insistance que la politique n'avait point pesé sur ses choix. Rien de plus vrai quant aux personnes et à leur passé, rien de plus faux quant aux idées du moment sur la question à résoudre. L'œuvre, par le but qu'il lui assignait, était essentiellement politique

M. Hippolyte Carnot, avait présenté un projet de loi très universitaire, qui fut retiré après l'élection de Louis-Napoléon. Ce retrait marquait les bonnes dispositions du chef de l'État et de son ministère.

(1) Les vingt-quatre membres qui composaient cette commission étaient MM. Thiers, de Montalembert, l'abbé Dupanloup, Cousin, Saint-Marc Girardin, Dubois, Poulain de Bossay, Bellaguet, Michel, de Melun, Laurentie, Augustin Cochin, H. de Riancey, de Montreuil, Roux-Lavergne, l'abbé Sibour, Freslon, de Corcelles, le pasteur Cuvier, Eugène Janvier, Peupin, Fresneau, Buchez et Corne (ces deux derniers ne tardèrent pas à se retirer). Les secrétaires étaient MM. Chevalier et Housset.

Beaucoup de ces noms ne disent plus rien aujourd'hui, mais alors ils avaient une signification quelconque et indiquaient par leur ensemble le résultat où l'on pourrait arriver.

Digitized by Google

et la commission aussi. Toutes les nuances de l'opinion, en matière d'enseignement, même des nuances jusque-là quasi imperceptibles, y étaient représentées; mais l'ensemble, je le répète, assurait gain de cause au ministre. Il aurait ce qu'il voulait : une transaction.

A côté de quelques commissaires dont l'aptitude en ces matières n'avait pas encore été soupçonnée, brillaient les puissances du corps enseignant : M. Cousin, M. Saint-Marc Girardin, M. Dubois. La part des catholiques était belle aussi, et, à première vue, paraissait très forte : Montalembert, d'abord, ensuite l'abbé Dupanloup, M. Laurentie, rédacteur en chef de la principale feuille légitimiste, l'*Union*, et l'un des vétérans de la cause; Henry de Riancey, désigné par ses bons services comme secrétaire du Comité de défense religieuse; Roux-Lavergne, représentant du peuple, ancien membre de l'Université et depuis *quatre jours,* rédacteur de l'*Univers* (1); puis cinq ou six autres catholiques, dont on ne pouvait craindre aucune opposition sérieuse du moment où Montalembert, Dupanloup et Falloux seraient d'accord. « Entre tous ces hommes si respectables, a dit Louis Veuillot, peut-être n'en était-il pas trois qui représentassent encore l'ancien esprit du parti catholique, tel qu'il s'était manifesté une dernière fois à la tribune dans les discours de M. de Montalembert sur la Constitution. » Non seulement, il n'y en avait pas trois, mais il n'y en avait pas même un, puisque Montalembert lui-même, dominé par Falloux, Dupanloup et Thiers, trouvait opportun de transiger.

Dans son résumé de l'*Histoire du parti catholique,* Louis Veuillot a dit au sujet des choix très habiles de M. de

(1) Je souligne ces mots *quatre jours* parce que M. de Falloux, voulant faire croire plus tard qu'il avait mis l'*Univers* dans sa commission, a joint au nom de Roux-Lavergne ce titre : « rédacteur actif et quotidien de l'*Univers* ». Oui, *quotidien,* mais depuis quatre jours seulement. Roux-Lavergne était là non comme second de Louis Veuillot, mais comme représentant du peuple et universitaire catholique, oiseau rare.

Digitized by Google

Falloux : « Nous remarquâmes avec peine l'absence de deux noms qui devaient être préférés à tant d'autres : celui de Ch. Lenormant, homme spécial, l'un des blessés de la cause, et surtout celui de l'illustre évêque de Langres, Mgr Parisis, dont l'infatigable talent avait jeté un si précieux éclat sur nos luttes et décidé nos meilleurs succès. Pourquoi ce grand évêque était-il exclu de la commission? Pourquoi aucun de nos évêques n'y avait-il été appelé, lorsque l'on y ramassait toute la prélature universitaire? »

Mon frère ne répondit pas à son *pourquoi?* Je le ferai pour lui. Mais je veux d'abord constater comme historien que l'exclusion du rédacteur en chef de l'*Univers* fut remarquée des catholiques militants et de leurs adversaires, tout autant que celle de Mgr Parisis et beaucoup plus que celle de M. Lenormant. Du moment où l'on appelait « à l'honneur, — le mot est de M. de Falloux, — ceux qui avaient pris part au combat », comment expliquer que Louis Veuillot ne fût pas appelé? Nul, sauf M. de Montalembert, n'avait combattu autant que lui. De 1842 à 1849, son action avait été incessante, retentissante et particulièrement féconde. Aux articles de journaux il avait joint la brochure, le livre, les voyages de propagande et une correspondance des plus chargées. Venu après Montalembert et avant Mgr Parisis, il représentait le parti de l'enseignement libre dans la presse avec autant de force, de supériorité et de succès que celui-ci dans le clergé et celui-là dans le parlement. C'était peu de chose peut-être qu'il eût pour cette grande cause subi l'amende et la prison, mais c'était beaucoup certainement qu'il eût tant contribué à la fortifier près des catholiques, et à l'imposer par de constantes et brillantes polémiques à l'attention des lettrés, comme aux préoccupations des hommes politiques. Si la question était mûre, M. de Falloux n'y était pour rien, absolument pour rien, et Louis Veuillot y était pour beaucoup.

Il faut le reconnaître, du moment où l'on voulait tran-

Digitized by Google

siger sur les principes et se contenter de réformes que l'Université pourrait accorder sans déchoir, de tels titres n'étaient point de mise et Louis Veuillot devait être écarté. Lenormant, bien qu'il eût moins combattu, pouvait aussi être gênant. Outre qu'il avait sur les questions d'enseignement de l'expérience et des vues à lui, il aimait plus à contredire qu'à se soumettre, et il eût été difficile d'en avoir raison. Mgr Parisis avait également des titres à l'exclusion. Les plus grands, ceux qui tranchaient la question, étaient l'éclat de ses services et son autorité. Par la dignité épiscopale et surtout par la situation qu'il avait si noblement conquise, il dominait de beaucoup l'abbé Dupanloup. Nécessairement il eût été dans la Commission, le représentant de l'épiscopat et de tout le clergé. Or, sans repousser toute idée de concession, il pouvait trouver que l'on concédait trop. Grande raison de l'exclure! Puis Montalembert, par entraînement et faiblesse, Falloux, par calcul, voulaient que l'abbé Dupanloup fût le premier; et celui-ci le voulait plus encore que ses deux amis. N'avait-il pas proposé dès 1846 de faire, par des concessions mutuelles, la paix entre l'Université et l'Église? Qui donc, l'idée de ce mariage ayant mûri, pouvait mieux que lui le négocier et le bénir? De là, l'exclusion forcée de Mgr Parisis, d'abord, puis de tout évêque, de tout prêtre, sauf celui qui au plus vif du combat et au risque d'affaiblir les courages avait demandé qu'on transigeât.

D'autre part, M. de Falloux s'entendit avec Thiers au sujet des universitaires et des neutres. D'après ce qui nous fut rapporté, Montalembert demanda, sans beaucoup insister, qu'on offrît à Louis Veuillot d'entrer dans la commission et consentit difficilement à l'exclusion de Mgr Parisis. Mais il n'était plus le maître, et son avis, qui d'ailleurs manquait de logique, ne prévalut point. Mgr Parisis vit très bien pourquoi on l'écartait; il en fut froissé et dédaigna de s'en plaindre. Louis Veuillot n'éprouva ni surprise ni peine. Homme de guerre comme il l'était et rédacteur en

Digitized by Google

chef d'un journal qui devait garder toute son indépendance, il ne tenait pas à faire partie de la Commission. Il se réservait de la juger. Il comprit, du reste, que si on l'écartait, c'était non pour le laisser libre, mais pour diminuer son rôle. Cela ne provoqua chez lui qu'un dédaigneux sourire. M. de Falloux, qui n'a jamais dit tout haut pourquoi il avait exclu Mgr Parisis, a, plus tard, cru bon de s'expliquer et de s'excuser au sujet de Louis Veuillot. Il l'a fait en essayant de couvrir un tort par une impertinence. « Assurément, a-t-il écrit, je ne prévoyais pas alors ce que M. Louis Veuillot est devenu depuis. Nous étions même en bonnes relations, mais je n'avais pu méconnaître les tendances générales de son caractère et de son esprit. Après mûre réflexion, j'aimais mieux l'exposer à la tentation de critiquer les choses faites sans lui, que de l'armer du droit d'empêcher de les faire. »

Louis Veuillot, par sa situation dans le parti catholique, la netteté de sa parole, la fermeté de ses principes, eût certainement agi sur la Commission. Cependant j'estime que M. de Falloux force la note en disant qu'il aurait sans doute *empêché les choses de se faire*. Non, il y avait chez les trois quarts au moins des commissaires un parti pris dont il n'aurait pu avoir raison. Mais le ministre et l'abbé Dupanloup visaient à l'unanimité sur les points décisifs et Louis Veuillot étant là, serait-on assuré de l'obtenir?

On le voit, en 1848, la question de la liberté d'enseignement n'était plus détachée de toute autre. Jusqu'alors, les catholiques avaient simplement réclamé, quel que fût le parti régnant, une loi qui leur permettrait d'avoir des écoles bien à eux, bien indépendantes de l'Université. Maintenant, il s'agissait moins d'en finir avec le monopole universitaire, que de s'arranger avec lui afin d'opposer par cette alliance contre nature une barrière plus forte à la Révolution. La question du jour dominait les questions de principe, de droit et d'avenir.

L'*Univers* accepta la Commission telle quelle. Il n'en

Digitized by Google

critiqua point la composition, ne s'occupa point de ses travaux, ne chercha point à en pénétrer le secret. Enfin, il ne montra, sous aucune forme, à ceux qui l'avaient constituée, aucune hostilité. Il loua comme toujours Montalembert et continua d'être bienveillant pour Falloux. L'abbé Dupanloup ayant, sur ces entrefaites, été nommé évêque d'Orléans, fit à Louis Veuillot, devenu son diocésain, la gracieuseté de l'appeler comme témoin pour ses informations. L'accord resta complet.

Que se passait-il dans cette Commission dont l'*Univers* ne disait rien? On y préparait, en vue du « péril social », — c'était le mot de Montalembert, — la loi politique et de transaction convenue entre Thiers, Falloux et l'abbé Dupanloup. Quoique l'on fût d'accord sur le fond, les débats offrirent un vif intérêt. Étaient-ce bien des débats? Non, on entendit surtout un dialogue, animé, toujours intéressant, souvent élevé, entre M. Thiers et M. Dupanloup. Après eux, Cousin fut celui qui parla le plus. Les autres intervinrent rarement et furent brefs. Cela résulte d'une publication faite trente ans plus tard, en 1879, sous ce titre : *Les débats de la commission de 1849. Discussion parlementaire et loi de 1850* (1).

Tout ce que rapporte ce volume est vrai : malheureusement, il ne rapporte pas tout. Composé à la demande de Mgr Dupanloup, sur ses indications et en son honneur, il atteint à merveille le but. Il est, en outre, très large pour Thiers et assez large pour Cousin; mais il rogne beaucoup sur les autres. Au total, c'est un recueil d'extraits choisis par un disciple expert et dévoué à son maître. Sans faire pleinement autorité, il est digne d'attention. Il montre que les véritables auteurs du projet de loi ont été MM. Thiers et Dupanloup. Le ministre l'a signé et déposé; eux, ils l'ont fait.

La question de l'enseignement primaire fut vite enlevée.

(1) Un volume in-12, par H. de Lacombe.

Digitized by Google

Les catholiques obtinrent tout ce qu'ils voulurent. Ce fut sans peine : Thiers voulait leur donner tout. — Oublions, s'écriait-il, *des dissentiments funestes;* il le faut, car « il s'agit de sauver la société ». Il dénonçait dans les instituteurs une armée de *socialistes,* de *communistes,* d'*anticurés,* et demandait qu'on mît partout à leur place des prêtres ou des Frères. Pour moi, déclarait-il, « je suis prêt à donner au clergé tout l'enseignement primaire. » Roux-Lavergne et d'autres commissaires catholiques furent les premiers à repousser ces largesses. La commission adopta leur avis.

Si Thiers offrait de tout cœur au clergé le monopole de l'enseignement primaire, il voulait en retour que l'Université restât souveraine de l'enseignement secondaire. Au prêtre, le peuple; à l'Université, la bourgeoisie, les classes libérales qu'il qualifiait d'*éclairées,* c'est-à-dire, les hommes qui plus tard auraient le gouvernement. A défaut du monopole avoué l'Université garderait une prépondérance, une autorité qui le remplacerait sans grand déchet et permettrait un jour ou l'autre de le rétablir. Aussi Cousin, tout en s'élevant avec éloquence, turbulence et grands gestes contre les concessions de son ami, laissait-il voir qu'il finirait par les ratifier. N'était-ce pas convenu entre eux? Il y eut parfois un peu de comédie dans ce débat si grave au fond et très brillant. On se menaçait de rupture alors qu'on était bien décidé à s'entendre. M. Thiers fut toujours habile, quelquefois sincère; il arriva même au pathétique. Cependant il ne cessa point d'être l'homme de l'ère philippienne. Ce fin politique ne comprenait pas que le suffrage universel était acquis et que sa mise en pratique, agissant sur les esprits, donnerait au point de vue gouvernemental et social, des conséquences qu'il fallait prévoir. S'il voulait livrer tout l'enseignement primaire au clergé, c'était en vertu de l'axiome bourgeois et voltairien : « Il faut de la religion pour le peuple ». Tout ce qu'il a dit alors aboutissait à cette conclusion. Et comme il était logique, il

Digitized by Google

demandait un enseignement primaire très limité. Moyennant ces précautions, « le peuple », bien qu'armé du suffrage universel, serait sage et les classes *éclairées* régneraient en paix. On pouvait d'autant mieux y compter d'après lui, que désormais l'Université assagie apprendrait avec sollicitude à ses élèves que la religion et la philosophie sont « deux sœurs immortelles qui ne peuvent pas périr et doivent vivre ensemble immortelles à côté l'une de l'autre », étant faites pour s'estimer, s'aimer et s'entr'aider. Ces vues étaient courtes; elles ne dépassaient point les intérêts du jour. Cependant, on parla de la conversion de M. Thiers. Il n'était converti qu'à la force politique et matérielle de la religion. C'était un progrès; il y avait lieu de l'en féliciter, mais les catholiques conciliants et transigeants l'en félicitèrent trop.

L'abbé Dupanloup brilla presque autant que M. Thiers dans les débats de la Commission. Il possédait bien son sujet; il fut habile, éloquent, émouvant, toujours prêt et obtint tout ce que l'on pouvait obtenir sur le terrain mixte où il s'était placé. Du reste ce terrain, — il faut le répéter, — lui convenait tout particulièrement. Dès son entrée dans la lutte, n'avait-il pas, même aux dépens du droit et des principes, cherché des compromis? Il était donc dans son élément; il y fit merveille. Les séances où il revendiqua pour les congrégations religieuses, autorisées ou non autorisées, le droit d'enseigner montrèrent en lui un *débatteur*, un orateur très souple et très fort. Ce fut saisissant. Thiers qui, certainement, avait résolu *in petto* de se rendre, se déclara, avec élan, vaincu et convaincu; puis au lever de la séance, s'adressant à Cousin, qui paraissait soucieux, il lui dit ou plutôt lui cria : « Cousin! Cousin! avez-vous bien compris quelle leçon nous avons reçue lorsqu'il a parlé des Jésuites? Il a raison, l'abbé. Oui, nous avons combattu contre la justice, contre la vertu et nous leur devons réparation. »

Et Montalembert, quelle part prit-il à ce grand débat

Digitized by Google

qui devait tant l'intéresser et le passionner? Une part effacée. Il parla rarement et toujours brièvement. Pour expliquer cette réserve, si contraire à sa nature, on a dit qu'il avait résolu de laisser le premier rôle à l'abbé Dupanloup. Il y a une autre explication non moins vraisemblable, et probablement plus vraie. Il était inquiet, embarrassé, malheureux. Là, où Falloux et Dupanloup trouvaient un triomphe et grandissaient, il trouvait, lui, une diminution et doutait de remplir son devoir. Il ne se l'avouait peut-être pas; mais il le sentait et en souffrait. Il a dit depuis qu'à l'*Univers*, en cette rencontre, on le méconnut et l'insulta. Non : à tort ou à raison, mais très sincèrement, on le plaignit.

La Commission avait terminé ses travaux. Le projet de loi parut.

Quel avait été jusqu'à cette date, 18 juin 1849, le programme du parti catholique? Le voici tel que l'avait résumé, non Montalembert, non Louis Veuillot, que l'on pourrait accuser d'exagération, mais le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à la fois écho et organe de l'épiscopat :

« Nous ne demandons pas la destruction de l'Université;

« Nous ne voulons pas que le clergé ait seul le privilège d'enseigner, nous ne voulons du monopole pour personne;

« Nous demandons la liberté telle qu'elle existe en Belgique; nous la demandons pour tout le monde;

« Nous voulons que l'enseignement soit sous la même surveillance que l'autorité exerce sur la presse, repoussant en matière d'éducation ce contrôle préventif que la loi repousse quand il s'agit de faire imprimer son opinion. »

Un acte collectif et complémentaire signé de tous les évêques de la province de Lyon ajoutait :

« Nous réclamons la *vraie liberté* d'enseignement, c'est-à-dire la faculté accordée à *tous*, d'avoir, *sous la surveillance de l'État*, des écoles *absolument indépendantes de l'Université*. »

Digitized by Google

Ainsi avaient parlé, quant au fond, tant que dura la lutte, tous les évêques, et plus haut que tout autre, Mgr Parisis, la tête ecclésiastique, le docteur du parti catholique. Tous repoussaient l'idée d'une alliance avec l'Université, tous voulaient un enseignement indépendant, ayant la liberté de ses méthodes, le choix de ses livres, conférant les grades et soumis uniquement à la surveillance de l'État. C'était aussi le programme du Comité catholique et de l'*Univers*, et de tous les Comités et de tous les journaux qui réclamaient la liberté. Dès le temps de l'*Avenir*, Montalembert l'avait ratifié.

Eh bien, voici ce que l'on trouvait dans le projet de loi :

1° Les grades universitaires seront indispensables à ceux qui voudront enseigner en dehors de l'Université;

2° L'Université restera juge et partie dans sa propre cause en conservant le monopole des examens et des grades;

3° L'Université pourra interdire aux écoles libres l'emploi des livres qui ne lui plairaient pas;

4° La surveillance de l'État sera exercée, sous le nom d'inspection, par l'Université. Cette inspection portera sur la morale comme sur l'enseignement et s'étendra aux petits séminaires.

Enfin cette très grosse question :

Les prêtres appartenant à des ordres religieux non autorisés pourront-ils ouvrir des écoles? était laissée en suspens.

Assurément ces dispositions ne répondaient pas au programme du parti catholique. Le projet de loi avait, en outre, le tort grave de disposer de l'Église sans son assentiment. Pour cause de défense sociale, ses auteurs avaient décidé que des évêques figureraient dans les conseils de l'enseignement au même titre que des pasteurs protestants et des rabbins. Il y avait là pour les catholiques matière à réclamation.

Digitized by Google

Si le projet ne donnait pas la liberté, il offrait cependant des avantages. Le monopole universitaire était entamé et l'Université, par l'organisation du conseil supérieur et des conseils départementaux, aurait, si l'on y tenait la main, les coudées moins libres chez elle. Mais y tiendrait-on la main? D'autre part, le certificat d'études était aboli et l'on pourrait ouvrir des écoles où l'on aurait, non la liberté vraie de l'enseignement, mais, dans une assez large mesure, la liberté d'éducation. C'était une conquête; il lui manquait, pour être complète, la liberté des méthodes, des livres et des examens; enfin l'indépendance, en d'autres termes la liberté. Bien qu'elle perdît peu, l'Université se plaignait beaucoup. Thiers lui répondait : « Comment! le projet laisse à l'Université la *juridiction,* la *collation des grades,* l'*inspection,* le *gouvernement tout entier de l'enseignement*, et vous vous plaignez! — De notre loi, l'Université sort consolidée et agrandie... »

M. de Falloux, dans une brochure contre Louis Veuillot et dans ses Mémoires, a dit que l'*Univers* attaqua le projet de loi *aussitôt* qu'il parut, et avec véhémence. Ni aussitôt, ni avec véhémence. Voici la vérité :

Le ministre, convaincu que les vieux soldats de la liberté repousseraient un projet si différent du programme catholique, se rendit chez le rédacteur en chef de l'*Univers* et là, dans un long entretien fort calme de part et d'autre, chacun plaida sa cause. Le ministre, pour se justifier de ne pas proposer une loi de liberté, invoqua la situation, l'esprit du temps, la nécessité d'en finir, l'impossibilité d'obtenir des conditions meilleures. Louis Veuillot exposa des arguments que développa ensuite le journal : Les catholiques avaient demandé la liberté; on leur faisait simplement une petite part dans le monopole. Cette situation offrirait de grands périls, si plus tard l'Université, en ce moment jugée par ses fruits, ressaisissait son influence. Cette loi, rejetée ou adoptée, aurait pour effet certain de briser prématurément le parti catholique. Mieux vaudrait

Digitized by Google

continuer le combat que le finir ainsi. Même si l'on admettait le principe du projet, de graves améliorations étaient nécessaires et il faudrait les réclamer.

Le ministre demanda si l'on avait pu raisonnablement espérer de substituer le clergé à l'Université et insista sur la chimère, sur la témérité d'une pareille entreprise. Le journaliste répondit qu'il s'était agi parmi les catholiques, non de tout prendre et de s'approprier le monopole universitaire, mais d'obtenir la liberté et d'en user pour une loyale concurrence. Le ministre répliqua qu'une pleine liberté, loin d'être favorable aux maisons religieuses d'éducation, les exposerait à un double échec : la facilité de créer des écoles les rendrait trop nombreuses, et on les verrait manquer à la fois de maîtres capables et d'élèves. Ainsi, d'un côté, il doutait qu'il y eût en France assez de parents catholiques pour peupler les collèges catholiques; et, d'un autre côté, il demandait, avec une alarme de circonstance, où l'on trouverait assez de professeurs pour gouverner ces collèges qui manqueraient d'écoliers. Le journaliste s'efforça de rassurer le ministre sur ces deux points et lui fit remarquer par surcroît que le moyen de former un clergé enseignant n'était pas de lui épargner indéfiniment les périls de l'expérience.

M. de Falloux avait ou s'attribuait une autre appréhension : le clergé saurait-il répondre aux exigences de l'esprit moderne? Comprendrait-il qu'il ne fallait pas élever les jeunes gens du dix-neuvième siècle comme si l'on était encore au temps de Grégoire VII ou de saint Louis? Louis Veuillot, un peu étonné et même amusé de cet argument, crut bon cependant de le retorquer : « Vous et moi, dit-il à son interlocuteur, nous savons, comme tous les catholiques, que le clergé est bien de son temps, en connaît les besoins, en partage les tendances légitimes. Il est peuple des pieds à la tête et presque exclusivement séculier : il ne vit pas dans les cloîtres; il lit les journaux, les livres; il est mêlé à tout le mouvement de la vie publique. Ces fils de

Digitized by Google

soldats, de paysans, de bourgeois, n'aspirent guère au rétablissement de la féodalité. Ils professent depuis longtemps, vous le savez, les opinions de M. de Montalembert sur les changements de dynastie. Hier, ils votaient en masse avec leurs paroisses pour Louis-Napoléon. L'Église libre, la France gouvernée, voilà toute leur politique. Où trouverait-on là des professeurs pour élever les enfants du dix-neuvième siècle comme s'ils devaient entrer dans la société de saint Grégoire ou de saint Louis? »

Le ministre obtint cependant quelque chose. Il désirait qu'au moins le projet de loi ne fût pas discuté dans l'*Univers* avant l'élection de la commission législative qui devait en préparer la discussion publique. Louis Veuillot le lui promit en lui exprimant le regret de ne pouvoir concéder davantage. On se donna une poignée de main et l'on se sépara sans avoir rompu (1).

La polémique fut ouverte huit ou dix jours plus tard. Elle dura près d'un an.

Devant ce dissentiment que fit le Comité catholique? Je cite Louis Veuillot :

« Avant la discussion législative, on indiqua une séance solennelle du Comité catholique, déjà bien disloqué, hélas! Cette séance, la plus nombreuse que nous eussions vue, fut aussi la dernière. M. de Montalembert y parla d'un ton animé, pressant ou plutôt gourmandant ceux qui faisaient opposition au projet; M. de Falloux reproduisit, avec l'agrément ordinaire de sa parole, des arguments déjà connus. M. Charles Lenormant et Mgr l'évêque de Langres soutinrent la thèse de l'ancien parti catholique. La majorité semblait se dessiner en faveur du Ministre; mais elle n'avait rien à voter et surtout rien à prescrire. On se sépara sous une impression de tristesse. Nous sentîmes que cette séparation serait longue. Le motif en était trop sé-

(1) *Mélanges*, t, VI, p. 560-563. Louis Veuillot a raconté cet entretien du vivant de M. de Falloux, qui ne put rien y reprendre.

Digitized by Google

rieux pour ne pas ajouter beaucoup au chagrin qu'elle nous eût toujours laissé. Deux choses nous consolaient : la conviction d'accomplir utilement un devoir, et la résolution très arrêtée de ne pas blesser nos amis dans les débats qui allaient s'ouvrir. Nous n'accusions les intentions de personne, et nous étions bien plus disposés à plaindre M. de Montalembert qu'à le blâmer, persuadés que cette loi ne lui plaisait guère plus qu'à nous-mêmes (1). »

Louis Veuillot ouvrit la polémique par un article intitulé : *Aperçu du projet.*

« Une phase nouvelle et douloureuse, disait-il, commence dans la longue histoire de nos luttes pour la liberté d'enseignement. Nous n'y entrons pas sans regret et sans inquiétude. L'Université se retrouve devant nous, telle qu'elle fut, telle qu'elle restera, sourde à la leçon des événements, vouée aux plus mauvais entraînements du siècle, irréconciliable à l'Église et à la liberté; mais elle n'est plus seule ! A côté d'elle se présentent quelques-uns de nos plus chers amis et de nos chefs les plus illustres, ceux que nous avions suivis, ceux que nous aimons, les cœurs les plus droits, les intentions les plus pures, les dévouements les plus éprouvés; des hommes de talent, des hommes graves et qui peuvent prétendre à parler et à stipuler pour les catholiques. Quelque étonnés qu'ils en soient, leur étonnement n'égale point le nôtre, ni surtout notre affliction (2). »

Tout l'article est de ce ton. Les amis devenus momentanément des adversaires sont loués de leurs services, et aucun doute fâcheux n'est jeté sur leurs intentions; mais la lutte contre eux est déclarée nécessaire... — Au nom du salut social, disait Louis Veuillot, on veut nous lier à l'Université... Le péril social, c'est de l'Université qu'il vient. Tous nous l'avons reconnu et proclamé. Mieux vaut

(1) *Mélanges*, t. VI, p. 564. — *Histoire du parti catholique.*
(2) *Mélanges*, t. IV, p. 385.

Digitized by Google

ontinuer de la combattre que d'acheter son concours.

« Nous ne voyons pas qu'on nous ouvre une voie préférable à celle où nous avons marché jusqu'à présent. Nous y resterons, affligés de notre isolement, fortifiés par notre conscience et par nos souvenirs. Nous restons attachés aux principes que nous avons défendus et auxquels il est impossible de croire que l'opinion n'aurait pas fini par se rallier. Peut-être n'aurait-il fallu qu'attendre et dire encore quelques fois la vérité. Quelles que soient les prétentions de la foule et l'habileté des sophistes, la vérité ne succombe qu'aux mains de ceux qui l'abandonnent. Les vaincus que le temps ne relève jamais sont ceux qui ont douté de leur cause. Puisse ce triste sort ne pas nous être réservé! Mieux vaudrait pour nous être battus sous nos drapeaux que de triompher sous ceux de l'ennemi (1). »

La déclaration de Louis Veuillot amena les journaux catholiques à se prononcer plus nettement qu'ils ne l'avaient fait encore. Ceux que l'on pouvait classer dans le groupe des catholiques avant tout, firent généralement écho à l'*Univers*. Les autres, liés pour la plupart au parti légitimiste, appuyèrent la transaction. M. de Falloux était leur homme et ils aimaient à croire que Mgr Dupanloup, bien que grand ami des grands orléanistes, l'était aussi.

Il y eut également division dans le camp universitaire. Les uns accusèrent violemment Thiers de trahison et feignirent de croire que l'Université allait périr. Les autres ratifièrent l'œuvre de la commission et du ministre, en disant que rien n'était sérieusement compromis, puisque l'enseignement libre serait dans la dépendance de l'Université. Au fond, considérant l'état des esprits dans le pays et dans l'Assemblée, ils trouvaient tous que l'Université s'en tirait à bon compte.

La discussion entre catholiques se passionna vite. Louis Veuillot, sans être jamais violent contre les anciens frères

(1) *Mélanges*, t. IV, p. 491.

Digitized by Google

d'armes, ne garda pas toujours la réserve extrême et attristée de sa déclaration de guerre. Il s'en départit surtout en répondant à des attaques impétueuses et anonymes publiées par l'*Ami de la religion* et portant la marque de Mgr Dupanloup; il railla sans fiel, mais non sans pointe ce pétulant adversaire, — il aimait peut-être un peu trop à le railler. — Il s'ensuivit que l'évêque nommé d'Orléans, après l'avoir pris pour témoin de ses informations, ne l'invita pas à son sacre. C'est à propos de cette même réponse mêlée d'ironie que Mgr Dupanloup, toujours prompt à signaler chez l'adversaire le manque de charité et de calme, écrivait à une puissante dame de Rome, bien vue au Vatican, la princesse Borghèse : « L'*Univers* est une plaie vive au sein de l'Église de France. Il y a déjà fait de grands maux, il en prépare de plus grands encore : vous le verrez si on ne l'arrête pas. » Revenant sur cette idée et ce désir dans une autre lettre à la même personne, il s'écriait : « Je le répète, c'est une plaie qui sera bientôt inguérissable. Il y faudrait immédiatement un coup décisif; mais qui ose quelque chose (1)? »

Tout de suite après le dépôt du projet de loi, l'Assemblée avait nommé dans ses bureaux une commission chargée de l'examiner et de présenter un projet définitif. Cette commission était en forte majorité hostile au monopole universitaire. L'Assemblée, plus juste, plus loyale que M. de Falloux et ses conseillers, y avait fait entrer Mgr Parisis. On y voyait aussi Thiers, qui en devint le président, et Montalembert. Elle choisit pour rapporteur le comte Beugnot, l'un des pairs de France qui, sous Louis-Philippe avaient défendu la liberté de l'enseignement (2). Les mo-

(1) Louis Grimaud, *Histoire de la liberté de l'enseignement*, p. 402.

(2) Voici les noms des quinze membres de la commission parlementaire : Parisis, Thiers, Montalembert, Beugnot, Fresneau, de Melun, Janvier, l'abbé de Lespinay, Baze, Sauvaire-Barthélemy, du Fougerais, B. Saint-Hilaire, Salmon, le pasteur Coquerel, Rouher. Six de ces commissaires avaient fait partie de la commission Falloux.

Digitized by Google

difications qu'elle introduisit dans le texte ministériel furent des améliorations. Il y en aurait eu davantage si l'avis de Mgr Parisis avait toujours prévalu. M. de Falloux ne put prendre part jusqu'au bout à ce travail. Pour cause de santé et aussi pour cause politique, il n'était plus ministre. Son successeur, M. de Parieu, jeune comme lui, et comme lui catholique, avait accepté l'ensemble du projet. Il le soutint avec sincérité et habileté. Cependant on put douter d'abord de ses intentions. En vertu d'un article de la constitution dont l'Assemblée fit, sans résistance du ministre, une application contestable, le projet amendé par la commission parlementaire fut soumis à l'examen du conseil d'État, qui devait être tenté de l'enterrer. Il se contenta de le modifier dans le sens universitaire. Mais son avis n'obligeait à rien et il n'en fut pas tenu compte.

C'est seulement le 14 janvier 1850, que s'ouvrit le grand débat parlementaire, le débat décisif. L'ardente polémique de presse entre catholiques qui durait depuis sept mois, n'avait pas, au regret de Louis Veuillot, toujours ménagé Montalembert autant que la reconnaissance, le devoir et la justice le commandaient. Outre les articles de journaux dont il pouvait se plaindre, le grand orateur catholique avait reçu quantité de lettres où des évêques, un très grand nombre de prêtres, d'anciens disciples, d'anciens amis, lui reprochaient durement d'avoir manqué à son passé et compromis sa gloire. Bien que très agressif, il était extrêmement sensible à l'agression. Toute critique un peu vive venant du milieu religieux et militant l'irritait. Peut-être, aussi, était-il cette fois d'autant plus irritable qu'il ne pouvait être absolument content de lui-même? Il prit la parole dans la discussion générale. D'ordinaire, il s'emparait de la tribune avec sérénité, en homme sûr d'avoir quelque chose à dire et de le dire bien. Ce jour-là, il était sombre, raide et visiblement ému. Il allait, comme allié de l'Université et second de M. Thiers,

Digitized by Google

livrer bataille à des amis uniquement coupables de garder le terrain où pendant vingt ans, il les avait appelés. Sans doute, il y avait eu de part et d'autre quelques écarts de parole. Cette misère est inévitable dans toute discussion prolongée et justement passionnée. Était-ce le moment de s'y arrêter? Montalembert s'y arrêta. Non content de présenter le projet de loi comme un noble sacrifice à la conciliation, un « concordat », une « œuvre sacrée », il se plaignit amèrement et très longuement des catholiques qui refusaient de le suivre. Par ces catholiques, il signalait particulièrement, et tout le monde le comprit, l'*Univers*. Il montrait là des journalistes appliqués à le faire passer « pour un traître ou pour un imbécile » ; des soldats tournés contre leur chef et lui prodiguant « l'impopularité, l'ingratitude, l'injustice » ; des esprits intraitables qui l'avaient dénoncé à Rome, etc. Louis Veuillot assistait à la séance. Cette philippique lui fut très douloureuse et très triste à entendre, mais il pensa qu'il serait plus triste encore d'y répondre et voici tout ce qu'il dit :

« Nous donnons, d'après le *Moniteur*, le discours prononcé hier par M. de Montalembert. On nous permettra de ne le point combattre. Pour ce qui regarde le projet de loi, M. de Montalembert n'a fait valoir en sa faveur aucun argument qui nous paraisse exiger une réfutation nouvelle. Si nous nous trompons en ceci, nous le saurons bientôt. Les arguments dont nous aurions méconnu la force seront certainement repris par d'autres partisans de la transaction. Nous les retrouverons alors.

« Pour ce qui nous regarde personnellement, nous nous en remettons au jugement de nos lecteurs. Ils ont suivi toute notre polémique, ils savent si M. de Montalembert a lieu de se plaindre de nous depuis l'avènement inopiné de cette malheureuse pensée de transaction, à laquelle tant de catholiques ont cru devoir refuser leur assentiment. Nous ne pensons pas que ses griefs datent de plus loin.

Digitized by Google

« Nous dirons seulement que nous sommes affligés et même un peu étonnés de retrouver dans le texte revu du *Moniteur*, certains mots que nous aurions voulu mettre sur le compte des entraînements de l'improvisation. Ces mots seront assez remarqués sans que nous nous condamnions à les signaler. Nous ne voulons pas courir le risque de blesser tout à la fois M. de Montalembert et nous-mêmes, en les relevant. Une discussion entre nous ne doit rouler que sur des choses sérieuses; pour que nous répondions à ses reproches, nous les voulons dignes de lui. Ce n'est pas là le caractère de ces accusations d'ingratitude et d'injustice sur lesquelles il a tant appuyé.

« Puisse-t-il se sentir toujours lui-même, autant que nous, engagé envers ses services et sa gloire (1)! »

Louis Veuillot, pratiquant depuis longtemps Montalembert, s'attendait à cet éclat. Il ne reconnut pas seulement dans ce discours l'emportement habituel au grand orateur, il y vit aussi la souffrance de l'homme sincère et dévoué, luttant avec inquiétude contre lui-même. En effet, deux Montalembert s'étaient heurtés ce jour-là : l'ancien, qui avait commandé la guerre sans trêve contre l'Université, et le nouveau, qui, au nom du salut social, donnait la main aux tenants du régime universitaire; ce régime que l'on promettait d'adoucir dans la pratique, mais dont le principe restait détestable. Il n'y a pas à dire : l'Université, gardant son personnel de libres penseurs et ayant toujours pour base et pour loi l'indifférence absolue en matière religieuse, continuerait de pousser au mépris de toute religion et plus spécialement de l'Église. Le Montalembert de la transaction ou de la conciliation, ne pouvant se le dissimuler, devait regretter de n'être plus, sur ce point capital, le Montalembert des anciens combats. De là des jours de découragement où il parlait de tout abandonner, et un fond permanent d'irritation contre les amis de la veille qui en

(1) *Mélanges*, t. IV, p. 431.

Digitized by Google

se séparant de lui, le forçait à se dire : Suis-je dans la voie?

Quand il traita du projet de loi lui-même, il se déclara avec irritation, heureux d'y avoir travaillé et fier de compter parmi ceux qui, dans cette grave occurrence, songeant surtout au salut de la société, « substituaient l'alliance à la lutte ». Il eut de beaux mouvements et ce discours, au point de vue oratoire, compte parmi ses meilleurs. Cependant le succès fit défaut.

La discussion fut laborieuse, bruyante et longue. Mgr Parisis prit des premiers la parole. L'éminent évêque était dans une situation difficile. Il condamnait en principe cette loi, dont la base était l'indifférentisme, mais, d'autre part, il doutait que l'Église pût obtenir à meilleur prix une partie au moins de cette liberté sans laquelle son action sur les nouvelles générations se perdait de plus en plus. Il lutta donc sur le terrain de la transaction pour améliorer, pour éviter quelques inconvénients, pour arracher ou assurer quelques avantages. Il contribua par ce travail à faire corriger quelques détails dans le sens de la liberté : « Il transigeait, a dit Louis Veuillot, forcé par sa conscience pratique; mais admettre la transaction comme juste et bonne en soi, c'était à ses yeux démentir tout le passé et compromettre tout l'avenir » (1). Cette attitude du grand évêque lui nuisit des deux côtés du parti catholique; il y perdit sa popularité. Il le vit et resta ferme dans sa voie. L'esprit de tout son discours se résume dans cette phrase : « Si le projet nous est présenté comme une faveur, je le repousse; s'il nous est présenté comme une occasion de dévouement, je l'accepte. » Le jour du vote définitif, bien qu'il eût conseillé à ses amis de dire Oui, il s'abstint, et lorsqu'on lui demanda le motif de son abstention, il donna dans une lettre adressée à l'*Univers* cette explication : « Je me suis abstenu parce que, d'une part, je demeure favorable à la loi dans les limites tracées par mon discours,

(1) *Les Célébrités catholiques contemporaines.*

Digitized by Google

et, d'autre part, en présence de quelques divergences que je connaissais dans l'épiscopat, j'ai craint que mon vote ne parût un blâme indirect envers mes vénérables collègues. » Plus tard, dans une note intime sur sa vie, il compléta cette explication : « Je voyais distinctement que le rejet de la loi eût été un très grand malheur, puisque nous y avions fait abolir la proscription des congrégations religieuses enseignantes; mais comme, au fond, les principes étaient et sont demeurés mauvais, j'ai trouvé nécessaire de n'y pas attacher le nom du seul évêque, c'est-à-dire du seul membre de l'Église enseignante qui fît partie de l'Assemblée. J'y étais porté par les lettres d'un grand nombre d'évêques qui exprimaient en général au sujet de la loi, ou des restrictions multipliées ou des répugnances profondes » (1).

L'opposition catholique eut pour organe dans l'Assemblée l'abbé de Cazalès, l'un des vétérans de la lutte contre le monopole universitaire. Il montra qu'on manquait à l'épiscopat et aux règles de l'Église en assignant aux évêques des places dans les conseils mixtes de l'Université et proposa avec calme, talent et doctrine des amendements excellents qui ne furent pas adoptés. Ils gênaient les catholiques transigeants et ne pouvaient entraîner les conservateurs indécis.

Le monopole universitaire eut nécessairement de nombreux défenseurs, à la fois emportés et découragés, car ils savaient bien que la loi passerait. Les plus écoutés furent MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Jules Favre et Victor Hugo. Celui-ci débita force antithèses ronflantes et se déclara religieux mais anticlérical. Il fit rire.

Le vainqueur, le héros de ce grand débat fut Thiers. Il défendit le projet avec un zèle, un talent et surtout une habileté supérieure. Il eut aussi du courage. Certes! il lui

(1) Louis Veuillot a publié ces lignes en 1864, du vivant de Mgr Parisis qui en avait autorisé la publication.

Digitized by Google

en avait fallu beaucoup pour défendre l'expédition de Rome et la souveraineté temporelle du Pape ; il lui en fallait plus encore pour proclamer et faire reconnaître le droit des congrégations religieuses et spécialement de la Compagnie de Jésus à la liberté de l'enseignement. Il s'imposa ce devoir et le remplit très bien. En 1856, Louis Veuillot, ayant à parler des polémiques sur la loi de 1850, écrivit ces lignes : « Quelquefois, la Providence daigne se jouer des sages qui lui font la guerre. M. Thiers s'y prêta de bonne grâce. Dieu veuille lui en savoir gré ! Personne ne le désire plus sincèrement que moi. »

La loi améliorée par la commission parlementaire et l'Assemblée fut votée le 15 mars 1850, à une majorité de 399 voix contre 237. Cette forte majorité prouve que près des deux tiers de l'Assemblée voulaient, dans des conditions à débattre, la liberté d'enseignement. Ne pouvait-on tirer meilleur parti de cette disposition ? c'est ce qu'il faut examiner en éclairant les dessous de la lutte, non dans un esprit de contention, mais pour bien faire connaître cette phase si grave de l'histoire du parti catholique.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

LE PARTI CATHOLIQUE APRÈS LE VOTE DE LA LOI DE 1850. — L'APPLICATION DE LA LOI. — DÉCLARATION DE LOUIS VEUILLOT. — INTERVENTION DE ROME. — LES DESSOUS DE LA LUTTE. — OÙ ÉTAIT LA MAJORITÉ DES CATHOLIQUES? — LES SENTIMENTS DE L'ÉPISCOPAT. — LE POSSIBLE. — LA POLÉMIQUE DE L'*UNIVERS*. — LES DÉNONCIATIONS. — LA RÉCONCILIATION.

La loi était votée, mais la paix n'était point faite. Dans quelles situations se trouvaient les divers groupes catholiques? Les chefs sauraient-ils reprendre ensemble le combat contre l'ennemi commun?

Le lendemain du vote, Louis Veuillot fit cette déclaration :

« La loi de l'enseignement est votée. Nous l'avons combattue sans relâche, avec une vigueur et une persévérance égales à notre conviction. Nous aurions voulu la faire rejeter, nous n'avons même pas pu l'améliorer. Elle sort du scrutin pleine de toutes les obscurités, de tous les inconvénients, de tous les périls que nous avons signalés. Elle fait à l'Église une situation difficile et dangereuse; elle consolide l'Université, elle recule, pour bien longtemps peut-être, le jour de la liberté dont nous avons cru un moment saluer l'aurore... Que cette dernière protestation soit écoutée; car nous ne protestons pas seulement en notre nom et la majorité des catholiques est avec nous. Non, cette liberté

Digitized by Google

qu'on prétend leur donner n'est pas la liberté, et surtout n'est pas la liberté que nous demandions pour nous et pour les autres, ce n'est pas la liberté de l'enseignement, ce n'est pas la liberté de la conscience, ce n'est pas la liberté de la famille, ce n'est pas la liberté de la commune, ce n'est pas la liberté de l'Église, ce n'est pas la liberté! »

De toute cette sortie attristée et véhémente, un seul mot se ressent trop de la bataille, celui-ci : « Nous n'avons même pu améliorer la loi. » Non : la loi valait mieux que le projet présenté par M. de Falloux et la résistance de l'*Univers* et de ses amis y était pour quelque chose. Elle avait forcé les transigeants à moins transiger, et peut-être aussi certains libéraux à moins craindre de trop accorder aux catholiques. Louis Veuillot jetait ensuite un regard sur cette longue polémique et ajoutait :

« Nous l'avons commencée, poursuivie, terminée avec une entière bonne foi ; nous n'avons esquivé aucun argument, supprimé aucun document, ni cherché à surprendre d'aucune manière l'adhésion d'aucun personnage ou la raison d'aucun lecteur. Dans une matière si grave, nous aurions rougi de nous appuyer sur une autorité douteuse, d'employer un subterfuge, de n'être pas en tout et toujours clair, exact et précis. Nous avons toujours eu présente à l'esprit cette pensée, que ce serait pour nous une grande honte et un grand remords si, par de misérables habiletés de parole et de plume, nous obtenions de l'erreur ce qu'il ne faut demander qu'à la conscience et à la raison aussi parfaitement éclairées qu'elles peuvent l'être dans les ténèbres de ce monde. C'était le triomphe de la vérité que nous voulions, et non pas celui de nos conceptions et de nos vanités. Notre scrupule a été tel, qu'avec la seule collection de l'*Univers,* un esprit sérieux pourra toujours écrire une histoire complète et impartiale de la discussion. »

Il terminait en parlant de l'application de la loi et déclarait que maintenant le rôle des opposants était d'obéir :

Digitized by Google

« Nous obéirons, nos évêques sont les gardiens des consciences chrétiennes. La loi sera pour nous ce qu'elle sera pour eux. A Dieu ne plaise que nous manquions jamais de docilité et de courage pour accomplir les résolutions qu'ils prendront dans leur sagesse inspirée par la foi.

« Les liens si forts et si chers qui nous attachaient à quelques-uns des auteurs de la loi ne sont point brisés. Nous sommes prêts à marcher d'accord avec eux, soit pour réformer cette loi, si, à l'expérience, elle se trouve décidément mauvaise, ce qu'ils reconnaîtront aussitôt que nous; soit pour en tirer le meilleur parti possible, si elle est exécutable, ce que nous verrons aussi bien qu'eux; soit pour la défendre, si enfin nous nous sommes décidément trompés. Et puisse cette dernière éventualité se réaliser préférablement à toutes les autres! Notre amour-propre ne peut pas recevoir de blessures quand l'intérêt de l'Église est sauvé (1). »

En dépit de cet appel, on n'eut pas tout de suite la paix. Les vainqueurs exigeaient pour leur œuvre l'admiration. C'était excessif, et il y eut encore quelques passes d'armes. D'ailleurs une question grave restait à résoudre. La loi décidait que des évêques feraient partie du conseil supérieur de l'enseignement et des conseils académiques départementaux. C'était les lier à l'Université. Il était à croire que vu l'état des choses, Rome le tolérerait; mais, en attendant, il y avait matière à discussion. Montalembert, inquiet, écrivit longuement au Saint-Père pour le supplier de faire accepter cette clause et, par suite, sa trop chère loi, à tous les catholiques. Mgr Dupanloup fit comme lui. La réponse fut deux mois à venir. Selon sa coutume, Rome réfléchissait mûrement. Enfin Rome parla. Une décision pontificale communiquée aux évêques par une circulaire du nonce

(1) Cet engagement a été loyalement rempli. L'*Univers*, du vivant de Louis Veuillot et depuis sa mort, a toujours défendu la loi de 1850. Et pour mieux la défendre, il s'est gardé d'en rappeler les défauts. Nul journal n'a travaillé plus que lui à en tirer bon parti.

Digitized by Google

apostolique leur dit d'accepter la charge que prétendait leur imposer la loi si péniblement obtenue. Pie IX rappelait que l'Église sait, au besoin, se contenter d'une « liberté imparfaite » quand cette liberté « est compatible avec son existence et ses devoirs ». La loi avait été modifiée et améliorée, elle pourrait l'être encore; il convenait, dans les circonstances où se trouvait placée la société, de concourir à son application. L'union était recommandée aux catholiques. « Sa Sainteté espère, ajoutait le nonce, que les membres du respectable corps épiscopal qui, par le choix de leurs collègues, siégeront dans le conseil supérieur de l'instruction publique, sauront en toute circonstance, par leur zèle et leur autorité, comme par leur doctrine et prudence, défendre avec courage la loi de Dieu et de l'Église. sauvegarder de toute l'énergie de leur âme les doctrines de notre sainte religion et appuyer de toutes leurs forces un enseignement pur et sain. »

Que d'inquiétude trahissait une adhésion ainsi motivée! Rome ratifiait le fait accompli, remerciant de leurs bonnes intentions ceux qui avaient fait la loi et ne blâmait en rien les opposants. Elle reconnaissait, au contraire, implicitement qu'ils avaient défendu les principes. L'*Univers* s'empressa de publier les instructions pontificales. « Plus notre opposition à la loi a été vive et persévérante, écrivit Louis Veuillot, plus il nous importe qu'aucun nuage ne puisse s'élever sur la sincérité et l'intégrité de notre soumission aux directions du vicaire de Jésus-Christ. »

Tout devait être fini; cependant, il y eut encore des dissidents ou résistants. Ce fut, dans l'épiscopat, Mgr Clausel de Montals, et dans la presse religieuse, le *Moniteur catholique*, journal de l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, que rédigeaient deux de ses vicaires généraux : l'abbé Bautain et l'abbé Darboy. L'*Univers* se tut sur l'acte du vénérable évêque de Chartres, mais il fit observer à la feuille de Mgr Sibour, que Rome ayant parlé, la cause était entendue; qu'il n'y avait plus à critiquer la loi, mais à se mettre

Digitized by Google

d'accord pour en tirer tout le bien possible. Le *Moniteur catholique* se le tint pour dit et bientôt mourut. « Seul mort, a dit Louis Veuillot, enterré sur ce champ de bataille; mais hélas! non pas seul blessé. »

Les évêques élurent, au scrutin secret, par billets adressés au ministre de l'instruction publique, les quatre membres de l'épiscopat appelés à représenter l'Église dans le conseil supérieur. Ce furent Mgr Gousset, archevêque de Reims; Mgr Morlot, archevêque de Tours; Mgr Parisis, évêque de Langres; Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. La loi était achevée.

J'ai raconté les faits en m'arrêtant le moins possible à la polémique. Il faut maintenant, pour être complet et mettre en tout son jour le rôle de Louis Veuillot, indiquer les accusations que portèrent contre lui, Falloux, Dupanloup, Montalembert, leurs journaux, leurs amis, leurs alliés; puis, plus tard, leurs panégyristes et toute l'école catholique libérale. J'abrégerai beaucoup. Hélas! si je n'abrégeais point, au lieu de quelques pages, il faudrait un volume et il serait gros.

On prétendit dès lors, et l'on a souvent répété depuis, que le rédacteur en chef de l'*Univers*, en se prononçant tout de suite et très nettement contre le projet de loi, avait suscité une opposition qui, sans lui, ne se serait pas produite ou, du moins, n'aurait pas duré; que cette opposition ardente, violente, avait brisé le parti catholique et détruit une force qu'on devait à tout prix garder; que Louis Veuillot avait commis cette faute en se remparant des principes, mais en réalité pour s'emparer du commandement; qu'il fallait voir en lui un journaliste ayant besoin du bruit et ennemi de tout frein, un catholique hostile à l'autorité épiscopale et ne craignant pas d'aller contre le sentiment intime de Rome; un esprit outré, aimant la guerre parce qu'il y brillait et dédaignant le possible, qui était le projet de loi, pour réclamer l'impossible, qu'il appelait la liberté.

Digitized by Google

J'ai là une douzaine de volumes où ces accusations sont données avec assurance et sérénité comme étant acquises à l'histoire. Il n'y manque rien que les preuves.

Certes, que Louis Veuillot, armé de l'*Univers*, dont il avait fait un redoutable instrument de combat, ait été l'adversaire le plus en vue, le plus écouté du projet de loi, c'est incontestable, et loin de le nier, j'aime à le reconnaître. Mais qu'il ait créé l'opposition et que sans lui l'œuvre de MM. Thiers, Dupanloup et Falloux eût passé sans encombre, non. L'opposition était inévitable, obligatoire et nécessaire. La preuve, c'est que malgré l'autorité et le prestige si légitime de Montalembert, la grande, très grande majorité des catholiques militants condamna tout de suite les bases du projet. Pour l'établir péremptoirement, il suffit de citer Montalembert et son historien.

Le R. P. Lecanuet, après avoir parlé de la dernière séance du Comité catholique où l'on ne put s'entendre, ajoute :

« A Paris, l'*Ami de la Religion* seul défend la loi; le *Correspondant* et les autres feuilles religieuses suivent l'*Univers*. Les journaux catholiques de province que Montalembert a tant contribué à fonder, l'abandonnent, le désavouent. Quelques-uns, plus excessifs que l'*Univers* lui-même, s'attaquent à sa personne. Les insinuations les plus malveillantes se font jour : on l'accuse de manquer de foi, de passer à l'ennemi, de trahir les convictions de toute sa vie et les espérances que l'Église fondait sur son courage. Ces germes de défiance, jetés par la presse dans les âmes catholiques, ne tardent pas à porter leurs fruits. De toutes parts, Montalembert reçoit des lettres pleines de reproches amers... Ses amis, ses meilleurs amis, ceux qu'il a coutume de consulter en toutes circonstances, désapprouvent sa ligne de conduite. Chaque jour amène un désaveu nouveau. »

A ce tableau d'ensemble qui certes n'est pas chargé, le P. Lecanuet ajoute quelques détails. Parmi les opposants ou les mécontents ou seulement les inquiets dont l'attitude

Digitized by Google

gênait et irritait le plus Montalembert, il nomme Dom Guéranger, Guerrier de Dumast et Foisset. Celui-ci écrivait à son illustre et exigeant ami :

« Des plaintes me viennent de toute la Bourgogne. » Un autre militant, très inquiet aussi, A. de Courson, donnait les mêmes nouvelles de la Bretagne. Montalembert le notait dans son *Journal :* « J'apprends des détails nouveaux et attristants sur le soulèvement à peu près général des catholiques bretons contre moi. Je ne suis plus aux yeux des sages que le lieutenant de Falloux et aux yeux des ardents qu'un défectionnaire. » Il avait cru d'abord, sur la parole de l'abbé Dupanloup, que les évêques, auxquels il avait si souvent reproché d'être trop accommodants, l'approuveraient de vouloir transiger. De ce côté encore, il était déçu. M. de Melun, membre de la commission-Falloux, a rapporté qu'un jour Montalembert, dans une petite réunion de catholiques gagnés à la transaction, jeta un paquet de lettres épiscopales sur la table en s'écriant d'une voix pleine de larmes : « Ne devons-nous pas abandonner une loi réprouvée par de si imposantes autorités (1) ».

La colère gagnait, du reste, Montalembert plus souvent que les larmes. J'ai là une dizaine de lettres adressées à Gustave de la Tour qui en font foi. Dès le 11 juillet 1849, c'est-à-dire alors que la polémique de presse venait de commencer, il écrivait à cet ami très sûr, resté de son côté, mais dont l'approbation cependant n'était pas absolue : « Rien de plus coupable que l'opposition systématique et acharnée de l'*Univers*, et surtout du *Correspondant*. L'article de celui-ci m'a révolté par sa perfidie (2)... Votre frère l'abbé m'a écrit une lettre exaltée contre le projet. Il me dit que le curé de la cathédrale de Saint-Brieuc a dénoncé le projet du haut de la chaire. S'il en est ainsi, il a fait une mauvaise ac-

(1) *Mémoires* d'Armand de Melun, t. II, p. 72. Cité par le P. Lecanuet.

(2) Je note que le *Correspondant* avait alors pour directeur l'un des vice-présidents du comité catholique.

Digitized by Google

tion. » En même temps qu'il signalait à La Tour les *coupables* excès de l'*Univers* et du *Correspondant*, il portait plainte à l'*Univers* lui-même, mais sur un autre ton : « Mes bons amis, je ne peux m'empêcher de vous dire que je trouve que vous frappez un peu trop fort, surtout sur moi. Je blâme la reproduction avec éloges et sans réserves de l'article du *Correspondant* dicté par la jalousie et la rancune d'un homme qui n'a pas été de la Commission et qui ne peut pas me pardonner la « réorganisation de l'*Ami de la Religion*... ». Cette lettre était signée... « tout à vous *quand même* ». Le mois suivant (septembre 1849) les rédacteurs de l'*Univers* n'étaient plus appelés « mes bons amis », mais seulement « mes chers messieurs », et Montalembert signait : « votre tout dévoué et obligé ». Bientôt il y avait arrêt dans la correspondance.

Ceci n'était qu'une entrée de jeu. La colère de Montalembert grandit avec la prolongation du débat. Voici où il en était le 24 novembre : ... « Je cherche un nom pour qualifier l'indigne acharnement de l'*Univers* et de sa bande contre tout ce que nous avons fait depuis neuf mois pour arriver enfin à une paix honnête et acceptable. Jamais l'esprit de parti ne m'était apparu sous un aspect plus odieux. Notez bien qu'au fond de tout cela, c'est toujours la *jalousie et l'insubordination*, c'est-à-dire la *démocratie* qui inspire toutes ces violences » (1).

Entre ces deux lettres en voici plusieurs où éclate encore l'emportement. La conduite de l'*Univers* y est persévéramment déclarée *indigne*. Cazalès et les autres députés catholiques hostiles au projet sont également taxés d'*indignité*. Comme les écrivains de l'*Univers* et du *Correspondant*, ils ont sacrifié l'intérêt public à leurs passions, à leur jalousie, à leur besoin de faire la guerre pour la guerre. C'est « une nouvelle preuve de l'envahissement de l'esprit révolutionnaire dans le camp catho-

(1) Lettre au vicomte Gustave de la Tour.

Digitized by Google

lique ». Montalembert s'en déclare *indigné profondément*. Il s'attaque même à Mgr Parisis : « L'évêque de Langres, par ses tergiversations et ses hésitations, a aussi bien baissé dans mon esprit. »

Ce n'était pas seulement à quelques amis très sûrs qu'il écrivait de la sorte, c'était au premier venu et à tout le monde. Que de témoignages en reçut Louis Veuillot! Le grand consolateur de Montalembert dans ce désastre était Mgr Dupanloup. — « Défiez-vous du démon, père du mensonge, écrivait le fougueux prélat à son irascible et malheureux ami. Il agit sensiblement en tout ceci, il égare les âmes et les meilleures... » Ces pieuses paroles pouvaient raffermir Montalembert, mais ne l'empêchaient certes pas de souffrir; et peut-être, à certains moments, pensa-t-il qu'il y avait du vrai dans cette sortie d'un autre ami, que cite, sans le nommer, le P. Lecanuet : « M. Dupanloup vous a perdu, je le dis avec une profonde conviction. Cet esprit médiocre, dévoré du besoin de se mêler à tout, de suffire à tout, de tout dominer, de flatter tout le monde, de plaire à tout le monde, a pris sur vous un empire tellement tyrannique que vous vous êtes abdiqué vous-même, que vous avez renié votre passé glorieux de vingt ans, — que M. Dupanloup avait toujours combattu, — pour vous mettre au service de sa vanité *pieusement intrigante* » (1).

Je m'en tiens à ces extraits.

A voir comment traitaient Montalembert les anciens combattants qui s'adressaient directement à lui, on peut tenir pour sévères ceux qui portaient leurs plaintes à Louis Veuillot. Il me reste beaucoup de ces lettres. Je n'y veux rien prendre; mais je constate qu'elles sont

(1) *Montalembert*, par le P. Lecanuet, t. II, p. 468. Le soulignement des deux derniers mots n'est pas de mon fait. Je ne sais s'il est du P. Lecanuet ou de l'auteur de la lettre. Il ne faut pas croire que cet ami, dont le P. Lecanuet ne lève pas le voile, était le seul à juger ainsi M. Dupanloup. D'autres, notamment l'abbé Combalot, l'abbé de Serres, le P. Deschamps, firent, je crois, entendre à Montalembert de semblables avis.

Digitized by Google

signées de catholiques dévoués, instruits, désintéressés, de ceux qui depuis des années répondaient le mieux aux appels, si longtemps semblables, de Montalembert, de Louis Veuillot et du Comité. J'y vois l'éloquent et très actif abbé Combalot, qui, le premier, fut emprisonné pour la cause de la liberté d'enseignement; le vénérable chanoine Souchet, condamné pour les mêmes combats; l'abbé Rohrbacher, l'historien de l'Église; l'abbé de Serres, neveu et secrétaire intime du cardinal de Bonald; Charles de Lavau, ancien directeur de l'*Union catholique*, grand ami de M. Dupanloup; Polidoro-Marocco, le plus généreux des correspondants du Comité en Alsace; le comte Chifflet, très influent en Franche-Comté et l'un des grands électeurs de Montalembert; Louis de Varax, l'abbé Caillaud, vicaire général de Bourges; le chevalier de Percey; le marquis de Régnon, très ardent, trop exigeant peut-être, mais plein de feu, de dévouement et, de plus, suivi d'un groupe très zélé; l'abbé de Brézé qui bientôt serait évêque du Moulins; les abbés Verniolles et Védrine qui avaient rang dans l'armée catholique; l'abbé Dauphin, prêtre éminent et directeur remarqué d'un établissement d'instruction secondaire; enfin force supérieurs, directeurs et professeurs de séminaires; et des Jésuites, et des religieux de divers ordres, etc., etc. (1).

Peut-on croire que ces prêtres et ces laïcs instruits, indépendants, influents, cédaient à de simples appels de presse, en se tournant contre Montalembert qu'ils avaient

(1) A tous ces noms, on pourrait, sans trop forcer la note, ajouter ceux du P. Lacordaire et du P. de Ravignan. Au début, ils critiquèrent le projet : mais l'excellent P. de Ravignan, dont le caractère était moins ferme que la physionomie et la voix, cédait facilement à Montalembert, et ne savait pas résister à M. Dupanloup. Ses critiques tombèrent vite : il passa du doute au contentement. Quant à Lacordaire, depuis longtemps il avait cessé de prendre activement part aux luttes pour la liberté de l'enseignement. Aussi le petit groupe des catholiques universitaires, où il avait des amis, le gagna-t-il sans grande peine à la transaction, qu'il loua avec outrance après l'avoir condamnée jusqu'à dire avec mépris : « On a mieux aimé se fier à M. Thiers qu'à Dieu et à la justice. »

Digitized by Google

ant aimé et aimaient encore? Non, ils restaient fidèles aux principes, au drapeau, au vieux programme, et leur fidélité n'était ni sans réflexion, ni sans espoir. Ils repoussaient la transaction dans la pensée que l'état des esprits au dehors et dans l'Assemblée permettait de faire mieux. On assurait alors et l'on répète aujourd'hui que le projet, s'il écartait le droit et la liberté, donnait cependant « tout le possible ». C'est décider trop à la légère que tous ces combattants, très au courant des choses, se trompaient.

Et l'épiscopat, quelle fut son attitude? Si les évêques, durant les dernières années du règne de Louis-Philippe, avaient tous réclamé la liberté de l'enseignement, tous ne l'avaient pas fait avec la même ardeur. On comptait parmi eux trois groupes : les ennemis absolus et agissants du régime universitaire; les adversaires plus ou moins disposés aux accommodements; les résignés ou modérés qui, tout en désirant la liberté, ne songeaient guère à la conquérir. Ces trois groupes existaient encore en 1849. Le dernier s'arrangea tout de suite du projet de loi. Ce serait la paix. Le deuxième se partagea entre les opposants déterminés et les acceptants inquiets. Le premier, excepté Mgr Parisis, qui prit une position mixte, fut très mécontent et le fit connaître sans retard à Montalembert comme au ministre. On leur demanda le silence; ils l'accordèrent, sauf trois : Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres; Mgr Menjaud, évêque de Nancy, Mgr Baillès, évêque de Luçon.

Lorsque la division entre catholiques eut éclaté, vingt-cinq membres de l'épiscopat, stimulés par Mgr Dupanloup, transmirent au Pape, sans en prendre la responsabilité, un mémoire très favorable au projet. Leur lettre d'envoi se bornait à dire : « La loi, sans être parfaite, *nous paraît préférable au déplorable statu quo* sous lequel nous gémissons depuis si longtemps. » Onze autres prélats, qui refusèrent de s'associer à l'envoi de ce mémoire, écrivirent cependant à Rome dans le même sens. L'œuvre de transaction

Digitized by Google

n'obtint donc pas, quoi qu'on en ait dit et écrit, l'approbation de l'épiscopat. La moitié à peine des évêques lui donnèrent, en hésitant, une adhésion limitée. Parmi les évêques opposants, qui, sans parler tout haut, firent connaître leur avis, il faut nommer le plus jeune et déjà l'un des plus en vue de ce temps, Mgr Pie, tout récemment appelé à l'évêché de Poitiers. Interrogé par Mgr Parisis, il lui répondit une lettre étudiée, que ces trois lignes résument bien : « On *pouvait* voter pour la loi par condescendance, mais le *devait-on?*... Si j'avais l'honneur d'être représentant, je puis dire qu'en définitive je voterais *contre la loi.* »

Au total, le concours de l'épiscopat vint seulement après que la loi eut été votée et que Rome, y voyant un moindre mal, eut parlé. Le *projet* n'eut donc d'autre soutien actif et déclaré dans l'épiscopat que Mgr Dupanloup. Si la loi avait donné « tout le possible », il en eût été autrement.

Du reste, en pareille matière qu'est-ce que le possible? Où le saisir? Où le limiter? Le possible, ce n'est pas un fait, c'est une appréciation. Chacun le voit où il lui plaît et peut se persuader aisément qu'il voit juste. M. Dupanloup, qui toujours avait voulu pactiser avec l'Université, et M. de Falloux, l'homme des termes moyens, soumettaient naturellement le possible à leurs vues, à leurs calculs, à leur esprit ennemi de l'absolu. D'ailleurs, en sacrifiant de propos délibéré le programme du parti catholique, ils restaient, l'un et l'autre, fidèles à leur passé; qu'on ne l'oublie pas : M. Dupanloup ne s'était associé à ce parti qu'après avoir essayé de le détruire au profit des légitimistes, et M. de Falloux, allié de passage, avait demandé, dès le lendemain de la révolution de 1848, qu'il disparût. Aussi prévirent-ils avec joie l'un et l'autre que le projet les en débarrasserait. Je cite l'historien de Montalembert : « Une dernière fois Montalembert réunit le Comité central; la séance se passe en récriminations et en querelles. « C'est bien fini! » dit tristement Montalembert en sortant.

Digitized by Google

— « Qu'importe! répondent Dupanloup et de Falloux; le parti catholique a accompli sa tâche »; et *ils se félicitent* de le voir disparaître » (1). Ces deux négociateurs pouvaient-ils chercher « le possible » là où le voyaient les « catholiques avant tout »?

Il en était certes de même pour leur allié, ou mieux pour leur chef, M. Thiers. Cet ardent défenseur du monopole universitaire, voyant qu'on ne pouvait le maintenir tout entier, s'arrangeait pour le sauver en partie. Le possible s'arrêtait pour lui à ce qui n'aurait pu être accordé, sans mettre l'Université en péril. Quand il parlait avec attendrissement et feu de protéger avant tout l'ordre social, il était presque sincère et croyait peut-être l'être tout à fait. Seulement, il négligeait d'expliquer que l'ordre social, tel qu'il le comprenait, devait avoir pour principal appui l'enseignement universitaire, négation pratique de la vérité religieuse. Le possible pour lui excluait la liberté.

Cette conclusion ne s'imposait pas, et Thiers lui-même, homme souple, pouvait s'en départir. Manifestement la situation des esprits et des partis permettait de frapper, sur le terrain de l'enseignement, un grand coup. L'Université, très bien vue de l'Assemblée constituante, était très suspecte à l'Assemblée législative. La bourgeoisie conservatrice ou libérale, éclairée par le développement des idées révolutionnaires, reconnaissait enfin que l'Université n'était pas une bonne institutrice. Le monopole de la corporation enseignante avait porté ses fruits. On les récoltait, on en souffrait; la cause de la liberté d'enseignement était gagnée. Il y avait pour elle une notable majorité dans la Chambre. Que cette majorité fût unie, fît bloc et voulût appliquer entièrement le programme catholique, les adversaires du projet de loi ne le prétendaient point; mais ils pouvaient espérer une loi de liberté

(1) *Montalembert*, t. II, p. 467.

Digitized by Google

générale qui, sous la surveillance de l'État, assurerait aux catholiques des écoles indépendantes de l'Université, laquelle garderait sa riche dotation et ses autres privilèges, jusqu'au jour où sa décadence, sans doute assez prompte, les ferait tomber.

M. Thiers, qui demandait l'alliance, aurait-il accepté la séparation? Pourquoi pas? Il voulait alors avant tout unir sous sa direction, contre le socialisme et la démagogie, toutes les forces du parti de l'ordre, au premier rang desquelles il comptait l'armée catholique. Ce concours lui étant indispensable, ne pouvait-on obtenir qu'il y mît le prix? Sans doute, il eût risqué de perdre des voix au centre, mais d'autre part il eût rallié tous les catholiques dissidents et peut-être aussi quelques indisciplinés de la gauche. Il fallait l'acculer à ce choix. La Chambre républicaine qui, par 450 voix contre 148, avait reconnu aux Jésuites le droit d'enseigner, et cassé ainsi les arrêts de la vieille monarchie, de la première république, de l'Empire, de la Restauration, de la royauté de Juillet, cette Chambre méritait qu'on lui demandât d'être loyalement libérale, d'aller jusqu'au bout... Mais la liberté était rejetée au second plan. On voulait avant tout une loi politique qui unirait à jamais, — c'était sûr! — les diverses fractions du parti de l'ordre et sauverait la société. On a eu cette loi; sans faire l'union elle a fait du bien. Quant au salut social on l'attend toujours. Espérons qu'elle l'a préparé.

N'est-ce point parce que les transigeants se reprochaient au fond de trop transiger, qu'ils se laissaient aller à tant de colère contre les opposants? De ces derniers nul ne fut maltraité autant que Louis Veuillot. J'ai signalé au passage quelques-unes des accusations portées contre lui. Il en est deux ou trois auxquelles je dois m'arrêter, car elles ont trouvé place dans des ouvrages dont les auteurs ont voulu et peut-être cru faire l'histoire de cette lutte.

Digitized by Google

Il a été dit et écrit que Montalembert, Dupanloup, Falloux, etc., avaient été sournoisement dénoncés au Pape, et l'on a insinué que parmi les dénonciateurs devait se trouver Louis Veuillot. Il a été dit aussi, en termes attristés et indignés, que des dénonciations de même sorte, partant de la même source, avaient été faites au général des Jésuites contre le P. de Ravignan. Louis Veuillot, s'adressant en 1856 à Falloux, a relevé ces insinuations misérables : « Qu'il le sache bien, nous n'avons jamais fait écrire à Rome qu'une seule chose, savoir : que nous ne conseillons rien, que nous ne refusons rien, étant résolus comme écrivains d'obéir purement et simplement, prêts à lutter jusqu'à la fin, prêts à disparaître au premier signe, et sans achever la polémique commencée. » Le nonce apostolique, Mgr Fornari, bien renseigné assurément sur les désirs de Pie IX, ne demanda jamais à l'*Univers* de cesser la lutte. Ses conseils, toujours affectueux, se résumaient en ces paroles : « Vous avez raison quant aux principes; maintenez-les. Et quant à l'application, ménagez vos adversaires autant que vous le pourrez. » Et il ne trouva point qu'on ne les ménageait pas assez. Mon frère le voyait souvent et du Lac, qu'il aimait beaucoup, plus souvent encore. Je peux dire que l'*Univers* a eu constamment son appui.

La prétendue dénonciation portée contre le P. de Ravignan fut tout simplement une lettre virulente du très bon abbé Combalot. Cet excellent prêtre, le meilleur homme du monde, et aussi l'un des plus entreprenants, comme des plus naïfs, avait la passion d'adresser à tel ou tel personnage de longues lettres, toujours échauffeés, sur les questions religieuses du jour. Blâmant le projet et trouvant mauvais que le P. de Ravignan le soutînt, il en avertit son supérieur. Ce ne fut pas tout seul qu'il lança cet avertissement ou, si l'on veut, cette dénonciation. Il eut un collaborateur autorisé, non Louis Veuillot, mais un révérend religieux très connu du P. de Ravignan. Je ne dis

Digitized by Google

pas cela sur de simples souvenirs, je le dis texte en main Louis Veuillot avait reproché à l'abbé Combalot de juger trop sévèrement M. Dupanloup. Voici la réponse qu'il reçut et que j'ai :

« Chatenay, 16 octobre 1849.

« Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre au moment où je quittais Lyon pour regagner ma solitude. Je respecte vos scrupules, mais je ne les partage pas. L'abbé Dupanloup remue ciel et terre pour tromper le Pape, le nonce, les évêques, le clergé, les fidèles. C'est une raison pour ne plus le ménager. Il ne faut point lui dire d'injures. mais il faut le démasquer. Cet homme fait un mal infini à la cause catholique. L'intrigue est l'âme de toutes ses actions. J'ai écrit une lettre concertée avec le P. Deschamps au R. P. général des Jésuites, pour lui dire que le P. de Ravignan se laisse tromper par l'abbé Dupanloup et compromet ainsi la Compagnie. Le P. Roothan m'a répondu qu'il avait transmis ma lettre au P. de Ravignan sans me nommer. Celui-ci s'est défendu en disant qu'il n'approuvait pas le projet, qu'il avait tout fait pour éclairer M. de Falloux, Montalembert, Dupanloup dont il était *l'ami dévoué*. Il a dit qu'il *vénérait* M. Dupanloup. On voit toutefois par sa lettre qu'il cherche à se justifier... La masse des Jésuites en France, tous les Jésuites de Belgique partagent notre manière de voir... »

L'abbé Combalot, qui « sous le sceau du secret » contait cet exploit à tout le monde, reçut de Louis Veuillot cet avis : Je vous reconnais bien là, mon cher ami. Vous auriez mieux fait de vous taire.

Voilà toute l'affaire du complot formé par les *ultras* contre le R. P. de Ravignan et toute l'histoire des dénonciations portées contre lui à son général.

Dans cette lutte, Louis Veuillot combattit comme toujours à découvert, et ne cessa point de voir en ses adversaires des catholiques, qui avaient été et redeviendraient des

Digitized by Google

frères d'armes. On a dit le contraire. On peut toujours dire le contraire de la vérité. Falloux, maître en cette matière, s'y est appliqué passionnément. Il a écrit que la polémique de M. Veuillot avait été marquée de telles *imprécations*, de tant *d'excès de conduite et de langage* que des relations d'estime n'y pouvaient survivre. Pour lui, dès lors, a-t-il ajouté, cet adversaire fut jugé. Eh bien, quelques mois après la fin de cette polémique, en février 1851, ce même M. de Falloux écrivait au même M. Veuillot : « Vous savez que je n'ai *jamais cessé de vous aimer très fidèlement;* et il m'est *très doux* de reprendre en sus l'habitude de vous remercier... » Il terminait par l'assurance de *sa vieille et très affectueuse gratitude,* de sa *très habituelle admiration,* de ses sentiments en *toute occasion* bien dévoués. Ce billet suffit à prouver que la polémique de Louis Veuillot n'avait point dépassé la mesure et que l'on pouvait de nouveau marcher ensemble.

Il y eut aussi, et plus intimement, reprise des vieilles relations avec le comte de Montalembert. Un beau jour, le monocle fixé sur l'œil droit, le chapeau en arrière, le cigare à la bouche, il entra à l'*Univers* comme on rentre chez soi; il fut accueilli de tout le monde comme si on l'avait vu la veille.

Montalembert et Louis Veuillot réconciliés pouvaient-ils rendre à l'action catholique toute la force que lui avait donnée leur union? Oui, si les circonstances s'y prêtaient; seulement, même dans ce cas, ce serait long.

Le parti catholique, né de la nécessité d'obtenir la liberté d'enseignement, perdait presque sa raison d'être par la loi de 1850, car cette loi, en même temps qu'elle lui refusait la pleine liberté qu'il avait toujours demandée, lui enlevait le droit de la demander encore. La question était jugée et réglée. Si le régime nouveau avait été imposé par les universitaires restés les maîtres, les concessions obtenues étant insuffisantes, contraires au droit et aux principes, le combat aurait pu reprendre, et certainement il eût repris.

Digitized by Google

Mais il y avait eu transaction. C'était en vertu d'un accord et, pour les uns, dans le but, pour les autres, sous le prétexte de sauver la société, que l'on avait renoncé à l'émancipation complète de l'enseignement chrétien. Nul moyen d'y revenir, du moins avant bien des années. Voit-on le parti catholique, Montalembert en tête, gardant ses comités, ses cadres, reprenant tout son programme et disant de nouveau : « Nous voulons des écoles indépendantes, il nous faut la liberté comme en Belgique! »...

Comment Montalembert n'avait-il pas compris que le jour où la question de l'enseignement libre serait subordonnée, sacrifiée à une alliance politique avec les conservateurs matérialistes et les universitaires libres-penseurs, le parti catholique se dissoudrait? Non, cette inévitable dissolution, son ouvrage, fut pour lui une surprise et une douleur. Il ne cessa d'en accuser amèrement Louis Veuillot. Il a détruit l'œuvre de ma vie, disait-il à tout venant. L'évêque d'Annecy, Mgr Rendu, signala cette plainte à mon frère qui lui répondit : « Montalembert n'a vraiment à se plaindre que de lui-même; il se livre trop à M. Thiers pour que nous le suivions. M. Thiers voudrait aujourd'hui fortifier le parti des révolutionnaires contents et repus dont il est le chef, d'un corps de gendarmes en soutane, à cause de l'insuffisance manifeste des autres... M. de Montalembert ne veut pas voir cela, et il faut avouer que, sur une foule de points, il semble n'être plus du tout le même homme que nous avons connu. C'est à peine s'il espère pour la société quelques années de vie et il ne les espère que de la force. Je ne dis pas que mes espérances vont beaucoup plus loin; mais je dis que jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, il faut proclamer la vérité de nos principes et ne point les asservir, ni nous avec eux, à la folie et à l'impiété de ces politiques qui ne comprennent la religion que comme un mensonge heureux. » Après quelques explications sur « la loi Falloux » où il dénonçait « un manque de foi », il ajoutait :

Digitized by Google

« Il fallait diviser au plus vite le parti catholique pour en sauver quelque chose et éviter qu'il ne tombât tout entier : sur la question religieuse, dans les bras de l'Université, sur la question politique, dans le sein du conservatisme bourgeois représenté par M. Thiers. » Il terminait ainsi :

« Je crois qu'en somme, après cette bagarre, le parti catholique restera, et même que Montalembert en restera le chef, averti seulement, et cela est nécessaire, que son autorité n'est pas absolue (1)... »

Oui cela était nécessaire, et, de plus, c'était inévitable.

Il n'y avait pas lieu, du reste, de tenter immédiatement la reconstitution du parti catholique. La situation politique s'y opposait.

Il fallait avant tout faire un gouvernement. Devait-on garder la république, ou marcher à l'Empire, ou revenir à la royauté, et à quelle royauté ? Les catholiques militants avaient sur cette question fondamentale des vues ou des aspirations différentes. On verrait, quand elle serait tranchée, si une action commune et organisée restait possible.

En attendant, il y eut une sorte d'accord au sujet même de cette loi qui avait fait la division, et dont Montalembert et Louis Veuillot réconciliés évitèrent toujours de se parler. On veilla de chaque côté sur son application. Les choses allèrent assez bien. Un Comité libre de surveillance et de secours que présidait M. Molé et dont Montalembert était l'âme, facilita la fondation des premiers établissements déclarés libres. Il y en eut très vite beaucoup, et, contrairement aux craintes que M. de Falloux et ses amis avaient au début exprimées à Louis Veuillot, ni les professeurs capables ne manquèrent aux collèges catholiques, ni les élèves ne manquèrent aux professeurs. Moins de deux ans après la promulgation de la loi, on comptait 256 écoles secondaires libres. Dès 1853, les Jésuites eurent pour leur

(1) Cette lettre a été publiée par M. Anatole Leroy-Beaulieu en 1885 dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Digitized by Google

part une vingtaine de maisons marchant bien. Ces prompts et heureux résultats ont continué. Cependant quelque chose d'essentiel a fait défaut : la liberté. Il a fallu marcher dans l'ornière universitaire. C'est en tout une cause d'affaiblissement. Oui, en tout, car les méthodes et lois imposées à l'*instruction* agissent sur l'éducation elle-même. N'est-ce pas pour cela que l'esprit de combat et l'amour militant de l'Église ne sont pas aussi vigoureux qu'ils devraient l'être chez tant de catholiques sortis de nos établissements religieux? Certes la loi de 1850 a fait du bien; mais ne pouvait-on faire mieux et n'a-t-on pas compromis profondément l'avenir en fermant la porte à une loi de liberté?

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

LA SITUATION POLITIQUE EN 1850. — LE SUFFRAGE UNIVERSEL. — PARALLÈLE ENTRE MONTALEMBERT ET VICTOR HUGO. — LA FUSION MONARCHIQUE. — LOUIS VEUILLOT ET LE PARTI LÉGITIMISTE. — CORRESPONDANCE AVEC LE COMTE DE CHAMBORD. — Mgr SIBOUR, ARCHEVÊQUE DE PARIS, ET L'*UNIVERS*. — L'ARCHEVÊQUE CONDAMNE L'*UNIVERS*. — UN MÉMOIRE DE Mgr PARISIS. — LE MOUVEMENT CATHOLIQUE. — LES DISPOSITIONS DE PIE IX. — RÉCONCILIATION PROVISOIRE AVEC Mgr SIBOUR. — L'*UNIVERS* A ROME.

La lutte si grave et très douloureuse que Louis Veuillot dut soutenir en 1849 et 1850 sur les droits et les devoirs du parti catholique, quant à la liberté d'enseignement, ne l'absorba pas tout entier. D'autres questions, d'autres combats s'imposèrent à son zèle. D'abord il fallait suivre le mouvement politique qui jamais ne fut plus important et plus troublant. Sous Louis-Philippe, on s'inquiétait d'une crise ministérielle qui ferait partir M. Guizot et arriver M. Thiers ou M. Molé. Maintenant, il s'agissait, non de chassés-croisés entre politiciens professionnels, également attachés au régime établi, mais d'une crise gouvernementale, sociale et religieuse, que très probablement précéderait ou suivrait une guerre civile. Le rédacteur en chef de l'*Univers* devait prendre position dans ces débats. Beaucoup de catholiques agissants, prêtres et laïcs, réglaient leurs espérances et leur conduite sur ses jugements.

Alors même que les relations personnelles étaient rom-

Digitized by Google

pues, Montalembert et Louis Veuillot suivaient la même voie quant aux questions du jour. Tous deux voyaient noir. Seulement Montalembert penchait plus que Louis Veuillot du côté de Louis-Napoléon. Louis Veuillot appuyait le président de la République, Montalembert croyait au prince-président. Il en avait été ainsi dès la veille de l'élection présidentielle, et il en fut ainsi jusqu'au lendemain du coup d'État.

La grosse question politique et républicaine des premiers mois de 1850, fut la réforme du suffrage universel. Il n'était pas question de le supprimer. Au contraire, on le déclarait sacré; mais on trouvait urgent de le régulariser pour arriver à le moraliser, c'est-à-dire à le rendre moins révolutionnaire. Le moyen, c'était de lui enlever quelque chose de son universalité, en exigeant que le droit électoral fût subordonné à des conditions de domicile. La loi de 1848 se contentait de quelques mois; celle de 1850 exigeait trois ans. L'élection d'Eugène Sue à Paris avait gagné tous les groupes du « grand parti de l'ordre » à cette réforme. Louis Veuillot s'y rallia, mais sans grande confiance. Après avoir montré combien et pourquoi la France était malade, il ajoutait : « Nous ne croyons pas que la réforme électorale soit à cette maladie un remède fort efficace. » Néanmoins, il demandait qu'on la votât. Montalembert y croyait davantage et prit une part courageuse et brillante au débat de tribune qu'elle souleva. L'orateur catholique eut pour principal adversaire dans cette lutte, Victor Hugo. Ce fut pour Louis Veuillot l'occasion d'un parallèle que je reproduis en rappelant que cette discussion avait lieu au moment où l'on commençait d'appliquer la loi sur l'enseignement :

« Entre M. Hugo et M. de Montalembert, il y a des comparaisons à établir qui sautent aux yeux. Comment M. Hugo ne voit-il pas cela, lui qui a le don des antithèses? M. de Montalembert n'a servi qu'une cause et n'en a flatté aucune; M. Hugo n'a servi aucune cause et les a toutes adulées.

Digitized by Google

M. de Montalembert a passé sa vie dans les études les plus sérieuses; M. Hugo n'a jamais fait que râcler sa guitare. M. de Montalembert a écrit avec amour et avec respect, il a présenté à l'admiration et à l'imitation des heureux de ce monde, la vie d'une sainte princesse qui aima et servit les pauvres; M. Hugo a pris à tâche, dans son théâtre, de réhabiliter les filles perdues, et l'une de ses créations les plus pures est une reine qui, pour relever sa couronne, devient amoureuse d'un laquais. M. de Montalembert est un des hommes les plus considérables de ce pays; M. Hugo n'a pas l'importance de M. Colfavru. M. de Montalembert est le plus simple et le plus émouvant des orateurs; M. Hugo est, de tous les rhéteurs, le plus boursouflé et le plus risible. M. de Montalembert porte à la tribune des idées et une âme; M. Hugo n'y porte que des breloques et des poumons. Quand M. de Montalembert parle, c'est un acte; quand M. Hugo mugit, c'est une parade. M. de Montalembert joue sa vie; M. Hugo fait la roue; et pour tout dire, M. de Montalembert brave les menaces et les fureurs du parti dont M. Hugo ne craint pas d'affronter les applaudissements (1). »

C'est à cette époque que Montalembert, dans sa correspondance, accusait Louis Veuillot de travailler, par jalousie et ambition, à le diminuer!

En même temps que ce débat sur l'organisation du suffrage universel, base de la République, une autre question très grave était agitée dans la presse : la question dite de « la fusion ». On entendait par là l'union des deux branches de la maison de France, — Bourbon et Orléans, — en vue du rétablissement de la royauté. L'idée se présentait comme d'elle-même à tout ce qui n'était pas républicain ou bonapartiste; et c'était la grande majorité dans cette petite minorité de censitaires, qui avait été jusqu'en 1848 et croyait être encore la classe dominante. On s'y déclarait pour la fusion. Mais lorsqu'on y regardait de près, on s'a-

(1) 23 mai 1850. *Mélanges*, t. IV, p. 470.

Digitized by Google

percevait qu'il y avait diverses manières de l'entendre. Les uns la voulaient au profit de la maison d'Orléans et du régime de 1830; les autres pensaient, et Louis Veuillot était de ce côté, que la fusion devait être une reconnaissance pure et simple du droit du comte de Chambord par les princes d'Orléans et par suite une restauration véritablement monarchique, qui mît le vrai pouvoir dans les mains du vrai roi. C'est dans ce sens que l'*Univers* entendit et soutint la fusion.

Louis Veuillot fit cette campagne sous forme de lettres écrites de Londres par un ancien serviteur de la monarchie philippienne sincèrement rattaché au roi légitime, bien que resté parmi les familiers des princes d'Orléans. Ce n'était pas tout à fait une fiction. Mon frère tenait de Mallac les renseignements qu'il mettait en œuvre. C'est après un séjour près de Louis-Philippe à Claremont que cet ami très sûr lui avait dit comment le vieux roi déchu et les siens accueillaient l'idée de rentrer dans l'ordre. Seule, la duchesse d'Orléans, conseillée par M. Thiers, y était formellement opposée. Quant à Louis-Philippe, il se déclarait « légitimiste ». Le rédacteur en chef de l'*Univers*, sur les notes et la conversation de Mallac, auxquelles il ajouta ses propres vues politiques et religieuses, écrivit une trentaine de pages où il disait ce qu'il fallait entendre par la fusion et dans quelles conditions les catholiques pouvaient s'unir aux royalistes fusionnistes. « L'un des plus grands maux de la société, écrivait-il, consiste dans l'atteinte qui a été portée aux lois et aux droits de la famille. La famille de Bourbon, la première de la France et du monde, n'est pas dans l'ordre, il faut qu'elle y rentre. Il faut que toute division soit bannie de son sang, que toute contestation soit finie. Voilà l'exemple que les Bourbons doivent au monde, le devoir qu'ils ont à remplir, la seule politique dont ils puissent attendre des résultats qui ne fassent pas gémir la justice... » Il ne prétendait pas que la soumission de la branche cadette au chef de la maison ferait renaître la monarchie, mais il de-

Digitized by Google

mandait que ce devoir fût d'abord rempli. « Qui sait, s'écriait-il, si le 24 février on a brûlé le trône, ou seulement déblayé le terrain pour reconstruire le trône plus fort et plus indépendant? Qui sait si le socialisme n'arrive pas par les moyens que l'on prend pour l'écarter? Qui sait si la république et sa constitution chétive, sans cesse trouée et rapiécée, ne seront pas comme ces herbes vivaces qui renaissent sous la faux et l'incendie? Il n'y a qu'une conduite qui soit sûre, qu'une politique dont les événements ne puissent pas se jouer, c'est de respecter le droit, d'observer la justice et de s'en remettre à Dieu. »

Voilà quelle attitude prit en 1850 Louis Veuillot. Elle était très correcte. Il respectait les pouvoirs du Président jusqu'au terme qui leur était assigné, la Constitution jusqu'à ce qu'elle fût modifiée légalement; et tout en marquant sa préférence pour une royauté indépendante régulière et forte, il ne proscrivait ni l'empire ni la république. Il ne condamnait formellement que l'usurpation orléaniste et le parlementarisme bourgeois.

Les articles de Louis Veuillot sur la fusion n'étaient pas le premier hommage qu'il rendait au comte de Chambord. Bien qu'il n'acceptât point la doctrine de l'inamissibilité des couronnes et refusât de se lier au parti légitimiste, maintes fois déjà il avait dit que si la France, pour arrêter la révolution, devait revenir à la royauté, il faudrait aller au roi légitime. Ce sentiment, il l'avait exprimé ou plutôt indiqué au prince lui-même en lui offrant, sur les instances de Théodore de Bussierre et de Mallac, son dernier livre, le *Lendemain de la Victoire :*

« Décembre 1849.

« Monseigneur,

« C'est un devoir pour tout Français qui croit avoir exprimé une pensée un peu sérieuse, de la mettre sous les yeux de l'homme à qui la Providence semble réserver la

Digitized by Google

gloire de rétablir enfin la France sur les bases éternelles de l'ordre social.

« J'ai toujours cru à la monarchie, jamais autant que sous la République. Mais la monarchie elle-même ne peut rien qu'avec la religion, par la religion, pour la religion. Dieu, par qui seuls nous sommes capables de liberté, est le premier maître auquel il faut obéir. Telle est la pensée qui m'a inspiré l'ouvrage que j'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse. Cette pensée, dans ma conviction, devra être celle de l'homme dont le monde a besoin. Elle lui conquerra le dévouement désintéressé de quiconque aimera véritablement Dieu et la France.

« Daigne Votre Altesse, agréer l'hommage de mon profond respect.

« Louis Veuillot. »

Voici la réponse du prince, elle fut remise à Louis Veuillot par le duc de Lévis :

« Venise, le 20 février 1850.

« J'ai reçu avec beaucoup de plaisir, Monsieur, et la lettre que vous m'avez écrite, et l'ouvrage que vous m'avez envoyé. Vous avez mis au service de l'Église votre plume, tout votre talent, toute votre âme, toute votre vie. Elle compte encore, je le sais, un grand nombre d'autres défenseurs tout à la fois courageux et habiles. Je m'en réjouis d'autant plus que tant de bons esprits, de hautes intelligences et de nobles cœurs ne peuvent manquer de reconnaître bientôt, à votre exemple, l'impossibilité de séparer dans les élans de leur fidélité, de leur dévouement, de leur amour, deux causes unies, surtout en France, par des liens antiques et sacrés, et qui, en réalité, ne font qu'une seule et même cause. Quant à moi, si la Providence m'appelle à travailler pour ma part à l'œuvre de régénération qui doit relever tant de ruines, le titre de Fils aîné de l'Église me sera cher comme aux Rois mes aïeux, et de son côté, l'É-

Digitized by Google

glise elle-même, j'en ai la ferme confiance, m'aidera par ses bénédictions, par ses prières, et par l'influence salutaire qu'exercent sur tous les rangs de la société ses divers enseignements, à faire le bonheur et la gloire de notre bien-aimée patrie.

« Comptez, Monsieur, sur toute mon estime et mon affection.

« HENRI. »

La réponse du prince n'était pas, on le voit, en plein accord avec la lettre du journaliste. Celui-ci disait au représentant de la monarchie : Vous semblez réservé à rétablir en France l'ordre social; voici à quelles conditions vous pourrez le faire. Le prétendant répondait : Je me réjouis de vous entendre reconnaître l'impossibilité de séparer la cause de l'Église de ma propre cause.

Louis Veuillot n'était pas précisément de cet avis; et quand le duc de Lévis lui demanda d'aller voir le roi, il répondit qu'il n'en ferait rien. Cinq mois plus tard, il écrivait à Mathilde : « A propos d'Henri V, j'ai reçu de grandes félicitations de sa part; elles m'ont été apportées par Charles de Riancey qui est allé se montrer à Wiesbaden. J'ai joliment bien fait de suivre le conseil d'Eugène et de ne pas aller me fourrer par là. Riancey est le troisième qui m'apporte des compliments. Les princes voient surtout ceux qui ne vont pas les voir (1). »

Je note qu'à cette époque Montalembert, très porté vers Louis-Napoléon, accusait Louis Veuillot de trop se rapprocher des légitimistes. « Vous savez, écrivait-il à La Tour, que non seulement l'*Univers,* mais encore Saint-Chéron et sa Correspondance sont passés aux légitimistes avec armes et bagages. » Il expliquait au long et furieusement, que c'était là de l'indignité et de la stupidité (2).

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 23. Lettre d'août 1850.
(2) Lettre du 29 juillet 1850.

Digitized by Google

Or, toute la polémique de l'*Univers* se résumait en cette phrase : Si l'on relève la monarchie, il faut prendre Henri V.

Je dois signaler parmi les travaux de ce temps une série de polémiques contre l'*Ordre,* feuille ornée de ce sous-titre qui était tout un programme : *Journal consacré à la défense des principes conservateurs de la société et des libertés publiques*. Cette prétention n'était pas sans fondement. L'*Ordre,* en effet, représentait alors, mieux que tout autre journal, le parti libéral modéré et conservateur. Son rédacteur en chef, M. Chambolle, était, du côté gauche, l'un des lieutenants de M. Thiers. On avait en lui tout ce libéralisme bourgeois, dit de juste milieu, effrayé des progrès du socialisme et craignant toujours aussi d'être débordé par le cléricalisme. Voici comment Louis Veuillot le présentait aux lecteurs : « M. Chambolle a toujours été l'un des plus brillants émules de Mathieu Garo, lequel voulait que les glands fussent gourdes. Raisonnant à part soi de l'ordonnance du monde, Maître Garo n'y trouvait guère que de mauvais arrangements... Un gland tombé sur le nez de Garo le fit changer de langage. S'estimant heureux que le gland n'eût pas été citrouille, il reconnut que Dieu fait bien ce qu'il fait. M. Chambolle croit plus fermement à sa propre sagesse. A lui aussi, pourtant, il est tombé quelque chose sur le nez le 24 février 1848... Mais il n'est pas homme à se rendre pour si peu. Jadis il se contentait à peu près d'enseigner l'art de gouverner la France et le monde; présentement, il se reconnaît des lumières pour le gouvernement de l'Église. A son avis, le Pape n'y entend rien. Il le dit en homme qui n'a plus le devoir d'être modeste... » A cet exorde, on voit que les polémiques avec l'*Ordre* portaient plus particulièrement sur des questions religieuses. Voici, en effet, quelles questions y furent traitées : *Le Pape et le miracle de Rimini; — Le type; — A propos de Bossuet; — A propos du Piémont; — Sur l'unité; — Sur le respect de la loi; —Sur le respect du*

Digitized by Google

dimanche (1). En écrivant ces articles, dont plusieurs sont de véritables traités, et où M. Chambolle, journaliste en renom et député influent, lui servait de « tête de Turc », Louis Veuillot ne prévoyait certes pas que son adversaire trouverait bientôt un vengeur en Mgr Sibour, archevêque de Paris. Or cette polémique fut pour beaucoup dans le premier foudroiement épiscopal qui frappa l'*Univers*.

Lorsque Mgr Sibour fut appelé par le général Cavaignac de l'évêché de Digne à l'archevêché de Paris, il était regardé comme ami de l'*Univers*. Du Lac et lui se connaissaient de vieille date et étaient en correspondance suivie. L'évêque aimait à dire qu'il pensait comme le journal, et le journal reconnaissant, aimait à parler de l'évêque. Dès son arrivée à Paris, il voulut voir Louis Veuillot. — Mgr Affre était gallican, et moi je suis ultramontain, lui dit-il; vous avez eu à vous plaindre de lui, vous n'aurez qu'à vous louer de moi. L'*Univers* sera mon journal; j'aurai besoin de vos conseils, vous me les donnerez; j'ai de grandes choses à faire, vous m'y aiderez, etc. Ces bonnes paroles étaient accompagnées des serrements de main les plus affectueux. Le prélat fut encore plus expansif avec du Lac, qu'il appelait son vieil ami et dont il voulait faire, disait-il gracieusement, un de ses théologiens.

Du Lac et Louis Veuillot n'étaient pas hommes à prendre à la lettre ces protestations et déclarations. Ils en conclurent seulement que, désormais, le journal ne serait plus inquiété par l'archevêché de Paris. Quelle illusion! Elle dura peu.

Mgr Sibour, esprit ambitieux et confus, entreprenant et mobile, se persuada très vite et même tout de suite que son siège épiscopal étant, en fait, le plus important de France, il devait, sans sortir du droit, influer sur tout l'épiscopat. Son attitude et ses actes serviraient d'exemple. De là chez lui, à l'état vague, divers projets de réforme. — Il y a beau-

(1) *Mélanges*, t. IV, p. 512-567.

Digitized by Google

coup à faire, disait-il, pour mieux combattre, mieux évangéliser, mieux diriger, mettons-nous à l'œuvre, et toute la France ecclésiastique, toute la France chrétienne suivra. Parmi ces moyens d'action, il nommait la presse et comptait particulièrement sur l'*Univers*. Il voulait vraiment en faire *son* journal, cela se vit très vite et, par suite, il y eut très vite refroidissement. Sous prétexte de prendre des renseignements, il donnait des avis embrouillés qui s'étendaient à tout et qu'il eût fallu suivre sans appel, sans amendement, même quand ils étaient indéterminés et contradictoires. On ne lui dit pas non, mais on s'écarta et il comprit que Louis Veuillot accepterait difficilement sa direction. De là un premier sujet de mécontentement qui s'aggrava très vite par suite même d'un effort du prélat pour faire marcher du même pas sous sa houlette l'*Univers* et l'*Ère Nouvelle*, alors dirigée par l'abbé Maret. Une polémique engagée entre ces deux journaux tournait à l'aigre. Mgr Sibour, pour y mettre fin et affirmer son autorité protectrice, invita les principaux rédacteurs de chacun d'eux à dîner ensemble chez lui. On accepta de part et d'autre avec bonne humeur, et deux ou trois jours après, Louis Veuillot écrivait à Dom Guéranger :

« Le fameux dîner chez l'Archevêque a eu lieu. On y a beaucoup parlé de conciliation, mais quand mon tour est venu d'opiner, j'ai demandé un répit et Monseigneur a vainement insisté. Il n'avait pas lu le dernier article de l'*Ère Nouvelle* et moi j'ai cru que mon devoir d'y répondre était trop net pour que je consentisse à me taire.... Il en est résulté ce que vous lirez en même temps que cette lettre, et j'en resterai là. Du reste, j'ai embrassé l'abbé Maret sans aucun effort. Si je pardonnais les torts que j'ai aussi facilement que ceux qu'on me fait, je serais un fameux homme (1). »

Malgré son désir d'*en rester là*, Louis Veuillot dut parler

(1) *Correspondance*, t. IV, p. 253. Lettre du 31 mai 1869.

Digitized by Google

encore. Mgr Sibour, sans se fâcher ostensiblement, lui en garda rancune. Ses préférences allaient à l'*Ère Nouvelle*. Cette feuille carrément et maussadement républicaine, sévère aux catholiques avant tout, douce aux universitaires et aux libres penseurs modérés, répondait à ses idées et à ses vues. Cependant, comme elle ne lui était pas complètement soumise et que d'ailleurs on pouvait déjà prévoir sa fin, il songea dès ce temps à s'armer d'un journal bien à lui. Ce journal, intitulé le *Moniteur catholique,* parut le premier janvier 1850. Il eut, au début, pour principaux rédacteurs, M. Poujoulat, l'abbé Darboy et l'abbé Bautain. On annonça qu'au lieu de faire, comme d'autres, œuvre de combat, il ferait œuvre de pacification et d'amour. L'Archevêque voulut, en conséquence, l'inaugurer par un nouveau dîner de presse et de conciliation avec l'*Univers*. Les convives étaient nombreux. Au dessert, Mgr Sibour jugea bon de porter un toast à la presse religieuse et de marquer la place que le *Moniteur catholique* y prendrait. Après quelque phrases embarrassées sur la liberté, l'égalité, la fraternité et le journalisme, il compara vaguement le rôle que remplissait l'*Univers* à celui que remplirait le nouvel organe des intérêts religieux. Le sujet offrait des difficultés. Il s'en tira mal. On put même craindre qu'il ne s'en tirât point, tant il s'embrouilla. Sa pensée était de montrer qu'à côté du rude *Univers,* toujours en guerre et frappant ferme, il fallait un journal d'humeur conciliante, calme en ses propos, se taisant sur les questions irritantes s'appliquant à mettre en lumière les côtés aimables de la religion. Et comme il ne voulait pas que sa conclusion pût blesser l'*Univers*, il prolongeait son discours sans arriver à conclure. Louis Veuillot se permit de l'interrompre : — « C'est très bien, Monseigneur, je comprends la situation. Le *Moniteur catholique* sera Marie et tiendra le salon, l'*Univers* sera Marthe et fera le gros service. » Ce fut le mot de la fin. Bravo! cria de sa superbe voix l'abbé Combalot. Il y eut des sourires, des chuchotements et l'on prit

Digitized by Google

le café. Il fut, d'ailleurs, convenu que l'on éviterait de se froisser. Quatre mois après, Louis Veuillot écrivait à Gustave de La Tour : « Nous nous brouillons avec le *Moniteur catholique*, ou plutôt nous nous séparons de plus en plus, car jamais il n'y a eu beaucoup d'accord entre nous. Le *Moniteur catholique* n'est rien ; seulement il a un patron bien inquiétant. C'est un esprit faible et prompt, et singulièrement chimérique. Ah ! que l'homme est admirable par la quantité de ses imperfections ! et que la Providence est grande qui dompte de tels instruments et s'en sert (1). » Le *Moniteur catholique* vécut six mois.

La chute si prompte, sans gloire et même sans bruit du journal dont il attendait merveille, ne disposa point Mgr Sibour à juger plus favorablement l'*Univers*. Ce fut même tout le contraire. Le moyen de le calmer eût été de lui livrer le journal. Cela, Louis Veuillot, ni ne le devait, ni ne le voulait. Instruit de l'hostilité croissante du prélat, et ne pouvant se soumettre à ses exigences, il commença de craindre quelque note officieuse déclarant que l'archevêque de Paris était plus disposé à blâmer l'*Univers* qu'à l'approuver. La situation ne comportait rien de plus et cette parole eût suffi à dégager Mgr Sibour, s'il avait seulement songé à repousser une responsabilité que personne, d'ailleurs, ne lui attribuait. Mais ce qu'il voulait, c'était la mort, ou tout au moins, l'écrasement de cette feuille trop indépendante. Il cherchait donc une occasion de la frapper. Voici celle qu'il trouva :

La deuxième République, qui eut, sous la présidence de Louis-Napoléon, le sentiment de la liberté religieuse, permit aux évêques de tenir des conciles provinciaux. La province ecclésiastique de Paris tint le sien en septembre 1849. L'un de ses décrets *touchait les écrivains qui traitent des matières ecclésiastiques*. Un an après qu'il avait été rendu, Mgr Sibour jugea nécessaire de le promulguer isolément et

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 200. Lettre du 24 novembre 1848.

Digitized by Google

surtout de le commenter. Pris en lui-même, ce décret, hostile à la liberté de la presse, avait un caractère général, il blâmait les écrivains religieux dont le zèle n'était pas selon la science, selon l'obéissance due aux évêques et auxquels on pouvait reprocher « de n'avoir pas toujours devant eux comme la règle de leurs sentiments et de leurs discours ce qui a été déclaré et décrété par l'Église. » Les commentaires tardifs et très échauffés de Mgr Sibour aggravaient terriblement ce texte déjà sévère et hostile. Tandis que les Pères du Concile avaient visé en bloc plusieurs journaux et revues, l'archevêque s'appliquait, lui, à tout faire peser sur le seul *Univers*. Non content de sanctionner, d'aggraver tous les reproches, toutes les attaques où se complaisaient, contre la feuille militante et romaine, les catholiques gallicans, transigeants, ennemis du combat, il rendit Louis Veuillot et ses collaborateurs responsables de tout ce que disaient contre la religion les journaux du scepticisme, de la libre pensée et du socialisme. C'était l'*Univers* qui, de ces agneaux, faisait des loups. En se déclarant défenseur de l'Église, disait le prélat, ce journal « la compromet avec lui. Aux yeux de beaucoup de monde, il scandalise un grand nombre de fidèles, en même temps, que par ses violences si contraires à la charité, il éloigne de son sein une grande partie de ses enfants, égarés, aveugles ou indifférents. »

L'archevêque voulait bien çà et là, reconnaître à ces écrivains dangereux du talent, de l'esprit, de la foi, du zèle; mais ces mérites leur donnant quelque crédit près du gros public, accroissaient leurs torts. Il terminait par cette menace : « Puisse Dieu leur tenir compte de leur zèle et les ramener dans les voies de la charité, de l'humilité, de l'obéissance et du respect. Mais s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, que nous nous trompions sur les espérances de docilité que nous fondons sur eux, nous prendrons les armes de l'Église et nous userons avec une juste sévérité de tous les moyens qu'elle nous met en main, pour dompter dans

Digitized by Google

ses enfants égarés, les obstinations les plus rebelles. »

Toute netteté, quant aux faits, manquait à ce débordement de paroles véhémentes. Aucune erreur de doctrine n'était dénoncée, aucun texte ne venait appuyer tant de reproches emportés, tant de menaces. Il y avait là des accusations très dures appuyées uniquement sur des affirmations. L'archevêque reprochait à l'*Univers* le fond de ses doctrines, le sujet et la forme de ses polémiques, toujours trop ardentes. A ce tort général et constant, depuis un an Louis Veuillot et ses collaborateurs, disait l'*Avertissement*, avaient, malgré les avis paternels de leur pasteur, manqué : 1° de mesure et de loyauté dans la question de l'enseignement ; 2° de prudence en défendant l'inquisition ; 3° de charité, de tactique et de doctrine dans une discussion sur les miracles ; 4° de justice, en qualifiant d'autres catholiques de gallicans ; 5° de respect à l'autorité religieuse, particulièrement à l'archevêque même de Paris, leur Ordinaire, en attaquant comme fautif au double point de vue de la doctrine et de l'histoire, un dictionnaire qu'il avait approuvé (1).

De tous ces reproches, le dernier seul était acceptable : l'*Univers* avait certainement méconnu la prudence et peut-être les convenances en dénonçant des erreurs dans un ouvrage revêtu de l'approbation archi-épiscopale. Cependant le nonce, l'archevêque de Reims, l'évêque de Poitiers et d'autres dirent à Louis Veuillot que même sur ce point, il n'avait pas dépassé le droit. Quant aux autres questions, si le journal n'était plus libre de les traiter, il n'avait plus aucune liberté. Une telle prétention aboutissait à donner le gouvernement de toute la presse catholique de France à l'archevêque de Paris.

Ce mandement et cet Avertissement, datés du 24 août, furent publiés le 31. L'*Univers* les reproduisit intégralement dès le lendemain en les faisant précéder de brèves et très calmes observations.

(1) Le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* de M. Bouillet.

Digitized by Google

« A Dieu ne plaise que nous entrions en contestation publique contre notre archevêque! Nous saurons donner l'exemple du respect que nous avons toujours recommandé pour l'autorité épiscopale, aimant mille fois mieux abandonner quelque chose de notre droit que de risquer de l'outrepasser.

« Cependant nous avons une résolution à prendre, car il est absolument impossible de conserver à notre publication le caractère qu'elle a eu jusqu'ici sans violer les prescriptions de Mgr l'archevêque, et nous regarderions comme une bassesse et comme une indignité de chercher à les éluder.

« Deux partis s'offrent à nous : le premier, c'est de nous soumettre immédiatement et définitivement, le second, c'est de solliciter une décision supérieure.

« La soumission immédiate, complète et définitive, satisferait nos propres désirs. Dix ou douze années de luttes, comme celles que nous avons soutenues, couronnées par l'acte qui nous frappe aujourd'hui, suffisent et au delà pour nous faire désirer le repos. Mais cette soumission, nous ne pouvons la manifester qu'en faisant de l'*Univers* un journal purement politique, ou en le supprimant tout à fait.

« Transformer l'*Univers* en journal purement politique, nous ne le voulons pas; le supprimer, nous n'osons pas. »

Conclusion : « Nous portons notre cause et notre défense au tribunal du Souverain Pontife. »

Cette décision surprit et irrita l'archevêque. Tout l'irritait. On nous rapporta qu'au premier moment, il avait parlé de fulminer tout de suite l'excommunication. Si cette menace fut faite, ce n'était qu'un cri de colère. Il y avait appel au Pape. Mgr Sibour attendit. Il était convaincu, d'ailleurs, que presque tous les évêques le féliciteraient hautement de son courage. Il marchait au triomphe et ne doutait pas d'envoyer à Rome, si par

Digitized by Google

hasard Rome écoutait l'*Univers*, un nombre écrasant d'adhésions.

Le Nonce approuva complètement la décision de Louis Veuillot. — Soyez sans inquiétude, lui dit-il; l'archevêque veut vous abattre; il va vous fortifier.

Les actes de l'archevêque reçurent une énorme publicité et firent grand bruit. Toute la presse irréligieuse les acclama. De ce côté : succès complet, éclatant; mais du côté catholique : surprise, gêne, protestation. Les évêques les plus hostiles à l'*Univers* durent reconnaître que leur important et impétueux collègue avait dépassé la mesure; leurs félicitations furent mêlées de réserves. Mgr Dupanloup lui-même, quoique très satisfait, n'osa pas applaudir tout haut. Il y eut cependant des adhésions épiscopales publiques, mais c'est à Louis Veuillot qu'elles allèrent.

Voici d'abord Mgr Parisis. L'illustre prélat était encore un peu froissé de certaines atteintes qu'il avait reçues durant la bataille si récente et si vive sur la liberté d'enseignement; mais un froissement ne pouvait l'empêcher de parler selon la justice. Dès qu'il connut le mandement et l'Avertissement, il écrivit à mon frère : « C'est dans le malheur, mon cher Veuillot, que l'on connaît l'amitié, je ne veux pas que vous doutiez de la mienne. Sans me permettre aucunement de juger l'acte qui vous a frappé, je puis dire que j'en ai ressenti et que j'en ressens encore une affliction profonde... Je regarderais la suppression de l'*Univers* comme une grande calamité... » Cet acte, qu'il déclarait ce jour-là ne pas se permettre de juger, il le jugea bientôt. Sur la demande du Nonce lui-même, que lui avait transmise Louis Veuillot, il adressa très vite au représentant du Pape un mémoire contre le mandement parisien : « Monseigneur, lui disait-il, la France vraiment chrétienne a ressenti une douloureuse surprise à la nouvelle et plus encore à la lecture du mandement dirigé contre la presse catholique et spécialement contre

Digitized by Google

le journal l'*Univers*, par Mgr l'archevêque de Paris. J'ai entendu des prêtres intimement liés avec le prélat, qui partagent toutes ses opinions à ce sujet, ainsi que toutes les prétentions du clergé parisien, m'avouer que ce coup imprévu les avait étourdis d'étonnement.

« Le journal frappé remet sa cause au jugement suprême du chef de l'Église. Il le devait, car son œuvre n'est pas renfermée dans les limites du diocèse de Paris, elle s'étend sur toute la France, elle exerce même plus ou moins son action sur toute l'Europe.

« Toutefois, je comprends que ce recours peut placer le Saint-Siège dans une situation délicate et difficile, à raison, soit de l'autorité épiscopale qu'il importe de ménager, soit du laïcisme auquel il ne faut pas laisser le gouvernement des doctrines, soit aussi de l'importance qui s'attache à tout ce qui vient du siège épiscopal placé dans la puissante capitale de France. »

Après cette constatation de l'effet produit par l'acte de l'archevêque de Paris, l'évêque de Langres exposait que du moment où il était impossible de supprimer les mauvais journaux, il fallait encourager les bons, particulièrement l'*Univers*, qui, malgré des torts secondaires et accidentels, avait de grands mérites. Il indiquait ensuite les mérites et examinait les torts, montrant qu'on exagérait ceux-ci, et ne rendait pas suffisamment justice à ceux-là.

En fait de doctrines se rattachant de près ou de loin à la religion, disait-il, l'*Univers* n'a jamais soutenu aucune erreur; toujours au contraire, il a fermement, à ses risques et périls, défendu la vérité. C'est, dans la presse, l'organe le plus redoutable et le plus redouté des ennemis de l'Église. Nous avons en lui une force; il rend un service éminent au monde catholique. On l'attaquerait moins si ses doctrines étaient moins sûres; s'il ne se montrait pas l'adversaire résolu du gallicanisme, le défenseur dévoué des droits du Saint-Siège.

Digitized by Google

Mgr Parisis concluait ainsi :

« Il faut lire les feuilles révolutionnaires pour sentir quelle joie atroce leur a causée cette condamnation épiscopale du journal qu'elles redoutent le plus et quelles forces nouvelles elles espèrent en retirer. Il faut voir quels éloges perfides ou plutôt quelles louanges injurieuses elles donnent à l'archevêque, pour mieux comprendre combien ce Prélat s'est trompé au moins dans la forme.

« Il est bien à désirer que le Saint-Siège, selon sa suprême sagesse, puisse par un acte quelconque, si réservé qu'il soit, réparer ce lamentable inconvénient et rabaisser ce redoublement d'orgueil de tant d'écrivains qui sont avant tout les ennemis de l'Église et de son chef visible.

« Quant aux rédacteurs de l'*Univers*, je sais très pertinemment qu'ils ont reçu cette grande épreuve en chrétiens et qu'ils veulent en tirer profit autant pour l'amélioration du journal que pour leur propre perfection spirituelle. C'est surtout parce que je les sais, à n'en pouvoir douter, dans ces bonnes dispositions, que je me suis décidé, Monseigneur, à vous écrire cette lettre. »

Mgr Parisis ne fut pas seul à prendre cette attitude. Dès le 1er septembre, Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, de passage à Paris, dit au rédacteur en chef de l'*Univers* : « Comptez sur moi. » Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon; Mgr Gousset, archevêque de Reims, dont la parole était très écoutée du clergé; Mgr de Salinis, évêque d'Amiens; Mgr Gignoux, évêque de Beauvais; Mgr Pie, évêque de Poitiers; Mgr Doney, évêque de Montauban, furent des premiers à protester près de Louis Veuillot, contre l'acte qui le frappait. Les archevêques de Bordeaux, d'Avignon, de Sens, d'Albi, de Rouen; les évêques de Luçon, de Rennes, de Blois, de Châlons, de Nevers, firent connaître aussi, les uns carrément, les autres avec précaution, qu'ils ne partageaient pas les sentiments de Mgr Sibour. Plusieurs de ces prélats adressèrent, sous le couvert de la

Digitized by Google

nonciature ou directement un mémoire au Pape. D'autre part, Louis Veuillot sut par le Nonce que sept ou huit évêques seulement que Mgr Fornari ne nomma point, avaient, non sans quelques réserves, adressé des compliments à l'Archevêque.

Le mouvement dans le clergé secondaire, les congrégation et les laïques dévoués aux intérêts religieux, fut tout à fait favorable à Louis Veuillot. J'ai là un énorme dossier qui le prouve abondamment. J'y trouve les noms de presque tous les catholiques qui menaient le combat pour l'Église : les abbés de Ladoue, mort évêque de Nevers, d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes, de Serres, Combalot, E. de Cazalès, Muller, Moriceau, de Bonfils, ancien officier, aumônier des Visitandines, des Garets, Gaume, etc., etc. Parmi les laïcs, voici : MM. d'Ault-Dumesnil, le comte Chiffiet, Mourier, de Foblant, Thibeaud, G. de Chaulnes, Bazin, Terret, le vicomte de Bussierre, le baron de Faviers, le comte de Robiano, Lallier, d'Anselme, Ad. Archier, Lachat... Bref, l'état-major des catholiques dévoués au Saint-Siège et agissants, se prononça nettement et même passionnément pour Louis Veuillot et son œuvre. Cependant, l'un des témoignages qu'il désirait le plus, lui manqua. Il écrivait le 14 septembre à Mgr Parisis : « M. de Montalembert ne nous a pas donné signe de vie dans cette circonstance où un mot de lui m'aurait été si doux (1). » Je note à regret que Lacordaire ne s'en tint pas à ne rien dire. Il appuya Mgr Sibour. Le P. de Ravignan, au contraire, se prononça, mais doucement, pour Louis Veuillot. Il y eut du mérite, puisque Mgr Dupanloup était, comme toujours, de l'autre côté. Du reste, les Jésuites et presque tous les religieux soutinrent l'*Univers*. Les Dominicains étaient partagés.

(1) Montalembert fut plus tard signalé à Louis Veuillot comme ayant appuyé par lettre Mgr Sibour. Non, il laissa voir que l'Avertissement ne lui déplaisait pas, mais il ne l'appuya point. Il écrivait le 18 octobre à G. de la Tour : « Je n'ai écrit à personne une ligne sur ce document. »

Digitized by Google

Louis Veuillot, qui ne s'épargnait pas aux jours de bataille, répondit à presque tous les amis connus ou inconnus qui lui écrivirent alors. Il y aurait beaucoup à prendre dans cette correspondance; mais il faut abréger. Je cite seulement quelques lignes d'une réponse à Foisset, qui regrettait l'appel au Pape :

« Pour conserver le journal, j'ai été forcé d'agir comme je l'ai fait. Le principal avantage que j'y ai vu tout d'abord a été d'esquiver la nécessité de répondre publiquement, si peu que ce fût, aux avertissements durs et inexacts de notre archevêque... Je n'ai rien fait que sur le conseil du Nonce, lequel, non sans raison, considère cette affaire comme le regardant plus que nous. C'est lui qui m'a dit d'exposer la situation et de réfuter les griefs spécifiés par l'archevêque, dans un mémoire auquel je travaille maintenant et qu'il enverra au Pape avec ses observations (1). Hélas! la réfutation est trop facile, vous verrez entre autres choses que Mgr Sibour, évêque de Digne, nous a pressés de faire tout ce que nous reproche Mgr Sibour, archevêque de Paris, et que sur aucun des points où il nous frappe, nous n'avions les torts qu'il nous attribue... »

Ce conflit avait du retentissement à l'étranger. Partout, notamment en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Belgique, la presse libre penseuse et sectaire applaudissait au mandement de Mgr Sibour, et partout également, les catholiques d'œuvres et de combat affichaient leur sympathie pour Louis Veuillot. Les archevêques de Turin et de Chambéry, l'évêque d'Annecy, Mgr Laurent, vicaire apostolique du Luxembourg, lui adressèrent des témoignages de sympathie. Donoso Cortès, alors ambassadeur d'Espagne à Berlin; Cramer, l'un des représentants les plus en vue des catholiques hollandais; Deschamps, le plus brillant orateur et l'un des chefs du parti catholique en Belgique, lui décla-

(1) Ce mémoire compta plus de cent pages. Louis Veuillot y exposait les erreurs matérielles de l'archevêque et y faisait connaître la situation de la presse en France.

Digitized by Google

rèrent chaleureusement qu'ils étaient avec lui. Quelques lignes de l'évêque d'Annecy Mgr Rendu, indiqueront le caractère de ces témoignages : « ...Les rouges de notre pays, ceux de la Suisse, en voyant leur drapeau porté par un archevêque, ont poussé un cri de joie qui a trouvé des échos dans tous les clubs. Le clergé et les catholiques, sans qu'il soit possible de trouver une exception, ont été plongés dans la consternation... J'arrive de Chambéry ; j'ai trouvé les mêmes sentiments sur la catastrophe que nous déplorons. J'ai voulu entendre là-dessus l'archevêque ; son premier mot a été : « Paris se meurt étouffé sous le monceau des journaux les plus détestables ; un seul se rend vraiment redoutable aux méchants, et c'est celui que l'on veut détruire... »

Je note que ce mouvement se produisait quatre mois après la clôture des débats sur la loi d'enseignement ; d'où l'on peut conclure que Louis Veuillot, en cette bataille, où il avait combattu Falloux, Dupanloup et Montalembert, n'avait rien perdu de sa considération et de son autorité.

Mais que pensait-on à Rome? quelle y était la situation de l'*Univers?*

Pour éclairer ce point, il faut faire quelques pas en arrière. Les catholiques transigeants et les prétendus, modérés, qui voyaient en Mgr Sibour un vengeur, ont conté que dans l'espoir de faire avorter la loi de 1850, Louis Veuillot avait intrigué au Vatican. J'ai déjà dit que c'était faux. Je vais l'établir. Durant la discussion de cette loi, l'*Univers* n'avait ni correspondant, ni représentant quelconque à Rome, « ni amis, ni connaissances ». Un prêtre de Luçon, l'abbé Bernier, envoyé près des congrégations romaines par son évêque pour une affaire du diocèse, prit sur lui d'adresser quelques renseignements au journal, qu'il aimait sans y connaître personne. Mon frère, trouvant ses lettres intéressantes, lui demanda d'en régulariser l'envoi. Voici ce qu'il lui écrivait le 15 mai 1850, juste un mois après le

Digitized by Google

vote qui donna gain de cause au projet de loi sur l'enseignement.

« Je ne sais quelles sont vos relations, et si vous pouvez nous rendre, comme ambassadeur, les services que vous nous rendez comme correspondant. Il est bon, en tout cas, que je vous trace un petit exposé de notre situation à Rome. Je ne sais si elle est bonne, mais je sais qu'on travaille à la rendre mauvaise... Des gens très importants, qui sont fâchés que nous n'ayons pas changé de voie comme eux, ont renouvelé des attaques souvent faites du temps de Grégoire XVI. On n'espère pas nous faire condamner directement : les motifs manquent; mais en sollicitant une approbation quelconque de la loi, on affirme que comme nous sommes *déjà en révolte* contre les évêques, nous nous mettrons en révolte contre le Pape : car nous sommes des esprits essentiellement violents, orgueilleux, ingouvernables, et j'ai pour mon compte tous ces défauts là beaucoup plus que tous nos collaborateurs... Il est si bien convenu que nous nous révoltons que déjà des amis de province m'écrivent avec terreur pour me montrer la profondeur de l'abîme et me conjurer d'en sortir. On fait des prières pour nous.

« Le même jeu doit se jouer à Rome, et il peut obtenir du succès, car nous n'avons là ni connaissances, ni amis. Moi malheureusement, j'ai mauvaise réputation un peu partout. Il y a si longtemps qu'on y travaille !... Si jamais mon nom est arrivé jusqu'aux oreilles du Saint-Père, il est très possible que ce soit avec quelque mauvaise note... Occupés de nos travaux, qui sont pour nous des devoirs, et des devoirs auxquels nous avons tout sacrifié, ni mes collaborateurs ni moi n'avons jamais fatigué le Saint-Père des protestations de notre dévouement, nous avons été et nous sommes dévoués sans relâche comme sans calcul. » Il terminait en disant : « Nous n'avons reçu (sauf à la nonciature aucune parole d'encouragement, et nous n'en demandons aucune; mais nous avons conscience de faire une chose

Digitized by Google

utile et nous trouverions bien cruel et bien malheureux d'être châtiés sans motif sur la réputation qu'on nous fait... » « Du reste, il suffirait d'un mot, d'un signe, d'un désir même exprimé secrètement pour qu'aussitôt, ou nous changions tout, ou nous abandonnions tout... Nous obéirions comme des soldats. »

Deux mois après, en juillet 1850, Louis Veuillot reçut de l'abbé Bernier une réponse qui mit toute la rédaction en joie. Voici une partie de cette lettre où éclate tant d'amour pour le Pape et qui marque les premiers rapports directs de l'*Univers* avec Pie IX :

« Le 22 de ce mois, j'ai eu le bonheur d'avoir une audience du Saint-Père en compagnie d'un autre ecclésiastique français de mon intimité. Je désirais trouver l'occasion de parler de l'*Univers* et de remplir les fonctions « d'ambassadeur » dont vous m'avez parlé une fois. L'occasion est venue très naturellement à propos du livre de M. Crétineau-Joly sur le Sonderbund dont le Saint-Père m'a paru fort mécontent. J'ai profité de cette ouverture pour dire un mot de la réfutation que vous avez publiée, des inconvenances de mon compatriote, et j'ai vu que le Saint-Père en était très content. J'ai pris alors la liberté de demander, pour vous et pour vos confrères de la rédaction, une bénédiction spéciale que le Pape a accordée avec le plus grand plaisir. Je me suis même avancé jusqu'à dire que j'avais quelquefois le plaisir de recevoir de vos lettres. Je me suis gardé pourtant de confesser que j'étais votre correspondant, mais j'ai parlé du sentiment si louable que vous exprimiez dans votre lettre au sujet de la loi d'enseignement. Oh! alors le Pape n'a plus gardé de mesure : « Je le sais, je le sais, m'a-t-il dit, j'ai été touché de leur obéissance, et j'ai écrit à mon nonce de les en féliciter de ma part. On peut dire que leur obéissance a été parfaite, elle a été non seulement de respect et extérieure, mais une obéissance de cœur et de vertu. » Le Saint-Père m'a ensuite demandé par deux fois votre nom, afin de le mettre

Digitized by Google

dans sa mémoire (1). Il paraissait croire que l'*Univers* était rédigé par des Jésuites, et son étonnement n'a pas été petit en entendant que le rédacteur en chef était un jeune homme plein de talent, capable de tenir dans la presse politique un des premiers rangs, et se sacrifiant par dévouement et par devoir à la défense de l'Église. J'ai même cru comprendre qu'il songeait à vous donner une marque de satisfaction, une croix du Saint-Siège, peut-être.

« Vous devinez combien je jouissais de voir comme le Saint-Père appréciait vos travaux. Mon ami, qui écoutait tout cela, n'a pu résister à la tentation de me faire partager les compliments qui pleuvaient sur tous les rédacteurs de l'*Univers* et par une insinuation, il a fait connaître que j'étais votre correspondant à Rome. A ce moment, il s'est montré sur le visage du Saint-Père une joie et un contentement qui se sont manifestés par ces paroles : « Oh ! alors, il faut lui donner une médaille, et en effet, il a daigné me remettre une très belle médaille frappée en mémoire de son retour, renfermée dans un écrin de velours rouge avec ses armes en or. Confus de cette bonté, j'ai demandé la permission de vous la faire tenir comme à l'écrivain principal du journal et celui sans lequel il serait bien difficile de le faire marcher ; mais le Saint-Père a insisté pour que je la retienne, et j'ai cru comprendre qu'il voulait vous récompenser mieux encore. Voilà ce qui s'est passé. Ce que je ne pourrai rendre, c'est la grâce infinie avec laquelle tout cela s'est fait. J'ai été traité comme un grand politique et Pie IX a daigné m'exposer son avis et le but qu'il avait poursuivi, sans pouvoir l'atteindre. Il a bien voulu même m'indiquer un *articoletto* à écrire dans l'une de mes lettres sur ce que les voltairiens d'Orvieto ont tenté pour nuire aux miracles de Rimini.

(1) Je rappelle qu'alors les articles politiques et la polémique n'étaient pas signés.

Digitized by Google

« Vous voyez que j'avais bien raison de vous dire que e terrain était meilleur que vous ne pensiez... »

Dans ces très bonnes nouvelles, tout ne charma pas ouis Veuillot. Une promesse — je pourrais dire pour bien endre son sentiment, une menace — de décoration y aparaissait. Dès ce temps-là, l'idée d'être décoré lui était lésagréable. Non qu'il condamnât en principe ces sortes le distinctions, mais il y en avait de si mal placées qu'il aimait mieux n'être pas de la compagnie. « J'avouerai, répondit-il à l'abbé Bernier, que j'ai peu de goût pour les décorations, même pour celles de Rome, qui ne sont pas moins indifféremment accordées que les autres... Une médaille, un crucifix, n'importe quoi, donné par le Saint-Père, aurait donc autant et plus de prix à mes yeux que tous les rubans et les colliers du monde. Néanmoins, le mieux sera ce que l'on fera et je ne me dissimule pas que ce qui serait public profiterait grandement au journal. Causez-en avec mon frère... »

Causez-en avec mon frère? J'étais en route pour Turin comme représentant du journal et de là, je devais aller à Rome. Ma mission était de remettre, au nom des catholiques français une croix pectorale à Mgr Fransoni, archevêque de Turin, condamné à l'amende et à la prison pour avoir défendu les droits de l'Église contre le gouvernement piémontais. Cette croix, achetée par une souscription ouverte dans l'*Univers,* était celle que portait Mgr Affre quand il fut tué, bravant la mort pour arrêter la guerre civile. J'eus l'honneur de présenter la croix du martyr au confesseur de la foi, la veille de son arrestation. Je partis le lendemain pour Rome.

J'avais été précédé au Vatican par une recommandation du Nonce, me signalant comme rédacteur en titre de l'*Univers,* je fus reçu tout de suite. J'eus le matin du 17 août, audience du cardinal Antonelli, déjà ministre très puissant, et le soir audience du Pape. Le cardinal, que l'on jugeait mal disposé pour le journal, me fit cependant très

Digitized by Google

bon accueil. Il vint à moi la main tendue et me dit : « Je vous attendais et je suis heureux de vous voir. Prenez ce fauteuil et causons. Le Nonce vous recommande, mais nous vous connaissions. Nous connaissons l'*Univers*, par les services qu'il rend à l'Église, et nous savions ici la belle mission dont vous étiez chargé. » Il me demanda des détails sur les événements de Turin, revint sur l'*Univers*, qu'il loua de nouveau en ajoutant : « C'est le seul journal que Sa Sainteté veuille lire. » Je lui remis alors une lettre de toute la rédaction au Saint-Père. Il la reçut avec beaucoup de bonne grâce et quand je pris congé, il me dit : « A demain, j'ai encore à vous parler. »

C'était très bien. Ce fut bien mieux le soir à l'audience de Pie IX! Voici une partie du compte rendu que j'envoyai à mon frère : « Dès que j'eus baisé sa main, le Saint-Père me dit : Je suis content de voir un bon catholique français, un catholique qui est attaché à une bonne œuvre.

« L'expression de sa physionomie ajoutait à ses paroles, car il souriait d'un air vraiment content et reprit :

« Vous venez de porter une croix à l'archevêque de Turin, et il a été arrêté le lendemain. Cette manifestation des catholiques français m'a fait plaisir. L'archevêque se conduit très bien. Le gouvernement piémontais est dans une voie bien fâcheuse. J'attends des renseignements complets pour prononcer définitivement. Tous ceux qui ont pris part à la confection des lois Siccardi sont, par le fait, sous le coup de l'excommunication, mais ils ne veulent pas le reconnaître, et il semble nécessaire de leur faire comprendre que l'archevêque n'a fait que son devoir. Vous avez vu ce qui s'est passé à Turin et vous en avez parlé ce matin au cardinal Antonelli.

— Oui, très Saint-Père.

— Turin était-il très ému le jour où l'on a sévi contre l'archevêque?

Je racontai ce que je savais sur cette affaire.

Après m'avoir parlé du Piémont, Pie IX m'interrogea sur

Digitized by Google

les choses de France et me dit que depuis la République, les catholiques n'avaient pas trop à se plaindre : « — Assurément, Saint-Père. Avant 1830, la monarchie légitime avait attenté à la liberté de l'Église et Louis-Philippe certes, n'eût point permis les Conciles provinciaux qui se tiennent en France depuis quelques mois, peut-être même n'eût-il pas voulu l'expédition de Rome (sourire et mouvement de tête approbatifs). La République a un grand mérite, elle laisse faire.

— Eh bien? (Cet eh bien? voulait dire : N'est-ce pas assez?) Aussi ajoutai-je :

— Pour nous, très Saint-Père, c'est tout ce que nous croyons avoir à lui demander.

Le Pape m'indiqua que nous avions raison de ne pas demander plus. Il ajouta :

— Je connais l'*Univers*. J'approuve ses travaux, c'est le journal français que vous trouverez ici. Je suis content de lui. Cependant, il a donné, il y a quelque temps, sur le Président de la République, un article dont toutes les parties ne m'ont pas plu. C'était dur! Il faut faire attention à ne point avilir l'autorité.

— Nous voudrions pouvoir effacer les expressions qui ont déplu à Votre Sainteté; et si elles ont fait croire à une opposition systématique contre le gouvernement établi en France, elles ont trahi notre pensée. Nous sommes catholiques, nous respectons les gouvernements que le Saint-Siège reconnaît et nous nous reprocherions une opposition de parti pris contre un pouvoir qui a rendu des services à l'Église.

— C'est cela. Maintenant, je vous le répète, je suis content de l'*Univers* et je veux lui donner une approbation, un témoignage de ma satisfaction, de mon affection personnelle.

— Très Saint-Père, de tels encouragements comblent notre ambition et dépassent nos espérances.

— Je veux faire quelque chose pour chacun des ré-

Digitized by Google

dacteurs du journal. Restez-vous longtemps à Rome?

— Non, très Saint-Père, je n'ai plus rien à y faire.

— Bien, mais vous resterez cependant quelques jours.

— Une semaine peut-être.

— Vous recevrez un témoignage de ma satisfaction. Je vais vous donner ma bénédiction. Mais elle ne sera pas seulement pour vous; elle sera aussi pour votre œuvre et pour tous vos *compagnons*. »

Les communications entre Rome et Paris étaient lentes alors. Ces bonnes nouvelles, datées du 17 août, n'arrivèrent à Louis que le 29... Il les savourait avec une joie toute chrétienne lorsque le 31, il reçut l'Avertissement de l'archevêque de Paris. Certes il en fut troublé, mais grâce au coup de la Providence qui m'avait envoyé si opportunément à Rome, il n'en fut pas accablé. Il se savait pleinement approuvé du chef de l'Église : il fit appel.

Cet appel, le Pape, tout en le trouvant juste, n'était pas pressé d'y donner suite, car il soulevait une question nouvelle, très délicate, très difficile et d'une portée très grave. Le droit de l'évêque sur les publications faites dans son diocèse, peut-il s'appliquer pleinement aux journaux quels qu'ils soient? Frapper un écrit quelconque, livre ou brochure, déjà publié, c'est très simple; mais frapper un journal, qui a paru hier et qui paraîtra demain, c'est condamner, non seulement ce qui a été dit, mais aussi ce qui n'existe pas encore. De plus, le journal imprimé à Paris, étant fait pour toute la France, pour le monde entier, peut-on le considérer et le traiter comme feuille diocésaine? En ce cas, de quelle puissance se trouverait investi, sur des questions doctrinales plus ou moins débattues, un archevêque de Paris, et quelle infériorité il en résulterait pour la presse catholique, seule soumise à cette loi? Ces observations, plusieurs évêques et des catholiques notables les soumirent au Saint-Siège. Louis Veuillot ne voulut pas les examiner dans l'*Univers*. Mais qu'allait devenir notre appel?

Digitized by Google

Le Nonce, Mgr Parisis, l'archevêque de Reims et l'évêque d'Amiens, ayant bien examiné la question, furent d'avis qu'il fallait arriver à un arrangement Louis Veuillot ne demandait pas mieux; mais il voulait que la conciliation ne fût point l'étranglement du journal.

On négocia. Ce fut très laborieux. L'archevêque de Reims et l'évêque d'Amiens vinrent exprès à Paris pour amener Mgr Sibour à ne demander que le possible. Celui-ci, irrité d'une démarche qui était par elle-même un acte d'opposition, le prit d'abord de très haut. Il déclara que Louis Veuillot devait accepter expressément tout ce que « son archevêque » avait dit et promettre de suivre toujours à l'avenir ses instructions. Mgr Gousset, très calme comme très fort, Mgr de Salinis, très ferme sous une forme très conciliante, finirent par l'apaiser. On peut croire que les dispositions de Rome, dont il savait quelque chose, pesaient un peu sur lui. Il fut convenu que deux de ses auxiliaires, son cousin l'abbé Sibour et l'abbé Bautain, l'un de ses vicaires généraux, s'aboucheraient avec Louis Veuillot et du Lac, afin d'en finir. Le 30 septembre, mon frère écrivait à Mgr Parisis :

« Nous avons vu aujourd'hui M. l'abbé Sibour et M. l'abbé Bautain, plénipotentiaires de Monseigneur... M. Sibour serait très accommodant; M. Bautain l'est fort peu. Malheureusement il a l'influence. On nous demande de reconnaître la sagesse de l'Avertissement, de ne plus toucher aux points interdits et de nous soumettre aux avertissements ultérieurs; du reste, le journal est libre. En discutant un peu, j'ai fait comprendre qu'il ne serait guère possible de remuer une plume dans les limites de cette liberté; mais je crois qu'on veut surtout *avoir eu* raison. J'ai obtenu que nous expliquerions notre situation dans une lettre. »

Le 3 octobre, les rédacteurs de l'*Univers* écrivirent à l'archevêque que, *rassurés sur la portée qu'il donnait à ses*

Digitized by Google

réprimandes, ils retiraient leur appel; et le même jour, l'archevêque les félicita de cette soumission. Le lendemain, les deux lettres parurent en tête du journal. On remarqua qu'elles n'étaient pas en parfait accord. Celle de l'*Univers,* longue de plus d'une colonne, s'appliquait à montrer, sans le dire expressément, que le journal, s'il faisait acte de grand respect envers l'autorité épiscopale, ne ratifiait ni la forme, ni surtout le fond de l'Avertissement. L'archevêque, au contraire, trouvait à propos de voir dans cette même lettre l'acceptation de tout ce qu'il avait dit et demandé. Cette correspondance tirée en sens opposé était suivie de ces quatre lignes ambiguës, elles aussi : « Mgr l'archevêque a bien voulu ensuite recevoir notre rédacteur en chef et deux de ses collaborateurs. Il a daigné les accueillir avec toute la bonté dont sa lettre contient l'expression. » Les deux collaborateurs étaient Melchior du Lac et Eugène Veuillot.

Dès que « la réconciliation » fut signée, le nonce, qui l'avait désirée, vit l'archevêque. Au sortir de cette entrevue, il dit à Louis Veuillot : — Préparez-vous à de nouvelles épreuves; il recommencera. — J'en suis convaincu, répondit mon frère. Le jour même, il écrivit à l'abbé Bernier : « L'entretien que nous avons eu avec le prélat après l'échange des lettres a été fort triste. Dans un discours extrêmement embrouillé, il nous a développé toute la doctrine de son mandement et de son Avertissement. Il nous a insinué que le journal en politique devait être pour le gouvernement, et en religion, s'abstenir de traiter les questions controversées, particulièrement les questions romaines. J'ai fait des réponses insignifiantes, ne voulant ni irriter un homme qui semblait avoir la fièvre, ni me laisser arracher aucune promesse. Hélas! nous sommes déjà dans une assez triste position. Vous trouverez que notre lettre ne concède rien; mais celle de l'archevêque accepte tout ce que nous n'offrons pas... A la grâce de Dieu! J'ai la conscience tranquille, ayant fait ce que

Digitized by Google

je devais faire et peut-être même un peu plus (1). »

On le voit, c'était une sorte de paix fourrée, non qu'on eût de part et d'autre la résolution de la rompre, mais parce que les principes en cause et la situation ne permettaient pas de la garder. — Je triompherai, disait très haut l'archevêque toujours très irrité. — « L'*Univers* sera ce qu'il est ou il ne sera pas, ou du moins, je n'y serai plus, » disait Louis Veuillot.

La masse des mitoyens et la majorité des amis du journal applaudirent cependant à cet arrangement boiteux où ils voulaient voir une solution. L'évêque de Poitiers, Mgr Pie, ne fut pas de ce nombre. « Tous les vrais catholiques, écrivait-il à mon frère, seront aussi profondément affligés de la nécessité que vous avez dû subir, que pénétrés d'admiration pour les sentiments d'humilité et de dévouement à l'Église qui vous ont fait accepter des conditions que l'épiscopat presque tout entier déclare inacceptables. Vous avez fait plus que votre devoir : c'est un écart respectable et qui peut être rangé, parmi vos excès accoutumés. Cet héroïsme de conscience prouvera une fois de plus quelle est la nature des exagérations dont vous êtes susceptible. Dieu vous en récompensera! et, malgré mon désir de ne rien vous enlever du mérite de votre soumission, j'ose dire qu'il vous en vengera... (2). »

L'essentiel, au double point de vue de la conscience et de l'avenir, était que la conduite de l'*Univers* contentât le Pape. Il en fut ainsi. Le Nonce en informa Louis Veuillot, et, quelques jours après, une lettre de l'abbé Bernier confirma cette information.

Si Pie IX était content de l'*Univers*, il ne l'était pas de Mgr Sibour. Ayant eu connaissance par un ecclésiastique de Toulouse, l'abbé Estrade, récemment élevé à la prélature, des conseils comminatoires donnés par l'archevêque à

(1) Lettre du 5 octobre 1850. *Correspondance*, t. V, p. 72.
(2) Lettre du 6 octobre 1850.

Digitized by Google

l'*Univers*, il laissa voir du mécontentement; et lorsque Mgr Estrade ajouta que si l'archevêque frappait un nouveau coup, Louis Veuillot se retirerait, il s'écria : « Oh! non, il ne faut pas cela. »

L'*Univers*, pour montrer combien sa situation à Rome était bonne, aurait pu annoncer que le Saint-Père, avant la conclusion de l'arrangement avait, en témoignage d'estime et de satisfaction, envoyé des médailles hors ligne aux rédacteurs de la feuille si menacée. Du Lac et moi, nous trouvions que cela ferait bien. Louis Veuillot, craignant de paraître narguer l'archevêque, décida que l'on attendrait. Peu de jours après, une lettre du cardinal Antonelli, datée du 17 octobre 1850, et écrite au nom du Pape, disait à Louis Veuillot que le Saint-Père avait aimablement accueilli la protestation de plein dévouement et d'absolue soumission au Saint-Siège que j'avais apportée à Rome, au nom de la rédaction de l'*Univers*; que convaincu de la sincérité de ces sentiments, il donnait à chacun des rédacteurs, en preuve de sa paternelle bienveillance, la bénédiction apostolique. Tout cela était dit en termes calculés, de telle sorte que les derniers débats semblaient n'y être pour rien. Du reste la lettre de l'*Univers* à laquelle répondait cette bénédiction était antérieure à l'Avertissement de l'archevêque... Mais elle venait après et approuvait le passé.

Une autre chose doit être mentionnée ici avant sa date : le seul acte de l'*Univers* dont l'archevêque pût personnellement se plaindre, était la campagne menée contre le *Dictionnaire Bouillet*, ouvrage que Sa Grandeur avait officiellement approuvé. Or Rome, après mûr examen de cet ouvrage, le mit à l'Index. Cette condamnation tardive et d'autant plus significative, qui ratifiait les critiques de l'*Univers*, fit grand bruit. L'abbé Maret écrivit aussitôt à Mgr Sibour : « J'apprends avec une douleur profonde que le dictionnaire de M. Bouillet vient d'être mis à l'Index... (juillet 1852). Je ne m'explique pas cette nouvelle et gratuite insulte faite à l'Archevêque de Paris. » Il faut aviser,

Digitized by Google

sinon « l'épiscopat passera entièrement sous le joug d'un triumvirat composé de l'archevêque de R. (Reims), de l'évêque d'A. (Arras) et de M. V. (Veuillot) (1). » Tout le vieux parti gallican donnait cette note.

En lançant le 31 août 1850 son mandement et son Avertissement, l'Archevêque de Paris voulait, sinon faire disparaître l'*Univers*, au moins lui enlever toute force, toute action, toute autorité. Il ne doutait pas d'y réussir. Et certes, beaucoup d'autres, — vieux ennemis ou nouveaux adversaires, — comptaient sur son succès. Les demeurants du gallicanisme, les catholiques devenus les alliés de l'Université, les pacifiques à tout prix, enfin quelques-uns des serviteurs les plus brillants, les plus éprouvés de l'Église, n'avaient-ils pas applaudi aux reproches et aux menaces du prélat? n'étaient-ils pas ses auxiliaires?

Une telle armée conduite par un tel chef devait vaincre. Elle fut vaincue. L'*Univers* et Louis Veuillot sortaient de cette crise avec honneur, grandis dans l'opinion, et plus chers aux catholiques militants. Si les foudres épiscopales les menaçaient encore, ils avaient pour paratonnerre les encouragements et la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ.

(1) *Vie de Mgr Maret*, par l'abbé G. Bazin, t. I, p. 385. L'évêque d'Arras était Mgr Parisis, récemment transféré de Langres à ce siège.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

LA BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE. — PREMIÈRES RELATIONS AVEC DONOSO CORTÈS. — CONVERSATIONS AVEC LE PRINCE DE METTERNICH. — SITUATION DE L'*UNIVERS*. — VIE INTIME : LETTRES DE LOUIS VEUILLOT A SA FEMME ET A SON FRÈRE. — JUGEMENTS SUR Mgr DUPANLOUP. — RÉCONCILIATION AVEC MONTALEMBERT. — CONFLIT ENTRE Mgr CLAUSEL DE MONTALS ET Mgr SIBOUR. — LA QUESTION DE L'*UNIVERS* PORTÉE A ROME. — Mgr SIBOUR, ÉMILE DE GIRARDIN ET LOUIS VEUILLOT.

La loi sur l'enseignement, les affaires politiques, la fusion, le mandement de l'archevêque de Paris avaient, en 1849 et 1850, chargé à outrance Louis Veuillot. De telles questions à traiter, ce devait être assez pour prendre tout son temps, d'autant plus qu'aux articles il avait dû joindre des pièces justificatives, et des mémoires. Et que de lettres ! D'autres s'en seraient tenus là. Cependant, c'est alors qu'il traça le plan, écrivit le programme et commença l'exécution d'une publication de propagande, intitulée la *Bibliothèque nouvelle :* cent volumes dont plusieurs seraient de lui et que tous, il reviserait (1). Voici quel était le but et quel devait être le caractère de cette publication :

(1) *Bibliothèque nouvelle*, Religion, histoire, science, littérature, 100 volumes in-18 à 1fr. 50, par une société d'écrivains, sous la direction de M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*. » Éditeur Lechevalier.

Digitized by Google

« Je voudrais, écrivait-il à Foisset, que cette Bibliothèque contînt une réponse à toutes les difficultés, à toutes les objections actuelles, qu'elle fût la solution catholique de tous les problèmes du temps. J'y donnerais une grande place à l'histoire des États modernes, pour faire comprendre comment ils ont dévoyé; ce que la politique y a fait, ce qu'elle y peut faire; ce que l'Église y ferait, ce qu'elle a essayé d'y faire.

« La philosophie y serait ramenée à des points clairs et certains. Il y aurait un cours aussi long qu'il le faudrait de religion appliquée. Vous m'entendez bien. Pour la littérature, on dirait de quelle société la littérature est l'expression, et en analysant les chefs-d'œuvre on ferait voir de quelle source vient leur sagesse, où elle tend, à quoi elle a abouti. Les sciences seraient une démonstration évangélique.

« Voilà les grandes lignes de ma bâtisse, à laquelle je n'emploierai que des ouvriers purs. Je désire, mon cher ami, que vous méditiez un peu là-dessus... Dites-moi comment vous comprendriez une encyclopédie catholique au temps où nous sommes, à l'usage de tous les enfants de quinze à soixante ans (1). »

La mise en train de cette entreprise fut longue. Louis Veuillot, voulant faire une œuvre solide, vivante, brillante, prit conseil de bien des côtés et ne fit appel au public qu'après s'être assuré de sérieux concours. Il ne cherchait que des « ouvriers purs », c'est-à-dire catholiques résolus et bien romains; mais, en même temps, il entendait écarter tout esprit d'école ou de parti. A Dom Guéranger qui lui promettait une histoire de l'*Inquisition*, il écrivait : « Je ne demanderai rien qu'à des hommes solidement chrétiens, et autant que possible qu'à des hommes qui aient toujours, ou longtemps étudié le sujet qu'ils doivent

(1) Lettre à Foisset, 25 août 1849. Correspondance de Louis Veuillot. t. VII, p. 205.

Digitized by Google

traiter. Je me garderai bien, en outre, d'aventurer un volume sans m'entourer de conseils compétents. J'ai trop d'envie que cette *Bibliothèque* soit utile et honorable pour faire un seul pas sans de grandes précautions (1). » A La Tour, qui redoutait un écho de la lutte sur la question de l'enseignement, il disait : « Soyez sans inquiétude sur le caractère de la *Bibliothèque nouvelle :* elle sera neutre parfaitement entre les catholiques. Grâce à Dieu, les questions qui nous divisent n'y ont rien à faire et n'y seront pas même nommées... (2). Même langage à Dom Pitra, Albéric de Blanche, Donoso Cortès, dom Gardereau ; à tous ceux enfin qui avaient promis leur collaboration et dont plusieurs déjà étaient à la besogne.

Une telle publication devait avoir la sympathie ou tout au moins la neutralité de quiconque entendait servir l'Église. Louis Veuillot y comptait. Il fut vite détrompé. Les catholiques de l'alliance avec l'Université, les demeurants du gallicanisme, les groupes qui suivaient Mgr Dupanloup et Mgr Sibour prirent parti contre la *Bibliothèque nouvelle,* dès qu'on en parla, et l'un des livres qu'elle publia fut l'occasion de la plus forte tempête qui, du côté catholique, ait assailli Louis Veuillot et l'*Univers*.

Cette hostilité si vive d'adversaires qui se conduisaient en ennemis, ne portait, d'ailleurs, aucune atteinte à la prospérité du journal, ni à la considération de son rédacteur en chef. L'*Univers* grandissait toujours. Ce n'était pas seulement à Rome qu'on le tenait pour l'organe le plus important de la cause catholique ; il en était de même à l'étranger pour quiconque suivait le mouvement des esprits en matière religieuse. Donoso Cortès, alors ministre d'Espagne à Berlin, étant entré en correspondance avec Montalembert, lui écrivait, à propos de la lutte entre l'Église et la Révolution : « Entre tous les journaux qui aujourd'hui

(1) Lettre du 23 mars 1850.
(2) Lettres du 9 avril 1850.

Digitized by Google

paraissent en France, l'*Univers* est celui qui me semble avoir exercé, surtout en ces derniers temps, l'influence la plus salutaire et la plus féconde » (1). Un peu plus tard, en novembre 1849, rentrant de Berlin à Madrid, il s'arrêta quelques jours à Paris, vint voir Louis Veuillot et le quitta l'un de ses plus intimes amis. A la suite de cette première rencontre, que marquèrent de longues conversations, mon frère écrivit sous ce titre : *Le roi de Prusse et la Révolution,* un long article, écho des observations et prévisions de son nouvel ami. Il y est expliqué, par une série de considérations, les unes réalisées, les autres démenties, que la Prusse dominera l'Allemagne, que son roi deviendra l'empereur des Allemands et que le dénouement sera le triomphe de la Révolution. Pour la domination et l'empire, c'est fait; on peut croire que pour la Révolution, ça se fera. Il y a dans ces pages un portrait très original du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, mort fou, dont, sans grandes retouches, on pourrait faire un portrait de Guillaume II.

A la fin de cette même année, Louis Veuillot fut mis en rapport avec le prince de Metternich. L'homme d'État qui si longtemps, comme ministre tout-puissant, avait gouverné l'Autriche, chassé de Vienne par la Révolution, s'était réfugié à Bruxelles. Théodore de Bussierre, qui l'avait approché autrefois, allant le voir, mon frère décida de l'accompagner et pour être tout à fait sûr d'être bien reçu, se munit d'une lettre de M. Guizot. La réception fut des plus aimables. Louis m'écrivit de Bruxelles le 20 décembre 1849 :

« J'ai vu mon homme et j'en suis charmé. La conversation a duré deux heures et demie. *Il demande à écrire dans l'Univers.* Oui, Messieurs, et très sérieusement, et il écrira bien... La vérité est que M. de Metternich m'a fait notre éloge d'une façon bien douce à entendre d'un tel homme, qui est le plus calme, le plus modéré, le plus

(1) Œuvres de Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, t. I, p. 349.

Digitized by Google

piritual qu'on puisse voir et qui s'est montré d'un bien-
veillance qui passe l'imagination... Il m'a dit qu'il
était l'un des plus anciens abonnés du journal; qu'il
avait toujours lu avec soin, avec affection, le trouvant
dans une bonne voie en tout, sauf au sujet de l'Autriche,
où nous nous trompions, mais de bonne foi... Il m'a
répété à deux ou trois reprises que toutes les fois que nous
aurions besoin d'un éclaircissement, je pourrais lui écrire,
qu'il se ferait un plaisir et un devoir de me répondre...
Il paraît que la lettre de M. Guizot était soignée. »

Le lendemain il écrivait à Mathilde avec le même contentement : « Ma chère femme, je suis encore à Bruxelles pour deux jours. Le prince veut que je dîne une seconde fois avec lui... ces dîners ne m'empêchent pas de faire au prince des visites continuelles. Je le verrai deux ou trois heures aujourd'hui et quatre ou cinq heures demain. Il dit à Bussierre que je lui reviens tout à fait, et en vérité, il me le prouve. Je continue d'être charmé de mon voyage... (1). »

En rentrant à son hôtel, mon frère écrivait ses conversations avec Metternich dans l'intention de les publier un jour ou l'autre. C'est seulement dix ans plus tard qu'il les publia. Elles remplissent les quarante premières pages du premier volume de la deuxième série des *Mélanges*. Par le fond comme par la forme, elles offrent toujours un vif intérêt. Bien que ce ne fût pas encore le temps des interview, Metternich comprit qu'en parlant à ce célèbre journaliste, il parlait aussi au public. Il fit des frais pour plaire, et comme il avait beaucoup d'esprit, il plut. Louis comptait sur cet aimable accueil. Au moment du départ, Bussierre, quelque peu inquiet, lui avait dit : « Croyez-vous que le prince sache que vous êtes l'auteur de tant d'articles écrits contre lui dans l'*Univers?* — Je ne doute pas qu'il le sache, mais il en a vu bien d'autres,

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 19.

Digitized by Google

et je n'aurais aucune curiosité de l'entendre, si je n'étais sûr qu'il est homme à ne point se souvenir de ces choses-là. »

Jusqu'au dernier mot de ces longues conversations, Louis Veuillot écouta avec plaisir Metternich; mais, à la fin, il l'admira moins qu'au commencement; et voici comment il le classa :

« J'ai vu M. de Metternich calme, paisible, miséricordieux, honnête, intelligent, chrétien. Tout ce qu'il m'a dit m'a paru sage et réfléchi. Rien pourtant n'est sorti du vulgaire. Après l'éblouissement de la première surprise, tout ne me laisse que l'impression d'un excellent livre de morale écrit par un protestant. Il y manque la chaleur, les vues éclatantes, ce je ne sais quoi qui pénètre au fond des choses, qui anime, qui enflamme, qui affermit et qu'on n'oubliera point. Voilà ce que j'éprouvais l'autre jour en écoutant Donoso Cortès, qui n'est point un homme d'État (1). » Il s'en tint à ce dernier jugement.

L'*Univers*, de plus en plus considéré au dehors, avait, en outre, gagné en force chez lui. Une parfaite union y régnait : Louis Veuillot avait toute l'autorité et l'exerçait sans commander jamais. La rédaction formait une famille, où chacun avait son rôle, sa place et faisait de lui-même, avec zèle, sa besogne. Quand le rédacteur en chef n'était pas là, si un doute s'élevait, s'il fallait prendre tout de suite une décision, du Lac ou Eugène Veuillot la prenaient et tout était dit. Taconet, titré directeur, ne dirigeait que l'administration. Par déférence et amitié, on lui demandait son avis sur toute question grave; et toujours, il en donnait avec embarras, effarement et volubilité, plusieurs; c'était donc comme s'il n'en donnait aucun. Quelle que fût la résolution prise, il l'approuvait, non sans trembler un peu, car il avait toujours besoin de s'inquiéter.

(1) *Mélanges*, 2e série, Ier volume, p. 39.

Digitized by Google

A l'époque de la lutte sur la loi d'enseignement et de Avertissement de Mgr Sibour, la rédaction proprement ite, établie à poste fixe pour la besogne quotidienne, se omposait ainsi (je donne les noms dans l'ordre où l'on ignait les déclarations collectives) : Louis Veuillot, Melchior du Lac, Eugène Veuillot, Roux-Lavergne, Jules Gondon, Coquille, rédacteurs; E. Taconet, directeur, Barrier, gérant (1). Depuis longtemps, Léon Aubineau était le la famille, en qualité de principal collaborateur; mais n'ayant pas encore donné sa démission d'archiviste l'Indre-et-Loire, il ne signait pas comme rédacteur. Dès ce temps-là, l'abbé Jules Morel apportait à l'*Univers* en amateur une intéressante et compromettante collaboration. Gustave de la Tour, qui s'effaça pendant le vif des débats sur la loi de 1850, nous revint bientôt complètement. Son concours d'ami était des plus actifs comme des plus précieux.

Cette rédaction, aidée de collaborateurs et de correspondants dévoués aux mêmes principes et marchant avec conviction et zèle dans la même voie, mettait l'*Univers* en très bon rang dans la presse parisienne et au-dessus de toutes les autres feuilles religieuses. Je le dis en historien qui constate un fait. L'*Ère Nouvelle*, qui avait brillé durant quelques semaines ou quelques mois, ne comptait plus; l'*Ami de la Religion*, galvanisé un instant par Mgr Dupanloup et très prôné encore par Montalembert, Falloux et Ravignan, ne comptait guère; le *Moniteur catholique*, malgré l'appui passionné de Mgr Sibour et la collaboration de MM. Bautain et Darboy, ne compta jamais. Quant à la *Voix de la Vérité* et au *Journal des villes et campagnes*, personne n'y faisait attention. S'il y en eut d'autres, je les

(1) De tous ces rédacteurs, un seul, Jules Gondon, n'était pas pour ses collaborateurs un intime. Il suivait correctement la ligne, et, chargé surtout des questions anglaises, faisait bien sa besogne; mais il gardait une réserve qui paraissait de la gêne. Nous doutions fort qu'il fût complètement avec nous.

Digitized by Google

ai oubliés. L'*Univers,* béni de Pie IX, salué à l'étranger comme le seul journal catholique important, fortifié en France par les assauts qui avaient voulu l'abattre, était donc en très belle situation, et Louis Veuillot pouvait, sans présomption, se féliciter de n'avoir pas travaillé en vain. C'est, du reste, à peu près ce qu'il écrivait à Rio le 28 septembre 1850 : « On aura beau faire, je crois que notre œuf est pondu et qu'il n'en sortira pas un serpent, mais de bons chiens de bergers qui attaqueront les loups, quand même quelques bergers leur jetteraient des pierres... Voilà ce que nous avons, non pas fait, mais grâce à Dieu, vigoureusement développé ; et après tout, nous pouvons mourir, même d'un coup de foudre : nous avons, en dix ans de labeur, porté partout une semence de chênes qui lève partout (1). »

Cette vie de rude travail et de luttes souvent pénibles paraissait douce à Louis Veuillot. Il aimait son journal et son chez soi. Au journal, les joies l'emportaient sur les amertumes ; chez lui, il avait une femme modeste et pieuse, fière de son mari, empressée à lui plaire, et déjà entourée de quatre charmants enfants, quatre filles « s'échelonnant de quatre ans et demi à quatre mois ». Pourtant, écrivait-il le 24 novembre 1850 à un ami, « nos désirs ne sont pas comblés : nous aurions voulu un garçon, et qu'il devînt prêtre. Espérons qu'au moins une de ces quatre filles sera religieuse. » Il n'eut pas le garçon, mais sa quatrième fille devint sœur Marie Luce, Visitandine.

Son rôle public grandissait sans modifier en rien ses habitudes, son caractère, ses sentiments. Il était heureux de réussir, mais les succès ne l'enflaient pas plus que les menaces et les injures ne l'inquiétaient. Quelques extraits de sa correspondance intime le prouveront. Le 2 août 1849, il rappelait à sa femme, malade à Versailles chez son père, l'anniversaire de leur mariage :

« Nos cœurs, lui disait-il, devaient se rencontrer dans

(1) *Correspondance,* t. IV, p. 289.

Digitized by Google

cet anniversaire du 31 juillet; ils s'y sont embrassés avec tristesse à cause de la situation présente; avec espérance parce que nous connaissons tous deux la bonté paternelle du Dieu qui a formé nos liens. Toute la journée, mon âme a été embaumée de toi : tantôt je me souvenais, tantôt j'espérais, tantôt je m'attendrissais. Je te voyais contente et étonnée, comme tu l'étais dans les premiers jours; je te voyais souffrante et pâle dans ton fauteuil; je te voyais guérie, reprenant nos promenades et nos modestes petits plaisirs; petits, mais si doux et si purs. Il faisait hier une espèce de beau temps d'automne, paisible et un peu triste comme je les aime. Je me disais : Comme nous en jouirions ensemble!... Dieu soit béni! Notre malheur semble plus grand parce que nous nous aimons, mais en réalité combien cet amour mutuel l'adoucit! J'ai parlé de toi toute la journée. Ce matin, je t'ai écrit de chez les Pères Jésuites; je t'ai recommandée à leurs prières et tous ceux qui étaient présents m'ont promis de dire la messe pour toi... »

Trois semaines plus tard, Mathilde étant rétablie, il était allé prendre un peu d'air vif et de repos au bord de la mer et lui écrivait : « J'ai eu le bonheur de communier ce matin. Je te laisse à penser si j'ai prié pour toi; mais juge de mon émotion, lorsqu'après la messe, j'ai vu venir à l'autel une jeune femme, accompagnée de sa mère portant un petit pain et un enfant nouveau-né. C'était la femme d'un matelot qui faisait ses relevailles. Le mari n'assistait pas à la cérémonie, il était absent, peut-être en mer. J'étais déjà attendri d'avoir reçu le bon Dieu. Mon cœur n'a pas résisté à ce spectacle qui te représentait à moi si vivement. J'ai caché ma tête dans mes mains et je me suis mis à pleurer... »

Maintenant, c'est à moi et de l'évêché d'Amiens que mon frère écrit. L'évêque d'Amiens était Mgr de Salinis :

« ... Je suis trop bien ici, voilà mon malheur : partout appelé, partout caressé, partout admiré, partout embêté!... Du reste, cet évêque est charmant, spirituel en tous sens, aimable, ayant soin de ses hôtes, pratiquant l'hospitalité

Digitized by Google

comme les patriarches, et envoyant tuer un veau toutes les fois que le moindre moineau vient percher sur son toit. Si le temps était à la promenade, ce qui permettrait d'esquiver les visites, il n'y aurait pas d'évêché où l'on fût si bien.

« L'ange qui préside aux vacances ne m'a pas abandonné. Au milieu de tant de visiteurs importuns, il en est arrivé un hier qui est un vrai présent du bon Dieu : c'est Mgr Manning, l'ex-archidiacre de Chichester. J'ai eu le bonheur d'assister à sa messe ce matin... Quelle grâce de Dieu! Et comme j'ai senti cela! Au moment même où l'Église anglicane outrage la Sainte Vierge, ou tout au moins la laisse outrager, l'homme qui était, il y a peu de temps, la gloire de l'Église anglicane, disait la messe dans un couvent français, en l'honneur de la sainte Vierge et donnait la communion à un militant catholique. Cela ne laisse pas de retentir au fond du cœur et d'inspirer une certaine confiance contre les misérables qui promènent des mannequins pour divertir et fanatiser la canaille anglaise. Puisse Dieu agréer ces réparations! Quant à moi, comme catholique, j'ai la mienne.

« Mgr Manning est édifiant à voir et à entendre : c'est le calme, la piété, la douceur et l'ardeur d'un saint. Il est à l'autel comme un ange. J'ai beaucoup causé avec lui hier soir et ce matin. Il m'a donné de longs détails sur son ancienne église. L'édifice anglican est encore bien solide. C'est un rocher, mais le marteau qui en fait tomber de pareils fragments est encore plus dur. »

Voici une autre lettre qui, bien qu'adressée, non à un ami de vieille date, mais presque à un inconnu, fait pénétrer dans l'intime de Louis Veuillot. Ce correspondant était un laïc d'une quarantaine d'années, que la lecture des ouvrages du militant rédacteur de l'*Univers* avait conduit au séminaire. A ses remerciements, Louis Veuillot répondait : «... Je n'ai pas eu l'esprit de faire comme vous et de me donner tout entier à la sainte Église. J'ai une famille, et j'y trouve, entre autres avantages, celui de

Digitized by Google

comprendre clairement, par une expérience de tous les jours, que si tous les chrétiens s'étaient toujours mariés, le monde serait resté païen. Le célibat est le levier nécessaire de l'Évangile, *sicut erat in principio, et nunc, et semper*. Combien je vous félicite, Monsieur, de la résolution que vous avez prise, et combien je serais heureux, si comme votre modestie le prétend, mes faibles écrits y étaient pour quelque chose! Mais que j'y sois pour quelque chose ou que je n'y sois pour rien, l'essentiel est que j'aie part dans vos prières, et je vous remercie de tout mon cœur de vouloir bien ne pas m'y oublier. Je vous confesse, en toute sincérité et sans phrases, que j'en ai bien besoin. J'aurais de quoi être épouvanté, si je le voulais, quand j'étudie à fond mon cœur; mais je suis au contraire ravi par cette considération que tant de faiblesse et une âme si prompte à toutes les séductions, ne m'empêchent point de persévérer. Ma persévérance ne m'est pas due. Dieu me soutient et me retient par la grâce des prières qu'on lui adresse pour moi. »

Il ajoutait : « Ma joie (d'apprendre que j'ai une place dans vos prières) est augmentée de vous voir dans le diocèse d'Orléans. C'est mon diocèse. Je crois qu'il a été fort négligé depuis longtemps et qu'il a grand besoin d'un chef comme son évêque actuel et de prêtres comme vous le serez un jour... » Cette lettre est du 30 juillet 1850. C'est donc au moment où, par les instructions de Rome, finissait le combat sur la loi d'enseignement que Louis Veuillot, ignorant la rancune, rendait cet hommage au mérite de Mgr Dupanloup. Son erreur était de croire que le nouvel évêque d'Orléans serait essentiellement, sinon uniquement, l'homme de son diocèse. Non, cet esprit dominateur et agité entendait gouverner la presse religieuse, exercer une grande action politique et diriger l'épiscopat français. Louis Veuillot, armé de l'*Univers*, lui faisait obstacle; il avait perdu l'espoir de l'assujettir; il voudrait l'écraser.

Digitized by Google

Cependant, à cette époque, tout prétexte de s'irriter contre le journal lui manqua. Quand il y eut à parler de ses actes épiscopaux, on le fit avec une parfaite convenance. La rédaction avait cette consigne : Pas un mot, pas une allusion dont Mgr Dupanloup puisse se plaindre. L'abbé Combalot, toujours fougueux, ayant publié une lettre où il se défendait avec turbulence et sévérité contre l'agissant prélat, Louis Veuillot l'en reprit vivement :

« Très cher et vénérable ami, je viens de lire avec douleur votre lettre en réponse à Mgr Dupanloup. Permettez-moi de vous conjurer de cesser cette lutte. On ne comprendra pas votre simplicité, et elle fournira des armes contre vous à ceux qui veulent vous perdre... J'ajoute qu'il est souverainement regrettable d'entendre accuser un évêque de jalousie et d'ambition. A quoi bon? Cela ne corrige personne, ne remédie à rien et ne sert qu'à réjouir les ennemis qui voient chez nous les mêmes passions, les mêmes emportements, les mêmes manœuvres que chez eux. Mgr Dupanloup a tort, et vous savez que je ne le dis pas pour feindre d'entrer dans vos sentiments; mais c'est un évêque, et sa qualité doit obtenir de nous les respects que nous pourrions être tentés de refuser à sa personne. Croyez-moi, n'allez pas plus loin, ni envers lui, ni envers d'autres. Satisfait d'avoir combattu loyalement des doctrines qui vous semblent dangereuses, laissez de côté les personnes, à commencer par la vôtre (1)... »

Ce débat avait pour point de départ un écrit de l'abbé Combalot contre les tendances de Mgr Sibour; l'archevêque y avait répondu, d'abord par un acte d'autorité qui retirait à son critique tout pouvoir dans le diocèse de Paris, puis par une brochure très vive de l'abbé Darboy. Mgr Dupanloup, invoquant le respect de la hiérarchie, était venu impétueusement, durement et sans nulle nécessité, au secours de son métropolitain. L'abbé Combalot suivit le

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 246.

Digitized by Google

conseil de Louis Veuillot. Il exprima de vifs regrets à l'archevêque de Paris et s'excusa de la vivacité de sa réponse à Mgr Dupanloup.

La « grande réconciliation » avec Montalembert que désirait si vivement Louis Veuillot, Mgr Dupanloup la redoutait comme devant nuire à son influence. Il s'y opposa tant qu'il put. Il ne réussit qu'à la retarder. A partir du 31 mai 1850, il y eut des échanges de communications, de saluts et de sourires, mais c'est seulement le 15 février 1851 que Louis Veuillot put donner à La Tour la bonne nouvelle :

« Savez-vous que j'ai eu le très grand plaisir de dîner hier avec Montalembert? Vous manquiez là. Nous avons causé de très bonne amitié et nous nous sommes trouvés d'accord. Ainsi, voilà cette brouille finie. Puisse-t-elle ne recommencer jamais! Je suis charmé, mais point étonné du raccommodement. J'ai toujours cru que nous finirions par nous rencontrer dans le même carrefour et que les fidèles sentiments que j'ai gardés à M. de Montalembert arrangeraient tout, tôt ou tard (1). »

Le mois suivant, Louis écrivait au même ami : « Je dîne ce soir chez Montalembert avec Donoso Cortès. » C'est un cri de joie, ce simple énoncé.

Enfin! on allait donc marcher de tout cœur du même pas? Louis Veuillot le croyait fermement; mais Gustave de la Tour, homme réfléchi et observateur, dut en douter. Montalembert, en effet, n'avait cessé depuis un an de lui tenir un langage comme celui-ci, daté du 24 décembre 1850 :

« Je ne prétends pas vous empêcher de continuer à m'adresser vos observations sur ce journal (l'*Univers*) et ses rédacteurs, puisque votre conscience et votre amitié vous y excitent. Mais je réclame la liberté de n'y plus répondre au moins pour un temps. » Il déclarait ensuite

(1) *Correspondance*, t. IV, p. 308.

Digitized by Google

adhérer à cette affirmation de La Tour : « Il n'y a pas d'autres moyens d'arriver aux catholiques que par l'*Univers* »; mais il reprochait à son correspondant d'accepter cette situation que, pour son compte, il *réprouvait*. « Certes, ajoutait-il, si mes vingt ans de luttes n'avaient abouti qu'à constituer le monopole du despotisme politique et littéraire d'un groupe d'écrivains sans mission et sans responsabilité sur tout le public catholique, il faudrait amèrement regretter le temps de la Restauration et de la paisible critique de M. Picot (1). Mais j'ai encore l'espoir que le mal n'est pas si grand, ni surtout si durable que vous semblez le croire. Je ne puis pas supposer que Dieu ait livré à ce point le gouvernement des âmes dans le sein même de son Église à des journalistes. »

Voilà qui ne promettait pas une entente parfaite et prolongée.

Je ne veux point discuter ces mauvaises paroles. Je note seulement qu'on ne doit pas conclure des lettres de Montalembert à La Tour qu'il n'était pas sincère en donnant la main à Louis Veuillot. Ce n'est là qu'un exemple de sa mobilité emportée et de son intempérance épistolaire. Ce magnifique et véhément orateur était, par grâce d'état, maître de sa parole à la tribune. En dépit des interruptions et des menaces, il ne franchissait pas la limite qu'il s'était marquée. Mais seul dans son cabinet, la plume en main, tout entier à sa passion du jour, il écrivait fébrilement tout ce qu'elle lui dictait. Souvent l'équité, le bon sens, l'exactitude s'en trouvaient mal, mais la sincérité était sauve. Que M. de Falloux, toujours sur ses gardes, était donc différent! Même quand il lui arrivait d'être vrai, il tournait les choses de telle façon que son vrai était traître et servait le faux.

Au moment de la réconciliation de Montalembert et de

(1) Longtemps directeur de l'*Ami de la religion et du roi*, alors que le roi était Charles X.

Digitized by Google

Louis Veuillot, la situation politique était si tendue que la question religieuse disparaissait. Il y avait lutte ouverte entre le Président et l'Assemblée, l'inquiétude était générale. Personne ne doutait de la crise; tout le monde doutait des résultats. Que va faire le Président? Que va faire l'Assemblée? Où en est le complot monarchiste? A quand le coup d'État? M. Thiers et le général Changarnier travaillent-ils pour la branche cadette ou pour la branche aînée? Que vont faire « les rouges »? Voilà les questions que l'on s'adressait partout. Déjà Louis-Napoléon avait frappé un grand coup en enlevant au général Changarnier le commandement de l'armée de Paris. Déjà, dans la troupe, on criait : Vive l'empereur! Déjà, M. Thiers, pour unir contre le Président les républicains et les deux groupes royalistes, s'était écrié à la tribune : Agissez tout de suite où « l'empire est fait »! Il fit cette menace le 16 janvier 1851; elle fut réalisée le 2 décembre de la même année.

Cet état de choses avait eu pour premier résultat de décomposer « le parti de l'ordre ». Il s'était divisé en groupes dont le plus nombreux était celui des indécis. Ce groupe, si les catholiques avant tout ne lui appartenaient pas, il s'en fallait de bien peu. Ils ne pouvaient se plaindre du Président. Sa conduite, au sujet des affaires de Rome, un moment inquiétante, avait, au total, été bonne; il ne mettait aucune entrave à l'action religieuse. Pourquoi et au profit de qui se tourner contre lui? Même avant de s'être vus et concertés, Montalembert et Louis Veuillot avaient pris sur ce terrain une position presque identique. Je dis *presque*, parce que Montalembert croyait plus que Louis Veuillot à Louis-Napoléon. Il était à peu près napoléonien, et l'*Univers* se contentait d'être *présidentiel*. De plus, il accordait moins aux légitimistes que ne le faisait Louis Veuillot. Ces nuances n'empêchaient pas l'accord sur les questions politiques du jour, lesquelles se résumaient dans la lutte des chefs du « parti de l'ordre » contre le Président. Naturellement, cet accord s'accentua lorsque les relations re-

Digitized by Google

devinrent intimes. Montalembert fut de nouveau chez lui au journal. Un petit trait le prouvera. Dans une lettre du 9 décembre 1850 à La Tour, il taxait, sans spécifier pourquoi, « le jeune Eugène Veuillot d'insolence » (je l'avais probablement contredit ce jour-là); mais en 1851, il me reprit en faveur. Un certain matin, il vint à la rédaction et après avoir parcouru quelques journaux me dit : Veuillez prévenir votre frère que je parlerai probablement aujourd'hui; j'aimerais qu'il fût là. — Je le préviendrai, mais je crois que ce sera inutile, car sa journée est prise. — Et qui donc rendra compte de la séance? — Coquille, sans doute. — Oh! que ce soit au moins vous! — Je verrai, dis-je en souriant de ce compliment... relatif. Je note, pour l'expliquer, que Coquille, penseur original et puissant, écrivain supérieur, mais parfois concis à l'excès, n'était pas sensible à l'éloquence et jugeait volontiers la question débattue, sans s'arrêter beaucoup aux orateurs. Quelquefois même son compte rendu de la séance ne parlait point de la séance.

Si l'apaisement s'était fait du côté de Montalembert et même de Falloux, il en était autrement du côté de l'Archevêque de Paris. Là, on songeait toujours à frapper l'*Univers*. Mgr Sibour, porté de lui-même à le faire, y était, en outre, poussé par la plupart des ecclésiastiques groupés près de lui : MM. Maret, Bautain, Lequeux, Ravinet, Darboy, et d'autres moins connus, mais non moins écoutés du prélat. Tout cet entourage, pour son propre compte autant que pour faire sa cour à l'archevêque, accusait l'*Univers* : d'abord d'être trop ultramontain, ensuite de n'être pas assez républicain. Un seul des familiers de Mgr Sibour, son secrétaire particulier, l'abbé Dedoue, ne donnait pas cette note : vieil ami de Du Lac, il plaidait pour l'*Univers* les circonstances atténuantes, mais sans succès. Il était seulement autorisé à prévenir officieusement, comme de lui-même, Du Lac et Louis Veuillot qu'au moindre écart, ils seraient frappés. — Rapportez à Mon-

Digitized by Google

seigneur, non de notre part, mais aussi comme de vous-même, lui disait mon frère, que vous nous avez trouvés résolus à n'oublier nos devoirs ni envers lui, ni envers nos principes.

Le choc était inévitable, il se produisit dans des conditions qu'on ne pouvait prévoir.

Le vénérable évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals, était certainement à cette époque l'évêque le plus gallican de France. D'autres membres de l'épiscopat tenaient plus ou moins pour le gallicanisme, mais ils évitaient de le déclarer carrément. Lui, il affirmait très haut ses opinions. Durant la lutte contre l'Université, la haine qu'il portait au monopole l'avait attaché à l'*Univers* dont il aimait tant l'esprit de foi et le style, qu'il lui pardonnait d'être ultramontain. Il n'en était plus de même depuis l'adhésion du journal à la loi de 1850. D'autre part, il avait mis une telle dose de gallicanisme dans certaine lettre pastorale, que l'*Univers* l'avait passée sous silence. Les rapports étaient donc suspendus. Leur reprise amena l'orage redouté.

Gallican, Mgr de Montals trouvait du bon chez Mgr Sibour, mais ennemi du libéralisme religieux et royaliste intransigeant, il reprochait amèrement à son métropolitain d'enseigner dans ses mandements la république et la démocratie. Et comme cet enseignement pénétrait par la presse dans son diocèse, il prit la résolution de le dénoncer tout haut, en évêque. De là une lettre pastorale qu'il fit remettre à Louis Veuillot avec demande expresse de la publier (1). Mon frère, malgré son désir de donner une telle pièce, eut un scrupule de diocésain et consulta le cardinal Gousset présent à Paris, et en partance pour Rome. Il lui lut la lettre pastorale. Le cardinal la trouva excellente, disant qu'il était fort heureux que ce vieil

(1) Cette lettre, datée du 12 mars 1851, répondait à un mandement de Mgr Sibour, en date du 15 janvier précédent.

Digitized by Google

évêque eût le courage de parler, quand tout le monde se taisait. — Puis-je publier? demanda Louis Veuillot. — Oui. — Le dois-je? — Oui. — Il n'y a pas de péché? — Non certainement; mais il y a quelque péril pour vous. — C'est mon métier d'affronter le péril, pourvu que l'Église y gagne quelque chose. — L'Église gagnera certainement à ceci, parce qu'il était urgent qu'un évêque eût le courage d'élever la voix pour combattre les erreurs de Mgr l'archevêque de Paris. — C'est bien; je publierai demain (1). La lettre parut dans l'*Univers,* précédée du billet qui en réclamait l'insertion. Par cet acte, Louis Veuillot proclamait, autant qu'il le pouvait, l'indépendance du journal envers l'archevêque et sa dépendance envers tout l'épiscopat.

La lettre de l'évêque de Chartres était forte, très digne et dure. Elle produisit une grande sensation. Presque tous les journaux s'en occupèrent : les « rouges » accablant d'injures l'évêque et prenant hautement parti pour l'archevêque; les autres, observant une sorte de neutralité. Dans le public catholique, on fut ému et partagé. A l'*Univers,* on attendait avec quelque angoisse les nouvelles de l'archevêché. Rien de toute la journée. Mais à onze heures du soir, les deux secrétaires de l'archevêque, les abbés Coquand et Dedoue, n'ayant trouvé personne à la rédaction, se rendirent chez Du Lac, très voisin du journal, et lui signifièrent, avec l'injonction de la publier tout de suite, une ordonnance fiévreusement motivée traduisant l'évêque de Chartres devant le prochain concile de Paris. Cette pièce fit, comme la lettre pastorale, grande sensation. Elle plut aux rouges et gêna les modérés. Le jour même, Louis Veuillot et Du Lac furent appelés à l'archevêché. Mgr Sibour les reçut ayant près de lui l'abbé Sibour son cousin, l'abbé Buquet, vicaire général et l'abbé Lequeux, écrivain

(1) Mémoire inédit de Louis Veuillot adressé en mars 1851, au cardinal Fornari.

Digitized by Google

ecclésiastique d'une doctrine contestée. Le tribunal était menaçant. L'accueil fut raide. L'archevêque dit aux deux journalistes que Mgr de Montals, ce « vieillard quinteux », avait commis un « véritable crime », non seulement en l'attaquant, mais en exigeant la publication dans son diocèse de cette attaque coupable et indécente, et qu'il leur défendait, « sous peine d'excommunication », de publier désormais aucune pièce relative à cette affaire, de quelque nature qu'elle fût et d'où qu'elle vînt.

Du Lac et Louis Veuillot prièrent doucement l'archevêque de considérer la position du journal, ses obligations envers le public, ses devoirs envers les évêques. — Vous dépendez de moi et non des autres, leur répondit-il. Je n'entends pas qu'un journal publié dans mon diocèse soit un terrain neutre. Je maintiendrai mon droit sur la presse, etc. Vainement on lui objecta que l'évêque de Chartres pouvait répondre à l'ordonnance et exiger l'insertion de sa réponse, que la loi, comme le respect, interdisait le refus. A toute objection, à toute raison, il opposa l'ordre de se taire et la menace de l'excommunication si l'on parlait sans qu'il l'eût permis. De plus en plus doucement, Louis Veuillot lui fit remarquer que ses mandements étaient des actes politiques, de grande portée, que reproduits par les journaux de Paris, ils allaient partout, que perfidement la presse révolutionnaire les exploitait contre la religion et que cela expliquerait des interventions épiscopales que l'*Univers* devrait signaler. — Non, lui fut-il répondu une fois de plus. L'archevêque ajouta : Si l'on abuse de mes paroles, n'abuse-t-on pas aussi de l'Évangile? — Je me permets de faire observer à Votre Grandeur, reprit Louis Veuillot, que l'Évangile ne serait plus l'Evangile, s'il ne recevait d'autres interprétations que celle des méchants.

Louis Veuillot et Du Lac se retirèrent sans avoir rien promis. L'archevêque, en les reconduisant, s'apaisa et leur fit de grandes caresses, bien qu'il ne fût pas content

Digitized by Google

d'eux; ils le saluèrent très respectueusement sans être résolus de lui obéir.

De nouveau, Mgr Sibour forçait Rome et les évêques de France à étudier cette question : Un journal catholique, publié à Paris, mais allant partout comme l'*Univers*, et exerçant au point de vue des faits et des doctrines une action générale, appartient-il à l'archevêque de Paris ou à tout l'épiscopat? Sans doute, disaient en substance l'évêque de Chartres, le cardinal-archevêque de Reims, l'évêque de Langres, l'évêque de Poitiers, l'évêque de Moulins et bien d'autres, il est contre la règle qu'on puisse au moyen d'un journal, publier dans le diocèse d'un évêque des choses que cet évêque n'approuve pas et qui même sont contre lui. Mais ce droit que l'archevêque de Paris conteste à ses collègues, il l'exerce lui-même dans tous les diocèses, au moyen de tous les journaux. Il fait distribuer ses mandements à la France entière. Ils arrivent en province par la presse parisienne avant même d'avoir été lus en chaire. Ses doctrines, quelles qu'elles soient, pénètrent dans tous les diocèses instantanément, sans qu'aucun évêque puisse y mettre obstacle. Pour combattre au besoin les effets de cette grande publicité, il n'y a que l'*Univers*. Ce qu'il imprime parvient partout, est reproduit, répété, traduit partout. Si l'archevêque de Paris peut imposer silence à cet organe de la publicité catholique, on n'entendra plus que l'archevêque de Paris. Au temps présent, disait Mgr Parisis, la question se résume ainsi : il importe de sauvegarder le droit des évêques et cependant, si l'on veut avoir une presse catholique digne de ce nom et pouvant bien servir l'Église, il faut accorder à cette presse de la liberté et de la sécurité. C'est au Saint-Siège de parler.

Le Saint-Siège n'était pas pressé d'intervenir par un acte public, mais la question était mise à l'étude et Louis Veuillot sut bientôt que l'*Univers* ne devait guère redouter les suites de ce conflit. Voici les renseignements

Digitized by Google

que lui adressait de Rome, le 24 avril 1851, le correspondant du *journal :*

« Mon cher ami, j'ai remis le jour même votre lettre sur l'affaire. La personne (le cardinal Fornari) (1) à qui vous l'adressiez m'a dit qu'on avait prévenu vos désirs et que le cas de conscience était déjà soumis à une congrégation qui s'en occupait. Il est probable que Son Éminence le cardinal de Reims vous portera une réponse et une lettre de conduite. Inutile de vous dire que j'ai trouvé chez l'Éminence Fornari les mêmes sentiments de bienveillance, de regrets d'avoir quitté la France et de ne pouvoir plus vous soutenir aussi chaudement, à Paris du moins. Car ici on paraît toujours disposé à faire tout ce que l'on pourra.

J'ai vu aussi Mgr de B... (2) qui vous envoie mille tendresses, et à toute votre maison. Il priera pour vous. Sa joie a été grande d'apprendre que vous *songez* à vous *convertir*. Vous comprenez que nous avons bien ri. En tout cas, il priera pour tout ce qui vous touche. J'en fais autant, vous pouvez y compter.

« Ce bon prélat m'a dit que votre affaire était examinée très sérieusement par une commission composée de Mgr le cardinal Fornari, Mgr de Reims, Mgr de Dijon (3). Mgr de Marseille (4) en faisait également partie, mais il a dû partir, laissant à ses collègues plein pouvoir d'ajouter son adhésion et même sa signature à tout ce qui se feraît en votre faveur et contre Mgr de P... (5). Ce prélat vous soutient vigoureusement. Il faut en dire autant de Mgr de Dijon. Mgr de Beauvais m'a expressément recommandé de bien vous dire que vous aviez en ce prélat un de vos plus chauds amis (quoique, entre nous, il soit un peu gallican ; mais excel-

(1) Mgr Fornari, élevé au cardinalat, avait été remplacé comme nonce par Mgr Garibaldi.

(2) Mgr Gignoux, évêque de Beauvais.

(3) Mgr Rivet.

(4) Mgr de Mazenod.

(5) Paris.

Digitized by Google

lent et très cher au Pape); et qu'il était peut-être le plus prononcé de tous contre le *patriarche*.

« Il y avait eu déjà, quand je vis Mgr de Beauvais, trois réunions et sans une indisposition qui a retenu au lit pendant quatre jours l'Éminence F..., la chose eût été presque terminée. C'est Mgr de Beauvais qui a été chargé par un collègue de faire le rapport. Vous devinez s'il vous sera favorable. Cet excellent prélat m'engage à vous prier de vous tenir bien tranquille et bien rassuré entre les mains de Dieu qui ne veut pas votre mort.

« Je dois vous dire *confidentiellement* que Mgr de Luçon (1) m'a demandé si l'on recevrait ici avec plaisir des adhésions à la lettre de Mgr de Chartres. Je lui réponds aujourd'hui affirmativement et j'espère bien pouvoir présenter prochainement au Pape un nouveau témoignage en votre faveur.

« Un autre prélat que je ne veux pas nommer, mais que vous devinerez peut-être, lorsque je vous aurai dit que c'est un des plus courageux et des plus saints évêques de France et l'un de vos meilleurs amis (2), m'a envoyé aussi un long mémoire que je porterai aujourd'hui même à celui que vous appelez votre protecteur. Il y a une lettre déférant au Saint-Siège les derniers actes de Mgr de Paris. Ceci est, bien entendu, pour vous seul. Ce sera un puissant secours pour les membres de la commission.

« Vous voyez que tout n'est pas triste dans votre situation, et que votre œuvre ne prend pas le chemin de vouloir mourir si tôt. Du courage donc. De plus en plus, j'entends faire l'éloge de l'*Univers*, sauf, bien entendu, par quelques-uns dont je vous nommais le chef et le porte-étendard dans une de mes dernières lettres. Je ne sais quelle fureur les pousse, mais ils sont sans écho.

« Je salue Eugène. Mgr de Beauvais en fait autant, il y joint ses compliments à Mme Veuillot. »

(1) Baillez.

(2) Il s'agissait, je crois, de Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle, mort cardinal à Rome où l'avait appelé Pie IX.

Digitized by Google

Cette grave affaire fut chargée d'incidents auxquels je ne veux pas m'arrêter. L'*Univers* se tint sur la réserve. Louis Veuillot échangea des lettres avec plusieurs évêques et continua d'informer le cardinal Fornari. Ni l'acte de l'évêque de Chartres, ni celui de l'archevêque de Paris ne paraissaient réguliers. L'appel de Mgr Sibour au futur concile de Paris donnait du temps, un temps indéterminé, à tout le monde. « Je me soucie de cette affaire comme d'une nèfle », écrivait Mgr Clausel de Montals à Louis Veuillot. Il y eut des négociations diverses et longues. Enfin les deux prélats échangèrent des lettres convenues d'avance, d'où sortit une note quelconque, ne disant rien de net. On déclara que c'était une réconciliation. La question à résoudre en principe et en fait restait. Nos modérés espérèrent, — et à Rome on s'efforça de partager cet espoir, — qu'elle ne serait pas soulevée de nouveau. C'était compter sans Mgr Sibour.

L'*Univers* sortait indemne de ce conflit où son rôle n'avait guère été en apparence que celui d'un distributeur de publicité. Mais ce n'était pas la paix : l'archevêque voulait toujours que l'*Univers* le servît ou se tût; et l'*Univers*, de son côté, voulait toujours garder son indépendance et parler. La paix serait donc de courte durée.

En 1850, l'avertissement avait surtout visé la polémique de Louis Veuillot contre l'*Ordre* et M. Chambolle; en 1851 une polémique contre la *Presse* et Émile de Girardin fit poindre un avertissement nouveau. Le parti révolutionnaire avait déjà pour règle de conduite le programme que Gambetta devait plus tard résumer ainsi : « Guerre au cléricalisme, c'est l'ennemi! » Girardin, que sa fantaisie faisait souvent changer de voie, réclamait alors la liberté illimitée et était le plus furieux des anticléricaux. Il prétendait d'ailleurs, comme tant d'autres farceurs et tant d'imbéciles quelquefois sincères, que sa haine du cléricalisme prouvait son respect pour la religion. Il le déclarait dans son journal et, avec l'extrême impudence mêlée d'inconscience

Digitized by Google

qui fit sa force, il le répétait en personne à l'archevêque lui-même. Naturellement, il dénonçait d'une façon particulière aux haines de la tourbe libre-penseuse l'*Univers* et Louis Veuillot. Ennuyé de ce tapage, outré des insultes, des calomnies, qui, sous prétexte de combattre le cléricalisme, visaient et frappaient l'Église, le rédacteur en chef de l'*Univers* prit à partie le rédacteur en chef de la *Presse*... Quelle exécution! Cette polémique fut longue. Louis Veuillot ne l'a pas reproduite tout entière dans les *Mélanges*, et cependant elle y remplit une quarantaine de pages. Voici de courts passages de l'article intitulé : M. *Émile de Girardin, sa destinée*.

« M. de Girardin n'a point de talent. Comme penseur, il est nul, jamais une idée n'est entrée, ni n'entrera dans la tête de l'homme qui a pu se vanter d'avoir une idée par jour. On n'a pas une idée parce qu'on a la fièvre; il ne faut pas prendre des illuminations de spéculateur pour des idées. Si l'on veut que M. de Girardin ait de l'esprit, soit! « Dans les révolutions, dit M. de Bonald, il n'y a de gens d'esprit que ceux qui font fortune et ceux qui ne la veulent point faire. » M. de Girardin a fait fortune; il est en règle du côté de l'esprit. Cela prouve qu'au négoce des idées, comme à beaucoup d'autres, on peut s'enrichir sans toucher à la marchandise. Écrivain, M. de Girardin est ordinairement ridicule; jamais il ne s'élève à la bonne médiocrité; il ne sait pas le français, il n'a pas le premier instinct littéraire. Les gens qui l'admirent, sur la parole de quelques petits parasites attachés à ses exploitations, devraient admirer bien plus le piston d'une machine à vapeur. M. de Girardin n'écrit pas : il vocifère, sous l'influence d'une passion qui l'étrangle, ou il dégorge en hâte quelque lecture indigeste faite le matin. Nous avons beau tâter ces paragraphes vantés des gens de boutique et redoutés des hommes d'État, nous ne sentons que le pouls d'un malade.

« M. de Girardin n'a pour lui que son énergie et son mal-

Digitized by Google

heur. Il est l'un des hommes les plus malheureux qui soient au monde. Sa destinée offre l'intérêt d'une légende. C'est l'enfant d'Agar condamné à dresser sa tente contre la maison de ses frères et qui garde contre eux une perpétuelle hostilité, sans pouvoir les vaincre, ni être vaincu. Que de préjugés, c'est-à-dire que de demi-vérités justifient cet homme qui entreprend follement d'abattre les vérités entières (1)!... »

Après le portrait intellectuel et littéraire de l'homme, venaient les idées et les faits. Le débat était grave pour le fond autant que passsionné dans la forme. Mgr Sibour, que Girardin citait en le louant, voulut y mettre fin. Voici sur son intervention, quelques pages inédites de Louis Veuillot :

« Lundi, 29 septembre 1851, l'archevêque m'écrivit d'aller le trouver au séminaire de Saint-Sulpice. Il était l'heure indiquée, je m'y rendis immédiatement. Je le trouvai en surplis et en étole avec un prêtre qui est, je crois, Mgr Ravinet. Un moment après, Mgr Buquet vint et prit place.

« L'archevêque commença par me parler, avec beaucoup d'hésitation et en cherchant ses mots suivant sa coutume, de sa tendresse, de son cœur d'évêque et de père, et du devoir qu'il avait de me donner des avis; il ajouta quelques éloges chiches sur le mérite du journal et des éloges exagérés sur mon esprit. Mais, dit-il, ces qualités ne sont pas sans mélange et l'usage que vous en faites n'est pas sans danger. Vous avez trop d'ardeur, vous manquez de charité. Nous autres catholiques, nous devons tout souffrir de nos adversaires et ne leur parler jamais qu'avec douceur et modération, comme faisait saint Augustin. Je vis alors où il voulait en venir. En effet, il ne tarda pas à ajouter, en s'animant un peu, que les polémiques de ces derniers jours contre les journaux socialistes et républicains, étaient regrettables, déplorables, funestes, etc. ; qu'elles causaient à la

(1) *Mélanges*, t. V, première série, p. 319.

Digitized by Google

religion un préjudice considérable dans les masses. Je demandai à Monseigneur s'il aurait fallu se taire et laisser dire que la Sainte-Enfance et la Médaille sont des friponneries. Il me répondit que, sans doute, il fallait repousser les calomniateurs, mais qu'on devait se borner à rétablir les faits. Je lui fis observer que nous n'avions pas fait autre chose et que la vérité avait été rétablie par nous avec beaucoup de douceur contre des gens qui accablaient la religion et nous d'injures et qui, malgré nos rectifications, ne persévéraient pas moins dans leurs calomnies.

« Monseigneur abandonna alors ces deux polémiques et vint à celle qui dure encore contre Girardin. C'est celle-là surtout, dit-il, qui est déplorable. Elle irrite profondément non seulement vos amis qui trouvent que vous avez passé toute mesure, mais encore les masses. M. de Girardin a parmi elles beaucoup d'influence; son journal y est très répandu. Les masses prennent parti pour lui, et l'exaspération causée par cette polémique est arrivée au comble. J'ai reçu des rapports effrayants. Vous ne savez pas ce qui se passe là et vous ne prévoyez point ce qui peut arriver. Les plus grands périls nous menacent, et moi qui ai la vie de mes prêtres à défendre et les édifices religieux à protéger, je dois vous avertir des périls que vous nous faites courir. Vous pourrez, vous, quand le danger sera venu, vous mettre à l'abri...

« — Non, Monseigneur, dis-je, j'ai une femme et cinq petits enfants. Cela n'est pas commode à emporter et je resterai.

« — Enfin, reprit l'archevêque, le clergé est compromis; les édifices religieux, les églises, tout sera sous la main du peuple qui tournera sa fureur contre tous ceux qui semblent penser comme vous, et je dois vous avertir du mal que vous faites. Pour moi, si cela continue, je serai obligé de séparer encore une fois publiquement la cause de l'Église de ces excès qui la compromettent.

« Persuadé que l'archevêque s'exagérait beaucoup l'in-

Digitized by Google

fluence de Girardin dans le peuple et le danger que les polémiques nous font courir, j'écoutais tout ce discours avec plus d'étonnement et de chagrin que d'émotion. Néanmoins, je répondis que j'avais voulu remplir un devoir et que je n'avais pas cru dépasser envers M. de Girardin la mesure du droit et de la justice. Que pour moi, je considérais cet homme comme un ennemi public et que je le croyais fou; qu'en parlant de sa folie, j'avais cru lui donner toutes les excuses possibles.

« J'ajoutai que si quelqu'un pouvait être menacé par sa fureur, c'était moi qu'il désigne chaque jour par les calomnies les plus directes et les plus monstrueuses, et que quant à l'archevêque, Girardin lui-même prenait soin de le séparer de notre cause en louant l'éloquence, la force et la charité de ses mandements et en les citant à l'appui de ses doctrines.

« Du reste, dis-je en terminant (et j'étais pressé de terminer parce que Monseigneur interrompait toujours, suivant ses idées et n'écoutant point mes observations), je regrette que cette polémique ait encouru la désapprobation de Votre Grandeur, mais j'ai le plaisir de lui annoncer qu'elle est finie. Déjà ce matin, j'avais l'intention de ne pas continuer. Je cesserai d'autant plus volontiers que Votre Grandeur le désire.

« Cette déclaration parut le satisfaire, mais il voulait davantage. Après avoir longtemps cherché à exprimer sa pensée, il me fit entendre qu'il désirait que j'adressasse publiquement des excuses à Girardin. Je me contentai d'exprimer par un signe de tête une résolution toute contraire. Il insista. — Non, Monseigneur, dis-je. — Mais, poursuivit-il, vous pourriez dire que je l'ai demandé, et il commençait à formuler l'article : « Cédant à l'intervention « de notre bien-aimé prélat... obéissant au désir qu'il « nous a exprimé... aux observations qu'il nous a faites... « reconnaissant que dans la chaleur de la polémique, « quelques paroles trop vives... »

Digitized by Google

« J'interrompis à mon tour. — Non, Monseigneur, m'écriai-je, cela vous ferait trop de tort. Ces misérables peut-être pourraient vous en savoir gré, mais les chrétiens en seraient consternés, plus que vous ne pouvez le croire.

« Il vit qu'il ne fallait pas insister et il n'insista pas. Il se remit alors à me donner des conseils généraux de modération et de charité. Je me permis de lui dire que s'il voulait mettre fin à ces polémiques, il y avait un moyen tout simple de les terminer avant qu'elles ne s'envenimassent, c'était d'écrire par lui-même, ou par l'un de ses grands vicaires pour rétablir les faits dans leur vérité, toutes les fois qu'un journal les présenterait faussement et d'une manière hostile à la religion. Ainsi, dis-je, si une lettre de ce genre avait tout de suite renversé les calomnies de *la République* sur la Sainte-Enfance et sur la sainte Médaille, nous n'aurions pas eu besoin d'intervenir. Il me répondit en souriant, que cela n'était pas le rôle d'un évêque, qu'il n'y suffirait point, que d'ailleurs, il se proposait de faire une suite de mandements sur les diverses questions controversées, mais en ayant soin de n'employer toujours que les armes qui lui ont servi jusqu'à présent et qui lui ont attiré quelque popularité.

« Je lui répondis que c'était ce qu'il fallait faire au plus vite, et qu'aucune voix n'aurait l'autorité de la sienne, quoique cependant nos ennemis sussent faire un usage bien hypocrite et bien perfide des belles choses qu'il écrit pour les réfuter.

« La conversation devint alors plus vague. Monseigneur me fit la grâce de me dire que j'avais malheureusement conservé les défauts de Lamennais, qui le premier introduisit dans la presse catholique les violences dont l'*Univers*, et son rédacteur en chef en particulier, ont trop gardé la tradition. Il répéta qu'il pourrait se trouver dans l'obligation de nous donner un second avis public. J'inclinai la tête en lui disant de suivre les inspirations de sa sagesse.

Digitized by Google

« Il me pria de remarquer encore que l'Église avait toujours été plus sévère pour ses enfants que pour ses ennemis. Les ennemis, dit-il, on les laisse aller; les enfants, on les réprime et on les traite avec sévérité. Je répondis en souriant que je n'avais pas encore eu le temps de l'oublier, ni celui de songer à m'en plaindre. Il me cita quelques passages où l'on voit la douceur de saint Augustin. Je m'abstins de lui en citer d'autres où l'on voit sa dureté.

« Le cardinal de Besançon entra en ce moment et je me trouvai libre.

« Il était cinq heures et demie, lorsque je sortis du séminaire. Je pris Du Lac en passant à l'*Univers,* et j'allai dîner avec lui chez M. Bonetty. Lorsque nous revînmes le soir à l'*Univers,* à 9 heures, nous fûmes fort étonnés de lire dans l'*Avènement,* qui venait de paraître et qui est une succursale de la *Presse,* un petit article, résumé assez fidèle de mon entretien avec l'archevêque. »

L'information si prompte de l'*Avènement* confirma Louis Veuillot dans la pensée que l'archevêque avait vu Girardin et s'était engagé à faire taire l'*Univers;* il en fut convaincu le lendemain par un article où Girardin osait l'accuser de mensonge et parlait en homme sûr de n'être plus contredit. Mon frère ne pouvait laisser passer cela. Il en prévint l'archevêque par cette lettre :

« Paris, 1er octobre 1851.

« Monseigneur,

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire lundi au séminaire, je pensais alors terminer toute polémique avec la *Presse,* j'y étais fortement incliné encore après vous avoir entendu, par le désir d'être agréable à Votre Grandeur. J'avais compté sans mon adversaire. Je ne prévoyais pas qu'il devait m'accuser de mensonge matériel. Je puis supporter beaucoup d'injures, mais il ne m'est pas possible

Digitized by Google

ni permis de laisser mettre en doute ma loyauté. J'ai donc dû répondre. Je l'ai fait, en contenant autant que possible, mon indignation.

« Lundi soir, quelques heures après l'entretien dont vous m'avez honoré, j'ai eu la surprise et la douleur de lire une espèce de résumé de notre entretien dans l'*Avènement*, journal inspiré par M. de Girardin. On y annonce un nouvel *Avertissement* contre l'*Univers*, et les motifs sont en partie ceux que Votre Grandeur m'a fait connaître... Ce n'est pas moi, Monseigneur, qui ai révélé ces détails. Je n'ai aucune relation avec les gens qui rédigent l'*Avènement* et les autres journaux de ce genre.

« Daigne Votre Grandeur agréer l'expression de mon profond respect et de mon sincère dévouement. »

Après les articles de l'*Avènement* et de la *Presse* et surtout après cette lettre, frapper l'*Univers* devenait fort difficile. Mgr Sibour, très irrité, le comprit et attendit. On était à deux mois du coup d'État. L'archevêque de Paris allait avoir d'autres soucis. Ce ne fut néanmoins qu'un ajournement.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

LE COUP D'ÉTAT ET LES CATHOLIQUES. — ACCORD DE MONTALEMBERT ET DE LOUIS VEUILLOT. — LA SITUATION AVANT ET APRÈS LE DEUX-DÉCEMBRE. — QUE DEVINT LE PARTI CATHOLIQUE ?

A l'heure où Mgr Sibour voulait que l'*Univers* se courbât devant la presse révolutionnaire et Louis Veuillot devant Émile de Girardin, on touchait au coup d'État. Tout le monde attendait chaque jour la crise gouvernementale pour le lendemain. La question était de savoir si Louis-Napoléon ne serait pas devancé par une insurrection démagogique ou par une usurpation parlementaire. En dehors des bruits qui couraient partout, Louis Veuillot reçut le lendemain de sa conversation avec Mgr Sibour une confidence ou plutôt une communication très significative. M. Romieu, son ancien préfet et ami de Périgueux, auteur d'un pamphlet napoléonien et l'un des familiers de l'Élysée, lui dit : «Vous devez être en doute sur les intentions du Président. Je viens vous rassurer». Il lui confia que Louis-Napoléon, jugeant inévitable et prochain le conflit décisif, prenait ses mesures pour rester le maître et constituer un gouvernement qui lui permettrait de sauver la France. Déjà des réformes propres à rassurer les hommes d'ordre, surtout les catholiques, étaient arrêtées. Lui, Romieu, avait à préparer l'exposé des motifs et le décret relatifs à l'organisation de la liberté de l'enseignement.

Digitized by Google

La loi de 1850, dite loi Falloux, et ce qui restait du monopole universitaire étaient condamnés. On aurait la liberté vraie comme en Belgique, comme en Allemagne. Les catholiques, qui, après avoir été unanimes contre l'Université, s'étaient en majorité montrés hostiles à la transaction de 1850, recevraient sur cette question si grave pleine satisfaction. Romieu exposa complaisamment à Louis Veuillot les bases de son travail. — C'est gros, lui dit mon frère, mais, sur ce point, ce n'est pas de moi que viendra l'opposition et je vous garantis l'adhésion des catholiques. — J'aurais cru, ajouta-t-il, Louis-Napoléon plus attaché à l'Université, l'œuvre de l'oncle? — Détrompez-vous, répondit Romieu, le prince, sur l'enseignement, la décentralisation, les questions ouvrières, n'est pas un autoritaire napoléonien, c'est un sincère démocrate, peut-être un idéologue. Il va très loin. — A-t-il des idées arrêtées au sujet des articles organiques annexées traîtreusement par l'oncle au Concordat? — Oui, il veut les maintenir en partie, mais après accord avec le Pape. — On pourrait s'entendre là-dessus. Au cours de la conversation Romieu déclara qu'il était pour son compte rallié aux *principes* catholiques, que le salut était là et non ailleurs. — Nous saurons nous appuyer sur l'Église, affirmait-il avec un feu de converti qui craint de rencontrer des doutes.

Deux ou trois jours plus tôt, le général de Cotte, grand ami de l'*Univers* et ayant un commandement à Paris, avait dit à Louis Veuillot : Je ne suis pas dans le secret des dieux, mais j'ai la permission de deviner quelque chose : ça va chauffer! Ne vous inquiétez pas, les intérêts religieux n'ont rien à craindre (1).

(1) Ce premier projet de coup d'État (était-ce bien le premier?) avait pour principal organisateur le préfet de police du jour, M. Carlier, homme résolu, quelque peu vantard et poseur. L'exécution devait être tentée vers la fin de septembre. Le général Saint-Arnaud refusa pour cause d'inopportunité. Romieu ne fut pas du Deux-Décembre, ni Carlier non plus. Dans l'intervalle, celui-ci avait eu pour successeur à la préfecture de police, M. de Maupas.

Digitized by Google

La lutte des partis dans l'Assemblée et dans la presse fut des plus passionnées durant les mois d'octobre et de novembre. L'émotion et l'anxiété s'étendaient partout. Les démagogues préparaient ouvertement l'insurrection et paraissaient maîtres de tout le Midi qu'on appelait « le pays rouge ». Des mouvements séditieux se produisaient çà et là. Les parlementaires rêvaient de complots, de coups de main et annonçaient que bientôt Louis-Napoléon serait transféré du palais de l'Élysée au fort de Vincennes. — Ne trouvez-vous pas qu'il a l'air d'un prisonnier? disait tout haut Changarnier devant n'importe qui et jusque dans les salons de l'Élysée. Les napoléoniens n'étaient pas moins menaçants. Les chefs déclaraient qu'ils auraient bientôt leur jour et dans les réunions de leurs partisans on criait : Vive l'empereur! Ce cri retentissait même dans les casernes, même sous les armes; et l'on chantait de nouveau, sur l'air des lampions : « Poléon nous l'aurons! » Non, jamais situation ne fut plus agitée, plus troublante, plus menaçante. Donoso Cortès, alors ministre d'Espagne à Paris, et, par sympathie comme par position, très attentif aux choses de France, la jugeait ainsi :

« Le temps vole et dans quelques mois la France se trouvera dans une situation telle que l'histoire, même aux époques les plus orageuses et les plus misérables, n'offre rien d'analogue. La revision légale de la constitution échouera une seconde et une troisième fois comme la première. La Montagne demeurera immobile; le torrent des pétitions revisionnistes qui vient inonder la tribune de l'Assemblée ne la fera pas reculer et la prorogation des pouvoirs du Président restera impossible. En mai 1852, voici quelle sera la position : l'autorité du Président sera près d'expirer et celle de l'Assemblée expirera. Tous les liens de l'administration se relâcheront d'eux-mêmes; les fonctionnaires tourneront le dos aux pouvoirs mourants... Dans cette absence de gouvernement quelconque, dix millions d'hommes sortiront de leurs maisons pour en créer un... Et ces hommes très divisés

Digitized by Google

auront les armes à la main.» — « Jamais reprenait Donoso Cortès, les hommes ne virent, jamais ils ne verront ni ne pourront imaginer une pareille confusion, une pareille tempête. La prévision humaine est ici complètement impuissante: au sein de ces ténèbres, épaisses au point d'en devenir palpables, l'œil ne distingue rien. L'opinion générale a toujours été cependant et elle persiste, que Louis Bonaparte sortira vainqueur de cette confusion et de ce conflit et que lui seul survivra au déluge (1).»

Donoso Cortès croyait, lui aussi, que Louis Bonaparte serait réélu, bien qu'inéligible. Mais ce sera, ajoutait-il, dans de telles conditions qu'il aura perdu sa force et ne pourra durer. Il n'empêchera l'invasion socialiste, il ne dominera la situation que s'il se maintient au pouvoir par un coup de force et prend la dictature. « Si jamais il y eut au monde, concluait-il, une situation qui rendît la dictature nécessaire, c'est la situation de la société française dans les circonstances présentes. Le Président l'a compris ainsi : il marche, il aspire à cette dictature qui est le salut (2). »

Le développement de l'esprit démagogique faisait trembler à la fois les républicains modérés et tous les groupes conservateurs, mais ne les amenait pas à s'unir. Chaque parti, chaque groupe proposait, sans y tenir, sans y croire, une solution que les autres repoussaient. C'était de l'aveuglement, de l'affolement. La polémique de l'*Univers* subit parfois le contre-coup de ce trouble général des esprits. Il y eut, dans les appréciations et prévisions du journal, des tâtonnements. En reproduisant dans les *Mélanges* ses articles de 1850 et de 1851, Louis Veuillot a dit : « Je n'exhume point ces pages pour prouver que je ne me suis pas trompé... Je veux établir que la conscience des catholiques, de ceux du moins que l'*Univers* représentait, ne s'est point égarée. Aucune obscurité ne nous a fait quitter

(1) Œuvres de Donoso Cortès. 2e volume, *la France en 1851*, p. 333.
(2) *La France en 1851*. Lettre du 21 octobre 1851, p. 360.

Digitized by Google

la ligne du devoir, ne nous a fait perdre de vue l'intérêt durable de la civilisation; aucune illusion ne nous a empêché de mettre cet intérêt au-dessus de tout, de le rappeler toujours, de le défendre sans cesse. Ce n'est point nous qui avons fait l'empire, et il ne nous coûte rien de dire que nous le redoutions, tout en le sentant arriver et tout en le préférant aux autres issues que la situation promettait (1). »

Que demandait alors Louis Veuillot? Quelle solution proposait-il la veille encore du coup d'État? Il proposait simplement la prolongation légale des pouvoirs du Président. Ils sont merveilleux d'esprit, de bon sens et de modération ces articles intitulés en bloc *La fin du régime* et allant du 3 juin au 27 novembre. Après avoir corrigé les épreuves de celui qui clôt la série, et où il montrait que les chances du lendemain étaient pour le Président, mon frère me dit : « J'ai besoin de repos, je vais aller passer huit ou dix jours dans le Berry, chez le comte de Montsaulnin. Le coup d'État se fera bien attendre jusque-là. » Erreur! Le coup d'État le rappela au journal avant la date qu'il avait marquée.

Dans son histoire très sommaire du parti catholique, Louis Veuillot, répondant à M. de Falloux, a indiqué qu'en novembre 1851, l'ancien ministre de Louis-Napoléon et Montalembert étaient dans des camps opposés, que chacun d'eux jugeait sévèrement l'autre, et que tous deux recherchaient, au nom des intérêts religieux, l'appui de l'*Univers*. On a jeté du doute sur cette affirmation. Je la rappelle, je la maintiens et j'en donne la preuve.

« Dans les discussions de plus en plus animées qui dissolvaient la majorité conservatrice, a dit Louis Veuillot, M. de Montalembert était du côté du Prince, l'*Univers*, ré-

(1) Je note que la solution constitutionnelle ou légale ne pouvait être obtenue que par la revision de la constitution ; cette revision, *plus de la moitié* de la Chambre la voulait, mais il fallait une majorité des *deux tiers* et il était impossible de l'obtenir.

Digitized by Google

servant l'avenir, était du côté du Président; M. de Falloux était du côté de l'Assemblée, où s'ébauchait péniblement la fusion des anciens légitimistes et des anciens philippistes, sous le nom commun de parlementaires... Tout en souhaitant que la force, si la force devait dénouer la situation, partît de l'Élysée, et non de la Chambre ou de la rue, nous aurions préféré, à l'*Univers*, une solution constitutionnelle (1). »

A cette époque les rapports étaient bons entre Louis Veuillot et M. de Falloux. Celui-ci, profitant du voisinage (nous demeurions lui et moi, rue du Bac, non dans le même corps de logis mais au même numéro), me remettait de temps à autre de petites notes pour l'*Univers*. Un jour, vers le milieu de novembre, il m'exprima le désir de causer à fond de la situation avec mon frère et moi. Louis accepta. Après déjeuner, on parla du rôle que devaient prendre les catholiques. Les avis se trouvèrent bien différents. Les vues de M. de Falloux n'étaient pas du tout les nôtres ni celles de Montalembert. Il exposait des préventions exagérées, une confiance précipitée, des desseins téméraires. Louis Veuillot lui fit des objections qu'il ne put vaincre. Il se rabattit à réclamer la neutralité du journal. En présence des événements, la neutralité, telle qu'il la désirait, n'était guère possible; il ne l'obtint pas. On se quitta néanmoins sans rupture, et, à ce qu'il semblait, plutôt encore amis que divisés. Bientôt après le coup d'État eut lieu. Il mit M. de Falloux en cellule pour quelques heures chez les dragons du quai d'Orsay, et M. de Montalembert dans la *Commission consultative*, nommée par Louis-Napoléon pour couvrir et ratifier son attentat. L'*Univers* resta chez soi (2).

M. de Falloux, dans ses Mémoires posthumes, parle de

(1) Ces lignes sont de 1857. *Mélanges*, première série, t. V, p. 130.

(2) *Mélanges*, t. VI, p. 571. *Histoire du parti catholique*. Ces renseignements ont été publiés au long du vivant de Falloux et de Montalembert.

Digitized by Google

cet entretien et le fausse à l'excès, même pour lui. S'il indique à peu près les arguments dont il usa pour tourner Louis Veuillot contre le Président, il tait les efforts qu'il fit pour le détacher de Montalembert. C'était la position à enlever et il ne s'y épargna point. Il savait bien qu'à l'*Univers* on était moins « élyséen » ou napoléonien que son ancien allié redevenu notre chef, et il pensait qu'en le montrant plus emporté que sage, plus aventureux que politique, il aurait partie gagnée. De quel ton protecteur et compatissant, il proclamait les mérites et déplorait les écarts de ce « cher ami »! — Je ne vous demande certes pas, disait-il, de condamner Montalembert, je vous prie, dans l'intérêt de l'Église, de rester neutre.

M. de Falloux a conté dans ses Mémoires que Louis Veuillot avait alors voulu lui soutirer les *secrets* de la majorité. C'est une indignité et une sottise. La majorité n'avait pas de secrets. Son ahurissement, ses colères, ses divergences, son impuissance étaient connus de tous. Journaux amis, journaux ennemis, journaux neutres, révélaient matin et soir ses projets en l'air, ses mobiles combinaisons, et ses rêves. Quant à l'entretien avec Louis Veuillot, c'était M. de Falloux qui, espérant détacher l'*Univers* de Montalembert, l'avait demandé. Tout lui fut dit sur les dispositions du journal sans rien lui apprendre, et lui-même ne nous apprit rien.

Que pouvait-il nous dévoiler, en admettant que ce fin politique fût homme à révéler quelque chose? Non seulement nous étions comme tout le monde éclairés sur l'état de son parti, mais, de plus, Louis Veuillot connaissait par Montalembert les dispositions personnelles de Falloux. Il savait que l'ancien ministre de Louis-Napoléon voulait, à tout hasard, tenter de refaire l'ordre par l'extrême désordre. Je ne dis pas cela d'après des souvenirs qui, très anciens, pourraient être obscurcis et se heurter à des doutes; je le dis sur un témoignage écrit, daté, de bonne source et destiné par son auteur à une publicité

Digitized by Google

ultérieure. Voici ce que Montalembert, après l'avoir rapporté à Louis Veuillot, écrivait le 12 novembre 1851 au comte Gustave de la Tour; c'est une confirmation indirecte et très concluante des jugements que portait Donoso Cortès sur la situation :

« ... Falloux m'a parlé à peu près en ces termes : « La « France périt moralement, chaque jour elle dépérit et se « déprave davantage; elle ne vit plus, elle vivote; rien ne « peut être plus fâcheux que la durée de l'état de choses « actuel; il nous mène légalement et doucement à l'anar- « chie; une crise violente, sanglante, peut SEULE sauver le « pays. » Comme je lui demandais s'il croyait que la crise désirée par lui aurait pour résultat le rétablissement de la monarchie et le retour du comte de Chambord, il m'a répondu : « NON. ELLE AURA POUR RÉSULTAT LE TRIOMPHE « DES ROUGES, ET PEUT-ÊTRE CELUI DU PRINCE DE JOIN- « VILLE; mais ce ne sera qu'une crise passagère, vous et « moi, nous y resterons; je suis en règle, j'ai fait mon « testament, je me confesse le plus souvent que je puis, « mon sacrifice est fait. La France ne peut être sauvée « qu'à ce prix. Elle aura l'énergie de résister à l'oppres- « sion des rouges; elle succombera lentement au régime « actuel. LE CLERGÉ S'EN VA (lisez le clergé n'est plus légi- « timiste) (1). L'archevêque de Paris gagne du crédit; un « curé est venu reprocher à Corcelle la part qu'il a prise « à l'expédition de Rome. Tout le bien que pouvait faire le « Président est fini : il est *épuisé;* ENCORE UNE FOIS LE « TRIOMPHE DES ROUGES *vaut mieux que le règne actuel;* je « ne crois pas, je ne veux pas avoir contribué à l'amener, « MAIS JE M'Y RÉSIGNE PLUTÔT *qu'à la durée du gouverne-* « *ment du Président.* »

« Stupéfait, renversé par de tels aveux et si spontanés, je lui objectais le progrès incontestable de la religion, les collèges libres, les monastères, les conciles, le contraste

(1) La parenthèse et les soulignements sont de Montalembert.

Digitized by Google

entre le jubilé de 1851 et celui de 1825 ; il me répondit : « TOUT CELA N'EST RIEN ; ou du moins tout cela n'est que « superficiel : je n'apprécie pas ce progrès comme vous, « cela tient à la différence radicale de nos opinions. Vous « avez toujours cru que les gouvernements révolution- « naires étaient favorables à l'Église : pour moi, je les « crois mortels à la religion, à tout, à celui-ci comme à la « monarchie de Juillet ».

« Je lui rappelle l'enthousiasme avec lequel il a applaudi à la révolution de Février, à la République, alors que je la déplorais et la maudissais, et lui demande comment il peut choisir le moment où, sous le régime républicain, il est évident que la France se porte *moralement* mieux que sous la monarchie, pour se résigner à noyer dans le sang tous les progrès, toutes les institutions, toutes les conquêtes qui nous intéressent le plus comme catholiques ; il me répond toujours : « Les rouges arrivent légalement, tar- « divement : il vaut mieux en finir sur-le-champ. — J'ai « eu trois phases : j'ai cru d'abord à la République ; au « 10 décembre, j'ai vu que la France n'en voulait pas « et j'ai cherché à tirer parti du Président ; maintenant, « je vois qu'il n'y a rien à faire de lui : c'est un *fou*, un « sensualiste, un étourdi, qui n'a rien appris, qui va tout « brouiller, etc. Nous étions tous disposés à le réélire, nous « y étions résolus, nous travaillions déjà pour cela, j'ai « plaidé sa cause auprès du comte de Chambord, lequel « m'a dit que le Président, *sous quelque forme que ce fût*, « valait mieux que la République... Mais aujourd'hui, « c'est trop tard : il a donné sa mesure, etc., etc. » Enfin je lui fis une dernière objection : je lui montrai Rome et le Pape prisonnier des Français, par ordre de la République rouge... Il hésite un instant, puis me dit : « AH ! LES AU- « TRICHIENS ET LES RUSSES SERONT A LA FRONTIÈRE ET ILS « ARRANGERONT TOUT *avant que cela n'ait le temps de* « *durer*. Après tout, les Autrichiens valent mieux pour « lui que les Français ». Ainsi, vous le voyez, dans la pen-

Digitized by Google

sée du chef le plus éminent et le plus prudent du parti légitimiste, ce qu'on veut, c'est bien, comme on l'a dit : *arriver à la terre promise par la mer Rouge,* et amener la guerre civile pour aboutir à la guerre étrangère... »

Voilà où en était, la veille du coup d'État, non le seul Falloux, mais le parti de l'ordre, qui s'appelait aussi le parti modéré. Ses chefs ont toujours dit qu'alors, ils ne conspiraient pas. En effet, ils étaient si affolés, si divisés d'idées et d'intérêts, si défiants les uns des autres qu'ils ne pouvaient même pas ourdir une vraie conspiration. Ils s'agitaient, ils menaçaient, ils appelaient le gâchis, ils prêtaient l'oreille à tous les projets, sans être prêts à rien. Non, ils n'étaient point des conspirateurs. Il faut de la force et un but bien défini pour conspirer. Ces deux choses leur manquaient. Leur agitation avait pour tout résultat de favoriser le travail des rouges, des « partageux », et de disposer le pays à saluer un sauveur dans le Président.

Falloux, qui connaissait Montalembert mieux que Montalembert ne connaissait Falloux, pensait bien que, dans l'intérêt même de la cause religieuse, son interlocuteur avait rapporté leurs conversations d'octobre à Louis Veuillot. Comment pouvait-il espérer que celui-ci, averti, ne verrait point dès le premier mot que lui, Falloux, songeait beaucoup plus en cette occurrence à ses rancunes personnelles et aux passions de son parti qu'aux intérêts de l'Église?

Naturellement, le lendemain de cet entretien, l'*Univers* jugea la situation comme il l'avait jugée la veille. Falloux n'en fut pas surpris, mais plus tard, pour le plaisir de se venger et par besoin de calomnier, il conta, dans un écrit posthume, que Louis Veuillot l'avait trahi. Falloux-*Fallax!*

Le 2 décembre, vers huit heures du matin, au moment où je sortais de chez moi, M. de Chapouillé, sous-lieutenant dans ma compagnie de la garde nationale, m'aborda en m'adressant cette question que tout le monde alors

Digitized by Google

adressait à tout le monde : — Eh bien, le coup d'État! — Soyez tranquille, vous l'aurez, lui répondis-je. — Comment!... nous l'aurons! mais nous l'avons! L'air effaré de mon interlocuteur me prouva qu'il disait vrai. Il ajouta : Tenez, la proclamation du Président est affichée là au coin de la rue de Varenne. Je pressai le pas. Un groupe s'était formé devant l'affiche. On la lisait avec une émotion visible et presque en silence. Cet acte si attendu surprenait comme de l'imprévu. On l'avait tant annoncé qu'on commençait à n'y plus croire. Et puis, il ouvrait la porte à un si redoutable inconnu que, stupéfait, on ne se pressait pas de parler. Je me rendis en hâte au journal. Bientôt toute la rédaction y fut, sauf le rédacteur en chef, qui ne pouvait rentrer avant deux jours, car en ce temps-là le chemin de fer et le télégraphe n'allaient pas partout.

L'*Univers*, journal du matin, étant imprimé la nuit, avait toute la journée pour se recueillir. Du Lac et moi nous pensâmes que le mieux serait de se taire. Catholiques avant tout, nous n'avions pas appelé le coup d'État, nous n'étions pas de ceux contre qui il était fait, nous n'éprouvions nul besoin de défendre la Constitution ou l'Assemblée; nous pouvions donc attendre, sans rien dire, le retour de Louis Veuillot. Le seul avis qu'il me parut important de prendre était celui de Montalembert. Du Lac n'y tenait pas, mais j'y tins, convaincu que mon frère l'eût fait. J'allai chez lui, il venait de sortir, et, en rentrant au journal, je l'y trouvai. Il était agité, gêné et satisfait. — Croyez-vous au succès? lui dis-je. — Il est sûr, répondit-il. J'espère même qu'il n'y aura pas lutte sérieuse. C'est au lendemain qu'il faut songer. Que va dire l'*Univers?* — Nous comptons, jusqu'au retour de mon frère, rapporter les faits sans les juger. — Peut-être faudra-t-il parler plus tôt. — S'il y a nécessité de donner un avis, nous vous consulterons.

Il nous quitta et revint bientôt. Il avait pris langue de divers côtés et tenait de plus en plus le succès du coup d'État pour assuré. Il s'installa dans le cabinet de Louis

Digitized by Google

Veuillot, voulant écrire, me dit-il, à des amis en faveur du Président. Il dut faire quelques réserves. Lesquelles? je ne le sais pas, mais je suis convaincu qu'il conseillait l'adhésion. Tandis qu'il se livrait à cette besogne, deux cents députés, expulsés du Palais-Bourbon, tenaient séance dans la maison voisine, — la mairie du Xe arrondissement, — sous la présidence de M. de Vatimesnil. Ils décrétaient la déchéance de Louis-Napoléon, donnaient le commandement de l'armée au général Oudinot, absent, et appelaient le peuple français à défendre ses droits. Berryer parut à une petite fenêtre donnant sur la rue de Grenelle et harangua « la foule », laquelle comptait à peine deux cent cinquante personnes. J'étais de cette foule. J'affirme qu'elle montrait plus de curiosité que de passion et que l'éloquence de Berryer fut sur elle sans effet. Des chasseurs de Vincennes parurent; on s'écarta pour les laisser passer, et ils envahirent sans nul obstacle la mairie. Le commandant entra dans la salle des délibérations, salua respectueusement Berryer et ferma la fenêtre aux harangues. La dernière séance de l'Assemblée était close. Les députés, ne voulant pas se disperser, furent pour la plupart conduits entre deux haies de soldats à la caserne du quai d'Orsay. Je vins conter à Montalembert cette scène. Mes souvenirs m'assurent qu'il en fut plus amusé qu'indigné. Il eut la tentation de voir défiler ses collègues, mais non celle de se joindre à eux.

Je le revis le soir. Il me confia que d'accord avec Léon Faucher et d'autres députés modérés, il avait signé une protestation contre la dissolution brutale de la Chambre. Très surpris, je m'écriai : « Comment! vous acceptez le coup d'État, vous demandez qu'on y adhère, vous auriez trouvé bon que l'*Univers* l'approuvât tout de suite et vous protestez contre lui? Je ne comprends pas! » Il me répondit, avec quelque raideur, que tout en reconnaissant les avantages et même la nécessité de l'acte présidentiel, il regrettait et blâmait la violence dont on avait usé envers l'As-

Digitized by Google

semblée et contre tant d'hommes marquants, dont plusieurs étaient ses amis. — Je ne vois pas, répliquai-je, comment on pouvait supprimer l'Assemblée, mettre ses membres dehors, puis les chasser des lieux où ils se réunissaient sans manquer aux règles de la courtoisie. Il eut un sourire contraint et je me gardai d'insister.

Le lendemain, le *Moniteur*, journal officiel, et l'officieux *Constitutionnel* annoncèrent que le Prince-Président venait de créer, à son usage, une Commission consultative, composée « d'hommes jouissant à juste titre de la confiance et de l'estime du pays ». Montalembert en était. Je fus tout de suite me renseigner près de lui. Il me dit qu'on l'avait fourré là sans le consulter, que, très ennuyé, il hésitait entre l'acceptation et le refus. Donnez-moi votre sentiment, ajouta-t-il. — Si vous adhérez définitivement au coup d'État, vous devez accepter; si, réflexion faite, vous le condamnez, refusez. — J'adhère, mais je ne voudrais point paraître m'associer à tout ce qui se fait.

Depuis la veille, les journaux non supprimés d'emblée étaient sous le coup de la suppression. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. de Morny, nous avait fait donner par un ancien journaliste libéral et universitaire cet avertissement : Ne dites rien qui déplaise, ou vous serez frappé. J'offris néanmoins à Montalembert, ou d'effacer son nom de la liste, ou de noter en deux mots qu'il n'avait pas été consulté et n'acceptait point. — Je craindrais de compromettre le journal, me répondit-il, et d'ailleurs, je suis indécis.

Je le revis dans la journée. Son indécision persistait. La conclusion fut une réponse mixte, un non conditionnel pouvant se changer en oui. D'accord avec quelques députés de son groupe et de son monde portés aussi sur la liste à leur insu, il écrivit au ministre qu'*en présence* de l'injuste et douloureuse incarcération d'un grand nombre de ses collègues et amis, il ne pouvait accepter les *fonctions* qu'on lui attribuait... Donc, si l'incarcération cessait,

Digitized by Google

l'acceptation pourrait venir et viendrait. En dehors de cette lettre privée du ministre, voici la note que Montalembert rédigea pour le public et que l'*Univers* donna : « Plusieurs députés, MM. de Montalembert, de Mérode, de Mortemart, de Moustier, de Lagrange, ont, dit-on, déclaré ne pas accepter ces fonctions en présence de la détention de beaucoup de leurs collègues (1). » Morny, qu'on ne démontait pas facilement, fit le lendemain à Montalembert cette réponse : « Mon cher Montalembert,... vous, qui avez tant d'esprit, croyez-vous sérieusement à la détention de nos amis ? Je vous garantis qu'ils sortiront quand ils le voudront... ». Montalembert ne répliqua point. Qui ne dit mot consent. Quelques noms disparurent de la liste rectifiée de la Commission, non le sien. Quant à l'*Univers*, il fut saisi à la poste et on lui signifia que s'il recommençait, il serait supprimé ou suspendu. De plus, on le soumit à la censure. Nous dûmes porter nos épreuves au Ministère de l'intérieur et n'imprimer qu'après visa officiel.

Louis Veuillot, rentré à Paris, le 4 décembre, vit tout de suite Montalembert. Il lui conseilla de rester dans la Commission, non pour y jouer un rôle, — elle n'aurait certainement rien à faire, — mais pour garder la confiance du Prince, et être en mesure d'agir sur lui.

Dans ses *Mémoires d'un royaliste*, œuvre d'un homme d'esprit et de haine, pratiquant avec délice la médisance et la calomnie, M. de Falloux raconte ou insinue qu'en cette circonstance, Louis Veuillot pesa fort sur Montalembert. Non ; il donna simplement à Montalembert le conseil que celui-ci désirait. Son choix était fait, mais il avait besoin de s'entendre dire qu'il prenait, comme catholique, le bon parti. Il voulait être poussé, a dit mon frère ; on le poussa. Il fallait que sa résolution fût bien arrêtée, bien ferme pour qu'il préférât l'avis de Louis

(1) L'historien de Montalembert constate que cette note si retenue, fut envoyée à plusieurs journaux et que l'*Univers* seul osa la publier tout de suite.

Digitized by Google

Veuillot à celui de Mgr Dupanloup. Ce dernier, qui avait volontiers la phrase turbulente et excessive, lui disait : « Ce serait une faute irréparable d'accepter. Le pays entier réprouve le prétendu sauveur... Je ne crois pas qu'il y ait eu jamais une puissance humaine capable de lutter contre une telle insurrection des âmes (1). » Le P. de Ravignan, le P. Lacordaire et d'autres, que Montalembert consultait toujours et écoutait quelquefois, lui donnèrent avec calme, en termes raisonnables, le même avis. Il passa outre. Rien ne prouve mieux qu'il voulait ce qu'il fit. Du reste, parmi les catholiques dont le sentiment comptait, Louis Veuillot ne fut pas le seul à le pousser. Le cardinal Gousset, le Nonce, Mgr Parisis, d'autres évêques, Donoso Cortès, Amédée Thayer, Gustave de la Tour, etc., lui parlèrent dans le même sens, et plus chaleureusement. De ce côté étaient la quantité, le détachement de toute considération personnelle et l'autorité : ce fut le côté du Pape. Nous sûmes bientôt, en effet, que Pie IX approuvait Montalembert et l'*Univers*.

Le 2 décembre, on put croire que le coup d'État ne soulèverait à Paris aucun mouvement révolutionnaire, et l'on était convaincu que si Paris ne bougeait point, il n'y aurait nulle part résistance sérieuse. Mais le 3, il y avait commencement d'insurrection et le 4, ce fut grave. D'après des rumeurs qu'il était impossible de contrôler, beaucoup de départements se soulevaient. On annonçait des scènes de Jacquerie. Il y en eut. — Puisqu'il y a bataille et péril, dit Louis Veuillot, il faut se prononcer; il fit cet article :

« 4 décembre 1851.

« C'est à soixante-dix lieues de Paris, au milieu d'un département gangrené par le socialisme, que nous avons reçu la nouvelle des événements du 2 décembre. Elle a

(1) Le R. P. Lecanuet, *Correspondant* du 10 décembre 1901.

Digitized by Google

été accueillie comme une nécessité depuis longtemps prévue.

« Dans tous les départements du Centre, les honnêtes gens, ceux qui ont encore le courage de ne pas plier sous le joug des meneurs socialistes, se préparent à combattre, non plus pour défendre une opinion politique, non plus même pour conserver leurs biens, mais pour sauver la vie de leurs femmes et de leurs enfants.

« Si le gouvernement était vaincu, cette situation serait demain celle de toute la France.

« Il n'y a ni à choisir, ni à récriminer, ni à délibérer. Il faut soutenir le gouvernement. Sa cause est celle de l'ordre social.

« Il faut le soutenir aujourd'hui que la lutte est engagée pour avoir le droit de le conseiller plus tard.

« Plus encore aujourd'hui qu'avant le 2 décembre, nous disons aux hommes d'ordre : Le Président de la République est votre général, ne vous séparez pas de lui, ne désertez pas. Si vous ne triomphez pas avec lui, vous serez vaincus avec lui et irréparablement vaincus.

« Ralliez-vous aujourd'hui, demain il sera trop tard pour votre salut ou pour votre honneur !

« Dieu sauve la France ! »

A la suite de cet appel, placé en tête du journal, venait cette note sur les événements du jour à Paris :

« Nous donnons plus loin les nouvelles de la journée. Partout où des engagements ont eu lieu, force est restée à l'armée ; la question est du reste posée de telle sorte par les événements d'aujourd'hui qu'il doit être clair pour tout le monde que la défaite du pouvoir serait le triomphe de la république sociale. Les hommes qui sont sur les barricades sont ceux que nous y avons vus aux journées de juin 1848 et qui nous menaçaient du sac de la société en 1852. Ne laissons point passer le drapeau rouge... »

Le journal était engagé à fond. Montalembert, qui l'avait demandé, l'en félicita. Ce même jour 5 décembre, il se pré-

Digitized by Google

senta chez le Président, et ce n'était pas pour le condamner. Il fut très bien reçu. Au sortir de l'Élysée, il vint à l'*Univers*. Il était content. Louis-Napoléon lui avait dit: « Je vous assure que rien n'est changé dans mes dispositions à l'égard de la religion et du Pape : je veux leur triomphe, mais je le veux sans aucune des exagérations qui pourraient leur nuire au lieu de les servir.» Il ajouta qu'il entendait maintenir la liberté de l'enseignement; et comme Montalembert se montrait défiant du suffrage universel, le prince lui dit: « Soyez tranquille, j'admets le suffrage universel comme origine du pouvoir, mais non comme moyen habituel du gouvernement. Je veux bien être baptisé, mais ce n'est pas une raison pour vivre toujours dans l'eau (1). »

Le 8 décembre, les mouvements insurrectionnels qui avaient éclaté dans une vingtaine de départements étaient absolument réprimés. Louis Veuillot, répondant à des amis qui auraient voulu qu'on profitât du coup d'État sans y adhérer nettement, disait:

« Nous nous sommes empressés de parler dès qu'il y a eu combat. Si le succès des mesures prises par le Président n'avait pas rencontré un moment d'opposition violente et armée, nous aurions pu nous taire.

« Nous ne comprenons, dans ce temps-ci, ni la fierté, ni même la prudence qui attend pour prendre un parti, d'avoir à saluer un maître.

« Maintenant que la cause est décidée, et que toute la France accepte ce qui vient d'être fait, nous rentrons dans le rôle que la situation nous impose. Nous sommes loin de blâmer le Gouvernement du silence qu'il exige. Il ne surgirait en ce moment de la polémique des journaux aucune lumière dont il pût tirer bon parti: ce qu'il a besoin de savoir, il le saura bien mieux par les hommes qu'il appelle dans ses conseils, au nombre desquels nous voyons avec

(1) Je donne ces paroles d'après la version du R. P. Lecanuet. Le jour même Montalembert nous les rapporta ainsi : « Je veux être baptisé, mais je ne veux point passer ma vie dans l'eau. »

Digitized by Google

un très grand plaisir le plus éminent défenseur de la cause catholique (1) et quelques autres de nos amis. Mais notre mission, à nous, est toute spéciale. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents. Nous n'avons rien à dire, lorsque rien de ce que nous aimons par-dessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regarderons passer les événements. Jamais ils n'offrirent à l'intelligence chrétienne de plus grandes et plus consolantes leçons. »

Telle fut l'attitude de l'*Univers*. Elle acceptait le présent sans ratifier tout le passé et sans engager l'avenir.

Montalembert fit de même. Dès le 2 décembre, tout en signant, par respect parlementaire, une inutile réserve sur la forme du coup d'État, il en avait approuvé le fond; dès le 3, il s'était résigné, non sans un peu d'embarras, à prendre rang dans la Commission consultative; dès le 5, il avait porté personnellement son adhésion à Louis-Napoléon. Cette visite le liait. S'il consultait encore, c'était, comme l'a marqué avec bonne humeur Louis Veuillot, pour obtenir des approbations. Du reste, il ne tarda pas à s'expliquer tout haut. C'est dans l'*Univers* qu'il le fit. Sa déclaration, datée du 12 décembre, parut le 14. Après avoir dit qu'on le consultait beaucoup, il ajoutait : « Je commence par constater que l'acte du 2 décembre a mis en déroute tous les révolutionnaires, tous les socialistes, tous les bandits de la France et de l'Europe. C'est à mon gré une raison plus que suffisante pour que tous les honnêtes gens s'en réjouissent, et pour que les plus froissés d'entre eux s'y résignent.» Et qu'entendait Montalembert par les honnêtes gens les plus froissés qui devaient se résigner? Il entendait les chefs des divers groupes conservateurs et particulièrement M. de Falloux. Après avoir marqué son dédain pour la défunte Assemblée, il louait Louis-Napoléon des « incomparables services qu'il avait rendus depuis trois ans à la cause de l'ordre et du catholicisme». Sous son gouvernement, disait-

(1) M. de Montalembert.

Digitized by Google

il, on a vu « la liberté de l'enseignement garantie, le Pape rétabli par les armes françaises, l'Église remise en possession de ses conciles, de ses synodes, de la plénitude de sa dignité et voyant graduellement s'accroître le nombre de ses collèges, de ses communautés, de ses œuvres de salut et de charité ». C'était enlevant.

Naturellement, pas plus que Louis Veuillot, Montalembert ne prêchait la confiance absolue et le dévouement illimité; mais il se montrait heureux du présent, il en triomphait et demandait chaleureusement que l'on se mît derrière Louis-Napoléon. « Je ne vois (hors de lui), disait-il, que le gouffre béant du socialisme vainqueur. Mon choix est fait. Je suis pour l'autorité contre la révolte..., pour la liberté *possible* du bien contre la liberté *certaine* du mal... et en agissant ainsi, je crois être encore aujourd'hui comme toujours du parti du catholicisme contre la Révolution (1). » A distance, ce langage peut paraître excessif, mais si l'on se reporte à l'heure où il fut tenu, on y reconnaîtra l'homme d'ordre et de courage, le patriote, le catholique qui n'obéit qu'à de nobles mobiles.

C'est le rôle, c'est l'obligation du journal de parler le premier. L'*Univers* l'avait fait; mais, on le voit, s'il était, en apparence, parti avant le chef, il ne s'était pas trop avancé. Non seulement Montalembert donnait le même avis que Louis Veuillot, mais, de plus, cet avis répondait au sentiment général des catholiques et fut alors approuvé de beaucoup de royalistes. Dame! on avait eu grand'peur. « Le gouffre béant du socialisme vainqueur » n'était pas une hypothèse oratoire, une hyperbole. On y croyait et ce n'était pas sans raison. Falloux lui-même, si porté, quelques semaines plus tôt, aux moyens extrêmes, se calma beaucoup. Il déclara qu'il ne fallait pas voter contre Louis-Napoléon. On lui prêtait ce mot qui était

(1) Ce véhément appel remplit les deux premières colonnes de l'*Univers* du 14 décembre.

Digitized by Google

bien dans ses notes : « Je fais mon possible pour paraître résigné; au fond, je suis satisfait. » C'était, au moins, le résumé de sa conduite.

Les évêques parlèrent. Leurs sentiments, publiquement exprimés, nous apportèrent, a dit Louis Veuillot, « la seule approbation dont nous pensions avoir besoin ». Il y eut d'autres approbateurs, et ils furent nombreux. Les trois quarts des catholiques de combat entrèrent, sans retard, dans la voie où Montalembert et l'*Univers* les appelaient. Tous n'étaient pas enthousiastes, plusieurs, au contraire, n'espéraient guère en l'avenir, mais tous étaient soulagés. Les plus réservés disaient : « C'est au moins un répit, et nous en avons grand besoin. » Je pourrais remplir un volume d'extraits confirmatifs de cet état des esprits. Je veux seulement faire entendre quelques évêques dont on appréciera d'autant plus le témoignage, qu'ils étaient hautement légitimistes. Je cite, non des actes officiels et publics qui pourraient ne point paraître libres, mais des lettres intimes.

L'éminent archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald, écrivait le 19 décembre à Louis Veuillot :

« Dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, Monsieur, vous avez connu votre devoir et vous l'avez fait. Vous êtes, dès le premier moment, entré dans la ligne que nous indiquaient la religion, la saine politique et le bon sens. Aussi vos premières paroles après les événements ont-elles été accueillies avec une satisfaction marquée. Elles ont encouragé les uns, elles ont montré aux autres la seule direction à prendre.

« Il y a encore des esprits qui ne se rendent pas et qui ne voient pas encore, malgré le rayon de lumière que la Providence fait briller à nos yeux. Nous voyons des gens qui se lamentent des atteintes portées à la légalité, comme si la suprême légalité n'était pas de sauver la nation. Ils craignent le bon plaisir, comme si le bon plaisir de sept cent cinquante législateurs était moins à craindre que le

Digitized by Google

bon plaisir d'un seul. Un des malheurs du temps actuel, c'est l'abaissement du bon sens. Toute la politique du moment se réduit à une question simple, claire, une question d'ordre et de désordre, de bien et de mal, de vie ou de mort. Il ne peut s'agir aujourd'hui des personnes, mais du salut de la France. Eh bien, nous voyons des hommes soi-disant d'ordre qui ne peuvent se décider et qui se décideront mal. J'espère cependant que le grand nombre des électeurs votera bien, et qu'ils ne voudront pas livrer la France à la barbarie la plus hideuse, parce qu'elle est le produit de l'impiété. Nos campagnes, fort paisibles, ne voteront pas pour l'anarchie. Elles ont appris avec joie la nouvelle des événements de Paris. Espérons que Dieu, qui a toujours eu en réserve des miséricordes particulières pour notre patrie, nous défendra contre les ennemis de tout lieu, de toutes sortes, de toute religion. C'est avec une entière confiance que nous devons dire souvent ces paroles de l'Église : *Et inimicos S. R. Ecclesiae humiliare digneris*.

« La *propagation* de la foi est une prière continuelle pour la France.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« † M. Cardinal DE BONALD,

« Arch. de Lyon. »

L'évêque de Poitiers, Mgr Pie, l'un des plus jeunes membres de l'épiscopat, mais déjà en vue, avait tout de suite approuvé la conduite de l'*Univers;* il confirmait et motivait ainsi le 13 décembre son approbation :

« Oui, Monsieur, vous avez raison : nous sommes entre le sabre et le couteau, c'est l'inévitable dilemme du moment. Mais le sabre ne fait trembler que le méchant, et le couteau est aiguisé contre tous les gens de bien. Quand Dieu place les honnêtes gens en présence d'une telle al-

Digitized by Google

ternative, le cas de conscience pour eux devient plus facile à résoudre...

« En présence des répugnances héréditaires de la Vendée pour le nom de Napoléon, j'ai de grands ménagements à garder; toutefois, mon clergé sait que je regarde tout vote *non* comme un appoint donné directement au parti qui veut brûler les églises et assassiner les prêtres. C'est pourquoi ceux qui ne voteront pas *oui*, s'abstiendront unanimement, je pense; et cette abstention n'existera que dans quelques cantons. »

Mgr Pie, très royaliste, ne désirait pas l'empire; mais il voulait que Louis-Napoléon fût bien armé et pût durer longtemps. « Pour ma part, disait-il, je tremble que le régime de *la force* n'ait pas assez de vie pour faire place immédiatement au régime du *droit*, car si le premier finit avant que l'heure du second ait sonné, le règne intermédiaire sera celui *de la terreur*. Et Dieu sait quelle terreur ce sera. »

Mgr Clausel de Montals, le très pieux et très vaillant évêque de Chartres, non content d'avoir adhéré au coup d'État par une circulaire officielle, voulut en outre louer à son aise dans l'*Univers* l'acte et son auteur. Louis Veuillot, trouvant qu'il y mettait trop de feu, lui écrivit qu'il devait renoncer à l'insertion de cette lettre, où l'éloge dépassait vraiment la mesure. L'excellent prélat se rendit sans peine : « Je n'écris, répondit-il, qu'en vue du bien. Toutes les autres considérations sont à mille lieues de mon esprit. J'entre dans les raisons que vous avez eues de ne pas imprimer ma lettre. Je l'écrivis non pas sans réflexion, mais avec une rapidité que je crus nécessaire à cause de l'extrême proximité de l'élection. » Et comme Louis Veuillot lui avait dit que certain passage de sa lettre ne cadrait pas avec ce que l'on savait de la vie privée du président, le vénérable prélat ajoutait : « Quand cela serait, François Ier et Louis XIV (je supprime Henri IV que vous n'aimez pas) étaient loués magnifiquement par

Digitized by Google

les gens de bien de leur temps. Du reste, je n'ai pas dit qu'il ait prié la sainte Vierge, je n'ai parlé que de *sa religion et de sa foi,* éloge que l'on peut faire d'un chrétien, quoiqu'il soit un peu mauvais sujet. »

Voilà comment parlaient des évêques que l'on devait s'attendre à trouver hostiles. On peut par là juger des craintes qui pesaient sur les meilleurs esprits.

Je ne ferai pas d'autres citations épiscopales. Je me borne à nommer parmi ceux des prélats qui félicitèrent vivement Louis Veuillot de sa décision et de ses articles, les deux chefs ecclésiastiques des ultramontains, Mgr Gousset et Mgr Parisis. Un seul membre de l'épiscopat, je crois, regretta foncièrement, par principe, de voir tomber la république, ce fut Mgr Sibour. L'opposition de Mgr Dupanloup n'était que de surface et de salon. Si d'autres évêques acceptèrent difficilement le coup d'État, ils reconnurent cependant qu'il y avait péril en la demeure, que Louis-Napoléon devait être aidé, et presque tous ratifièrent en pratique cette parole de l'évêque de Nancy, Mgr Menjaud : « Le Président est sorti de la légalité pour rentrer dans le droit. »

Parmi les nombreuses lettres que mon frère reçut, beaucoup provenaient de royalistes, hommes d'ordre et dévoués à la religion. La plupart approuvaient le coup d'État, ou s'en accommodaient facilement, mais ils auraient voulu que les catholiques en eussent le profit sans se compromettre en l'appuyant tout haut comme le faisaient Montalembert et l'*Univers*. Ils demandaient, au nom de la légalité et de la prudence, que l'on fît un peu d'opposition. A Foisset qui lui avait écrit dans ce sens, Louis Veuillot répondait :

« Il faut être prudent, je compte l'être; *après avoir donné,* je commence à retenir. Soyez assuré que je ne veux me jeter à la tête de personne. Néanmoins, je suis plus confiant que vous et moins touché des scrupules de légalité. Il n'y a plus de légalité en France depuis longtemps. Nous

Digitized by Google

assistons aux jeux de la force. Remercions Dieu qui les modère, et prions-le de nous rouvrir la source du droit.

« Les gens qui tiennent le pouvoir sont pleins de bonnes intentions. Ce ne sont point des chrétiens, mais ce sont de bons diables, point voltairiens, point philosophes, point gallicans, trois bons points! Ils sentent une force dans l'Église et ils sentent que cette force doit rester libre. S'il plaît à Dieu, ils nous serviront mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes. Dites *oui* samedi prochain, comme tout le peuple. Il faut être avec le peuple, lorsque la conscience ne le défend pas : c'est la force et la bonne force. »

A un autre correspondant et ami, Albéric de Blanche, qui lui disait : La promptitude et la chaleur de votre adhésion vous feront calomnier, il écrivait : « Qu'importe, mon cher ami, ce que l'on pourra dire de moi? On supposera beaucoup de choses, mais comme il n'y aura rien, il ne restera rien. Quand on verra que je reste à mon poste, sans faveurs ni récompenses d'aucune sorte, il faudra bien se résoudre à croire que je suis honnête homme, et se borner à dire que je me suis trompé. Je ne prétends pas être à l'abri de l'erreur; je ne suis à l'abri que du mensonge et de la lâcheté (1). »

Les attaques calomnieuses que prévoyait Albéric de Blanche ne manquèrent point Un ami du journal, l'abbé Bernard, d'Avignon, ayant demandé à Louis Veuillot de s'en occuper, reçut cette réponse : « Quant aux cris et aux calomnies contre l'*Univers*, cela tombera tout seul, comme tant d'autres. Que servirait d'affirmer mon indépendance devant des gens à qui douze années de luttes courageuses pour la religion et la liberté n'ouvrent pas les yeux? Ils n'ont jamais eu contre nous que ces viles insultes non pas au premier soupçon, — jamais il n'y a eu sujet d'en former, — mais au premier dissentiment. Qu'en est-il resté? Il n'en

(1) *Correspondance*, t. V, p. 108.

Digitized by Google

restera pas davantage cette fois. Ce serait leur faire trop d'honneur que de me défendre : mes actions me défendront. »

Montalembert, lui aussi, très attaqué, très insulté, en fut plus affecté que Louis Veuillot. On le voit à sa correspondance et son historien l'a marqué. Que d'injures il reçut pour la conduite courageuse que sa conscience et son amour de l'Église lui dictaient! M. de Falloux, qui, plus tard, prétendit l'avoir toujours traité en ami, ne songea guère à le défendre. Il fit même, en louvoyant, cause commune avec les enragés du parlementarisme qui accusaient Montalembert d'avoir, plus que l'*Univers,* contribué à faire passer les catholiques du côté de « l'homme de Décembre ». Les journaux étrangers, particulièrement les journaux belges, servaient d'organes à ces mécontents. De plus, on faisait circuler dans les salons, comme au vieux temps, des « nouvelles à la main » et des copies de lettres que la presse parisienne n'eût pu donner sans péril. M. de Falloux usa de ces moyens contre Montalembert. Je le vois par une lettre de celui-ci (18 décembre 1851). « ... Je vous transmets copie de ma réponse à Falloux qui fait circuler des copies de la lettre qu'il m'a écrite... » Il parlait ensuite de démentis échangés avec Berryer et ajoutait : « Je ne crois pas que le pauvre Falloux sorte grandi de tout cela. Cependant son parti a trop besoin de lui pour ne pas lui maintenir un piédestal. » Traitant le même sujet la semaine suivante, il ajoutait : « Chaque jour mon temps, ma patience, ma dignité sont compromis par les lettres entortillées de M. de Falloux et les lettres grossières de M. Berryer, imprimées dans l'*Indépendance belge* et qui me dénoncent à l'Europe comme un homme perfide, *équivoque,* etc. Le 5 janvier 1852, revenant encore sur ces outrages, qu'il prenait trop à cœur, il disait : « ... Tout ce que j'apprends me fait connaître que la fureur des salons et des anciens partis, loin de diminuer, s'augmente et s'exaspère contre moi. Je passe pour le chef du parti des *cochons;* c'est le terme dont

Digitized by Google

on se sert, en y ajoutant force invectives contre les *dévots*, seuls capables de tant d'ignominies, au dire de ces purs et fiers chrétiens. On plaint surtout l'Église d'être compromise et déshonorée par mon action sur elle... M. Thiers dit tout haut que je suis le Judas de la Chambre, que M. de Falloux est un honnête homme, mais que moi, je ne suis qu'un traître et qu'il m'insultera publiquement à la première occasion. »

M. Thiers disait cela à Bruxelles quand « le fils des croisés », qu'il osait appeler Judas, était à Paris. Je suis sûr que s'il avait eu l'occasion de l'insulter en face, il eût tourné le dos. Dans une autre lettre de ce même temps écrite par Montalembert à Gustave de la Tour, je lis cette ligne : « Je suis en union intime avec Veuillot. »

Bien qu'il parlât volontiers dédaigneusement des « salons », le comte de Montalembert était sensible aux propos qu'on y tenait. Là était « son monde », et manifestement, il souffrait d'y être mal vu. Nous nous sommes souvent demandé, mon frère et moi, si cette souffrance inavouée et visible n'avait pas contribué à l'irriter trop tôt et trop profondément contre Louis-Napoléon. La crainte de paraître souple à l'excès ne le rendit-elle pas à l'excès ombrageux et cassant? Il est certain, du reste, que le Prince, tout en acceptant avec courtoisie les avis de Montalembert, en tint peu de compte. Il l'écoutait, lui demandait des notes, les recevait, promettait de les étudier, les remettait à un ministre ou secrétaire et il n'en était plus question. Bientôt Montalembert, sans rompre, se montra froissé. Louis Veuillot cherchait à lui faire prendre patience. Cependant il n'était pas lui-même sans inquiétude. Deux des conseillers du Président : le légiste Troplong et l'universitaire Fortoul, lui étaient très suspects; mais mieux vaut, disait-il, combattre leur influence en restant ami que risquer de l'affermir en s'écartant.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au jour (23 janvier) où des décrets présidentiels donnèrent à l'État les biens que

Digitized by Google

Louis-Philippe, d'après l'ancien droit monarchique, aurait dû réunir à la couronne, et déclarèrent que les propriétés directes de la maison d'Orléans seraient vendues. Ce jour-là, Montalembert se retira de la Commission consultative. — Vous avez raison, lui dit Louis Veuillot, mais ne vous jetez point dans l'opposition. Il ne faut pas que le chef du parti catholique se pose en ennemi irréconciliable d'un pouvoir dont jusqu'ici l'Église doit se louer. Montalembert reçut ces conseils avec mauvaise humeur, mais sans les repousser. L'entente entre lui et le journal fut donc maintenue. Seulement les bases en étaient ébranlées. Louis Veuillot le vit tout de suite et s'en ouvrit à Gustave de la Tour, dont Montalembert appréciait le jugement et que déjà Louis-Napoléon écoutait volontiers :

« Je vois poindre bien des choses inquiétantes. J'ai peur que Bonaparte ne compte trop sur les mauvais sentiments de l'humanité et ne fasse pas assez de compte de la dignité d'autrui. Je m'explique parfaitement qu'il n'ait pas offert un ministère à M. de Montalembert; nous ne pouvons exiger qu'il ait la même audace que nous, et peut-être que cette audace ne lui réussirait pas. Mais je m'afflige de ses procédés envers l'homme des catholiques, et je redoute infiniment de le voir toucher aux affaires de l'Église sans consulter l'homme qui, par sa position, ses services, son désintéressement, est le plus à même de dire, comme laïque, quels sont les besoins et les vœux de la société religieuse. Je vous dis ceci sans approuver l'attitude de notre ami, qui manifeste beaucoup trop son mécontentement, et qui, depuis les funestes décrets sur les *d'Orléans,* tient le langage d'un adversaire décidé. Je lui souhaiterais plus de réserve, et lui ai donné à cet égard des avis qu'il n'a pas paru recevoir patiemment. Vous le connaissez, et je n'ai rien à ajouter; mais s'il continue ainsi, il ne faudrait pas s'étonner que le gouvernement non seulement ne le recommandât point, mais même le combattît aux élections. Vous jugez du malheureux effet qui en résulte-

Digitized by Google

rait parmi les catholiques. Nous nous trouverions par là dans une apparence d'hostilité qui pourrait nous mener loin et brouiller nos affaires.

« Je voudrais bien, mon cher ami, que vous fussiez auprès de nous, que vous pussiez voir Montalembert et le Président, et porter de l'un à l'autre quelques bonnes paroles. »

La candidature de Montalembert ne fut pas combattue. Élu sans concurrent dans le Doubs, il entra au Corps législatif. Ce ne fut pas sans ennui qu'il prêta le serment exigé. Par cet acte, il déclarait que s'il restait un mécontent il n'était pas un irréconciliable.

En 1852, comme en 1848 et 1849, des catholiques militants songèrent à faire Louis Veuillot député. Une candidature lui fut offerte dans les Côtes-du-Nord par MM. de Cuverville et Gustave de la Tour, tous deux très influents. D'autre part, M. Magne, l'un des ministres du coup d'État, qu'il avait connu à Périgueux, lui fit dire que s'il désirait entrer à la Chambre et voulait l'appui du gouvernement, il l'aurait. Sans être sérieusement tenté d'accepter, il hésita.

« Si je suis nommé quelque part, sans autre concours de ma volonté que le consentement pur et simple, écrivit-il à Gustave de la Tour, ce sera pour moi un signe que Dieu me veut dans cette situation. Elle m'inspire trop d'inquiétude pour que jamais je ne cherche à m'y mettre de moi-même. J'avoue cependant que je pourrais me trouver tenté de refuser, s'il faut absolument avoir la recommandation du gouvernement et si personne ne passe qu'avec cette recommandation, qui imposerait alors une sorte de servilité. Je n'ai aucun désir de faire de l'opposition, mais je ne puis promettre de tout approuver. Dès à présent (31 janvier 1852), quoique je ne blâme rien et que je cherche de bonnes raisons à tout, il y a pourtant des choses que je n'approuve pas : le serment, les décrets de confiscation, la distribution des biens confisqués, les énormes

Digitized by Google

traitements des dignitaires de la Présidence, et surtout l'ostentation de la force (1). »

Louis Veuillot ne fut pas candidat, et quand il vit fonctionner le Corps législatif, il se félicita de n'être pas député. Mais s'il avait des inquiétudes, s'il trouvait matière au blâme, il voyait aussi matière à l'éloge : les bons se rassuraient, les méchants tremblaient. Il y avait lieu d'espérer; il ne passa point à l'opposition. Montalembert, au contraire, chaque jour plus irrité, devenait un opposant absolu.

On se demanda dès lors et l'on s'est demandé depuis, pourquoi le Président et Montalembert s'étaient si vite écartés l'un de l'autre. Diverses explications ou interprétations ont eu cours. Le Président a été accusé de basse ingratitude et Montalembert de vulgaire ambition. Il faut écarter ces versions. Le grand orateur catholique n'avait certes pas favorisé, puis ratifié le coup d'État en vue d'avantages personnels. Non, il se mit du côté où il vit l'intérêt de l'Église et du pays. Quant au Prince, il ne se proposa point d'exploiter ce précieux concours, puis d'être ingrat. Cependant son attitude vis-à-vis de Montalembert changea bien vite. Le fait est indubitable. Comment l'expliquer?

Je présume que ce changement se prépara le jour même du coup d'État. Louis-Napoléon fut certainement surpris et blessé de trouver la signature de Montalembert sur l'une des protestations, qui, ce jour-là, s'élevèrent contre sa conquête brutale de la dictature. Il était trop politique, trop maître de lui pour le laisser voir tout de suite à l'intéressé, mais on peut croire qu'il en prit note. Il donna plus tard de sa conduite envers le chef du parti catholique, une seconde raison plus avouable, une raison de chef d'État. Quelques semaines après le Deux-Décembre, je rencontrai chez un ami commun, l'un des fidèles de Louis-

(1) *Correspondance*, t. V, p. 117.

Digitized by Google

Napoléon, M. Édouard Thayer, directeur général des postes. Je lui dis que nous blâmions, nous catholiques, le Président d'avoir à peu près écarté Montalembert. — C'est la faute de Montalembert, me répondit-il. J'ai parlé de cette question au Prince, voici l'explication qu'il m'a donnée : « Par le coup d'État, je me suis adressé directement à toute la France; je n'ai pas voulu et je ne veux pas d'intermédiaire entre l'armée et moi, entre la magistrature et moi; je n'en veux pas davantage entre moi et le clergé. Or M. de Montalembert prenait ce rôle. Si je l'avais laissé faire, je n'aurais eu de rapports avec les évêques et les catholiques que par lui; il eût réglé toutes les questions de l'ordre religieux. Je ne pouvais accepter cela. Je l'ai fait sentir à Montalembert, il s'est éloigné. J'espère qu'il reviendra. »

Montalembert n'était pas homme à revenir, et l'on peut douter que Louis-Napoléon désirât beaucoup qu'il revînt. Ainsi que le prévoyait l'*Univers,* son opposition s'accentua de plus en plus. Avant le coup d'État et le lendemain on l'avait entendu dire : — Il faut à ce pays dix ans au moins de silence. Il n'attendit pas dix semaines pour trouver qu'on se taisait trop. D'adversaire il devint ennemi et ne comprit plus l'action catholique comme il l'avait comprise autrefois et continuait de la comprendre Louis Veuillot.

Une nouvelle rupture s'annonçait.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

LA PRESSE ET L' « *UNIVERS* » APRÈS LE COUP D'ÉTAT. — MONTALEMBERT, LOUIS VEUILLOT ET « LES ÉMIGRÉS DE 1851 ». — LES INTÉRÊTS CATHOLIQUES AU XIXe SIÈCLE. — LA QUESTION DES CLASSIQUES CHRÉTIENS. — Mgr DUPANLOUP ET LOUIS VEUILLOT. — LA « DÉCLARATION ». — DISSENTIMENTS DANS L'ÉPISCOPAT. — UN ACTE DE ROME. — ARRÊT DU DÉBAT SUR LES CLASSIQUES.

Le coup d'État avait changé totalement la situation de la presse. Les journaux, libres à l'excès la veille, étaient le lendemain, condamnés au silence. Ce n'était que du provisoire, mais il y avait lieu de penser que le définitif s'en écarterait peu. En effet le décret-loi qui, après deux mois et demi de censure, vint réglementer la presse, limita très fort sa liberté. Tout journal paraîtrait désormais sans avoir été contrôlé; il dirait donc ce qu'il voudrait. Seulement si ce qu'il avait dit déplaisait, il pouvait être suspendu et même supprimé, par voie administrative, sans avoir été admis à donner une explication quelconque. C'était bien la mort sans phrase. Avant la suspension ou la suppression, il y avait sans doute l'avertissement officiel, et, de plus, on y joignait gracieusement, dans la pratique, l'avertissement officieux; mais ces avertissements n'étaient ni l'un ni l'autre obligatoires. On pouvait être d'emblée supprimé.

Louis Veuillot, dès que la loi fut promulguée, usa du

Digitized by Google

droit de donner son avis : La loi, dit-il, est sévère, mais les journaux l'ont bien méritée. Nous savons qu'elle pèse sur nous comme sur ceux qui ont malhonnêtement et odieusement abusé de la liberté; nous savons même qu'elle peut, si on le veut, mettre à l'aise les feuilles qui prêchent le mal et nous écraser. Qu'importe! « Nous approuvons la loi, non l'usage mauvais qu'on en pourra faire. Et puisque nous retrouvons, à nos risques et périls, la faculté d'apprécier les actes du gouvernement, nous en userons avec respect et indépendance pour la critique comme pour l'éloge. »

Cette acceptation ouverte d'un régime si menaçant fit dire que Louis Veuillot renonçait au journalisme et allait entrer au Conseil d'État. Ce bruit, très faux, n'était pas sans nul fondement. Louis-Napoléon, dans les premiers temps de sa dictature, avait demandé à Montalembert de lui indiquer quelques catholiques en vue, pouvant prendre place dans l'état-major administratif. Or, Montalembert, non par amour des fonctions publiques, mais par principe, désirait que des catholiques militants entrassent dans les emplois. Il importe, disait-il, de montrer que nous sommes des hommes pratiques, pouvant, aussi bien que d'autres, et même mieux que d'autres, administrer et gouverner le pays. C'est un moyen très bon de relever et de développer dans les populations l'esprit chrétien. Louis Veuillot acceptait l'idée, mais quand Montalembert ajouta : — D'après ce que m'a demandé le Président, je peux faire deux conseillers d'État, soyez un des deux, il répondit : — Non! j'ai renoncé aux emplois pour être journaliste, je reste journaliste. — Vainement Montalembert exposa que le journalisme n'était plus une puissance, et que de longtemps il ne redeviendrait un instrument sérieux de combat; vainement il établit avec délicatesse et affection qu'un journal sous le régime nouveau ne pouvait assurer l'avenir et qu'un père de famille devait y songer, Louis Veuillot ne se rendit point. — Même sans être tout

Digitized by Google

à fait libre, répondait-il, un journal peut servir; j'espère le prouver et je garde mon poste. Si l'*Univers* m'est enlevé, j'aurai toujours ma plume.

Quand Montalembert donnait ces conseils à Louis Veuillot, songeait-il pour lui-même à une grande position officielle? Comme déjà je l'ai indiqué, on l'a dit beaucoup et méchamment. J'ajoute ici que cette position, il l'eût prise dans le but qu'il venait de marquer : étendre l'action religieuse et l'autorité de l'Église en assurant aux catholiques pratiquants et militants une juste part dans les affaires publiques. C'était très légitime. Une situation honorifique, rétribuée, n'apportant ni travail ni influence, ne pouvait convenir au chef du parti catholique. Il eût sans doute accepté une ambassade, il refusa le Sénat.

Lorsqu'il fit ce refus, Montalembert était déjà en froid avec le Président; néanmoins les royalistes des deux branches continuaient de dénoncer en lui l'approbateur passionné du dictateur. Leur organe officiel, le *Bulletin Français*, publié à l'étranger, se posant en défenseur de la religion, signalait avec rage comme traîtres à l'honneur et à l'Église, « Montalembert et sa compagnie ». La compagnie, c'était l'*Univers*. Louis Veuillot s'occupa de ces attaques. Son article intitulé *les Émigrés de 1851* fit grand bruit. Il ne glorifiait ni le coup d'État, ni son auteur, mais il montrait que les émigrés du *Bulletin Français*, catholiques du lendemain, faisaient preuve d'impudence, et se rendaient ridicules en prétendant défendre, contre Montalembert et sa compagnie, les droits, la dignité et les intérêts de l'Église. Après avoir donné la silhouette de « ces Messieurs », et repoussé avec dédain, ironie et hauteur, leurs divers propos, il les renseignait sur les principes de l'Église et sur son rôle devant les révolutions :

« Le rôle de l'Église en ce monde n'est point de mourir pour les gouvernements, mais de vivre en paix avec eux et de leur survivre, les aidant à conduire les peuples et

Digitized by Google

leur demandant de les sauver. Elle ne se retire jamais, parce que peuples et gouvernements ont toujours besoin d'elle, particulièrement lorsque leur folie s'irrite davantage contre elle et contre son action. Elle reste là, elle attend qu'on la chasse, c'est-à-dire qu'on la tue... C'est à cette conduite si sage et en même temps si courageuse, que la France doit d'avoir encore un avenir, d'être encore une nation catholique, et probablement, malgré ses malheurs, la première nation catholique du monde. Où en serions-nous si l'Église avait épousé les ressentiments, les rancunes, la politique des partis; s'était rendue solidaire de leurs défaites, s'était laissé vaincre, avait émigré avec eux (1)? »

Je mentionne ici deux autres articles de ces temps difficiles, portant sur les choses du jour : *Les chagrins du libéralisme; — Conseils aux légitimistes.* Le premier répondait à des attaques obliques du *Journal des Débats* et montrait que le libéralisme bourgeois, dont le règne de Louis-Philippe avait marqué le triomphe, était fini. Le second invitait les légitimistes, non à se rallier au régime nouveau, mais à l'accepter, pour qu'il devînt vraiment conservateur et pût relever le pays. Retrempez-vous, leur disait-il, dans la vigueur de votre origine chrétienne et rurale. Abandonnez les villes où vous n'êtes et ne serez rien que des consommateurs; retournez dans les campagnes, où vous serez tout; cessez d'enrichir les boutiquiers, assistez les paysans; devenez maires de vos villages; soyez les gardiens de la foi et de la tradition, les initiateurs prudents aux choses nouvelles. Vous gagnerez de l'influence, et si de nouvelles crises frappent la France, vous serez forts,

(1) Article du 2 février. *Mélanges*, t. V, p. 482. Le *Bulletin Français* avait pour directeur le comte O. d'Haussonville et pour principal rédacteur M. Alexandre Thomas, professeur de l'Université, collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Journal des Débats*. Sur la demande du gouvernement français, le gouvernement belge interdit la publication du *Bulletin* en Belgique. M. Thomas passa en Angleterre.

Digitized by Google

on se tournera vers vous et vous pourrez jouer un grand rôle. Dans tous les cas, vous aurez compris et rempli votre devoir.

Cette thèse, bien reçue de beaucoup de royalistes, hommes de principes et de vie sérieuse, déplut très fort aux politiciens et aux mondains du parti. Louis Veuillot l'eût volontiers développée à fond, mais la situation ne s'y prêtait guère et l'on tourna court.

L'*Univers* n'eut pas seulement à compter, comme tous les journaux, avec la loi sur la presse, il était, pour le combat religieux, dans des conditions nouvelles. Comme je l'ai dit déjà, la loi de 1850 sur l'enseignement avait, du même coup, mis fin à la guerre contre l'Université et brisé le parti catholique. Le nom restait, mais la chose avait disparu. La réconciliation de Montalembert et de Louis Veuillot, leur entente sur les choses du jour, fit croire que le parti existait encore ou allait se reconstituer. Les premiers effets du coup d'État détruisirent cet espoir ou cette illusion. Un parti se forme par l'union en vue d'une même cause et vit du combat contre l'ennemi commun. Or, plus de tribune, une presse muselée, un pouvoir favorable à la religion, les catholiques avant tout dispersés dans les divers groupes ou partis politiques, Montalembert s'éloignant du régime établi et l'*Univers* continuant de le soutenir : voilà où l'on en fut après le Deux-Décembre; tout élément d'activité commune et cordiale manquait. Les événements pourraient refaire l'accord, mais quand, comment, à quel prix? L'œuvre du journal était maintenant isolée, il parlait en son seul nom, il propageait l'action catholique par une défense constante et ferme des hommes et des choses de la religion, ayant pour base une soumission complète aux enseignements de Rome. C'était une force et non un parti qu'il représentait. Louis Veuillot et du Lac étaient, par excellence, les hommes d'une telle œuvre.

C'est à cette époque (février 1852), que Montalembert fut

Digitized by Google

reçu à l'Académie. Bien qu'en voie de retour vers le libéralisme, il fit un discours autoritaire. Louis Veuillot le loua « d'avoir parlé avec mépris de Voltaire, châtié l'immortel 89 et flagellé la sainte égalité ». L'orateur et le journaliste étaient encore si bien ensemble, que celui-ci avait quelque peu mis la main, c'est-à-dire la plume au discours de celui-là. Hélas! du caractère dont était Montalembert, cette entente cordiale ne pouvait longtemps survivre au désaccord politique. On se vit moins, on ne se vit plus, et cinq ou six mois après le Deux-Décembre, il y eut, non pas rupture, mais séparation. La rupture n'était pas loin.

S'il n'y avait plus lieu ni moyen de faire la guerre au gouvernement, si l'on ne pouvait la reprendre contre l'Université, si les débats parlementaires, où constamment la question religieuse était soulevée, n'existaient plus, ce n'était pas cependant le temps de se taire. Il y avait toujours des positions à défendre et d'autres à conquérir. L'ordre politique était respecté, mais l'ordre religieux et l'ordre social restaient en butte à bien des coups. Ce n'était plus l'attaque violente et grossière des ennemis absolus et cyniques, c'était la perfidie des libres penseurs lettrés, la guerre à l'Église sous prétexte de philosophie, de littérature, de science, d'histoire. Louis Veuillot suivit l'ennemi sur ce terrain. Voici les titres de quelques-uns de ces articles d'alors : *De l'Académie à propos de la réception de M. de Montalembert;* — *D'une théorie de M. Ponsard;* — *M. Mignet;* — *Le Journal des Débats;* — *L'Athée;* — *D'une certaine sagesse*. Je dois m'arrêter à l'une de ces études, *L'Athée* (1). Louis Veuillot y prenait texte d'une récente publication de Proudhon : *La révolution sociale démontrée par le coup d'État du Deux-Décembre*, pour examiner à fond les doctrines de ce blasphémateur. Il constatait que ce livre, poursuivi par la police, avait obtenu, sur la sollicitation de l'auteur, un laisser-passer du chef de

(1) *Univers*, d'août 1852.

Digitized by Google

l'État et reprochait au Président d'avoir par un tel acte outrepassé son droit. « C'est déjà beaucoup, c'est déjà trop de permettre qu'on l'injurie personnellement; il ne doit pas permettre qu'on injurie la religion et la société. Son privilège est de gracier le coupable frappé par les lois, pas du tout de délivrer des *laisser-passer* et des patentes pour frapper les lois elles-mêmes. De pareils écarts vont trop loin : le Prince ferme les yeux, la justice n'ose pas les ouvrir, et les justiciables font de fâcheuses réflexions... M. Proudhon, parce qu'il a l'honneur d'être l'impie le plus renommé et le socialiste le plus fanfaron de l'époque, pourra crier, pourra hurler tout ce qu'il voudra, moyennant une révérence dérisoire... Où est la justice? Si vous ne liez pas celui-ci, déliez donc les autres. »

C'est, je crois, la première attaque directe, ouverte, personnelle contre Louis-Napoléon qui ait paru dans un journal de Paris après le coup d'État (1).

Louis Veuillot, tout en s'appliquant de préférence aux questions doctrinales, ne renonça point à la politique proprement dite. Comme il était évident que la république, conservée de nom, allait faire place à l'empire, il aborda ce sujet, non pour hâter un dénouement inévitable, mais pour faire entendre les vœux des catholiques. Je signale deux de ces articles : *Annonce de l'Empire* (1er avril 1852); *Projets de l'Europe contre l'Empire* (31 juillet 1852). Dans ces articles il établissait que Louis-Napoléon, président de la république pour dix ans, changerait quand il lui plai-

(1) Proudhon fit dire à Louis Veuillot que s'il avait un journal, il l'écraserait. — Qu'il m'écrive et je publierai sa lettre, répondit le rédacteur en chef de l'*Univers*. Proudhon s'en tint à la menace. Deux ou trois ans plus tôt, son propre journal ayant été supprimé, il avait dit que l'*Univers* étant la seule feuille où l'on pût exposer des idées, il voulait lui demander l'hospitalité. Il s'adressa dans ce but à Montalembert, qui refusa net de le présenter, puis à Roux-Lavergne, qui lui dit à quelle heure il trouverait la rédaction. On avait décidé de lui répondre : « Si vous voulez exposer vos idées sans blasphémer, on pourra insérer vos lettres en les faisant suivre des observations nécessaires. » Il ne vint pas.

Digitized by Google

rait cette république décennale et dictatoriale en Empire héréditaire. Il ne conseillait pas du tout au Prince ce changement, mais convaincu qu'il y marchait, il lui indiquait avec respect et indépendance les devoirs qu'il devrait remplir. — Si vous n'adoptez pas une politique chrétienne, lui disait-il, vous ne fonderez rien et, même si vous mourez sur le trône, vous n'aurez été pour la postérité que le héros d'une heureuse aventure. Puis, passant des choses de France aux dispositions des puissances étrangères que l'on jugeait hostiles au rétablissement de l'empire, il assurait que leur hostilité serait contenue et n'irait pas jusqu'à se heurter à la volonté de la France. Il portait ce jugement le 31 juillet 1852 ; quatre mois après le Prince-Président devenait Napoléon III, et toutes les puissances acceptaient sans dire mot le fait accompli.

Louis Veuillot n'avait pas appelé ce couronnement de l'édifice, mais il l'accepta de bon cœur ; il y mit même de l'enthousiasme. Pour sûr, ce jour-là, il espéra trop. Cependant sa confiance en l'avenir n'était pas absolue. Je cite son dernier mot : « Dans les changements qui se sont accomplis depuis un an, nous regrettons peu de chose et nous le regrettons peu ; tant que l'Église sera libre, nous n'aurons rien à désirer. Si elle souffre, nous saurons souffrir avec elle, et nous verrons la puissance de Dieu. » C'était une réserve ; ce fut une prophétie.

Des débats d'autre sorte, très importants en eux-mêmes et très graves pour l'*Univers*, datent du même temps. C'est en mai 1852, que s'engagea la polémique sur la réforme de l'enseignement classique ; c'est en septembre de la même année que Montalembert publia l'écrit intitulé : *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*. Par cet écrit, il entrait ou rentrait officiellement dans le parti des libéraux parlementaires. Pour montrer aux orléanistes que son retour était complet, il parlait avec colère et mépris des catholiques qui, après avoir longtemps marché avec

Digitized by Google

lui, acceptaient maintenant la politique de l'*Univers*. Ce n'était pas seulement la rupture, c'était la guerre. A quelle date, à propos de quel fait, Montalembert prit-il la résolution de rompre et même de combattre? Je l'ignore. J'ai là une lettre du 18 avril 1852 où il appelle Louis Veuillot « mon cher ami » et le remercie d'un article pas du tout libéral où l'*Univers* l'avait vengé d'obliques attaques de M. Mignet. « ... Votre article, lui dit-il, a eu un succès prodigieux, même à l'Académie. Quant à moi, je me sens trop personnellement intéressé à la chose pour vous en dire tout ce que j'en pense. A vous de cœur... »

C'était sans doute aussi de cœur, mais d'un cœur changé et irrité, qu'il fonçait quatre mois plus tard sur « le cher ami » de la veille. Cependant Louis Veuillot, d'avril à septembre, s'était gardé de toute allusion dont Montalembert eût pu se plaindre. Or, celui-ci, sans le nommer, mais en le désignant pour tout le monde, le poursuivait d'interprétations blessantes exprimées avec véhémence en termes outrageants. Il s'en prenait à la « presse religieuse », à « certains écrivains religieux », les accusait *d'erreur capitale*, de *grande bassesse*, de *palinodie*, de connivence avec les *aventuriers de plume*, les appelait « panégyristes de l'absolutisme », « Pindares de l'autocratie », « avocats de la dictature à perpétuité », etc., etc. Et pourquoi tant de colère, tant de mots ronflants? Simplement parce que ces « certains écrivains religieux » restaient dans la voie où, le 2 décembre, M. de Montalembert les avait précédés. En ne changeant pas comme il l'avait fait lui-même, ils étaient vilainement ingrats envers le système parlementaire, compromettaient l'Église et trahissaient la liberté. Au total, M. de Montalembert regrettait la tribune et Louis Veuillot indiquait très bien le fond et la raison de sa brochure par cette toute petite phrase d'une ironie douce et terrible : « M. de Montalembert s'ennuie ».

Oui, il s'ennuyait, et l'ennui, mauvais conseiller, lui dicta des pages qui devaient aboutir à une rupture défini-

Digitized by Google

tive. Louis Veuillot voulut espérer que les choses n'iraient pas jusque-là. Il s'appliqua dans sa défense à rester modéré. Je viens de la relire, cette défense, et je dois reconnaître que l'exécution ne répondit pas pleinement au désir de l'auteur. Le ton général est calme, il n'y a pas de mots violents, mais le fond est dur. Cependant, il ne s'y trouve rien qui puisse empêcher une réconciliation. Même en livrant ce combat, Louis Veuillot, se rappelant le passé et songeant à l'avenir, tendait une main amie à son impétueux agresseur. M. de Montalembert et l'*Univers*, disait-il, se rejoindront un jour pour défendre les mêmes intérêts. « Un terrain nous est resté commun, c'est l'intérêt dominant, souverain, exclusif, de la religion catholique; ce drapeau que ni lui ni nous n'avons abandonné et ne voulons changer, c'est celui de la liberté de l'Église. Nous n'en connaissons pas d'autre, nous n'en irons point chercher d'autre, et M. de Montalembert n'en acceptera ou n'en gardera jamais d'autre. Il restera ce qu'il a été, ce qu'il est, ce que nous sommes : catholique avant tout. Voilà entre nous l'accord réel et permanent. Le reste n'est que la saillie d'un moment d'humeur (1). »

Cette rencontre entre Montalembert et Louis Veuillot marqua pour le public la fin du parti catholique. C'est d'elle aussi que date la constitution de l'école catholique libérale. Déjà cette école était en germe, mais ses doctrines ou plutôt ses aspirations et les hommes qui les représentaient ne formaient pas un corps. La brochure de Montalembert, bien que confuse, provoqua leur union ou plutôt leur coalition. Il y avait des divergences dans les idées, mais de l'accord dans les colères, les rancunes et les haines. Le *Correspondant*, qui depuis longtemps végétait, devint l'organe des coalisés et y gagna beaucoup d'importance.

Cette polémique agita les catholiques, mais bien que

(1) *Mélanges*, 1re série, t. VI, p. 42.

Digitized by Google

grave par elle-même, et plus grave encore par ses suites, elle ne fut pas, en 1852, la grande affaire du monde religieux. La question des classiques chrétiens, qui impliquait une réforme de l'enseignement dans les séminaires et les collèges libres, fit un bien autre bruit. Ce fut une tempête qui, des journaux, s'étendit à tout le clergé, à l'Université, aux lettrés et gagna l'épiscopat. Rome dut s'en occuper.

Elle eut pour point de départ un livre de l'abbé Gaume intitulé *le Ver rongeur des sociétés modernes*. Ce « ver rongeur » était la prépondérance de l'élément païen dans l'instruction de la jeunesse. M. Gaume, auteur estimé d'ouvrages d'histoire et de piété, avait pour sa thèse deux parrains de grande autorité : le cardinal Gousset, archevêque de Reims, et Mgr Parisis. De plus, il obtint tout de suite l'adhésion très chaleureuse de Montalembert et l'appui raisonné de Louis Veuillot. La question était, non d'exclure de l'enseignement secondaire les classiques païens, comme le prétendaient les adversaires de toute réforme, mais de diminuer notablement la part qui leur était faite et de donner place dans les écoles chrétiennes à des classiques chrétiens. Déjà Mgr Parisis, l'homme des idées hardies et sages, avait appliqué cette réforme dans son petit séminaire.

L'*Univers* fit campagne pour la thèse de l'abbé Gaume. Bien qu'il y mît une certaine retenue, la polémique s'échauffa très vite. On se heurtait à des intérêts, des traditions, des partis pris, des amours-propres. Louis Veuillot croyait que la contradiction viendrait de l'Université; à sa grande surprise, elle vint surtout du côté des catholiques. On s'était moins passionné sur le retour à la liturgie romaine et sur la loi de l'enseignement. Les dissentiments politiques, nés du coup d'État, y étaient pour quelque chose. On avait besoin de se heurter et l'on se heurta violemment sur ce terrain, qui, de lui-même, était et devait rester neutre. Si les partisans des classiques chrétiens se trompaient, leur erreur ne pouvait être bien dan-

Digitized by Google

gereuse et il semblait facile de garder la modération en les réfutant. Il n'en fut pas ainsi. On les signala, sinon tout à fait comme des ennemis déguisés de l'Église, au moins comme de dangereux amis, infidèles à ses traditions, diffamant son passé et donnant lieu de la décrier. « Nous étions, a dit Louis Veuillot, des barbares, des iconoclastes, nous organisions une croisade en sabots contre les belles-lettres, nous voulions anéantir les plus augustes monuments de l'esprit humain... Nous insultions et nous compromettions l'Église. » Enfin cette question de pédagogie devint une affaire de parti, « la plus chaude où je me souvienne d'avoir passé ». Elle mit le journal à deux doigts de sa ruine. C'est par l'intervention de Mgr Dupanloup que l'*Univers* courut ce péril.

L'ardent prélat, voyant le débat s'échauffer extrêmement, s'y mêla en jetant, au nom de la paix, de l'huile sur le feu. Sa réputation comme éducateur l'appelait, du reste, à donner son avis et sa permanente colère contre Louis Veuillot ne lui permettait pas de le donner posément. Il adressa aux professeurs de ses petits séminaires une lettre où les partisans de la réforme des classiques étaient durement repris, non seulement de ce qu'ils disaient, mais aussi de ce qu'ils n'avaient ni dit, ni pensé.

Cette lettre était faite pour le grand public et divers journaux de Paris la reçurent, par les soins de l'évêque, avant les professeurs auxquels elle était adressée.

Toutes les feuilles universitaires, depuis le *Journal des Débats* jusqu'au *Charivari*, et toutes les feuilles plus ou moins catholiques ennemies de l'*Univers*, la célébrèrent passionnément. Louis Veuillot, voyant que Mgr Dupanloup avait cherché et obtenu de tels auxiliaires, se crut en droit de répondre. Sa défense, courtoise dans la forme, était sévère au fond et beaucoup des juges du combat la trouvèrent écrasante. Alors Mgr Dupanloup, évêque, vint au secours de M. Dupanloup, polémiste, et le couvrant lui donna sinon la *victoire*, au moins le dernier mot. L'évêque, accusant son

Digitized by Google

adversaire d'avoir attaqué de propos délibéré un acte épiscopal, rendit une sentence longuement motivée qui interdisait la lecture de l'*Univers* dans les maisons d'éducation du diocèse d'Orléans (1). C'était dur, était-ce correct?

Pour frapper ce coup de Jarnac, Mgr Dupanloup prétendit, entre autres choses, que Louis Veuillot lui avait reproché « de jouer avec la foi ». C'était inexact. La phrase incriminée se trouvait dans le dernier article de Louis Veuillot, seulement c'était une généralité qui ne s'appliquait ni à la personne, ni à l'écrit de l'évêque d'Orléans. Il fut seul à s'y méprendre. N'ayant plus devant lui un polémiste, mais un évêque qui se couvrait de sa dignité, le rédacteur de l'*Univers* adressa par le journal à Mgr Dupanloup une lettre déférente et fière, où il déclarait n'avoir pas voulu l'insulter. « Quant à l'accusation si douloureuse d'avoir calomnié Votre Grandeur, ajoutait-il, elle ne serait accueillie devant aucun tribunal, pas même devant ceux qui ne jugent que les actes extérieurs, encore moins devant celui qui connaît les cœurs et les pensées. Un jour, Monseigneur, vous retirerez ce mot qui me deshonorerait si je l'avais mérité ». Mgr Dupanloup ne retira rien, ne prouva rien, et poursuivit son travail contre l'*Univers*. Quant à Louis Veuillot, il continua de soutenir contre d'autres adversaires une cause qui lui paraissait toujours légitime et une opinion qui ne cessait pas d'être libre. Il y était, d'ailleurs, autorisé par l'approbation publique de plusieurs évêques. Constamment, il s'efforça de maintenir le débat sur le fond même de la question qui se résumait ainsi :

Le latin païen a sans doute une supériorité littéraire sur le latin chrétien; mais celui-ci est plus sain et plus vi-

(1) Cette sentence sous forme de mandement que l'*Univers* reproduisit intégralement, remplit en petit texte 26 pages des *Mélanges*. Roux-Lavergne et du Lac y sont nommés à côté de Louis Veuillot. M. Danjou, rédacteur d'un journal de Montpellier, y est nommé aussi; il est même cité de telle sorte que certaines paroles de lui peuvent être imputées à Louis Veuillot.

Digitized by Google

goureux que celui-là. En lisant, étudiant, traduisant les auteurs profanes, les élèves se pénètrent de pensées mauvaises, d'images impures, se salissent l'imagination, se gâtent l'esprit et le cœur ; en suivant des auteurs chrétiens, ils apprennent la religion en même temps que le latin. Si les premiers peuvent mieux former le goût ; les seconds, qui, d'ailleurs, ont aussi des beautés et de la grâce, forment certainement mieux l'âme. Or le but de l'instruction, pour nous catholiques, doit être en première ligne de faire des hommes de foi et de bonnes mœurs, connaissant bien leur religion. Les auteurs chrétiens doivent donc avoir dans l'enseignement plus de place que les païens. Il ne s'agit pas de bannir ceux-ci, mais de les réduire. Ils auront leur part à la fin des classes, alors que l'élève sera plus apte à goûter le mérite littéraire et mieux armé, par les études déjà faites, contre le danger moral.

J'indique l'origine, le but et le caractère de ces débats. Je ne prétends pas les résumer. Ils se prirent à tout : religion, mœurs, histoire, littérature, politique, gouvernement. Louis Veuillot, pour sa seule part, leur a consacré, en articles et lettres, plus d'un volume. De tout ce travail, je me résigne à n'extraire qu'une page :

« Si l'on voulait faire une étude sérieuse et impartiale de l'influence des lettres païennes sur la littérature française, on verrait qu'elles y ont apporté la stérilité et la sécheresse plutôt que l'abondance et la grâce. Nos plus grands écrivains ne relèvent pas des anciens, ou n'y ont pas puisé l'inspiration de leurs chefs-d'œuvre. L'enfant le plus direct des anciens est le sec Boileau. Corneille ne leur doit ni le *Cid*, ni *Polyeucte*, Racine ni *Esther*, ni *Athalie* ; Pascal ne leur a point pris ses *Pensées*, ni Bossuet sa souveraine éloquence, ni Mme de Sévigné son vif esprit et sa langue légère, ni Saint-Simon son originalité. Bourdaloue est né de Tertullien et de saint Augustin. Molière et La Fontaine n'appartiennent qu'à eux-mêmes et n'étaient pas des humanistes. Dans cette source appauvrie depuis dix-

Digitized by Google

huit siècles, on ne puisera jamais que des beautés de seconde main, pour l'agrément d'un petit nombre d'érudits, et qui feront dans les lettres, entre les grands anciens et les grands modernes, la belle et intéressante figure que font la Madeleine et Notre-Dame de Lorette entre le Parthénon et Notre-Dame de Paris.

« Mais pour en revenir à la science du goût, cet objet précieux qu'on recherche au prix de tant de sacrifices, jusqu'à risquer de faire d'irréparables dommages dans le cœur, il n'y a qu'un mot à dire : le goût ne se forme pas dans les classes. C'est un don naturel qui vient ordinairement un peu tard, et qui se développe dans le monde par l'expérience, par l'étude et par la réflexion. On a vu des écoliers s'échappant des bancs donner des livres singuliers, bizarres, agréables quelquefois; jamais un livre fait avec goût. »

Louis Veuillot, tant que dura cette polémique, se chargea surtout des questions de principe et des adversaires de marque. On peut le voir par les titres de ses principaux articles : le *Paganisme dans l'éducation*. — *Réforme de l'enseignement classique*. — *M. Lenormant et M. l'abbé Gaume*. — *La question des classiques et Mgr Dupanloup*. — *M. Lenormant et les Classiques*. — *Opinion de M. l'abbé Martin*. — *Opinion du P. Lacordaire*. — *M. l'abbé Landriot*. — *Opinion de M. Foisset*. — *Jeux universitaires*. — *Le français de l'Université*. — *Le latin de l'Université* (1).

Ce fut une lutte très grave. L'*Univers* eut contre lui presque tous ses anciens adversaires, quelques neutres et même quelques amis, surtout dans le clergé. C'est que, de ce côté, plusieurs se jugeaient atteints. Ils étaient professeurs, éducateurs, ils avaient des petits séminaires, des collèges : pouvaient-ils admettre que leur système d'enseignement était dangereux? Ils s'appuyaient sur des autorités diverses

(1) *Mélanges*, t. VI de la première série; t. I de la deuxième série.

Digitized by Google

pour le garder. Il y avait d'autres autorités et aussi des faits et des résultats à leur opposer. Mais les habitudes prises et l'esprit de corps pesaient trop dans la balance pour qu'au fort de la bataille on pût se rendre. Le fruit de la polémique ne mûrit qu'après qu'elle a pris fin. Cependant des modérés reconnurent assez vite, les uns franchement, les autres pour la forme et afin d'en finir, qu'il serait peut-être bon de faire une part sérieuse dans les établissements catholiques aux auteurs chrétiens. A l'occasion de ce débat, on dut cesser de dire que l'*Univers* appartenait aux Jésuites, car ils prirent en majorité parti contre Louis Veuillot. Le P. de Ravignan et le P. Deschamps, l'auteur du *Monopole universitaire,* furent de ceux qui le blâmèrent le plus. Le P. de Ravignan, si contenu dans l'expression de sa pensée, ne savait pas ne pas être du côté de l'emporté Mgr Dupanloup. Le P. Lacordaire tint aussi, mais sans grande passion, pour les classiques païens. On vit également de ce côté, le savant bénédictin Dom Pitra et le vénérable Mgr de Montals. Pour lui, l'étude exclusive, ou peu s'en fallait, des païens dans les collèges chrétiens se liait aux traditions monarchiques et gallicanes, à la bonne littérature française, et devait par conséquent être maintenue. Il adhéra vivement aux actes de Mgr Dupanloup.

Si l'*Univers*, en cette rencontre, vit s'éloigner quelques amis, il vit aussi se rapprocher quelques adversaires. Abandons et conquêtes se firent équilibre. Comme résultat d'ensemble, il eut pour lui la grande majorité des catholiques militants et la masse du clergé. En dépit des efforts du groupe ecclésiastique fidèle ou gagné aux auteurs profanes, la plupart des religieux et beaucoup de directeurs ou professeurs des petits séminaires se montrèrent favorables à la réforme. Les ecclésiastiques qui avaient marqué dans les combats pour la liberté de l'enseignement, le retour à la liturgie romaine, le développement de l'autorité pontificale, appuyèrent généralement l'*Univers*. Parmi ceux qui écrivirent avec le plus de chaleur à Louis Veuillot :

Digitized by Google

« Tenez ferme, vous servez la bonne cause », voici Mgr de Ségur, auditeur de Rote; l'abbé d'Alzon, vicaire général de Nîmes et fondateur des Assomptionnistes; l'abbé Jordany, qui devint évêque de Fréjus; l'abbé Dauphin, vicaire général de Lyon et supérieur de l'institution d'Oullins; l'abbé Combalot, l'abbé de Cazalès; les abbés Moriceau, Verniolles, Bernard, Bensa, Laurent, et quantité d'autres qui avaient, comme eux, passé par le professorat, ou l'exerçaient encore. De même pour l'ancien état-major laïc du parti catholique. — « Comptez sur notre sympathie », disaient à l'*Univers,* dans des mesures différentes, MM. de Mallet, de Régnon, Dufresne, Fayet, inspecteur d'Académie, Lallier, Louis Barre, de Guilhermy, de la Gournerie, Saint-Albin, etc. Bref, cette fois encore, selon le reproche envieux et flatteur de *l'Ami de la Religion,* Veuillot avait créé un courant.

Mgr Dupanloup, en intervenant avec tant d'âpreté et de feu dans la question des classiques, songeait moins, je crois, à combattre la réforme proposée qu'à frapper l'*Univers*. La conduite qu'il tint permet et justifie cette supposition. En même temps qu'il publiait contre le journal un mandement volumineux, très échauffé et suivi d'une sentence flétrissante pour des écrivains catholiques, il travaillait à faire ratifier par tout l'épiscopat son acte de guerre. S'il réussissait, l'*Univers* était perdu. La question, dès que ce but fut visible, prit une importance et un caractère particuliers : il y eut lutte entre des évêques, non seulement sur la condition de la presse religieuse, mais sur les droits, en ce point, de l'épiscopat. Et ce n'était là que la surface. Au fond, il s'agissait, pour les uns, d'arrêter le progrès des doctrines romaines, pour les autres, de le développer. Cette polémique, qui constitue un intéressant et grave chapitre de l'histoire ecclésiastique contemporaine, n'eut alors qu'une demi-publicité. Certaines pièces dont on parla beaucoup, restèrent dans les cartons. Louis Veuillot en a publié textuellement plusieurs en 1859 dans les *Mélanges*.

Digitized by Google

J'ai les autres, mais je dois me borner ici à de simples indications.

L'évêque d'Orléans était trop habile pour demander tout droit aux évêques d'adhérer à son mandement. La plupart de ceux mêmes qui pensaient comme lui auraient refusé de contresigner ses virulences de langage. Il rédigea une déclaration en quatre articles brefs et calmes où « les archevêques et évêques soussignés », ne voulant pas *laisser croire à de prétendues divisions dans l'Épiscopat*, déclaraient :

1° Que « les actes épiscopaux ne sont en aucune façon justiciables des journaux;... »

2° Que « l'emploi dans les écoles secondaires des classiques anciens convenablement choisis, soigneusement expurgés et chrétiennement expliqués, n'est ni mauvais, ni dangereux;... »

3° Que l'emploi de ces classiques anciens « ne doit pas toutefois être exclusif, mais qu'il est utile d'y joindre, dans la mesure convenable, comme on le fait généralement dans toutes les maisons dirigées par le clergé, l'étude et l'explication des auteurs chrétiens; »

4° Que c'est « aux évêques seuls qu'il appartient, chacun dans leur diocèse respectif, et sans que nuls écrivains ou journalistes aient à cet égard aucun contrôle à exercer, de déterminer dans quelle mesure les auteurs, soit païens, soit chrétiens, doivent être employés dans leurs petits séminaires et dans les écoles secondaires confiées à la direction du clergé diocésain... »

Ce texte pris en lui-même devait paraître inoffensif; mais il était de l'évêque d'Orléans, il venait après sa lettre aux professeurs de ses maisons d'éducation, après son mandement et sa sentence contre l'*Univers;* il devait être remis au belliqueux prélat, qui l'enverrait à qui de droit avec ses commentaires, et le publierait quand il le voudrait. Tout cela en faisait une machine de guerre très redoutable. Le groupe dont Mgr Dupanloup était l'épée s'en promettait

Digitized by Google

merveille. Quant à lui, ce coup le constituait, même vis-à-vis de Rome, le chef de l'épiscopat français.

Louis Veuillot fut averti du danger quelque temps avant que les hostilités fussent ouvertes. A la fin de mars 1852, il reçut du secrétaire particulier de Mgr Rousselet, évêque de Séez, ce mot : « Une personne très digne de foi et très puissante, connaissant l'estime de Monseigneur pour l'*Univers*, a chargé une châtelaine, qui compte aussi des parents très haut placés dans les régions du pouvoir, d'informer le prélat qu'*une formidable opposition* se formait (parmi les parlementaires et les gallicans) pour renverser l'*Univers*. On ignore quels sont les moyens qui seront mis en œuvre, mais on compte sur la ruine certaine de votre journal. Monseigneur a pensé qu'il était utile de vous en donner avis. Cette guerre doit, assure-t-on, éclater prochainement. » Louis Veuillot remercia Mgr Rousselet et attendit sans grand trouble, en homme habitué à de tels coups.

Dès ce temps-là, Mgr Dupanloup avait toujours sous la main à différents titres : — vicaires généraux titulaires ou honoraires, secrétaires en fonction ou d'occasion, — plusieurs prêtres actifs, intelligents, aveuglément dévoués, prêts à faire avec zèle toute besogne qu'il leur donnerait. Il chargea certains d'entre eux d'aller chercher à domicile les signatures épiscopales qui ne viendraient pas sur un simple appel. Les envoyés du prélat ne trouvèrent pas partout bon accueil, et il leur arriva de montrer plus de passion que d'adresse et de sincérité. Cela, selon les cas et les gens, prêtait matière au rire ou à l'indignation. Le cardinal de Bonald fut de ceux qui s'indignèrent. Le vicaire général chargé de conquérir son adhésion, l'ayant manqué à Lyon, puis à Montbrison, se lança résolument à sa poursuite à travers les montagnes du Forez. Après quatre heures de marche sous le soleil par des chemins montants, sablonneux, malaisés, il rejoignit l'archevêque dans le village où il donnait la confirmation. La réception fut froide et la réponse roide :

Digitized by Google

— Je vois dans cette Déclaration une chose fâcheuse et un grand danger, dit le Cardinal : je refuse ma signature. Et comme le vicaire général insistait, le Cardinal ajouta : Pardon, je suis pressé, vous pouvez vous retirer (1).

Le cardinal Gousset et Mgr Parisis, qui avaient patronné le livre de M. Gaume, relevèrent en évêques le gant que leur jetait Mgr Dupanloup. Le cardinal, qui bientôt parlerait à découvert, adressa d'abord à bon nombre d'évêques une circulaire confidentielle. Il leur disait : «... J'ai appris que certains mandataires de Mgr Dupanloup s'étaient présentés de sa part ou en son nom dans divers diocèses, mais j'ignore encore ce qu'ils ont proposé ou sollicité. Je crains que, sous prétexte de prévenir toute désunion dans l'épiscopat, on ait commencé par le fractionner en engageant par des signatures individuelles une partie des évêques à l'insu des autres, et peut-être dans un but direct d'opposition. Quoi qu'il en soit de l'intention, je prévois que les actes et les démarches de Mgr l'évêque d'Orléans n'auront pas un résultat dont son zèle et sa piété puissent se réjouir. Ce n'est point par de semblables procédés que l'on arrivera à trancher définitivement des questions de la nature de celles dont il s'agit en ce moment ; et je me permettrai de dire qu'on ne devait pas en faire l'essai. »

Le savant archevêque déclarait ensuite l'acte de Mgr Dupanloup blamâble, regrettable, oublieux de l'autorité du vicaire de Jésus-Christ et propre à diviser l'épiscopat ; il ajoutait que la question soulevée par M. l'abbé Gaume étant libre, l'*Univers* gardait le droit de la discuter.

« Le sentiment d'un évêque, disait-il, quoique manifesté dans un acte officiel, ne peut servir de loi à ceux qui sont étrangers à son diocèse ; on peut seulement exiger que la règle de conduite qu'il trace à ses diocésains soit respectée tant qu'elle n'est pas improuvée par une autorité supérieure.

(1) Ce vicaire général était M. l'abbé Place, mort archevêque de Rennes et cardinal.

Digitized by Google

Or, l'*Univers*, tout en discutant les opinions de Mgr Dupanloup n'a point blâmé l'acte officiel émané de l'autorité de l'évêque. » L'éminent prélat accordait que l'*Univers* avait des défauts, qu'on pouvait, par exemple, « lui reprocher d'être trop ardent », tandis que d'autres, « d'ailleurs estimables, ne l'étaient pas assez ». Il s'écriait ensuite : « Et puis convient-il à un évêque de tendre la main aux ennemis de la religion en dirigeant ses coups contre ceux qui, étant animés d'une foi vive, la défendent courageusement, parce qu'il arrive quelquefois à ceux-ci d'aller trop loin et de ne pas conserver toujours dans la chaleur du combat le *moderamen inculpatæ tutelæ* »? Il terminait par ce trait : « La polémique sur l'usage des classiques n'est plus qu'un prétexte pour plusieurs des adversaires de l'*Univers*. On veut faire tomber ce journal parce qu'il est à la fois plus fort que la plupart des autres journaux religieux et plus zélé pour les doctrines romaines... » Ce mot de la fin fut, pour Mgr Dupanloup et les siens, le mot impardonnable. Il était si vrai !

Le cardinal Gousset avait donné son avis à « des évêques »; l'archevêque d'Avignon, Mgr Debelay, écrivit directement à Mgr Dupanloup. Il lui dit : « Je ne conteste pas le principe que vous émettez touchant l'autorité des évêques dans l'exercice de leur ministère pastoral; mais je n'accepte pas la manifestation que vous proposez. » Il établissait ensuite que la Déclaration divisait au lieu d'unir, qu'elle n'était ni canonique, ni juste; que la question des classiques appartenait à la polémique et que Mgr d'Orléans avait tort de reprendre, comme il le faisait, une partie de la presse religieuse. Cette lettre, datée du 27 juin, fut communiquée tout de suite à Louis Veuillot, puis envoyée par le prélat lui-même à tous les évêques.

Mgr Parisis jugeant qu'au point où en étaient les choses, des protestations confidentielles ne suffisaient pas, résolut de donner tout haut son avis; il le fit par une lettre adressée à Louis Veuillot avec autorisation de la publier.

Digitized by Google

« Dans un moment, lui disait-il, où vous éprouvez peut-être des disgrâces, je sens le besoin de vous donner un témoignage d'estime et d'intérêt. » Il partait de là pour résumer la question des classiques, indiquer la nécessité d'une réforme et repousser avec dédain la Déclaration : « On me dit que vous êtes menacé de je ne sais quelle condamnation et que des démarches sont faites auprès des évêques de France pour qu'ils s'associent contre vous, à cet acte sévère. Comme il n'a été fait auprès de moi aucune démarche de ce genre, je ne puis savoir ce qui se préparerait à ce sujet que très indirectement, et par je ne sais quelle rumeur publique à laquelle, provisoirement, j'aime mieux ne pas croire. » Il appréciait ensuite l'œuvre de l'*Univers*, déclarait ses *services incomparablement supérieurs à ses torts, à ses fautes*, voyait dans *son existence un bien pour la religion* et terminait ainsi :

« D'ailleurs, qu'avez-vous besoin de mon témoignage après avoir reçu, il y a peu d'années, dans des circonstances non moins critiques que celles-ci, des gages si précieux de l'estime et de la satisfaction du Prince des Pasteurs?

« Je regarderais la suppression forcée et même la suspension volontaire de votre feuille comme un malheur pour la cause catholique : non, sans doute, que l'Église ait besoin du journalisme, ce qu'il est fort inutile de répéter sans cesse, mais parce que le journalisme catholique est une arme tout à fait adaptée aux nécessités des circonstances vraiment exceptionnelles dans lesquelles nous vivons.

« Aussi ai-je bien l'espoir que l'orage soulevé contre vous par une réunion de sentiments et d'intérêts que l'on a déjà vus plusieurs fois associés, ne sera pour vous, comme par le passé, qu'une épreuve où vous puiserez une foi plus vive, une prudence plus consommée, une charité plus parfaite.

« Tels sont les vœux et les sentiments dont je me plais à vous envoyer l'affectueuse expression. »

Digitized by Google

Mgr Doney, évêque de Montauban, et Mgr de Dreux Brézé, évêque de Moulins, furent aussi du nombre des prélats qui discutèrent et condamnèrent la Déclaration. Tous deux écrivirent à ce sujet de remarquables mémoires qu'ils communiquèrent à Louis Veuillot et adressèrent à tout l'épiscopat. Celui de Mgr Doney était particulièrement dur. Il accusait Mgr Dupanloup d'avoir méconnu les règles canoniques, les principes, les convenances et erré quant aux faits.

Un autre membre de l'épiscopat, Mgr Depéry, évêque de Gap, donna son opinion sur un ton très différent. Ayant laissé sans réponse deux lettres de Mgr Dupanloup, il en reçut une troisième plus pressante dont il accusa ainsi réception :

« Monseigneur,

« Je crois en Dieu, créateur de l'univers, mais je ne crois pas à la bonne foi de ceux qui veulent détruire l'*Univers*.

« Je crois en Jésus-Christ qui a établi son Église avec les docteurs chrétiens, et non avec les doctes du paganisme.

« Je crois au Saint-Esprit, qui a parlé par les prophètes, et non par les sibylles.

« Je crois à la communion des Saints, mais je ne veux pas être de celle de la *Gazette*, du *Siècle*, des *Débats*, de la *Presse* et du *Charivari*.

« Je crois à la résurrection des morts, mais je crains beaucoup celle des gallicans et des parlementaires.

« Je crois à la vie éternelle, mais je ne veux pas de celle des Champs-Élysées, quelque belle que la fassent les poètes païens.

« C'est-à-dire, Monseigneur, que je suis pour l'adoption des auteurs chrétiens dans une juste proportion, sans renoncer aux chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes soigneusement expurgés de ce qu'ils ont, trop souvent, de contraire aux bonnes mœurs et à la foi catholique.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur. »

Digitized by Google

La question de la Déclaration, née de la question des classiques, la dominait. Il y avait guerre dans l'épiscopat. Le cardinal Gousset pressa le Saint-Siège de parler. Il lui fut confidentiellement répondu qu'on le ferait. Mgr Dupanloup en sut quelque chose et s'inquiéta. D'autre part, plusieurs des évêques qui lui avaient accordé leur adhésion, en montraient du regret ou de l'embarras. Ils voulaient bien affirmer l'autorité épiscopale au sujet des classiques et des journaux, mais ils n'entendaient pas déplaire au Pape et s'écarter du droit. Quelques-uns, en outre, sans aimer beaucoup l'*Univers*, refusaient de le frapper. L'auteur de la Déclaration, habile tacticien, brusqua la conclusion. Les feuilles parisiennes à sa dévotion, notamment la *Gazette de France* et le *Siècle*, annoncèrent bientôt que la grande majorité de l'épiscopat, répondant à l'appel de Mgr Dupanloup, avait condamné l'*Univers*, que notification officielle de l'arrêt venait d'être faite à M. Louis Veuillot et que rien ne serait publié. Voici ce qui s'était passé.

Un matin des premiers jours d'août, M. l'abbé Place, reposé de ses courses à la recherche du cardinal de Bonald, se présenta chez le rédacteur en chef de l'*Univers*. Il ne se donna nullement comme officier de justice chargé de signifier un arrêt. Il se contenta de dire avec beaucoup d'aménité et un peu d'émotion que son évêque, Mgr d'Orléans, l'envoyait donner connaissance à M. Veuillot d'une déclaration signée par un certain nombre de prélats à la suite du mandement contre l'*Univers*, déclaration qui, d'après le désir de plusieurs des signataires, ne devait pas être publiée et tellement confidentielle qu'il ne pouvait en laisser copie. Louis Veuillot répondit qu'il connaissait, sinon la rédaction définitive, au moins les bases de cette déclaration, plusieurs des évêques qui avaient refusé de la signer et quelques-uns de ceux qui l'avaient signée, lui en ayant parlé. Il ajouta que tout en attachant à cette pièce une grande importance, il ne pensait pas qu'elle le re-

Digitized by Google

gardât spécialement, que c'était une affaire entre évêques. Cela dit, il écouta la lecture que lui fit M. Place. Il remarqua que le texte définitif ne parlait ni de sa personne, ni du Journal. Le grand-vicaire de Mgr Dupanloup lut ensuite les noms des signataires. Louis Veuillot ne put les retenir tous. Il nota seulement que le nombre n'atteignait point le chiffre donné par les journaux du parti. En effet, ils avaient parlé de 63, puis de 50 à 60. Or la liste, outre qu'elle ne portait que 44 noms, avouait que plusieurs des signataires avaient, sur tel ou tel article, fait d'expresses réserves. Après lecture, M. l'abbé Place se retira, emportant ses papiers, qui n'avaient passé ni par les mains ni sous les yeux de Louis Veuillot. Il n'en restait rien pour l'*Univers* que des paroles en l'air. *Verba volant.*

Entre temps, Mgr Dupanloup avait eu connaissance d'un acte dont les pièces lues par M. Place ne parlaient point : la réponse du cardinal Antonelli, ministre d'État, au cardinal Gousset, laquelle, au nom du Saint-Siège, écartait la Déclaration :

« Sans avoir aucune intention de censure contre qui que ce soit, disait le ministre de Pie IX, il faut bien remarquer, dans l'intérêt de la vérité, qu'il y a un point de la plus grave importance pour les évêques et que votre Éminence a signalé fort à propos : C'est la nécessité de conformer aux règles et coutumes établies par l'Église la nature et la forme des actes émanant du corps épiscopal ; sans quoi, on court un trop grand danger de rompre l'unité si nécessaire d'esprit et d'action, même dans les démarches par lesquelles on pourrait quelquefois chercher ardemment à l'établir.

« La force de cette *observation fondamentale* et des autres que Votre Éminence a si bien appliquées en cas présent, fait pressentir l'influence qu'elle a dû avoir pour arrêter la marche d'une affaire aussi grave du côté des parties qui y étaient intéressées, que grosse de *conséquences déplorables par suite de la manière dont elle avait été engagée.*

Digitized by Google

« Maintenant, grâce au *parti prudent* auquel s'est décidé *le personnage* qui avait le principal rôle dans cette discussion, il semble qu'il y a lieu de la considérer désormais comme assoupie, et que, dès lors, l'intervention suprême dont parlait Votre Éminence à la fin de la lettre dont elle a bien voulu m'honorer, a *cessé d'être nécessaire*.

« En *applaudissant hautement* à l'intérêt que Votre Éminence a attaché à cette affaire, et qu'elle a fait servir, avec un zèle et une sagesse admirables, à atteindre un *but pleinement conforme aux vues du Saint-Siège*, je suis, etc. »

C'était la condamnation formelle des agissements de Mgr Dupanloup. Il en perdit un peu de son influence sur plusieurs des évêques qui d'ordinaire le suivaient; par contre, son hostilité contre l'*Univers* s'en accrut. Pouvait-il lui pardonner d'échapper à ses coups (1)?

La question de la Déclaration était réglée; mais la question des classiques restait pendante. Le plus sage pour l'*Univers* eût été de la laisser dormir. Louis Veuillot y songea. La thèse était bonne, l'opinion en était saisie; on la reprendrait plus tard. Oui, il fallait se taire. Il semble à distance que ce fût facile; c'était, au contraire, très difficile. Un journal n'est pas seul sur le terrain où il manœuvre. Il y trouve des ennemis et des alliés dont il doit tenir compte. Pour arrêter ceux-là et remplir envers ceux-ci son devoir, il est souvent forcé à des polémiques qu'il préférerait éviter. Et puis le journaliste a généralement, comme tout homme, les défauts de ses qualités. Combattant intrépide, il aime le combat et il lui

(1) L'évêque de Montauban, Mgr Doney, dans un mémoire communiqué aux évêques, démontra que Mgr Dupanloup avait fait un acte irrégulier et sans nulle valeur en chargeant un de ses grands-vicaires de signifier un prétendu arrêt à M. Louis Veuillot. Les droits, disait-il que l'évêque d'Orléans peut exercer dans son diocèse sur ses diocésains ne s'étendent pas ailleurs. Il a eu tort de l'oublier.

Digitized by Google

arrive de le juger obligatoire quand il pourrait être évité. Ce fut le cas de l'*Univers*. Les catholiques amis des païens ne s'endormaient pas. Loin de là, ils continuaient la lutte avec d'autant plus de passion que leur chef avait éprouvé un échec. Mis sans cesse en cause, accusé dans ses intentions comme dans ses opinions, l'*Univers* se défendit et attaqua. Peut-on se bien défendre toujours sans attaquer quelquefois? Les modérés, ou plutôt ceux qui croyaient l'être, demandèrent le silence, et comme la voix de Louis Veuillot dominait les autres, ce fut surtout à lui qu'on s'adressa. Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, qui, au début avait pris une attitude mitoyenne, pressa le rédacteur en chef de l'*Univers* et même le somma de se taire. Le ton du prélat était d'un adversaire plus que d'un neutre. Louis Veuillot en fut blessé et publia l'avertissement cardinalice, en le faisant suivre de cette déclaration : « Nous avons soumis notre réponse à l'éminent Cardinal et c'est de lui-même que nous voulons avoir la permission de la mettre sous les yeux du public. » Elle était respectueuse et très forte, cette réponse. Mgr Donnet, comprenant qu'il n'avait aucun intérêt à la faire lire, répondit en substance : — Vous êtes libre de publier ou de ne pas publier; seulement je vous préviens que si vous publiez, je frapperai votre journal. Louis Veuillot garda son travail en portefeuille et la polémique continua. Mais bientôt un autre prince de l'Église, le cardinal de Bonald, sans condamner l'*Univers*, qu'il aimait, se prononça contre la thèse de l'abbé Gaume et défendit de rien innover dans les maisons d'éducation de son diocèse. C'est à Boulogne-sur-Mer, près de Mgr Parisis, que Louis Veuillot connut la décision de l'éminent archevêque de Lyon; il annonça aussitôt dans l'*Univers*, par une lettre adressée à du Lac, que, pour lui, le moment de cesser la polémique était venu : « Usant avec mesure, disait-il, d'un droit qui n'a pas été contesté sérieusement, nous avons soutenu, dans la question des classiques, une

Digitized by Google

opinion déjà autorisée par les suffrages de plusieurs illustres archevêques et évêques, et qui, je l'avoue, conserve à mes yeux toute sa valeur. Cependant une dissidence si grave se manifeste aujourd'hui, que la prudence et le respect nous font également un devoir de nous retirer du débat. Entre S. Ém. le cardinal Gousset et S. Ém. le cardinal de Bonald, qui ont exprimé publiquement des sentiments contraires, nous n'avons rien à dire, rien à proposer. Si quelque chose est à décider, l'Église décidera. Notre rôle est d'attendre et de nous taire; c'est commencer d'obéir. Donnons cet exemple, dût-il ne pas être imité... »

Du Lac fit suivre la lettre du rédacteur en chef, d'une note où il déclarait que la polémique étant close, l'*Univers* se tairait, bien qu'il eût promis d'en parler, sur de récents écrits de l'abbé Valroger, du P. Cahours, de l'abbé Landriot. Il terminait par ce trait de polémiste irrité : « Quant aux articles publiés depuis huit jours dans l'*Ami de la Religion,* par M. Charles de Riancey et par le P. Chastel, et dans la *Gazette de France,* par M. Lavigerie, nous n'avons jamais cru qu'il fût nécessaire de s'en occuper (1). »

Cette retraite ne donna pas la paix à l'*Univers*. On continua de le harceler. Il sut garder le silence Et quand le débat reprit, ce fut dans d'autres conditions.

Au total, la lutte avait profité à ceux qu'elle devait tuer. La question des classiques restait indécise mais libre; la Déclaration, bien que Mgr Dupanloup l'eût adoucie, neutralisée, voilée, afin qu'elle passât sans être tout de suite reconnue, avait échoué. La retraite de Louis Veuillot n'étant pas un abandon, ne fâcha point ses amis, et comme elle promettait la paix, elle contenta les modérés. Ce fut un succès. — « J'ai enfin le prix de sagesse, disait en souriant mon frère. » Mais quelle colère de l'autre côté ! Et quelle soif de revanche!

(1) *Univers* du 2 octobre 1852.

Digitized by Google

Cette affaire n'apprit à personne qu'il y avait des divisions dans l'épiscopat, — on le savait déjà; — mais elle y montra sur les questions pendantes, à côté d'une majorité indécise, deux groupes bien tranchés : celui dont Mgr Dupanloup était l'homme d'action, sinon le chef accepté de tous, et celui dont l'*Univers* avait l'appui. Le premier signa tout de suite la Déclaration. On y voyait le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon; Mgr Sibour, archevêque de Paris; les archevêques d'Aix, de Rouen, de Toulouse, les évêques de Troyes, de Carcassonne, de Pamiers, de Montpellier, d'Évreux, d'Autun, de Saint-Flour. Ceux-là étaient les dévoués et attirèrent les autres.

Dans le groupe opposé, je nomme ceux qui prirent ouvertement part à la polémique : le cardinal Gousset archevêque de Reims, Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, les évêques d'Arras, de Montauban, de Gap, de Moulins. Après eux, vinrent les évêques de Poitiers (1), de Séez, de Beauvais, de Tarbes, de Strasbourg, d'Amiens, de Châlons, de Digne, d'Angoulême.

Ce grave débat eut de l'écho au dehors. Mgr Dupanloup, qui déjà voulait étendre partout son autorité, avait envoyé la Déclaration à beaucoup d'évêques étrangers. Le correspondant de l'*Univers*, à New-York, Henry de Courcy, écrivait le 7 septembre à Louis Veuillot : « Vous ai-je dit que Mgr d'Orléans a dressé sa déclaration à l'archevêque de New-York en lui demandant son approbation? Celui-ci n'a pas répondu. » Louis Veuillot n'avait écrit à personne, mais on l'aimait au loin comme en France, comme à Rome. Aussi reçut-il de tous lieux des encouragements et des félicitations.

(1) Mgr Pie n'allait pas aussi loin que l'*Univers* sur la question des classiques, mais il était très net contre la Déclaration.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

DEUILS

Au plus fort des luttes de 1852 une très douloureuse épreuve atteignit Louis Veuillot : la mort entra chez lui. Elle prit la dernière de ses cinq petites filles, Thérèse, une enfant de dix mois. Cette mort fut presque subite. Je cite une page inédite de mon frère :

« ...Cette petite est venue la cinquième. Sa mort fut notre premier chagrin. Elle fut comme une annonce d'une première menace de la vie, qui jusque-là, à travers ses ombres, ses inquiétudes et ses labeurs, n'avait pas laissé de me sourire.

« Thérèse était filleule de Donoso Cortès, avec lequel je m'étais lié d'une forte amitié, et d'une Petite Sœur des Pauvres, supérieure d'une maison de Paris. Je l'avais mise à la campagne avec sa mère et ses sœurs, à Vitry-sur-Seine. Sa mère m'écrivit de venir très vite, que Thérèse était malade, et que peut-être j'arriverais trop tard. Quand j'arrivai, mon enfant était morte. Je n'ai jamais su de quel mal. On avait consulté un médecin qui passait; il avait donné un remède, elle avait expiré dans la nuit. Je n'ai pu retrouver le médecin. Peut-être que cet homme m'a tué ma fille pour cinq francs. Ma pauvre Mathilde, seule à Vitry, eut heureusement une compagne pour l'assister dans cette rencontre douloureuse. Auprès d'elle, quand mon enfant fut prise, se trouvaient en visite une dame de nos

Digitized by Google

amies avec ses deux filles; elles restèrent, et, grâce à leur charité, elle ne se trouva pas seule dans ces terribles instants. Cette dame était Mme Mallac, belle-sœur d'un de mes anciens et chers amis. Depuis elle est entrée au Sacré-Cœur et se trouvait Supérieure à Metz au moment du siège, où l'on dit qu'elle a fait des miracles. Ses deux filles ont pris le voile avec elle; l'une, Joséphine, est morte en odeur de sainteté; l'autre vient de mourir dans des dispositions aussi belles. »

Plusieurs des lettres que mon frère écrivit sur la mort de son enfant me sont revenues. Je donne celle qu'il adressa au baron Félix de Faviers, l'un des amis qui figurent dans *Çà et là :*

« Nous venons de perdre une de nos petites filles : c'est Thérèse, la dernière, que le bon Dieu a appelée. Cette chère petite qui venait si bien, et qui semblait la plus florissante de toutes, n'a presque pas été malade; après une légère indisposition d'un jour à peine, et qui n'avait pas même paru exiger qu'on me prévînt, des convulsions sont venues, et l'ange a pris son vol. Je n'étais pas là. J'ai appris au même instant sa maladie et sa mort. Ma femme a tout le courage que donne la foi, et moi toute la douleur que fait éprouver le péché. Oh! comme je sais que Dieu est juste, et combien je le trouve miséricordieux encore! Vous et votre chère Adine, mon bon Félix, priez pour nous, pour moi surtout. Ma femme n'est qu'éprouvée, je suis puni... Adieu, mon cher ami. Que le saint nom de Dieu soit béni toujours et que sa sainte volonté soit faite! Je vous embrasse (1). »

« Que sa sainte volonté soit faite! » Cette parole du chrétien éprouvé, Louis Veuillot aurait bientôt à la prononcer de nouveau, et dans des conditions autrement douloureuses. Voici la suite des pages intimes où il rappelait la mort de Thérèse :

(1) Lettre du 19 juillet 1852. Thérèse était morte la veille.

Digitized by Google

« Ma chère Mathilde elle-même n'avait plus que peu de jours à vivre. Elle était enceinte de Madeleine, notre sixième enfant, quand mourut Thérèse. Ses couches furent laborieuses. Une péritonite se déclara, et presque tout de suite annonça une issue fatale. Le matin du deuxième jour, le médecin me déclara qu'il craignait tout et me dit : Faites-lui recevoir les derniers sacrements. Je dus la préparer et je lui dis que j'avais été prévenir son confesseur et qu'il allait lui apporter le bon Dieu. — Quel bonheur, me dit-elle, quoi! Dieu viendrait ici! — Sur-le-champ, elle appela ses servantes : « Préparez tout : le bon Dieu va venir ». J'étais plus mort que vif; elle ne songeait qu'à la visite de Dieu.

« Le prêtre (c'était l'abbé Laine) la confessa, l'exhorta, lui donna la sainte communion et ensuite l'administra. Elle présida à toute la cérémonie, répondit à toutes les prières, comme s'il se fût agi d'une autre, malgré ses douleurs qui étaient cruelles. Lorsque le prêtre se fut retiré, ses forces baissèrent subitement. Elle me fit signe d'approcher. — « Louis, tu es un bon chrétien, tu sais qu'il ne faut pas me tromper. Je ne savais pas qu'on dût m'administrer. Suis-je donc si malade. Parle-moi comme il faut parler à une âme chrétienne. » Je lui dis que le médecin était fort inquiet, qu'il m'en avait lui-même averti. — « A ton trouble, je vois bien que c'est sérieux. Que veux-tu? Bénissons le bon Dieu!... Toi sans doute, tu pourras te... remarier... Ce sont mes pauvres petites filles... » Je voulus la rassurer au moins sur ce point, et je lui dis qu'en tout cas, nos filles n'auraient point d'autre mère. J'éprouvai une sorte de joie à faire ce serment.

« Alors elle demanda un petit crucifix de cuivre que Bussierre m'avait rapporté de Rome après l'avoir fait indulgencier par le Pape pour la bonne mort. Celui-là, dit-elle, pas un autre. — Mon bon Louis le fera réindulgencier. Elle ajouta plusieurs choses pleines de tendresses et de bonté. Ses paroles étaient entrecoupées, mais claires et de

Digitized by Google

bon sens. Pas une plainte. J'admirais ce courage et cette grandeur si simple en face de la mort. Comme je lui lisais quelque passage de la vie de sainte Françoise Romaine, par Bussierre, que nous aimions tous deux, elle dit : « Pauvre Sainte ! elle a plus souffert que moi, et elle ne l'a pas tant mérité. » Ce furent à peu près ses dernières paroles. Ses yeux se voilèrent, elle entra en agonie. Je le reconnus parce que j'avais vu mourir mon père. Elle eut quelques moments de délire, et je vis qu'elle pensait encore à moi, quoiqu'elle ne me reconnût plus. — Éloignez les enfants. Dites-leur de ne pas faire de bruit pour ne pas déranger Monsieur. J'étais à genoux auprès du lit, la bouche sur sa main. Mon frère qui était là me dit : Ferme-lui les yeux!

« C'est dans ces moments-là que la mémoire commence d'être implacable, et que le juste est vengé même des torts qu'il a pardonnés, même de ceux qui lui sont restés inconnus. Je sentais sur ma tête les charbons ardents de la justice divine et je me reprochais amèrement des torts qui m'avaient semblé légers. Ma consolation était de contempler le clément visage de cette sainte. Mais j'avais fermé pour jamais les seuls yeux qui ne m'eussent regardé qu'avec une émotion d'amour pur et parfait. C'est pourquoi l'homme sera attaché à sa femme, et ils ne seront tous deux qu'une même chair.

« Et elle fut mon unique épouse devant Dieu et devant les hommes, et c'est en toute vérité que j'ai écrit sur sa tombe ces paroles du chapitre de la femme forte : *Son mari s'est levé et il l'a louée.*

« Il y a de cela vingt ans. Durant vingt ans j'ai médité les grandeurs et les douleurs d'une humble femme chrétienne :

« Une innocente et une recluse, puis une autre virginité et une autre réclusion dans les labeurs de l'épouse et de la mère, le soin des enfants, le soin et le souci des serviteurs, le partage de toutes les peines et de tous les travaux de l'homme, le soin plus spécial des tombeaux qui n'ont pas

Digitized by Google

de plus fidèle gardien. Puis le veuvage, puis la mort. Quelle dure chaîne de toute la vie et que le devoir est grand envers cet être faible et affligé! On a pourtant le courage d'y manquer. Il y a des hommes assez méchants pour songer à lui ôter le christianisme, seul appui qui sache ne lui manquer jamais..... »

A la suite de ces pages viennent des notes écrites plus tard et qui indiquent le complément que mon frère voulait leur donner :

« — Veuvage. — Élise-Eugène. — Mort de Marie et de ses sœurs. — Mort d'Annette. — Mort de ma mère. — Luce en religion. — Agnès mariée.

« Ce sont les choses de ma vie et de la vie. Les diverses écoles où m'a mis Dieu, et sans lesquelles je ne saurais pas la vie. »

Déjà souffrant, il aimait à se plonger dans ces souvenirs à la fois très tristes et très doux; il relisait les lettres qu'il avait reçues aux jours des grandes épreuves et aux jours heureux; il en détruisait, il mettait les autres en ordre, les annotait et se promettait de faire un dernier livre qu'il intitulerait « Choses de la vie ». Il en a seulement écrit quelques pages détachées... J'aurai à revenir sur ce sujet. Je dois m'en tenir maintenant à la mort de Mathilde. Je viens de citer ce qu'en disait Louis Veuillot plus de vingt ans après. J'ajoute à cette page si simple et si poignante deux des nombreuses lettres qu'il écrivit au moment même où ce terrible coup le frappa. Celle-ci est adressée à M. de Cuverville :

« Dieu a récompensé une sainte qui avait gagné sa couronne, et puni un pauvre pécheur : il faut courber la tête, adorer et se convertir. Quand j'ai annoncé à ma chère femme qu'elle était bien près de quitter la vie, elle a levé les yeux au ciel, et sans se permettre de verser une larme sur ses cinq petites filles, ni sur elle-même, elle a dit : *Que la volonté de Dieu soit faite*. Voilà ce qu'il faut que j'apprenne à dire; c'est la grâce que mes amis doivent

Digitized by Google

demander pour moi. Rien ne peut me consoler; mais Dieu, qui frappe toujours en père, daigne me fortifier. Il m'entoure de compassion, de secours; il m'éclaire à cette lumière sereine et vive qu'il a mise, pour qui sait voir, dans les mains fécondes de la mort. Mon frère est près de moi; je pouvais tout attendre de sa tendresse, et elle me montre des trésors dont je suis presque surpris. Ma sœur se dévoue pour élever mes enfants, qui retrouveront en elle presque leur mère. Mes adversaires d'un instant viennent se réconcilier sur ce tombeau qui exhale la paix. M. de Montalembert m'a écrit deux fois avec un sentiment de compassion fraternelle qui honore bien son cœur et dont le mien est profondément touché. Je serais consolé si je pouvais l'être. Mais que Dieu veuille accroître ma force et qu'il me laisse ma douleur, que sa sainte volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Après tout, sa volonté est que nous nous sauvions. Un tel résultat ne nous permet pas de disputer contre lui les moyens qu'il emploie et les chemins qu'il indique... (1). »

A Mme la comtesse de Montsaulnin.

« Je vous envoie des images et je ne doute pas de la douloureuse affection avec laquelle vous recevrez celle-ci. J'espère que vous voudrez bien vous charger de les distribuer en demandant des prières pour la bonne et regrettée créature dont elles consacrent le souvenir.

« Rien n'est changé dans ma situation. Je prends mieux le dessus sans être moins affligé. Cette plaie dont vous connaissez le venin ne se fermera pas de sitôt. Eugène et Élise sont admirables. Cette chère Élise porte ses fonctions de mère avec un courage, une douceur, une force que je bénis. Leurs soins à tous deux et leur charité pour moi dépassent tout ce que l'on peut croire. Que je se-

(1) Lettre du 29 novembre 1852. *Correspondance*, t. V, p. 166.

Digitized by Google

rais heureux dans ma douleur, si j'avais su aimer ainsi!

« J'ai repris mes occupations, j'ai doublement besoin de travailler, et je m'y mettrai avec ardeur si je conserve la santé du corps comme celle de l'âme, car au milieu de ce naufrage, Dieu veut bien me laisser une force sur laquelle je ne comptais pas. Sa main bienfaisante me frappe moins qu'elle ne m'enchaîne; je sens qu'il me veut tout à lui; qu'importe donc la meurtrissure de mes liens (1)? »

Je m'en tiens à ces deux lettres, elles suffisent à montrer l'état d'âme où était Louis Veuillot, quelles furent ses résolutions, quel secours, quelle force sa foi lui donna. J'ai cité vingt lettres semblables dans la *Correspondance :* j'aurais pu en citer davantage. Ce fut une sorte de consolation pour lui de répondre à tous les amis connus ou inconnus qui lui écrivirent alors. Il avait besoin qu'on lui parlât de Mathilde et besoin aussi de mettre en lumière ses qualités, d'honorer ses vertus. Je viens de relire beaucoup des lettres qu'il reçut. Toutes sont touchantes et bien profondément chrétiennes. Les militants de marque, prêtres et laïcs, qui toujours avaient été de son côté, furent prompts à lui écrire. Ils aimaient l'homme autant que le combattant et s'associaient de plein cœur à tout ce qui le touchait. D'autres, dont il se trouvait maintenant séparé, s'empressèrent aussi de lui donner un témoignage d'affection. Montalembert fut de ce nombre et le premier. Voici sa lettre :

« Mon cher Monsieur Veuillot,

« Malgré tout ce qui nous sépare en ce moment, vous ne sauriez douter de la profonde et fraternelle compassion que m'inspire votre malheur. Il a plu au Seigneur de vous infliger la plus cruelle épreuve qui puisse atteindre un chrétien ici-bas. Mais il lui a plu aussi de vous

(1) Lettre du 1er décembre 1852. *Correspondance*, t. VI, p. 14.

Digitized by Google

donner d'avance la force et la consolation qu'il réserve aux soldats intrépides de sa cause. Bien des voix vont lui demander d'étendre sa droite sur vos pauvres enfants et d'inonder de ses grâces votre cœur désolé. Vous me permettrez d'y joindre la mienne et de vous offrir comme autrefois et plus que jamais l'assurance de ma cordiale sympathie.

« Ch. de MONTALEMBERT.

« 26 novembre 1852. »

Cette lettre fut un soulagement pour mon frère. Il y répondit immédiatement. Deux jours après autre lettre de Montalembert dont il fut encore plus touché. A ses bonnes paroles du premier jour, cet adversaire, en qui Louis Veuillot cherchait toujours un ami, joignait les condoléances de Mme de Montalembert elle-même. « Ma femme, lui disait-il, encore absente de Paris, a éprouvé, comme moi, le besoin de vous dire la part qu'elle prend à votre terrible épreuve. Je vous transmets le mot qu'elle m'envoie pour vous, et je vous remercie des paroles si chrétiennes que vous avez bien voulu m'adresser. » Le « mot » de Mme de Montalembert, daté de Bruxelles, le 26 novembre, remplissait deux pages, et Louis Veuillot y trouva les seules consolations qu'il put, en un tel moment, goûter.

Quinze ou vingt ans plus tard, mon frère réunit sous une seule liasse, non toutes les lettres qu'il avait alors reçues, mais toutes celles auxquelles il avait répondu autrement que par une carte ou un mot. Il y en a 126. C'est un précieux recueil. Outre que la pensée chrétienne les remplit, ces lettres ont pour ceux qui gardent bien vivant le souvenir de Louis Veuillot un attrait particulier : elles montrent combien ce rude combattant était honoré de quiconque l'avait vu de près. Parmi ceux qui lui écrivaient, plusieurs étaient hostiles à sa politique et quelques-uns

Digitized by Google

même s'étaient séparés de lui; cependant tous lui gardaient de l'affection, de l'estime, du respect. Certes, on l'avait déjà bien outragé, bien calomnié; mais près des gens de cœur et d'honneur, ni l'outrage, ni la calomnie n'avaient pu mordre sur lui. Ils ne le purent jamais.

Si intéressantes à divers titres, si touchantes et si belles que soient les lettres que mon frère a gardées, j'aurais tort d'en citer un grand nombre. J'en donne seulement quelques-unes.

Entre beaucoup de lettres d'évêques, je choisis celle de Mgr Parisis :

« Arras, le 25 novembre 1852.

« Mon cher Veuillot,

« Quel douloureux saisissement je viens d'éprouver en lisant l'*Univers* de ce matin! Ah! je ne veux pas différer un instant de vous dire tout le trouble pénible que j'en ressens.

« Moi qui ai vu, il y a si peu de temps encore, quelle épouse, quelle mère, quelle femme c'était, et qui jouissais tant de vous voir si heureux dans une maison si digne de vous. Oh! croyez bien que je comprends votre douleur, que je la partage et que je conjure le divin Maître de la soulager.

« D'ailleurs, n'ai-je pas tout récemment contracté avec vous, une alliance spirituelle à l'occasion de cette pauvre petite Madeleine-Marie, dont l'heureuse naissance vous coûte si cher?

« J'espère bien que votre bonne sœur est maintenant près de vous et qu'elle sert de mère à ces pauvres petits enfants autour desquelles un si grand vide vient de se faire.

« Oui, mon cher Veuillot, je prierai pour elle, pour vous et pour vous tous. Demain matin, je dirai la sainte messe à cette triple intention. C'est un besoin pour mon

Digitized by Google

cœur et ce sera la plus puissante consolation pour mon amitié en larmes.

« P.-L., Év. d'Arras. »

En marge de cette lettre mon frère a écrit ces mots : « Parisis, le grand évêque. »

Louis Veuillot ne voyait plus M. Guizot, mais celui-ci ne l'avait pas oublié. Voici sa lettre :

« Mon cher Monsieur, quoique je vous voie bien rarement et que bien des choses et de grandes choses nous séparent, je prends toujours à vous et à tout ce qui vous touche un vif intérêt. Vous êtes cruellement frappé. Je pense à vous avec la plus douloureuse sympathie. Vous avez ce qui fait qu'on ne succombe pas. Mais pour rester debout, on ne souffre pas moins. Que Dieu vous bénisse, vous et vos enfants! car il a encore des bénédictions au milieu de ses coups. Je vous les souhaite de tout mon cœur, avec le courage dont vous avez si grand besoin.

« Guizot.

« 25 novembre 1852. »

Mme la comtesse de Gontaut-Biron, bien qu'elle n'eût pas été du côté de Louis Veuillot dans les débats sur la loi de de 1850 et qu'elle le trouvât trop favorable à Louis Napoléon, fut des premières à lui écrire :

« J'apprends à l'instant le malheur terrible qui vient de vous frapper, mon cher monsieur Veuillot! j'en suis navrée, et demande au bon Dieu, à sa sainte Mère, la Mère des douleurs, de vous venir en aide! Hélas, qui pourrait vous consoler sur la terre ou même adoucir vos douleurs!! Mais levez les yeux au ciel : vous y verrez, je l'espère, l'ange que vous pleurez et qui vous obtiendra force, courage; elle veille sur vous, elle veille sur ses chers enfants, sur sa mère! Son âme sera au milieu de vous tous et elle vous donnera, elle vous obtiendra cette douce résignation qui unit si bien la croix à la croix de Notre-Seigneur

Digitized by Google

et qui vous mènera ainsi dans la même patrie ! Mes enfants, absents dans cet instant, seront et bien occupés de de vous, et bien affligés avec vous. Ne doutez, je vous en prie, ni de leur sympathie ni de la mienne, et croyez à l'union de nos prières. Puissent-elles vous être utiles !

« Ctesse de GONTAUT-BIRON, née Rohan-Chabot.

« 25 novembre. »

L'auteur du *Récit d'une sœur*, Mme Craven, née Pauline de la Ferronnays, n'aimait pas non plus la politique de Louis Veuillot, mais elle aimait son talent et son caractère, voici sa lettre :

« Naples, 18 décembre 1852.

« C'est par les journaux, qui nous parviennent bien tardivement ici, que je viens d'apprendre, Monsieur, l'affreux malheur qui vous a frappé depuis que j'ai quitté Paris. — Je ne puis résister au besoin de vous dire à quel point j'y prends part. Mon mari me charge bien instamment aussi de vous exprimer sa sincère et profonde sympathie. Tous les deux, cependant, nous hésitions à vous écrire, car il y a des moments où une lettre vient douloureusement troubler le repos et le silence dont on a besoin. — Mais je me souviens aussi que dans mes peines, il m'a toujours été doux de recevoir de mes amis l'assurance qu'ils pensaient à moi et qu'ils priaient avec moi. — Je trouvais consolant de m'entendre dire par eux que, tout en pleurant, j'avais de grandes raisons de me réjouir. — Grâce à Dieu, cette bonne parole qui aide à porter les plus lourdes croix, je puis vous la dire à mon tour, et l'ineffable consolation qu'elle renferme, vous l'aurez sentie mieux qu'un autre. — Tout ce que je puis demander à Dieu c'est de vous la conserver *toujours*, telle qu'il permet si souvent qu'on la ressente au *premier moment*. Je sais trop que plus tard, quand il faut recommencer à vivre, on se sent plus faible. — Mais Dieu

Digitized by Google

vous soutiendra et la vue de vos enfants qui aggrave peut-être en ce moment votre douleur vous sera, j'aime à le penser, une consolation que chaque année vous fera mieux sentir. — Pardonnez-moi, Monsieur, cette lettre, si au lieu de vous faire du bien, elle vous importune. J'ai tant perdu et tant souffert dans ma vie, qu'il me semble avoir un droit que tous n'ont pas de venir dire à ceux qui souffrent que je les plains, que je les comprends. — Que ce soit mon excuse, si j'en ai besoin pour cette triste marque de souvenir qu'il m'eût trop coûté de ne pas vous donner.

« Pauline Craven. »

La liasse contient deux lettres de Théodore de Bussierre. Je donne la seconde :

« Mon bien-aimé Louis, j'ai reçu votre bonne lettre; c'est une grande consolation pour moi d'avoir eu quelque part aux dernières pensées de votre chère et sainte femme. J'ose espérer qu'elle ne m'oublie pas auprès du bon Dieu et lui demandera pour moi grâce et pardon. Je rends grâces à Dieu, mon Louis, de vous entourer de tant d'affection, vous et vos pauvres enfants; je reconnais Eugène et votre sœur au dévouement et à la tendresse qu'ils vous témoignent, je regrette de ne pouvoir partager avec eux une tâche qui serait chère à mon cœur. C'est vous dire, bien cher ami, que je saisis avec amour l'espoir que vous me donnez de venir à Reichshoffen au printemps. Nous y serons seuls, la vie réglée que nous menons a quelque chose d'un peu monastique, nous prierons et nous pleurerons avec vous, et nous vous préparerons une cellule dans laquelle vous vous retirerez lorsque vous éprouverez le besoin d'être seul.

« J'ai reçu avant-hier des lettres de ma mère et de ma fille, je leur avais fait part de votre malheur; elles me chargent toutes deux de vous exprimer leur profonde sympathie; elles sont bien occupées de vous et de vos chères

Digitized by Google

petites. Le curé et l'abbé de Reichshoffen se rappellent également à votre souvenir; ils ne vous oublient ni vous ni votre femme aux Mementos de la Messe. Quant à Octavie (1), elle vous applique tous les jours ses petites dévotions particulières et je vous assure qu'elle y met de la ferveur.

« Si cela m'est possible, j'irai passer dans le courant de l'hiver quelques jours à Paris, j'ai bien besoin de vous revoir et de vous dire de vive voix à quel point je vous aime et vous plains. Adieu, mon Louis, je vous serre sur mon cœur; que Dieu soit avec vous et avec ceux qui vous entourent!

« Votre THÉODORE.

« Reichshoffen, 5 décembre 1852. »

Je termine par la lettre d'un compagnon des premières luttes, que certaines idées philosophiques et plus ou moins socialistes devaient entamer et que l'on perdit de vue.

« Mon cher et honorable ami,

« J'apprends ce matin par l'*Univers* le brisement de votre vie et de votre âme. Aucun de vos nombreux amis ne sentira et ne partagera plus vivement que moi votre douleur d'époux et de père. En lisant les tristes lignes de votre journal, j'en ai ressenti le coup si avant, et je me suis uni à vous de si près, que je puis dire avoir souffert en vous personnellement.

« Je vous demande la faveur d'aller m'agenouiller sur la tombe de la sainte épouse que vous pleurez, avec vos autres amis plus dignes que moi de prier pour elle. Je vous serre la main avec une douloureuse tendresse.

« Romain CORNUT. »

Maintenant, je remets dans nos papiers de famille toutes

(1) Mme de Bussierre.

Digitized by Google

ces lettres de prêtres dévoués, de religieux et de religieuses, de vieux amis, d'amis déjà anciens, frères d'armes des premiers combats, d'amis nouveaux et de femmes chrétiennes. Tous, en lui affirmant leur sympathie, lui furent secourables.

Dans le dernier chapitre du premier volume de la Vie de Louis Veuillot, celui où j'ai raconté son mariage, j'ai cité les pages de *Çà et là* où mon frère, s'appelant « Sylvestre » et appelant Mathilde « Marianne », montre de jeunes époux faisant leur voyage de noces et rappelle, sans manquer à la vérité, mais en y mêlant un peu de littérature, leurs entretiens. Voici de ce même chapitre deux pages dont je n'ai pas voulu assombrir les temps heureux.

Sylvestre et Marianne, — non, Louis et Mathilde, — vont quitter Chamounix; ils sortent de l'église, et se donnant le bras, se serrant la main, ils font une promenade, qui fut la plus douce de ce voyage enchanté. Écoutez ce dialogue, où la forme donne plus de grâce au fond, mais sans y rien changer.

« Nous bénissions Dieu de ces heures amies. Nous nous rappelions notre passé commun, encore si court et déjà plein de tant de joies. — Nos joies se pressaient pour passer vite! — Mais, dans l'ignorance de l'avenir, nous admirions comme Dieu distribuait ses bienfaits d'une main libérale à deux créatures qui n'avaient rien fait pour lui.

« Nous nous disions que nous n'avions pas connu et pas même imaginé la félicité des voyages, mais que toutes ces beautés n'étaient si belles que de la plénitude de nos cœurs. Nous parlions de notre foyer paisible où nous allions rentrer, riches de ce premier trésor de souvenirs amassé à nous deux et que nous saurions dépenser longtemps.

« Et comme cette âme charmante ne demeurait jamais éloignée de Dieu, et que tout l'y ramenait invinciblement,

Digitized by Google

la joie, je le savais déjà, la douleur, je l'ai su : « Mon ami, « me dit-elle, une préoccupation se mêle pourtant à mon « bonheur. Ce n'est pas la crainte qu'il dure peu : Dieu « fera sa volonté très sainte. Ce que je crains, c'est que « nous ne devenions ingrats.

« Que pourrions-nous faire pour nous assurer contre « nous-mêmes, pour ne pas tomber dans la tiédeur de la « reconnaissance et dans la langueur de la foi? Mon âme « ne s'élance pas comme je le voudrais aux pieds de ce « maître si bon, qui a pris tant de soin de moi et qui a « voulu que j'eusse le ravissement d'adorer, d'admirer et « d'aimer! » En ce moment sonnait l'*Angelus*.

« Il sonna doucement, lentement, longuement. Nous tombâmes à genoux. La cloche avait je ne sais quelle voix plaintive et brisée. Je ne sais quel mouvement de mon cœur m'inclina soudain à la défiance du bonheur et de la vie. Une tristesse sereine, mais profonde, vint voiler toutes les magnificences et toutes les délices de ce beau jour.

« Non, repris-je, continuant la pensée de ma prière, non, « l'âme ne se trompe pas dans les inquiétudes que lui com- « munique la joie humaine! Elle craint avec raison de « prendre goût à ces ivresses et de s'y endormir. Elle veut « prétendre plus haut. Je n'ose demander à Dieu des « épreuves; mais, toutefois, que sa volonté soit faite. Et « quand ce rayon de soleil qui dore à présent ma vie, devra « s'éteindre, j'y consens.

« Et moi, dit-elle à son tour, moi, dans mon bonheur, « d'avance je remercie Dieu des douleurs qu'il m'enverra. « Comme je reçois de Lui les biens, je proteste que je veux « aussi recevoir les maux; je crois fermement qu'Il me les « enverra par un conseil de son amour. O Seigneur Jésus, « qui nous avez aimés jusqu'à la mort de la croix, faites, à « travers ces fleurs et ces délices où nous passons, faites que

Digitized by Google

« nous aimions le chemin du Calvaire et le pied de la « croix ! »

« Nos mains se pressèrent, et nous gardâmes le silence. Je vois le lieu, je me rappelle, j'entends l'accent. De tous les incidents du voyage, c'est le seul dont je n'ai rien oublié. Tout le soleil est évanoui, tous les parfums sont envolés, et tous les bruits joyeux sont tombés dans l'éternel silence ; et la cloche même qui accompagnait notre prière ne sonnera plus.

« Si je retournais à Chamounix, je ne reconnaîtrais que la place du chemin et la touffe d'herbe où elle ploya les genoux, et je n'y voudrais retourner que pour voir et baiser cette place. Non, mon Dieu, mon bon et juste Maître, non, je ne pleurerais pas, et, si je pleurais, mes larmes ne vous accuseraient pas ! Je n'ai jamais ignoré vos miséricordes, dans vos châtiments j'ai toujours senti votre amour.

« Ce que vous m'aviez donné pour le temps, a passé comme le temps. Qu'importe que ces fleurs aient péri, que ces chansons soient éteintes, qu'à ce soleil brillant ait succédé cette ombre ?

« Ce que vous m'avez donné pour l'éternité, je le possède encore quoique je ne le voie plus... »

Élise et moi, nous vînmes demeurer avec Louis. Déjà Arthur Murcier, jeune frère de Mathilde, habitait chez mon frère. Il y resta. Étudiant en médecine, il avait renoncé à cette carrière, après une séance de dissection ou d'opération, et était entré à l'École des Chartes, d'où il sortit archiviste-paléographe. C'était un intelligent et aimable jeune homme, bon chrétien, causant bien et très attaché à son beau-frère. Celui-ci l'aimait beaucoup. Sa compagnie nous était précieuse à tous. Entouré de cœurs dévoués, absolument tranquille sur sa maison et ses enfants, confiés

Digitized by Google

avec pleins pouvoirs à la sollicitude de notre sœur, Louis se remit à l'œuvre, très résolu à combattre vigoureusement l'ennemi et très désireux de n'avoir plus de polémiques personnelles avec des catholiques.

Il avait trente-neuf ans. Déjà il comptait quinze ans de service sous le drapeau de Jésus-Christ. L'homme, l'écrivain, le soldat de l'Église était complet. Il avait marqué sa place, montré sa force sur tous les terrains où le chrétien qui tient ferme une bonne plume peut livrer le bon combat. Et bien qu'il n'eût pas cherché la gloire, il avait servi Dieu avec tant d'éclat, de fruit et d'amour qu'elle lui était venue.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

LA PRESSE RELIGIEUSE LAIQUE. — UN LIVRE DE DONOSO CORTÈS. — ATTAQUES DE L'ABBÉ GADUEL, VICAIRE GÉNÉRAL D'ORLÉANS. — RÉPONSE DE LOUIS VEUILLOT. — APPEL DE M. GADUEL A L'AUTORITÉ DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. — CONDAMNATION DE L'*UNIVERS* ET DE LOUIS VEUILLOT. — APPEL DE LOUIS VEUILLOT AU PAPE. — INTERVENTIONS ÉPISCOPALES. — LOUIS VEUILLOT A ROME. — L'ENCYCLIQUE *INTER MULTIPLICES*. — Mgr SIBOUR RETIRE SA SENTENCE. — DIVERS OUVRAGES DE LOUIS VEUILLOT. — MENACES DE L'AVENIR.

Louis Veuillot, qui avait renoncé à la polémique sur les classiques deux mois avant la mort de Mathilde, se remit au travail sans être tenté de la reprendre; il laissa le champ libre aux amis des auteurs profanes et termina d'un ton vraiment calme, cette fois, l'examen du livre de Montalembert sur *Les intérêts catholiques au XIXe siècle*. Ce fut une exposition de vues et d'idées plutôt qu'une polémique. Au contraire, de l'autre côté, la guerre continuait, âpre, traîtresse, personnelle. Mgr Dupanloup ne voulait pas la paix. Un de ses vicaires généraux en exercice, M. l'abbé Gaduel, voyant que la question des classiques ne rendait plus, porta le débat sur un autre terrain : il fit dans l'*Ami de la Religion,* avec grand étalage de petite érudition, une série d'articles contre un livre de Donoso Cortès, qu'avait publié la *Bibliothèque nouvelle,* et contre

Digitized by Google

la presse religieuse laïque prise en elle-même. Il n'en fallait plus. Le coup porta; Louis Veuillot partit.

La belle polémique! Elle remplit 80 pages du 1er volume de la deuxième série des *Mélanges*. L'intérêt ne languit pas un instant. Louis Veuillot a traité plus durement d'autres adversaires, c'est celui-ci, je crois, qu'il a le plus secoué. Il avait affaire à un prêtre correct, en bon rang dans la hiérarchie; il n'oublia pas ce qui lui était dû, mais il ne lui accorda rien de plus. Ce fut en termes contenus, sans nulle colère, au contraire avec bonne humeur, une charmante et terrible exécution. L'honnête M. Gaduel, qui pouvait, à la rigueur, faire le savant, ne s'était-il pas avisé de faire aussi le plaisant! Jugez si, sur ce terrain, il trouva son maître! Combien il dut regretter, étant né grave, d'avoir forcé sa nature et son talent!

Le livre de Donoso Cortès, auquel M. l'abbé Gaduel s'attaqua, en supérieur qui reprend un élève présomptueux, est l'œuvre la plus catholique de ce brillant et puissant penseur : *Essai sur le catholicisme, le socialisme et le libéralisme*. Ce livre avait pour l'école d'Orléans un vice de naissance; il sortait de la *Bibliothèque Nouvelle* dirigée par Louis Veuillot. Donc, il devait être mauvais. Voici comment le rédacteur en chef de l'*Univers* résumait les raisonnements de M. Gaduel.

« Comme tout ce qui se rattache à cette école de l'*Univers*, Donoso Cortès, malgré ses intentions qu'on excuse, ne peut faire que du mal. On doit l'avertir, surtout avertir le public. Il est urgent de réprimer enfin ces laïcs téméraires qui font de petits livres et des articles de journaux sur des questions auxquelles certains théologiens ont l'habitude de consacrer des in-quarto latins ou peu français. Tel est l'objet du travail de M. l'abbé Gaduel. On y verra que l'*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, fourmille d'indiscrétions et « d'erreurs théologiques et philosophiques ». Déjà le savant critique a prouvé, au moyen du théologien Witasse, que M. Donoso Cortès est

Digitized by Google

trithéiste, et au moyen du théologien Billuart, qu'il côtoie le luthéranisme, le calvinisme, le baïanisme et le jansénisme. On s'effraie : ce n'est rien encore ! M. Donoso Cortès serait aussi un peu fataliste et un peu lamennaisien. Si l'on y ajoute l'ultramontanisme, dont le savant critique ne dit mot, mais que probablement il n'oublie pas, cela fera bien des erreurs que notre ami devra désavouer. A travers le livre de M. Donoso Cortès, le rigoureux théologien a su nous atteindre, et peut-être n'est-ce pas là le moindre but de sa critique. Voici son raisonnement. Le livre de M. Donoso Cortès fait partie d'une collection d'ouvrages publiés sous la direction de M. Veuillot ; donc M. Veuillot n'est pas moins trithéiste, baïaniste, fataliste, etc., que M. Donoso Cortès ; et comme M. Veuillot est rédacteur en chef de l'*Univers,* il s'ensuit que l'*Univers* n'est pas moins luthérien, calviniste, lamennaisien que M. Veuillot.

« L'*Univers* une fois mis en cause par ce tour de logique, M. l'abbé Gaduel ne nous lâche plus. A toutes les hérésies qu'il trouve dans M. Donoso Cortès, et dont nous répondons, il en ajoute une quantité d'autres qui nous sont propres. Nous ne les mentionnerons pas, il y en a trop. La dernière, la fleur du bouquet, est le *pseudo-traditionalisme.* Terrible chose que d'apprendre un matin, au sortir de la messe, qu'on est *pseudo-traditionaliste !* Le lecteur se peindra notre émotion. »

Louis Veuillot montrait ensuite que la campagne de M. l'abbé Gaduel se rattachait au dessein général, mené avec beaucoup d'audace et de persévérance, d'écarter de la presse religieuse les écrivains laïcs et romains, c'est-à-dire de désarmer l'*Univers.* Après avoir établi que tel était bien le but poursuivi, il traitait de haut la question abordée de biais par M. Gaduel et faisait déposer en faveur des laïcs Bossuet et Bourdaloue d'abord, puis d'autres autorités ecclésiastiques plus récentes : Mgr Parisis et même Mgr Dupanloup, dont les opinions sur ce point avaient varié au gré des rencontres et des besoins de sa polémique.

Digitized by Google

Au cours de sa démonstration, Louis Veuillot dut faire remarquer que divers abbés journalistes, écrivant dans le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, la *Presse religieuse* et même l'*Ami de la Religion*, ne pouvaient sous aucun rapport : style, doctrine, tenue, être donnés pour modèles aux écrivains laïcs. « En vérité, s'écriait-il, la presse catholique aurait une belle réputation si elle se trouvait uniquement dans leurs mains. » Et bien vite, ne voulant pas que M. Gaduel s'appliquât cette observation, il ajoutait :

« Hâtons-nous de le dire, ces reproches qu'une imbécile persécution nous arrache, ne s'adressent point à M. l'abbé Gaduel. Il n'a pas l'impétuosité cassante et malapprise de ses alliés. Tout au contraire, il est grave et même solennel ; il ne marche que remparé de vingt traités de théologie qui traînent sur ses marges, Witasse de-ci, Billuart de-là, et d'autres tout autour. Dans ce majestueux appareil, il cherche bien le mot pour rire, faisant son possible pour égayer par un peu de raillerie son aride matière; mais rien ne dépasse la limite : une gaieté de professeur, une épigramme de casuiste, et puis tout de suite, Witasse, Billuart et les Conciles, et jamais d'injure. C'est pourquoi nous lui répondons, heureux de pouvoir nous défendre sans avoir rien d'extrême à lui dire. Obligé d'expliquer à quel projet ses critiques se rattachent, nous croyons volontiers qu'il n'en voit point les misères, et qu'il a voulu servir la vérité, non l'esprit de parti. »

Désirant établir par un exemple qu'il ne suffit pas toujours de consulter beaucoup de vieux livres plus ou moins savants et sûrs pour bien traiter les questions du moment, Louis Veuillot comparait M. Gaduel au P. Caffaro. Ce P. Caffaro, bon théologien et religieux édifiant qui n'avait jamais mis les pieds dans un théâtre, s'avisa un jour de plaider pour la comédie et aligna diverses autorités religieuses de vieille date à l'appui de son opinion. Bossuet, qui se tenait au courant des choses de son temps, lui fit voir que sa thèse

Digitized by Google

et ses textes n'étaient pas en situation. Le P. Caffaro, homme droit, qu'aucune passion personnelle ne poussait, renonça tranquillement à *l'idée qu'il s'était faite* de la comédie, sans s'être inquiété de savoir où elle en était. Louis Veuillot reprochait à l'abbé Gaduel d'avoir, comme le P. Caffaro, traité un sujet qu'il n'avait pas pris la peine d'étudier, et d'apporter contre la presse religieuse laïque, dont, sur des rapports intéressés et déloyaux, il *s'était fait une idée* saugrenue, des textes qui n'étaient pas des raisons. Il le lui prouvait en le plaisantant un peu et concluait ainsi : « Voilà les mésaventures des théologiens qui veulent parler de ce qui se passe dans la rue sans sortir de leurs bibliothèques. Ils ouvrent des livres ; il faudrait ouvrir la fenêtre. »

Une dissertation très nourrie de faits, de vues, de raisons et d'épigrammes, renseignait ensuite M. l'abbé Gaduel sur les questions qu'il avait traitées avec lourdeur et cependant à la légère ; elle lui rappelait ce que la presse religieuse laïque avait fait ; elle lui disait ce qu'elle devait faire et lui expliquait les avantages qu'elle pouvait avoir en certains cas sur la presse ecclésiastique. Voulant ensuite consoler son adversaire de recevoir tant de renseignements semblables à des leçons, Louis Veuillot lui apprenait que la *Bibliothèque Nouvelle*, très suspecte à toute l'école gallicane et libérale, ne serait pas continuée :

« Rassurons M. Gaduel, la tâche que nous avions entreprise était téméraire, en effet ; elle s'est trouvée au-dessus de nos forces. Le soin avec lequel nous voulions que les ouvrages fussent composés, imposait à la direction matérielle de l'œuvre des charges trop lourdes, et le projet a été suspendu, sinon tout à fait abandonné. Nous aurions cru que M. l'abbé Gaduel ne l'ignorait point. Dans tous les cas, le mal qu'il redoute est ajourné pour longtemps. Les catholiques ne sont pas en péril d'acheter l'hérésie avec ces petits livres, dont chacun devait être « pour la science « une introduction nette, précise et suffisamment étendue à

Digitized by Google

« des connaissances plus vastes; pour la philosophie et « pour la littérature, une exposition solide des principes ; « pour l'histoire, un résumé exact des faits. » Nous ne leur ferons pas ce funeste cadeau ! Ils continueront de s'instruire dans les volumes, moins dangereux sans doute aux yeux de M. l'abbé Gaduel, que leur donnent sur toutes ces matières les universitaires, les académiciens et les membres de la Société des gens de lettres. Voilà M. l'abbé rassuré. »

Louis Veuillot, gardant ce ton sévère et narquois amplement justifié, reprochait à M. Gaduel d'avoir faussé, par des citations trop incomplètes le programme et le prospectus de la *Bibliothèque Nouvelle*. C'est l'endroit le plus vif de sa réponse. Nul gros mot ne s'y trouve, mais l'ensemble est cinglant. M. Gaduel, s'étant proposé d'attirer le mépris sur cette publication, avait oublié de nommer parmi ses patrons, le Nonce apostolique, le cardinal de Bonald, l'évêque de Chartres, l'évêque d'Annecy; et parmi ses collaborateurs, dom Guéranger, dom Pitra, Foisset, l'abbé Martinet, docteur en théologie; Lamache, docteur en droit, Roux-Lavergne, docteur ès lettres; il dédaignait Du Lac et Léon Aubineau, qui sur les questions qu'ils devaient traiter, étaient des maîtres. Dame! S'il avait donné tous ces noms, il lui eût été trop difficile de représenter la *Bibliothèque Nouvelle* comme une œuvre présomptueuse, promettant ce qu'elle n'avait pas et dont on pouvait se gaudir. Louis Veuillot relevait ainsi cette habileté : « Nous pensons qu'un vicaire général devrait laisser la caricature au *Charivari*, et moins se préoccuper d'être plaisant que d'être juste. Vous avez le droit de nous traiter sans bienveillance, vous n'avez pas le droit de nous traiter sans équité.

« Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

« C'est jouer trop gros jeu d'être plaisant avec des citations fausses. Si l'on tient à rire, nous rirons. »

Digitized by Google

Il y eut, en effet, sujet de rire. Seulement M. Gaduel qui s'était témérairement proposé de faire rire de Louis Veuillot, trouva très mauvais que Louis Veuillot fît rire de lui, Gaduel, ancien professeur de théologie et vicaire général. Il n'avait pas prévu qu'il en pût être ainsi. Être moqué et voir que tout le monde, autour de lui, riait de lui, il n'en revenait point. Il chercha un vengeur. De même que Mgr Dupanloup, après avoir publié dans les journaux une lettre de polémiste où il attaquait l'*Univers*, s'était couvert de son titre d'évêque, pour punir Louis Veuillot de l'avoir réfuté, l'abbé Gaduel, battu comme rédacteur de l'*Ami de la Religion*, s'arma de son titre de vicaire général pour demander à Mgr Sibour, métropolitain du diocèse d'Orléans, vengeance de Louis Veuillot.

Il y a lieu de croire que ce recours à l'archevêque de Paris avait été arrêté avant l'ouverture des nouvelles hostilités. M. Gaduel, peut-être, et, certainement, ceux qui l'employaient, s'étaient dit que Louis Veuillot, attaqué dans un ami tel que Donoso Cortès, se fâcherait. Ils espéraient même qu'il s'emporterait, et on aurait alors beau jeu contre lui. Il ne tomba pas pleinement dans ce piège, puisqu'il ne s'emporta point; mais il suffisait qu'il eût parlé pour qu'on l'accusât d'avoir passé la mesure. Ainsi fut fait. Le 10 février 1853, « M. l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans, déféra le journal l'*Univers* à l'autorité de Mgr l'Archevêque de Paris ». Sa plainte, longuement motivée, — six pages in-8° en petit texte, — demandait que M. Louis Veuillot fût puni pour *satire, violence, injure, colère, mépris, calomnie,* et autres attentats portés si loin qu'ils « *ont paru* exciter l'indignation générale ». Donc ces articles devaient être condamnés :

« Comme injurieux,

« Comme diffamatoires,

« Comme scandaleux ».

Naturellement, M. Gaduel se plaignait surtout que Louis Veuillot eût montré en lui un fauteur plus ou moins cons-

Digitized by Google

cient du gallicanisme. Sauf Mgr Clausel de Montals, tous les gallicans et gallicanisants de ce temps-là s'indignaient qu'on leur reprochât de gallicaniser. Ils constataient ainsi, sans le vouloir, le discrédit où étaient tombées, grâce en partie à l'*Univers*, les doctrines gallicanes.

Quatre ou cinq jours après qu'il eut reçu cette plainte, Mgr l'Archevêque de Paris y fit droit par une ordonnance qui prohibait la lecture de l'*Univers* dans les communautés religieuses, défendait à tout prêtre du diocèse de le lire, d'y écrire et de concourir en aucune manière à sa rédaction. Le prélat interdisait en outre « à l'*Univers* » « et aux autres journaux religieux aussi bien qu'aux revues catholiques imprimés dans son diocèse, de reproduire dans leur rédaction en manière de qualificatifs injurieux, les termes d'*ultramontains* et de *gallicans* ». Les motifs de cette sentence, très longs et très véhéments, étaient empruntés en partie à la plainte de M. Gaduel, donnée en appendice à la suite de la sentence, en partie aux correspondances privées du prélat. Il y ajoutait la menace d'excommunication, si les rédacteurs de l'*Univers* se permettaient de *discuter* l'acte qui les frappait.

M. Gaduel était vengé, et surtout l'échec de la Déclaration, œuvre de Mgr Dupanloup, aimée de Mgr Sibour, était réparé ou allait l'être. Que tous les évêques qui avaient adhéré à cette pièce, mal vue de Rome, adhérassent maintenant d'une façon quelconque au nouvel acte de l'archevêque de Paris et l'*Univers* mourrait. Oui, mais il y a un juge suprême dans l'Église.

Louis Veuillot était absent. Il avait quitté Paris dès qu'il eut terminé sa réponse à M. Gaduel, et c'était à Rome que la Providence l'avait conduit. Pourquoi faisait-il ce voyage? Simplement pour se reposer et se recueillir. Il l'annonçait ainsi à Gustave de la Tour : « Je vais à Rome, mon cher ami. Depuis longtemps, depuis surtout ce terrible malheur, j'avais besoin de me reposer là. Une bonne occasion s'est offerte, je l'ai suivie. Je pars avec Mgr d'A-

Digitized by Google

miens, qui porte les décrets de son Concile (où nous ne sommes pas écrasés). Je me suis décidé dimanche en cinq minutes, et je serai ce soir (1er février 1853) dans le wagon... »

L'absence du rédacteur en chef en si grave occurrence devait gêner le journal; elle le servit. Elle permettait et même imposait une réponse dilatoire. Agissant comme eût agi Louis Veuillot, l'*Univers* publia *in extenso* la sentence de l'archevêque de Paris, y compris le réquisitoire de M. Gaduel, et fit suivre ces deux pièces de brèves observations, notant que le journal était condamné sans qu'aucune explication eût été demandée et que la condamnation ne signalait aucune erreur contraire à la foi ou aux mœurs : « Parti de Paris, le 1er février, ajoutions-nous, sans que rien pût faire prévoir l'accusation annoncée le 12, le rédacteur en chef de l'*Univers* se trouve actuellement à Rome. Là il recevra en même temps la nouvelle de l'accusation dirigée contre lui et sa condamnation. Là aussi, il lui sera facile de connaître avec certitude quels devoirs cette condamnation lui impose; et quels que soient ces devoirs, on peut être sûr qu'il les remplira. En attendant la détermination qu'il croira devoir prendre, nous continuerons nos travaux... »

Par cette déclaration, nous réservions le droit d'en appeler au Pape.

Louis Veuillot, arrivé à Rome très tranquille après huit jours de voyage, y reçut bientôt une lettre de moi l'informant du péril. « Il se pourrait bien, lui avais-je écrit le 8 février, qu'il y eût sous peu des affaires. L'abbé Bluteau, de Tours, nous annonce une manifestation collective. Il y aurait quarante manifestants. Ce chiffre me paraît impossible, mais il se trame quelque chose. M. Bluteau tient son renseignement de l'abbé Gentil, vicaire général de Mgr Morlot. C'est un homme froid et sûr, me dit Aubineau, qui nous aime modérément, mais qui estime l'œuvre et serait sans doute tout à fait pour nous si son archevêque

Digitized by Google

n'était pas tout à fait contre nous. Ici, on ne parle pas d'une manifestation faite en commun par quarante évêques, mais on espère en trouver dix ou douze qui interdiront l'*Univers* dans leurs diocèses. Les abbés que l'on voit dans la *Gazette* aux jours d'orage commencent à paraître. L'évêque d'Orléans est à Paris depuis quatre jours et fatigue des chevaux. La *Gazette* constate sa présence d'un ton triomphant. Nous savons ce que cela veut dire... On veut, nous rapporte-t-on, frapper sérieusement l'*Univers* afin de donner un bon avis à Rome. Voilà le mot d'ordre, quel prétexte prendra-t-on? »

Je lui signalais ensuite divers passages d'une lettre de l'évêque de Montauban, Mgr Doney, où ce prélat pressait l'*Univers* d'achever l'abbé Gaduel et nous disait : « *L'Ami de la Religion* ne peut pas vivre longtemps à cet état de paroxysme. Il finira mal ou je ne m'y connais pas. Nous avons trop battu ces gens-là. Nous leur avons écrasé la tête; il n'est pas étonnant que la queue s'agite si violemment. »

Quatre jours plus tard, le 12 février, je donnais à Louis la grosse nouvelle :

« Frère, te voilà déféré à l'archevêque de Paris. Voilà ce qui se tramait. Je présume que Mgr Dupanloup n'a point passé huit jours ici sans voir ton juge... Gaduel me notifie, en ton absence, le parti auquel il s'est arrêté. Je ne lui répondrai rien. C'est bien plus simple. Nous n'avons rien de l'archevêque. S'il m'invite à comparaître, je lui dirai que je ne me reconnais pas le droit de t'engager et que je n'ai aucune explication à lui donner. Du Lac fera comme moi.

« Le cardinal Gousset dit que l'acte de Gaduel n'a pas d'importance; le Nonce assure n'en pas comprendre le but. Je crois qu'il s'agit, pour l'évêque d'Orléans, d'obtenir une sentence à laquelle il demandera des adhésions; et pour l'archevêque d'établir son autorité sur les publications religieuses qui se font dans son diocèse. Chacun d'eux

Digitized by Google

revient ainsi au projet qui lui a toujours été cher... »

Louis me répondait le 23 : « Tout va bien, mais il pleut affreusement. J'ai vu ce matin le cardinal Fornari et Antonelli. J'ai aussi été très bien reçu par Mérode. J'ai demandé aujourd'hui mon audience. L'évêque d'Orléans est en mauvaise odeur près du maître et son ami ne l'est pas moins... »

Il eut son audience le 25. C'est à notre sœur Élise qu'il en adressa le récit :

« ... J'avais fait une bonne prière avant de partir, demandant à Dieu du fond de mon cœur d'inspirer à son vicaire les paroles qui seraient les plus utiles pour m'aider à remplir dignement les devoirs qu'il m'a donnés, et là-dessus j'étais devenu gai comme un pinson... J'attends une heure, ce n'est rien. J'avais fait provision de patience. J'entre dans le cabinet de Pie IX.

— « Ah ! vous voilà, Monsieur Veuillot ; je suis content de vous voir. » J'approche, je m'agenouille, je lui baise la main. Il me fait signe de me relever. — « Non, Saint-Père, laissez-moi à vos pieds. » Il se tourne un peu vers moi ; je m'accoude sur son bureau, l'autre main sur son fauteuil et nous causons. Je le regardais en plein dans les yeux. Jamais je n'ai pris tant de plaisir à contempler un visage d'homme ; pas même celui du petit frère qui est pourtant bien gentil. Tu ne peux pas te peindre cette expression de douceur, de bonté, de patience ; ces yeux doux, fins et francs dont je n'oublierai de ma vie la sérénité paternelle... »

Louis Veuillot dit à Pie IX qu'il a bien désiré ce moment. — « Vous n'êtes pas venu à Rome depuis mon pontificat, lui demande le Pape ? — Non, Très Saint-Père, autrement vous m'auriez déjà vu. Je suis venu à Rome une première fois il y a quinze ans, pour me convertir. — Oui, vous êtes venu pour le baptême, et maintenant vous venez pour la confirmation. — Précisément, Très Saint-Père. Vous savez quelle œuvre je fais ; cette œuvre est combattue. Je viens

Digitized by Google

la mettre à vos pieds... » Pie IX par des *si, si* ou des *oui, oui* approbateurs encourage le rédacteur en chef de l'*Univers* à parler; celui-ci expose les doctrines, les sentiments, les intentions du journal et conclut ainsi : — Faut-il continuer l'œuvre, ou la modifier ou l'interrompre? Le Pape répond :

« Vous devez continuer. Les meilleures choses peuvent être améliorées. Efforcez-vous de faire toujours mieux. Soyez prudents, évitez les querelles; mais l'œuvre est bonne et rend des services à la religion. — Très Saint-Père, nous évitons les querelles autant que nous pouvons; mais on nous en fait à tout propos, et qui n'ont pas le sens commun. — *Si, si,* il faut prendre patience. Lorsqu'un évêque écrira quelque chose qui vous semblera singulier, laissez passer cela. Les évêques sont un corps respectable. En France, les évêques sont très bons. — Oui, Saint-Père, ceux qui vous aiment! » Le Pape a souri et a dit quelques paroles que je ne me rappelle pas assez, mais qui entraient dans mon sentiment, au sujet des évêques ultramontains. Il a repris : « *Dupanloupe* lui-même est un bon évêque. Il a de la vivacité, vous aussi. Vous autres Français, vous voulez que tout se fasse immédiatement. Vous ne savez pas supporter un obstacle. Soyez bien respectueux pour les évêques. — Saint-Père, nous espérons n'avoir jamais manqué de respect envers eux, et nous n'en manquerons jamais. Cependant quelquefois, on nous pousse bien vivement. Tout sert de prétexte aux gallicans pour nous persécuter. Voyez le procès que me fait en ce moment cet abbé d'Orléans. — Quel abbé? quel procès? — Un grand-vicaire d'Orléans qui prétend que, nous autres laïcs, nous ne devons pas écrire, parce que nous ne connaissons pas la théologie. Je prétends que nous savons assez de théologie pour défendre la cause de Dieu et celle du Saint-Siège contre les autres journaux. Là-dessus, il me fait un procès devant l'Archevêque de Paris. Le Pape a souri, en haussant les épaules. »

Digitized by Google

Une bénédiction très ample et très tendre pour Louis Veuillot, pour toute sa famille et tous ses collaborateurs couronna l'audience.

Le lendemain, Louis entendit la messe du Pape et « reçut le corps de Notre-Seigneur des mains de celui qui le représente ici-bas ». Son bonheur fut grand ; mais le même jour, il put s'écrier : « Hélas ! comme nos joies passent vite ! De l'ivresse où j'étais, je suis tombé subitement dans une angoisse de cœur indescriptible. Il m'a semblé que nous allions avoir quelque potion cruelle à avaler. » Il ne se trompait pas. En rentrant à l'hôtel, il y trouva une circulaire de Mgr Guibert, évêque de Viviers, condamnant l'*Univers*. Ce coup lui fut d'autant plus dur que récemment, cet évêque était venu lui dire : Si j'ai signé la Déclaration de Mgr Dupanloup à propos de l'affaire des classiques, c'est sans aucune mauvaise intention contre le journal, auquel je reconnais de grandes qualités et qui rend de grands services.

La circulaire de l'évêque de Viviers était très dangereuse pour l'*Univers*. Écrite avec beaucoup de talent et trop d'habileté, modérée dans la forme et très dure, très injuste quant au fond, elle appuyait les accusations des ennemis du journal et pouvait leur amener les indécis, les neutres. Nous vîmes en elle l'instrument de la manifestation collective et échelonnée qui nous avait été annoncée. Elle était vraiment tournée de manière à recueillir beaucoup d'adhésions. Nous eûmes peur. Le sauveur en cette rencontre, fut Mgr Sibour. On peut croire qu'il ne le fit pas exprès. La circulaire de Mgr Guibert, datée du 2 février, ne parut que deux semaines plus tard. En sa qualité d'Oblat de Marie Immaculée, il l'avait soumise au fondateur et supérieur de cette congrégation, Mgr Mazenod, évêque de Marseille. De là sans doute des retards dans la publication. On la reçut à l'*Univers* le 17 et nous l'insérâmes aussitôt. Le lendemain parut l'ordonnance de l'archevêque de Paris datée du 17 et reproduite *in extenso*

Digitized by Google

dans l'*Univers* du 20. La violence extrême de cette seconde pièce et les menaces qui la terminaient gênèrent et inquiétèrent les évêques qui se préparaient à parler. C'était trop. Ils attendirent. En fait d'adhésion *publique* et motivée, Mgr Guibert n'eut guère que celle de Mgr de Mazenod, qui, sur un avis du Pape, la regretta très vite et de bon cœur (1). Deux ou trois autres furent annoncées, mais elles restèrent confidentielles ou firent long feu. Aucun membre de l'épiscopat ne ratifia officiellement l'Ordonnance de Mgr Sibour. En revanche ces documents, surtout le second, firent la joie de toute la presse ennemie.

J'ai, sur cette grave affaire, une très grande abondance de documents intimes : j'en ai même trop pour tout utiliser. Voici, par exemple, vingt-trois lettres que mon frère m'écrivit de Rome et une trentaine que je lui écrivis de Paris. Celles-ci et celles-là traitent également des négociations et des dessous qui donnèrent à cet épisode des luttes entre les gallicans et les ultramontains une extrême importance. Toute cette correspondance a de l'intérêt. Mais qui ne sut se borner en matière de citations ne sut jamais conter. Il faut faire un choix. J'écarte donc beaucoup de ces lettres et, des autres, je ne donne que des extraits, — tout juste le nécessaire, — pour montrer quels principes et quelles passions étaient en jeu (2).

Le 18 février, à propos de la circulaire de l'évêque de Viviers, j'écrivais à Louis :

— « Le cardinal Gousset dit que nous devons nous attendre à douze ou quinze lettres semblables à celle de l'évêque de Viviers. Il a renvoyé l'*Ami de la Religion*, mais il ne croit pas nécessaire d'annoncer cet événement au monde par une lettre officielle à son clergé. »

— « Le cardinal de Bordeaux nous a fait dire par La

(1) *Vie de Mgr de Mazenod*, par le R. P. Rambert, t. II, p. 399-404. J'ajoute que ce saint évêque qui avait jusqu'alors appuyé l'*Univers* lui redevint tout de suite et pour toujours favorable.

(2) Si j'en ai le temps, ce que j'écarte ici pourra paraître ailleurs.

Digitized by Google

Tour qu'il nous avait blâmés dans l'affaire des classiques, par crainte que ce débat tournât contre l'Église, mais qu'il n'était pas contre nous, que nous rendions des services et qu'il fallait nous laisser vivre. Hum!

« Le cardinal de Besançon a déclaré qu'il voulait réfléchir (1). »

— « L'évêque de Strasbourg me disait avant-hier qu'il était étonné de la passion furieuse des gallicans. Il venait d'avoir un entretien avec un évêque qu'il n'a pas nommé et auquel il avait dû dire : « Monseigneur, vous avez tort de parler ainsi, de prétendre que Rome empiète sur nos droits. Pour ma part, je n'ai pas à m'en plaindre. Il faut que nous nous rangions autour du Pape, comme nous voulons que nos curés se rangent autour de nous .»

— « *20 février*. Tu as lu l'ordonnance parisienne, cher frère; qu'en dis-tu? Nous devions nous attendre à ce coup; cependant il me paraît dur. Je crains que tu ne sois à Rome pour plus de temps que tu ne le croyais. L'archevêque en revient à sa pensée première : il revendique formellement le monopole de la presse religieuse de Paris, c'est-à-dire de la presse religieuse française. Lui passera-t-on cela? Un évêque ne pourra-t-il plus écrire dans l'*Univers* sans la permission de Mgr Sibour et ne pourra-t-il nous approuver chez nous sans nous faire excommunier?... »

— « C'est une fureur et une joie sans exemple dans le camp gallican. L'abbé de la Bouillerie disait hier à Mme de Montsaulnin que la position n'était plus tenable à l'archevêché; qu'on y parlait un langage et y formait des projets qui le navraient... (2). »

— « Segretain a rencontré à l'archevêché, où il allait

(1) Les cardinaux étant par la constitution impériale sénateurs de droit, se trouvaient à Paris pour la session.

(2) M. de la Bouillerie était l'un des vicaires généraux de l'archevêque de Paris. Il avait été appelé à ce poste par Mgr Affre. Mgr Sibour, considérant son mérite et sa position dans la haute société parisienne, l'avait prié de le garder.

Digitized by Google

pour une affaire, M. Curnier, député comme lui et neveu de l'archevêque. Il lui a exprimé la surprise et la douleur que lui causait pour l'*Univers* et pour Mgr Sibour un acte aussi violent et aussi injuste. — Ne m'en parlez pas, lui a répondu M. Curnier; ils veulent tuer l'*Univers*. C'est un parti pris depuis longtemps et rien ne les arrêtera. Je ne comprends rien à leur passion et je suis impuissant à rien empêcher. »

— « Le nonce se montre fâché et irrité. Du Lac lui a positivement déclaré que nous avions besoin d'un secours public venant de Rome.

« Nous recevons de nombreuses visites. Aucun ami ne nous abandonne.

« Le cardinal de Reims dit qu'il y a quelque chose à faire, mais qu'il ne faut ni trop se presser ni se démonter. »

24 février. « Cher frère, l'ordonnance produit un tel effet qu'on s'est indigné contre elle jusqu'au sein de l'Académie des sciences. Dans les salons, nos amis entendent des neutres ou même des adversaires s'écrier : Nous n'aimons pas l'*Univers*, mais, pour le coup, c'est trop fort. On ne traite pas les gens de la sorte. »

— « Le nonce se prononce très vigoureusement. Il a dit à nos amis Segretain, de la Tour et de Cuverville : Cette ordonnance est une indignité. Il a parlé très nettement à l'archevêque et approuve tout haut que nous ayons déclaré n'avoir pas à nous soumettre, que tu étais à Rome et que tu aviserais. »

— « Une démarche a été faite près du gouvernement pour obtenir qu'il prît une mesure de rigueur contre nous. On a échoué... L'empereur a déclaré formellement au cardinal de Reims que nous n'avions rien, mais rien du tout, à craindre. »

25 février. « Bonne nouvelle de Lyon. Le cardinal de Bonald a vu dans l'ordonnance une raison d'être plus déterminé que jamais à nous soutenir. Le petit dissentiment sur les classiques est oublié. »

Digitized by Google

« L'évêque de Saint-Claude a écrit au cardinal Gousset qu'il fallait faire quelque chose en France en même temps qu'à Rome. Il vient à Paris. » Du Lac, hostile aux temporiseurs, avait ajouté : « Il est fort à craindre que le Cardinal et le Nonce n'endorment Saint-Claude. Si vous ne prenez là-bas un parti décisif, ici rien ne se fera. »

Autres nouvelles données les jours suivants et résumées en deux mots : « Donoso Cortès a écrit au Pape. — Le marquis de Brignole vient, sur ma demande, d'écrire au cardinal de Brignole, son frère, d'appuyer l'*Univers*. — L'évêque de Moulins, a protesté, par circulaire officielle et publique, contre l'acte de l'archevêque de Paris. Sa lettre ne nous donne pas pleine satisfaction, mais Mgr Sibour en est profondément irrité, et va la déférer au Saint-Siège. — L'archevêque de Reims demande, par lettre confidentielle, à plusieurs évêques de nous soutenir. — Mgr Sibour, voulant montrer qu'il ne surveille pas seulement l'*Univers*, défend aux journaux religieux du diocèse de s'occuper de religion... Je veux dire qu'il leur défend de polémiquer sur les questions religieuses qui peuvent les diviser. — Mgr Parisis annonce qu'il va intervenir. En apprenant la nouvelle de l'Ordonnance, il a dit en plein dîner ecclésiastique à Saint-Omer : « Messieurs, l'archevêque de Paris vient de donner un scandale. » — Bonnes lettres publiques des évêques de Châlons, Avignon, Montauban, Saint-Claude. — Encouragements des évêques de Soissons, Séez, Gap, Beauvais, Poitiers, Blois, Angoulême, La Rochelle, Aix, Rennes; de l'archevêque de Bourges, etc., etc. — Approbations de l'archevêque de Tuam, primat d'Irlande, et de l'archevêque de Smyrne. — Dispositions presque affectueuses et bien inattendues de l'archevêque de Tours. Nombreuses lettres de prêtres et de laïcs, affirmant toutes de vives sympathies, recommandant toutes la fermeté. »

28 février. « Personne ici, même dans le monde le moins au courant des affaires ecclésiastiques, ne se trompe sur le fond du débat. On dit : C'est l'évêque d'Orléans qui

Digitized by Google

mène l'affaire et c'est Rome que l'on veut battre... »

« Tous nos amis sont d'avis que tu ne dois pas prêter les mains à un arrangement. Un arrangement serait, au fond comme en apparence, une défaite et, par conséquent, n'arrangerait rien. »

Cette observation résumait diverses lettres et de nombreuses communications verbales exprimant la crainte que Louis Veuillot ne fût trop conciliant. On savait que s'il aimait le combat à ciel ouvert, les luttes où il fallait user de tactique et manœuvrer pour déjouer des manœuvres l'irritaient et le fatiguaient très vite. Dom Guéranger, en même temps qu'il promettait tout son concours, écrivait à Du Lac : « Il serait bien malheureux que Veuillot se décourageât... s'il doit faire quelque faiblesse, comme il en sera sollicité, tout est perdu. Si au contraire, il consent à l'appel en forme, je réponds du succès... Tenez haut et ferme votre drapeau. Il s'agit de l'orthodoxie en France. Vous souffrirez pour la justice, mais vous triompherez... Je suis tout à vous en guerre comme en paix (1). » Du Lac envoyait à Louis les petits billets de l'Abbé de Solesmes et ajoutait : « L'avis de dom Guéranger est celui de tous les amis de Rome dans ce pays. »

Voici la lettre rassurée et rassurante que Louis m'écrivit le 4 mars :

« Cher frère,

« As pas peur!

« Nos affaires vont bien et même vont vite. Tout le monde à Rome est indigné, surtout le Pape. Vous recevrez dans quelques jours un bref qui me dit de continuer le journal en observant la modération et la charité. Le Saint-Père a, lui-même, indiqué à l'évêque d'Amiens, hier, la lettre que je dois écrire pour obtenir ce bref, et elle est

(1) Lettres du 21 et 25 février.

Digitized by Google

entre les mains du secrétaire des lettres latines. Voilà déjà de l'atout, mais on promet des as. Cela ne préjudicie pas à mon appel que je suis autorisé à déposer. On est en suspens sur les autres moyens; mais à moins d'anicroches, qu'il faut toujours attendre, il sera fait quelque chose et quelque chose de sérieux.

« L'évêque d'Amiens est admirable, les cardinaux sont admirables, les Jésuites, itou. Le P. Curci a reçu du Pape l'ordre de nous défendre dans la *Civiltà*. J'ai dit que c'était bien, mais pas assez. J'ai tenu très bon, très ferme; j'ai formellement annoncé aux diplomates que je ne voulais point de diplomatie, que nous voulions l'honneur ou la mort. On a compris que j'avais raison et que je n'entendrais pas raison...

« L'évêque d'Amiens va envoyer d'ici un mandement.

« Remercie La Tour, Taconet et Du Lac de leurs bonnes lettres, et envoie-moi tous les papiers concernant le premier avertissement. Ils seront utiles si le procès a son cours.

« Je suis toujours très enrhumé, il pleut toujours et je me ruine en voitures. Mais je trouverai de l'argent ici.

« L'ambassade n'a pas encore reçu d'instructions. Le Pape l'a dit à l'évêque d'Amiens. Cependant, agissez sur les jeunes mariés (1), s'il est possible. Voyez Donoso Cortès. Un mot des Tuileries ferait beaucoup.

« Rouen (2) vient ici. Il arrivera, j'espère, trop tard.

« Nos livres seront déposés à l'Index (3), mais j'ai vu l'inquisiteur et nous n'avons rien à craindre.

« Adieu, embrasse mes filles et tous les amis. Je fais de la copie tant que je peux et je n'ai pas même le temps de prier le bon Dieu. Quelle cruauté d'être venu me poursuivre jusqu'au fond de Saint-Pierre! »

(1) L'empereur et l'impératrice.

(2) L'archevêque de Rouen, Mgr Blanquart de Bailleul. Il suivait généralement Mgr Dupanloup et, dans cette circonstance, il travailla tant qu'il put contre l'*Univers*.

(3) Les volumes de la *Bibliothèque Nouvelle*.

Digitized by Google

« 2 heures.

« Je viens de voir Fioramonti. Ce n'est pas un bref que je recevrai, mais une lettre écrite par le secrétaire des lettres latines, par l'ordre et après revision du Pape, qui aura revu la minute. Cela ne pourra pas être prêt, dit-on. avant samedi prochain.

« Si nos amis de France n'agissent pas, nos ennemis se remuent beaucoup. Ils écrivent de tous côtés; Mgr Fioramonti me l'a dit... (1).

« L'évêque d'Amiens va tâcher de hâter Fioramonti qui ne paraît pas des mieux disposés. C'est le seul jusqu'ici que je n'aie pas vu entrer rondement dans nos intérêts.

« Le Pape a écrit ou va écrire à l'archevêque pour lui demander de retirer sa sentence. Que ceci ne sorte pas de du Lac et de toi...

« Tout ce que vous pourrez faire, faites-le vite, bien vite. J'ai peur que l'empressement des manifestations n'abatte un peu ici les courages. Il faut essayer de sauver le journal, mais il vaut mieux périr que de vivre misérablement en tremblant toujours devant l'iniquité.

« Notre affaire, du reste, occupe Rome comme Paris. Il court des bruits de toute nature; nous sommes en haut et en bas dans le même jour. Je voudrais bien m'en aller.

« Livrez ce qui suit à la publicité. »

Ce qui suivait était la lettre adressée par mon frère, sur l'avis ou mieux sur l'ordre du Pape, au secrétaire du Pape.

Cette lettre exposait la situation de l'*Univers*, rappelait

(1) Il y a là contre « nos amis de France » une parole de blâme que je dois retirer. Ils agissaient. Seulement inquiets et agités, comme Louis l'était à Rome et comme nous l'étions à Paris, nous trouvions qu'ils n'agissaient pas assez énergiquement et assez vite; c'était un tort, l'action de plusieurs d'entre eux fut très prompte comme très ferme.

Digitized by Google

ce qu'il avait fait, disait ce qu'il voulait faire, protestait contre les accusations qui l'avaient frappé; puis le rédacteur en chef ajoutait : « C'est pourquoi je viens, Monseigneur, vous prier de dire au Saint-Père que je suis à ses pieds avec les sentiments d'une soumission entière et sans réserve, et que je me permets de lui demander si je dois continuer, ou modifier, ou suspendre l'œuvre que j'ai entreprise et poursuivie jusqu'à ce moment dans une si ferme et si sincère intention de bien faire... »

Deux jours après l'envoi de cette lettre, Louis, en proie à la crainte et à l'espérance, m'écrivait :

« Dimanche soir 6 mars.

« Les chances paraissaient très bonnes ce matin; elles le sont moins ce soir. Premièrement Fioramonti est allé, le samedi matin, prendre des renseignements sur moi. Il est tombé sur le P. Rubillon et lui a demandé, pour entrer en conversation, si j'étais chrétien. Voilà comme on est célèbre! Ce digne Fioramonti, savant du reste et galant homme, fait profession de ne lire aucun journal. C'est sage, mais il ne faut abuser de rien. Mes affaires sont en bonnes mains si ceux qui les décident ne lisent que les pièces épiscopales qui viennent de Paris et de Viviers! Enfin le P. Rubillon lui a donné des détails qui ont satisfait son envie d'apprendre, et il est parti bien disposé... à me donner des conseils de prudence et de modération. Le P. Rubillon pense que si ces conseils ne sont donnés qu'à moi, cela ne sera pas tout à fait juste, même quand on y joindrait le conseil de continuer. Je l'ai prié de surveiller la rédaction de la pièce. L'évêque d'Amiens s'est ensuite rendu au Quirinal, où cette fleur des montagnes s'épanouit; il en a trouvé le parfum un peu plus doux.

« De mon côté, j'ai vu dans la journée de samedi, deux cardinaux très importants, d'Andréa et Altieri. Tous deux lisent l'*Univers* et tous deux m'ont reçu parfaitement, me

Digitized by Google

donnant l'assurance que le journal ne serait pas abandonné. D'Andréa, surtout, paraissait joyeux de me le dire. Fornari parlait de même, et, quoique le secret fût bien gardé, le parti Dupanloup paraissait consterné et disait que l'Archevêque est fou. Tout allait donc le mieux du monde. Ce matin, les nouvelles étaient encore excellentes. Ce soir à six heures, on disait dans la ville que j'avais reçu des cadeaux qui ne se font qu'aux princes et qu'une académie m'avait voté des lauriers. Mais voilà qu'un de nos plus chauds amis a vu le Saint-Père et l'a trouvé chancelant. Soudain les mines s'allongent.

« Le fait est qu'il y a de grandes incertitudes au Vatican, non pas sur la nécessité de nous faire justice, mais sur la manière. Pour trancher le mot, on a peur. Les gallicans se sont donné le mot; ils écrivent tous des lettres folles, dit-on, mais ils écrivent seuls. Nos amis s'écrivent entre eux; et l'on hésite. Si l'on hésite longtemps, nous sommes perdus. Nous n'aurons pas même la lettre de Fioramonti, ou elle ne sera pas présentable.

« Tout ce que l'on a fait jusqu'à présent, c'est d'écrire à l'archevêque pour lui demander de retirer sa sentence en le menaçant de mon appel. Crois-tu qu'il retire sa sentence? Il aimera mieux risquer de se la faire casser dans les mains. Et si j'étais son partisan, c'est le conseil que je lui donnerais. Quelle belle occasion Rome va perdre! J'en serais désolé, si je n'avais pas la ferme conviction que Dieu conduit tout...

« J'ai eu mieux que les cadeaux. J'ai eu un jour de soleil. J'en ai joui délicieusement et je me suis passé une promenade solitaire, la première depuis mon arrivée. En marchant devant moi, je suis arrivé à Sainte-Marie du Peuple où l'on voit de belles fresques du Pinturicchio. J'y ai bien prié pour vous tous. Ensuite, ouvrant ma petite *Imitation*, je suis tombé sur ce chapitre du livre III, c. XLVI : *Qu'il faut mettre sa confiance en Dieu lorsque l'on est attaqué par des paroles injurieuses*. Lis-le : c'est fait pour nous. Adieu

Digitized by Google

frère. Je vais me coucher. A demain. Avant de t'envoyer cette lettre, j'aurai peut-être quelque chose à ajouter. »

« Mardi matin.

« J'ai reçu hier toutes vos lettres. Ne doutez pas de ma fermeté. J'ai déclaré tout haut à tout le monde que le journal aurait satisfaction ou cesserait de paraître. On en a été convaincu et même on a trouvé que j'avais raison. L'opinion de Rome n'est pas moins intéressée que celle de Paris par notre aventure et nous est toujours presque unanimement favorable. Florimont lui-même se dessine agréablement. Lasagni, notre meilleur ami italien, le voit et le pousse (1). J'aurai la lettre et je l'aurai bientôt. Ségur, l'évêque d'Amiens, les Jésuites se soutiennent. Le P. Curci est des plus chauds et il est bon, car il voit souvent le Pape. L'ambassadeur lève les yeux au ciel et dit que c'est bien malheureux, mais il ne prend pas couleur. C'est tout ce qu'on demande. Deux cardinaux m'ont vu hier chez lui et m'ont embrassé publiquement. Le Nonce de Paris a écrit au Saint-Père une lettre que celui-ci a fait lire au P. Curci. Nous y sommes défendus avec cœur et avec esprit, principalement sur la partie des pointes, nécessaire pour faire lire un journal.

« J'ai fait hier la visite d'usage à l'ambassade et aux quatre cardinaux qui ont été promus dans la journée. J'étais avec mon ami Castillo y Ayensa. Chez le cardinal Santucci, nous avons rencontré le cardinal Antonelli qui m'a parlé de la seconde lettre de Paris (2). — Éminence, cela empire. — C'est détestable, cet *homme* ne calcule rien. — Éminence, je crois qu'il calcule tout et qu'il a principalement compté sur les embarras qu'il peut causer. — Il a mal calculé et mal compté.

(1) Mgr Lasagni, mort cardinal, avait été secrétaire, puis auditeur à la nonciature de Paris.

(2) Lettre contre l'évêque de Moulins.

Digitized by Google

« C'est une bonne parole, mais il faut voir la suite...

« Il faut notifier mon appel à M. Bautain, promoteur chargé de l'exécution de la sentence, mais l'évêque d'Amiens pense, et je pense avec lui, qu'il convient de faire une démarche courtoise... »

Cet avis nous arriva le 15 mars; la veille, Du Lac, Taconet et moi, nous avions déposé l'appel ès mains de M. l'abbé Bautain, lequel, en nous voyant, avait souri, croyant à une soumission ou à une prière; mais, dès qu'il connut notre papier, il nous fit très froide mine.

Voici la fin de la lettre où mon frère m'envoyait son appel :

« J'ai reçu la lettre de Fille (1). Dis à cette chère enfant que je l'embrasse ainsi que toutes ses petites sœurs et que je lui répondrai bientôt. Cette lettre me rend ridicule; je la colporte dans tout Rome. Je veux que les cardinaux l'admirent et je ne puis pas me dissimuler qu'elle m'intéresse plus que tout ce que peut écrire l'épiscopat français. »

Mgr Fioramonti, auquel Pie IX avait commandé d'aller vite, répondit à Louis Veuillot dès le 9 mars. Sa lettre débutait par un large éloge de Louis Veuillot. Elle le louait de mettre toutes ses forces, tout son talent, toute son ardeur au service de l'Église et faisait justice des inquiétudes qu'on avait pu lui donner sur le caractère de son œuvre. « Je voudrais en cette circonstance, disait-il, relever et raffermir votre courage par la parole du Souverain Pontife. » Il le félicitait particulièrement de défendre de grand cœur *le Siège Apostolique et les statuts de l'Église romaine*. De là vient, ajoutait-il, que vos travaux excitent ici, comme en France et dans les autres contrées, « un grand intérêt, qu'on regarde votre journal, comme très propre à traiter les choses qui doivent l'être au temps présent ». Puis dans ce mérite même il signalait la cause des oppositions que rencontrait l'*Univers*. « Cependant, disait-il, les personnes qui tiennent fortement à *certains principes*, à *certains*

(1) Sa fille aînée Marie. Elle allait avoir sept ans.

Digitized by Google

usages, à *certaines coutumes* ne portent pas du tout sur votre journal le même jugement. Comme *elles ne peuvent pas rejeter ouvertement ses doctrines*, elles cherchent depuis bien longtemps ce que l'on pourrait reprocher au rédacteur... Et elles s'en prennent à la vivacité de votre langage. » Mgr Fioramonti blâmait ses attaques propres à *retarder d'une manière déplorable* le mouvement vers Rome et auxquelles s'associaient avec violence d'autres feuilles religieuses. Puis il demandait à Louis Veuillot de parler avec assez de modération et de douceur pour enlever à ses adversaires ce prétexte. « Pour vous-même et pour l'utilité de l'Église », lui disait-il, évitez surtout « dans les questions où il est licite de contenir l'une ou l'autre opinion, d'imprimer au nom des hommes distingués la plus légère flétrissure... » C'est le vrai moyen d'attirer la bienveillance du lecteur et de bien servir la cause du Siège Apostolique. Il terminait ainsi :

« Quoique les divisions et les ressentiments qui se sont fait jour paraissent avoir atteint un certain degré de gravité et soient maintenant un obstacle à votre journal religieux, je ne parviendrai jamais à me persuader que cela puisse être durable. Loin de là, j'ai la confiance que ceux qui, pour le moment, vous sont contraires, seront bientôt unanimes à louer le talent et le zèle avec lesquels vous ne cessez de soutenir la religion et le Siège apostolique...

« Dominique Fioramonti,

« Secrétaire de N. S.-P. le Pape pour les lettres latines. »

Les amis et les rédacteurs de l'*Univers*, ne pouvaient rien désirer de plus.

Voici dans quelles conditions cette pièce avait été rédigée :

« Rome, 10 mars.

« Je viens de voir Fioramonti. Il m'a attendri véritablement en me contant les peines qu'il avait prises pour faire sa lettre, et le cœur que le Saint-Père y a mis. Le bon

Digitized by Google

Pape l'a fait revenir jusqu'à trois fois, corrigeant, le forçant d'ajouter. Fioramonti tenait bon dans sa politique pour couvrir le Pape; lui, voulait se montrer, tout en convenant qu'il ne fallait pas du premier coup achever l'archevêque. Il disait : « Mais le pauvre Veuillot ne sera pas content. » On a fait veiller l'écrivain pour que l'expédition pût être prête au départ du courrier. « Au moins, a dit le Pape, n'oubliez pas de signer avec votre titre de secrétaire. Enfin, il a lui-même envoyé à la nonciature de Paris le brouillon parce que Fioramonti n'aurait pas eu le temps de faire faire la copie. Pour notre compte particulier, nous n'avons qu'à nous réjouir. Le Pape nous aime et ne nous abandonnera pas, et cela sera public. Ici on le sait bien, et tout le monde le sait. Je le vois aux mines. Quelques-unes sont consternées. Les Borghèse, dévoués aux Dupanloup, daubent Paris, et se récrient sur sa maladresse, après avoir exalté son courage. »

La lettre de Mgr Fioramonti et l'encyclique qui la suivit sont les preuves officielles et solennelles des sentiments de Pie IX pour Louis Veuillot et l'*Univers*. Elles suffisent. Cependant il y en eut d'autres qu'il est bon d'indiquer. Dans la *Vie de Mgr de Salinis*, dont il était alors vicaire général, M. l'abbé de Ladoue, mort évêque de Nevers, a raconté en témoin divers incidents de cette affaire. Son récit remplit une dizaine de pages. J'en extrais quelques lignes :

« On sut d'abord, à n'en pouvoir douter, que le Souverain Pontife avait été profondément contristé (de l'Ordonnance de Mgr de Sibour et de la circulaire de Mgr Guibert). » *Ils ne savent pas*, disait-il à un de ses intimes, « *toute la* « *peine qu'ils m'ont faite*. J'aurais compris qu'on donnât « un avertissement paternel aux rédacteurs de l'*Univers*, « mais condamner avec une sévérité inouïe un journal qui, « depuis vingt ans, défend la religion et le Saint-Siège « avec le plus admirable dévouement, tandis que l'on ne « trouve pas une parole de blâme pour des journaux irré-

Digitized by Google

« ligieux, pour des livres diaboliques! C'est inconcevable, « c'est inconcevable... Évidemment j'ai quelque chose à « faire et je le ferai. » Le jeudi 3 mars, le souverain pontife dit à Mgr de Salinis : « J'ai de petites et de grandes « choses à faire. Je veux faire les unes et les autres. La « première petite chose, c'est un bref que j'adresserai à « M. Veuillot pour l'engager à continuer son œuvre;... la « seconde petite chose, c'est une lettre que je vais faire « adresser à l'archevêque afin de l'engager à rapporter « son ordonnance. La troisième, c'est l'appel que M. Veuillot « peut interjeter. Je nomme ces mesures petites parce que « je les compare à une mesure plus importante à laquelle « je suis décidé : la publication d'une encyclique. Elle est « prête; j'y insérerai un passage significatif relativement à « l'affaire qui nous occupe. »

Après avoir cité d'autres paroles du Pape également favorables à Louis Veuillot, M. de Ladoue ajoute : « Les cardinaux les plus influents partageaient l'affliction du Souverain Pontife et désiraient comme lui que l'*Univers* fût soutenu à cause des services qu'il avait déjà rendus et rendait encore tous les jours à la cause sacrée de l'Église. Des évêques appartenant aux diverses parties de la chrétienté qui se trouvaient en ce moment dans la Ville éternelle disaient très hautement que la suppression de l'*Univers* serait un malheur pour la religion. »

Mgr de Salinis insista beaucoup près du Pape sur cette action générale de l'*Univers*, qui ne permettait pas, indiquait-il, de traiter cette feuille en simple publication diocésaine. Outre ce qu'il put dire, il remit au Saint-Père, au nom de la province de Reims, une supplique sollicitant la prompte approbation d'un décret du récent concile d'Amiens sur les services des écrivains religieux et les facilités qu'il fallait leur laisser. La supplique reçut bon accueil et le décret fut approuvé (1).

(1) *Vie de Mgr de Salinis*, p. 300-310.

Digitized by Google

La lettre de Mgr Fioramonti exprimait trop manifestement la pensée et les désirs du Pape pour ne pas produire un grand effet. Nous apprîmes à l'*Univers*, le jour même de sa publication, que Mgr Sibour et son entourage en étaient consternés et irrités. Aussitôt après l'avoir lue, l'archevêque s'était écrié : « N'importe, je l'emporterai! » C'était, depuis le début de cette nouvelle campagne, son mot favori. Au fond, il doutait déjà de son triomphe, car une lettre du cardinal Antonelli qu'il reçut en même temps que ce document, lui en précisait la portée et l'engageait à retirer de lui-même son ordonnance. Il refusa et son langage resta très belliqueux, mais ses intentions devinrent conciliantes. Les journaux qui le soutenaient, après s'être montrés émus de cette première parole de Rome, cherchèrent à la diminuer; ce fut en vain. J'en instruisais mon frère :

« Du Lac t'écrit que la lettre de Fioramonti fait merveille. La tienne a obtenu un succès enthousiaste. Le *Journal des Débats* insinue, comme la *Gazette*, que le langage du secrétaire de Pie IX n'est point trop défavorable à l'archevêque et justifie à peu près ses reproches. Ça ne prend pas. L'effet est pour nous comme la lettre elle-même, et plus encore peut-être. La *Presse* résume ainsi la situation :

« On (la lettre de Fioramonti) dit à l'*Univers* de rester « ultramontain, et c'est justement ce que l'archevêque lui « reproche.

« On approuve l'*Univers* et, en même temps, on con- « damne les autres feuilles religieuses.

« La lettre n'est pas du Pape, mais le secrétaire du Pape « doit penser comme le Pape.

« Résumé : l'*Univers* a gagné son procès, du moins en « première instance. »

« Ce Girardin a quelquefois du bon (1). »

(1) Lettre du 18 mars.

Digitized by Google

Dans la lettre suivante, j'ajoutais :

« L'archevêque hésite sur le parti à prendre. On lui conseille fort à la nonciature de retirer son ordonnance. La lettre du cardinal Antonelli le fait méditer. Enfin il n'ignore pas que le gouvernement est très mécontent de l'éclat qu'il a donné à ses colères contre nous et trouverait mauvais qu'il ne voulût pas y mettre fin. De plus, si, pour les dehors, on affecte des airs vainqueurs, on est, au dedans, consterné.

« Toutes ces raisons n'ont pas encore vaincu, cependant, la passion de l'Archevêque. Il veut l'emporter. En même temps qu'il cherche comment il pourrait arriver à terminer honorablement la crise, il fait préparer un long mémoire justificatif par les abbés Cognat et Darboy. »

Pour obtenir de l'Archevêque, sans l'accabler, le retrait de son ordonnance, Mgr d'Amiens pressa Louis Veuillot de demander lui-même ce retrait à Mgr Sibour, sans parler de soumission mais au nom de la paix religieuse. — C'est impossible, répondit mon frère. — Alors l'évêque lui déclara que le Pape le désirait et même le lui demandait. Il se rendit, non sans murmurer doucement que cela ne servirait à rien ou nous mènerait à mal. Ce fut une lettre difficile à faire. Il l'écrivit de mauvaise grâce et avec de grandes craintes qu'on ne voulût à Paris y voir plus de soumission qu'il n'en devait et ne croyait sage d'en montrer. Sous le coup de ces impressions il adressa au Pape cette prière :

« Rome, 22 mars 1853.

« Très Saint Père,

« Par obéissance aux désirs de Votre Sainteté, j'ai écrit la lettre ci-jointe. Je supplie Votre Sainteté de se souvenir que Monseigneur l'Archevêque de Paris, près de qui je fais cette démarche, m'a frappé injustement et qu'à l'heure qu'il est, la sentence par laquelle il est venu m'atteindre

Digitized by Google

jusqu'à vos pieds, pèse encore sur ma liberté et sur mon honneur.

De Votre Sainteté,

le fils très humble et très soumis.

« Louis Veuillot. »

Le lendemain, il m'écrivait : « J'ai passé la journée d'hier à faire cette lettre dont je t'envoie le brouillon. Peu de journées m'ont paru aussi sombres. Elles ne sont pas lumineuses ici, pourtant! Cette besogne achevée, je suis allé me consoler en montant à genoux la *Scala santa*. C'était le moment. Je me flatte cependant que ma lettre ne vous paraîtra pas trop humiliée; mais elle existe, et c'est déjà trop, car nous avons en présence un homme qui ne me paraît point chargé de scrupules. Le soir, accompagné de Mgr de Ségur, aussi affligé que moi, j'ai porté le paquet au Vatican... Pourvu que le Pape ne me demande pas davantage! Il y a toutefois une limite que je ne me sens guère disposé à franchir, même pour lui. »

Deux jours après, revenant sur cette démarche, il m'écrivait : « Le Cardinal Antonelli a dit au Cardinal Fornari : « Je ne sais pas si la lettre de M. Veuillot plaira « beaucoup à l'Archevêque, mais elle nous convient, et c'est « tout ce qu'il faut. » Louis ajoutait : « Du reste, en dépit des nouvelles que vous avez, les dispositions parisiennes sont à la paix. C'est ce que le sous-secrétaire d'État m'a dit ce matin, d'après une dépêche de la Nonciature. — L'Archevêque (recevant du Nonce une expression incontestable de la volonté de Rome) a terminé ou plutôt interrompu une tirade contre l'*Univers* en disant : — Comment arranger cette affaire? — Cherchez; vous avez tant d'esprit. — Cherchons ensemble, je vous en prie, Monseigneur... Et on cherche. Voilà le dernier vent. L'encyclique arrivera ces jours-ci et soufflera du même côté. Elle est, dit-on, très claire, mais sans nommer personne. Si l'Ar-

Digitized by Google

chevêque baisse pavillon là-dessus, le replâtrage sera fait, mais par le Pape... En somme, si nous vivons, on verra bien que le Pape le veut, et il le veut très fort... »

Du Lac et moi, nous redoutions que l'Archevêque ne tirât de la lettre du rédacteur en chef un fâcheux parti. Je l'avais écrit à Louis, il me répondit :

« Quasimodo, 3 avril 1853.

« Que veux-tu, pauvre petit frère, il fallait bien faire ce que j'ai fait, puisque le Pape l'a voulu. On en espère du bien, et moi aussi, quelquefois. L'affaire se débrouille. C'est l'Archevêque lui-même qui, pour sortir d'embarras, a demandé à Rome que je lui écrivisse, et la demande, par une délicatesse dont je suis reconnaissant, m'a été transmise au nom du Pape, comme venant de lui, pour que je n'eusse rien à refuser. Si maintenant tout cela n'est qu'une ruse, comme tu le penses, l'Archevêque se prendra dans ses filets, car certainement on ne m'abandonnera point... L'ordonnance sera suspendue, si elle n'est point retirée. Nous en avons l'assurance positive, et du Cardinal et du Sous-secrétaire d'État, et des Cardinaux, et du Pape. Hier, ce bon Saint-Père a expliqué son encyclique dont il est fort content à l'évêque d'Amiens. Arrivé à l'endroit qui nous concerne, il a dit : « C'est pour Veuillot que j'ai fait cela; en est-il satisfait? » Quelques heures auparavant, il avait parlé au cardinal Fornari : « Je pense que Veuillot connaît maintenant l'encyclique. L'évêque d'Amiens la lui aura communiquée. Je crois qu'il sera content. » Comment n'être pas content d'une telle bonté? Je reste néanmoins pour voir l'effet qui ne sera guère connu avant huit ou dix jours. Voilà deux mois que je suis parti. J'ai encore près d'un mois à passer sans vous voir : quand je reverrai le Pape, je jetterai les hauts cris, je lui demanderai si ce n'est pas une cruauté de me tenir si loin de mes frères et de mes filles.

Digitized by Google

« Il fait beau, c'est invraisemblable, mais c'est. »

On marchait à la paix. Le 7 avril, mon frère me donnait ces nouveaux détails :

« Du reste, tous croient à une conclusion prochaine et douce. Par bonheur, on ne l'exige pas tendre. Il est positif que l'Archevêque a écrit avec bénignité, demandant qu'au moins M. Veuillot fît une petite démarche au-devant de S. G. C'est donc lui qui a sollicité l'accommodement, et qui l'a sollicité près de la *cour de Rome,* puissance essentiellement médiatrice. Ne perdons pas cela de vue pour l'histoire. La démarche est faite, je n'ai pas négligé d'en faire voir la vertu. Le Cardinal a loué ma déférence, tout en ajoutant qu'il avait lu ma lettre et que probablement la susdite Grandeur n'en tirerait pas vanité. J'ai dit qu'on ne pouvait pas se fier aux interprétations de Paris et j'ai rappelé le passé. On le connaissait, mais je doute, a ajouté le Cardinal, que l'Archevêque soit pressé de livrer à l'impression toutes ces correspondances, les vôtres et les miennes.

« J'ai parlé de vos soupçons touchant le nouveau mémoire contre l'*Univers*. — Oui, on fait ce mémoire, a répondu le cardinal. Alarmé de la manière dont je lui parlais du jugement à intervenir, l'archevêque m'a prié d'ajourner toute conclusion, jusqu'à ce qu'il eût produit les raisons qui lui ont fait publier son ordonnance. — Votre Éminence peut prévoir quelle sera cette pièce. Deux abbés la préparent; l'un est le rédacteur de l'*Ami de la Religion*, l'autre un prêtre remuant devenu récemment vicaire général pour des services de plume. On se servira de phrases détachées, on taira les circonstances qui les ont inspirées, on les falsifiera. A mon tour, je prie Votre Éminence de ne rien croire avant que j'aie répondu. — Je sais bien quels procédés iis emploient, a répliqué le cardinal, et, d'un autre côté, je n'ignore pas quelles sont les exigences d'un journal. C'est ce que je ne cesse de dire aux évêques français qui vous sont contraires. Les

Digitized by Google

rédacteurs de l'*Univers* ne font pas un article comme nous faisons une encyclique. Ils n'ont pas des jours entiers à passer sur une phrase, sur un mot. Qu'importe qu'il leur échappe quelques inexactitudes ou quelques vivacités. Voyez le bien qu'ils font, songez aux services qu'ils rendent. Ils parlaient quand vous vous taisiez tous; ils sont tels qu'ils étaient quand vous les approuviez. Comment! on insulte le Pape, on insulte l'Église, on insulte Dieu, on calomnie la foi, on corrompt les mœurs par des milliers d'écrits détestables : vous n'ouvrez pas la bouche. On se moque d'un abbé ridicule, vous voilà en feu!... Mais *fa niente*, le mémoire de Paris arrivera trop tard. L'encyclique a paru; le Pape ne se dédira point. Soyez convaincu que tout cela tombera sans bruit. »

En effet, tout cela tomba bientôt, sinon sans bruit, au moins sans trop de bruit, et le résultat fut bon. Les plus engagés dans l'affaire furent les premiers à reconnaître qu'il fallait se rendre. L'évêque de Viviers, Mgr Guibert, sans regretter précisément ce qu'il avait fait, en était plutôt gêné que glorieux; il n'ignorait pas que le Pape avait sévèrement parlé de son acte, et presque durement de l'adhésion que s'était hâté de lui donner l'évêque de Marseille. Il se terra (1). L'archevêque de Paris n'espérait plus entraîner l'épiscopat et intimider Rome. Il était visible, même pour lui, que Pie IX aimait l'*Univers*, voulait qu'il fût libre et finirait par suspendre, sinon par annuler l'ordonnance parisienne. Sans cesser de dire : Je l'emporterai, il se réserva de trouver dans l'encyclique annoncée le moyen d'en finir. Il en fut ainsi. L'encyclique *Inter multi-*

(1) Le R. P. Rambert, dans sa *Vie de Mgr de Mazenod*, rapporte ceci : « Quelques prêtres du diocèse de Marseille étant allés faire un pèlerinage à Rome, Pie IX les chargea de dire à leur évêque qu'il était mécontent de sa lettre contre l'*Univers*, et que, pour lui, loin de blâmer les rédacteurs de cette feuille, il les considérait toujours comme ses défenseurs les plus dévoués (t. II, p. 399). J'ai déjà dit et j'aime à répéter que Mgr de Mazenod rendit à l'*Univers* toute sa sympathie. Plus tard Mgr Guibert fit de même.

Digitized by Google

plices datée du 21 mars lui arriva le 8 avril. Elle prescrivait aux évêques de combattre avec zèle et constance « les journaux empoisonnés » que répandent les ennemis de Dieu et d'encourager la bonne presse. Le Souverain Pontife concluait ainsi :

« C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi. Nous vous le demandons avec instance, favoriser de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux, pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité.

« Votre charité et votre sollicitude épiscopale devront donc exciter l'ardeur de ces écrivains animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir; que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous devez les avertir avec des paroles paternelles et avec prudence. »

Mgr Sibour comprit que ces recommandations finales le visaient particulièrement. Tout de suite, en évêque pressé de bien remplir son devoir, il retira son ordonnance. Voici l'arrêté qu'il nous fit remettre par celui de ses secrétaires qu'il savait l'ami fidèle de l'*Univers*, l'abbé Dedoue :

« Nous, Marie-Dominique-Auguste Sibour, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris;

« Après avoir pris connaissance de la lettre encyclique adressée par Notre Saint-Père le Pape Pie IX aux cardi-

Digitized by Google

naux, archevêques et évêques de France, sous la date du 21 mars 1853;

« Voulant mettre en pratique les conseils qui y sont contenus et entrer, pour notre part et sans réserve, dans les intentions du chef de l'Église;

« Désirant, par là, contribuer à l'apaisement des discussions qui ont été soulevées dans ces derniers temps, et réjouir le cœur du Souverain Pontife;

« Nous levons spontanément les défenses portées dans notre ordonnance du 17 février 1853.

« Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, le 8 avril 1853.

« MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE,

« Archevêque de Paris. »

L'*Univers*, par une note insérée en tête du journal, remercia vivement l'archevêque et promit en toute sincérité de garder dans le combat « cette modération chrétienne, qui n'exclut pas la défense libre, franche, énergique de la vérité ». Il ajoutait : « Notre rédacteur en chef, M. Louis Veuillot, est encore à Rome, mais les sentiments que nous exprimons furent toujours les siens, — et nous sommes heureux de renouveler les engagements qu'il a déjà pris. » Le même jour, nous nous rendîmes, du Lac et moi, chez l'archevêque, pour lui répéter de vive voix ce qu'avait dit le journal. Au sortir de cette audience, j'écrivis à mon frère :

« Mgr Sibour s'est montré satisfait de notre note. Je crois qu'il était décidé à l'être. Mais ce n'est pas tout. Nous sommes sortis de chez lui convaincus que, pour peu que les circonstances s'y prêtent, il recommencera. Tu n'as pas oublié le discours qui termina la première affaire; nous l'avons entendu de nouveau. Aujourd'hui, comme il y a deux ans, comme au moment où il a rendu son ordonnance, l'archevêque veut que l'*Univers* soit sous sa dépendance, exprime ses idées, suive sa direction; voilà ce

Digitized by Google

qu'il nous a fait voir très clairement. Nous n'avons acquiescé ni de la langue, ni de tête : pas un mot, pas un signe. Cette attitude a jeté du froid sur l'entretien, auquel assistait l'abbé Sibour. A la fin nous avons dit que n'étant pas gens à repousser les bons conseils, nous n'oublierions point ceux que contenait la lettre de Mgr Fioramonti...

« Il vous a dit la même chose que moi, interrompit vivement l'archevêque. Il vous conseille la modération, je vous la conseille aussi. Il faut éviter les questions qui irritent; ne point parler de l'Inquisition, du pouvoir des Papes sur le temporel des rois, ne point s'exposer par trop de zèle à ralentir le mouvement qui pousse les esprits vers Rome... etc., etc. N'oubliez pas la maxime *in dubiis libertas*... Mais surtout, *caritas! caritas!*...

« Au cours de la conversation, Monseigneur m'a demandé si tu reviendrais bientôt. — Oui, rien ne l'arrête plus à Rome. Votre Grandeur sera promptement informée de son retour, car il se fera un devoir de venir vous présenter ses respects. — Je serai heureux de le recevoir, le père aime particulièrement les enfants qui lui ont donné le plus de... de... de préoccupations, car la raison peut obliger à frapper, mais le cœur d'un père ne se ferme jamais.

« Silence complet. Et que pouvions-nous répondre!

« L'avenir n'est pas clair. Notre modération ne sera pas celle qu'il voudra. L'encyclique nous garantit contre des coups trop prochains; mais... »

L'entourage de Mgr Sibour, les abbés Bautain, Darboy, Coquand, Lequeux, Maret, et surtout son impérieux allié, Mgr Dupanloup, se résignèrent moins facilement que lui à l'acte pontifical. Déjà on cherchait la revanche.

Il s'en fallut de peu qu'un grave incident ne se produisît tout de suite. Mgr Dupanloup qui, après avoir collaboré à l'Ordonnance s'était mis dans l'ombre, voyant comment les choses tournaient à Rome, pensa que s'il frappait bruyamment un grand coup, il pourrait faire modifier les conclusions prévues de l'encyclique. On annonça qu'il préparait

Digitized by Google

un mandement dont l'*Univers* ne pourrait se relever. Il eut beau se hâter, il n'arriva pas à point. Son mandement était aux mains des compositeurs lorsque l'encyclique parut. Comment le publier alors que Mgr Sibour se reconnaissait atteint et se retirait? Il dut, lui aussi, faire retraite. Le 20 avril, j'écrivais à mon frère : « J'ai pu lire hier une partie du mandement orléanais. Je crois que nous en aurons une copie. Il s'y trouve, selon la coutume, un cliquetis fatigant d'exclamations, d'interjections, d'appels furieux à la modération. Le but (c'est-à-dire le prétexte) est de justifier « l'ancienne Église de France » qu'il faut absolument que nous ayons insultée. Après avoir beaucoup affirmé sans fournir la moindre preuve, Mgr Dupanloup se jette dans l'apostrophe et t'attaque directement. C'est là où brille sa charité. Il s'indigne de ton appel au Pape, il proteste contre tes lettres, il a presque envie de rire en songeant que tu as pu demander à Rome de parler et croire qu'elle parlerait... »

Un autre, après avoir lu l'encyclique, eût mis ce travail au feu. Mgr Dupanloup le mit en réserve et l'utilisa trois ans plus tard.

A Rome, on attendait avec impatience des nouvelles de Paris. Comment Mgr Sibour avait-il reçu les avis et avertissements de l'Encyclique? Le 14 avril, le bruit courut, d'après un journal de Gênes, que l'archevêque avait retiré la défense de lire l'*Univers*. Cette information brève et vague n'était point sûre. Il y avait quelque chose; mais quoi? Louis anxieux et nerveux, craignant que l'archevêque eût posé quelque condition fâcheuse, m'écrivait : « J'espère que le télégraphe ne nous trompe pas. Je ne pense pas que l'on me demande une lettre plus douce; il serait difficile de l'obtenir. J'en ai fait assez et je ne suis pas obligé de me noyer pour sauver celui qui m'a jeté à l'eau. » Le 16, la nouvelle était confirmée.

Enfin, toute crainte a cessé et Louis parle avec un plein contentement : « Soyons juste, cher frère, l'archevêque s'en

Digitized by Google

tire habilement, convenablement et même chrétiennement, ce qui vaut mieux que tout. La joie que cette conclusion provoque ici me montre combien on avait cru déployer de courage. Ils ne connaissaient pas leur force, ils la connaîtront mieux et ne l'oublieront pas. Jamais nous n'avons rendu un plus grand service. Mgr Lasagni a vu le Pape ce matin et l'a trouvé radieux. Moi, je le verrai bientôt.

« Je reçois des compliments de tous côtés. Plusieurs de nos cardinaux m'ont envoyé leurs secrétaires. Mes amis les anglais catholiques se réjouissent du bon et fier argument qu'ils vont opposer aux protestants lorsque ceux-ci leur opposeront nos divisions : « Nous avons un juge, nous, il parle, tout se soumet. » En vérité c'est un événement de première taille. Remarquez comme le décret parisien commente bien l'encyclique et met les points sur les i...

« On m'a demandé d'écrire à l'archevêque, j'ai répondu que c'était déjà fait. Je n'entends pas me laisser vaincre en générosité. Toutefois, je n'ai pas oublié les lois de la prudence...

« Ah! quelle délivrance! Et que saint Pierre a bien arrangé tout cela! Sans compter que je vais passer pour un fier diplomate. Et Dieu sait pourtant si j'ai rien changé à notre manière... »

Deux jours après, il vit le Pape en audience de congé. Au sortir, il m'envoya en hâte ce mot :

« Rien ne peut exprimer la bonté du Pape. Il nous bénit tous. Il vous aime. Que vous serez heureux quand je vous conterai tout cela! Je lui ai lu ma lettre qu'il a trouvée bonne et il a lu lui-même votre article que j'avais dans ma poche. *Benessimo*. Il est fort content; et il ne se trompe pas sur l'acte fénelonien qui ravit tout le monde. — Très Saint Père, cela prouve deux choses : 1° le bon cœur de l'Archevêque, 2° l'impossibilité absolue de résister, et de ne pas obéir immédiatement. Une résistance ne serait pas téméraire, elle serait ridicule. — *Si! Si!* — Il m'a dit que nous étions de bons enfants. Il a posé la main sur ma

Digitized by Google

tête. Je lui ai embrassé les genoux; il m'a appelé son fils. »

A l'*Univers*, dès que l'on fut sûr du résultat, toute la rédaction se rendit à Notre-Dame des Victoires. « Quelle belle matinée! écrivit du Lac à Louis Veuillot. Nous étions là tous sept (y compris La Tour remplaçant Gondon). J'admire la justice et la charité du Saint-Siège, qui veut faciliter à ses ennemis leur salut et leur ouvrir toutes les voies honorables pour se tirer du pas difficile où ils se sont mis... »

Mgr Parisis adressa ce mot à Louis Veuillot encore à Rome : « Quelle merveille que cette Encyclique et quelle magnifique consolation pour l'*Univers* d'en avoir été l'objet!... Le Pape a mieux fait que tout ce que j'avais proposé, comme il arrive souvent dans les voies de Dieu où sa miséricorde dépasse toutes nos espérances. Vraiment il me semble que ce grand événement a redoublé ma foi. Et puis la pensée de toute la joie qui vous en revient après toutes vos douleurs fait du bien à mon âme (1). »

Quant aux sentiments que ce dénouement excita chez les adversaires les plus habiles et les plus déterminés de l'*Univers*, on en trouve l'expression dans une lettre que l'abbé Maret, doyen de la Faculté de théologie en Sorbonne et alors le vrai chef doctrinal du gallicanisme modernisé, adressait à Frédéric Ozanam : « Il y a eu dans toute cette affaire des fautes commises par Mgr l'Archevêque. Il y a eu trop de rigueur, des accusations qu'on ne peut admettre, qu'on n'a pas admises à Rome... Mais le côté le plus triste, c'est que le triomphe de l'*Univers* et l'adoption de ses doctrines vont présenter le catholicisme aux indifférents et aux ennemis sous un jour bien peu favorable... Je suis triste et désolé au delà de toute expression... (2).

(1) Lettre du 18 avril 1853.
(2) *Vie de l'abbé Maret*, t. II, p. 453.

Digitized by Google

Dès sa rentrée à Paris, Louis Veuillot se présenta chez Mgr Sibour. Le lendemain, il écrivait à Mgr de Salinis qui, dans cette grave et triomphante campagne de Rome, l'avait tant aidé : « Que n'étiez-vous là, Monseigneur, pour jouir de ce dénouement! J'avais écrit de Rome, aussitôt après avoir reçu la grande nouvelle, une lettre beaucoup moins compliquée que celle qui a été composée sous vos yeux et sous votre souffle. Je n'avais pas méprisé toute précaution cependant. En dépit de mes soins, elle a réussi. Monseigneur m'a dit que cette lettre effaçait tout le passé, et m'a ouvert ses bras. Je m'y suis jeté. Après cela, les explications se sont trouvées faciles; quand la conversation touchait à quelque point scabreux, je disais : *C'est le passé*. En somme la séance, malgré un petit côté comique, a été bonne; et il ne faudrait pas trop s'étonner si un de ces jours, je me trouvais à table à l'archevêché, demandant de l'eau à M. Cognat et offrant du vin à M. Gaduel. *Vanitas vanitatum*, et tout n'est que vanité, hormis l'encyclique et l'amitié de l'évêque d'Amiens. »

Louis Veuillot a donné plusieurs récits plus ou moins développés de cette audience. L'un d'eux, le plus important, était adressé à Mgr Fioramonti. Écrire sur ce sujet au secrétaire du Pape, c'était écrire au Pape lui-même. Mon frère y comptait bien. Voici le passage essentiel de la réponse qu'il reçut :

«... J'ai informé Sa Sainteté des très bonnes nouvelles que contenait votre lettre. Le Saint Père les a reçues avec une bienveillance toute particulière et il a été extrêmement satisfait de voir confirmé de votre part ce qu'il savait déjà relativement à l'accueil très aimable qui vous a été fait par le très respectable monseigneur l'Archevêque... Que béni et remercié soit le Seigneur pour le merveilleux effet produit par l'Encyclique de Sa Sainteté. »

Que manquait-il à ce bon et glorieux dénouement? Il lui manquait d'être un dénouement. Rome procédant avec douceur, paraissant hésitante, l'étant peut-être, et

Digitized by Google

néanmoins poursuivant toujours son but, avait, sans faire précisément acte de force, amené Mgr Sibour à retirer son ordonnance. La question de fond, la question des droits de l'archevêque de Paris sur la presse parisienne, restait pendante. Le journaliste avait été vainqueur sans que l'évêque fût vaincu. Néanmoins, le fait était de grande importance et eut un grand retentissement. Il donnait à Louis Veuillot une prépondérance, une autorité qu'aucun journaliste, aucun écrivain laïque n'avait jamais eues, et faisait de l'*Univers*, selon le mot de Mgr Parisis, « une grande institution catholique ». Mgr Sibour et Mgr Dupanloup le reconnurent implicitement et ne tentèrent plus de tuer l'œuvre de Louis Veuillot par des actes de juridiction épiscopale; mais ils ne cessèrent pas de vouloir sa mort. Ce journal que leurs coups avaient grandi, dont l'autorité, appuyée de Rome, s'étendait partout, était pour eux l'ennemi (1).

M. de Montalembert, M. de Falloux, tous les notables du parlementarisme et du catholicisme libéral, sans prendre bien à découvert parti dans cette lutte, se mirent, avec les gallicans de tout ordre, du côté de Mgr Sibour et de Mgr Dupanloup. Le gouvernement, tiraillé en sens divers, fut, au total, à peu près neutre. Par suite de ce gallicanisme d'instinct dont sont mordus en France presque tous les hommes politiques, les ministres auraient volontiers pris parti contre l'*Univers*, mais l'empereur penchait pour Louis Veuillot. Ainsi Mgr de Ségur, auditeur de Rote, et le général de Cotte alors à Rome, qui tous deux avaient la pensée impériale, appuyaient ouvertement Louis Veuillot, leur ami, tandis que l'ambassadeur, M. de Rayneval, penchait au début, de l'autre côté. Il se rallia.

(1) Condamnés sur la question de la presse religieuse laïque, M. l'abbé Gaduel et ses patrons perdirent en outre leur procès contre Donoso Cortès. Son livre, examiné à Rome sur la prière de l'auteur, fut lavé de toute censure. Pie IX ordonna aux savants rédacteurs de la *Civiltà cattolica* d'en rendre compte. Ils en admirèrent l'esprit, la doctrine, la solidité.

Digitized by Google

La campagne ouverte par M. l'abbé Gaduel, portant le drapeau de Mgr Dupanloup, et fermée par l'encyclique *Inter multiplices*, fut, non seulement pour l'*Univers* et Louis Veuillot, mais pour les catholiques et les intérêts religieux, la grande affaire des premières années du second empire. En dehors de cette lutte, où les influences et les doctrines étaient seules en cause, le calme régna et les catholiques connurent plus largement que sous les régimes antérieures la liberté du bien. Certes on n'eut point l'idéal. A-t-on jamais l'idéal? Mais du concordat jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle je ne vois pas une autre phase de quatre années qui ait en France, au point de vue de la liberté de l'Église, valu celle-là.

Quand Louis-Napoléon, après un an de présidence dictatoriale, fut l'empereur Napoléon III, il n'y eut rien de changé dans l'État. La situation des catholiques restant la même, ils gardèrent généralement la même attitude. L'*Univers* ne devint ni un journal gouvernemental, ni un journal d'opposition. Il jugeait loyalement au jour le jour les actes du pouvoir, et indiquait avec sympathie et indépendance au souverain les voies où il devait marcher, s'il voulait remplir tout son devoir envers le pays et durer. C'était la politique catholique.

De 1852 à 1855 les travaux de Louis Veuillot dans le journal, très actifs comme toujours, furent aussi très variés. Les Chambres parlant peu, la politique proprement dite chômait; et la presse, portant muselière, ne pouvait

Ils dirent des critiques de l'abbé Gaduel, qu'elles s'accrochaient à des termes plus ou moins éloignés des locutions *aujourd'hui* en usage dans l'enseignement, mais dont l'emploi ne faussait pas la doctrine. L'*Essai* fut traduit en italien et publié avec l'approbation de l'évêque de Foligno.

Donoso Cortès, rassuré par de premiers avis, ne connut pas sa victoire définitive. Il mourut le 23 mai 1853, au moment où il allait donner sa démission d'ambassadeur pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Louis Veuillot a publié en 1858 une édition de ses œuvres. J'en parlerai à sa date, et je reviendrai sur l'homme, un de ceux que mon frère a le plus aimés.

Digitized by Google

soulever autant de questions qu'autrefois. Cela n'allait pas à tous les journaux, mais l'*Univers*, où les idées ne manquaient point, s'en trouvait bien. Jamais il ne fut plus vivant. Louis Veuillot excellait à faire de l'actualité sur toutes sortes de sujets. Parmi ses travaux de ce temps, relativement calme, il en est dont je parlerai avec quelque développement, lorsque je traiterai surtout de sa vie littéraire et de ses relations. J'ai aussi un arriéré à régler pour diverses choses moins graves et cependant importantes de la vie et des services du journal.

En attendant, je signale ici une étude très développée sur Napoléon d'après les *Souvenirs* de M. Villemain, et une série d'articles, qui devinrent un volume, sur le *Droit du Seigneur au moyen âge*. Ce volume, qui pulvérisait un rapport de M. Dupin, comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques, fit grand bruit. C'est une œuvre de mordante polémique et de solide érudition. Elle a ruiné toutes les sottises malpropres débitées si longtemps à propos de ce prétendu droit. Pour traiter à fond un tel sujet, Louis Veuillot dut fouiller les bibliothèques; il y fut aidé par le frère de sa chère Mathilde. « Je n'ai pu m'informer si amplement, a-t-il dit dans son Avant-propos, qu'avec l'aide de M. Arthur Murcier, élève de l'École des Chartes, mon parent et mon ami. Comprenant l'importance de l'étude où il me voyait engagé à la suite de M. Dupin, mon jeune collaborateur s'y est appliqué avec une ardeur de chrétien et un cœur de frère. Il m'a fourni bien des témoins que je n'aurais pas eu le temps d'interroger et dont j'ignorais même l'existence (1). » C'est également en 1854 que Louis Veuillot écrivit son ouvrage *la Guerre et l'homme de guerre*, publié en 1855.

De cette époque date aussi la *Vie de Germaine Cousin*. Il reçut incidemment, à propos de ce livre, plus d'un an après la publication de l'encyclique *Inter multiplices*, un

(1) Juillet 1854.

Digitized by Google

bien touchant témoignage de l'affection du Pape. Le lendemain de la béatification de la sainte bergère, la députation ecclésiastique envoyée de Toulouse à Rome, remit à Pie IX un exemplaire magnifiquement relié de la *Vie de la Bienheureuse* et lui dit que l'auteur était Louis Veuillot. « Ah! Louis Veuillot, reprit le Saint-Père avec un sourire fort gracieux; puis il ajouta sur le même ton, en souriant avec plus de grâce encore : *Il est tranquille à présent* (1). »

Tranquille, il l'était autant que peut l'être un militant toujours sur la brèche; mais de nouvelles épreuves intimes et de nouvelles luttes publiques ne tarderaient guère à l'atteindre. La mort allait encore entrer chez lui; bientôt, la politique impériale, dont on put beaucoup espérer jusqu'au congrès de Paris (1856), l'inquiéterait, et déjà le groupe catholique, parlementaire, gallican et libéral, se préparait à lui livrer, dans des conditions particulièrement iniques et basses, un nouvel assaut, qui ne serait pas le dernier, et qu'une nouvelle bénédiction, qui ne serait pas la dernière, couronnerait.

(1) Lettre de l'abbé Deyhoralde, supérieur des prêtres auxiliaires du diocèse de Toulouse.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS..... VII

CHAP. Ier. — Coup d'œil en arrière. — Les dispositions de l'épiscopat au début de 1845. — Inquiétudes des militants. — La polémique universitaire. — Campagne contre les religieuses. — Entreprise de Montalembert, de l'abbé Dupanloup, etc., contre Louis Veuillot et l'*Univers*. — « *Les Français en Algérie.* »..... 1

CHAP. II. — Indécision chez les catholiques. — Louis Veuillot et Eugène Sue. — « *Les Mystères de Paris* » et « *le Juif-Errant* ». — M. Rossi à Rome. — La dispersion des Jésuites en 1845. — Les débats parlementaires. — Les négociations et les émotions. — Que fit Rome? — L'attitude de Louis Veuillot..... 31

CHAP. III. — Polémiques religieuses et préoccupations littéraires. — Changements à l'*Univers*. — Le comte Charles de Coux et Louis Veuillot. — Pamphlets catholiques de Cormenin. — Mémoire confidentiel de Mgr Parisis au ministre de l'instruction publique. — Situation du parti catholique. — Lettre de Louis Veuillot. — Vie intime..... 63

CHAP. IV. — Le parti catholique en 1846. — L'Église et les temps nouveaux. — L'*Univers* à Rome. — Démarches officielles contre le journal. — Un mémoire de Montalembert. — Une note du Saint-Siège. — Correspondance entre Montalembert et Louis Veuillot. — Le journal catholique l'*Alliance*. — Mort de Grégoire XVI. — Avènement de Pie IX. — Élections générales (1846). 87

CHAP. V. — Effet des élections de 1846. — Campagne à Rome de M. l'abbé Dupanloup contre l'*Univers*. — Nouvelle polémique épistolaire avec Montalembert. — M. de Coux à l'*Univers*. — Instruction de Mgr Parisis. — La question liturgique. — Dom Guéranger et l'*Univers*. — Voyage de Louis Veuillot en Savoie. — Lettres de Louis Veuillot à Mathilde. — Vie intime..... 121

CHAP. VI. — Dissentiments à l'*Univers* sur les affaires de Rome et de Suisse. — Les Jésuites, M. de Coux et Louis Veuillot. — L'am-

Digitized by Google

Pages.

bassadeur de France à Rome. — La question d'un clergé d'État. — Louis-Philippe et Mgr Affre. — L'abbé Dupanloup, Louis Veuillot et la question universitaire. — Le projet de loi de M. de Salvandy. — Accord des militants pour le combattre. — L'attitude de l'épiscopat. — État d'esprit des catholiques. — Les vacances de 1847. 149

CHAP. VII. — Le comité catholique, l'*Univers* et le Sonderbund. — Louis Veuillot et Marrast à propos de Montalembert. — Le correspondant de l'*Univers* à Rome et les Jésuites. — Aggravation du désaccord entre M. de Coux et Louis Veuillot. — Le denier de Saint-Pierre. — Polémique sur la politique du Pape. — Lettres intimes de Louis Veuillot à Du Lac. — La discussion de l'Adresse en 1848. — Crise à l'*Univers*. — La Révolution de février 1848. — Réconciliation avec Montalembert 175

CHAP. VIII. — La Révolution de 1848 et les catholiques. — Adhésion à la République. — La rédaction de l'*Univers*. — Montalembert, Lacordaire et Louis Veuillot. — Les catholiques démocrates. — Louis Veuillot, la veille et le lendemain du 24 février. — La question électorale en 1848. — L'*Ère Nouvelle* 203

CHAP. IX. — La bourgeoisie et la monarchie de Louis-Philippe. — L'Assemblée nationale. — Les catholiques. — Avis de Louis Veuillot aux révolutionnaires et aux conservateurs. — Première séance de l'Assemblée constituante. — Montalembert et Lacordaire. — Articles et lettres de Louis Veuillot. — Le Christianisme et la démocratie. — Le parti catholique et le parti de l'ordre. — Les catholiques et les écoles socialistes. — Les journées de juin. — La politique de l'*Univers* 235

CHAP. X. — La politique catholique après les journées de juin. — Le préambule de la constitution et les Petites Sœurs des pauvres. — Débats sur la question sociale. — Le comte de Montalembert et le comte de Falloux. — M. Dupanloup et Louis Veuillot. — La presse catholique : *Ami de la Religion*, *Univers*, *Ère Nouvelle*. — Le catholicisme et la démocratie. — Révolution à Rome. — L'élection du président de la République. — Le vote des catholiques. — M. le comte de Falloux ministre de l'instruction publique et des cultes 267

CHAP. XI. — Louis Veuillot et le mouvement républicain. — Les revendications du peuple. — *Les Libres penseurs*. — *L'Esclave Vindex*. — *Le Lendemain de la victoire*. — Louis Veuillot et *La Liberté de penser*. — Pamphlets pour le parti de l'ordre. — La *Petite Philosophie*. — *M. de Lamartine romancier*. — *A Lamartine ruiné*. — La correspondance de Louis Veuillot. — Vie intime. 295

CHAP. XII. — Louis-Napoléon et les affaires de Rome. — Les rapports de Louis Veuillot et de l'*Univers* avec le ministre de l'instruction publique et des cultes. — Les réformes demandées au

Digitized by Google

Pages.

Pape par le gouvernement français. — M. de Falloux. — Discours de Montalembert et de Victor Hugo. — Le parti catholique et les élections de 1849. — Candidature de M. Guizot. — Le maréchal Bugeaud. — La nouvelle Assemblée nationale. — Louis Veuillot et le parlementarisme. — Avis aux conservateurs et aux révolutionnaires..... 325

Chap. XIII. — La question de la liberté d'enseignement. — La commission chargée de préparer la loi. — Les débats et l'œuvre de la commission. — M. de Falloux et Louis Veuillot. — Division des catholiques. — La discussion devant l'Assemblée législative. — Montalembert et Louis Veuillot. — Mgr Parisis. — Le vote de la loi..... 345

Chap. XIV. — Le parti catholique après le vote de la loi de 1850. — L'application de la loi. — Déclaration de Louis Veuillot. — Intervention de Rome. — Les dessous de la lutte. — Où était la majorité des catholiques? — Les sentiments de l'épiscopat. — Le possible. — La polémique de l'*Univers*. — Les dénonciations. — La réconciliation..... 369

Chap. XV. — La situation politique en 1850. — Le suffrage universel. — Parallèle entre Montalembert et Victor Hugo. — La fusion monarchique. — Louis Veuillot et le parti légitimiste. — Correspondance avec le comte de Chambord. — Mgr Sibour, archevêque de Paris, et l'*Univers*. — L'archevêque condamne l'*Univers*. — Un mémoire de Mgr Parisis. — Le mouvement catholique. — Les disposition de Pie IX. — Réconciliation provisoire avec Mgr Sibour. — L'*Univers* à Rome..... 389

Chap. XVI. — *La Bibliothèque Nouvelle*. — Premières relations avec Donoso Cortès. — Conversations avec le prince de Metternich. — Situation de l'*Univers*. — Vie intime : lettres de Louis Veuillot à sa femme et à son frère. — Jugements sur Mgr Dupanloup. — Réconciliation avec Montalembert. — Conflit entre Mgr Clausel de Montals et Mgr Sibour. — La question de l'*Univers* portée à Rome. — Mgr Sibour, Émile de Girardin et Louis Veuillot..... 423

Chap. XVII. — Le coup d'État et les catholiques. — Accord de Montalembert et de Louis Veuillot. — La situation avant et après le Deux-Décembre. — Que devint le parti catholique?..... 453

Chap. XVIII. — La presse et l'*Univers* après le coup d'État. — Montalembert, Louis Veuillot et « les émigrés de 1851 ». — Les intérêts catholiques au XIXe siècle. — La question des classiques chrétiens. — Mgr Dupanloup et Louis Veuillot. — La « Déclaration ». — Dissentiments dans l'épiscopat. — Un acte de Rome. — Arrêt du débat sur les classiques..... 483

Chap. XIX. — Deuils..... 513

Digitized by Google

Pages.

CHAP. XX. — La presse religieuse laïque. — Un livre de Donoso Cortès. — Attaques de l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans. — Réponse de Louis Veuillot. — Appel de M. Gaduel à l'autorité de l'archevêque de Paris. — Condamnation de l'*Univers* et de Louis Veuillot. — Appel de Louis Veuillot au Pape. — Interventions épiscopales. — Louis Veuillot à Rome. — L'Encyclique *Inter multiplices*. — Mgr Sibour retire sa sentence. — Divers ouvrages de Louis Veuillot. — Menaces de l'avenir..... 351

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

RIVERSIDE
INTERLIBRARY LOAN
SEP 11 1970
JUN 11 1993
AUTO DISC CIRC JUN 11 '92

LD21A-60m-3,'70
(N5382s10)476-A-32

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

YC109706

U. C. BERKELEY LIBRARIES

C040923326

Digitized by Google

Digitized by Google